

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 04341 7146

JOHN M. KELLY LIBRARY



Donated by
**The Redemptorists of
the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

Prov. Toronto.

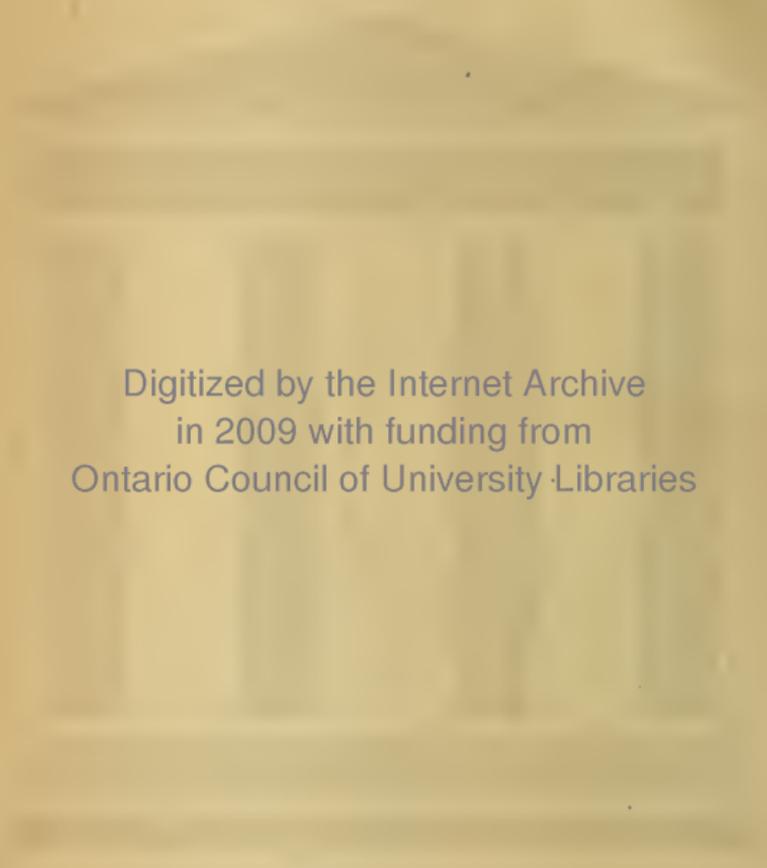
HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFERRED

XXIII 3

TRANSFERRED
BIBLIOTHECA
PROV. TORONTO.
STUDENDATUS

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Ontario Council of University Libraries

PRÉCIS
DE
PATROLOGIE

NIHIL OBSTAT

A. VALENSIN,

cens. dep.

IMPRIMATUR

Lugduni, die 10^a novembris 1917.

F. LAVALLÉE,

v. g.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 10^a januarii 1918.

H. ODELIN,

v. g.

BG
147.
.T62
1923

PRÉCIS

DE

PATROLOGIE

PAR

J. TIXERONT



SIXIÈME ÉDITION

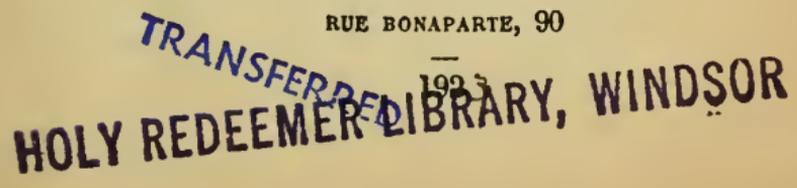


PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90



1877

ALICE BISHOP

20-429

AVANT-PROPOS

Ce livre est, en partie, le fruit des loisirs que la guerre m'a donnés, et il est aussi, à sa façon, un livre de guerre.

Si l'on excepte, en effet, les deux volumes de M^{sr} Batiffol et de M. Rubens Duval sur « La littérature grecque » et « La littérature syriaque » dans la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, nous n'avons pas, en français, de manuels récents de Patrologie autres que des ouvrages traduits de l'allemand, les *Pères de l'Église* traduits de Bardenhewer et les *Éléments de Patrologie* traduits de Rauschen. Le premier, en trois volumes in-8°, est excellent, mais un peu considérable et un peu cher pour le commun des lecteurs ; le second a dû pratiquement être abandonné comme livre d'enseignement : tous deux ont le tort d'être des traductions. Il a donc

paru à quelques personnes que, en ce moment, il y avait place, en cette matière, pour un livre français de dimension réduite qui ne présenterait pas les inconvénients des deux autres, et elles m'ont pressé de l'écrire, en ajoutant que ce serait à mon *Histoire des dogmes* un complément utile. J'ai cédé à leurs conseils et présente ici au public le résultat de mon travail.

Quelques mots sur la façon dont je l'ai conçu et le but que je m'y suis proposé.

Mon intention n'a pas été de composer un gros ouvrage d'érudition. Des ouvrages de ce genre existent déjà chez nous ou ailleurs, et les spécialistes sauront bien les trouver. Les lecteurs que j'ai eus en vue sont d'abord les séminaristes et les prêtres, pour qui la connaissance des Pères de l'Église est un complément de leur science théologique et historique; puis les laïques qui désirent joindre à leurs études des littératures profanes une étude au moins sommaire de l'ancienne littérature chrétienne, et aussi cette armée de jeunes candidats et candidates aux brevets d'instruction religieuse qui doivent, d'après leurs programmes, posséder sur ce sujet des notions élémentaires sans doute, mais exactes et précises. Or ces diverses catégories de lecteurs et de lectrices n'ont que faire d'une liste complète des auteurs chrétiens qui ont tenu une plume dans l'antiquité, et d'un bilan de leurs œuvres qui en relèverait les moindres parcelles. Ils veulent plutôt être renseignés

sur les écrivains principaux dont l'autorité est universelle, qui ont vécu dans notre pays ou dont ils ont rencontré les noms dans leurs lectures, savoir ce qu'ont été ces hommes, par quels ouvrages surtout ils sont devenus célèbres, ce que ces ouvrages contiennent en gros, quelles études dans notre langue ils pourraient consulter avec intérêt sur ces matières, etc. Un exposé des discussions critiques et des hypothèses nouvelles serait pour eux inutile, parce que souvent hors de leur portée et indifférent au but qu'ils poursuivent, qui est de se mettre au courant des résultats acquis et certains.

D'après ces considérations, je n'ai pas craint de m'étendre un peu longuement sur les auteurs de premier ordre, de donner une appréciation de leur caractère, de leur talent, de leur style — la seule chose que retiennent beaucoup de lecteurs, — de mentionner au complet ou à peu près leurs écrits et d'ébaucher des principaux de ces écrits une courte analyse. Quant aux auteurs secondaires, j'en ai traité plus brièvement, et un grand nombre de troisième ordre n'ont reçu qu'une simple mention. Encore trouvera-t-on probablement que, pour ces derniers, j'ai été trop large et qu'il eût mieux valu en passer beaucoup entièrement sous silence. Mais « abondance de biens ne nuit pas », et il ne tiendra qu'au lecteur de négliger ce qui lui est inutile.

C'est d'après ces mêmes considérations que j'ai

traduit autant que possible en français les titres grecs et latins des ouvrages mentionnés, que j'ai signalé, quand il en existe, les traductions françaises de ces ouvrages, que, dans les études et travaux à consulter, j'ai indiqué avant tout les travaux français et d'une lecture plus facile, que j'ai écarté les articles de revue en langue étrangère dont mes lecteurs ne sauraient pratiquement profiter. Tout cela était nécessaire pour alléger le volume et l'adapter à son but.

La division en trois périodes — période des trois premiers siècles, périodes d'apogée et de décadence — est classique et s'imposait d'elle-même ; on en peut dire autant de la division en chapitres. Si nous descendons aux sous-divisions, il eût fallu, pour garder une marche absolument logique, les multiplier beaucoup et partager, par exemple, les chapitres en articles, les articles en paragraphes et ceux-ci encore en numéros. C'est ce qu'a fait Bardenhewer et ce que l'on fait souvent dans les manuels techniques d'enseignement. Pour ce *Précis*, ce morcellement m'a paru excessif et capable plutôt d'embrouiller le lecteur. Mais celui-ci pourra d'ailleurs démêler aisément l'ordre que j'ai suivi et réduire, s'il le veut, en un tableau synoptique toute l'histoire de la littérature patristique : il lui suffira pour cela d'un peu d'attention. Quant au principe adopté pour grouper les auteurs, il varie suivant les périodes. C'est tantôt le caractère de leurs ouvrages, tantôt leur ordre chronologique

ou leur distribution géographique qui m'a guidé. Aucune règle absolue ne pouvait convenir ici.

Puisse ce modeste travail contribuer à faire connaître mieux ceux qui furent, aux origines de l'Église, les Pères de notre foi, et les chefs-d'œuvre que leur zèle et leur génie nous ont laissés.

Lyon, le 11 février 1918.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

P. G. = *Patrologiae cursus completus...* accurate J.-P. MIGNÉ, series graeca (Paris, 1857-1866).

P. L. = *Patrologiae cursus completus...* accurate J.-P. MIGNÉ, series latina (Paris, 1844-1855).

C. S. E. L. = *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* (Vindobonae, 1866 et suiv.).

Christl. Schriftst. = *Die 'griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte* (Leipzig, 1897 et suiv.).

T. U. = *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* (Leipzig, 1882 et suiv.).

D. C. B. = *A Dictionary of christian Biography*, edited by W. SMITH and H. WACE (London, 1877-1887).

PRÉCIS DE PATROLOGIE

INTRODUCTION

§ 1. — Notions préliminaires. Objet de cet ouvrage.

On entend par *littérature chrétienne* l'ensemble des écrits composés par des chrétiens sur des sujets chrétiens. Par cette définition se trouvent exclus les ouvrages profanes composés par des chrétiens, comme le sont de nos jours une foule de livres de science positive ou d'histoire, aussi bien que les ouvrages des non-chrétiens portant sur des sujets chrétiens : le *Discours véritable* de Celse par exemple.

La littérature chrétienne *ancienne* est celle des premiers siècles chrétiens, de l'antiquité chrétienne. On s'accorde généralement à fixer la fin de cette antiquité, pour l'Église grecque, à la mort de saint Jean Damascène (vers 749) et, pour l'Église latine, à celle de saint Grégoire le Grand (604) ou mieux de saint Isidore de Séville (636), moment où des éléments nouveaux, empruntés au monde barbare, viennent modifier sensiblement la pureté du génie latin.

Ainsi entendue, l'ancienne littérature chrétienne

embrasse et les écrits du Nouveau Testament — écrits essentiellement chrétiens, œuvres de chrétiens, — et les écrits des hérétiques que l'on peut encore appeler chrétiens. C'est ainsi que l'ont comprise et qu'en ont traité M. Harnack dans son *Histoire de l'ancienne littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe*, et M^{sr} Batiffol dans sa *Littérature grecque*.

D'autres auteurs — et c'est le plus grand nombre jusqu'ici parmi les catholiques — ont exclu de leurs histoires non seulement les livres du Nouveau Testament, objets d'études indépendantes, mais aussi les écrits des hérétiques notoires, condamnés par l'Église. Ils ont eu tendance ainsi à réduire l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne à l'histoire des écrits des Pères de l'Église, à une *Patrologie*.

Le nom de *Père de l'Église*, qui a son origine dans le nom de Père, donné dès le deuxième siècle aux évêques¹, est devenu courant au v^e siècle pour désigner les anciens écrivains ecclésiastiques — ordinairement des évêques — morts dans la foi et la communion de l'Église. Il ne convient toutefois strictement, d'après les théologiens modernes, qu'aux écrivains qui réunissent les quatre conditions suivantes : *orthodoxie doctrinale, sainteté de la vie, approbation de l'Église, ancienneté*. Mais pratiquement, on l'étend à bien des auteurs qui ne réalisent pas, intégralement du moins, les trois premières conditions. Personne, par exemple, ne songe à éliminer de la liste des Pères Tertullien, Origène, Eusèbe de Césarée, Fauste de Riez et beaucoup d'autres. Les erreurs qu'on leur reproche n'ont pas tellement contaminé leurs ouvrages qu'ils soient plus dangereux qu'utiles, et que le bien ne s'y montre

1. Cf. *Martyrium Polycarpi*, XII, 2 : (Πολύκαρπος) ὁ πατήρ τῶν χριστιανῶν, *Polycarpe le père des chrétiens*.

supérieur au mal. C'est à eux, en tout cas, que convient éminemment le titre d'*écrivains ecclésiastiques* ¹.

Quelle que soit l'étendue que l'on donne au nom de Père de l'Église, la *Patrologie* est l'exposé de la vie et des œuvres de ceux que l'on désigne par ce nom. Elle reste donc, en définitive, une partie de l'Histoire de l'ancienne littérature chrétienne, puisqu'elle laisse en dehors de ses recherches et les écrits canoniques du Nouveau Testament, et les écrits formellement et foncièrement hétérodoxes. On comprend cependant que, sur ce dernier point, il existe pour les auteurs de patrologie une certaine tolérance. Comme la connaissance des œuvres des hérétiques est souvent nécessaire pour comprendre les réfutations qu'y ont opposées les Pères, la plupart de ces auteurs n'hésitent pas à en mentionner et à en faire connaître les principales. C'est ce que nous ferons ici nous-même. Nous ne dirons rien des écrits du Nouveau Testament; mais nous signalerons, en partie du moins et brièvement, les livres hétérodoxes qui ont eu cours dans l'antiquité.

Une question seulement se pose ici : la Patrologie, outre l'histoire de la vie et des œuvres des Pères, doit-elle comprendre un exposé de leur doctrine; doit-elle fournir les éléments d'une théologie patristique?

Théoriquement, on l'affirme : en fait, la chose est difficile à réaliser. Une patrologie qui voudrait exposer, même succinctement, l'enseignement de chaque Père sur toute la doctrine chrétienne devrait être très étendue et se répéter sans cesse. Que si elle négligeait ce

1. Pour être *Docteur de l'Église* l'antiquité n'est pas requise, mais, outre les trois autres qualités demandées pour les Pères, il faut une science éminente et une déclaration spéciale de l'autorité ecclésiastique. L'Église latine reconnaît particulièrement quatre grands docteurs : saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire; l'Église grecque admet trois grands docteurs œcuméniques : saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome.

que cet enseignement a de commun avec celui des autres Pères, et se bornait à signaler ce qu'il offre d'original et de singulier, elle risquerait fort de donner de l'auteur une impression fautive et de n'en présenter que des vues incomplètes¹. Aussi pensons-nous qu'il vaut mieux résolument séparer la Patrologie de la Patristique et traiter de la doctrine des Pères dans l'Histoire des dogmes. Les deux sciences ne peuvent que gagner à être ainsi étudiées chacune pour soi. Tout au plus la Patrologie peut-elle indiquer, pour certains Pères, les doctrines qu'ils ont le plus mises en relief.

§ 2. — Principaux travaux sur la Patrologie et l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne.

L'histoire de l'ancienne littérature chrétienne n'étant qu'une partie de l'histoire générale de l'Église, tous les historiens de l'Église anciens et modernes ont touché plus ou moins à ce sujet.

Pour l'antiquité toutefois, la source principale est EUSÈBE. Bien qu'Eusèbe n'ait point rédigé d'ouvrage spécial sur les auteurs chrétiens qui l'ont précédé, son *Histoire* contient sur eux et sur leurs écrits une foule de notices d'autant plus précieuses que beaucoup de ces écrits ont disparu et ne sont connus que par lui.

SAINT JÉRÔME, le premier, à la prière du laïque Dexter, composa, en 392, un catalogue développé des anciens écrivains chrétiens et de leurs œuvres. C'est le *De viris illustribus*, qui comprend 135 notices. Il doit beaucoup à Eusèbe et, dans la partie propre à saint

1. C'est ce qui est arrivé à Nirschl, Fessler, Rauschen et même à Bardenhewer. L'idée de Nirschl de citer, à la suite de la notice sur chaque Père, quelques-uns de ses textes les plus importants, a été reprise et scientifiquement réalisée par J. ROUET DE JOURNEL, *Enchiridion patristicum*, 3^e édit., Friburgi Brisgoviae, 1920. Cet ouvrage suppléera abondamment à ce que nous ne disons pas ici.

Jérôme, offre bien des lacunes et des erreurs. Mais il a le mérite d'être venu le premier, et d'avoir amorcé les travaux qui suivirent.

Le catalogue de saint Jérôme, en effet, fut continué sous le même titre par GENNADIUS de Marseille, qui le conduisit jusque vers la fin du v^e siècle. Gennadius a ajouté 97 ou 98 notices, dont quelques-unes peut-être ont été interpolées.

Et enfin l'œuvre de Gennadius fut continuée à son tour, et toujours sans changement de titre, d'abord par SAINT ISIDORE DE SÉVILLE († 636), puis par SAINT ILDEFONSE DE TOLÈDE († 667).

En Orient, il faut nommer le patriarche PHOTIUS († vers 891), dont la *Bibliothèque* contient 279 notices d'auteurs ou d'ouvrages lus par lui, et qu'il est parfois seul à nous faire connaître.

Le moyen âge n'a pas négligé l'histoire littéraire chrétienne. Entre tous, signalons le précieux *Catalogue* d'EBEDJÉSU, métropolitain de Nisibe, écrit en 1298 (édité dans ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis*, III, 1) et le savant ouvrage de l'abbé JEAN TRITHEMIUS, *De scriptoribus ecclesiasticis*, écrit en 1494. Cependant, comme ce dernier livre s'occupe surtout des écrivains postérieurs à l'époque patristique, nous pouvons le négliger ici.

Du xvii^e et du xviii^e siècle, outre les *Mémoires* de TILLEMONT, toujours à consulter, les histoires de l'ancienne littérature chrétienne le plus souvent citées sont celles de W. CAVE, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, Londres, 1688, complétée par H. WHARTON en 1689, édit. d'Oxford, 1740-1743; de FABRICIUS, *Bibliotheca graeca, seu notitia scriptorum veterum graecorum*, 1705-1728, rééditée par J. CHR. HARLEZ, Hambourg, 1790-1809; de L. ELLIES DU PIN, *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*,

Paris, 1686-1714 (à l'index); du bénédictin D. R. CEILLIER, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, Paris, 1729-1763; réédition en 1858-1869.

Le XIX^e et le XX^e siècle ont été féconds en travaux plus ou moins développés sur notre sujet. Pour ne citer que les principaux et les plus récents, toute la période des six ou sept premiers siècles a été traitée dans les ouvrages catholiques de J. NIRSCHL, *Lehrbuch der Patrologie und Patristik*, Mainz, 1881-1885, 3 vol.; FESSLER-JUNGMANN, *Institutiones patrologiae*, Cœniponte, 1890-1896, 2 vol. (excellent, surtout pour les Pères latins de basse époque, du V^e au VII^e siècle); O. BARDENHEWER, *Patrologie*, 3^e édit., Fribourg-en-Br., 1910, un vol.; traduction française par MM. GODET et VERSCHAFFEL, *Les Pères de l'Église*, Paris, 1905, 3 vol.¹; H. KIHN, *Patrologie*, Paderborn, 1904-1908, 2 vol.; G. RAUSCHEN, *Grundriss der Patrologie*, 3^e édit., 1903; traduct. franç. par E. RICARD, *Éléments de Patrologie et d'Histoire des dogmes*, 2^e édit., Paris, 1911, un vol.; et dans l'ouvrage protestant (moins utile) de H. JORDAN, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, Leipzig, 1911, un vol. — D'autres œuvres également, ou même plus importantes, n'ont embrassé qu'une partie du sujet : A. HARNACK, *Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, 2 parties en 3 vol., Leipzig, 1893-1904; G. KRUEGER, *Geschichte der altchristlichen Literatur in den ersten drei Jahrhunderten*, Fribourg-en-Br., 1895, supplément en 1897; A. EHRHARD, dans K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur*, 2^e éd., Munich, 1897; O. STAHLIN, dans W. VON CHRIST.

1. Outre ce manuel de Patrologie, M. Bardenhewer poursuit la publication d'une *Histoire de l'ancienne littérature ecclésiastique* (*Geschichte der altkirchlichen Literatur*), Fribourg-en-Br., 1902 et suiv. dont trois volumes seulement ont paru jusqu'ici (le premier et le deuxième en seconde édition, 1913, 1914).

Griechische Literaturgeschichte, 5^e édit., Munich, 1914; A. EBERT, *Allgemeine Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande*, 2^e édit., 1889; trad. franç. par AYMERIC et CONDAMIN, 3 vol., Paris, 1883; P. BATIFFOL, *Anciennes littératures chrétiennes : La littérature grecque*, 4^e édit., Paris, 1905; R. DUVAL, *Anc. litt. chrét. : La littérature syriaque*, 3^e éd., Paris, 1907; P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, 5 vol. parus, Paris, 1901-1920; P. DE LABRIOLLE, *Hist. de la littér. latine chrét.*, Paris, 1920.

C'est à quelques-uns de ces ouvrages qu'il se faut adresser dès que l'on veut entreprendre sur les Pères ou anciens écrivains ecclésiastiques une étude un peu complète. Le présent volume n'est qu'un manuel modeste qui fournira des indications précises, mais forcément restreintes.

§ 3. — Principales collections patrologiques.

On peut distinguer, dans le travail d'édition des Pères et écrivains ecclésiastiques, comme trois moments successifs. Un premier moment qui est celui des éditions *princeps* par les érudits du xvi^e siècle, les Estienne, Froben, Érasme, etc. Plusieurs de ces éditions, devenues rares, ont acquis la valeur des manuscrits qu'elles ont reproduits, et qui depuis se sont perdus. Un second moment est celui des éditions des xvii^e et xviii^e siècles par les bénédictins de Saint-Maur, les jésuites, les oratoriens, etc. Ce sont les plus souvent citées. Enfin, depuis une trentaine d'années, de nouvelles découvertes et de nouvelles facilités pour consulter les manuscrits ont provoqué un nouveau travail d'éditions. On en verra ci-dessous les résultats.

La première grande collection qui ait été faite des anciens écrivains ecclésiastiques est celle de MARGUERIN DE LA BIGNE, chanoine de Bayeux († 1589). Sa

Bibliotheca sanctorum Patrum, en neuf volumes in-folio (Paris, 1575-1579), contenait le texte de plus de 200 auteurs de l'antiquité et du moyen âge. Cette œuvre qui, en se développant, devint la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum* de Lyon, en 27 volumes in-folio (1677), fut complétée, corrigée ou même supplantée par les collections analogues de FR. COMBÉFIS, O. P. († 1679), en 1648 et 1672; de J. B. COTELIER († 1686), en 1677-1686; de BERNARD DE MONTFAUCON († 1741), en 1706, et surtout de l'oratorien ANDR. GALLANDI († 1779), en 1765-1781 et 1788. La collection toutefois qui les a pratiquement toutes remplacées est celle de J.-P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus*. Elle comprend deux séries : la série des Pères latins, qui va des origines à Innocent III (1216) et compte 217 volumes (Paris, 1844-1855); la série des Pères grecs, qui va jusqu'au concile de Florence (1439) et compte 162 volumes (Paris, 1857-1866)¹. Que dans une œuvre aussi colossale il y ait des points faibles et des parties à refaire; qu'on y trouve çà et là quelques lacunes, et aussi quelques répétitions ou hors-d'œuvre, on n'en saurait être surpris. L'ensemble n'en reste pas moins fort remarquable. Venant après Mai, Routh, et conseillé par Pitra, Migne profitait des travaux et des connaissances de ces grands érudits. Le choix qu'il a fait des éditions anciennes à reproduire est presque toujours excellent : il les a améliorées encore par les dissertations et études de date plus récente qu'il y a jointes. Sa collection est à peu près complète, d'un format commode, d'un prix relativement modéré; la langue latine, partout adoptée pour les traductions et les notes, en favorise l'emploi

1. Il y faut joindre quatre volumes de tables pour la série latine (Paris, 1862-1864). Migne n'a pu donner les tables de la série grecque. Elles ont été rédigées et publiées par F. CAVALLERA, Paris, 1912.

universel. Malgré les critiques dont elles ont été l'objet, les *Patrologies* de Migne se sont imposées et s'imposent encore longtemps comme ouvrage fondamental.

Depuis Migne cependant, trois grandes collections ont été publiées ou sont en cours de publication pour améliorer et compléter son œuvre.

D'abord les *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, Berolini, 1877-1898, 13 vol. in-4°.

Puis, *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum cons. et impens. Academiae litterarum Caesariae Vindobonensis*, Vindobonae, 1866 et suiv. Éditions très soignées, bien que de valeur inégale; format in-8° commode; tout est en latin. La publication se poursuit sans ordre chronologique.

Enfin, *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, publiés par l'Académie de Berlin, Leipzig, 1897 et suiv.; une trentaine de vol. parus. Éditions critiques très savantes, sans traduction. Les introductions et l'apparat critique sont en allemand.

Les collections que nous venons de mentionner ne comprennent que les auteurs grecs et latins. Pour les écrivains des langues orientales, on ne possédait guère jusqu'ici que le grand ouvrage de J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis clementino-vaticana*, Romae, 1719-1728, 4 vol., qui est moins une collection qu'un catalogue développé d'auteurs et de manuscrits. De nos jours, deux ou trois grandes collections ont commencé à combler cette lacune :

R. GRAFFIN, *Patrologia syriaca*, Paris, 1894 et suiv. (2 vol. seulement), continuée pratiquement par R. GRAFFIN et F. NAU, *Patrologia orientalis*, Paris, 1903 et suiv., 14 vol. parus. Les textes syriaques, coptes, arabes, éthiopiens, etc. sont accompagnés d'une traduction latine, française ou anglaise. Aucun ordre

chronologique n'est suivi, et le même volume contient des ouvrages de langues différentes.

J. B. CHABOT, I. GUIDI, H. HYVERNAT, B. CARRA DE VAUX, *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, Paris, 1903 et suiv. La collection est divisée en quatre séries : écrivains syriens, coptes, arabes, éthiopiens, distingués par la couleur de la couverture. Les traductions sont éditées (et vendues) à part du texte.

Indépendamment de ces grands et coûteux ouvrages, on a du reste, à l'usage surtout des étudiants, publié ou commencé à publier des collections plus modestes et d'une évidente utilité. Tels, en France, les *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme* de MM. H. HEMMER et P. LEJAY, Paris, 1904 et suiv.; format in-16 commode, textes accompagnés d'une traduction française. En Allemagne, outre la collection de H. HURTER, *SS. Patrum opuscula selecta*, Cœniponti, 1868-1885 (48 vol.), 2^e série, 1884-1892 (6 vol.), on a les collections de G. KRUEGER, *Sammlung*, etc., Fribourg-en-Br., 1891-1896, 2^e série, 1901 et suiv.; de H. LIETZMANN, *Kleine Texte*, etc., Bonn, 1902 et suiv.; de G. RAUSCHEN, *Florilegium patristicum*, Bonnæ, 1904 et suiv. En Angleterre, on a les *Cambridge patristic texts* d'A. J. MASON, Cambridge, 1899, suiv.; en Italie, la *Bibliotheca SS. Patrum* de J. VIZZINI, Romæ, 1902 et suiv.

Signalons enfin, comme comprenant à la fois des textes et des études critiques, trois publications importantes :

Textes et recherches (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur), Leipzig, 1882 et suiv. Trois séries in-8°, sous la direction d'O. VON GEBHARDT, A. HARNACK et C. SCHMIDT.

Texts and Studies, Cambridge, 1891 et suiv., in-8°, sous la direction de M. ARMITAGE ROBINSON.

Revue de l'Orient chrétien, Paris, 1896 et suiv., in-8°, sous la direction de M. NAU.

Plusieurs de ces publications permettent aux lecteurs même non spécialisés de prendre contact avec la littérature patristique, et d'en lire les productions les plus remarquables. Si la plupart de ces productions ne peuvent lutter avec les œuvres classiques pour la pureté de la langue et l'élégance de la forme, en revanche elles les dépassent sûrement par l'intérêt du but poursuivi, par l'élévation de l'idéal moral, et par l'intensité de foi et de zèle qui animait leurs auteurs.

L'histoire de l'ancienne littérature chrétienne se partage naturellement en trois périodes : 1° la période qui va des origines au concile de Nicée (325) ou mieux à la paix de Constantin (313); 2° la période d'épanouissement et d'apogée, qui va de la paix de Constantin à la mort de saint Léon le Grand (461); enfin la période d'affaiblissement et de décadence, jusqu'en 636 en Occident, jusqu'en 750 en Orient.

Nous suivrons cette division.

PREMIÈRE PÉRIODE

LES PÈRES DES TROIS PREMIERS SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

LES PÈRES APOSTOLIQUES.

On donne le nom de *Pères apostoliques* à un certain nombre d'écrivains ou d'écrits (dont plusieurs sont anonymes) qui datent de la fin du 1^{er} ou de la première moitié du 11^e siècle. Ce nom vient de ce que ces auteurs sont censés avoir connu les apôtres, et représentent un enseignement immédiatement ou presque immédiatement dérivé du leur. Leurs ouvrages continuent la littérature des évangiles et des écrits apostoliques.

D'autre part, ces ouvrages n'offrent ni l'intensité de sentiment des œuvres canoniques, ni la plénitude de pensée théologique de la littérature postérieure. Si l'on excepte saint Ignace, leurs auteurs y montrent peu de puissance et d'élan intellectuels, preuve que le christianisme s'est recruté d'abord dans un milieu peu lettré. Ils n'en ont pas moins pour nous une très

grande valeur, soit à cause de leur ancienneté, soit parce qu'ils témoignent de la façon dont les chrétiens de la seconde et de la troisième génération avaient compris l'œuvre de Jésus-Christ et des apôtres.

On compte une dizaine environ de Pères apostoliques. La moitié de leurs écrits se compose d'épîtres (Clément, Ignace, Polycarpe, Pseudo-Barnabé); l'autre moitié de traités doctrinaux, parénétiques ou disciplinaires (la *Didachè*, la *Secunda Clementis*, Hermas, Papias, le Symbole des apôtres) ¹.

§ 1. — Saint Clément ².

D'après la tradition la plus sûre, SAINT CLÉMENT fut le troisième successeur de saint Pierre, le quatrième évêque de Rome (Pierre, Lin, Anaclet, Clément). Rien n'établit qu'il faille l'identifier avec le Clément dont parle saint Paul (*Philipp.*, iv, 3), encore moins avec le consul Flavius Clemens, cousin de Domitien, décapité en 95 ou 96. Mais il a dû connaître les apôtres, et c'était peut-être un affranchi ou un fils d'affranchi de la gens Flavia d'où il aura tiré son nom. Quoi qu'on en décide, Clément fut certainement un pontife remarquable par quelque endroit, car il a laissé dans l'Église un souvenir profond. Outre une deuxième épître qui

1. L'édition des Pères apostoliques de Migne (*P. G.*, I, II, V) est absolument insuffisante. Il faut pratiquement se servir de celle de F. X. FUNK, *Patres apostolici*, Tubingae, 1901, en 2 vol. avec traduct. latine et notes (le deuxième volume a été revu et réédité par F. DIEKAMP en 1943), ou des éditions séparées de la collection Hemmer et Lejay indiquées plus bas. On a encore les édit. mineures (sans traduction ni notes) de FUNK et de HARNACK, GEBHARDT et ZAHN. Voir FREPPEL, *Les Pères apostoliques et leur époque*, Paris, 4^e éd., 1885.

2. Éditions à part de son épître par H. HEMMER, *Les Pères apostoliques*, II, Paris, 1909; J. - B. LIGHTFOOT, *Clement of Rome*, 2^e éd., 1890 (la plus riche en informations de tout genre); R. KNOPF, *Der erste Clemensbrief*, Leipzig, 1899. Bon commentaire doctrinal par W. SCHERER, *Der erste Clemensbrief an die Korinther*, Regensburg, 1902.

n'est pas de lui, on lui a attribué deux épîtres aux vierges, deux épîtres à Jacques, le frère du Seigneur, la collection des homélies dites clémentines, et on lui a fait jouer dans le roman des *Récognitions* un des rôles principaux. A la fin du iv^e siècle, Rome l'honorait comme un martyr ; mais les actes que l'on donne comme ceux de son martyr ne lui appartiennent pas ; ce sont les actes d'un autre Clément, martyr grec inhumé à Cherson, avec qui on l'a confondu.

On possède du pape Clément un seul écrit authentique : c'est une épître aux Corinthiens, contenue dans deux manuscrits grecs, l'*Alexandrinus*, probablement du v^e siècle (actuellement au British Museum), et le *Constantinopolitanus* ou mieux le *Hierosolymitanus*, daté de 1056, actuellement à Jérusalem. Le premier est incomplet des chapitres LVII, 6-LXIII, 4 ; le second est complet. Il en existe de plus une version latine très littérale, qui paraît remonter au ii^e siècle ¹, une version syriaque ² et deux versions coptes incomplètes ³.

Cette épître ne porte pas de nom d'auteur. Elle se présente, dès le début, comme une lettre de « l'Église de Dieu qui séjourne à Rome à l'Église de Dieu qui séjourne à Corinthe ». Mais bien qu'écrivant au nom d'une collectivité, il est certain que son auteur est un personnage unique et que cet auteur est Clément. La preuve décisive en est fournie par le témoignage de Denys de Corinthe (vers 170-175) on ne peut mieux placé pour être bien renseigné (EUSÈBE, *H. E.*, IV, 23, 11). On y peut joindre les témoignages d'Hégésippe (*Id.*, IV,

1. Découverte et éditée par D. G. MORIN, *S. Clementis romani ad Corinthios epistulae versio latina antiquissima*, Maredsolli, 1894 (*Analecta maredsolana*, II).

2. Éditée par R. L. BENSLEY et R. H. KENNETT, London, 1899.

3. Éditées par C. SCHMIDT, *T. U.*, XXXII, 1, Leipzig, 1908 et FR. ROESCH, Strasbourg, 1910.

22, 1), de Clément d'Alexandrie et même de saint Irénée (*Adv. haer.*, III, 3, 3). Saint Polycarpe a connu certainement notre écrit, puisqu'il s'est efforcé de l'imiter dans son épître aux Philippéens, et cette circonstance seule prouve qu'il remontait à peu près au temps de saint Clément.

Or le pontificat de Clément se place entre les années 92 et 101. D'autre part, sa lettre a été rédigée au sortir d'une persécution qui paraît être celle de Domitien. Celle-ci s'est terminée en 95 ou 96. C'est donc entre les années 95-98 que Clément a écrit aux Corinthiens.

L'occasion qui l'y invita fut un schisme qui se produisit dans l'Église de Corinthe. Un ou deux meneurs (XLVII, 5, 6) y avaient soulevé la masse des fidèles contre les presbytres, dont plusieurs, de vie irréprochable, avaient été destitués de leurs fonctions. Nous ignorons ce dont on les accusait. L'Église de Rome eut connaissance de ces troubles par la rumeur publique, car il ne semble pas, malgré ce qui est dit au chap. I, 1, qu'elle ait été avisée par l'Église de Corinthe elle-même, ni sollicitée d'intervenir. Mais Clément était pape, et il intervint. Il intervint pour ramener la paix dans les esprits et indiquer les remèdes à la situation.

Son épître se divise en deux grandes parties. Une partie générale (IV-XXXVIII) comprend une série d'exhortations à pratiquer les vertus de charité, de pénitence, d'obéissance, d'humilité, de foi etc., propres à maintenir la bonne harmonie entre les fidèles. Elle est coupée (XXIII-XXX) par un développement sur la certitude et la gloire de la résurrection future. La seconde partie (XXXIX-LIX) vise particulièrement les faits signalés à Corinthe. C'est Dieu qui a établi l'ordre de la hiérarchie ecclésiastique. Dieu a envoyé Jésus-Christ; Jésus-Christ a établi les apôtres; les apôtres ont, à

leur tour, établi des évêques et des diacres, lesquels se sont, quand il l'a fallu, choisi des successeurs. A ces hommes on doit la soumission et l'obéissance. C'a donc été une faute de destituer les presbytres de leurs fonctions. Les coupables doivent faire pénitence et s'éloigner, pour un temps, de Corinthe, afin que la paix y revienne. — L'écrit se continue par une longue prière (LIX, 3-LXI) où alternent les louanges de Dieu et les supplications pour les chrétiens et aussi pour les princes; et il s'achève sur de nouvelles exhortations à la concorde et des souhaits spirituels (LXII-LXV).

L'épître de saint Clément a joui dans l'antiquité de la plus haute estime, au point d'être mise par quelques auteurs au nombre des écrits inspirés. Saint Irénée l'appelle une lettre « très forte »; Eusèbe une lettre « grande et admirable », et ce dernier témoigne qu'en beaucoup d'Églises elle était lue publiquement dans les réunions des fidèles (*H. E.*, III, 16). Elle mérite cette estime par l'heureux mélange d'énergie et de douceur qui s'y rencontre; par la finesse d'observation, la délicatesse de touche et l'élévation des sentiments dont l'auteur y fait preuve partout. La grande prière de la fin est d'une inspiration très haute. Il est fâcheux que l'abus des citations de l'Ancien Testament, dans la première partie surtout, brise parfois le développement et l'élan de la pensée.

Au point de vue théologique, l'épître de saint Clément a une importance considérable. Elle est « l'épiphanie de la primauté romaine », la première manifestation du sentiment qu'on en avait à Rome. Elle contient aussi la première affirmation patristique du droit divin de la hiérarchie (XLII, 1, 2, 4; XLIV, 2).

§ 2. — Saint Ignace ¹.

SAINT IGNACE, appelé aussi Théophore, avait, suivant la tradition, succédé à Evodius, premier évêque d'Antioche après saint Pierre (EUSÈBE, *H. E.*, III, 22). De sa jeunesse et même de son épiscopat on ne sait rien de certain. On soupçonne seulement qu'il était né dans le paganisme et s'était plus tard converti.

Il était évêque d'Antioche ², quand une persécution dont on ignore le motif s'abattit sur son Église. Il en fut la plus noble et peut-être l'unique victime. Condamné aux bêtes, Ignace dut prendre le chemin de Rome pour y subir son supplice.

Le voyage se fit tantôt par terre et tantôt par mer. Il passa à Philadelphie de Lydie, et de là arriva à Smyrne par la route de terre. A Smyrne, il fut accueilli par l'évêque Polycarpe, et reçut des délégations des églises voisines, d'Éphèse, de Magnésie et de Tralles avec leurs évêques respectifs, Onésime, Damas et Polybe. C'est à Smyrne qu'il écrivit ses lettres aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens et aux Romains. Puis de Smyrne il vint à Troas, et y écrivit ses lettres aux Églises de Philadelphie et de Smyrne, et la lettre à Polycarpe. Un vaisseau le transporta ensuite à Néapolis d'où partait la route de terre qui, passant par Philippes et Thessalonique, aboutissait à Dyrrachium (Durazzo), en face de l'Italie. Les Philip-

1. Édit. spéciale d'A. LELONG, dans la collection *Textes et documents : Les Pères apostoliques*, III, *Ignace d'Antioche*, Paris, 1910; de J.-B. LIGHTFOOT, *The apostolic fathers*, part II, 2^e éd., 1889-1890. Voir H. DE GENOUILLAC, *L'Église chrétienne au temps d'Ignace d'Antioche*, Paris, 1907. P. BATIFFOL, *L'Église naissante et le catholicisme*, Paris, 1909. Bon commentaire catholique par M. RACKL, *Die Christologie des hl. Ignatius von Ant.*, Fribourg-en-Br., 1914.

2. L'opinion d'E. Bruston, qui en fait un diacre d'Antioche, ne semble pas avoir trouvé d'écho.

piens reçurent Ignace avec vénération et, après son départ, écrivirent à Polycarpe pour le prier de faire porter par son courrier la lettre qu'ils destinaient aux chrétiens d'Antioche, et lui demander de leur envoyer à eux, Philippiens, ce qu'il possédait des lettres d'ignace. C'est le dernier renseignement que nous ayons sur l'évêque d'Antioche. Il souffrit à Rome la mort qu'il avait désirée; mais les deux relations de son martyre qui nous restent (*Martyrium romanum*, *Martyrium antiochenum*) sont légendaires.

Les lettres de saint Ignace nous sont parvenues en trois recensions différentes :

Une recension *longue* qui, outre les sept lettres susdites en une forme plus développée, comprend six autres lettres : une lettre de Marie de Cassobola à Ignace, et cinq lettres d'Ignace à Marie de Cassobola, aux Tarsiens, aux Antiochiens, à Héron et aux Philippiens : en tout treize lettres ¹.

Une recension *courte*, en syriaque, qui comprend seulement, sous une forme très abrégée, les trois épîtres à Polycarpe, aux Éphésiens et aux Romains ².

Enfin une recension *moyenne*, qui comprend les sept épîtres aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniotes et à Polycarpe dans un texte moins développé que celui de la recension longue, plus développé que celui de la recension courte.

Or, de l'aveu actuellement unanime, ni la recension *longue*, ni la recension *courte* n'ont droit à représenter l'œuvre authentique d'ignace ³. Celle-ci, si elle

1. On en trouvera le texte dans le second volume des *Patres apostolici* de Funk.

2. Édit. W. CURETON, *The ancient syriac version of the Epistles of S. Ignatius*, London, 1843; *Corpus Ignatianum*, 1819; A. HILGENFELD, *Ignatius antioch... epistulae et martyria*, Berolini, 1902.

3. La collection *longue* est l'œuvre d'un faussaire semi-arien ou apol-

s'est conservée quelque part, l'a été dans la recension *moyenne*. Mais l'a-t-elle été même dans la recension moyenne? Autrement dit, les sept épîtres de la recension moyenne sont-elles authentiques?

A cette question, longtemps et âprement débattue, il faut répondre par l'affirmative. Les considérations intrinsèques, les seules à peu près que l'on puisse invoquer contre cette solution, n'ont vraiment aucune force, et ne sauraient prévaloir contre les témoignages d'Eusèbe (*H. E.*, III, 22; 36 et 38), d'Origène (*In Cantic. canticor.*, prolog.; *In Lucam*, homil. VI), de saint Irénée (*Adv. haer.*, v, 28, 4) et de saint Polycarpe (*Ad Philipp.*, XIII). Sauf quelques auteurs obstinés, les critiques même protestants et rationalistes se mettent d'ailleurs sur ce sujet de plus en plus d'accord avec les catholiques¹. On peut dire que l'authenticité des épîtres ignatiennes est un point acquis.

A quelle date ces épîtres ont-elles été écrites?

A une date évidemment qui coïncide sensiblement avec celle de la mort de saint Ignace. Or celle-ci ne saurait être exactement fixée. Une seule chose paraît certaine : c'est qu'Ignace fut martyrisé sous Trajan (98-117). Les actes du martyr donnent la neuvième année de Trajan (107), saint Jérôme (*De vir. ill.*, 16) la onzième année (109). On ne se trompera guère en plaçant ce martyr et par conséquent la composition des lettres autour de l'an 110.

Le but principal que se propose Ignace dans toutes ses épîtres — sauf celle aux Romains — est de précau-

lificariste de la fin du IV^e siècle ; la forme *courte* n'est qu'une abréviation des trois lettres correspondantes dans la recension moyenne.

1. Tiennent encore contre l'authenticité Hilgenfeld, Lipsius, Voelter. Renan n'admettait l'authenticité que de l'Épître aux Romains, la seule au contraire que rejette E. Bruston. Tiennent pour l'authenticité des sept épîtres Th. Zahn, A. Harnack, O. Pfeleiderer, J. Réville et généralement les catholiques. La thèse a été complètement établie par J.-B. Lightfoot, *Apostolic fathers*, part II, vol. 1, 1885.

tionner les fidèles à qui il écrit contre les erreurs et les divisions que tâchaient de semer parmi eux certains missionnaires de l'hérésie et du schisme. La doctrine que ceux-ci s'efforçaient de propager était une sorte de gnosticisme judaïsant : d'un côté, ils poussaient à la conservation des pratiques juives ; de l'autre, ils étaient docètes et ne voyaient dans l'humanité de Jésus-Christ qu'une apparence irréaliste. De plus, ils se séparaient du gros de la communauté, et tenaient à part leurs conventicules liturgiques. Saint Ignace combat leurs prétentions en affirmant que le judaïsme est périmé, et en insistant avec force sur la réalité du corps et des mystères de Jésus ; mais il s'efforce surtout de ruiner dans son principe toute leur propagande, en recommandant aux fidèles, comme le premier de leurs devoirs, de ne se séparer jamais de leur évêque et de leur clergé. Au-dessous de l'évêque, unique dans chaque Église, Ignace distingue nettement un corps de prêtres et de diacres qui lui sont soumis. Ils constituent avec l'évêque l'autorité à laquelle il faut nécessairement obéir si l'on veut que se maintiennent dans l'Église l'unité et la saine doctrine.

Quant à l'Épître aux Romains, son objet est spécial. Ignace craint que, mûs par une fausse compassion, les fidèles de Rome n'essaient d'empêcher son martyre. Il les supplie de n'en rien faire.

Le style d'Ignace est « rude, obscur, énigmatique, plein de répétitions et d'insistances, mais d'une énergie continue, et çà et là d'un éclat saisissant » (BATIFFOL). Nul auteur, si ce n'est saint Paul à qui il ressemble beaucoup, n'a mieux fait passer dans ses écrits toute sa personne et toute son âme. Un mouvement que l'on sent irrésistible entraîne cette composition incorrecte et heurtée. Un feu court sous ces phrases où parfois un mot inattendu jaillit comme un éclair. La

beauté de l'équilibre classique a fait place à une beauté d'ordre supérieur, parfois étrange, qui a sa source dans l'intensité du sentiment et dans les profondeurs de la piété du martyr. Rien n'égale, à ce point de vue, la lettre aux Romains : elle est peut-être le plus beau morceau, en tout cas « l'un des joyaux de la littérature chrétienne primitive » (RENAN).

§ 3. — Saint Polycarpe et les Actes de son martyre ¹.

Le souvenir de SAINT POLYCARPE est intimement lié à celui de saint Ignace d'une part, de l'autre à celui de saint Irénée. Polycarpe est né très probablement en l'an 69 ou 70, d'une famille aisée, et a été disciple de saint Jean l'évangéliste (EUSÈBE, *H. E.*, v, 20, 6). Il a conversé avec ceux qui avaient vu le Seigneur et a été établi, relativement jeune encore, évêque de Smyrne, puisqu'il a reçu en cette qualité saint Ignace allant à Rome. Saint Irénée relève avec insistance son amour de la tradition et de la saine doctrine (*ibid.*, 7). Vers la fin de sa vie, en 154, il vint à Rome trouver le pape Anicet, pour discuter avec lui la question de la Pâque et soutenir l'usage de son Église. Les deux évêques ne purent s'entendre, mais se séparèrent en paix (*Id.*, v, 24, 16, 17). Un ou deux ans après, en 155 ou 156, Polycarpe mourait martyr.

Les détails de sa mort ont été conservés par une lettre, rédigée par un certain Marcion au nom de l'Église de Smyrne, et adressée, dans l'année même qui suivit le martyre de l'évêque (xviii, 3), à l'Église de Philomelium « et à toutes les chrétientés du monde appartenant à l'Église universelle » ². Polycarpe fut

1. Édition spéciale d'A. LELONG, même volume que celui de S. Ignace; et de J.-B. LIGHTFOOT, *The apostolic fathers*, part II, London, 1885, 1889.

2. Dans cette relation, les chapitres XXI et XXII, 4 peuvent être des

brûlé vif, ou plutôt tué d'un coup de poignard sur le bûcher, et ensuite consumé par le feu. Les chrétiens purent « recueillir ses ossements d'une plus grande valeur que les pierres précieuses, plus estimables que l'or, pour les déposer dans un lieu convenable », auprès duquel ils se réuniraient plus tard pour célébrer l'anniversaire de son martyr (xviii, 2).

Au témoignage de saint Irénée (EUSÈBE, *H. E.*, v, 20, 8), saint Polycarpe avait écrit un certain nombre de lettres. Nous ne possédons que sa lettre aux Philippiens, écrite à l'occasion du passage d'Ignace parmi eux. Celui-ci avait engagé les chrétiens de Philippes à écrire à ceux d'Antioche pour les féliciter d'avoir vu finir la persécution qui leur avait enlevé leur évêque. Les Philippiens s'adressèrent à Polycarpe pour le prier de faire porter leur lettre aux Antiochiens par le messager qu'il enverrait lui-même à Antioche, et lui demander en même temps de leur faire parvenir les lettres d'Ignace qu'il pourrait avoir. C'est la réponse de Polycarpe à cette missive des Philippiens que nous possédons. Elle a dû être écrite peu après la mort de saint Ignace (cf. ix avec xiii).

Nous ne l'avons entière que dans une version latine médiocre. Tous les manuscrits grecs connus s'arrêtent vers la fin du chapitre ix. Heureusement Eusèbe a reproduit tout ce chapitre ix et le chapitre xiii, les deux plus importants (*H. E.*, iii, 36, 13-15).

C'est en vain qu'on a attaqué leur authenticité, liée à celle des épîtres de saint Ignace. Cette authenticité, comme celle de toute l'épître, est assurée.

L'écrit de Polycarpe est du reste peu original et extrêmement terne de pensée et de style. L'évêque de Smyrne voulant exhorter les Philippiens, qu'il connais-

additions contemporaines de l'écrit, les parties xii, 2, 3 et l'autre appendice tiré du manuscrit de Moscou sont de beaucoup postérieurs.

sait peu, a composé sa lettre de conseils empruntés au Nouveau Testament et surtout à l'épître de saint Paul aux Philippiens. Il ajoute qu'il leur envoie, conjointement avec cette lettre, toutes les épîtres de saint Ignace qu'il a en mains.

§ 4. — Le Pseudo-Barnabé¹.

On possède, sous le nom de SAINT BARNABÉ, une épître contenue dans deux manuscrits principaux, le *Sinaiticus*, du IV^e siècle et le *Hierosolymitanus*, de 1056. Les anciens attribuaient unanimement cet écrit au compagnon de saint Paul, bien qu'on le rangeât parmi les ἀντιλεγόμεναι γραφαί, c'est-à-dire qu'on en contestât la canonicité. Les critiques actuels s'accordent au contraire à en rejeter l'authenticité. Au moment où l'épître a été composée, saint Barnabé n'était sûrement plus de ce monde, et, l'eût-il été, il n'aurait pas pris contre la loi mosaïque l'attitude violente et excessive dont témoigne notre écrit.

Les destinataires de la lettre sont des païens convertis, à qui des judéo-chrétiens, plus juifs que chrétiens, ont tenté de persuader que l'Ancienne Loi conserve sa valeur et reste obligatoire. Pour combattre cette prétention, l'auteur consacre la plus grande partie de son épître (I-XVII) à montrer que les observances anciennes sont abrogées et que l'ancienne alliance de Dieu avec les juifs a été rompue par le fait de la mort de Jésus-Christ et de la promulgation de la Loi chrétienne. Il va plus loin. Ces observances, ajoute-t-il, n'ont en réalité jamais existé telles que les compre-

1. Édition spéciale de G. OGER et A. LAURENT, *Textes et documents, Les Pères apostoliques*, I, Paris, 1907. Voir P. LADEUZE, *L'épître de Barnabé*, Louvain, 1900. Commentaire catholique par PH. HAEUSER, *Der Barnabasbrief neu untersucht und neu erklärt*, Paderborn, 1912.

naient les juifs. Les prescriptions relatives aux jeûnes, à la circoncision, au sabbat, au temple, etc. qu'ils ont entendues au sens matériel et grossier, devaient s'entendre au sens purement spirituel de la mortification des passions et de la sanctification du temple intérieur qui est notre âme. — Dans la seconde partie (xviii-xxi), l'auteur, entamant brusquement un autre ordre d'idées, reproduit le contenu des chapitres sur les *Deux voies* qui sont dans la *Didachè*, contenu qu'il a puisé ou dans un écrit original, ou dans la *Didachè* elle-même. Il y a deux voies, l'une des ténèbres et du vice, l'autre de la lumière et de la vertu : il faut suivre celle-ci et se détourner de l'autre.

On désigne généralement Alexandrie et l'Égypte comme la patrie de l'Épître de Barnabé. C'est là qu'on la trouve d'abord citée (Clément d'Al.) et tenue en haute estime. C'est là encore que nous ramène l'allégorisme outré qui s'y montre. L'auteur voit dans les 318 serviteurs d'Abraham la figure de Jésus-Christ et de sa croix ($T = 300$, $\iota\eta = 18$). Il est millénariste.

La date est difficile à fixer, et dépend de l'interprétation que l'on donne des chapitres iv et xvi. Funk et Bardenhewer mettent l'écrit sous Nerva (96-98); Veil, Harnack, Oger sous Hadrien, de 117 à 131 environ.

§ 5. — La Doctrine des douze apôtres¹.

La *Doctrine des douze apôtres* (*Διδασχὴ τῶν δωδέκα ἀποστόλων*), désignée souvent par le nom abrégé de *Didachè*, n'était pas, quand le texte complet en fut découvert, un livre entièrement inconnu. L'épître du Pseudo-Barnabé, Clément d'Alexandrie, Origène, les

1. Édition spéciale par H. HEMMER et A. LAURENT dans *Textes et documents : Les Pères apostoliques*, 1, Paris, 1907. Voir E. JACQUIER, *La Doctrine des douze apôtres* (texte, version et commentaires), Paris, 1891.

Constitutions apostoliques, d'autres auteurs encore l'avaient citée ou en contenaient des fragments. Saint Athanase l'avait mentionnée par son titre de *Doctrina des apôtres*. L'écrit avait eu dans l'antiquité beaucoup de vogue, et avait même été regardé par quelques-uns comme inspiré¹. Mais le texte original entier n'en fut découvert qu'en 1873 par Philothée Bryennios dans le *codex Hierosolymitanus*, daté de 1056. L'édition princeps est de 1883. Elle a été suivie, depuis, de beaucoup d'autres. Outre l'original grec, il subsiste d'ailleurs une version latine des six premiers chapitres² et quelques morceaux d'une traduction arabe³. Des citations faites par l'*Adversus aleatores* et par saint Optat prouvent même qu'il a dû exister, dès le 11^e siècle, une version latine différente de celle que nous possédons, et qui comprenait tout l'ouvrage.

La *Didachè* peut se diviser en quatre parties nettement tranchées : une catéchèse morale (I-VI) ; une instruction liturgique (VII-X) ; une ordonnance disciplinaire (XI-XV), et enfin une conclusion d'ordre eschatologique (XVI).

La catéchèse morale enseigne ce qu'il faut faire (voie de la vie, I-IV), et ce que nous devons éviter (voie de la mort, V, VI).

L'instruction liturgique a pour objet le baptême, la manière de l'administrer et de s'y préparer (VII) ; le jeûne (VIII, 1) ; la prière (VIII, 2, 3) et enfin la célébration de l'eucharistie (IX, X).

L'ordonnance disciplinaire indique la conduite à

1. Eusèbe la range parmi les *vôta* ou apocryphes non canoniques (H. E., III, 25, 4).

2. Éditée par J. SCHLECHT, *Doctrina XII apostolorum*, Fribourg-en-Br., 1900.

3. Dans la vie du moine Schnoudi, mort en 451. J. ISELIN, *Eine bisher unbekannte Version des ersten Teiles der Apostelchre*, T. U., XIII, 1 b, 1895.

tenir à l'égard des prédicateurs, et spécialement des apôtres itinérants (xi, 3-6), des prophètes (xi, 7-12; xiii, 1, 3-7), des frères voyageurs (xii) et des docteurs éprouvés (xiii, 2); puis, s'attachant à la vie intérieure de l'Église, elle prescrit la synaxe dominicale, et dit de quelle façon on doit traiter les évêques, les diacres et les frères de la communauté (xiv-xv).

Conclusion : Veillons sur nous dans la pensée de la venue du Sauveur. Description des signes qui précéderont et accompagneront la parousie (xvi).

La *Didachè* est un écrit anonyme et l'auteur en est inconnu. Mais cet auteur en a très bien harmonisé et fondu les diverses parties. La question seulement est de savoir s'il ne s'est pas servi d'ouvrages antérieurs, et notamment si les six premiers chapitres (catéchèse morale) n'ont pas d'abord constitué un écrit indépendant, que l'auteur s'est approprié en l'incorporant à son œuvre. Quelques indices tendraient à le faire croire. Sous le titre des *Deux voies*, un petit écrit moral aurait d'abord circulé où auraient puisé la *Didachè* et plusieurs des auteurs qui semblent l'avoir citée. Cependant cette conclusion n'est pas certaine. Quant à voir dans les *Deux voies* un écrit juif que la *Didachè* aurait christianisé par l'addition du passage I, 3-II, 1, c'est une pure hypothèse plutôt contredite par les faits.

Les dates fixées par les critiques pour la composition de la *Didachè* s'échelonnent entre les années 50 et 160. L'ouvrage remonte vraisemblablement aux années 80-100. D'une part, en effet, la liturgie et la hiérarchie qu'il décrit sont des plus primitives, et il ne contient aucune trace de symbole ni de canon scripturaire ni aucune allusion à la persécution païenne et au gnosticisme. D'autre part, l'auteur connaît les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, et témoigne déjà

d'une défiance marquée contre les prédicateurs d'occasion qui visitent les communautés. Cet état de choses convient bien à la fin du 1^{er} siècle.

Quant au lieu d'origine de la *Didachè*, il est impossible de le déterminer d'une façon précise. C'est sûrement en Orient qu'elle a vu le jour; mais rien ne permet de dire avec certitude si c'est en Syrie, en Palestine ou en Égypte.

Quoi qu'il en soit, l'importance de ce petit écrit est considérable; car, la question dogmatique mise à part, il nous représente assez fidèlement quelle était, dans ces temps reculés, la vie intérieure des communautés chrétiennes au point de vue de l'enseignement moral reçu, des pratiques observées et du gouvernement qui s'y exerçait. Quelques-uns y ont vu le plus ancien rituel chrétien; on y peut voir plus exactement une sorte de *Vade mecum* du fidèle et de directoire à l'usage des préposés de l'Église.

§ 6. — L'homélie appelée *Deuxième épître de saint Clément*¹.

On donne le nom de *Deuxième épître de saint Clément* à un écrit contenu dans les deux manuscrits grecs et dans le manuscrit syriaque de la lettre authentique de saint Clément, et que ces manuscrits désignent comme une seconde épître de ce pape. Eusèbe, qui en parle le premier (*H. E.*, III, 38, 4), remarque cependant « qu'elle n'a pas été aussi connue que la première, puisque nous ne voyons pas que les anciens s'en soient servis ». De fait, ce n'est ni une lettre ni une épître, mais bien une homélie ou un discours lu dans une

1. Édition spéciale de H. HEMMER dans les *Textes et documents : Les Pères apostoliques*, II, Paris, 1909. L'introduction discute les questions que soulève l'écrit.

assemblée de fidèles. « Frères et sœurs, après (la parole du) Dieu de vérité, je vous lis cette exhortation, afin qu'en prêtant attention aux choses qui ont été écrites, vous vous sauviez vous-mêmes, et votre lecteur avec vous » (xix, 1). L'opinion qui y voyait la lettre du pape Soter aux Corinthiens, dont parle Denys de Corinthe (EUSÈBE, *H. E.*, iv, 23, 11), n'est donc pas soutenable. On ne saurait non plus attribuer cet écrit au pape Clément. Non seulement le silence des anciens va contre cette hypothèse; mais « les différences de style, de ton, de pensée accusent un contraste si complet avec l'Épître (authentique) aux Corinthiens que la seule critique interne serait fondée à rejeter l'attribution du second écrit à l'auteur de l'épître » (HEMMER).

Nous sommes donc en présence d'un sermon anonyme dont il est impossible d'indiquer l'auteur. Comme on n'y trouve pas de sujet précis traité avec suite, il est difficile d'en analyser le contenu. Après une affirmation énergique de la divinité de Jésus-Christ, l'auteur s'étend sur le prix du salut qu'il nous a apporté, et sur le soin que nous devons avoir d'observer les commandements (i-iv). Notre salut ne peut s'opérer que par une lutte continuelle contre le monde. Embarquons-nous donc pour le combat céleste (v-vii); et efforçons-nous de pratiquer les vertus chrétiennes, la pénitence, la pureté, la charité mutuelle, la confiance en Dieu, l'amour de l'Église (viii-xvii). Conclusion : travaillons à nous sauver quoi qu'il en coûte : Gloire à Dieu! (xviii-xx).

Comme on le voit, ce discours n'est pas proprement une homélie sur un texte déterminé de l'Écriture : c'est une exhortation chaleureuse à vivre chrétiennement et à gagner le ciel. « La pensée est souvent banale... l'expression est souvent gauche, imprécise. La composition est lâche, sans dessein suivi », et néanmoins

on y peut « noter au vol des sentences assez bien frappées ». C'est l'œuvre d'un auteur inexpérimenté, mais pénétré de ce qu'il dit, et qui a su parfois le dire avec onction.

Certains critiques, frappés des analogies que notre écrit présente avec le *Pasteur* d'Herma, ont pensé qu'il avait vu le jour à Rome. Ces analogies toutefois sont, en somme, peu caractéristiques. D'autres ont aperçu dans le chapitre VII, 1, 3, où il est question des lutteurs qui accourent à force de voiles, et de l'embarquement des chrétiens pour le combat, une allusion aux jeux isthmiques, et croient, en conséquence, que l'exhortation a été lue à Corinthe même. Ceci expliquerait qu'elle ait été jointe dans les manuscrits à l'épître de saint Clément aux Corinthiens. C'est une hypothèse assez vraisemblable.

Quant à la date de sa composition, on est d'accord pour la fixer dans la première moitié du II^e siècle, plus précisément entre 120-140, avant l'écllosion des grands systèmes gnostiques dont l'auteur n'a pas l'air de se défier.

§ 7. — Herma 1.

Nous possédons, sous le nom d'HERMAS, un écrit assez long, intitulé *Le Pasteur*, dont il existe deux manuscrits grecs, tous deux incomplets², deux versions latines (l'une, la *Vulgate*, très ancienne), une version éthiopienne et quelques courts fragments de version

1. Édition spéciale d'A. LELONG dans les *Textes et Documents : Les Pères apostoliques*, IV, *Le Pasteur d'Herma*, Paris, 1912. Cf. A. BRUELL, *Der Hirte des Herma*, Fribourg-en-Br., 1882. P. BATIFFOL, *Études d'histoire et de théologie positive*, Paris, 1904. A. BAUMEISTER, *Die Ethik der Pastor Hermae*, Fribourg-en-Br., 1912. A. D'ALÈS, *L'édit de Calliste*, Paris, 1914.

2. Le codex du mont Athos, du XIV^e siècle, contient cependant le texte presque entier jusqu'à la similitude IX, 30, 2.

copte. Le titre est emprunté au personnage qui joue, dans la seconde partie de l'ouvrage, le rôle principal, l'ange de la Pénitence à qui Hermas a été confié, et qui se présente à lui sous la figure d'un berger (*Vision v*).

Qui est cet Hermas, auteur du livre? Origène voyait en lui l'Hermas que salue saint Paul à la fin de son épître aux Romains (xvi, 14). D'autres en ont fait un contemporain de saint Clément de Rome, d'après la vision II, 4, 3. Mais l'opinion de beaucoup la plus probable, appuyée sur l'autorité du Canon de Muratori et du Catalogue libérien, croit qu'Hermas était un frère du pape Pie I^{er}, qui régna de l'an 140 à l'an 155 environ. « Quant au *Pasteur*, dit le Canon de Muratori, il a été écrit tout récemment, de notre temps, dans la ville de Rome, par Hermas, pendant que Pie, son frère, occupait comme évêque le siège de l'Église de la ville de Rome. » Ce témoignage paraît concluant.

Il ne donne cependant point de détails sur la vie d'Hermas lui-même. Mais celui-ci, dans son livre, en a donné. D'après cette autobiographie, Hermas, d'abord esclave et chrétien, aurait été vendu, à Rome, à une dame chrétienne nommée Rhodé, qui ne tarda pas à l'affranchir. Devenu libre, il s'adonna à l'agriculture et au commerce et fit fortune. Par contre, il négligea la direction morale de sa famille et surtout ne corrigea pas sa femme et ses enfants qui étaient vicieux. Survint la persécution. Pendant qu'Hermas et sa femme confessaient leur foi, ses enfants apostasièrent, dénoncèrent leurs propres parents et s'abandonnèrent à tous les désordres. La conséquence fut pour lui la ruine de sa fortune. Un petit domaine lui resta cependant sur la voie campanienne, qui suffit à ses besoins. Mais l'épreuve lui fut salutaire. De chrétien médiocre devenu chrétien fervent, Hermas s'efforçait de réparer

le passé quand commencèrent les événements qu'il va raconter.

Il est difficile de démêler dans ces détails le vrai du fictif. La personne d'Hermas est certainement historique et certains traits le sont aussi probablement. D'autres ont pu être imaginés pour les besoins du livre. En somme Hermas a beaucoup inventé, comme nous l'allons dire, et il se peut donc qu'il ait arrangé sa propre histoire.

Le but de l'auteur, dans tout son ouvrage, est d'amener les pécheurs à faire pénitence. De graves désordres se sont glissés en effet, il le constate, dans l'Église romaine (*Simil.*, VIII, 6-10; IX, 19-31), et cela non seulement parmi les fidèles, mais jusque dans le clergé. Ces pécheurs doivent-ils faire pénitence? Certains imposteurs le niaient (*Simil.*, VIII, 6, 5) : Hermas l'affirme. Cette pénitence nécessaire sera-t-elle utile à ceux qui la feront et leur vaudra-t-elle leur pardon? Des docteurs rigoristes enseignaient que non, et que la seule pénitence salutaire était celle que l'on faisait au baptême (*Mandat.*, IV, 3, 1) : Hermas annonce précisément de la part de Dieu qu'une pénitence après le baptême est possible et efficace au moins au moment où il écrit, et qu'il a mission expresse d'inviter les pécheurs à profiter de cette grâce. Et enfin, comment doit s'opérer la pénitence? Hermas le dira au cours de ses développements. Ces trois idées, nécessité, efficacité de la pénitence, conditions générales de la pénitence forment tout le fond du *Pasteur*.

Mais ces idées, Hermas ne les présente pas comme siennes. Afin de les faire plus aisément accepter, il les a présentées comme des instructions morales reçues à l'occasion de manifestations surnaturelles dont il a été favorisé. Il s'est posé en voyant et en prophète, semblable à ceux des premiers temps de l'Église, et tout

son livre n'est que la relation de ses visions et des révélations qui lui ont été faites.

A ce point de vue, qui est celui de la forme du livre, le *Pasteur* se divise en trois parties qui comprennent cinq *Visions*, douze *Préceptes* et dix *Similitudes* ou paraboles. Cette distinction est faite par l'auteur lui-même, mais ne doit pas être prise trop à la rigueur, « car les *préceptes* et les *similitudes* contiennent presque autant de visions que les *visions* proprement dites, comme aussi les *visions* et les *similitudes* sont bourrées de préceptes » (LELONG). En réalité, Hermas partage son livre en deux sections très nettes, suivant le personnage qui lui apparaît et lui parle. Dans les quatre premières visions, ce personnage est l'Églisc. Elle se montre à lui d'abord sous les traits d'une femme âgée et débile, ensuite et successivement sous une forme de plus en plus jeune et gracieuse. Puis, à partir de la cinquième vision, surgit un nouveau personnage qui tient la scène jusqu'à la fin du volume. C'est le Pasteur ou le Berger, c'est-à-dire l'ange de la pénitence à qui Hermas a été confié. Le Pasteur lui dicte d'abord les douze *préceptes*, puis lui fait écrire les *similitudes* ou paraboles.

Les douze *préceptes* sont un petit code de morale pratique où sont recommandées surtout les vertus et les bonnes œuvres que doit pratiquer le vrai pénitent pour que sa pénitence soit efficace : la foi, la crainte de Dieu, la simplicité, la véracité, la chasteté dans le mariage, la patience, la tempérance, la confiance en Dieu, la joie chrétienne, le discernement des vrais et des faux prophètes.

Les *similitudes* ou visions symboliques, au nombre de dix, reprennent, en le développant, le thème des visions, c'est-à-dire toujours la nécessité, l'efficacité et les conditions de la pénitence. Trois d'entre elles sont

particulièrement importantes : la cinquième (parabole du vignoble et du serviteur fidèle); la huitième (parabole du saule); et la neuvième, qui revient sur la troisième vision et raconte la construction de la tour de l'Église.

Les travaux de Link et de Baumgaertner ¹ ont solidement établi que le *Pasteur* est l'œuvre d'un auteur unique; mais il ne suit pas de là que cet auteur, Hermas, en ait écrit à la suite et d'un seul trait toutes les parties. Il est certain, au contraire, que des intervalles ont séparé la composition des quatre premières visions de celle de la vision cinquième; la composition des similitudes I-VIII de celle de la similitude IX; et enfin la composition de cette dernière similitude de celle de la similitude dixième. Mais il est difficile de préciser la durée de ces intervalles : rien ne prouve qu'elle ait dépassé en tout quatre ou cinq ans.

C'est à Rome évidemment que le *Pasteur* a été écrit. Le canon de Muratori affirme que ce fut sous le pontificat de Pie I^{er}, de l'an 140 à l'an 155 environ. Le mieux est d'accepter cette date, qui se trouve confirmée par ce qu'Hermas dit des persécutions, de l'état de l'Église romaine, et des erreurs qui commençaient à se répandre à son époque.

Dès son apparition, le *Pasteur* semble avoir joui tant en Occident qu'en Orient d'une très haute considération, qui alla chez quelques auteurs (saint Irénée, Tertullien catholique, Clément d'Al., Origène) jusqu'à le faire regarder comme inspiré, bien qu'on ne le mît pas tout à fait sur le même pied que les Écritures canoniques. C'était l'œuvre d'un prophète authentique. Il fut copié dans les manuscrits de la Bible, à la suite du Nouveau Testament. Toutefois le canon de Mura-

1. A. LINK, *Die Einheit des Pastor Hermae*, Marburg, 1888. P. BAUMGAERTNER, *Die Einheit des Hermas-Buch*, Fribourg-en-Br., 1889.

tori, Eusèbe et saint Athanase donnent une note plus juste, en remarquant que le livre d'Hermas est assurément excellent, mais ne saurait être assimilé aux livres reconnus par l'Église. Ce grand prestige d'ailleurs ne dura pas au delà du iv^e siècle. En 392, saint Jérôme (*Vir. ill.*, 10) déclarait que le *Pasteur* était presque ignoré des Églises latines. Les Églises grecques le délaissèrent aussi peu à peu. Dans le décret de Gélase (496), il est mis au nombre des apocryphes.

Considéré en lui-même, l'ouvrage est d'un haut intérêt et parfois d'une lecture agréable. Ce n'est pas que l'auteur soit un lettré et un bien grand esprit : non. Il n'avait point fait d'études et ne semble pas avoir rien lu ni connu en dehors de la Bible et de quelques apocryphes juifs ou chrétiens. La philosophie lui était absolument étrangère. Son imagination est pauvre ; « sa grammaire est très fautive, son style gauche, diffus, plein de longueurs et de répétitions fatigantes... sa logique extrêmement défectueuse : il ignore l'art d'écrire correctement » (LELONG). Écrivain médiocre, Hermas n'est pas meilleur théologien, et il est clair que les spéculations sur le dogme chrétien dépassent sa portée. Mais ce petit bourgeois, s'il n'est pas très instruit, a beaucoup observé : il a l'esprit juste, le cœur compatissant et possède un sens pratique aigu. A ces titres, c'est un moraliste excellent. Il est plein de mesure et de modération : il ne demande à la faiblesse humaine que le possible et, par suite du sentiment profond qu'il a de la miséricorde divine, il se montre, dans l'ensemble, indulgent et optimiste. Son livre a certainement dû faire beaucoup de bien.

8. — Papias et les presbytres.

PAPIAS¹ est connu par saint Irénée et par Eusèbe. C'était un familier de saint Polycarpe, devenu évêque d'Hiérapolis en Phrygie, et appartenant, au plus tard, à la troisième génération chrétienne, car il avait conversé avec les disciples immédiats des apôtres (EUSÈBE, *H. E.*, III, 39, 2-4). La question de savoir si le Jean dont il a été le disciple est l'apôtre Jean ou un presbytre du même nom, distinct de l'apôtre, est toujours débattue entre les critiques. Eusèbe parle de Papias comme d'un esprit médiocre et plutôt faible.

L'unique ouvrage composé par Papias était une *Explication des sentences du Seigneur* (Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεις) en cinq livres. Cet ouvrage n'expliquait pas seulement les paroles de Jésus-Christ : il traitait aussi des actes de sa vie. D'autre part, l'auteur n'y rapportait pas seulement les paroles de Jésus-Christ, telles qu'elles sont connues par les évangiles : il y rapportait aussi, d'après des traditions orales, des paraboles qu'Eusèbe qualifie d'étranges, certains enseignements spéciaux du Rédempteur, et des récits dont quelques-uns étaient tout à fait fabuleux (*Ibid.*, 11). Ce dernier trait vise, sans aucun doute, les descriptions réalistes faites par Papias du *millenium* auquel il croyait.

Suivant que les critiques voient dans le presbytre Jean, avec qui Papias a conversé, l'apôtre Jean ou un autre personnage de ce nom, ils font remonter plus haut ou abaissent la composition de l'*Explication des sentences du Seigneur*. Zahn fixe cette composition

1. Édition FUNK, *Patres apostolici*, I, 346 et suiv. Fragments douteux dans C. DE BOOR, *Texte und Unters.*, v, 2, 1838. Cf. TH. ZAHN, *Geschichte des neutestam. Kanons*, I, 2, 1889; *Forschungen zur Gesch. des neutest. Kanons*, VI, Leipzig, 1900. J. CHAPMAN, *Le témoignage de Jean le Presbytre*, dans *Revue bénédictine*, XXII (1905), p. 357-376.

entre 125-130, Bardenhewer entre 117-138, Harnack entre 140-160, Batiffol vers 150.

Il ne reste du livre de Papias que des fragments assez courts donnés par saint Irénée, Eusèbe et Apollinaire. Les deux plus importants sont relatifs aux évangiles de saint Marc et de saint Matthieu.

On trouve assez souvent nommés par les anciens auteurs (Origène, Clément d'Alexandrie, saint Irénée surtout, Papias), comme ayant prononcé certaines paroles ou enseigné certaines doctrines, les *presbytres* ou un *presbytre* en particulier. Papias donne même ce nom aux apôtres (EUSÈBE, *H. E.*, III, 39, 4), mais il s'applique plus généralement aux disciples des apôtres ou même à des disciples de ces disciples, le mot *presbytre* (*ancien*) étant relatif à celui qui parle. Ainsi Papias est un presbytre pour saint Irénée, et Aristion en est un pour Papias. Les presbytres sont des hommes qui ont vécu entre les années 70-150, et qui ont pu converser avec les apôtres ou leurs disciples immédiats.

Quelques-uns d'entre eux ont peut-être écrit (Aristion par exemple) : cependant leurs récits ou leurs enseignements sont plutôt rapportés comme des traditions orales et sous forme de sentences assez courtes. Il n'existe pas de collection complète de ces paroles des presbytres. Funk a réuni seulement celles que l'on rencontre dans saint Irénée (*Patres apostol.*, I, 378-389).

§ 9. — Le symbole des apôtres¹.

Le plus ancien texte du Symbole des apôtres que

1. Textes dans DENZINGER-BANNWART, *Enchiridion symbolorum*, Fribourg-en-Br., 1908, et plus complètement dans HAHN, *Bibliothek der Symbole*, 3^e édit., Breslau, 1897. Les ouvrages fondamentaux sur la

nous possédions est, en grec, celui que Marcel d'An-cy-re a reproduit, vers 340, dans sa lettre au pape Jules I^{er}, et, en latin, celui qui est donné par Rufin (vers 400) dans son *Commentaire sur le symbole des apôtres* (HAHN, § 19) et dans une *Explication du symbole* attribuée à saint Ambroise (HAHN, § 34). Ce texte se distingue de la formule actuelle par l'omission de *creatorem caeli et terrae... conceptus est... passus... mortuus... descendit ad inferos... omnipotentis... Credo... catholicam, sanctorum communionem... vitam aeternam*. Ces mots constituent des additions faites dans diverses Églises¹, et que l'Église romaine, qui les avait longtemps ignorées, a fini par accepter.

Ce symbole est, en effet, celui que l'Église romaine faisait apprendre et réciter par les catéchumènes avant leur baptême. Dans la suite, il fut adopté par toutes les Églises d'Occident. Il est moins certain qu'il l'ait été par celles d'Orient avant le concile de Nicée, et que les diverses formules de foi que nous trouvons dans ces Églises pendant les trois premiers siècles en soient dérivées.

A quelle époque remonte ce symbole, et faut-il y voir l'œuvre des apôtres eux-mêmes?

Que ce symbole reproduise la doctrine des apôtres et puisse, de ce chef, leur être attribué dans sa substance, la chose n'est pas douteuse : on en trouve d'ailleurs tous les éléments dans le Nouveau Testament.

question sont ceux de G. P. CASPARI, *Engedruckte... Quellen zur Geschichte des Taufssymbols*, Christiania, 1866-1875; *Alte und neue Quellen zur Gesch. des Taufssymbols*, Christiania, 1879; et de F. KATTENBUSCH, *Das apostolische Symbol*, Leipzig, 1894-1900. Voir A. E. BURN, *Apostles' Creed*, Londres, 1906. E. VACANDARD, *Études de critique et d'histoire religieuse*, Paris, 1905.

1. La formule du symbole de Nicéta de Remesiana (début du v^e siècle) contient déjà toutes ces additions, sauf *conceptus... descendit ad inferos... omnipotentis... Credo* (BURN, *Niceta of Remesiana*, Introduction, p. LXXIV).

Mais Rufin va plus loin : il rapporte comme une tradition ayant cours de son temps que les apôtres, avant de se séparer, composèrent ce symbole dans sa formule même, pour être le thème commun de leur prédication et la règle de foi des fidèles. Ce symbole serait ainsi leur œuvre jusque dans sa lettre¹. Il est étrange cependant, si cette tradition est fondée, qu'une formule si vénérable n'ait pas été conservée en Orient, où elle est née, et qu'en Occident on se soit permis de l'altérer en l'amplifiant. Aussi paraît-il plus probable que le symbole des apôtres est une œuvre romaine de la fin du 1^{er} ou du début du 11^e siècle. Car, d'une part, nous en trouvons des traces et, il semble, des citations dans Tertullien, saint Irénée et saint Justin ; d'autre part, il est clair que la nécessité d'une formule de ce genre pour la liturgie du baptême se fit sentir de très bonne heure, et qu'on ne dut pas être longtemps à y satisfaire. Le texte que nous avons, d'un style lapidaire et exempt d'allusions aux hérésies du 11^e siècle, convient bien au génie romain et à l'époque qui suivit immédiatement la mort des apôtres. Rome seule put avoir assez d'influence pour l'imposer aux Églises d'Occident et finalement à l'Église entière.

On ne saurait donc y voir une formule composée par l'Église au milieu du 11^e siècle pour les besoins de sa lutte contre le gnosticisme (Ehrhard, Harnack) : le symbole romain est antérieur à ces débats.

1. L'idée que chacun des douze apôtres formula un des douze articles du symbole remonte au 16^e siècle, et se trouve dans des sermons faussement attribués à saint Augustin (*P. L.*, xxxix, Sermon. ccxl et ccxli).

CHAPITRE II

LES APOLOGISTES DU II^e SIÈCLE¹.

§ 1. — Aperçu général.

On donne le nom d'apologistes aux auteurs — du deuxième siècle surtout — qui se sont appliqués à disculper les chrétiens des accusations portées contre eux, à obtenir pour eux la tolérance des lois, à démontrer que leur religion est la seule vraie.

A peine le christianisme en effet s'était-il répandu dans le monde romain, qu'il se vit en butte aux tracasseries et aux persécutions. L'accusation principale lancée contre les chrétiens fut celle d'*athéisme* (ἄθεότης). Contrairement aux lois, les chrétiens refusaient d'adorer les dieux de l'empire, et pratiquaient un culte non autorisé par le Sénat. Ils étaient officiellement des athées, coupables du délit de *religion illicite* (*religio illicita*). On les considéra comme des ennemis de l'État

1. Il existe deux éditions complètes (sauf Aristide) des apologistes grecs : celle de D. MARAN, reproduite dans la *Patrologie grecque*, VI ; et celle de J. C. TH. OTTO, *Corpus apologetarum christianorum saeculi secundi*, Ienae, 1847-1872. Les cinq volumes consacrés à S. Justin ont eu une troisième édition en 1876-1881. Les éditions particulières de chacun des apologistes seront signalées sous leur nom. Voir J. MARTIN, *L'apologétique traditionnelle*, Paris, 1905. L. LAGUIER, *La méthode apologétique des Pères dans les trois premiers siècles*, Paris, 1905. J. RIVIÈRE, *S. Justin et les apologistes du II^e siècle*, Paris, 1907. A. PUECH, *Les apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris, 1912.

et de ses institutions fondamentales. A cette accusation se joignirent des calomnies grossières répandues dans le peuple, et que certains lettrés ne dédaignèrent pas d'accepter. Dans leurs réunions, disait-on, les chrétiens mangeaient la chair d'un enfant préalablement mis à mort et enfariné (festins de Thyeste) : ils se livraient à des immoralités qui rappelaient l'union d'Œdipe avec sa propre mère. Et enfin les intellectuels et les politiques leur reprochaient leur *inertie*, c'est-à-dire de fuir le monde et les affaires, de ne s'intéresser pas à la prospérité de l'État, de négliger la vie et les biens terrestres pour la vie future : c'étaient de mauvais citoyens, des gens inutiles.

Les apologistes se sont efforcés de détruire ces accusations et de conquérir pour le christianisme le droit d'exister. Mais, pour atteindre ce but, leur œuvre ne pouvait rester purement négative : elle devait renfermer aussi une démonstration positive de l'excellence et de la vérité de la religion chrétienne. Et cette démonstration, à son tour, les amenait forcément à attaquer le paganisme ; car une preuve victorieuse de la supériorité du christianisme résultait de sa mise en parallèle avec la religion officielle. Les écrits des apologistes ne furent donc pas seulement des écrits de défense : il s'y mêla aussi de la polémique et des thèses.

Les apologies sont dirigées ou contre les païens ou contre les juifs. Les apologies contre les païens, si l'on considère leur forme et leurs destinataires immédiats, se divisent en trois groupes. Les unes ont la forme de requêtes ou de placets adressés au prince et au sénat. Les empereurs de la dynastie des Antonins passaient pour des philosophes justes et modérés, et des philosophes comme Justin et Athénagore pouvaient espérer en être écoutés. Il est douteux cependant que ces apo-

logies adressées aux princes aient été réellement mises sous leurs yeux : c'étaient des écrits visant surtout le public, et auxquels leurs auteurs avaient donné la forme de lettre ouverte aux empereurs. D'autres apologies sont adressées directement au peuple, à la foule : c'est le cas des innombrables *Discours aux Grecs* que l'on trouve au II^e et au III^e siècle. Et enfin quelques apologies ont été écrites, immédiatement du moins, pour des particuliers : tels les trois livres à Autolycus de Théophile d'Antioche et l'*Épître à Diognète*.

Entre les apologies contre les juifs on peut citer, par exemple, le *Dialogue avec Tryphon* de saint Justin. C'est dans les apologies contre les juifs surtout que domine le caractère de thèse et de démonstration dont nous avons parlé. Car il y avait sans doute chez les juifs aussi des préjugés à détruire et une haine à désarmer : ils n'étaient pas les moins ardents à répandre contre les chrétiens les calomnies populaires et à les dénoncer aux autorités. Mais le but des apologistes dans les écrits qui leur sont destinés n'est pas tant de repousser leurs accusations que de les convaincre de la mission divine de Jésus-Christ, et par conséquent de la vérité de sa religion. Ils veulent donner du caractère messianique de Jésus-Christ une démonstration dont la discussion des prophéties fait les frais principaux, et où leur science scripturaire s'étale librement.

Au point de vue littéraire, les écrits des apologistes sont généralement supérieurs à ceux des Pères apostoliques. Plusieurs d'entre leurs auteurs avaient passé par les écoles et avaient étudié la philosophie : ils se glorifiaient d'être restés philosophes tout en devenant chrétiens. On s'en aperçoit à la fermeté du raisonnement et de la pensée. On s'en aperçoit aussi aux procédés du style, qui sont parfois ceux des sophistes,

c'est-à-dire des grammairiens et rhéteurs de profession. Ces œuvres sont d'ailleurs, quelques-unes du moins, assez étendues, et elles touchent aux questions les plus importantes de la morale et du dogme. Elles sont les premiers essais de théologie scientifique qui se soient produits dans l'Église.

§ 2. — Apologies perdues. Aristide.

Les apologistes connus du II^e siècle sont une douzaine environ ; mais sur ce nombre il en est cinq au moins dont les plaidoyers sont entièrement perdus, ou dont nous n'avons plus que quelques citations.

Parmi eux est QUADRATUS (Κοδραῖτος)¹ que certains critiques ont identifié avec le prophète du même nom dont parle Eusèbe, *H. E.*, III, 37, 1 et V, 17, 2. Il adressa à Hadrien (117-138) une apologie qu'Eusèbe avait lue, et dont il a cité une phrase (*H. E.*, IV, 3).

Avec ARISTON de Pella² nous trouvons la première apologie contre les juifs. Il avait écrit, vers l'an 140, une *Discussion de Jason et de Papiscus sur le Christ*, dans laquelle le chrétien Jason prouvait, par les prophéties, contre le juif alexandrin Papiscus, que Jésus est le Fils de Dieu. Ce petit ouvrage, dont Origène a pris la défense contre Celse, a été utilisé par les controversistes postérieurs, notamment dans l'*Altercatio Simonis judaei et Theophili christiani* mise au jour par Évagrius, mais on ignore dans quelle mesure.

De MILTIADE³, un Asiate probablement, qui a dû écrire entre les années 160-193, Eusèbe dit qu'il avait composé trois apologies, une *Contre les Grecs*, une deuxième *Contre les juifs*, et enfin « pour les princes

1. Voir OTTO, *Op. cit.*, IX, 333 et suiv.

2. OTTO, *Op. cit.*, IX, 349 et suiv.

3. OTTÓ, *Op. cit.*, IX, 364 et suiv.

du monde une apologie de la philosophie qu'il suivait » (*H. E.*, v, 17, 5). Il n'en est rien resté.

On en peut dire autant des apologies d'APOLLINAIRE¹, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, qui florissait au temps de Marc Aurèle (161-180). On sait par Eusèbe qu'il était l'auteur d'une apologie à cet empereur (probablement en 172), de cinq livres *Contre les Grecs*, de deux livres *Sur la vérité* qui semblent avoir été aussi une apologie, et de deux livres *Contre les juifs* (*H. E.*, iv, 26, 1; 27).

Signalons enfin la petite apologie de l'évêque de Sardes, MÉLITON², adressée à Marc Aurèle. Eusèbe en a cité trois passages (*H. E.*, iv, 26, 5-11). Un autre ouvrage de Méliton *Sur la vérité* (*Ibid.*, 2) défendait peut-être aussi le christianisme. Quant à l'*Oratio Melitonis philosophi quae habita est coram Antonino Caesare*, elle n'a rien à voir avec l'évêque de Sardes. Le syriaque semble être la langue originale de cet écrit. On a récemment émis l'opinion qu'il pourrait être du gnostique Bardesane.

Le plus ancien apologiste dont nous ayons l'œuvre entière est ARISTIDE³, qualifié philosophe d'Athènes, qu'Eusèbe nomme à la suite de Quadratus (*H. E.*, iv, 3, 3). Son apologie, que l'on croyait perdue, s'est retrouvée dans une traduction syriaque, puis dans un texte grec remanié de la légende des saints Barlaam et Ioasaph. On en a également un fragment en arménien. De ces trois textes, le syriaque est le meilleur.

Le contenu de l'apologie est fort simple. Toute la question entre chrétiens et païens revient à la connais-

1. OTTO, *Op. cit.*, ix, 479 et suiv.

2. OTTO, *Op. cit.*, ix, 374-478 et 497-512.

3. Éditions J. RENDEL HARRIS et J. ARMITAGE ROBINSON, *The apology of Aristides*, dans *Texts and Studies*, 1, 1, Cambridge, 2^e édition revue, 1893; R. SEEBERG, *Der Apologet Aristides*, Erlangen, 1894. Voir M. PICARD, *L'apologie d'Aristide*, Paris, 1892.

sance du vrai Dieu. Dieu existe, comme le prouvent l'existence même et l'ordre du monde. Ce Dieu doit être éternel, impassible et parfait (I). Or, si l'on parcourt les quatre classes d'hommes entre lesquelles se partage l'humanité, les barbares, les grecs, les juifs et les chrétiens, on voit que ces derniers seuls ont de Dieu une idée juste et lui rendent un culte convenable (II). Les barbares ont honoré comme dieux les éléments et des hommes fameux (III-VII). Les Grecs se sont forgé des dieux sujets à toutes les passions (VIII-XIII). Les juifs, qui ont connu le vrai Dieu, lui ont rendu un culte puéril et, plus que lui, ont honoré les anges (XIV). Seuls les chrétiens, qui le connaissent aussi, le servent avec une conscience pure et mènent une vie digne de lui (XV, XVI). Conclusion : il faut cesser de persécuter les chrétiens et se convertir à leur doctrine.

Cet écrit, qui témoigne d'un esprit vigoureux et convaincu, fut adressé à Antonin le Pieux (138-161) : il date des environs de l'an 140.

§ 3. — Saint Justin¹.

Un des plus anciens et des plus célèbres apologistes du II^e siècle est SAINT JUSTIN. Il était né, vers 100-110, à Flavia Neapolis, la Naplouse actuelle (l'ancienne Sichem), d'une famille de colons païens, et se sentit de bonne heure attiré vers la philosophie. Le tableau qu'il a lui-même tracé (*Dialogue*, I-VIII) de son évolution intellectuelle et morale, s'il contient quelques détails artificiels, doit être vrai pour le fond. Justin

1. Édition spéciale des deux Apologies par L. PAUTIGNY, Paris, 1904, et du *Dialogue avec Tryphon* par G. ARCHAMBAULT, Paris, 1909, dans les *Textes et documents*. Voir A. BERY, *Saint Justin, sa vie et sa doctrine*, Paris, 1901; M. J. LAGRANGE, *Saint Justin* (coll. *Les Saints*), Paris, 1914; L. FEDER, *Justins des Martyrers Lehre von Jesus Christus*, Fribourg-en-Br., 1906.

reçut successivement les leçons d'un stoïcien, d'un péripatéticien et d'un pythagoricien, et n'en fut pas satisfait. Le platonisme parut lui donner quelque repos ; mais un vieillard dont il fit la rencontre (à Éphèse probablement) lui montra l'insuffisance de la philosophie, et l'engagea à étudier plutôt les Écritures et les prédications du Christ. Justin suivit ce conseil et se convertit. Sa conversion doit se mettre autour de l'an 130.

Devenu chrétien, il garda son manteau de philosophe, et mena la vie d'un missionnaire laïque, enseignant la doctrine du Christ, et la présentant comme la plus haute et la plus sûre des philosophies. Deux fois il vint à Rome, y séjourna assez longtemps et y fonda une école qui eut quelque succès. C'est à Rome probablement qu'il eut avec le cynique Crescens les démêlés dont il parle dans la deuxième apologie. On a supposé que Crescens le dénonça et le fit condamner. Rien ne le prouve absolument. Il est certain seulement que Justin fut décapité à Rome sous la préfecture de Junius Rusticus, c'est-à-dire entre les années 163-167, avec six autres chrétiens ses compagnons. Nous avons les actes authentiques de son martyre ¹.

On a toujours admiré en saint Justin la chaleur des convictions, la noblesse du caractère, la parfaite loyauté des procédés. C'était vraiment un apôtre et un saint, tout pénétré du désir de faire du bien à ceux à qui il parlait. Sa réputation d'écrivain est moins bien établie. On s'accorde généralement à trouver qu'il compose mal. Au lieu d'aller droit à son but, il se perd en digressions inutiles et n'achève pas toujours les raisonnements commencés. Son style est monotone, traînant, souvent incorrect. L'ardeur seule de l'écrivain et le

1. OTTO. *Corpus apologetarum*, III, p. 36 et suiv.

mouvement de la discussion lui donnent parfois de l'éclat et de la vie. Mais, au point de vue théologique, les écrits de saint Justin sont extrêmement précieux. Non seulement il est un témoin irrécusable de dogmes importants — comme l'incarnation et l'eucharistie, — mais il est le premier, en somme, qui ait examiné d'un peu près les rapports de la raison et de la foi, et qui ait introduit dans ses exposés doctrinaux les catégories grecques et la terminologie philosophique. Comme tel, il est un initiateur.

On connaît les titres de neuf ou dix ouvrages authentiques de saint Justin. Eusèbe (*H. E.*, iv, 18) mentionne les deux *Apologies*, un *Discours aux Grecs*, une *Réfutation contre les Grecs*, un écrit *De la monarchie divine*, un autre intitulé *Le psalmiste*, un traité *De l'âme* en forme de scolies et enfin le *Dialogue avec Tryphon*. Saint Justin, de son côté, parle d'un *Syntagma contre toutes les hérésies* (*I Apol.*, xxvi, 8), dans lequel se trouvait peut-être compris l'écrit *Contre Marcion* cité par saint Irénée (*Adv. haer.*, iv, 6, 2).

De ces ouvrages, si l'on excepte quelques citations ou fragments, trois seulement nous sont parvenus, par un manuscrit unique, le *codex Parisinus 450*, daté de 1364 : ce sont les deux apologies et le *Dialogue avec Tryphon*.

La première apologie est adressée à Antonin le Pieux, à Marc Aurèle et à Lucius Verus, au Sénat et à tout le peuple romain. Antonin le Pieux régna de 138 à 161 ; mais tout un ensemble de considérations tirées du texte même de l'adresse et de l'apologie amènent à conclure sûrement que celle-ci a été écrite entre les années 150-155. C'est à Rome, selon toute apparence, qu'elle vit le jour.

Le plan suivi par l'auteur dans sa composition est assez difficile à retrouver. On est cependant d'accord

pour y distinguer deux ordres de considérations et de preuves.

La proposition occupe les chapitres I-III. On ne doit pas condamner les chrétiens s'ils ne sont pas coupables des crimes dont on les accuse. Or, ils n'en sont pas coupables. Justin l'établit de deux façons :

1° Par une réfutation directe (IV-XIII) : les chrétiens ne sont pas des athées, bien qu'ils n'adorent pas les idoles : ils ne sont ni immoraux, ni homicides, ni ennemis de l'Empire. Ce sont des citoyens vertueux et paisibles.

2° Cette réponse pourrait suffire, mais Justin ne s'en tient pas là. Convaincu que le christianisme n'est persécuté que parce qu'il est mal connu, il consacre le reste à peu près de son apologie (XIII-LXVII) à le faire connaître dans sa morale (XIV-XVII) ; dans quelques-uns de ses dogmes (XVIII-XX) ; dans son fondateur et son histoire (XXI-XXIII, XXX-LV) ; dans son culte et l'initiation de ses adeptes (LXI-LXVII). Les chapitres XXIV-XXIX et LVI-LX constituent deux sortes de parenthèses dans lesquelles l'auteur revient sur ce qu'il a dit déjà, ou parle des contrefaçons du christianisme suscitées par les démons. Au chapitre LXVIII saint Justin conclut : de nouveau il demande que les chrétiens ne soient pas condamnés sans examen et sans jugement ¹.

La deuxième apologie, adressée au Sénat et beaucoup plus courte que la première, a dû la suivre de très près (vers 155 au plus tard), bien qu'elle n'en soit pas la simple continuation. Elle a été écrite à Rome à l'occasion suivante. Une femme chrétienne s'étant

1. Le texte actuel de l'apologie présente, à la suite de cette conclusion, une copie du rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus. Ce rescrit paraît authentique ; mais il se peut qu'il n'ait pas été mis là par saint Justin lui-même, au moins dans la première rédaction de l'apologie. Voir G. CALLEWAERT, *Le rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus*, dans la *Revue d'Histoire et de littérature religieuses*, VIII (1903), p. 152-189.

séparée de son mari païen débauché, celui-ci dénonça le catéchiste de sa femme, Ptolémée, qui fut mis à mort avec deux autres chrétiens, sur l'ordre du préfet de Rome, Urbicus (144-160). Aussitôt Justin saisit la plume pour protester. Le fond de ce nouvel écrit est le même que celui du premier. On méconnaît les chrétiens : leur doctrine est pure, plus élevée et plus complète que celle des philosophes : leur conduite est irréprochable : ce sont les démons qui les font persécuter. Toutes ces idées sont jetées un peu pêle-mêle : on sent que l'auteur est exaspéré et prévoit son propre martyr : il s'y attend, mais il ne s'en proclame pas moins hautement chrétien.

Le troisième ouvrage que nous possédions de saint Justin est le *Dialogue avec Tryphon*. Ici, il ne s'agit plus de défendre les chrétiens contre la persécution païenne, mais de convaincre les juifs de la messianité de Jésus-Christ et de la vérité de sa religion. Tryphon est un rabbin instruit, avec qui Justin aurait eu à Éphèse, vers 132-135, une longue discussion dont le *Dialogue* serait la relation fidèle. Cette discussion a-t-elle réellement eu lieu, ou bien ce qu'en rapporte saint Justin n'est-il qu'un cadre imaginaire propre à recevoir ses idées, on ne le saurait dire. Évidemment les arguments et les répliques n'ont pu être exactement tels qu'il les donne. Mais nous y trouvons en substance les positions qu'il prenait et les preuves qu'il faisait valoir dans sa controverse contre les juifs : et c'est l'essentiel.

Notre texte actuel du *Dialogue* n'est pas absolument complet. Au chapitre LXXIV, 3, il présente une lacune dont le copiste du manuscrit ne s'est pas aperçu, et qui semble être assez considérable. Il nous manque aussi probablement la dédicace de l'ouvrage au destinataire Marcus Pompeius, lequel n'est nommé qu'au chapitre cxli, 5, tout à la fin du livre.

D'après saint Justin lui-même (LXXXV, 4), la discussion avec Tryphon avait duré deux jours, et le *Dialogue* se trouvait ainsi divisé en deux parties. La suture se faisait dans la partie perdue du chapitre LXXIV. Mais cette remarque ne nous donne point la division logique de l'écrit : car l'auteur répète, le second jour, une partie des choses qu'il a dites le premier. L'absence d'ordre dans la composition fait d'ailleurs que cette division logique est aussi difficile à retrouver dans le *Dialogue* que dans les apologies. Tout ce qu'on peut dire est que, après le récit de sa conversion qui constitue une manière de prologue (I-VIII), Justin développe contre Tryphon trois idées principales : a) « la caducité de l'Ancienne Alliance et de ses préceptes ; b) l'identité du Logos avec le Dieu qui a apparu dans l'Ancien Testament, a parlé aux patriarches et aux prophètes, puis s'est incarné dans le sein virginal de Marie ; c) la vocation des Gentils comme vrai peuple de Dieu ». Le développement de la première idée, suivant Otto, comprendrait les chapitres X-XLVII ; celui de la deuxième les chapitres XLVIII-CVIII ; enfin celui de la troisième les chapitres CIX-CXLII. D'autres auteurs proposent une autre distribution.

La discussion avec Tryphon aurait eu lieu, nous l'avons dit, à Éphèse (EUSÈBE, *H. E.*, IV, 18, 6) et pendant la guerre de Bar Kochéba, en 132-135 (*Dial.*, I, 3), mais le *Dialogue* lui-même, qui la rapporte, est postérieur à la première apologie (*Dial.*, CXX, 6). On en met généralement la composition entre les années 155-161. On ne saurait dire sûrement où il fut écrit.

Les *Apologies* et le *Dialogue* constituent le fonds certainement authentique de saint Justin. Un peu au-dessous d'eux, il faut mettre quatre fragments — le premier fort long — d'un traité *De la résurrection* que lui ont attribué Procope de Gaza et saint Jean

Damascène ¹. Quoi qu'il en soit de son authenticité, ce traité est certainement fort ancien — Harnack le date de 150-180 —, car Méthodius d'Olympe, à la fin du III^e siècle, semble y faire allusion.

En revanche, il faut regarder comme n'étant sûrement pas authentiques trois traités qui portent des titres identiques ou semblables aux titres de traités de saint Justin mentionnés par Eusèbe, mais que l'on a, à tort, mis sous son nom. Ce sont l'*Oratio ad Gentiles*, la *Cohortatio ad Gentiles* et le *De monarchia* ². L'*Oratio* est du II^e siècle, peut-être aussi le *De monarchia*; la *Cohortatio* est de la seconde moitié du III^e siècle.

Quant aux six traités qui suivent dans les éditions complètes de saint Justin ³, ils ont encore bien moins de droits que les précédents à s'y trouver. L'*Epistula ad Zenam et Serenum* est une œuvre d'édification adressée, semble-t-il, à des moines ou à des ascètes, et que M^{er} Batiffol a revendiquée pour l'évêque novatien de Constantinople Sisinnius (vers 400) ⁴. Les cinq autres, *Expositio rectae fidei* ⁵, *Confutatio dogmatum quorundam...*, *Responsiones ad orthodoxos...*, *Quaestiones christianorum...*, *Quaestiones gentilium...* ont été attribués par Harnack à Diodore de Tarse († 391-392). Funk mettrait plutôt l'*Expositio* au V^e siècle, et attribuerait les *Responsiones* à Théodoret. Ce qui paraît certain, c'est que les trois ou même quatre derniers traités sont sortis de la même plume.

1. Texte dans OTTO, III, et mieux dans K. HOLL, *Fragmente vornicaen. Kirchengraeter*, Leipzig, 1899 (T. U., xx).

2. Dans OTTO, III.

3. OTTO, IV, v. Pour les *Responsiones*, édition spéciale et meilleure de PAPADOPULOS KERAMEUS, 1895.

4. *Revue Biblique*, v (1896), 114-122.

5. On en a deux recensions : la plus longue est l'originale.

§ 4. — Tatien ¹

TATIEN était né de parents païens, probablement vers l'an 120, en Assyrie, c'est-à-dire dans le pays situé au delà du Tigre. Il reçut cependant une éducation grecque, étudia l'histoire, la rhétorique et la philosophie, et devint sophiste, allant de ville en ville débiter ses discours et ses leçons de morale. Cependant aucune des diverses religions qu'il étudia et aucun des mystères auxquels il se fit initier ne le satisfît ; mais, ayant lu les Écritures, son âme y trouva la lumière qu'elle cherchait : il se convertit au christianisme (*Orat.*, 29).

C'est à Rome probablement qu'eut lieu cette conversion. Il y devint presque aussitôt auditeur et disciple de saint Justin, et se vit, comme lui, poursuivi par Crescens (*Or.*, 19), vers l'an 155-160. D'autre part, Eusèbe dit qu'il ouvrit lui-même une école à Rome et y eut pour disciple Rhodon (*H. E.*, v, 13, 1, 8). On ne sait si ce fut avant ou après la mort de saint Justin.

Quoi qu'il en soit, Tatien ne resta pas fidèle aux enseignements de son maître : la douzième année de Marc Aurèle (172-173), il se sépara de l'Église. Eusèbe et saint Épiphane disent qu'il fonda la secte des encratites. D'après saint Irénée, plus précis, il aurait nié le salut d'Adam, condamné le mariage comme une fornication et admis des séries d'éons.

A ce moment, Tatien avait probablement quitté Rome. Il se retira en Mésopotamie, dans son pays d'origine et y finit ses jours. On ignore quand il mourut.

1. Édition spéciale du *Discours aux Grecs* par E. SCHWARTZ, Leipzig, 1888 (*T. U.*, iv, 1). Voir A. PUECH, *Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien*, Paris, 1903 (avec une traduction française). Pour le *Diatessaron*, voir ci-dessous.

On a souvent rapproché, pour le caractère et la tournure d'esprit, Tatien de Tertullien. Ce rapprochement est justifié. Tatien — qui n'a pas le génie de Tertullien — est, comme lui, un esprit excessif, violent, aisément paradoxal. Au lieu d'attirer ses adversaires pour les gagner, il les repousse par ses invectives et ses sarcasmes. Il ne trouve rien de bon chez eux : l'art des Grecs est immoral, leur littérature est puérile, leur philosophie mensongère, leur langue même n'est ni pure ni uniforme. C'est d'un bout à l'autre l'apologie du poing fermé. Une hauteur pleine d'amertume s'y montre partout.

Au point de vue littéraire, l'apologie de Tatien — le seul de ses ouvrages conservé en entier — est extrêmement obscure et difficile à interpréter. Cette obscurité vient sans doute en partie du mauvais état du texte, mais aussi du style de l'auteur et de sa façon de composer. Tatien a été sophiste, et il a conservé du sophiste le style maniéré, qui poursuit les tournures inédites et les phrases à effet. Cela ne l'empêche pas d'être souvent négligé et trivial. Bien qu'il perde moins de vue que saint Justin le sujet précis qu'il traite, il se laisse cependant, lui aussi, entraîner à des digressions qui rompent la trame de son discours. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'est l'éclat, le mouvement, la verve du polémiste de race qui frappe fort sur l'adversaire. « Tatien, conclut M. Puech, ... pêche tantôt par négligence, tantôt par affectation... mais ce serait le prendre trop facilement au mot que de voir en lui un Barbare... c'est un écrivain prétentieux, mais habile. »

On sait, par Tatien lui-même, qu'il avait composé un ouvrage *Sur les animaux* ou *Sur les êtres vivants* (Περὶ ζώων, *Or.*, 15); peut-être un autre ouvrage qui traitait de la nature des démons (*Or.*, 16); qu'il avait

l'intention d'écrire *Contre ceux qui ont traité des choses de Dieu*, c'est-à-dire contre les théologiens païens (*Or.*, 40). Rhodon, son disciple, mentionne de lui un *Livre de Problèmes* (EUSÈBE, *H. E.*, v, 13, 8), probablement quelque recueil des passages obscurs de l'Écriture. Clément d'Alexandrie (*Strom.* III, 12), à son tour, parle d'un livre de Tatien *Sur la perfection d'après le Sauveur*, où était soutenue la prohibition du mariage. De tous ces ouvrages il ne reste à peu près rien. Les deux seuls écrits de Tatien que l'on puisse lire sont le *Discours aux Grecs* (Λόγος πρὸς Ἑλληνας), entièrement conservé, et le *Diatessaron* qu'on a pu reconstituer en partie.

Le *Discours* n'a pas été composé à Rome, mais plutôt à Antioche, car l'auteur y parle à des Grecs d'origine et non pas seulement de langage (*Or.*, 35). D'autre part, il a dû être écrit après la mort de saint Justin (cf. *Or.*, 18), mais avant l'éclat hérétique de l'auteur vers 172-173. C'est donc entre les années 165-173 qu'il en faut mettre la date. M. Puech adopte approximativement 171. L'opinion de Kukula, qui voit dans le *Discours* la simple reproduction d'une leçon d'ouverture de cours, n'est pas fondée; mais nous avons bien affaire à un écrit destiné à une large diffusion.

On y peut distinguer trois parties: 1° Une sorte d'introduction (1-4), où Tatien conjure les Grecs de ne pas sévir contre les Barbares (les chrétiens) qui, en somme, leur sont supérieurs; 2° du chapitre 5 au chapitre 30, un exposé des principaux enseignements chrétiens sur le Logos, la résurrection, les anges et les démons, l'âme, l'esprit, le monde, etc., comparés aux enseignements religieux et philosophiques des Grecs, surtout à leur mythologie: la supériorité des premiers est évidente; 3° enfin une discussion chro-

nologique. Non seulement la doctrine chrétienne vaut mieux que la païenne, mais elle est plus ancienne (31-41). Moïse est antérieur de 400 ans à la guerre de Troie chantée par Homère, antérieur même aux sages qui ont précédé Homère. Les chapitres 33 et 34 contiennent ce que l'on a appelé le *catalogue des statues*, c'est-à-dire l'énumération des statues grecques que Tatien avait vues à Rome, morceau intéressant pour l'histoire de l'art. L'ouvrage se termine sur une brève conclusion où l'apologiste réaffirme sa foi et sa volonté d'y persévérer (42).

L'autre ouvrage, en partie conservé, de Tatien est le *Diatessaron*¹. Le Diatessaron (τὸ διὰ τεσσάρων (εὐαγγέλιον) était un évangile unique obtenu par l'addition bout à bout de textes pris dans les quatre évangiles, et disposés de façon à donner un exposé chronologique suivi de la vie et des enseignements de Jésus-Christ. L'ouvrage, rédigé originairement en syriaque, et, par conséquent, après le retour de Tatien en Orient (vers 172), a joui jusqu'au v^e siècle de la plus grande vogue dans les églises de langue syriaque, qui l'avaient adopté pour le service liturgique. Il a été cité par Aphraate et commenté par saint Éphrem.

On n'en possède pas le texte complet ; mais on a pu, dans une certaine mesure, le reconstituer au moyen d'une traduction arménienne du commentaire de saint Éphrem que l'on vient de signaler, au moyen aussi d'une harmonie évangélique arabe et d'une harmonie évangélique latine qui en ont reproduit l'ordre et la trame.

1. TH. ZAHN, *Tatian's Diatessaron*, Erlangen, 1881. Id., *Geschichte des neutestam. Kanons*, Erlangen, 1888, I et II. P. A. CIASCA, *Tatiani Evangeliorum harmoniae arabice*, Romae, 1888. E. RANKE, *Codex Fuldensis, Nov. Testam. latine interprete Hieronymo*, Marburgi, 1868. Voir J. F. STENNING, article *Diatessaron* dans le *Dictionary of the Bible* de Hastings, Extra volume, p. 451.

§ 5. — Athénagore ¹.

ATHÉNAGORE n'est nommé ni par Eusèbe, ni par saint Jérôme, et ce que l'on sait de lui par ailleurs est fort peu de chose. Il était d'Athènes ou du moins y demeurerait et faisait profession de philosophie. D'après une notice de l'historien Philippe de Side, qui écrivait vers 430, il aurait été d'abord païen et se serait converti en étudiant les Écritures. Peut-être séjourna-t-il quelque temps à Alexandrie.

Mais les ouvrages qui nous restent de lui permettent de caractériser son esprit et sa méthode. L'auteur est vraiment un philosophe, qui s'applique avant tout à instruire et à démontrer. Justin est un apôtre, Tatien un polémiste, Athénagore est un maître dans sa chaire, qui disserte dans les règles. Autant la composition, chez les deux premiers, est lâche et négligée, autant elle est, chez Athénagore, claire et bien ordonnée. Pas un instant, et même dans ses courtes digressions, il ne perd de vue son objet. Point de rhétorique, peu d'images, partout un raisonnement vigoureux, un style fort, concis jusqu'à la sécheresse. C'est le style de la philosophie. Il est remarquable que ce chrétien bien authentique, écrivant contre des païens sur la résurrection des corps, n'a tiré, en faveur de ce dogme, aucun argument de la révélation et de l'Écriture.

Nous possédons deux ouvrages d'Athénagore : une apologie et un traité *De la résurrection des corps*.

L'apologie est intitulée Πρεσβεία περί χριστιανῶν, *Supplique pour les chrétiens*, et adressée « aux empereurs

1. Édit. spéciale d'E. SCHWARTZ, Leipzig, 1888 (T. U., IV, 2). Voir FRIEDEL, *Les apologistes chrétiens au II^e siècle*, 2^e série, 3^e édit., Paris, 1838. L. ARNOULD, *De apologia Athenagorae*, Paris, 1893. L. CHAUDOUARD, *Étude sur le Περὶ ἀναστάσεως d'Athénagore*, Lyon, 1905.

Marcus Aurelius Antoninus et Lucius Aurelius Commodus, germaniques, sarmatiques, et surtout philosophes ». Ces titres donnés à Marc Aurèle et à Commode aussi bien que la mention de la paix profonde qui se trouve au chapitre premier de l'apologie permettent d'en fixer très exactement la composition entre le mois de décembre 176 et les premiers mois de l'an 178. C'est à Athènes sans doute qu'elle fut écrite.

L'ordre des idées qu'elle développe est on ne peut plus facile à suivre.

Après avoir sollicité l'attention des princes, Athénagore énumère les trois chefs d'accusations portées contre les chrétiens, l'athéisme, l'immoralité, l'anthropophagie (1-3). Il y répond successivement. Les chrétiens ne sont pas des athées : ils adorent un Dieu unique, Père, Fils et Saint-Esprit. Il est vrai qu'ils n'offrent pas de sacrifices matériels, et qu'ils n'honorent pas les dieux du paganisme ; mais Dieu n'a pas besoin de sacrifices grossiers, et les dieux du paganisme ne sont pas des dieux : ce sont des hommes que l'on a divinisés (4-30).

Le second reproche d'immoralité n'est pas mieux fondé. Les chrétiens croient aux peines de l'enfer et condamnent jusqu'à la pensée du mal. Ce sont les païens qui commettent les horreurs qu'ils leur reprochent (31-34).

Quant aux repas de Thyeste, les chrétiens n'en sont pas coupables, eux qui haïssent l'homicide, fuient la vue des combats du cirque, réprouvent l'exposition des enfants, croient à la résurrection des corps (35-36).

Conclusion : appel à la justice et à la clémence des empereurs (37).

Le traité de la Résurrection, annoncé par Athénagore au chapitre 36 de son apologie, a dû suivre celle-ci de près, et peut avoir été écrit en 178 ou 179. Cer-

tains détails des chapitres 1, 19, 23, et l'ordre des idées plus rigoureusement suivi encore que dans l'apologie favorisent l'opinion qui y voit une leçon ou conférence de professeur donnée d'abord de vive voix, puis mise en circulation.

L'écrit se divise nettement en deux parties : réfutation des objections que l'on fait contre la possibilité de la résurrection (1-10); démonstration positive du fait de la résurrection (11-25). Dans la première partie, l'auteur établit qu'il n'y a rien dans la résurrection des corps qui soit au-dessus de la puissance de Dieu ou qui répugne à ses attributs. Dans la seconde, il s'appuie surtout sur l'unité de la personne humaine pour conclure que la vie et le bonheur immortels qui sont la fin de l'homme conviennent au corps comme à l'âme, et que le corps, qui a participé aux bonnes et aux mauvaises actions de l'âme, doit en être avec elle puni ou récompensé. Or il ne peut l'être qu'à la condition de ressusciter.

§ 6. — Théophile d'Antioche ¹.

THÉOPHILE était originaire de la Syrie voisine de la Mésopotamie. Né dans le paganisme, il se convertit par la méditation des Écritures, et succéda, vers l'an 169, à l'évêque d'Antioche Cornelius. Eusèbe met la fin de son épiscopat en 177; mais il faut très probablement abaisser cette date jusqu'en 182 ou 183, les livres à Autolycus n'ayant été achevés qu'après la mort de Marc Aurèle (17 mars 180).

Théophile avait reçu une éducation grecque : il paraît cependant avoir eu quelque connaissance de l'hébreu. Inférieur à Justin et à Athénagore en profondeur

1. Texte dans OTTO, *Corp. apolog.*, VIII. Voir FREPPEL, *Les apologistes chrétiens au II^e siècle*, 2^e série, Paris, 3^e édit., 1888.

philosophique, il leur est supérieur en culture littéraire étendue et variée. Sa manière est vive, imagée, originale ; son style est élégant et orné. Il avait beaucoup lu, mais ses lectures n'avaient étouffé en lui ni la réflexion ni les vues personnelles.

Indépendamment de l'apologie à Autolyceus dont il va être question, Théophile avait écrit un ouvrage en deux livres au moins sur les origines de l'homme d'après la Bible et la mythologie (Cf. *Ad Autolyc.*, II, 28, 30, 31 ; III, 3, 19). Eusèbe lui attribue de plus un ouvrage contre l'hérésie d'Hermogène, un ouvrage contre Marcion et quelques livres destinés à l'instruction et à l'édification des fidèles (*H. E.*, IV, 24). A son tour, saint Jérôme (*Vir. ill.*, 25) mentionne de lui un commentaire sur les Proverbes, et des commentaires sur l'Évangile. De ces travaux il ne reste plus que les fragments des commentaires cités par saint Jérôme.

Mais nous avons en entier les trois livres *A Autolyceus*. Autolyceus était un païen instruit, qui occupait, ce semble, quelque magistrature. Les trois *Discours* (λόγοι) que Théophile lui adressa ne sont pas, à proprement parler, les trois parties d'un même ouvrage : ce sont trois écrits distincts que l'on a réunis, parce que, destinés à la même personne et traitant, au fond, du même sujet, ils offrent, de fait, une suite.

Le premier (14 chapitres) répond à trois propos d'Autolyceus qui avait demandé à Théophile de lui montrer son Dieu, avait vanté les dieux du paganisme et s'était moqué du nom chrétien. Théophile traite de la nature du vrai Dieu qui est invisible aux yeux du corps, mais dont nous pouvons connaître l'existence, et que nous contemplerons en lui-même quand nous serons revêtus d'incorruptibilité. Il flétrit les dieux du paganisme et relève la dignité des chrétiens.

Le second livre (38 chapitres) reprend, pour les dé-

velopper, les idées du premier. Dans une première partie (2-8), l'auteur met à nu l'insuffisance et la puérité des enseignements païens. Dans la seconde (9-38), il oppose à ces enseignements ceux des Livres Saints sur les origines du monde, sur le culte et la morale que nous devons pratiquer.

Enfin le troisième livre (30 chapitres) veut répondre à une objection d'Autolycus : Votre religion est nouvelle et vos Écritures sont récentes. Les quinze premiers chapitres cependant réfutent encore les accusations d'immoralité et d'anthropophagie portées contre les chrétiens. Ce n'est qu'au chapitre 16 que commence la discussion chronologique, mêlée à un résumé de l'histoire juive. Théophile arrive au résultat que Moïse a dû vivre 900 ou 1.000 ans avant la guerre de Troie. Depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Marc Aurèle, il compte 5.695 ans.

L'auteur prenant la mort de Marc Aurèle comme le dernier terme de son calcul, on doit conclure que le troisième livre à Autolycus a été composé dans les premières années de Commode, vers 180-182. Les trois livres s'étant d'ailleurs suivis de près, l'ouvrage entier peut se mettre entre les années 178-182 environ.

§ 7. — L'Épître à Diognète. Hermias.

Aucun auteur ancien n'a parlé de l'*Épître à Diognète*¹. L'unique manuscrit qui la contenait — et qui a péri en 1870 — l'attribuait à saint Justin ; mais cet écrit n'est certainement pas de lui, et, en l'absence de tout autre témoignage, on ne peut faire sur son auteur que des conjectures plus ou moins vraisemblables. La

1. Texte dans OTTO, *Corp. apolog.*, III, et dans FUNK, *Patres apostolici*, I. Voir H. DOULCET, *L'apologie d'Aristide et l'Épître à Diognète*, *Revue des Quest. histor.*, XXVIII (1880), 601-612. L. RADFORD, *The epistle to Diognetus*, Londres, 1908.

forme de lettre donnée à l'opuscule peut n'être qu'un artifice de composition.

En somme toutes nos lumières sur cet ouvrage viennent de son contenu même. Il comprend dix chapitres¹. Diognète avait demandé à l'auteur pourquoi les chrétiens n'adorent pas les dieux du paganisme ou n'observent pas le culte des juifs, quelle morale ils pratiquent entre eux, et pourquoi le christianisme a paru si tard dans le monde (1). L'auteur répond successivement à ces questions. Les chrétiens n'adorent pas les dieux des païens, parce que ces dieux ne sont que du bois, de la pierre ou du métal (2) ; ils n'imitent pas non plus le culte des juifs, parce que ce culte, bien que rendu au vrai Dieu, est puéril et indigne de lui (3, 4). Suit un tableau idéal des mœurs chrétiennes. Les chrétiens sont, dans le monde, ce que l'âme est dans le corps : un principe supérieur et vivifiant (5-7). Si le christianisme a paru si tard, c'est que Dieu a voulu faire sentir aux hommes leur impuissance et leur corruption avant de leur envoyer le Rédempteur (8-9). La lettre s'achève par une exhortation à se convertir (10).

L'Épître à Diognète est certainement un des morceaux les plus achevés que nous ait légués l'ancienne littérature chrétienne. L'auteur est un apôtre sympathique, bienveillant comme l'était saint Justin ; mais il est bien meilleur écrivain que saint Justin. A la solidité du fond et à l'élévation de la pensée il joint l'art de développer ses idées d'une façon claire, harmonieuse, progressive, de mettre dans son exposé de l'élan et de la vie sans en briser la trame. C'était évidemment un esprit large et très cultivé.

Sa lettre est postérieure au 1^{er} siècle et antérieure au 1^{er} : la mention des persécutions présentes (5, 6) le

1. Les chapitres 11 et 12 n'appartiennent point à la lettre. Certains critiques y voient un fragment de quelque ouvrage de S. Hippolyte.

prouve suffisamment. Renan, Zahn, Harnack la mettraient au III^e siècle ; Kihn, Krueger, Bardenhewer au II^e, ce dernier parce que le christianisme y est présenté comme quelque chose de récent, et que la vie chrétienne y est dépeinte dans sa première ferveur.

Tout différent de l'Épître à Diognète est l'écrit d'HERMIAS le philosophe, intitulé *Moquerie des philosophes païens* (Διασυρμός τῶν ἔξω φιλοσόφων)¹. En dix chapitres, l'auteur veut montrer que les philosophes païens ne s'entendent pas ou même se contredisent entre eux dans leur enseignement sur la nature de l'âme (1-2) et sur le premier principe des choses (3-10). Il le prouve en faisant défiler devant son lecteur les principaux philosophes et leurs écoles, et en rapportant les solutions qu'ils donnent aux deux problèmes susdits.

L'écrit est superficiel et de peu de valeur : ce n'est pas une apologie, c'est un persiflage (διασυρμός), persiflage aisé et sans mérite, car les systèmes philosophiques allégués ne sont ni étudiés, ni sérieusement critiqués.

On ne sait qui était Hermias : les auteurs anciens n'en ont point parlé non plus que de son ouvrage. Plusieurs critiques (Diels, Wendland, Harnack) ne le mettent pas avant le V^e ou le VI^e siècle, à un moment où le paganisme avait perdu sa popularité ; Bardenhewer le mettrait au III^e, parce que Hermias paraît ne pas connaître le néoplatonisme.

§ 8. — Minucius Felix².

Une des meilleures apologies du II^e ou du III^e siècle,

1. Texte dans OTTO, IX. Édit. spéciale de W. F. MENZEL, Leyde, 1840. Voir DI PAULI, *Die Irrisio des Hermias*, Paderborn, 1907.

2. Nombreuses éditions : la plus complète est celle de J. P. WALTZING,

et l'un des plus anciens monuments de la littérature chrétienne latine est l'*Octavius* de MINUCIUS FELIX. Analysons d'abord cet ouvrage.

L'*Octavius* comprend quatre parties : 1^o Une introduction (1-4) met d'abord les acteurs en scène. L'auteur, qui se nomme lui-même Marcus, veut raconter comment son ami, Octavius, gagna au christianisme le païen Caecilius Natalis. Un jour que les trois personnages se promenaient ensemble près d'Ostie, au bord de la mer, la rencontre d'une statue de Sérapis, que Caecilius salua, donna l'occasion d'entamer la question religieuse. On résolut de la traiter à fond. Marcus devait être l'arbitre de la discussion entre Caecilius et Octavius. — 2^o La deuxième partie (5-13) est remplie à peu près uniquement par le discours de Caecilius. Dans ce discours on peut distinguer trois idées : a) Un développement philosophique : la vérité est inaccessible : nous ne savons rien des dieux qui, en tout cas, ne s'occupent pas de nous. Dès lors le plus sage est de suivre, en matière religieuse, les lois de son pays. b) Une attaque contre le christianisme. Les chrétiens ne suivent pas ces lois : ils forment une société secrète, immorale, criminelle, ennemie du genre humain et qui pratique un culte absurde en adorant un homme crucifié. c) Conclusion : pas d'innovation religieuse ; laisser les choses ce qu'elles sont. — 3^o Dans la troisième partie (14-38), Octavius réfute pas à pas son adversaire. Il est faux que nous ne puissions pas connaître Dieu : la raison prouve l'existence d'un Dieu unique et d'un Dieu-Providence. Le polythéisme vient d'une méprise que les démons ont favo-

Louvain, 1903, avec traduct. française et commentaire. Traduct. franç. de F. RECORD, Paris, 1911. Voir P. DE FELICE, *Étude sur l'Octavius de Min. Felix*, Blois, 1880 ; GASTON BOISSIER, *La fin du paganisme*, Paris, 1891, tome I ; P. MONCEAUX, *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, I, Paris, 1901.

risée. Ce sont eux qui répandent contre les chrétiens les calomnies que Caecilius a rapportées. Mais les chrétiens ont des mœurs pures, une foi et un culte raisonnables et, malgré les persécutions dont ils sont l'objet, ils trouvent dans le témoignage de leur conscience un bonheur qu'on ne leur peut ravir. Non : il ne faut pas laisser aller les choses : « *Cohibeatur superstitio, impietas expietur, vera religio reservetur!* » — 4° Les chapitres 39-41 contiennent la conclusion du récit : Caecilius reconnaît sa défaite et se convertit.

Les critiques sont d'accord pour voir dans l'*Octavius* le chef-d'œuvre d'un écrivain habile qui a su donner à des idées en soi peu originales la plus heureuse expression. La composition est forte, élégante, pleine de vie : il y circule un sentiment continu qui ne se traduit jamais d'une façon violente. L'auteur s'est visiblement inspiré du *De natura deorum* de Cicéron, et s'est servi également du *De divinatione* du même écrivain aussi bien que du *De providentia* et du *De superstitione* de Sénèque. Son but a été d'offrir aux païens cultivés, en une langue et suivant une forme déjà estimées d'eux, une apologie du christianisme qui pût leur plaire. De là le soin, dans son exposé de la religion chrétienne, d'écartier tout ce qui est mystère et qui semble heurter la raison, pour faire ressortir surtout les enseignements spiritualistes et l'élévation morale de la nouvelle foi.

L'auteur de l'*Octavius* se nomme lui-même, nous l'avons dit, Marcus (3, 5). Lactance et saint Jérôme donnent son nom entier, Marcus Minucius Felix. C'était un avocat célèbre, d'origine africaine probablement, qui habitait Rome et qui avait passé, assez tard, du stoïcisme au christianisme (1). Le héros du dialogue, Octavius Januarius, était également un converti : il était mort au moment où l'ouvrage fut écrit (1).

Quant à Caecilius Natalis, il habitait Rome, comme Minucius, mais était, ce semble, originaire de Cirta (Constantine) (9, 31). On a trouvé à Cirta une inscription où il est question d'un *Marcus Caecilius Quinti filius Quirina Natalis*, triumvir sous Caracalla (211-217).

L'*Octavius* a été écrit certainement après l'an 175, car Fronto, dont il y est question comme d'un mort ou au moins d'un homme très âgé (9, 31), est mort peu après cette date. Une fixation plus précise de la date de la composition dépend de l'opinion que l'on adopte sur les relations de l'*Octavius* avec l'*Apologeticum* de Tertullien. Il est certain que, de ces deux ouvrages, l'un a connu et copié l'autre. L'*Apologeticum* étant de l'an 197, s'il a copié l'*Octavius*, celui-ci se placera entre 175-197. Si l'*Octavius* au contraire a copié l'*Apologeticum*, il sera postérieur à 197 et devra se mettre à la fin du II^e ou dans la première moitié du III^e siècle. Or ce point de critique est malheureusement un de ceux qui divisent le plus les auteurs. Muralt, Ebert, Schwenke et d'autres opinent pour la priorité de l'*Octavius*; Massebieau, Harnack, Monceaux pour la priorité de l'*Apologeticum*. Il faudrait, d'après ces derniers, mettre l'*Octavius* entre 197 et 250.

CHAPITRE III

LA LITTÉRATURE HÉRÉTIQUE ET APOCRYPHE AU II^e SIÈCLE.

L'Église du deuxième siècle ne dut pas seulement revendiquer, contre les païens, son droit d'exister : elle dut encore, contre les hérétiques, défendre sa foi. A côté des apologistes, elle eut des controversistes et des docteurs. Avant de parler de leurs œuvres, il sera bon de dire un mot des principaux auteurs et écrits qu'ils eurent à combattre et à réfuter. Et nous joindrons à cette première étude un aperçu sur les apocryphes surtout du Nouveau Testament, dont un bon nombre, on le verra, sont en effet sortis de milieux hétérodoxes.

Remarquons seulement, avant de commencer, que, dans bien des cas, nous ne pourrons donner des ouvrages indiqués que le simple titre. Outre que la brièveté s'impose ici à nous, beaucoup de ces ouvrages ne sont, en fait, connus que par leur titre. La littérature hérétique du deuxième siècle a presque entièrement péri, détruite par la guerre que l'Église lui a faite, ou simplement négligée pour son manque d'intérêt. Les sectes une fois mortes, on a laissé mourir aussi leurs productions.

Trois grands mouvements hétérodoxes ont assailli l'Église ou se sont développés dans son sein au

II^e siècle : le judéo-christianisme, le gnosticisme et le montanisme. On en parlera successivement.

§ 1. — La littérature judéo-chrétienne¹.

Le judéo-christianisme, dont la forme aiguë et franchement hérétique est l'ébionisme, est né d'un attachement excessif de certains chrétiens d'origine juive aux rites et aux prescriptions du mosaïsme. Ces chrétiens regardèrent comme indispensables pour le salut des observances que l'Évangile avait abolies, et ne virent en Jésus qu'un messie humain tel que les juifs l'attendaient. Leur groupe principal se trouvait à Pella, au delà du Jourdain et dans les contrées adjacentes. Parmi les sectes qu'ils formèrent, on distingue les *ébionites ordinaires*, les *ébionites esséniens* et les *elkasaites*.

Entre les ouvrages ébionites, il faut mentionner d'abord ceux de SYMMAQUE, le traducteur de l'Ancien Testament en grec (vers 161-211), qui avait de plus composé des commentaires sur un évangile altéré de saint Matthieu²; puis des *Voyages de Pierre* (Περίοδοι Πέτρου); puis des Actes des apôtres spéciaux dont se servait la secte et où se trouvaient compris les *Degrés de Jacques* (οἱ ἀναβαθμοὶ Ἰακώβου); et enfin et surtout les romans clémentins, qui ont été conservés.

On donne à ces écrits le nom de clémentins, parce que le pape Clément de Rome y joue un rôle important et est censé les avoir composés. Ils se présentent à nous sous deux formes : les *Homélies grecques* et les *Récognitions*³.

1. Voir O. BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchlich. Literatur*, 1, 2^e édit., p. 377-384.

2. EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, VI, 17; S. JÉRÔME, *Vir. ill.*, 54.

3. Texte dans *Patrol. grecque*, tom. I et II. Voir H. WAITZ, *Die Pseudoklementinen Homilien und Rekognitionen*, Leipzig, 1904 (T. U.

Les *Homélies*, au nombre de vingt, sont précédées d'une lettre de Pierre à Jacques, d'une attestation (διαμαρτυρία) de Jacques et de ses prêtres, enfin d'une lettre de Clément à Jacques, dans laquelle il lui annonce qu'il lui envoie le résumé des prédications de Pierre. Suivent les vingt homélies. Elles sont un mélange d'histoires plus ou moins fantaisistes et de controverses théologiques. Clément y raconte sa propre conversion et ses voyages en compagnie de saint Pierre, à la poursuite de Simon le magicien. Mais il y expose surtout la prétendue doctrine de Pierre, doctrine ébionite qui fait de la révélation chrétienne une simple restauration de la révélation mosaïque, et de celle-ci une restauration de la révélation primitive.

Les *Récognitions*, que nous n'avons plus que dans une traduction latine assez infidèle de Rufin, offrent un fond analogue à celui des Homélies. Le titre de *Récognitions* vient de ce que Clément, d'après les récits fictifs qui encadrent dans les deux ouvrages les discussions doctrinales, retrouve dans ses voyages son père, sa mère et ses deux frères qu'il avait perdus¹.

D'après les travaux de Waitz et de Harnack, les Homélies et les *Récognitions* sont deux remaniements, indépendants l'un de l'autre, d'un écrit antérieur qui portait peut-être le titre de *Résumé fait par Clément des discours locaux de Pierre* (Κλήμεντος τῶν Πέτρου ἐπιδημιῶν κήρυγματῶν ἐπιτομή) ou de *Voyages de Pierre (racontés) par Clément* (Περίοδοι Πέτρου διὰ Κλήμεντος, v.

xxv, 4); A. HARNACK, *Die Chronologie der altchr. Liter.*, II, p. 518 et suiv.

1. Outre ces deux textes principaux, on a des romans clémentins : a) une compilation syriaque qui combine les deux textes; b) deux epitomes grecs qui résument les Homélies, et c) deux epitomes arabes qui résument les Homélies et les *Récognitions*.

supra). Cet écrit lui-même en aurait synthétisé deux autres plus anciens, les *Prédications de Pierre* (Κηρύγματα Πέτρου) nettement ébionites-gnostiques, et les *Actes de Pierre* (Πράξεις Πέτρου) antignostiques. Les Homélie et les Récognitions, et même l'écrit qu'elles ont directement remanié seraient l'œuvre d'auteurs orthodoxes, qui ont voulu faire avant tout de l'apologie édifiante, mais qui n'ont pas suffisamment effacé, dans leur rédaction, les traits judéo-chrétiens contenus dans les Κηρύγματα. M. Harnack met la rédaction des Homélie et des Récognitions au iv^e siècle, à Rome ou en Syrie; celle de l'écrit qu'elles ont remanié entre 225-300, à Rome; et enfin la composition des deux ouvrages primitifs vers l'an 200.

A Elkasai, le fondateur (problématique) de la secte des elkasaites, on attribuait un *Livre d'Elkasai* qu'un certain Alcibiade apporta à Rome vers 220-230 (*Philosophoumena*, ix, 13 et suiv.). Saint Épiphane mentionne encore un livre de Jexai, frère d'Elkasai, employé par la secte (*Haer.* xix, 1; lIII, 1).

§ 2. — La littérature gnostique¹

On comprend, sous le nom général de *gnostiques*, tout un ensemble de sectes dont la doctrine et les tendances étaient parfois très différentes les unes des autres, mais dont la prétention commune était de posséder une science religieuse supérieure, et d'avoir de la révélation évangélique une intelligence plus profonde que celle des simples fidèles et de l'Église officielle. Deux questions surtout ont attiré l'attention

1. Voir O. BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchl. Literatur*, 1, 2^e édit., p. 343-376. A. HARNACK, *Gesch. der altchr. Liter.*, 1, 143-205; *Die Chronologie*, I, 289-314; 533-541; II, 128-132. E. DE FAYE, *Gnostiques et gnosticisme. étude critique des documents du gnosticisme chrétien aux II^e et III^e siècles*, Paris, 1913.

de ces sectes : l'origine du mal et la manière dont s'est accomplie la rédemption. Toutes ont agité ces problèmes et ont tâché d'y répondre.

La littérature gnostique fut énorme. Comme le salut, d'après le plus grand nombre des gnostiques, devait s'opérer par la science, par la gnose, ils furent naturellement amenés à écrire, pour leurs adeptes, une bonne partie de leurs enseignements et de leurs traditions secrètes. De cette littérature toutefois il n'est resté comparativement que fort peu de chose : cinq ou six pièces entières et des fragments assez nombreux cités par les héréséologues¹. L'aperçu suivant ne mentionnera que les ouvrages principaux.

Dans cet aperçu, on suivra l'ordre communément adopté pour parler des sectes gnostiques : gnose syrienne, gnose alexandrine, marcionisme, encratisme. Ce classement est provisoire et, dans certains détails, sujet à caution ; mais il est commode et, à défaut d'autre, peut être accepté.

I. *Gnose syrienne*. — On sait que les anciens auteurs se sont accordés pour voir dans Simon le magicien le père du gnosticisme. Saint Hippolyte a signalé comme livre de la secte des simoniens une *Révélation* (Ἀπόφασις) dont il cite quelques extraits et analyse les idées (*Philosoph.*, VI, 7-20). Nous ignorons si Cérinthe, Ménandre et Saturnil avaient écrit quelque chose. Quant aux nicolaïtes, ils possédaient des *Livres de Ialdabaoth*, un livre appelé *Noria*, une *Prophétie de Barkabbas*, un *Évangile de la perfection* (ou de la *consommation*, τελειώσεως) et un *Évangile d'Ève* qui paraît avoir été une apocalypse².

II. *Gnose alexandrine*. — La gnose alexandrine est

1. On trouvera ces fragments en grande partie au tome VII de la *Patrologie grecque*, col. 1263-1322.

2. PHILASTRIUS, *Haer.*, 33 ; S. EPIPHANE, *Haer.*, XXV-XXVI.

représentée d'abord par trois grands chefs d'école, Basilide, Valentin et Carpocrate, puis par une multitude de sectes acéphales mal définies, auxquelles on a donné le nom générique d'*Ophites*.

A. — BASILIDE a enseigné à Alexandrie, entre les années 120 et 140, une doctrine qu'il aurait, d'après les basilidiens, reçue d'un certain Glaukias, interprète de saint Pierre. Il eut un fils, nommé Isidore, qui, après lui, continua son enseignement. On attribue à Basilide un *Évangile*, des *Commentaires* en 23 ou 24 livres sur cet évangile, commentaires dont il reste des citations, et enfin des *odes* mentionnées par le fragment de Muratori et Origène. De son fils ISIDORE on signale trois ouvrages : un écrit *Sur la seconde âme* (Περὶ προσφυσῶς ψυχῆς), c'est-à-dire sur l'âme passionnelle de l'homme; des *Éthiques*, et enfin des *Commentaires du prophète Parchor* qui comptaient au moins deux livres.

B. — La secte valentinienne est la plus considérable et la mieux connue des sectes gnostiques. VALENTIN lui-même était originaire d'Égypte, et prétendait avoir eu pour maître un certain Théodas, disciple personnel de saint Paul. Il prêcha d'abord sa doctrine en Égypte, puis vint à Rome sous Hygin et y resta jusque sous Anicet, c'est-à-dire de 135 environ à 160. Plusieurs fois chassé de l'Église, il se retira finalement en Chypre.

Tertullien a vanté l'esprit et l'éloquence de Valentin. Les anciens auteurs connaissent de l'hérésiarque des lettres, des homélies, des psaumes; mais il ne semble pas qu'il ait écrit l'*Évangile de la vérité* dont saint Irénée (III, 11, 9) dit que sa secte se servait.

Cette secte se répandit dans tout l'empire romain et se divisa bientôt en deux branches : la branche *occidentale* ou *italique*, qui attribuait au rédempteur un

corps psychique, et la branche *orientale* qui lui attribuait un corps pneumatique.

A la branche occidentale appartient d'abord HÉRACLÉON, le meilleur des disciples de Valentin et dont l'activité doit se placer vers 155-180. On a de lui plus de quarante fragments, parfois assez longs, d'un commentaire sur saint Jean, intitulé Ὑπομνήματα, qui n'allait peut-être pas au delà du dixième chapitre : l'exégèse en est allégorique. — De PTOLÉMÉE, un autre disciple personnel de Valentin, il reste un ouvrage entier, la *Lettre à Flora* conservée par saint Épiphane (*Haer.* xxxiii, 3-7). Flora hésitait à se donner à la gnose. Pour la convaincre, Ptolémée s'efforce d'établir que la Loi ancienne provient, en partie du moins, non du Dieu suprême, mais du démiurge. — Après ces deux grands représentants du valentinianisme occidental, il faut nommer encore FLORIN, à qui saint Irénée, dans la lettre qu'il lui adressa, reproche des écrits blasphématoires; puis un THÉOTIME, qui avait traité des figures de l'Ancien Testament; et enfin un ALEXANDRE, auteur d'un livre intitulé peut-être *Syllogismes* et qu'a signalé Tertullien (*De carne Christi*, 16, 17).

Parmi les valentiniens de l'école orientale, les principaux écrivains sont Marcus, Théodote et Bardesane. MARCUS — que d'autres auteurs rangent dans l'école occidentale — enseignait en Asie Mineure vers 180. Saint Irénée, par qui surtout on le connaît, avait probablement en mains un de ses ouvrages et aussi quelques-uns des ouvrages de sa secte qu'il dit avoir été fort nombreux. De la personne de THÉODOTE nous ne savons rien; mais Clément d'Alexandrie possédait au moins un écrit de lui, et en a donné une série d'extraits dans ses *Excerpta ex scriptis Theodoti*¹. Quant à

1. *Patr. grecque*, ix, 653-698; édit. STAHLIN, tome III, 105 et suiv.

BARDESANE, il était ordinairement rangé jusqu'ici parmi les valentiniens; et de fait Eusèbe (*H. E.*, iv, 30) assure qu'avant de venir à l'orthodoxie il avait été touché par le valentinianisme. Il est infiniment probable cependant que le qualificatif de gnostique convient moins au maître qu'aux disciples qui ont défiguré son enseignement. Bardesane lui-même était surtout un curieux de sciences exactes et d'astrologie¹. Né le 11 juillet 154 à Édesse, d'une famille noble, il fut d'abord le compagnon de jeunesse du futur toparque Abgar IX (179-214). A l'arrivée de Caracalla à Édesse en 216-217, il dut se retirer en Arménie, mais il revint dans sa ville natale pour y mourir en 222 ou 223.

Saint Éphrem attribue à Bardesane la composition de cent cinquante psaumes avec leur mélodie, ce qui ferait de Bardesane le plus ancien hymnologue syrien connu. Peut-être reste-t-il quelque chose de ces chants dans les *Actes* syriaques de saint Thomas. Divers auteurs, dont Eusèbe (*H. E.*, iv, 30), lui attribuent encore des dialogues syriaques contre les marcionites et d'autres hérétiques. Mais son livre le plus cité est le livre *Sur le destin* (Περὶ εἰμαρμένης), qui a été retrouvé en syriaque sous le titre de *Livre de la loi des pays*². Cet ouvrage en forme de dialogue est de Bardesane en ce sens qu'il y parle à peu près constamment, mais il a été écrit par un de ses disciples nommé Philippe. Bardesane, en parcourant les lois et coutumes des divers pays, y établit, contre un certain Avida, que les astres ne contraignent pas la liberté humaine.

1. Voir F. NAU, *Une biographie inédite de Bardesane l'astrologue*, Paris, 1897, et R. GRAFFIN, *Patrologia syriaca*, II, Paris, 1907, p. 490-658. *Diction. de Théologie catholique*, article BARDESANE.

2. Édit. F. NAU, dans *Patrologia syriaca*, loc. cit. Traduct. franç. dans V. LANGLOIS, *Collection des historiens de l'Arménie*, I, Paris, 1867, p. 73 et suiv.

HARMONIUS, le fils de Bardesane, écrivit beaucoup aussi en syriaque. On signale de lui des odes, et Sozomène (*H. E.*, III, 16) veut même qu'il soit le vrai auteur des cent cinquante psaumes dont il a été question ci-dessus.

C. — Carpocrate est le troisième grand chef de la gnose alexandrine. C'était un alexandrin à peu près contemporain de Valentin et de Basilide. On ne sait s'il écrivit quelque ouvrage. Mais son fils, ÉPIPHANE, mort à dix-sept ans, avait laissé un traité *Sur la justice* que Clément d'Alexandrie a cité (*Strom.*, III, 2) et où l'auteur soutenait le communisme. Saint Irénée semble mentionner en bloc des écrits carpocratens (I, 25, 4, 5).

D. — Enfin il faut rapporter à la gnose alexandrine la masse de ces sectes secondaires et dérivées, dont les adeptes ont reçu le nom générique d'*ophites*, et, les premiers, s'appelèrent eux-mêmes *gnostiques*. Le nom d'*ophites* vient du rôle donné généralement dans leurs systèmes au serpent primitif de l'Éden. Ces sectes furent très nombreuses, et on y écrivit beaucoup. Les apocryphes du Nouveau Testament notamment y foisonnèrent : nous les retrouverons plus loin. Signalons seulement, parmi leurs autres productions, *Les Grandes et Petites questions de Marie*, des hymnes et des psaumes naasséniens, une *Paraphrase de Seth*, des livres attribués aux enfants de Seth et intitulés *Étrangers* (Ἄλλογενεῖς), une *Symphonie*, une *Apocalypse d'Abraham*, une *Assomption d'Isaïe*. Le gnostique Justin des *Philosophoumena* citait entre autres un ouvrage appelé *Baruch* (*Phil.*, v, 24). MONOÏME avait laissé une *Lettre à Théophraste* (*Id.*, VIII, 15).

C'est à cette littérature ophite, suivant K. Schmidt, qu'il faut rapporter quelques œuvres gnostiques conservées entières ou en grande partie en copte, la *Pistis Sophia* et les écrits du papyrus de Bruce.

L'ouvrage en quatre livres que l'on intitule *Pistis Sophia* ¹ contient en réalité trois écrits distincts. Le premier, auquel convient proprement le titre de *Pistis Sophia*, comprend les paragraphes 1-181 (Schmidt, 1-83) et raconte la chute et la délivrance de l'éon qui porte ce nom. Le deuxième, qu'il faut probablement identifier avec les *Petites questions de Marie* (Madeleine), commence au paragraphe 181 (Schmidt, 83) et va jusqu'à la fin du livre troisième. On y traite surtout les questions du salut et du sort, après la mort, des diverses catégories d'hommes. Le troisième écrit comprend le livre quatrième. Il décrit les fautes et la méchanceté des archontes, la célébration du mystère de l'eau et finalement la punition des méchants.

Le papyrus de Bruce (v^e-vi^e siècle) ² contient deux écrits distincts. Le premier, en deux livres, doit s'identifier probablement avec les *Livres de Jeü* dont parle déjà la *Pistis Sophia*. Le premier livre expose l'émanation des éons, décrit le monde invisible et donne les mots de passe nécessaires pour s'élever jusqu'au Père. Le deuxième livre nous initie aux trois baptêmes de l'eau, du feu et de l'esprit et fournit des formules analogues à celles du premier pour vaincre les puissances ennemies. — Puis, à la suite de ce premier écrit en vient un second, mutilé au commencement, et qui semble être une description de l'origine du monde suprasensible et du cosmos visible ³.

1. Édition SCHWARTZE-PETERMANN, Berlin, 1851; traduct. française d'E. AMÉLINEAU, Paris, 1895; traduct. allemande de C. SCHMIDT, *Koptisch-gnostischen Schriften*, 1, Leipzig, 1905.

2. Édit. d'E. AMÉLINEAU (texte et trad. française), dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, etc., xxix, 1, Paris, 1891; et de C. SCHMIDT, *Gnostischen Schriften in koptischen Sprache aus dem Codex Brucianus*, Leipzig, 1892 (T. U., viii, 1-2); et dans *Koptisch-gnostischen Schriften*, 1.

3. Outre ces ouvrages, un papyrus copte de Berlin du v^e (?) siècle contient trois autres écrits gnostiques non encore édités : un *Évangile de*

Tous ces écrits coptes sont traduits du grec et datent du III^e siècle. Par rang d'ancienneté, il faut mettre d'abord le second écrit du papyrus de Bruce, puis les Livres de Jeû et le livre IV^e de la Pistis Sophia, enfin les trois premiers livres de ce dernier ouvrage.

III. *Marcionisme*. — MARCION, né à Sinope dans le Pont, vint à Rome et s'y fit recevoir dans l'Église vers l'an 135-140. Mais il ne tarda pas (avant l'an 150-155) à rompre avec l'orthodoxie et fonda une secte très forte, très répandue et qui dura longtemps. Sa mort doit se mettre au plus tard vers l'année 170.

La doctrine fondamentale de Marcion était l'opposition de la Loi, œuvre du Dieu juste, et de l'Évangile, œuvre du Dieu bon. Pour appuyer cette doctrine, il publia des *Antithèses*, collection de textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui paraissaient se contredire, et donna à ses disciples un Nouveau Testament de son cru. Ce recueil comprenait l'unique évangile de saint Luc écourté et altéré, et dix épîtres seulement de saint Paul. Tertullien lui attribue également une lettre dans laquelle il faisait l'apologie de sa désertion.

Le plus connu des disciples de Marcion est APELLE. D'abord son second à Rome, Apelle quitta son maître pour aller à Alexandrie, modifia sa doctrine et revint à Rome où il mourut peu après l'an 180. Il avait écrit des *Syllogismes*, cités par saint Ambroise (*De paradiso*, 28, d'après Origène probablement), ouvrage fort long et dont le but était de démontrer que les livres de Moïse ne contiennent que des erreurs; puis des *Révélations* (φανερώσεις), contenant les prétendues révélations d'une visionnaire de la secte, Philomène.

On sait enfin que les marcionites se servaient de

Marie que saint Irénée a connu, un *Apocryphe de Jean* et une *Sagesse de Jésus-Christ*.

psaumes spéciaux, distincts des psaumes davidiques, et d'un ouvrage destiné à remplacer les Actes des Apôtres et portant le titre obscur de *Liber propositi finis*.

IV. *Enkratisme*. — Les encratites ne paraissent pas avoir formé une secte à part : on en trouve un peu partout, caractérisés par la tendance à rejeter l'usage de la chair et le mariage. Entre ceux qui se signalèrent par leurs écrits, il faut mentionner le valentinien dissident JULIUS CASSIANUS, qui florissait vers l'an 170 à Antioche ou à Alexandrie. Clément d'Alexandrie a cité de lui deux ouvrages, des Ἐξηγητικά (*Commentaires*) comprenant plusieurs livres, et un Περὶ ἐγκρατείας ἢ περὶ εὐνουχίας (*Sur la continence*) où le mariage était condamné (*Strom.*, I, 21 ; III, 13).

§ 3. — La littérature montaniste¹.

Bien que saint Hippolyte, dans les *Philosophoumena*, VIII, 19, parle de livres infiniment nombreux composés par les fondateurs du montanisme, nous ne connaissons que fort peu d'écrits sortis de cette secte. Voici quelques indications.

Les oracles de Montan, de Maximilla, Priscilla et autres prophètes avaient certainement été recueillis (EUSÈBE, *H. E.*, v, 16, 17). On en retrouve dix-neuf — quelques-uns douteux — cités par les auteurs².

Tertullien (*Adv. Praxean*, 1) suppose que des lettres furent envoyées par les communautés montanistes à Rome pour s'en faire reconnaître. Elles devaient dater de l'origine du mouvement, vers 173-180. Dans Eusèbe, on trouve mentionnées une réplique au livre an-

1. Sur ce sujet voir les deux volumes de P. DE LABRIOLLE, *La crise montaniste*, et *Les sources de l'histoire du montanisme*, Paris et Fribourg, 1913.

2. En voir la liste et les textes traduits et expliqués dans P. DE LABRIOLLE, *La crise montaniste*, p. 34-105.

timontaniste de Miltiade (*H. E.*, v, 17, 1) et une épître dite *catholique* d'un certain THÉMISON (*ibid.*, v, 18, 5). Enfin il est probable que le PROCLUS qui, sous Zéphyrin (198-217), se posait à Rome comme tenant du montanisme, et contre qui argumentait le prêtre Caius, avait aussi composé quelque ouvrage (*ibid.*, II, 25, 6; III, 31, 4). Si nous joignons à cela les traités montanistes de Tertullien qui sont conservés, nous aurons un aperçu à peu près complet des seuls écrits de la secte que nous connaissions.

§ 4. — La littérature apocryphe.

Apocryphes chrétiens de l'Ancien Testament.

Le mot *apocryphe* (ἀπόκρυφος, *caché*) appliqué à un livre peut signifier simplement que l'auteur et la provenance de ce livre sont inconnus. Mais, dans l'usage ecclésiastique, il signifie que ce livre est écarté de l'usage officiel de l'Église, qu'il n'est pas mis entre les mains des fidèles. Il est non-canonique, et à cette absence de reconnaissance s'ajoute le plus souvent une note péjorative : le livre apocryphe est considéré comme plus ou moins légendaire et d'une doctrine suspecte.

L'objet des apocryphes bibliques est de traiter a nouveau, de compléter et d'amplifier les données historiques ou doctrinales des livres canoniques. On les divise naturellement en apocryphes de l'Ancien et apocryphes du Nouveau Testament, suivant qu'ils s'occupent des temps antérieurs ou postérieurs à la venue de Jésus-Christ.

Les premiers sont généralement l'œuvre d'écrivains juifs. Plusieurs d'entre eux cependant ont été retouchés par des plumes chrétiennes. C'est ainsi que des interpolations chrétiennes se rencontrent dans le IV^e livre

d'Esdras, le Livre d'Hénoch, l'Assomption de Moïse, les Testaments des douze patriarches, l'Apocalypse d'Élie, l'Apocalypse de Sophonie, l'Apocalypse de Baruch, les Livres d'Adam, les Oracles sibyllins, etc.¹. D'autres sont complètement l'œuvre d'écrivains chrétiens : on en a vu des exemples déjà dans la littérature gnostique. C'est à cette catégorie qu'il faut rapporter les *Odes de Salomon*.

Ces odes, récemment découvertes dans un manuscrit syriaque du XVI^e ou du XVII^e siècle, sont au nombre de quarante-deux². D'une très haute inspiration lyrique et d'une grande beauté, elles forment un continuel chant de reconnaissance de l'âme à Dieu qui l'a sauvée. Toutefois, le personnage fictif qui y parle ne reste pas toujours identique à lui-même : il représente tantôt le chrétien converti, tantôt l'élus triomphant au ciel, tantôt Jésus-Christ lui-même. Le ton est absolument personnel et intime. Rien de la hiérarchie ecclésiastique, ni du sacrifice rédempteur ni des sacrements : la terminologie se rapproche de celle de saint Jean.

Comme on devait s'y attendre, les opinions les plus diverses se sont produites sur l'origine de cette composition. La conclusion la plus probable est que ces odes sont tout entières l'œuvre d'un chrétien qui les a écrites en grec — le syriaque ne serait qu'une traduction — dans la première moitié du II^e siècle. Il n'est pas établi que l'auteur fût docète ni même gnostique, malgré quelques indices assez vagues. Les uns le font écrire en Syrie, ou en Asie Mineure dans le voisinage d'Éphèse, d'autres en Égypte.

1. Sur ces apocryphes, voir E. SCHUERER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4^e édit., tome III.

2. Texte publié par J. RENDEL HARRIS, *The odes and psalms of Solomon*, Cambridge, 1909, 1911. Voir J. LABOURT et P. BATIFFOL, *Les odes de Salomon, traduction française et introduction historique*, Paris, 1911. TONDELLI, *Le Odi di Salomone*, Rome, 1914.

§ 5. — Apocryphes du Nouveau Testament.
Les évangiles ¹.

Les apocryphes du Nouveau Testament sont naturellement l'œuvre d'auteurs chrétiens. Au point de vue de la forme, ils comprennent, comme la littérature canonique, des évangiles, des actes des apôtres, des épîtres et des apocalypses. Au point de vue de l'origine et des tendances, on y peut distinguer deux groupes très marqués. Un premier groupe, de provenance hérétique, surtout gnostique, veut inculquer une doctrine, une erreur précise : on y met dans la bouche de Jésus-Christ et des apôtres des enseignements contraires à ceux de l'Église. Un second groupe, de provenance orthodoxe, se propose principalement un but d'édification : on y donne sur Jésus-Christ, la Vierge, les apôtres, saint Joseph, etc., des détails qui manquent dans les écrits officiels.

Cependant, quelle que soit leur origine, ces apocryphes offrent deux caractères communs. D'abord l'étrangeté et l'in vraisemblance de leurs récits : ce ne sont que prodiges, miracles semés à profusion et sans motif. Les personnages s'y meuvent dans un monde irréel où tout est merveilleux. Puis, le peu de fixité de leur texte. Comme ces livres n'étaient pas consacrés par l'autorité de l'Église et couraient dans toutes les mains, chacun les modifiait et y ajoutait à son gré : les recensions du même ouvrage sont souvent fort nom-

1. Sur toute cette littérature, voir O. BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchl. Liter.*, 1, 2^e éd., p. 498-622. Sur les évangiles : J. VARIOT, *Les évangiles apocryphes, histoire littéraire*, etc., Paris, 1878. On trouvera les textes généralement dans HILGENFELD, *Novum Testamentum extra canonem receptum*, 2^e éd., Leipzig, 1884; E. PREUSCHEN, *Antilegomena*, Giessen, 1901; C. TISCHENDORF, *Evangelia apocrypha*, ed. altera, 1876. Traductions françaises dans G. BRUNET, *Les évangiles apocryphes*, Paris, 2^e éd., 1863, et dans *Textes et documents* (V. *infra*).

breuses, et on en découvre tous les jours de nouvelles¹.

C'est cette dernière circonstance qui rend si fréquemment difficile ou même impossible la détermination exacte de la provenance et de l'âge de ces écrits. Car nous n'arrivons pas toujours à distinguer la rédaction primitive de ses remaniements postérieurs, pour en fixer la date. Beaucoup de ces apocryphes, hérétiques dans le principe, furent plus tard corrigés dans un sens orthodoxe et ne nous sont parvenus que sous cette dernière forme.

Des évangiles apocryphes les uns portent un nom d'auteur, d'autres n'en portent pas. Entre ceux-ci il faut mentionner d'abord l'*Évangile selon les Hébreux* (τὸ καθ' Ἑβραίουσ ἐβ'αγγέλιον) dont parlent Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, saint Jérôme et qu'auraient connu Hégésippe et saint Ignace d'Antioche. Malheureusement ces notices manquent de netteté : elles ne permettent pas notamment de saisir le rapport de cet évangile avec l'Évangile des Ébionites cité par saint Épiphane (*Haer.*, xxx, 13-16, 22). Il paraît certain cependant que nous devons distinguer ces deux évangiles comme deux compositions distinctes. L'Évangile selon les Hébreux était en usage dans cette fraction orthodoxe des judéo-chrétiens qu'on appelle les Nazaréens. Il était écrit en araméen, avec des caractères carrés, et son récit suivait de près celui de saint Matthieu. La citation qu'en fait Clément d'Alexandrie doit en faire reporter la composition au milieu du II^e siècle au plus tard. Mais il remonte beaucoup plus haut s'il est vrai — comme saint Jérôme l'assure — qu'il a été cité par saint Ignace dans l'épître aux Smyrniotes, III, 2. Il

1. Cette remarque peut s'appliquer d'ailleurs dans une certaine mesure aux apocryphes de l'Ancien Testament.

daterait dans ce cas au moins de la fin du 1^{er} siècle : c'est l'opinion de Harnack.

L'*Évangile des Ébionites* était en usage chez les judéo-chrétiens franchement hérétiques; et les citations de saint Épiphane prouvent qu'en effet ils y avaient introduit leurs erreurs. Il était écrit en grec. Bardenhewer y voit une compilation tendancieuse faite d'après les synoptiques, et l'identifie avec l'*Évangile des douze apôtres* signalé par Origène comme hérétique (*In Lucam*, homil. 1). On peut le dater de la fin du 11^e ou du commencement du 111^e siècle.

Un *Évangile des Égyptiens* (τὸ κατ' Αἰγυπτίου εὐαγγέλιον) est cité par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, III, 9; 13) et connu d'Origène, de saint Hippolyte, de saint Épiphane, qui le présentent tous comme un ouvrage hérétique. Le mariage y était condamné; le sabellianisme et la métempsycose y étaient soutenus. Cet écrit, auquel certains critiques ont, à tort, donné beaucoup d'importance, a dû voir le jour en Égypte vers le milieu du 11^e siècle. Il faudrait remonter plus haut s'il était certain qu'il a été cité par la *Secunda Clementis*, XII, 2.

L'*Évangile de Pierre*¹, qui n'était connu jusqu'en 1886 que par le fragment d'une lettre de Sérapion d'Antioche citée par Eusèbe (*H. E.*, VI, 12, 2-6), a été depuis retrouvé en partie. Le morceau publié contient le récit de la passion et de la résurrection. Sérapion caractérisait cet évangile en disant qu'il était, dans l'ensemble, conforme à la doctrine du Sauveur, mais qu'il s'y trouvait certains traits favorables au docétisme. C'est bien l'impression que laisse la lecture de ce que nous en possédons. Son auteur a utilisé les trois synoptiques et probablement aussi saint Jean. Il a pu écrire à Antioche vers le milieu du 11^e siècle.

1. Voir J.-B. SEMERIA, *L'Évangile de Pierre*, dans *Revue biblique*, III (1894), 522-560.

M. Harnack, qui croit que cet ouvrage a été connu de saint Justin (*I Apol.*, xxxv, 6; *Dial.*, xcvi, 3), en fait remonter la composition en 110-130.

Les trois Évangiles de Mathias, de Philippe et de Thomas forment une trilogie d'origine gnostique, ces trois apôtres étant présentés, dans la *Pistis Sophia*, comme les trois témoins privilégiés choisis par Jésus-Christ ressuscité. Du premier nous ne connaissons que le titre : il faut le distinguer très probablement des *Traditions de Mathias*, prônées par les basilidiens et citées par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, II, 9; III, 4; VII, 13), et mettre sa composition en Égypte au plus tard au début du III^e siècle. Les *Traditions* remonteraient à 110-130. — De l'*Évangile de Philippe*, en usage dans la secte des « gnostiques » d'Égypte, saint Épiphane (*Haer.*, xxvi, 13) a donné une citation qui suffit à en établir le caractère hétérodoxe. Il a dû être écrit à la fin du II^e ou au commencement du III^e siècle. — Quant à l'*Évangile de Thomas*, saint Hippolyte (*Pilosoph.*, v, 7) l'a trouvé cité dans un ouvrage naassénien et en a reproduit une phrase. Mais, avant lui, saint Irénée l'avait probablement connu (*Adv. haer.*, I, 20, 1), ce qui en reporte la composition au milieu du II^e siècle environ.

Nous n'avons plus cet évangile gnostique de Thomas; mais nous avons, dans des rédactions grecque, latine, syriaque et slave, un écrit qui en est vraisemblablement dérivé et qui en représente, si l'on veut, un remaniement orthodoxe plusieurs fois retouché. Ce sont les *Récits de Thomas, philosophe israélite, sur les enfances du Seigneur* (Θωμά ἰσραηλίτου φιλοσόφου ῥητὰ εἰς τὰ παιδικὰ τοῦ Κυρίου)¹. Leur objet est de rapporter les merveilles opérées par Jésus enfant depuis l'âge de

1. Édité. G. MICHEL, dans *Textes et documents : Évangiles apocryphes*, I, Paris, 1911.

cinq ans jusqu'à douze ans. Ces merveilles ne font pas toujours honneur au caractère de l'enfant, et l'esprit gnostique de l'écrit primitif n'a pas totalement disparu de l'ouvrage, malgré les multiples transformations qu'il a subies. Dans leur texte actuel et pris dans leur ensemble, ces récits paraissent être du iv^e ou du v^e siècle.

Le plus connu et le plus populaire des évangiles apocryphes est le *Protévangile de Jacques*¹, dont il existe nombre de manuscrits grecs et de versions en diverses langues. Le titre varie suivant les manuscrits, mais dans aucun l'ouvrage ne porte celui d'*évangile*. Son objet est de raconter la naissance de Marie, son enfance, ses fiançailles avec saint Joseph, la naissance de Jésus, le massacre des Innocents et le meurtre de Zacharie dans le temple. L'auteur prétend être Jacques, évidemment Jacques le Mineur, frère du Seigneur. Telle qu'elle est, la rédaction grecque ne semble pas remonter au delà du iv^e siècle. Mais c'est d'ailleurs une œuvre composite qui a réuni, pense-t-on, trois écrits antérieurs : 1^o Un récit de la naissance, de l'enfance et des fiançailles de Marie (chap. i-xvii, 1), œuvre d'un judéo-chrétien, qui date de l'an 130-140; 2^o Un récit fait par Joseph de la naissance de Jésus-Christ et de l'adoration des Mages (chap. xvii, 2-xxi), récit auquel on a donné le nom d'*Apocryphum Josephi*, et qui peut être du ii^e siècle; 3^o Enfin un récit du massacre des Innocents et du meurtre de Zacharie que l'on a appelé *Apocryphum Zachariae* (chap. xxii-xxiv). Le fond en remonte aussi au ii^e siècle.

Le Protévangile de Jacques a comme pendant en latin l'évangile du pseudo-Matthieu, *Liber de ortu beatæ Mariæ et infantia Salvatoris*² dont le contenu est sensiblement le même que celui du Protévangile,

1. Édit. C. MICHEL, *loc. cit.*

2. Édit. C. MICHEL, *loc. cit.*

mais qui y ajoute la matière de l'Évangile de Thomas. C'est une compilation du v^e siècle. L'*Évangile arabe de l'Enfance* et les rédactions analogues en syriaque et en arménien sont encore de plus basse époque¹.

Outre ces évangiles, nous savons qu'il a existé encore un *Évangile de Barnabé*, un *Évangile de Barthélemy*, un *Évangile de Thaddée*, signalés par le décret de Gélase et un *Évangile de Judas l'Isarioth* dont se servaient les Caïnites et que saint Irénée a mentionné (I, 31, 1). On a retrouvé des fragments grecs, latins et coptes de l'*Évangile de Barthélemy*.

C'est à cette littérature des évangiles apocryphes que l'on peut rapporter les récits concernant Pilate et la descente de Jésus aux enfers, et ceux qui regardent la mort de la Sainte Vierge et de saint Joseph.

On possède, sous le titre tardif d'*Évangile de Nicodème*, un écrit dont la recension grecque — la plus ancienne — doit remonter à la première moitié du v^e siècle. Cet ouvrage comprend trois parties, qui formaient probablement dans le principe deux ou même trois écrits distincts. Une première partie (chap. 1-11) raconte le procès de Jésus devant Pilate, sa mort et son ensevelissement. Son but est de montrer que Pilate était absolument convaincu de l'innocence du Sauveur. Une seconde partie (chap. 12-16) raconte les débats qui eurent lieu dans le sanhédrin à la suite de la résurrection de Jésus. Son but est de montrer que les chefs des juifs eux-mêmes ont dû reconnaître la vérité de cette résurrection. Enfin une troisième partie (chap. 17-27), qui était sûrement d'abord un écrit indépendant, raconte la descente de Jésus-Christ aux enfers et la délivrance des justes de l'Ancienne Loi : le mouvement et l'éclat du style en sont remarquables,

1. Édit. P. PEETERS, dans *Textes et documents : Évangiles apocryphes*, II, Paris, 1914.

A la première partie on donne spécialement le titre d'*Acta Pilati*. Saint Epiphane (*Haer.*, L, 1) a vu des Actes de ce genre dont ceux que nous avons doivent dériver. Il est fort possible même que Tertullien ait connu un prétendu rapport de Pilate à Tibère, de même tendance apologétique (*Apologeticum*, 21). Le noyau des *Actes de Pilate* remonterait ainsi au II^e siècle¹.

On donne le titre de *Dormition de Marie* (*Transitus Mariæ*, Κοίμησις τῆς Μαρίας) à un récit de la mort de la Très Sainte Vierge dont les plus anciennes recensions sont la recension grecque et les deux recensions syriaques B et C. Marie meurt à Jérusalem, entourée des apôtres, et son corps est transporté au ciel. Il y a certainement dans ce récit des éléments fort anciens, mais la forme actuelle suppose le culte de la Sainte Vierge déjà fort développé dans l'Église. On ne le croit pas antérieur à la fin du IV^e ou même au V^e siècle.

Quant à l'*Histoire de Joseph le charpentier*², dont on a deux recensions coptes et une arabe, elle contient une relation faite par Jésus lui-même de la vie et surtout de la mort de saint Joseph. L'auteur paraît avoir puisé dans l'Évangile de Thomas et aussi dans des traditions locales. D'ailleurs, le but de l'ouvrage est clair d'après le chapitre 30 : c'est de fournir un sujet de lectures liturgiques pour la fête de saint Joseph, célébrée le 26 du mois d'épiphî, c'est-à-dire le 20 juillet. L'original grec d'où les recensions sont dérivées remonte tout au plus au IV^e siècle, et est même vraisemblablement plus récent.

1. L'*Anaphora Pilati*, la *Paradosis Pilati*, la *Mors Pilati*, que nous trouvons dans les recueils d'évangiles apocryphes, sont des compositions de basse époque.

2. Édité. P. PEETERS, dans *Textes et documents : Evangiles apocryphes*, I, Paris, 1911.

§ 6. — Actes apocryphes des apôtres ¹.

Plus encore peut-être que dans les évangiles apocryphes, la fantaisie s'est donné carrière dans les Actes apocryphes des apôtres. C'est que, en fait, elle était moins contrainte par le texte officiel, les *Actes* canoniques des Apôtres se taisant sur le sort des Douze en dehors de saint Pierre, de saint Paul et de saint Jacques, et ne racontant même pas les dernières années du ministère des deux premiers.

A saint Pierre il faut rapporter d'abord une *Prédication de Pierre* (Πέτρου κήρυγμα) connue de Clément d'Alexandrie, d'Héracléon le gnostique, d'Origène et d'Eusèbe, et qu'il faut identifier probablement avec la *Didascalie de Pierre* citée par saint Jean Damascène. C'était une suite de discours missionnaires de l'apôtre, reliés par un récit. Rien ne prouve que l'esprit en fût hérétique. On en met la composition dans la première moitié du II^e siècle, en Égypte ou en Grèce.

Franchement gnostiques étaient les *Actes de Pierre* (Πράξεις Πέτρου) ². Il s'en est conservé deux parties : d'abord la fin dans le Μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου, dont le *Martyrium beati Petri apostoli a Lino episcopo conscriptum* n'est qu'une traduction latine amplifiée ; puis l'épisode de la lutte de saint Pierre contre Simon le magicien dans les *Actus Petri cum Simone* du manuscrit de Verceil. C'est là que l'on trouve les détails connus de la chute de Simon, du *Quo vadis* et

1. On trouvera les textes généralement dans C. TISCHENDORF, *Acta apostolorum apocrypha*, Lipsiae, 1851 et surtout dans R. A. LIPSIUS et M. BONNET, *Acta apostolorum apocrypha*, 3 vol., Lipsiae, 1891, 1898, 1903. L'étude fondamentale est celle de R. A. LIPSIUS, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, Braunschweig, 1883-1890.

2. Voir J. FLAMION, *Les Actes apocryphes de Pierre*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, IX-XII (1908-1911).

du crucifiement de l'apôtre la tête en bas. Bien que nos textes actuels aient été corrigés, ils portent encore des traces de docétisme et d'encratisme. La composition primitive devait remonter à la seconde moitié du II^e siècle. Le pape Innocent I (*Epist. ad Exsuperium*, 13) dit que l'auteur en était le même que celui des *Acta Joannis* gnostiques, à savoir le Pseudo-Lucius (le Leucius Charinus de Photius).

De même qu'il y a eu une *Prédication de Pierre*, il y a eu une *Prédication de Paul*, signalée par le *Liber de rebaptismate* (17) contemporain de saint Cyprien. L'ouvrage semble avoir été peu orthodoxe; mais on manque sur lui de renseignements.

Tout autre a été la célébrité des *Actes de Paul* (Πράξεις Παύλου) auxquels les stichométries anciennes attribuent 3.560 ou 3.600 lignes. Ces Actes ont été récemment retrouvés, bien qu'en assez mauvais état, dans une traduction copte¹; et cette trouvaille a permis de constater que leur texte primitif comprenait et le *Martyre du saint apôtre Paul*, et la *Correspondance* (apocryphe) *de Paul et des Corinthiens*, et les *Actes de Paul et de Thècle* qui en ont été plus tard détachés pour former des écrits indépendants. Comme d'ailleurs Tertullien (*De baptismo*, 17) affirme que l'histoire de Paul et de Thècle a été composée en Asie par un prêtre enthousiaste de saint Paul, qui fut déposé pour ce fait, il s'ensuit que les *Actes de Paul* tout entiers sont de ce même auteur et ont vu le jour en Asie. Ils ont été orthodoxes dès l'origine; divers détails permettent d'en fixer la rédaction autour de l'an 170

Outre les Actes de Pierre et les Actes de Paul séparés, nous avons encore — dans des textes remaniés

1. Édit. C. SCHMIDT, *Acta Pauli aus der Heidelb. kopt. Papyrushandschr herausgeg.*, Leipzig, 1904; et L. VOUAUX, *Les Actes de Paul et ses lettres apocryphes*, Introd., textes, traduct. et comment., Paris, 1913.

— un écrit qui s'occupe à la fois des deux apôtres, *Actes des saints apôtres Pierre et Paul* (Πράξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων Πέτρου καὶ Παύλου). Ces Actes comprenaient primitivement — et toute une série de manuscrits a conservé cette disposition — un récit de la venue de saint Paul à Rome où saint Pierre se trouve déjà, puis une relation des travaux en commun des deux apôtres et de leur martyre. C'est, comme les Actes de Paul, une composition orthodoxe que l'auteur voulait peut-être substituer aux Actes gnostiques de Pierre. Bardenhewer la fait remonter à la première moitié du III^e siècle.

Des *Actes de l'apôtre André*, datant probablement de la seconde moitié du II^e siècle, ont été signalés par Eusèbe (*H. E.*, III, 25, 6) et d'autres auteurs anciens, qui s'accordent à les présenter comme un ouvrage hérétique. Quelques critiques les croient de la main du Pseudo-Lucius. Quoiqu'il en soit, on ne possède plus de ces Actes que de courtes citations. Mais il s'en est conservé en grec et en d'autres langues, dans des textes expurgés et remaniés, trois épisodes principaux faisant la matière de trois écrits détachés : les *Actes d'André et de Mathias dans la ville des anthropophages*, les *Actes des saints apôtres Pierre et André* ; et enfin le *Martyre du saint apôtre André*¹. Ce dernier écrit, qui se donne pour l'œuvre des prêtres et des diacres des Églises d'Achaïe, témoins oculaires, ne remonte pas au delà du V^e siècle.

Les mêmes auteurs qui parlent des Actes d'André parlent aussi d'*Actes de Jean*, d'origine hérétique. Innocent I les attribue au Pseudo-Lucius. Ces Actes, composés probablement, comme ceux d'André, dans

1. Voir J. FLAMION, *Les Actes apocryphes de l'apôtre André, les Actes d'André et de Mathias, de Pierre et d'André, et les textes apparentés*, Louvain, 1911.

la seconde moitié du II^e siècle, sont perdus pour la plus grande partie. Cependant il s'en est conservé par des citations ou retrouvé dans les manuscrits des fragments assez considérables qui ont permis de reconstituer à peu près l'ordre de la narration. On a pu s'aider d'ailleurs, pour ce travail, de recensions orthodoxes d'âge plus récent qui ont plus ou moins remanié et corrigé l'écrit primitif. Tels, en grec, les *Actes du saint apôtre et évangéliste Jean le Théologien*, écrits par son disciple Prochoros (première moitié du V^e siècle) et, en latin, les *Virtutes Joannis* du Pseudo-Abdias (fin du VI^e siècle) et la *Passio Joannis* du Pseudo-Méliton encore plus récente.

De tous les Actes gnostiques des apôtres, les mieux conservés sont ceux de l'apôtre Thomas. Non pas que nous ayons leur texte primitif; mais les deux recensions grecque et syriaque qui subsistent en ont assez bien gardé l'esprit et la forme ¹. On y trouve la note encratite nettement accusée. De la présence dans ces Actes de pièces de poésie dont la langue originale est le syriaque, et qui font d'ailleurs partie intégrante de l'ouvrage, la plupart des critiques ont conclu que l'ouvrage tout entier a été écrit d'abord en cette langue. Il pourrait être originaire d'Édesse et une production de l'école de Bardesane. Tout concourt à en fixer la composition au commencement du III^e siècle.

Le décret de Gélase est le plus ancien document qui fasse mention d'*Actes de Philippe* apocryphes. Nous avons ces Actes en deux formes, l'une et l'autre d'origine orthodoxe, mais de peu de valeur. On y a confondu l'apôtre avec le diacre Philippe. Les Actes grecs sont incomplets, et paraissent avoir réuni deux écrits d'abord indépendants : ils ne remontent pas plus haut

1. Grec dans LIPSIVS et BONNET ; syriaque dans W. WRIGHT, *Apocryphal Acts of the apostles*, London, 1871

que la fin du iv^e siècle. Les Actes syriaques semblent encore plus récents.

Aucun auteur n'a parlé d'*Actes de Matthieu*. Il en a cependant sûrement existé en grec dont il subsiste la fin, le récit du ministère de l'apôtre et de son martyre à Myrne. Leur auteur a connu les Actes de Mathias dont il a été question ci-dessus, si même il n'a pas confondu Mathias avec Matthieu. Sa composition est du iv^e ou du v^e siècle.

Enfin Eusèbe (*H. E.*, I, 13; II, 1, 6-8) a lu des *Actes de Thaddée*, l'un des soixante-douze disciples, qu'il a analysés en partie et dont il a donné des extraits, relatifs notamment à la fameuse correspondance de Jésus et d'Abgar, roi d'Édesse. Ces Actes, appelés *Acta Edessena*, écrits d'abord en syriaque, pouvaient remonter à la première moitié du III^e siècle. On en possède, sous le titre de *Doctrina d'Addai*, une recension syriaque plus développée que l'on peut dater de 390-430¹. La recension grecque éditée par Tischendorf est plus courte, et a substitué au disciple Addai ou Thaddée l'apôtre Thaddée ou Lebbée. Elle ne remonte pas au delà du v^e siècle.

§ 7. — Épîtres apocryphes.

Si l'on fait abstraction des épîtres que rapportent parfois les Actes apocryphes des apôtres dont elles font partie, il n'existe relativement qu'un très petit nombre d'épîtres apocryphes. C'est un genre d'écrits où l'imagination trouvait moins de matière à s'exercer, et qu'il était aussi plus difficile de faire passer pour authentiques.

Des fragments en partie encore inédits d'une *Épître*

1. Voir J. TIXERONT, *Les origines de l'Église d'Édesse et la légende d'Abgar*, Paris, 1883.

des apôtres ont été récemment découverts en copte et en latin. On y trouve un récit de la résurrection de Notre-Seigneur et de la délivrance de saint Pierre. M. Harnack en fixerait la composition entre 150-180.

On possède une *Épître de saint Paul aux Laodicéens*¹, rédigée sans doute pour répondre au passage de l'Épître aux Colossiens, iv, 16. Notre plus ancien texte actuel est en latin. C'est une composition fort médiocre de fond et de forme, qui n'a probablement rien de commun avec l'Épître aux Laodicéens dont parle le canon de Muratori. Elle n'a pas d'attestation sûre avant le v^e siècle.

Le même canon de Muratori signale une *Épître de Paul aux Alexandrins* forgée par les marcionites. Toute trace en est perdue.

En revanche, nous possédons une lettre des Corinthiens à saint Paul et une (troisième) *Épître de Paul aux Corinthiens*, qui faisaient partie primitivement des *Actes de Paul*, et ont, par conséquent, été écrites en grec. Il n'en reste plus que des traductions latines et une traduction arménienne². Les Corinthiens dénoncent à Paul des doctrines gnostiques qui tâchent de s'introduire chez eux. Paul leur répond en réaffirmant l'enseignement qu'il leur a donné. Ces lettres ont joui, dans les Églises de Syrie et d'Arménie, de la plus grande autorité. Elles datent, comme les *Actes de Paul*, des environs de l'an 170.

Quant aux quatorze lettres latines de la correspondance entre Sénèque et saint Paul (huit lettres de Sénèque, six de saint Paul) que nous avons conservées³,

1. Texte dans TH. ZAHN, *Geschichte des neutestamentl. Kanons*, II, 2, Erlangen, 1892.

2. A. CARRIÈRE et S. BERGER, *La correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens*, Paris, 1891.

3. Voir CH. AUBERTIN, *Étude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et S. Paul*, Paris, 1857; *Sénèque et S. Paul*, Paris, 1869; G. BOISSIER, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, tome II.

il est certain qu'elles sont des faux et l'œuvre d'un auteur fort médiocre. La pensée en est pauvre, le style rude et inexpérimenté. Sont-elles les mêmes que celles dont a parlé saint Jérôme dans le *De viris illustribus*, 12? La plupart des critiques l'admettent et en reportent conséquemment la composition aux années 360-380 au plus tard. D'autres pensent qu'elles sont plus récentes. Elles reposent, en tout cas, sur la croyance qu'il a existé entre saint Paul et Sénèque des relations dont rien n'établit la réalité. Sénèque a pu entendre parler des chrétiens, mais il n'a certainement rien emprunté de leur doctrine.

§ 8. — Apocalypses apocryphes.

Le canon de Muratori a signalé, et Clément d'Alexandrie a cité et même commenté une *Apocalypse de Pierre* dont on a retrouvé la moitié environ (131 lignes) dans un manuscrit d'Akhmîm¹. Ce fragment contient deux visions, une du ciel, l'autre de l'enfer. On sait que l'ouvrage avait joui, dans certaines Églises, d'un très grand crédit : il a dû être composé au plus tard au milieu du II^e siècle. Une *Apocalypse de Pierre par Clément*², beaucoup plus étendue, que l'on a en éthiopien et en arabe et qui comprend la première, ne remonte pas au delà du VII^e ou VIII^e siècle.

Le passage de saint Paul dans la deuxième épître aux Corinthiens, XII, 2 et suiv., sur son ravissement au troisième ciel et les paroles mystérieuses qu'il y a entendues, devait naturellement engager quelque auteur à écrire une relation de ces merveilles. Déjà

1. Texte dans V. GEBHARDT, *Das Evangelium und die Apokalypse des Petrus*, Leipzig, 1893. V. GRÉBAUT, *Ouv. suiv.*, tome XV, p. 198, 307, 425.

2. Édit. et traduct. S. GRÉBAUT dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 1907-1917.

saint Épiphane (*Haer.* xxxviii, 2) mentionne une *Assomption de Paul* (Ἀναβατικὸν Παύλου), du II^e ou III^e siècle, dont se servaient les gnostiques. Nous ne savons plus rien de ce livre; mais il existe, dans des recensions grecques, latines, syriaques et autres — la recension latine est la meilleure — une *Apocalypse de Paul* qui a eu auprès des lecteurs le plus grand succès¹. L'apôtre y est représenté visitant successivement le séjour des élus, puis celui des réprouvés et enfin le Paradis terrestre. L'ouvrage, qui est orthodoxe, se donne comme ayant été découvert à Tarse, dans les fondements de la maison de saint Paul, sous le règne de Théodose (379-395), et envoyé par ce prince à Jérusalem. La première trace s'en trouve dans le traité xcviij, 8 de saint Augustin sur saint Jean (vers 416). Il doit par conséquent dater de la fin du IV^e siècle et être originaire des environs de Jérusalem.

Outre l'*Apocalypse de Paul*, le décret de Gélase nomme encore une *Apocalypse de Thomas* et une *Apocalypse d'Étienne*. On ne connaît rien de cette dernière qu'il faut peut-être confondre avec un document du V^e siècle sur l'invention des reliques de saint Étienne. L'*Apocalypse de Thomas*, fort courte, a été récemment retrouvée en latin et paraît être un écrit manichéen du IV^e siècle².

Quant à l'*Apocalypse de Zacharie*, mentionnée par les catalogues d'apocryphes bibliques, on se demande, en l'absence du texte, s'il la faut rapporter à l'Ancien ou au Nouveau Testament, et si le Zacharie dont elle porte le nom est le prophète ou le père de saint Jean-Baptiste.

1. Grec dans TISCHENDORF, *Apocalypses apocryphae*, Lipsiae, 1866. Latin dans M. RH. JAMES, *Apocrypha anecdota*, Cambridge, 1893 (*Texts and Studies*, II, 3).

2. P. BIHLMAYER, *Un texte non interpolé de l'Apocalypse de Thomas*, *Revue bénédictine*, xxviii (1911), 270-282.

CHAPITRE IV

LES ADVERSAIRES DE L'HÉRÉSIE AU II^e SIÈCLE.

§ 1. — Écrivains antignostiques. Hégésippe.

Nous avons vu ci-dessus que la plupart des ouvrages gnostiques ont péri. On en peut dire autant des réfutations qui leur furent d'abord opposées. Comme c'étaient en grande partie des écrits de circonstance, l'hérésie une fois abattue, on cessa de les lire et de les copier, et beaucoup disparurent avec le péril qui les avait fait naître.

De ce nombre sont les ouvrages déjà signalés de saint Justin contre les hérésies en général et spécialement contre Marcion, et de Théophile d'Antioche contre Marcion et contre Hermogène. Ajoutons-y ceux de l'apologiste MILTIADE (TERTULLIEN, *Adv. Valentinianos*, 5), le traité d'AGRIPPA CASTOR, qui vécut sous Hadrien (117-138), contre Basilide (EUSÈBE, *H. E.*, iv, 7, 6-8) et les écrits de l'asiate RHODON, disciple de Tatien, contre Marcion, contre Apelle et peut-être contre Tatien lui-même (*ibid.*, v, 13). Eusèbe nomme encore parmi les champions de l'orthodoxie PHILIPPE, évêque de Gortyna en Crète (iv, 21 ; 23, 5 ; 25), MODESTUS (iv, 25 ; cf. 21), MUSANUS (iv, 28 ; cf. 21), à mettre tous trois sous Marc-Aurèle et Commode (161-192) ; puis (v, 27), à la fin du règne de Commode et sous

Septime Sévère, HÉRACLITE, MAXIME ¹, CANDIDUS, APION, ces deux derniers auteurs d'ouvrages sur l'hexaëmeron, SEXTUS, qui avait écrit sur la résurrection, ARABIEN ; et, ajoute Eusèbe, il en est une foule d'autres dont je ne puis dans ce livre indiquer en détail ni l'époque, ni les ouvrages ni même les noms, beaucoup de ces ouvrages étant anonymes. Il est surprenant toutefois qu'il n'ait pas mentionné un de ses prédécesseurs, ZACHÉE, évêque de Césarée, signalé par le *Praedestinatus* comme ayant écrit (vers la fin du II^e siècle) contre les valentiniens.

Mais, à côté de ces polémistes à peine connus ou dont les copistes ont négligé les œuvres, il en est quelques-uns dont le souvenir est mieux conservé ou même dont le nom est resté grand dans l'Église. Tels sont, au II^e siècle, Hégésippe et saint Irénée.

De la personne d'HÉGÉSIPPE ² on ne sait que peu de chose. C'était probablement un juif de Palestine, né autour de l'an 110 et qui se convertit au christianisme. Sous le pape Anicet (155-166), il entreprit dans la chrétienté un voyage qui le conduisit à Corinthe, puis à Rome, et pendant lequel il s'appliqua à relever l'enseignement des Églises qu'il traversait pour en vérifier l'uniformité. A Rome, il établit la liste successorale des évêques jusqu'à Anicet. C'est après être revenu dans sa patrie qu'il rédigea, sous le pontificat d'Eleuthère (174-189), le travail dont nous allons parler. La *Chronique pascale* met sa mort vers l'an 180.

L'ouvrage d'Hégésippe portait le titre de *Mémoires* (Ἰστοριήματα) et comprenait cinq livres. Il est presque entièrement perdu. On peut cependant, surtout par

1. Maxime n'est peut-être qu'un personnage fictif, provenant d'une méprise d'Eusèbe.

2. Voir H. DANNREUTHER, *Du témoignage d'Hégésippe sur l'Église chrétienne aux deux premiers siècles*, Nancy, 1878.

les indications et citations d'Eusèbe, s'en faire quelque idée. Ce n'était pas, comme l'a dit saint Jérôme, une histoire suivie de l'Église depuis la passion de Notre-Seigneur jusqu'au milieu du II^e siècle : c'était bien plutôt une démonstration contre les gnostiques, par les faits et aussi par le raisonnement, de la vérité de l'enseignement officiel. Eusèbe n'hésite pas à ranger Hégésippe entre les défenseurs de la tradition (IV, 21 ; 22, 1) et dit qu'il a « raconté en cinq livres, d'une exposition fort simple, la tradition infaillible de la prédication apostolique » (IV, 8, 2). Voilà pourquoi Hégésippe s'intéressait si fort, dans son voyage, à l'enseignement des Églises et à la succession des évêques qui en garantissait l'intégrité.

D'autre part, il ne paraît pas avoir été un homme fort instruit ni un écrivain bien habile. Il compose en grec assez gauchement et sa critique est presque nulle ; mais c'était un observateur attentif et un témoin sincère dont Eusèbe a fait grand cas.

§ 2. — Saint Irénée¹.

SAINT IRÉNÉE a dû naître vers l'an 135-140 à Smyrne ou dans les environs de cette ville. Polycarpe en était alors évêque et, de bonne heure, le jeune Irénée écouta ses instructions et recueillit ses paroles. La profonde impression qu'il en conserva prouve qu'il fut, sinon un disciple proprement dit, du moins un auditeur assidu et réfléchi du vieil évêque. Il aimait plus tard à faire appel à son autorité. Mais du reste, Polycarpe ne fut pas le seul maître qui l'instruisit.

1. Edition de D. MASSUET dans *P. G.*, VII, ou de HARVEY, Cambridge, 1857. Voir FREPPEL, *Saint Irénée*, Paris, 3^e éd., 1886. A. DUFOURCOQ, *Saint Irénée*, Paris, 1904 (coll. *Les Saints*) et Paris, 1905 (coll. de *La Pensée chrétienne*).

Outre Polycarpe, Irénée mentionne souvent des « presbytres » asiates avec qui il avait conversé et dont il rapporte les enseignements.

Nous ignorons à quelle époque et par suite de quelles circonstances Irénée quitta l'Asie et vint en Gaule. Ce que nous avons dit prouve seulement qu'à ce moment il avait atteint à peu près l'âge d'homme et que sa formation intellectuelle et religieuse était achevée. En 177 nous le trouvons à Lyon, prêtre de l'Église dont saint Pothin était évêque. Il est délégué par les martyrs lyonnais encore dans les fers pour porter à Rome, au pape Éleuthère, une lettre relative aux affaires du montanisme : une lettre spéciale le recommandait lui-même comme « un zéléteur du testament du Christ ». Peut-être Irénée dut-il à ce voyage d'échapper à la rage des persécuteurs. Quoi qu'il en soit, en 177 ou 178, il succédait à saint Pothin sur le siège de Lyon. De son activité épiscopale trois circonstances surtout sont connues : il combattit le gnosticisme ; il travailla à l'évangélisation des contrées voisines de Lyon ; il intervint, vers l'an 190-191, auprès du pape Victor dans la question de la Pâque, pour maintenir la paix entre Rome et les Églises d'Asie. Sa mort est mise communément en l'an 202-203. L'Église l'honore comme martyr. Il est bien remarquable cependant que saint Jérôme est le premier, dans son commentaire sur Isaïe écrit entre 408-410, à lui donner ce titre. On explique le silence des auteurs anciens par le peu de relief qu'aurait eu la mort violente d'Irénée, enveloppé, sous Septime Sévère, dans un massacre général des chrétiens lyonnais.

Il reste de saint Irénée deux ouvrages complets et quelques fragments d'ouvrages disparus.

Le premier ouvrage complet est le traité *Contre les hérésies* dont le vrai titre est *La fausse gnose démas-*

quée et réfutée (Ἐλεγχος καὶ ἀνατροπή τῆς ψευδονύμου γνώσεως). On a perdu la plus grande partie du texte grec original, mais il en subsiste une ancienne version latine très littérale et des morceaux de traductions arménienne et syriaque. L'*Adversus haereses* comprend cinq livres dont l'auteur a composé et envoyé au destinataire d'abord les deux premiers, puis le troisième et le quatrième et enfin le cinquième. Lorsque Irénée écrivait le troisième, Éleuthère (174-189) était pape (III, 3, 3) et l'Église était en paix : d'où l'on conclut que les trois premiers livres se placent entre les années 180-189; les deux autres peuvent être plus récents et dater, à la rigueur, du pontificat de Victor (189-198); mais ils peuvent très bien aussi avoir été composés plus tôt et avoir précédé la mort d'Éleuthère.

Irénée avait écrit son ouvrage pour répondre au désir d'un de ses amis, peut-être un évêque, qui lui avait demandé un exposé des erreurs des hérétiques qu'il connaissait mal. Dans le plan primitif de l'auteur, cet ouvrage devait être fort court, mais peu à peu, sous sa plume, la matière s'est étendue. Le livre premier démasque (ἔλεγχος), en en faisant un exposé exact, les erreurs des diverses sectes gnostiques. Du système de Ptolémée, qu'il avait d'abord principalement en vue, l'évêque de Lyon a passé aux autres formes du valentinianisme, et du valentinianisme aux autres formes de la gnose. Les livres II-V contiennent la réfutation (ἀνατροπή). Dans le deuxième, l'auteur fait appel surtout à la dialectique et aux preuves de raison : il montre l'absurdité des conceptions et l'inanité des arguments de ses adversaires. Dans le troisième — le plus important —, il s'appuie sur la tradition. La règle de la foi se trouve dans l'enseignement des apôtres inaltérablement conservé par l'Église.

Or cet enseignement de l'Église et des apôtres contredit celui des gnostiques. Au livre quatrième, la démonstration est reprise « par les paroles de Jésus-Christ » (*per Domini sermones*); mais dans ces paroles de Jésus-Christ Irénée comprend aussi les enseignements de l'Ancien Testament, puisque c'était toujours le Verbe qui s'exprimait par les écrivains sacrés. Aussi s'applique-t-il dans ce livre à mettre en lumière, contre les marcionites, l'unité d'origine des deux Testaments. Enfin le livre cinquième, sans apporter un nouveau genre de preuves, traite surtout de la question des fins dernières que l'auteur avait négligée dans les livres précédents. L'ouvrage entier se termine par quelques lignes sur l'harmonie du plan divin dans l'humanité.

Le traité *Contre les hérésies* est, au point de vue théologique, une œuvre capitale, et d'une portée qui dépasse de beaucoup la question particulière du gnosticisme. On peut dire que, par les principes qu'il y pose sur l'autorité doctrinale de l'Église et de l'Église de Rome en particulier, l'auteur réfute par anticipation toutes les hérésies. Dans l'exposé qu'il fait des systèmes gnostiques, saint Irénée se montre sincère et bien informé, encore qu'il n'ait pas toujours tenu compte de l'âge exact de ses documents. Dans la réfutation, sa dialectique est souple et nerveuse. C'était un esprit clair, précis, à qui les abstractions prétentieuses de ses adversaires n'en imposaient pas, et qui prend un malin plaisir à en mettre à nu le ridicule. Son style simple et facile ne paraît, dans la traduction latine, long et embarrassé que par suite de la fidélité excessive de cette traduction à se calquer sur la phrase originale. L'évêque de Lyon, au début de son livre (I, Préf., 3), exprime la crainte que l'habitude où il est de parler le celtique n'influe sur

sa manière d'écrire le grec. Il ne semble pas que cette crainte se soit réalisée.

Le second traité entièrement conservé de saint Irénée est la *Démonstration de la prédication apostolique* (Ἐπίδειξις τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος), retrouvée récemment dans une traduction arménienne très littérale du VII^e ou du VIII^e siècle¹. L'ouvrage, qui est postérieur à l'*Adversus haereses*, est adressé à un ami de l'auteur nommé Marcien. Il contient d'abord un exposé des principaux dogmes chrétiens, puis une démonstration, par les prophéties, de la vérité de ces dogmes. C'est une petite apologie à l'usage des fidèles; mais saint Irénée n'y sort pas d'ailleurs du cadre des idées qu'il a développées dans le traité contre les hérésies.

Parmi les écrits de l'évêque de Lyon dont on n'a que des fragments, il faut mettre d'abord une lettre à Florin *Sur la monarchie ou sur ce que Dieu n'est pas l'auteur du mal*. Ce Florin, qui avait suivi avec Irénée, en Asie, les leçons de Polycarpe, était passé à la gnose. Dans le fragment conservé, saint Irénée lui rappelle les enseignements de leur commun maître (EUSÈBE, *H. E.*, v, 20, 4-7).

L'hérésie de ce même Florin fut de plus l'occasion pour saint Irénée d'écrire un traité *De l'ogdoade*, dont Eusèbe a rapporté la clause finale (*H. E.*, v, 20, 1, 2), et peut-être une lettre au pape Victor dont il s'est conservé un fragment.

Signalons encore avec Eusèbe une lettre à Blastus *Sur le schisme* (*H. E.*, v, 20, 1; cf. v, 15); « un livre très court et tout à fait utile contre les Grecs intitulé

1. Édition K. TER-MEKERTSCHIAN et E. TER-MINASSIANTZ, *Des hl. Irenaeus Schrift « Zum Erweise der apostolischen Verkündigung » (Texte und Unters., xxxi, 1)*, Leipzig, 1907. Traduction française par J. BARTHOULOT, *Saint Irénée, Démonstration de la prédication apostolique*, avec une introduction et des notes par J. TIXERONT, Paris, 1917 (Extrait des *Recherches de Science religieuse*, 1916, n^o 5-6). *Patrol. orient.*, tom. XII.

De la science » (une apologie probablement, v, 26); un recueil de *Discours divers* (*ibid.*), et enfin, à l'occasion de la question pascale, des lettres au pape Victor et à d'autres évêques (*H. E.*, v, 23, 3; 24, 11-18). Les *Discours sur la foi à Demetrius, diacre de Vienne*, dont il reste cinq citations, sont d'authenticité douteuse. Les quatre fragments dits de Pfaff sont certainement un faux.

§ 3. — Écrivains antimontanistes et autres.

Comme le gnosticisme, le montanisme rencontra dans l'Église, et surtout dans l'épiscopat, d'ardents adversaires qui le combattirent par la parole et par la plume; mais dont les ouvrages ont disparu ou ne sont connus que par des citations. Tels, celui de l'évêque APOLLINAIRE d'Hiérapolis entre les années 170-175 (EUSÈBE, *H. E.*, v, 16, 1; 19, 1 et suiv.), et celui de l'apologiste MILTIADE, *Qu'il ne faut pas qu'un prophète parle en extase* (*ibid.*, v, 17, 1), qui ont entièrement péri. En revanche, Eusèbe a cité largement celui d'un anonyme, évêque ou prêtre dans la Phrygie orientale, non loin d'Ortrys, qui a dû voir le jour vers 192-193 (*H. E.*, v, 16-17). Ce traité, qui comprenait trois livres, était dédié à un certain Avircius Marcellus que nous retrouverons plus loin. Contre le montanisme encore écrivirent, vers 196-197, APOLLONIUS, asiaticus cité par Eusèbe (*H. E.*, v, 18) et, sous Zéphyrin (199-217), le prêtre romain CAIUS qui, pour arracher aux hérétiques un de leurs principaux arguments, niait que saint Jean fût l'auteur de l'Apocalypse et même du quatrième évangile (*H. E.*, vi, 20; cf. II, 25, 6, 7; III, 28, 1, 2; 31, 4)¹. D'autres réfutations

1. Voir sur lui P. DE LABRIOLLE, *La crise montaniste*, p. 278 et suiv.

plus ou moins directes pourraient être encore signalées, et rien n'empêche de ranger, si l'on veut, parmi les auteurs antimontanistes les quelques écrivains de la fin du II^e siècle dont il va être question, car ils se sont tous occupés de l'hérésie pour la condamner.

A Rome, c'est le pape VICTOR (189-199) dont on sait qu'il sévit contre les montanistes, les quartodécimans et les adoptianistes. Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 53) en fait, avant Tertullien et avec Apollonius, le premier écrivain ecclésiastique latin et lui attribue quelques opuscules (*ibid.*, 34). On ne sait trop quelle portée il faut donner à ces renseignements.

En Orient, trois évêques attirent notre attention.

Le premier est DENYS DE CORINTHE (vers 170), un des hommes les plus consultés de son temps. Eusèbe (IV, 23) a connu de lui huit lettres dont il indique brièvement le sujet. Les six premières sont adressées à diverses Eglises; la septième est adressée au pape Soter, et la huitième à une chrétienne nommée Chrysophora. Eusèbe a cité des passages de la lettre à Soter.

Après Denys, il faut nommer SÉRAPION d'Antioche (191-212) dont Eusèbe (VI, 12) avoue qu'il ne connaît probablement pas tous les ouvrages. Il mentionne en tout cas des écrits *A Domnus* (Domnus avait quitté la foi chrétienne pour le judaïsme); des écrits *A Pontius* et *à Caricus*, et d'autres lettres, mais plus spécialement une lettre aux chrétiens de Rossos *Sur l'évangile attribué à Pierre* : l'évêque d'Antioche en interdisait la lecture.

De ces évêques toutefois le plus célèbre et le mieux pourvu en titres littéraires est l'évêque de Sardes en Lydie, MÉLITON. On ne sait que peu de chose de sa vie. Déjà connu sous Antonin le Pieux (138-161), il était, sous Marc Aurèle (161-180), à l'apogée de sa

renommée. Sa mort doit se mettre avant l'an 190. Eusèbe a donné les titres d'une vingtaine d'ouvrages sortis de sa plume, entre lesquels on peut distinguer un ouvrage *Sur la Pâque*, en deux livres, d'autres *Sur l'Église*, *Sur le dimanche*, *Sur le baptême*, *Sur la prophétie*, *Sur l'apocalypse de Jean*, *Sur la corporéité de Dieu*, etc., et un livre intitulé *La clef*. Anastase le Sinaïte (*Hodegos*, XII, XIII) en a signalé deux autres, l'un *Sur la passion* (de Notre-Seigneur), le second *Sur l'incarnation du Christ*. De tout cela malheureusement, en dehors des citations d'Eusèbe et d'Anastase, il ne subsiste que des fragments grecs et syriaques qui ne sont pas tous d'une authenticité garantie¹. On doit d'autant plus le regretter que Méliton paraît avoir été un auteur plus représentatif de l'école asiatique à laquelle il appartenait.

Signalons enfin, en terminant ce chapitre, et pour être moins incomplet, deux documents importants :

D'abord la lettre de POLYCRATE, évêque d'Éphèse, au pape Victor (vers 190), dans laquelle il revendique le droit pour les Églises d'Asie de suivre leur tradition pour la célébration de la fête de Pâques (EUSÈBE, *H. E.*, V, 24, 1-8; III, 31, 2, 3);

Puis l'inscription d'ABERCIOUS². Cette inscription, dont M. Ramsay, en 1883, a découvert une grande partie du texte original avec le cippe funéraire qui le portait, est l'épithaphe en vingt-deux vers et composée par lui-même d'un certain Abercius, citoyen de la ville d'Hiéropolis, dans la Phrygie Salulaire. Abercius, dans un langage d'un allégorisme transparent, s'y déclare disciple du saint Pasteur, parle de ses voyages à Rome et en Syrie, et mentionne clairement le

1. Voir OTTO, *Corpus apologetarum*, IX, p. 374 et suiv., 497 et suiv.

2. Voir J. WILPERT, *Fractio panis*, Paris, 1896, p. 95 et suiv. *Dictionnaire d'apologétique*, ÉPIGRAPHIE, p. 1435 et suiv.

baptême et l'eucharistie. L'inscription, sûrement chrétienne, date de la fin du II^e siècle, et l'Abercius qui l'a composée est probablement l'Avircius Marcellus à qui l'anonyme antimontaniste dont il a été question ci-dessus avait dédié son ouvrage. M^{sr} Duchesne pense qu'il était évêque d'Hiéropolis.

CHAPITRE V

LES ÉCRIVAINS ORIENTAUX DU III^e SIÈCLE.

Jusqu'à la fin du 11^e siècle, les deux parties, orientale et occidentale, de l'Église étaient sans doute caractérisées déjà, l'une par ses tendances plus spéculatives et philosophiques, l'autre par ses goûts et son génie pratiques. Cette différence toutefois, par suite peut-être de la mêlée des auteurs (saint Justin, Tatien, Irénée sont des orientaux qui ont vécu en Occident), n'avait pas été aussi accusée de beaucoup qu'elle le devint dans la suite. Mais, au 11^e siècle, le développement que prit, sous l'impulsion de Clément et d'Origène, la spéculation théologique en Orient fut un premier pas vers une distinction plus marquée des deux Églises; puis, à la même époque, l'adoption, par l'Église d'Occident, du latin comme langue officielle en fut un second qui la rendit manifeste. Désormais nous devons, dans cet exposé, traiter à part des auteurs orientaux et des auteurs latins, puisque leurs préoccupations ne sont pas tout à fait les mêmes et que leur foi, tout en restant une, ne parle pas la même langue.

De plus et dans l'Église d'Orient même, un déplacement se produit à ce moment du centre d'influence que nous connaissions jusqu'ici. Au premier et au

deuxième siècle, les seules Églises en vue sont celles de Syrie et d'Asie Mineure, Antioche, Jérusalem, Smyrne, Éphèse, Hiérapolis, etc. L'Asie produit, au II^e siècle, les écrivains les plus nombreux et les plus réputés, Papias, Polycarpe, Apollinaire, Apollonius, Méliton, Irénée aussi. Mais, à la fin de ce même siècle, une Église apparaît soudain dans l'histoire qui conquiert immédiatement le premier rang : c'est celle d'Alexandrie. Pendant plus de cent cinquante ans elle maintiendra et défendra sa préséance. Avant de parler des écrivains de la Syrie et de l'Asie Mineure, nous devons traiter de ceux d'Alexandrie et de l'Égypte.

§ 1. — Alexandrins et Égyptiens. Clément¹.

C'est à saint Marc que serait due, suivant une tradition rapportée par Eusèbe (II, 16), la fondation de l'Église d'Alexandrie. Entre saint Marc et l'évêque Demetrius qui la gouvernait en 221, Jules Africain compte dix évêques. De cette Église sont sortis, pour établir leurs sectes dissidentes, Valentin, Carpocrate, Basilide; et cette circonstance implique qu'il y régnait déjà au milieu du II^e siècle une activité intellectuelle assez intense. Une école catéchétique s'y était fondée, dépendante dans une certaine mesure de l'autorité officielle sans être précisément son organe, où l'on ne se contentait pas d'expliquer aux catéchumènes les éléments de la foi, mais où l'on donnait aux chrétiens désireux de s'instruire un aliment théologique plus fort, et où l'on développait même devant les païens les

1. La meilleure édition de ses œuvres est celle d'O. STAHLIN, Leipzig, 1905-1909, dans la collection des *Christlichen Schriftsteller* de Berlin. Celle de POTTER (1745) est reproduite dans la *Patrologie grecque*, VIII, IX. Voir FREPPEL, *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1865. E. DE FAYE, *Clement d'Al.*, 2^e édit., Paris, 1906. J. PATRICK, *Clement of Alexandria*, Edinburgh, 1914.

raisons de croire. Cette école devait remonter assez haut dans le II^e siècle : elle ne se montre pas toutefois à nos yeux avant l'an 180, avec ses premiers maîtres connus, Pantène et Clément.

PANTÈNE, « l'abeille de Sicile », a été le maître de Clément. Devenu directeur de l'école d'Alexandrie après avoir été missionnaire, il y a expliqué « de vive voix et par des écrits les trésors des divines Écritures » (EUSÈBE, *H. E.*, v, 10). Cependant, malgré ce témoignage d'Eusèbe, il est douteux que Pantène ait en effet publié des ouvrages. Pour nous, le plus ancien écrivain orthodoxe d'Alexandrie est Clément.

CLÉMENT a dû naître vers l'an 150 à Athènes, d'une famille païenne. Les circonstances de sa conversion sont inconnues : on présume seulement que, tourmenté par le problème de Dieu, comme Justin, il fut, comme lui, attiré vers le christianisme par l'élévation et la pureté de la doctrine et de la morale évangéliques. Cette conversion était sinon achevée, du moins en bonne voie, lorsque Clément entreprit les voyages dont il parle dans ses écrits. Parti de Grèce, il visita la Grande Grèce en Italie, la Palestine et enfin l'Égypte, recherchant partout les maîtres chrétiens. La rencontre de Pantène à Alexandrie, vers l'an 180, le fixa dans cette ville. Il y fut élevé au sacerdoce. Disciple d'abord de Pantène, il devint, vers 190, son collaborateur et enseigna à ses côtés.

Cet enseignement de Clément prit fin en 202 ou 203, à l'occasion de la persécution de Septime Sévère qui ferma l'école chrétienne d'Alexandrie. Clément se retira en Cappadoce chez l'évêque Alexandre qui avait été son élève. En 211, on le voit porter aux Antiochiens, de la part de cet Alexandre, une lettre où il est question des services que lui, Clément, avait rendus en Cappadoce (EUSÈBE, *H. E.*, vi, 11, 5-6). En 215 ou

216 ce même Alexandre devenu évêque de Jérusalem, écrivant à Origène, parle de Clément comme d'un mort. Clément dut donc mourir entre 211-216. Les anciens auteurs l'ont qualifié de *saint*. Son nom cependant n'a pas été admis par Benoît XIV dans le martyrologe romain.

Clément était un esprit naturellement large et élevé, un caractère sympathique et généreux, tout pénétré du désir d'être utile à ses disciples et à ses lecteurs. Son érudition était prodigieuse : aucun auteur, pas même Origène, n'a connu ni cité autant que lui les anciens écrits païens ou chrétiens. Sans doute, toute cette érudition n'est pas de première main : elle vient, en grande partie, de florilèges et recueils d'extraits qu'il a compulsés. Elle n'en est pas moins surprenante et prouve, en tout cas, qu'il avait lu et retenu beaucoup. Que l'on joigne à cela un style coulant, agréable et imagé, et l'on aura quelque idée des qualités de Clément écrivain. Malheureusement, ces qualités sont déparées chez lui par des défauts considérables qui ont toujours rendu laborieuse l'étude de ses œuvres. Il ne sait pas analyser les sujets qu'il traite pour en présenter successivement les diverses parties. Il expose tout son sujet tout à la fois et, comme il ne l'épuise jamais, on le voit sans cesse y revenir pour suppléer à ses oublis. De là une prolixité fatigante qu'aggrave encore l'excès des digressions et des citations. C'est dans les *Stromates* surtout que se fait davantage sentir cette absence de sobriété et de plan. Quant au style, s'il est aisé et facile, il est peu soigné et présente contre la grammaire et la syntaxe de l'atticisme bien des fautes. Clément écrivait vite et se souciait peu « d'helléniser ». Il est juste toutefois de remarquer que beaucoup de ces fautes sont moins les siennes que celles de son milieu et de son temps. A la

fin du II^e siècle, le grec avait déjà beaucoup perdu de sa pureté classique.

Au point de vue théologique, une des grandes préoccupations de Clément a été de déterminer les rapports de la foi et de la raison, de dire ce qu'a fait la philosophie pour préparer le monde à la révélation chrétienne, et comment on doit s'en servir pour transformer les données de cette révélation en une théologie scientifique. La solution d'ensemble qu'il a donnée est exacte. Dans le détail, on lui a reproché quelques erreurs qui ne sont pas cependant toujours établies ; et il serait d'ailleurs surprenant qu'en un sujet si vaste et si nouveau il eût rencontré partout la juste mesure et l'expression exacte.

La presque totalité des œuvres conservées de Clément d'Alexandrie est formée par une grande composition en trois parties qui comprend le *Protreptique*, le *Pédagogue* et les *Stromates*. L'auteur en expose l'économie au *Pédagogue*, I, 1. Dans le *Protreptique*, il s'adressera au païen et le fera sortir de son erreur : il le convertira (προτρέπων) ; dans le *Pédagogue*, il lui enseignera à mener une vie honnête et chrétienne (παιδαγωγῶν) ; enfin dans un troisième ouvrage, il l'instruira des dogmes de la foi et lui exposera les vérités spéculatives (ἐπὶ πᾶσιν ἐκδιδάσκων). C'était, en somme, toute une théologie (apologie, morale, dogme) que Clément se proposait d'écrire.

Le *Protreptique* (Προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας, *Exhortation aux Grecs*), en douze chapitres, est une apologie qui se rattache aux écrits similaires du II^e siècle. L'auteur y montre, d'une part, l'inanité et la fausseté du paganisme, de l'autre, l'impuissance de la philosophie à nous donner sur Dieu et la religion un enseignement suffisant. Il en conclut qu'il faut demander aux prophètes et à Jésus-Christ la vérité totale. Le

livre, dont le fond et la forme sont achevés, a tout le mérite des belles compositions grecques.

Avec le *Pédagogue* apparaissent les défauts de Clément. L'ouvrage se divise en trois livres. Le premier commence par une polémique contre les faux gnostiques. Ceux-ci se regardaient comme des hommes d'essence supérieure, et traitaient les catholiques ordinaires d'enfants (*νήπιοι*) incapables de s'élever à la perfection. Clément combat cette prétention. Par le baptême nous sommes les enfants du Christ, notre pédagogue; mais ce baptême, qui est une illumination et qui nous rend capables de voir Dieu, contient en germe la perfection chrétienne : la vraie gnose n'est qu'un développement de la foi. Ce développement s'opère sous l'influence de l'éducation du Verbe, éducation qui a deux caractères : c'est une éducation dirigée par la bonté, et c'est une éducation aussi ancienne que le monde, car le Verbe qui s'est incarné est le même qui a créé l'homme et l'a instruit dès l'origine.

Dans les deuxième et troisième livres du *Pédagogue*, Clément en vient à la pratique. Il parcourt les diverses circonstances de la vie quotidienne, et, sous la forme d'une causerie élevée et brillante, flagelle les vices de son temps et donne des conseils de vertu, et même de politesse et d'hygiène. Aucune théorie morale proprement dite, mais une série de peintures, même de portraits, et d'exhortations au bien.

Le *Pédagogue* nous montre en Clément un moraliste assez différent du Clément spéculatif qu'on imagine d'ordinaire. Celui-ci reparaît en partie dans les *Stromates*. D'après ce qui a été dit, on s'attendrait à voir intituler ce dernier ouvrage de la trilogie *Le Maître* (*Ὁ διδάσκαλος*) et à y trouver un exposé du dogme chrétien. Au lieu de cela, on a entre mains un

recueil de mélanges dont le titre entier est *Tapis* (στρωματεῖς) *de mémoires gnostiques sur la vraie philosophie*. Est-ce bien là le livre que Clément avait annoncé? Oui probablement, mais seulement ébauché et dont il n'a guère écrit que le commencement¹. Au lieu d'y faire un exposé didactique de la doctrine chrétienne, l'auteur a préféré la présenter toute vivante en la personne du parfait gnostique, c'est-à-dire du parfait chrétien qu'il dépeint avec amour. Comme dans le *Pédagogue*, la théorie est rejetée à l'arrière-plan des faits.

On ne possède actuellement que sept stromates et peut-être des matériaux pour un huitième. Le premier démontre qu'il est permis et utile au chrétien non seulement d'écrire des ouvrages, mais d'étudier la philosophie grecque et généralement les sciences qui s'enseignaient alors. Le deuxième traite des rapports de la foi et de la gnose chrétienne; le troisième du mariage; le quatrième du martyre et de la possibilité pour tout chrétien de devenir vrai gnostique, c'est-à-dire parfait; le cinquième des symboles et de l'allégorie; le sixième revient sur les deux stromates précédents pour les compléter; le septième dépeint la vie religieuse du gnostique chrétien: c'est le plus intéressant et le mieux composé de tout l'ouvrage.

Il est certain que le *Protreptique* a été écrit avant le *Pédagogue*, et celui-ci avant les *Stromates*. On regarde généralement les *Stromates* comme le dernier ouvrage de Clément, et on ne les met pas avant 202-203 ou même 208-211. Le *Protreptique* et le *Pédagogue* peuvent dater de 189-200.

Après la grande trilogie de Clément, il faut nommer

1. M. de Faye ne voit dans les *Stromates* qu'une série d'essais destinés à préparer la composition du *Maitre*, mais ne faisant point partie de l'ouvrage.

comme son plus important ouvrage les *Hypotyposes* (ὑποτυπώσεις, *Esquisses*). C'était un commentaire, en huit livres, de passages choisis de l'Ancien et du Nouveau Testament, notamment des épîtres de saint Paul, des épîtres catholiques (sauf la troisième de saint Jean) et des Actes des apôtres. L'exégèse en était surtout allégorique, et Photius, qui avait lu l'ouvrage, a porté sur sa théologie un jugement dont la sévérité semble excessive. Il s'en est conservé en grec de nombreuses citations et, en latin, les commentaires de la première épître de saint Pierre, de la première et de la deuxième épître de saint Jean et de l'épître de saint Jude, sous le titre généralement adopté d'*Adumbrationes Clementis alexandrini in epistulas canonicas*.

A côté de ce grand commentaire se place le *Quis dives salvetur* (*Quel est le riche qui est sauvé*), homélie entièrement conservée sur *Marc*, x, 17-31. Clément y observe que le détachement des richesses demandé par Notre-Seigneur n'est pas toujours le détachement effectif et extérieur, mais bien le détachement intérieur et affectif. Les richesses ne sont pas un obstacle au salut, si on en use bien : bien plus, elles peuvent devenir un moyen de salut en facilitant à leur possesseur les œuvres de miséricorde et de charité. C'est à la fin de cette homélie qu'est racontée l'histoire si connue du voleur converti par l'apôtre saint Jean, qu'Eusèbe a reproduite (*H. E.*, III, 23, 5 et suiv.). L'antiquité a beaucoup apprécié ce petit écrit, plein d'onction et de réflexions justes : mais on n'en saurait fixer la date.

Quant aux autres ouvrages contenus dans les éditions de Clément, ce sont moins des traités proprement dits de Clément que des extraits qu'il avait faits de livres étrangers ou des notes qu'il comptait utiliser pour ses travaux futurs. Le fragment édité par Potter comme huitième stromate vient d'un traité de logique, et s'oc-

cupe de la définition, du genre, des espèces, de la méthode, etc. Les *Extraits des écrits de Théodote*, au nombre de 86, sont des fragments recueillis d'ouvrages gnostiques valentiniens et surtout de Théodote. Enfin les 53 *Eclogae ex scripturis propheticiis* sont des notes sans suite sur divers sujets, et dont il est difficile de déterminer la provenance.

Au livre VI, 13, 3, 9 de son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe a énuméré quelques autres compositions de Clément : *Sur la Pâque*; *Sur le jeûne*; *Sur la détraction*; *Exhortation à la patience* ou *Aux nouveaux baptisés*; *Canon ecclésiastique* ou *Aux judaïsants*. Il reste quelques fragments de plusieurs de ces écrits.

§ 2. — Origène¹.

Le plus célèbre des élèves de Clément fut assurément Origène. ORIGÈNE (Ὠριγένης, *filz d'Horus*) est né en 185 ou 186 en Égypte ou même à Alexandrie d'une famille chrétienne. D'abord instruit par son père Léonidas, qui mourut martyr en 202 ou 203, puis disciple de Pantène et de Clément, le jeune homme montra une telle précocité de savoir et de talent qu'à dix-sept ans il donnait déjà des leçons de grammaire, et à dix-huit ans était choisi par l'évêque Demetrius pour succéder à Clément dans la direction de l'école d'Alexandrie.

Alors commence sa vie d'enseignement qui se partage nettement en deux périodes. De 204 environ à

1. Édition de ses œuvres par DE LA RUE (1733-1759) dans la *Patrologie grecque*, XI-XVII, qui y a ajouté les *Hexaples* de MONTFAUCON et divers suppléments. L'édition des *Schriftsteller* de Berlin ne compte encore que six volumes. Voir P. HUET, *Origeniana* (Rouen, 1668) dans P. G., XVII, ouvrage fondamental. E. R. REDEPENNING, *Origenes, eine Darstellung seines Lebens und seiner Lehre*, Bonn, 1841-1846. FREPPEL, *Origène*, Paris, 1834. CH. BIGG, *The christian Platonists of Alexandria*, Oxford, 1886. F. PRAT, *Origène (La Pensée chrétienne)*, Paris, 1907.

230, Origène, sauf quelques interruptions, enseigne à Alexandrie; de 232 jusqu'à sa mort, il enseigne à Césarée de Palestine.

Pendant la première période, il n'enseigne pas seulement, il étudie encore et n'hésite pas, à vingt-cinq ans, à se mettre à l'école du néoplatonicien Ammonius Saccas, pour se perfectionner dans la connaissance de la philosophie. Il médite les Écritures et apprend — très imparfaitement — l'hébreu. En 212, il fait un voyage à Rome pour en voir « la très ancienne Église ». En 215 ou 216, la persécution de Caracalla l'oblige à se réfugier en Palestine, où les deux évêques de Césarée et de Jérusalem, Théoctiste et Alexandre, le prient d'expliquer, lui simple laïque, l'Écriture dans l'Église. Un ordre de Demetrius le rappelle en 218 ou 219 à Alexandrie pour y reprendre son enseignement. C'en est la période la plus brillante. Abondamment pourvu par un de ses disciples, le riche Ambroise, de secrétaires et de copistes, Origène, dans la force de l'âge, multiplie ses compositions et ses travaux.

Un fâcheux incident vint les interrompre. A l'occasion d'un voyage en Achaïe en 230, Origène passa de nouveau par Césarée. Ses deux protecteurs, Théoctiste et Alexandre, en profitèrent pour l'ordonner prêtre, sans avoir consulté préalablement l'évêque d'Alexandrie, Demetrius. C'était une violation des canons. Demetrius protesta et, d'autres causes peut-être agissant, Origène fut, en 231-232, destitué de sa charge à l'école d'Alexandrie et déposé du sacerdoce. Ces mesures furent notifiées aux Églises par des lettres spéciales.

Le séjour en Égypte n'était plus possible. Origène, banni, se retira de nouveau à Césarée de Palestine et y commença la seconde période de son enseignement. Parmi ses auditeurs se trouva pour un temps celui qui devint saint Grégoire le Thaumaturge. Le maître tra-

versa, sans en être touché, la persécution de Maximin (235-237), fit, en 240, un voyage à Athènes et, en 244, un autre en Arabie pour y ramener à l'orthodoxie l'évêque Bérylle de Bostra. Saisi et jeté en prison quand éclata la persécution de Dèce (250-251), il y fut soumis à diverses tortures qui ne le firent pas périr immédiatement mais qui hâtèrent sa fin. Rendu à la liberté, Origène mourut peu après à Tyr, en Phénicie, en 254 ou 255, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'antiquité a de bonne heure surnommé Origène Adamantius (*Ἀδαμάντιος*, *l'homme d'acier*), pour marquer, suivant Eusèbe, la force de ses raisonnements, suivant saint Jérôme, l'éternelle durée de ses écrits : on pourrait ajouter, pour marquer son infatigable ardeur au travail. Esprit d'une insatiable curiosité, d'une prodigieuse étendue, plus étendu encore que profond, il a embrassé toute la science philosophique, scripturaire et théologique de son temps. Rien d'important ne lui avait échappé de l'ancienne littérature profane ou sacrée. Si l'on excepte les livres des épicuriens et des athées qu'il écartait *a priori*, il avait lu tous les autres et avait fait son profit de tous. Sa prédilection toutefois était pour l'Écriture. Indépendamment des travaux de critique qu'il avait entrepris sur son texte, et dont nous parlerons, il en avait scruté tous les récits et tous les enseignements, et c'est toujours sur son autorité qu'il aimait à appuyer sa propre doctrine. Origène est essentiellement un théologien bibliste, qui n'a formulé presque toute sa théologie qu'à l'occasion de ses commentaires sur l'Écriture. Cette théologie n'est pas irréprochable, et ses défauts ont attiré à la mémoire de l'auteur bien des contradictions et même des condamnations. Dans l'ensemble cependant, elle lui a valu le premier rang parmi les théologiens des trois premiers siècles. Et l'on souhai-

terait sans doute dans l'œuvre d'Origène plus de fermeté et de suite, mais on ne peut qu'être étonné de la richesse et de la variété des aperçus qui s'y rencontrent.

Au point de vue du style, Origène est inférieur à Clément en pureté, en délicatesse et en harmonie. Au fond, il n'a nul souci de bien écrire et ne vise qu'à être clair. Mais, de plus, il est souvent prolix et imprécis. Ces défauts s'expliquent si l'on remarque que beaucoup de ses ouvrages ne sont que des leçons ou des discours sténographiés, et que l'énorme production de sa plume ne lui laissait guère le temps de soigner sa composition.

Origène en effet a été l'auteur le plus fécond qu'ait eu l'Église et même qu'ait connu l'antiquité. Saint Épiphane parle de six mille ouvrages dont il serait l'auteur. Exagération évidente ! La liste dressée par Eusèbe, qui ne devait comprendre, il est vrai, que la collection faite par le prêtre Pamphile à Césarée, n'en comptait pas deux mille. Ce qui reste de la liste faite par saint Jérôme n'arrive pas à huit cents numéros ; mais elle est sûrement incomplète. En somme, il est certain qu'une bonne partie de l'héritage littéraire d'Origène est perdue. Deux causes ont contribué à cette perte. D'abord, l'énormité même de son œuvre, dans laquelle, faute de pouvoir tout transcrire, on a choisi seulement ce qui semblait meilleur ; ensuite les condamnations qui ont atteint la mémoire de l'auteur et ont discrédité ses livres. Plus de la moitié de ce qui a été conservé n'existe que dans des traductions latines du iv^e ou du v^e siècle, « trop libres et trop retouchées pour qu'on puisse les prendre à la lettre ¹ ».

1. La *Philocalie* est un recueil des plus beaux morceaux d'Origène composé par saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. Elle a été rééditée par A. ROBINSON, Cambridge, 1893.

Dans la revue qui va suivre on parlera successivement : I° des travaux scripturaires d'Origène ; II° de ses œuvres d'apologie et de polémique ; III° de ses œuvres théologiques ; IV° enfin de ses œuvres ascétiques et de ses lettres.

1. *Travaux scripturaires.*

En tête des travaux scripturaires d'Origène il faut mettre les *Hexaples* (ἑξαπλῶς Βιβλία, *Bible sextuple*). Les hexaples contenaient le texte de l'Ancien Testament écrit sur six colonnes parallèles. La première présentait le texte hébreu écrit en caractères hébraïques ; la deuxième le même texte hébreu écrit en caractères grecs ; la troisième portait la version d'Aquila ; la quatrième celle de Symmaque ; la cinquième celle des Septante ; la sixième celle de Théodotion. Le livre des Psaumes était même écrit sur huit colonnes (*octaples*) parce que, aux versions susdites, Origène en avait ajouté deux autres. Cette disposition permettait de comparer entre eux l'original et les versions et de saisir mieux par conséquent le vrai sens du texte. Afin de faciliter cette comparaison, l'auteur avait d'ailleurs surchargé la cinquième colonne, celle des Septante. Les mots ou passages existant dans les Septante et manquant dans l'hébreu étaient marqués d'un obèle ; ceux qui existaient en hébreu et manquaient dans les Septante avaient été empruntés à une autre version et introduits dans la colonne, mais marqués d'un astérisque. Le but d'Origène dans ce travail n'avait pas du reste été précisément un but désintéressé de critique textuelle : Origène regardait comme parfaite la traduction des Septante et lui donnait le pas même sur le texte hébreu. Mais il avait voulu fournir aux controversistes qui bataillaient contre les juifs, et à qui ceux-ci reprochaient de ne pas connaître le texte hébreu, le moyen de connaître le

sens de ce texte et de le citer. Commencés à Alexandrie, les hexaples furent achevés à Césarée vers 245.

Il est douteux que cette œuvre colossale ait jamais été copiée en entier, et qu'il ait jamais existé d'autre exemplaire complet que l'original mis sur pied par l'auteur. C'est, en tout cas, de cet original, déposé à la bibliothèque de Césarée, que saint Jérôme s'est servi pour ses travaux. Mais, si on ne recopia pas l'œuvre entière, on en copia des parties, et surtout la cinquième colonne, plus importante. Des autres colonnes il ne reste que des fragments relativement peu considérables¹.

En dehors des hexaples, les travaux d'Origène sur l'Écriture comprennent des *scolies*, des *homélies* et des *commentaires*.

Les *scolies* (σχόλια) étaient de courtes explications, souvent d'un caractère grammatical, de certains textes difficiles. Origène en avait écrit sur la Genèse, l'Exode, les Nombres, le Lévitique, Isaïe, les Psaumes et spécialement sur les quinze premiers, sur l'Ecclésiaste, saint Matthieu, saint Jean, l'Épître aux Galates et l'Apocalypse. On n'en a que des citations.

Les *homélies* sont des entretiens familiers sur l'Écriture tenus devant les fidèles. L'auteur y touche un peu à tous les genres. Tantôt, comme un professeur, il discute le texte et en fixe le sens ; tantôt il en tire des leçons, redevient prédicateur et moraliste ; tantôt il traite d'une question de dogme. On connaît l'existence d'environ cinq cents de ces homélies sur les divers livres de l'Ancien et du nouveau Testament, mais Origène, certainement, en a prononcé un bien plus grand nombre. Beaucoup (deux cents à peu près)

1. Édition de FR. FIELD, *Origenis Hexaplorum quae supersunt*, Oxonii, 1867-1875. Quelques courts fragments nouveaux ont été découverts depuis.

se sont conservées surtout par des traductions latines de Rufin et de saint Jérôme.

Dans ses homélies Origène se proposait principalement d'édifier : dans ses *commentaires* (Τόμοι), qui étaient des ouvrages écrits, il se proposait d'expliquer scientifiquement et de faire comprendre le texte sacré. Malheureusement ces explications tournent souvent à l'allégorie, et ces commentaires sont presque toujours incomplets. Origène avait commenté (avant 244) les quatre premiers chapitres de la Genèse, un certain nombre de psaumes, les Proverbes, deux fois le Cantique des cantiques (la dernière fois en 240-242), les trente premiers chapitres d'Isaïe (vers 235), les Lamentations de Jérémie (à Alexandrie), Ézéchiël (achevé vers 240), les petits prophètes sauf Abdias, l'évangile de saint Matthieu (après 244), celui de saint Luc, celui de saint Jean (à Alexandrie et à Césarée, commentaire terminé après 238), les épîtres de saint Paul sauf les deux aux Corinthiens et les deux à Timothée (après 244). Mais il ne paraît pas avoir commenté les épîtres dites catholiques. Aucun de ces commentaires ne nous est parvenu complet. Il en reste seulement des citations ou même de notables parties soit en grec, soit dans des traductions latines. Entre tous ces commentaires, saint Jérôme estimait particulièrement le second sur le Cantique, qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de l'auteur.

Ce qui a causé en grande partie la perte des commentaires d'Origène est sa négligence à expliquer le sens littéral du texte et son abus de l'exégèse allégorique. Convaincu que le sens moral ou spirituel est le principal, et que le sens littéral ou historique importe relativement peu ou même ne saurait parfois être accepté, il n'accorde à celui-ci qu'une demi-attention et développe le premier à outrance. Or si, parmi ces

développements, il s'en trouve de justes et de raisonnables, il en est aussi qui sont exagérés et arbitraires. L'école d'Antioche est venue qui a montré le péril de ce subjectivisme exégétique, et en a détourné le goût des lecteurs.

II. *Apologie et polemique.*

L'ouvrage principal d'Origène apologiste est le traité *Contre Celse*, en huit livres. Celse était un lettré platonicien, fermement attaché à la religion nationale, qui écrivit, vers 177-178, un livre d'attaques contre le christianisme intitulé Ἀληθῆς λόγος, *Discours véritable*, ou plutôt *Démonstration de la vérité*. Dans cet écrit, dont nous possédons, grâce à Origène, environ les neuf dixièmes en substance et les sept dixièmes mot à mot, l'auteur fait preuve d'une connaissance du christianisme à peu près unique parmi les païens de son temps. Bien qu'il n'en ait saisi ni l'originalité ni la profondeur, Celse a vraiment étudié la religion qu'il attaque. Il a lu les Livres Saints ; il en a relevé les difficultés et les contradictions apparentes : il sait qu'il y a des sectes parmi les chrétiens et il en tire argument contre la vérité de leur croyance : à la manière de Voltaire, il est caustique et moqueur. Son ouvrage toutefois ne semble pas avoir eu grand succès au moment où il parut, et il serait probablement resté dans l'oubli si Origène, cédant aux sollicitations d'Ambroise, ne l'en avait tiré en le réfutant vers les années 244-249. Aux quatre livres du *Discours véritable* Origène en opposa huit, mais qui suivent d'ailleurs pas à pas ceux de l'adversaire. Sauf au commencement, l'apologiste a simplement cité par tranches l'ouvrage qu'il combat, en y ajoutant ses réfutations et les preuves de la vérité du christianisme. L'antiquité a beaucoup apprécié ce travail d'Origène, celui de ses écrits en effet qui met le mieux en évidence sa prodigieuse érudition.

On est aussi très frappé de la fermeté de foi qu'y montre l'auteur, et de la tranquillité sereine avec laquelle il aborde et résout les objections de Celse.

Le *Contra Celsum* est le seul ouvrage d'apologie et de polémique d'Origène qui subsiste. On a conservé seulement le souvenir d'un certain nombre de discussions qu'il soutint soit contre les juifs, soit contre certains hérétiques et dont les procès-verbaux avaient été dressés. Il se peut aussi que, en dehors des réfutations des principales hérésies qu'il a eu l'occasion de faire dans ses ouvrages, il ait dirigé contre telle ou telle de ces erreurs des traités spéciaux. Si ces traités ont existé, nous ne les avons plus.

III. Théologie.

Le plus important des écrits théologiques d'Origène est le Περὶ ἀρχῶν (*De principiis*), *Sur les principes*. Le texte grec en est perdu : il n'en reste, en dehors des citations, que deux grands morceaux comprenant le commencement du livre III et celui du livre IV dans la *Philocalie*. Mais nous avons l'ouvrage entier dans une traduction latine de Rufin, traduction peu fidèle malheureusement, où Rufin a modifié ou même supprimé certains passages peu orthodoxes, et en a introduit d'autres pris ailleurs dans l'œuvre d'Origène. Une traduction littérale par saint Jérôme n'est plus connue que par vingt-sept courts fragments.

Le *De principiis* a été écrit à Alexandrie peu avant 231, par conséquent vers 229-230. Origène en a déclaré dans sa préface l'objet et le but. Partant de la prédication apostolique et ecclésiastique comme de la source de toute la foi chrétienne, l'auteur donnera des enseignements fondamentaux (ἀρχαί) de cette foi un exposé lié et systématique, où il s'efforcera d'en synthétiser les éléments épars, d'en éclaircir les obscurités et d'en compléter les simples indications. C'est

toute l'idée d'une somme de théologie, idée qu'un homme de génie seul pouvait concevoir à cette époque.

Origène a divisé le Périarchon en quatre livres. Le premier a pour objet Dieu, son unité, sa spiritualité, le Verbe, le Saint-Esprit et les anges. Le deuxième s'occupe du monde et de sa création, de l'homme et de son origine, de la rénovation de l'homme par l'incarnation et des fins dernières. Le troisième livre expose la nature de la liberté humaine, la lutte qu'elle soutient entre le bien et le mal et le triomphe final du bien. Dans le quatrième, l'auteur traite de l'interprétation des Livres saints et propose ses théories exégétiques.

L'essai de synthèse tenté par Origène était prématuré, et l'auteur y a glissé des erreurs qui ont nui, dans la suite, à la réputation de son ouvrage. L'opinion de saint Jérôme qui y trouvait « plus de mal que de bien » est cependant fort exagérée. On est bien plus frappé par la profondeur des vues que ce livre suppose que par la témérité malheureuse de certaines des hypothèses qu'il contient.

Antérieurement peut-être au *De principiis*, Origène avait composé à Alexandrie des *Stromates*, connus seulement par quelques citations. C'était, semble-t-il, un ouvrage où il exposait, à l'aide de l'Écriture, les dogmes chrétiens en montrant, d'une part, en quoi ils diffèrent des doctrines païennes, mais, de l'autre, comment aussi ils trouvent un appui dans les écrits des philosophes.

Mentionnons enfin deux ouvrages *Sur la résurrection*, le premier, en deux livres, composé à Alexandrie, le second également en deux parties, sous forme dialoguée. Il s'en trouve quelques fragments cités par Methodius d'Olympe, Pamphile et saint Jérôme.

IV. Œuvres ascétiques et Correspondance.

Origène a laissé deux ouvrages ascétiques : *Sur la*

prière et Exhortation au martyr. Le premier se divise en deux parties : les chapitres 1-17 traitent de la prière en général, de sa nécessité et de son efficacité ; les chapitres 18-30 commentent l'oraison dominicale. Ce petit livre est un des plus estimés parmi ceux de l'auteur. Il est postérieur à 231. — L'*Exhortation au martyr*, qui date de 235, début de la persécution de Maximin, est adressée à Ambroise et à un prêtre de Césarée nommé Protoctète. Origène les encourage à confesser leur foi jusqu'à la mort, s'il le faut. C'est une composition chaude, forte, qui traduit bien ses sentiments intimes vis-à-vis du martyr.

La célébrité d'Origène lui avait valu une correspondance énorme, et l'antiquité a connu en effet plusieurs collections de lettres écrites par lui ou qui lui avaient été adressées. Eusèbe, pour son compte, en avait réuni plus de cent (*H. E.*, vi, 36, 3). Deux seulement sont conservées entières : la lettre à saint Grégoire le Thaumaturge, écrite probablement à Nicomédie entre les années 238-243, et la lettre à Jules Africain, écrite vers l'an 240. Dans la première, Origène exhorte simplement son ancien disciple à ne pas abandonner l'étude de l'Écriture, et à subordonner toujours la science humaine à la science sacrée. Dans la seconde, plus importante, il défend la canonicité de l'histoire de Suzanne, de l'épisode de Bel et du dragon et de la prière d'Azarias et des trois enfants, contenus dans le texte grec de Daniel. — Ajoutons que, dans certaines lettres mentionnées par saint Jérôme et par Rufin, Origène se plaignait qu'on eût falsifié ses écrits, et qu'on lui eût ainsi imputé des erreurs qu'il n'avait pas soutenues.

En somme, Origène, malgré les défaillances doctrinales qu'on peut lui reprocher, reste une des plus grandes figures de l'antiquité ecclésiastique. Il a aimé

ardemment la vérité chrétienne et lui a consacré tout son génie et toutes ses forces. D'autre part, il n'a jamais séparé, dans sa vie, l'ardeur de s'instruire de l'ardeur de se sanctifier lui-même et de porter les autres au bien. Sa religion et sa piété ont été à la hauteur de sa science ; et s'il n'a pas été martyr, ce n'est pas faute d'avoir confessé sa foi, c'est faute d'un bourreau pour mettre fin à ses tortures.

§3. — Denys d'Alexandrie et auteurs moins importants.

L'ordre des successeurs d'Origène dans la direction du Didascalée d'Alexandrie jusqu'au début du iv^e siècle est probablement le suivant : Héraclas, Denys, Théognoste, Pierius, Pierre.

Il ne paraît pas qu'Héraclas († vers 247-248) ait rien écrit. Son successeur DENYS, surnommé le Grand¹, a été un des personnages les plus influents vers le milieu du III^e siècle, et mérite qu'on s'y arrête un peu. Né vers l'an 190 de parents païens, il se convertit à la suite de ses lectures et de ses réflexions et suivit les leçons d'Origène. En 231-232, il prenait la conduite de l'école et, en 248-249, devenait évêque d'Alexandrie. Dès lors, sa vie ne fut plus qu'une lutte contre la persécution et des difficultés de tout genre. Deux fois arrêté sous Dèce et Valérien, exilé en Libye, puis dans la Maréotis, il revient dans son Église sous Gallien (262), mais pour la voir affligée encore par la guerre, la famine et la peste. Sa mort se place vers 265. Homme de gouvernement et noble caractère, indulgent et entièrement dévoué à son peuple, esprit cultivé d'ailleurs et d'une grande hauteur de vues, Denys

1. L'édition de P. G., x, est insuffisante. Il faut consulter celle de CH. LETT FELTOE, *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, Cambridge, 1904. Voir J. BUREL, *Denys d'Alexandrie*, Paris, 1910.

a joui, parmi ses contemporains, d'une universelle considération. L'Église d'Orient l'honore comme martyr.

Il avait beaucoup écrit, surtout sous forme de lettres ; mais ses ouvrages se sont mal conservés. Parmi ses travaux de plus longue haleine, Eusèbe mentionne (VII, 26, 2, 3) : un écrit *Sur la nature*, dont l'objet était de réfuter la théorie atomistique de la formation du monde et d'établir la foi chrétienne de la création : Eusèbe en a cité plusieurs grands morceaux (*Préparation évangélique*, XIV, 23-27). Puis un écrit (perdu) *Sur les tentations*, c'est-à-dire sur les épreuves et les persécutions extérieures. Puis un commentaire sur le commencement de l'Ecclésiaste, dont il reste des fragments. A côté de ce commentaire, il faut mettre les deux livres *Sur les promesses* dont Eusèbe (*H. E.*, VII, 24) a longuement parlé. Dans le premier livre, Denys réfutait le millénarisme ; dans le second, il donnait de l'Apocalypse une interprétation mystique et, à la fin, contestait qu'elle fût l'œuvre de saint Jean l'évangéliste. L'ouvrage peut être de 253-257. Puis, entre 257-262, se place l'affaire du sabellianisme égyptien. Denys écrit à divers évêques de la Pentapole des lettres où il laisse échapper des expressions malsonnantes sur l'unité de la Trinité et la divinité du Fils. Il est repris par Denys de Rome, et compose, pour se défendre, quatre livres de *Justification et d'Apologie* (Ἐλεγχος καὶ ἀπολογία) qui sont connus surtout par saint Athanase (*De sententia Dionysii*).

Les lettres de Denys ont été nombreuses et le montrent mêlé à tous les grands événements de l'Église de son temps. Eusèbe cite ou mentionne douze lettres relatives au novatianisme ; sept lettres concernant la querelle baptismale entre saint Cyprien et le pape Etienne ; une lettre aux évêques du concile d'Antioche

contre Paul de Samosate ; d'autres encore à diverses personnes et notamment plusieurs de ses *Lettres festales*. Une lettre à l'évêque Basilide a trouvé place dans la collection canonique de l'Église grecque et y a été divisée en quatre canons. Elle traite de la durée du jeûne du carême et de la pureté de corps nécessaire pour la communion.

Le successeur de Denys au Didascalée, THÉOGNOSTE (264-280)¹, avait écrit des *Hypotypes* ou *Essais*, connus surtout par Photius (*Codex* 106). C'était, en sept livres, un exposé systématique de toute la dogmatique chrétienne, d'une inspiration sensiblement origéniste. Photius en loue le ton noble et le style simple et pur.

PIERIUS², qui succéda à Théognoste, fut un prédicateur célèbre sous l'évêque Théonas (282-300). On connaît, par saint Jérôme, Philippe de Side et Photius (*Codex* 119), les titres et quelques morceaux de quelques-uns de ses discours. Il s'en trouve un *Sur la Mère de Dieu* (Περὶ τῆς θεοτόκου), chose assez remarquable pour l'époque. Photius estimait dans Périus l'originalité des pensées et la facilité d'improvisation.

Avec PIERRE³, qui devint évêque d'Alexandrie en 300 et mourut martyr en 311, nous trouvons le premier opposant qui se soit nettement déclaré contre Origène dans cette ville. Il reste de lui une ou deux lettres entières et quatorze canons extraits d'une lettre festale écrite en 306. Mais, de plus, il avait composé un ouvrage *Sur la divinité* (Περὶ τῆς θεότητος), cité par le

1. *Patr. grecque*, x, à quoi il faut ajouter FR. DIEKAMP, dans *Theologische Quartalschrift*, LXXXIV, 1902. Sur Théognoste et les deux auteurs suivants, voir L. B. RADFORD, *Three teachers of Alexandria, Theognostus, Pierius and Peter*, Cambridge, 1908.

2. *P. G.*, x, 241-246, et C. DE BOOR, *Neue Fragmente*, dans *Texte und Unters.*, v, 2, Leipzig, 1883.

3. *P. G.*, XVIII, et PITRA, *Analecta sacra*, iv, 189-193, 426-429.

concile d'Éphèse et, contre Origène, deux ouvrages, l'un *Sur la non-préexistence des âmes*, l'autre *Sur la résurrection*. On en a quelques fragments.

Après avoir parlé des écrivains successeurs d'Origène au Didascalée, nous en nommerons simplement ici quelques autres d'Alexandrie ou de l'Égypte qui ne remplirent pas les mêmes fonctions, et qui n'ont pas eu, comme écrivains, la même notoriété : le protecteur d'Origène, AMBROISE († 248-253), auteur de quelques lettres ; l'évêque DEMETRIUS dont on connaît aussi quelques lettres : l'alexandrin TRYPHON, qui avait écrit nombre de traités ou d'opuscules surtout d'exégèse ; un, deux ou peut-être même trois AMMONIUS auxquels on attribue une *Harmonie entre Moïse et Jésus* et une synopse évangélique ; ANATOLIUS d'Alexandrie, évêque de Laodicée vers 268, auteur d'un livre *Sur la Pâque* et d'ouvrages théologiques ; l'évêque d'Arsinoë, NÉPOS, dont Denys d'Alexandrie réfuta les vues millénaristes et le traité *Contre les allégoristes* ; PHILÉAS, évêque de Thmuis et martyr en 306, dont on a deux lettres ou fragments de lettres ; HÉSYPHIUS (fin du III^e siècle — début du IV^e), qui révisa le texte des Septante et des évangiles et que saint Jérôme a fort malmené ; et enfin HIÉRACAS (vers 300), chef d'une nombreuse communauté de moines des deux sexes à Léontopolis, et le premier auteur ecclésiastique qui ait écrit en copte. Saint Épiphane (*Haer.* LXVII), par qui uniquement nous le connaissons, mentionne de lui un ouvrage sur l'hexaemeron et de nombreux psaumes nouveaux.

§ 4. — Syriens et Palestiniens.

Jules Africain ; Pamphile ; auteurs moins importants.

Les écrivains syriens et palestiniens du III^e siècle

forment trois groupes : un premier groupe qu'on rencontre autour de Césarée et de Jérusalem et qui s'est trouvé en rapport plus ou moins intime avec Origène ; un deuxième groupe qui appartient à Antioche ; et enfin un troisième groupe d'auteurs anonymes dont on ne sait pas exactement où ils ont écrit. Le présent paragraphe s'occupera des deux premiers.

JULES AFRICAÏN¹ dut naître vers 170 au plus tard, peut-être en Libye, et en 195 fit campagne avec les troupes de Septime Sévère en Osrhoène où il se lia avec le roi d'Édesse, Abgar IX. Après de multiples voyages, il s'établit à Emmaüs Nicopolis, à six heures de Jérusalem, et y mourut entre 240-250. On ignore s'il était né chrétien : il est certain seulement qu'il resta toujours laïque et que le christianisme s'allia chez lui à la plus grossière superstition. C'était un esprit curieux qui s'intéressait à tout et prenait de toutes mains, sans y trop regarder.

Le plus important de ses ouvrages est sa *Chronographie* en cinq livres. Aucun de ces livres ne s'est conservé entier ; mais, comme l'ouvrage a été beaucoup utilisé par Eusèbe, saint Jérôme et les chroniqueurs plus récents, on en connaît assez bien le contenu. Partant de cette idée que dans la Bible se trouve l'exacte chronologie du monde, Jules Africain inscrit, en face des dates et des faits donnés par l'Écriture, les événements synchroniques de l'histoire des divers peuples connus. C'était là la seconde partie de l'ouvrage, les *canons*, qui étaient précédés naturellement d'une première partie théorique où dates et chiffres sacrés et profanes étaient discutés. La *Chro-*

1. P. G., x et xi, et indications dans A. HARNACK, *Geschichte der altchristl. Liter.*, I, 508-511. Voir H. GELZER, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, Leipzig, 1880-1898. G. SALMON, dans *D. C. B.*, art. AFRICANUS.

nographie s'arrêtait à la troisième année d'Élagabal, 5723° du monde, 221° de notre ère.

Un second ouvrage de Jules Africain est intitulé *Broderies* (Κεστοί), livre de mélanges, où sont abordés toute espèce de sujets (guerre, médecine, agriculture, magie, etc.), quelques-uns fort inattendus sous une plume chrétienne. On en possède d'assez longs extraits. L'écrit est postérieur à la *Chronographie*.

Mentionnons enfin deux lettres. Dans l'une, entièrement conservée, à Origène, l'auteur contestait la canonicité de l'histoire de Suzanne dans Daniel. Dans l'autre, adressée à un certain Aristide et dont on connaît le fond, il résolvait le problème que présente la double généalogie de Joseph dans saint Matthieu et saint Luc.

Un autre correspondant d'Origène et son ami a été cet ancien disciple de Clément, l'évêque ALEXANDRE, qui accueillit chez lui Clément fugitif et conféra le sacerdoce à Origène. Il était probablement né en Asie Mineure vers 160-170 et fut d'abord évêque en Cappadoce ou en Cilicie. Venu en pèlerinage à Jérusalem en 211, il y fut retenu de force par les chrétiens de cette ville et installé coadjuteur du vieil évêque Narcisse, à qui il succéda vers 216. Alexandre a écrit des lettres, mentionnées par Eusèbe et saint Jérôme.

Le même saint Jérôme (*Vir. ill.*, 60) parle d'une correspondance entre Origène et l'évêque de Bostra, BÉRYLLE, qu'Origène avait ramené à l'orthodoxie. Bérylle vivait sous Caracalla (211-217). Sa rétractation se place sous Gordien (238-244). Outre des lettres, il avait composé une *Philocalie* ou recueil d'extraits d'ouvrages étrangers.

Quant au prêtre PAMPHILE, le dernier des auteurs palestiniens du III^e siècle dont nous ayons à parler, il

n'a point connu personnellement Origène, mais il a été un de ses plus fervents admirateurs. Né à Beyrouth, en Phénicie, de parents riches, il étudia la théologie à Alexandrie sous Pierius, puis se fixa à Césarée de Palestine. Il y reçut le sacerdoce, ouvrit école de science sacrée et travailla surtout à enrichir la magnifique bibliothèque qu'Origène y avait fondée. La persécution de Maximin en fit un martyr en 309. Eusèbe, son collaborateur et son ami, qui avait écrit sa vie, l'a dépeint comme un prêtre parfait, orné de toutes les vertus.

En dehors de lettres que nous n'avons plus, Pamphile avait composé, étant déjà en prison, une *Apologie pour Origène* en cinq livres, auxquels Eusèbe en ajouta un sixième. Tous les reproches faits à Origène y étaient discutés. Le premier livre seul s'est conservé par une traduction latine de Rufin¹. Une autre des occupations de Pamphile était de revoir lui-même, pour en corriger les fautes, les nombreuses copies de la Bible qu'il faisait exécuter sur le texte établi par Origène. Mais il n'a pas fait, comme on l'a cru quelquefois, de nouvelle recension du texte.

Les écrivains d'Antioche de la même époque ne méritent, au point de vue littéraire, qu'une courte mention. C'est GEMINUS, prêtre sous Alexandre Sévère (222-235), dont saint Jérôme (*Vir. ill.*, 64) dit qu'il avait composé quelques écrits. C'est l'évêque d'Antioche, PAUL DE SAMOSATE (260-268), jugé par trois conciles et finalement déposé, après que le prêtre Malchion l'eut convaincu d'erreur. Paul semble avoir écrit des discours à Sabinus dont il reste cinq citations. C'est le martyr LUCIEN, mis à mort en 312, le maître d'Arius et

1. On le trouve dans *P. G.*, xvii, 521-616.

suspecté lui-même pour sa doctrine, l'inspirateur de la première école exégétique d'Antioche. Il fit du texte biblique une recension qu'on trouve en usage au iv^e siècle en Syrie, en Asie Mineure, à Constantinople et dans la Thrace. Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 77) lui attribue en outre des professions de foi (*de fide libelli*) et des lettres.

§ 5. — Écrits anonymes et disciplinaires.

L'écrit intitulé *De recta in Deum fide* (*De la foi orthodoxe en Dieu*)¹ est un dialogue que l'on possède en grec et en latin, le latin étant une traduction de Rufin, mais plus fidèle que ne sont généralement ses traductions. C'est une discussion entre l'orthodoxe Adamantius d'une part et, d'autre part, les marcionites Megethius et Marcus, le bardesanite Marinus et les valentiniens Droserius et Valens. L'orthodoxe sort vainqueur de la discussion, et le païen Eutropius, qui en était l'arbitre choisi, se convertit. L'ouvrage est d'une dialectique et d'une théologie solides, mais gauchement composé.

De bonne heure on l'attribua à Origène. A tort, puisqu'on y trouve cité Methodius d'Olympe qui écrivait cinquante ans après lui. On peut même douter qu'Origène soit désigné sous le nom d'Adamantius. En somme l'auteur reste inconnu. Seulement il paraît sûr qu'il écrivait dans la Syrie du nord, entre les années 295-305.

C'est vraisemblablement dans la Syrie du nord aussi qu'il faut mettre l'origine de la *Didascalie des Apôtres*²,

1. P. G., tome XI. Meilleure édition par W. H. VAN DE SANDE BAKHUYZEN, *Der Dialog des Adamantius*, Leipzig, 1901. Voir HORT, dans *D. C. B.*, art. ADAMANTIUS.

2. Édit. P. DE LAGARDE, *Didascalia apostolorum syriace*, Lipsiae,

le premier des écrits disciplinaires dont nous avons à parler ici. Son texte original grec est perdu, ou du moins n'existe que profondément remanié dans les six premiers livres des *Constitutions apostoliques*; mais il s'en est conservé en entier une traduction syriaque et, en partie, une traduction latine¹, cette dernière peut-être du iv^e siècle. Elles sont, l'une et l'autre, exactes et fidèles. Le texte syriaque est divisé en vingt-six ou vingt-sept chapitres dont l'objet est le suivant. Après quelques conseils concernant tous les chrétiens et spécialement les gens mariés (ch. I-III), l'auteur s'occupe de l'évêque, qui tient dans son œuvre une place capitale (ch. IV-XII). Le chapitre XIII traite de l'assistance aux offices de l'Église; les chapitres XIV et XV des veuves; le XVI^e de l'ordination des diacres et des diaconesses, les chapitres XVII-XIX parlent du soin des enfants et des orphelins; le XX^e du soin des confesseurs de la foi; le XXI^e de la résurrection des morts; le XXII^e de la Pâque et du jeûne; les chapitres XXIII et XXIV des hérésies et des schismes. Enfin les chapitres XXV-XXVII traitent des rapports de la Loi et de l'Évangile, et racontent comment les apôtres ont porté les présentes ordonnances.

La *Didascalie* semble avoir été écrite par l'évêque de quelque grosse bourgade de campagne, un municipe de la Syrie supérieure, dans la deuxième moitié du III^e siècle. Les tendances juives et le rigorisme novatien y sont vivement combattus : la hiérarchie, bien qu'il y soit une fois (ix) question de sous-diacres, y paraît encore peu développée.

1854. Traduct. française par F. NAU, *La Didascalie des douze apôtres*, 2^e édit., Paris, 1912. Madame Marg. DUNLOP GIBSON a donné une nouvelle édition syriaque et une traduction anglaise, Londres, 1903. Voir M. VIARD, *La Didascalie des apôtres*, Langres, 1906.

1. On trouvera cette traduction dans F. X. FUNK, *Didascalia et Constitutiones apostolorum*, I.

On peut rapprocher de la *Didascalie* un autre ouvrage disciplinaire beaucoup moins étendu, édité d'abord par Bickell, et qui porte le titre d'*Ordonnances transmises par Clément et Canons ecclésiastiques des saints apôtres* ¹, La seconde partie du titre toutefois semble seule authentique. Bickell nomme l'opuscule *Apostolische Kirchenordnung*, et M^{sr} Batiffol propose l'appellation de *Constitution apostolique égyptienne*, qui a l'inconvénient de trancher d'avance la question d'origine.

L'écrit comprend trente divisions. Si l'on met à part l'introduction (1-3) et la conclusion, il se partage nettement en deux parties : une partie morale (4-14) qui ne fait que reproduire, en les remaniant, les chapitres 1-IV, 8 de la *Didachè*, et une partie disciplinaire (15-29), qui contient divers règlements relatifs aux évêques, aux prêtres, aux lecteurs, aux diacres, aux veuves diaconesses, aux laïques et au ministère de charité des femmes. Chaque ordonnance morale ou disciplinaire est mise dans la bouche d'un apôtre en particulier, en sorte que le livre est l'œuvre de tout le collège apostolique.

Cet écrit est probablement le même que celui que saint Jérôme (*Vir. ill.*, 1) appelle *Liber judicii*, et Rufin (*Comment. in symbol. apostol.*, 38) *Duae viae vel judicium secundum Petrum*, parce que Pierre y dirige les décisions. M. Hauler en a retrouvé un morceau de version latine qu'il fait remonter à la seconde moitié du iv^e siècle. L'original grec doit être de la deuxième moitié du iii^e. On en avait mis d'abord l'origine en Égypte, parce que l'ouvrage est entré comme élément dans une compilation, l'*Octateuque*, qui paraissait avoir vu le jour en Égypte. Mais l'Oc-

1. Édit. F. X. FUNK, *Doctrina duodecim apostolorum, Canones apostolorum ecclesiastici*, Tubingue, 1887.

tateuque s'est retrouvé depuis dans des textes syriaques et, comme il a été composé sur le modèle des *Constitutions apostoliques*, on incline plutôt maintenant à le croire d'origine syrienne. Les *Canons ecclésiastiques des saints apôtres* seraient de même provenance.

§ 6. — Écrivains d'Asie Mineure. Saint Grégoire le Thaumaturge, Methodius.

L'Asie Mineure, qui avait fourni au II^e siècle de si nombreux et brillants écrivains, fut beaucoup moins féconde au III^e siècle. Quand nous aurons mentionné l'évêque FIRMILIEU de Césarée († en 268), dont saint Basile a signalé des écrits (perdus) et qui a laissé une lettre importante à saint Cyprien, relative à la querelle baptismale ¹, deux auteurs seulement solliciteront notre attention, saint Grégoire le Thaumaturge et saint Methodius d'Olympe.

GRÉGOIRE ², dont le nom primitif était Théodore, naquit vers 213 à Néocésarée dans le Pont, de parents riches, mais païens. Après avoir terminé ses études littéraires et juridiques, il se disposait, vers 233, à aller à Beyrouth lorsqu'une circonstance providentielle le conduisit à Césarée. Il y entendit Origène, s'attacha à lui, et suivit pendant cinq ans son enseignement. Revenu dans sa patrie en 238, il ne tarda pas à être ordonné, jeune encore, le premier évêque de Néocésarée. Dès lors sa vie devint celle d'un apôtre. Il traversa indemne la persécution de Dèce, assista, en 264, au concile d'Antioche qui jugea Paul de Samosate et

1. On n'en a qu'une traduction latine faite par saint Cyprien : entre les lettres de S. Cyprien, édit. HARTEL, lettre LXXV.

2. Oeuvres dans P. G., x. Le traité à Théopompe est dans P. DE LA GARDE, *Anecdota syriaca*, Lipsiae, 1858. Voir RYssel, *Gregorius Thaumaturgus, sein Leben und seine Schriften*, Leipzig, 1880.

mourut, d'après Suidas, sous Aurélien, entre 270-275. De bonne heure on lui attribua de nombreux miracles, preuve indiscutable de la profonde impression que la sainteté de sa vie avait faite sur son peuple.

Nous possédons de Grégoire cinq ouvrages authentiques :

1° Le *Discours de remerciement à Origène* (Εἰς Ὀριγένην προσφωνητικός). C'est un discours que Grégoire prononça en 238, à Césarée, devant Origène, avant de le quitter et pour le remercier de ses soins. Pièce académique, d'un ton sincère pourtant et d'une émotion vraie, précieuse pour les renseignements qu'elle contient sur la méthode et le programme du maître.

2° Un *Symbole* de foi qui aurait été révélé au Thaumaturge par saint Jean l'Évangéliste, et dont l'authenticité ne semble pas douteuse. Formule courte, mais très importante pour l'histoire du dogme trinitaire. Elle peut être de 260-265.

3° Une lettre canonique, écrite, vers 254-258, à l'occasion d'une invasion de Goths et de Borades dans le Pont. Grégoire indique comment on doit traiter, au point de vue pénitentiel, les auteurs des divers méfaits commis en cette circonstance. La lettre est entrée dans les collections canoniques grecques.

4° Une paraphrase de l'Écclésiaste, qui n'est en effet qu'une reproduction, sous une forme plus libre, du contenu du livre inspiré.

5° Un ouvrage dédié à Théopompe *Sur la passibilité et l'impassibilité de Dieu*, conservé en syriaque seulement. L'auteur y démontre que Dieu, tout impassible qu'il est en soi, n'est pas pour cela indifférent aux actions humaines; d'autre part, que Dieu, qui a souffert en Jésus-Christ, s'est montré cependant impassible en triomphant de la mort. L'écrit, d'allure philosophique,

remonte aux premières années de l'épiscopat de Grégoire.

Outre ces écrits conservés, on sait par saint Basile (*Epist.* ccx, 5) que saint Grégoire avait composé une discussion contre un païen nommé Aelianus, dans laquelle les sabelliens prétendaient, à tort, découvrir leur erreur. Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 65) a également signalé des lettres de Grégoire. Toutes sont perdues, sauf la lettre canonique ci-dessus mentionnée.

La vie de METHODIUS¹ est à peu près inconnue : comme il avait écrit contre Origène, Eusèbe l'a passé sous silence. On sait seulement par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 83) qu'il était évêque d'Olympe (et non de Patare), en Lycie, et qu'il fut martyrisé sous Dioclétien, en 311. C'est un écrivain poli, qui compose avec soin et vise au beau style et qui, dans ses ouvrages, presque tous présentés sous forme de dialogues, cherche à imiter Platon. Bien qu'il soit resté fort loin de son modèle, on ne peut lui refuser un vrai talent littéraire. Sa théologie, qui rappelle celle d'Irénée et de Méliton, est traditionnelle et ferme. C'était un adversaire irréductible d'Origène.

On peut diviser en deux catégories les écrits de Methodius : ceux que l'on a conservés en grec, du moins en grande partie, et ceux dont il ne reste que des traductions slavonnes. Ces traductions, découvertes par M. Bonwetsch, sont généralement littérales, mais souvent incomplètes.

I. Le seul des écrits grecs qui subsiste entièrement est *Le Banquet ou De la virginité*. C'est plutôt une série de discours qu'un dialogue. Dix vierges y prennent successivement la parole et font l'éloge de la

1. Pour le *Banquet*, édit. de P. G., xviii ; pour le tout, édit. de N. BONWETSCH, dans les *Christl. Schriftst.* de Berlin, Leipzig, 1917. Voir G. CAREL, S: *Methodii Patavensis Convivium decem virginum*, Paris, 1890.

virginité, perfection de la vie chrétienne, moyen de ressembler au Christ, etc. Thècle, la huitième vierge, remporte le prix et, à la fin, entonne une hymne de vingt-quatre strophes coupées par un refrain. Malgré sa virtuosité, l'auteur n'a pu éviter la monotonie dans un sujet où les mêmes idées reviennent nécessairement dix fois de suite.

De l'ouvrage *Sur le libre arbitre* (Περὶ τοῦ αὐτεξουσίου) on a de longs fragments grecs qu'une traduction slave permet de compléter. L'ouvrage est dirigé contre le dualisme gnostique qui admettait deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, et contre le déterminisme.

Le dialogue *Aglaophon ou Sur la résurrection*, en trois livres, existe aussi incomplètement en grec et en slave. Composé contre Origène, il établit que le corps qui ressuscitera est bien le corps actuel, et non pas un corps nouveau, pneumatique, ayant seulement la forme de l'ancien.

II. Les écrits existant principalement ou seulement en slave sont les suivants :

De la vie : exhortation à se contenter de ce que la Providence nous donne en ce monde et de ce qu'elle nous promet en l'autre.

Puis trois explications allégoriques et symboliques de divers passages de l'Écriture : *De la distinction des aliments et de la jeune vache dont le sang purifiait les pécheurs* : les aliments sont nos œuvres ; la jeune vache rouge est le Christ. *A Sistelius, De la lèpre* : la lèpre, avec ses formes diverses, est le péché dont il faut se purifier. *De la sangsue et sur ces paroles : Les cieux proclament la gloire de Dieu* : explication allégorique de *Proverbes*, xxx, 15 et suiv. et de *Psaume* xviii, 2.

Outre ces ouvrages, on sait que Methodius avait écrit contre le philosophe Porphyre plusieurs livres

dont saint Jérôme faisait grand cas, mais dont il ne subsiste que cinq fragments; de plus un opuscule contre Origène *Sur la pythonisse*; des commentaires (perdus) sur la Genèse et le Cantique des cantiques; un commentaire sur Job; un discours sur les martyrs, cité par Théodoret; et enfin un dialogue intitulé *Xénon*, qu'il faut sans doute identifier avec le livre *Sur les créatures* (Περὶ τῶν γενητῶν) que Photius a longuement cité (*Codex* 235). Méthodius y réfutait l'opinion d'Origène sur la création *ab aeterno*.

CHAPITRE VI

LES ÉCRIVAINS OCCIDENTAUX DU III^e SIÈCLE.

On a déjà dit un mot ci-dessus du caractère positif et pratique qui distingue en général les écrivains de l'Occident, par opposition à l'esprit philosophique et spéculatif qui convient à ceux de l'Orient. Tandis que les Grecs agitent les problèmes de métaphysique religieuse, les Latins s'appliquent plus volontiers aux questions de morale chrétienne ou d'organisation ecclésiastique. Cette différence a sa source dans la différence même des races et de leurs qualités propres. D'autre part, au III^e siècle, Origène est, en Orient, un centre littéraire autour duquel tout gravite : presque tous les auteurs sont des amis ou des ennemis du grand alexandrin. En Occident, ce centre n'existe pas : il n'existe que des divisions géographiques, et, à ce point de vue, les écrivains y forment trois groupes bien distincts : le groupe des Africains, celui des Romains, et un troisième groupe, infime, d'écrivains de Gaule et de Pannonie. Nous les parcourrons successivement.

§ 1. — Écrivains d'Afrique. Tertullien ¹.

Les écrivains d'Afrique sont de beaucoup les plus

1. Œuvres dans *P. L.*, I-III; meilleure édition par F. OEHLER, *Q. S. F. Ter-*

nombreux et les plus importants. C'est en Afrique qu'a pris réellement naissance la littérature latine de l'Église, et c'est en Afrique qu'elle a atteint, avec saint Augustin, son apogée. En attendant, son premier représentant ou l'un de ses premiers représentants dans ce pays est déjà un maître : c'est Tertullien.

QUINTUS SEPTIMIUS FLORENS TERTULLIANUS est né à Carthage, vers l'an 160, d'un officier romain en garnison dans cette ville. Son père était païen, et sa jeunesse, à lui, fut peu vertueuse. Mais elle fut laborieuse. Tout ce que Tertullien a pu étudier et lire, il l'a lu et étudié : son érudition est considérable. En particulier, il possède une connaissance approfondie du droit romain : s'il n'a pas exercé la profession de jurisconsulte ou d'avocat, il en a certainement le tempérament et l'esprit. Sa conversion au christianisme peut dater de 193-195 environ. On ignore les motifs précis qui la provoquèrent : mais elle fut sincère et complète. Vers l'an 200 il reçut, quoique marié, le sacerdoce, traversa, sans être inquiété, la persécution de Sévère et atteignit, tout en bataillant toujours contre le paganisme et l'hérésie, l'année 213. C'est à ce moment qu'il rompit définitivement avec l'Église. La cause de la rupture fut la condamnation par Rome du montanisme, et plus particulièrement peut-être l'autorisation des secondes noces, réprouvées par la secte. Retourné contre les catholiques, Tertullien les combattit avec la même violence qu'il avait mise dans ses luttes contre l'hérésie. Mais on remarque, à partir de

tulliani quae supersunt omnia, Lipsiae, 1853-1854. L'édition du *Corpus* de Vienne est incomplète. Dans les *Textes et documents* ont paru : *De paenitentia*, *De pudicitia* (1906), *De praescriptione haereticorum* (1937), texte latin et traduct. française de P. DE LABRIOLLE. J. P. WALTZING a publié une traduction française et un commentaire de l'*Apologeticum*, Liège, 1919. Voir FREPPEL, *Tertullien*, Paris, 1864; G. BOISSIER, *La fin du paganisme*, I, 259-304; P. MONCEAUX, *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, I, Paris, 1901; A. D'ALÈS, *La théologie de Tertullien*, Paris, 1905.

cette époque, un notable ralentissement de son activité littéraire. Son dernier ouvrage connu, le *De pudicitia*, est de 217-222. Après cette date on perd sa trace. On sait seulement qu'il finit par se brouiller avec le gros des montanistes, et devint le chef d'un petit parti qui prit le nom de *tertullianistes*. Saint Jérôme dit qu'il parvint à l'extrême vieillesse, ce qui suppose que sa vie se prolongea jusque vers 240-250.

Tertullien était né pour la lutte. Esprit vigoureux, caractère indépendant, logicien implacable qui pousse ses principes à l'extrême, volonté de fer qui entend que tout plie devant elle, il a combattu toute sa vie pour ce qu'il a cru être la vérité, le bien et le droit. Malheureusement il a les défauts de ses qualités. C'est un homme excessif en tout. Son esprit raisonneur va jusqu'au paradoxe. Emporté par sa passion de vaincre, il exagère les principes, il fausse, presque sans s'en douter, les textes et les faits, il ramasse tous les arguments qui se présentent et, sans prendre le temps d'en faire le triage, les précipite pêle-mêle contre l'adversaire. Sa fermeté est le plus souvent raide et dure. Il outre la morale chrétienne; il la rend impraticable parce qu'il ne voit jamais les vérités voisines de celles qu'il développe, et parce qu'il applique aux problèmes complexes de la vie pratique la logique rectiligne et abstraite qui ne convient qu'aux problèmes de la pensée pure : c'est un détestable casuiste.

Il y avait évidemment dans son caractère un fond notable d'orgueil. Lui-même a confessé que l'impatience était son grand défaut. L'impatience! c'est-à-dire l'impossibilité d'attendre, de traiter les choses posément, de laisser, dans la conduite des affaires et des consciences, une part au temps et aux influences divines et humaines.

Quant à l'écrivain, il est en lui de tout premier ordre. Ce n'est pas que Tertullien n'ait des défauts considérables et évidents. Il est souvent négligé ou même affecté et maniéré. Son excessive concision et sa recherche de l'antithèse le rendent obscur. C'est un rhéteur qui court après l'effet, et pour qui d'ailleurs la pureté de la langue ne compte pas. Il emprunte ses mots de tous côtés et n'hésite pas, quand il en sent le besoin, à en forger de nouveaux. Mais, d'autre part, il compose avec soin; ses écrits sont exactement ordonnés et, dans ses plus grands écarts, il ne perd jamais de vue le but à atteindre. Son style, absolument original, a de la précision, de la couleur, du relief, de la variété et surtout de la vie. Un mouvement irrésistible entraîne sa phrase et, avec elle, le lecteur qu'il ne laisse pas respirer. Ses néologismes mêmes ont souvent leur raison d'être. Obligé d'exprimer dans un idiome ancien et païen des idées chrétiennes et nouvelles, Tertullien a dû introduire, dans la langue qu'il parlait, des mots nouveaux ou modifier le sens des anciens pour leur faire rendre toute sa pensée : il est le vrai créateur de la langue théologique latine.

On possède de Tertullien trente et un écrits authentiques, dont quatre ont été composés de 197 à 200; dix, de 200 à 206; douze, de 206 à 216; cinq, de 213 à 222. Toutefois, au lieu de suivre, pour les énumérer, cet ordre chronologique, nous les partagerons en 1^o Écrits apologetiques; 2^o Écrits contre les hérésies; 3^o Écrits dogmatiques; 4^o Écrits moraux et disciplinaires. Les écrits perdus seront mentionnés à la fin.

I. *Écrits apologetiques.*

Les écrits apologetiques de Tertullien sont au nombre de cinq. 1^o L'écrit *Ad nationes* (*Aux païens*) en deux livres, critique des mœurs des païens (livre I) et des croyances païennes telles que Varron notam-

ment les avaient présentées (livre II). L'ouvrage date de 197 et annonce : 2° l'*Apologeticum* qui parut à la fin de 197 et dont il sera plus au long question. 3° Le *De testimonio animae* (*Du témoignage de l'âme*), six chapitres seulement, que l'on peut considérer comme un appendice de l'*Apologétique* et qui en développe un des arguments (entre 197 et 200). 4° La lettre ouverte *A Scapula* (*Ad Scapulam*), vers 212, dans laquelle l'auteur menace ce mauvais gouverneur des châtiments divins, s'il persiste à persécuter les chrétiens : idée que Lactance reprendra plus tard. Enfin 5° l'*Adversus Judaeos* (*Contre les juifs*), démonstration, par les prophéties, de la vérité du christianisme (200-206). L'ouvrage compte quatorze chapitres : il n'y a aucune raison décisive de rejeter l'authenticité des six derniers.

De toutes ces apologies la plus remarquable évidemment est l'*Apologeticum*. Les précédents apologistes s'étaient bornés généralement à protester de l'innocence des chrétiens et, par représailles, à bafouer le paganisme. Tertullien ne rejette pas ces procédés, mais il inaugure une nouvelle tactique. Dans l'*Apologétique* il va contester, du point de vue juridique, la légitimité des lois de persécution, et s'appuyer sur les idées mêmes qu'impliquent ces lois pour montrer l'injustice des mesures prises contre les chrétiens. Tout son écrit peut se ramener aux quatre propositions suivantes : 1° La procédure employée contre les chrétiens est irrégulière et absurde (1-3). 2° Les lois en vertu desquelles on poursuit les chrétiens sont contraires au droit commun et au droit naturel (4-6). 3° Les infamies secrètes, les crimes d'impiété et de lèse-majesté qu'on leur impute n'existent pas et sont imaginaires (7-38). 4° L'association des chrétiens est une association licite ; leur doctrine

est vraie ; leur conduite publique et privée est irréprochable (39-50). La partie la plus neuve est dans les premiers chapitres : l'apologiste y a mis en pleine évidence l'inconséquence que commettent les persécuteurs en ne recherchant pas les chrétiens qu'ils supposent coupables et en les relâchant quand ils apostasiaient. Tout l'ouvrage est d'ailleurs écrit avec une verve et une force que l'auteur n'a jamais dépassée. Comme il se trouvait en plein dans la vérité, Tertullien n'a eu qu'à suivre son génie pour produire un chef-d'œuvre.

II. *Écrits contre les hérésies.*

1^o En tête de ces écrits vient le traité *De la prescription* (*De praescriptione haereticorum*), réfutation générale de toutes les nouveautés dogmatiques, dans laquelle Tertullien, sous une forme juridique, reprend l'argument de saint Irénée au livre troisième de son traité *Contre les hérésies*, et oppose aux hérétiques l'autorité de la Tradition et de l'Église,

L'ouvrage peut se diviser en trois parties. Dans la première (1-14), Tertullien s'adresse aux fidèles et les met en garde contre l'hérésie et les hérétiques. Les hérésies sont une épreuve de l'Église et un danger pour les faibles : il faut les fuir en évitant les curiosités téméraires et en s'attachant à la règle de foi.

C'est ce que ne font pas les hérétiques. Ils prétendent corriger la règle de foi en s'appuyant sur l'Écriture. Mais on ne doit pas les admettre à discuter par l'Écriture. Avant même qu'ils n'entament leur plaidoirie, Tertullien leur oppose la prescription, c'est-à-dire non pas une possession de longue durée au sens de notre droit actuel, mais une *exceptio juris*, une difficulté préalable qui leur rend la plaidoirie impossible en leur arrachant l'instrument de preuve dont ils comptaient se servir. Pour que les hérétiques en effet

fussent admis à se servir des Écritures, il faudrait que les Écritures leur appartenissent. Or elles n'appartiennent qu'à ceux qui ont la vraie foi. Et les hérétiques n'ont pas la vraie foi; car cette foi ne se trouve que dans les Églises fondées par les apôtres ou dérivées d'elles, et qui ont reçu par les apôtres la doctrine de Jésus-Christ. Partie de Dieu, la vérité est venue à nous par Jésus-Christ, les apôtres, les Églises apostoliques. Or les hérétiques sont précisément hors de ces Églises: ils ne peuvent donc ni posséder la vraie foi, ni posséder les Écritures. Ce sont des intrus et des voleurs; ils sont réfutés d'avance. C'est la seconde et principale partie du traité (15-37).

La troisième (38-44) est consacrée à dépeindre les divergences doctrinales et l'absence de discipline qui règnent chez les hérétiques. Après avoir triomphé de ses adversaires, Tertullien les raille et les bafoue.

Le traité *De la prescription* est un des meilleurs de Tertullien, un de ceux dont la portée est la plus grande, et où l'auteur est le plus maître de lui-même. Il a dû être écrit autour de l'an 200.

2° Après le traité *De la prescription* vient, par ordre d'importance, le traité *Contre Marcion, Adversus Marcionem libri V*. L'ouvrage a eu, du temps de l'auteur, trois éditions successives dont la dernière seule nous est parvenue (208-211). Le premier livre démontre, contre Marcion, l'unité de Dieu bon et juste à la fois; le second, l'identité de ce Dieu avec le créateur; le troisième, l'unité de Christ; le quatrième et le cinquième livre réfutent les *Antithèses* de l'hérétique et prouvent que l'évangile de saint Luc et les épîtres de saint Paul admis par lui condamnent son système.

3° Marcion avait à Carthage un disciple nommé Hermogène, qui insistait surtout sur l'opposition de Dieu et de la matière, et faisait de celle-ci un second

principe, éternel comme Dieu. Tertullien dirigea contre lui d'abord un *De censu animae* qui est perdu et, entre les années 200-206, le traité *Contre Hermogène* (*Adversus Hermogenem*). C'est une réfutation solide, mêlée de railleries à l'adresse de son adversaire, aussi mauvais philosophe que mauvais peintre.

4^o Quant au traité *Contre les valentiniens* (208-211), c'est le plus faible des écrits polémiques de Tertullien. Tertullien, n'ayant pas étudié personnellement le valentinianisme, a résumé tant bien que mal sur ce système les données fournies par les auteurs qui l'avaient précédé, et notamment par saint Irénée. La réfutation est remplacée par des plaisanteries faciles sur les aventures des éons. L'écrit tout entier n'est guère qu'un plagiat superficiel.

III. *Écrits dogmatiques.*

Ces écrits auraient pu, à la rigueur, être rangés en grand nombre parmi les écrits contre les hérésies, car ils ont presque tous pour but de revendiquer quelque vérité niée par les dissidents. Cependant, comme l'exposé du dogme y tient la place principale, nous en avons fait une catégorie à part.

1^o *De baptismo*. Le traité *Du baptême* a été écrit entre les années 200-206 pour les néophytes, et afin de les prémunir contre la propagande d'une certaine Quintilla qui s'efforçait de le discréditer. L'auteur y résout à peu près toutes les questions que l'on peut se poser à propos de ce sacrement : nécessité, unité, cérémonies, ministre, sujet, effets du baptême chrétien ; valeur de celui des hérétiques, etc.

2^o *Scorpiace*, Remède contre la morsure des scorpions : écrit en 211-212 contre les gaïanites, qui niaient qu'on eût le devoir de confesser sa foi jusqu'à la mort et de subir le martyre, s'il le fallait. L'idolâtrie, reprend Tertullien, est défendue, et donc aussi l'apos-

tasie : le martyr s'impose quelquefois; et il est d'ailleurs, pour le chrétien, le gage de la gloire éternelle.

3° *De carne Christi*. Le traité *De la chair du Christ* et celui *De la résurrection de la chair* dont il sera question ci-dessous sont, dans la pensée de l'auteur, les deux parties d'une même démonstration. Le dogme de notre résurrection, en effet, a son fondement dans le fait de la résurrection de Jésus-Christ. Or, cette résurrection de Jésus-Christ n'a été possible que parce que sa chair était réelle. Il faut donc, avant de prouver le fait de notre propre résurrection, établir la réalité de la chair de Jésus-Christ. C'est de cette thèse préalable que Tertullien s'occupe dans le *De carne Christi*. L'ouvrage, qui est de 208-211, comprend deux parties. La première (1-16) réfute les diverses formes de docétisme dans Marcion, Apelle, Valentin, Alexandre. La seconde (17-25) expose les preuves de la croyance chrétienne. On y trouve, à côté de passages merveilleux de profondeur et d'élan, des détails vulgaires et d'un réalisme pénible.

4° Le *De resurrectione carnis* suit de près (208-211). Les adversaires étaient à la fois les païens et les gnostiques. Après un éloge de la chair et du rôle qu'elle joue dans l'œuvre de notre sanctification, l'auteur prouve que la résurrection de la chair est possible à Dieu; qu'elle est convenable et nécessaire; que, en fait, l'Écriture en enseigne l'existence. Il examine ensuite dans quelles conditions pratiques se fera la résurrection. C'est un des meilleurs ouvrages de Tertullien : le raisonnement est fort et bien lié; la forme relativement calme et modérée.

5° Le traité *Contre Praxéas* (*Adversus Praxean*, 213-217) est dirigé contre un des chefs de l'hérésie patripassienne et contre ses partisans. Praxéas avait in-

troduit son erreur en Afrique, mais, de plus, il avait, à Rome, prévenu le pape Victor contre les montanistes et empêché qu'il ne leur accordât sa communion. Double grief qui doubla contre lui la haine de Tertullien, alors montaniste déclaré, et lui fit produire une œuvre d'une controverse âpre, dure, hautaine, mais d'une force théologique singulière, sur l'unité de substance et la distinction des personnes dans la Trinité. Rien d'aussi clair ni d'aussi concluant n'avait été écrit avant lui. L'auteur y a frappé, à propos de la Trinité et de l'incarnation, ses formules les plus heureuses et qui sont restées classiques.

6^o On peut rattacher aux traités dogmatiques le traité *De l'âme*, le plus long après l'Antimarcion. Trois questions y sont examinées : Qu'est-ce que l'âme ? Quelle est son origine ? Que devient-elle après la mort ? L'auteur répond à ces questions en s'appuyant, d'une part, sur l'Écriture, de l'autre, sur la philosophie, mais de préférence sur la philosophie stoïcienne. Aussi ses réponses ne sont-elles pas toujours heureuses. Par exemple, il admet nettement que l'âme est corporelle, qu'elle vient, comme le corps, *ex traduce*. A la mort, les âmes, sauf celles des martyrs, descendent aux enfers pour y attendre la résurrection de leur corps pour la rétribution finale. La psychologie de Tertullien est une des plus faibles parties de sa doctrine : il était, d'instinct, sensualiste.

IV. *Écrits de morale et de discipline.*

Dans les écrits de cette catégorie, l'auteur traite ou bien d'un point de discipline ecclésiastique, ou bien d'une question de morale individuelle, ou bien encore s'efforce de résoudre les difficultés pratiques qui naissent pour les chrétiens de leurs rapports avec les païens.

1^o Le *De oratione* (*De la prière*), composé entre 200-

206, est, pour une partie du moins, une instruction faite aux néophytes, et comprend trois sections. La première (1-9) explique en détail l'Oraison dominicale; la deuxième (10-27) précise les conditions morales, physiques et liturgiques de la bonne prière; la troisième enfin (28-29) relève l'excellence et les effets merveilleux de la prière, sacrifice perpétuel qui obtient tout.

2° *De paenitentia*. Sur la Pénitence nous avons deux traités de Tertullien, le *De paenitentia* et le *De pudicitia*. Le premier est orthodoxe et doit se mettre entre 200-206. L'auteur y traite d'abord de la pénitence qui doit se faire avant le baptême (1-6), puis de la pénitence postbaptismale (7-12), pénitence possible, pénitence laborieuse et pénible, mais salutaire et qu'il faut généreusement accomplir s'il en est besoin.

3° Le *De pudicitia* (*De la chasteté*) est d'un autre ton. C'est une protestation contre un acte du pape (Calliste pense-t-on) déclarant que, pour lui, il accordera, après un certain temps de pénitence, leur pardon aux pécheurs coupables de fornication ou d'adultère. Tertullien, alors montaniste, nie que le pape et en général les évêques puissent remettre ce genre de fautes aussi bien que l'apostasie et l'homicide. Seul, un *spirituel* pourrait les remettre en vertu d'un charisme ou privilège spécial que Dieu lui en donnerait; mais ce charisme, Dieu, en fait, ne l'accorde pas. En définitive, Tertullien refuse à l'Église le pouvoir d'absoudre de certaines fautes. Le traité a paru entre 217-222.

4° Cette question de la chasteté préoccupait à bon droit Tertullien. Aussi lui a-t-il consacré cinq ouvrages dont les trois derniers visent surtout les secondes noces. Ce sont les traités *Sur la toilette des femmes* (*De cultu feminarum*, 200-206), *Sur le voile des vierges*

(*De virginibus velandis*, 208-211), *A sa femme* (*Ad uxorem*, 200-206); *Exhortation à la chasteté* (*De exhortatione castitatis*, 208-211), et *De la monogamie* (*De monogamia*, 213).

Le *De cultu feminarum* est une exhortation aux femmes à pratiquer la simplicité dans leur vêtement et leur toilette. L'ouvrage est fait à la fois de satire, de reproches et de conseils. Il est difficile d'en donner une analyse. Le premier livre s'occupe surtout du vêtement, le second des soins du corps et du visage.

5° Un détail particulier de la toilette féminine était le port du voile. Les femmes mariées se voilaient à l'église et dans les rues; pour les jeunes filles, l'usage variait. Tertullien, dans le *De velandis virginibus*, veut absolument qu'elles se voilent et en apporte les raisons. Il y en a de bonnes : d'autres sont de purs sophismes.

6° Avec les deux livres *Ad uxorem* commence l'exposé des idées de Tertullien sur le mariage et les secondes noces. Tertullien a toujours considéré le mariage comme un état bien inférieur et un pis-aller, et les secondes noces comme à peine licites. Dans le traité *A sa femme*, il l'exhorte donc, s'il meurt avant elle, premièrement à ne pas se remarier (liv. I), et secondement à ne pas, en tout cas, épouser un païen, les mariages mixtes étant pleins d'inconvénients (liv. II).

7° Ce même conseil de ne pas se remarier est encore celui qu'il donne, dans le *De exhortatione castitatis*, à l'un de ses amis devenu veuf. Ici, le ton contre les secondes noces devient plus vif. Si saint Paul paraît les permettre, il ne parle pas à cet endroit comme interprète de l'Esprit-Saint, mais d'après son propre esprit, humain et faillible.

8° Enfin, dans le *De monogamia*, Tertullien fait le dernier pas vers l'erreur. Contre les *psychiques* (catholiques), il soutient l'illicéité absolue des secondes nocés. Le Paraclet ici a corrigé l'Ancien Testament et saint Paul : les laïques doivent être monogames comme les clercs. Plaidoyer d'avocat retors, mais où fourmillent les à peu près et les sophismes. Pour attaquer les secondes nocés, l'auteur n'hésite pas à attaquer le mariage lui-même et la famille.

9° Le traité *Du jeûne contre les psychiques* est encore un traité montaniste (après 213), dans lequel Tertullien défend, contre les critiques des catholiques, la multiplicité et la rigueur des jeûnes de sa secte. On y trouve des réflexions générales qui sont justes, mais déparées par de grossières injures à l'adresse de ses adversaires.

10° Le traité ou plutôt la lettre *Aux martyrs* (*Ad martyras*) est le plus ancien ouvrage de Tertullien que nous possédions. Il date de 197. Certains confesseurs emprisonnés ensemble étaient, paraît-il, divisés entre eux sur des sujets que l'auteur ne précise pas. Tertullien leur écrit pour les exhorter à garder la paix, et à braver courageusement la mort. Cette lettre, d'où la rhétorique n'est pas absente, contient cependant des sentiments délicats et de vraies beautés.

11° *De patientia* (200-206). Ce que Tertullien entend par la patience n'est pas tout à fait ce que ce mot signifie en français : c'est, d'une manière générale, la disposition à souffrir les maux que la Providence nous enverra, persécutions, maladies, injures, etc. L'auteur en fait l'éloge, et remarque qu'il ne la faut pas confondre avec l'apathie stoïcienne.

Le *De patientia* était un écrit de morale individuelle : les ouvrages suivants sont des ouvrages de casuistique, qui résolvent certaines difficultés venant

pour les chrétiens de leur contact quotidien avec les païens.

12° *De spectaculis*. Un chrétien peut-il assister aux spectacles du cirque, du stade, du théâtre, de l'amphithéâtre, spectacles d'un caractère officiel, donnés la plupart du temps à l'occasion de la fête d'un dieu ou dans les dépendances d'un temple, et accompagnés de cérémonies religieuses païennes? Sans faire aucune des distinctions qui auraient pu être faites, Tertullien répond : non, jamais ! Il interdit tous les spectacles au nom de l'Écriture, et parce qu'ils sont inséparables de l'idolâtrie et immoraux. Le livre est de l'an 200 environ.

13° Le *De corona* est plus particulièrement la solution d'un cas de conscience qui se posa à l'occasion du fait suivant. Les soldats qui se présentaient pour recevoir les libéralités en argent faites par l'empereur devaient, d'après les règlements, porter sur la tête une couronne de lauriers. Un soldat chrétien, en 211, se présentant pour recevoir le *donativum*, refusa de se soumettre à ce rite et, sur les observations qu'on lui fit, jeta ses armes et alla, en prison, attendre la mort. Son zèle fut généralement blâmé comme excessif et compromettant pour la communauté. Tertullien l'approuva. Dans le *De corona*, il soutient que la couronne est un symbole idolâtrique et païen qu'un fidèle ne peut porter, et, incidemment, que le métier des armes est incompatible avec la profession du christianisme.

14° Le traité *De la fuite dans la persécution* est une œuvre analogue. Consulté par un chrétien catholique, en l'année 213, Tertullien y examine s'il est permis de fuir pendant la persécution ou de payer au fisc une somme pour détourner de soi les poursuites. Il condamne comme une apostasie équivalente

ces deux manières de se soustraire au danger. La persécution est voulue ou permise par Dieu : il la faut affronter.

15° Les trois traités précédents n'envisagent que des difficultés particulières de la vie des chrétiens au milieu des païens. Vers 211-212, Tertullien entreprit de les résoudre dans leur ensemble. Ce fut l'objet du traité *De l'idolâtrie* (*De idololatria*).

Nulle part, peut-être, Tertullien n'a mieux montré combien il était incapable, grâce aux excès de son tempérament, de donner aux problèmes pratiques une solution acceptable. Pour écarter des chrétiens le péril d'idolâtrie, il ne leur interdit pas seulement de fabriquer des idoles et de construire des temples : il leur interdit d'être commerçants, maîtres d'école, soldats, fonctionnaires ; il les isole de la société et même de leur famille et les condamne, ou à peu près, à mourir de faim. C'est le triomphe d'une logique qui part de principes incomplets.

16° Enfin, mentionnons, en dernier lieu, le traité *Du manteau* (*De pallio*), qu'il est difficile de faire entrer dans aucune des catégories précédentes. L'occasion de sa composition fut la suivante. Vers l'an 206-208), à l'époque où il inclinait vers le montanisme, Tertullien imagina de quitter la toge pour adopter le *pallium*, vêtement ordinaire des philosophes et des rhéteurs. On s'en étonna et on en rit. Tertullien voulut prouver qu'il avait bien fait et écrivit son livre *Du manteau*. Ce n'est qu'un badinage spirituel, un exercice de rhétorique sur un rien.

V. Outre les écrits que nous venons d'énumérer, l'œuvre de Tertullien en comprenait quelques autres dont nous connaissons l'existence par lui-même ou par les auteurs plus récents.

D'abord, le *De spectaculis* et le *De velandis virgi-*

nibus n'avaient pas seulement paru en latin ; l'auteur, qui écrivait couramment le grec, en avait fait encore une rédaction en cette langue.

De plus, nous savons, par Tertullien, qu'il avait composé sur le baptême, en grec, un ouvrage différent de celui que nous possédons ; un livre *De spe fidelium* contre les juifs ; un autre *Sur le Paradis* ; un quatrième contre les sectateurs du marcionite Apelle (*Adversus Apelleiacos*) ; un cinquième sur l'origine de l'âme (*De censu animae*) contre Hermogène ; un sixième *Sur le Destin* (*De fato*).

A son tour, saint Jérôme mentionne : un ouvrage montaniste, en grec probablement, *Sur l'extase* (*De ecstasi* ou Περὶ ἐκστάσεως) ; un amusement de jeunesse *Adamicum philosophum*, sur les inconvénients du mariage ; un livre *Sur les vêtements d'Aaron* (*Liber de Aaron vestibus*), et peut-être quelques autres écrits.

Enfin un ancien catalogue des œuvres de Tertullien, contenu dans un manuscrit du ix^e siècle, lui attribue trois autres ouvrages : *De carne et anima* ; *De animae submissione* ; *De superstitione saeculi*.

§ 2. — Saint Cyprien¹.

CAECILIUS CYPRIANUS (le nom de THASCIUS est un sobriquet dont on ignore l'origine et la signification) est né à Carthage, probablement vers l'an 210, d'une famille fortunée, mais païenne. Après une éducation soignée et complète, il enseigna la rhétorique, plaïda, semble-t-il, au barreau, s'acquit bientôt une réputation

1. Édition G. HARTEL, dans le *Corpus script. eccl. latin.* de Vienne, 1868-1871. Voir FREPPEL, *Saint Cyprien*, Paris, 1865. P. MONCEAUX, *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, II, Paris, 1902, et *S. Cyprien* (dans la collection *Les Saints*), Paris, 1914. E. W. BENSON, *Cyprian, his life, his times, his work*, Londres, 1897. A. D'ALÈS, *La théologie de S. Cyprien*, Paris, 1922.

méritée, et se lia avec ce que la ville comptait de plus distingué. Cependant, tout ce bonheur humain ne remplissait pas son âme. Vers l'an 245, sous l'influence d'un prêtre vénérable nommé Caecilianus, il se convertit au christianisme. Sa conversion fut parfaite. Peu de temps après il était élevé au sacerdoce, et, au commencement de 249, succédait, comme évêque de Carthage, à Donatus. Son épiscopat ne dura que neuf ans, qui furent bien remplis. Au début de 250 éclata la persécution de Dèce. Cyprien, par prudence et pour éviter d'attirer sur son peuple, par sa présence, la violence des persécuteurs, dut se retirer aux environs de Carthage. Il y rentra au printemps de 251, et s'y occupa immédiatement de l'affaire des *lapsi*, c'est-à-dire de ceux que la persécution avait entraînés à une apostasie plus ou moins explicite. Un mélange de modération et de force permit à l'évêque de la mener à bien. Puis, entre 252-254, une peste désola Carthage; en 255, la querelle commença qui divisa Cyprien et le pape Étienne sur la question de la valeur du baptême conféré par les hérétiques; et le silence sur cette question était à peine fait qu'une nouvelle persécution commençait au mois d'août 257. Cyprien exilé à Curubis y resta un an. Rappelé en 258, il fut arrêté le 13 septembre dans sa villa, sommé de sacrifier et, sur son refus, décapité le lendemain. Nous avons le procès-verbal authentique de son martyre.

Une tradition rapportée par saint Jérôme nous apprend que saint Cyprien lisait assidûment les écrits de Tertullien et l'appelait « le maître » (*Damagistrum*). Pourtant, on imaginerait difficilement deux hommes d'un caractère plus dissemblable que saint Cyprien et Tertullien. Autant le second était emporté et violent, autant le premier était maître de soi, patient et équilibré. Saint Cyprien, remarque son bio-

graphe Pontius, s'imposait par sa distinction et sa supériorité; mais il se faisait aimer par sa simplicité, sa charité et la cordialité de son accueil. Son activité prodigieuse, à laquelle rien n'échappait, n'était ni empressée ni turbulente. Homme d'autorité, il est de la race des grands évêques administrateurs et conducteurs de leur peuple, Basile, Ambroise, Léon, Grégoire. Par son ascendant personnel il a groupé autour de son siège tout l'épiscopat de l'Afrique et en a été le primat effectif, sans en avoir le titre.

Ces qualités de mesure et de clarté, saint Cyprien les a portées dans ses compositions littéraires. Chez lui, nulle recherche du style ni de l'effet à produire, sinon celle qu'il garde involontairement de son tempérament africain et de son ancien métier de rhéteur. Tout est pour l'utilité pratique de ses lecteurs. Par la régularité et l'harmonie, c'est un classique. Sa langue, moins riche, moins expressive que celle de Tertullien, est plus correcte, encore qu'elle accuse sensiblement la décadence et qu'elle ait un goût prononcé de terroir. Les siècles qui l'ont suivi ont beaucoup admiré son style et l'ont beaucoup imité. Bien que ce fût un modèle imparfait, leur choix, en somme, était heureux.

Saint Cyprien a laissé treize ouvrages authentiques, auxquels il faut joindre ses lettres.

Les treize ouvrages sont ou bien des œuvres apologetiques, ou bien des traités de morale et de discipline ecclésiastique.

I. Parmi les premières il faut mettre d'abord l'écrit *A Donat (Ad Donatum)*, composé vraisemblablement peu après la conversion de l'auteur. Saint Cyprien y décrit la transformation morale que le baptême a opérée en lui, et presse son ami de s'abandonner à la grâce chrétienne.

L'écrit *A Demetrianus* est d'un autre caractère. Ce Demetrianus, païen vicieux et malfaisant, ne cessait de calomnier les chrétiens et de fatiguer l'évêque lui-même de ses visites insolentes. Le jour vint où celui-ci jugea bon de lui répondre. Après l'avoir stigmatisé comme le plus vil des hommes, il fait remarquer que Demetrianus accuse à tort les chrétiens d'être la cause des fléaux qui désolent le monde et l'Afrique. La vraie cause de ces maux est l'obstination des païens qui provoque la colère de Dieu.

Outre ces deux ouvrages rédigés, on peut faire entrer dans l'œuvre apologétique de saint Cyprien les trois écrits suivants, qui sont de simples recueils de matériaux et de textes.

Quod idola non sint dii (*Les idoles ne sont pas des dieux*), suite de notes tirées parfois littéralement de Minucius Felix et de l'*Apologétique* de Tertullien, et rangées de façon à prouver la fausseté de l'idolâtrie et la vérité du christianisme. L'ouvrage est probablement antérieur à 250. On en a contesté l'authenticité, mais cependant ce genre de recueil est bien dans la manière de saint Cyprien. Très occupé, l'évêque de Carthage aimait à se préparer ainsi d'avance des matériaux qu'il pût rapidement utiliser, le cas échéant. On en a deux autres exemples : les *Testimonia ad Quirinum* et l'ouvrage *Ad Fortunatum*. Les *Témoignages*, en trois livres (249-250), présentent les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui établissent le caractère provisoire de la Loi juive (I), la réalisation des prophéties en Jésus-Christ et sa divinité (II), et qui concernent la foi, les devoirs et les vertus du chrétien (III). L'écrit *A Fortunat* (automne de 257) groupe spécialement les textes scripturaires relatifs au devoir du chrétien durant la persécution. On comprend assez de quelle importance sont ces deux

recueils pour l'histoire de la Bible latine en Afrique avant la Vulgate.

II. En tête des ouvrages moraux et disciplinaires de saint Cyprien, il faut mettre les deux traités *De lapsis* et *De unitate catholicae ecclesiae*, qui ont été lus tous deux au concile de 251. L'objet du premier est de montrer que, avant d'être réconciliés, les apostats de la persécution de Dèce doivent faire une sérieuse pénitence. Celui du second est de prouver qu'il ne peut y avoir dans le monde et dans chaque diocèse qu'une seule vraie Église, et que, dans cette Église, l'unité doit régner par la communion des fidèles entre eux et avec l'évêque; que le schisme par conséquent est un crime des plus graves. L'ouvrage est dirigé contre Novat et ses partisans. De bonne heure, le texte a subi des retouches que quelques critiques ont attribuées à saint Cyprien lui-même.

Parmi les traités moraux de saint Cyprien, le plus original et le plus vivant est celui *De la mortalité*, sorte de lettre pastorale publiée pendant la peste de 252-253, pour relever le courage des habitants de Carthage terrorisés. Le *De opere et eleemosynis* fait l'éloge de l'aumône; le *De zelo et livore* flagelle l'envie; les autres traités *De habitu virginum* (249), *De oratione* (vers 252), *De bono patientiae* (256) ne sont guère que des imitations assez pâles des traités correspondants de Tertullien. Inférieur par le style et par le trait à son modèle, saint Cyprien lui est cependant supérieur comme moraliste : ses peintures sont plus vraies parce qu'elles sont mieux observées, et ses conseils plus sages, parce qu'ils sont empreints de modération.

III. Les lettres de saint Cyprien constituent la plus importante partie de son œuvre. On sait que lui-même en avait gardé des copies, et avait formé des dossiers

de celles qui concernaient le même objet. Il s'en est conservé cinquante-neuf, qui s'occupent de questions dogmatiques ou disciplinaires, mais qui offrent toutes un intérêt historique de premier ordre. Pearson (*Annales cyprianici*, 1682) est le plus ancien auteur qui les ait exactement datées : les travaux subséquents n'ont que très peu modifié ses conclusions.

§ 3. — Commodien¹ et anonymes contemporains.

On a beaucoup discuté sur l'époque et le pays où a vécu COMMODIEN, « le mendiant du Christ », comme il se nomme lui-même. Il paraît certain cependant qu'il vécut en Afrique, et plus probable qu'il a écrit entre les années 251-258 sous l'épiscopat de saint Cyprien. Il était né de parents païens, chercha pendant quelque temps la vérité un peu de tout côté, enfin se convertit et reçut le baptême. A la suite de quelque faute, il dut faire pénitence, et devint chrétien fervent. Mais il resta toujours laïque. On a supposé seulement, pour expliquer la qualité de *gasaeus* qu'il se donne, qu'il avait été trésorier de l'Église à laquelle il appartenait. C'était, au point de vue moral, un personnage d'un caractère indépendant, d'une franchise un peu brusque, mais désintéressé et généreux ; au point de vue intellectuel, un homme peu instruit, ignorant des classiques, nullement philosophe, une sorte de demi-lettré sorti du peuple et écrivant pour lui.

Les œuvres de Commodien offrent cette particularité

1. Édition B. DOMBART, *Commodiani carmina*, Vindobonae, 1887 (C. S. E. L.); Traduction française et commentaire des *Instructions* par J. DUREL, *Les Instructions de Commodien*, Paris, 1912. Voir G. BOISSIER, *La fin du paganisme*, II; P. MONCEAUX, *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, III, Paris, 1905; J. DUREL, *Commodien*, Paris, 1912. Sur l'âge où fleurit Commodien, voir A. D'ALÈS, *Commodien et son temps*, dans *Recherches de science religieuse*, 1911, nos 5 et 6.

d'être écrites en vers, mais en vers d'une allure spéciale. L'auteur a voulu faire des hexamètres. Pour cela, il pratique exactement la césure à la suite du second pied, et donne aux deux derniers pieds l'apparence d'être, au moins dans la prononciation, un dactyle et un spondée. Mais du reste, il néglige complètement la valeur prosodique des syllabes. Sur les 1.060 vers du *Carmen apologeticum*, 26 seulement sont justes. Et cette négligence n'est pas intentionnelle : en réalité Commodien, comme le peuple dont il parle la langue, ignore la prosodie. Il lui est resté seulement dans l'oreille un vague souvenir du rythme virgilien, et il le reproduit tant bien que mal. Son style est des plus défectueux : non pas que l'auteur manque d'imagination et de vie, mais sa syntaxe est incorrecte et son art de composer nul. « Ses œuvres, dit P. Monceaux, renferment la plus belle collection de barbarismes qu'ait pu rêver le plus mauvais latiniste. »

Il reste de Commodien deux ouvrages, les *Instructions* et le *Carmen apologeticum* ou *Poème apologétique*. Les *Instructions* sont un recueil de quatre-vingts pièces contenant chacune de six à quarante-huit vers, et divisées en deux livres. Toutes les pièces, sauf deux, sont acrostiches, c'est-à-dire que les premières lettres des vers, mises à la suite l'une de l'autre, donnent le titre du morceau. Le premier livre est dirigé surtout contre les païens et les juifs; le second s'occupe de questions morales et disciplinaires. — Le *Poème apologétique contre les juifs et les païens* est, en réalité, une sorte d'exposé de la religion chrétienne. La dernière partie (vers 791-1060), où sont décrits le *millenium* et la fin du monde, est la plus remarquable par la vivacité et le relief.

Indépendamment d'un certain nombre de lettres

adressées à saint Cyprien et qui, dans les éditions, ont trouvé place parmi les siennes, il faut rapporter également au milieu du III^e siècle quelques ouvrages rédigés en Afrique et dont les auteurs sont inconnus¹ : une *Exhortatio ad paenitentiam* ; un traité *Ad Novatianum*, œuvre d'un évêque qui écrivait vers 253 ; un traité *De rebaptismate*, qui est probablement de 256 et qui soutient, contre saint Cyprien, la thèse romaine ; un traité de la Pâque (*De pascha computus*), paru en 243, qui réédite, en le corrigeant, saint Hippolyte ; un *De laude martyrii*, assez pauvre de fond, qui doit être de 252 ou 253 ; un *De spectaculis* et un *De bono pudicitiae*, pâles imitations de Tertullien et prétendant, à faux, être de la plume de saint Cyprien ; enfin un sermon *Sur les joueurs (De aleatoribus)*, œuvre incorrecte, mais forte et vivante, et beau spécimen de la prédication populaire.

§ 4. — Arnobe et Lactance.

On sait peu de chose de la vie d'ARNOBE l'Ancien². Né vers 255-260, il professa la rhétorique à Sicca, petite ville de la Numidie proconsulaire, et eut pour élève Lactance. Arnobe était alors un païen pratiquant, dévot jusqu'à la superstition, ennemi déclaré des chrétiens. Puis, brusquement, vers l'an 295-296, il se convertit au christianisme. Ce changement surprit tellement ceux qui l'entouraient que l'évêque, craignant une feinte, exigea, avant de l'admettre parmi les catéchumènes, une preuve de sa sincérité. Arnobe la fournit en composant les deux premiers livres du traité

¹ Ces ouvrages se trouvent parmi les *spuria* de saint Cyprien, édit. HARTEL, III.

² Œuvres dans P. L., v, et mieux édition REIFFERSCHIED dans le *Corpus* de Vienne, 1875. Voir P. MONCEAUX, *Hist. litt. de l'Afrique chrétienne*, III, Paris, 1908 ; FREPPEL, *Commodien, Arnobe, Lactance*, Paris, 1893.

dont il va être question, et reçut le baptême. A partir de ce moment, nous ne savons plus rien de lui. Saint Jérôme semble mettre sa mort en 327.

L'unique ouvrage chrétien d'Arnobé est son apologie *Contre les païens* (*Adversus nationes*) en sept livres. Dans les deux premiers qui datent de 296 environ, Arnobé répond à ceux qui accusent le christianisme d'être la cause de tous les maux qui désolent l'empire. Dans les cinq autres, prenant à son tour l'offensive, il fait le procès du paganisme, officiel et populaire, et aussi de la philosophie. Ici et là, Arnobé fait preuve d'une habileté réelle et d'une érudition étendue. Sans avoir son génie, il a quelque chose des qualités littéraires de Tertullien, du relief, de la couleur, du mouvement et de l'esprit. Mais il connaît mal la religion qu'il veut défendre : le christianisme n'est guère pour lui qu'un spiritualisme élevé. Une défiance exagérée de la valeur de la raison et un pessimisme amer lui font rabaisser l'homme outre mesure. Son style même est fréquemment emphatique, redondant, incorrect. Il a trop souvent manqué à Arnobé la juste notion des choses dont il parle et le terme exact pour les dire.

LUCIUS CAECILIUS FIRMIANUS — LACTANTIUS est un surnom ¹ — est né aux environs de Cirta ou de Mascula, dans la Numidie, probablement entre les années 240-250. Ses études se terminèrent sous la direction d'Arnobé. Devenu maître à son tour, il enseigna la rhétorique d'abord en Afrique, puis, vers 290, à Nicomédie où l'avait appelé Dioclétien. C'est à Nicomédie qu'il devint chrétien vers l'an 300. Il put traverser

1. Œuvres dans *P. L.*, VI, VII, et mieux édition BRANDT et LAUBMANN dans le *Corpus* de Vienne, 1890-1897. Voir R. PICHON, *Lactance*, Paris, 1901 ; P. MONCEAUX, *Hist. litt. de l'Afr. chrét.*, III, Paris, 1905.

indemne la persécution, fut témoin, en 311, de la palinodie de Galère et, au plus tard vers 317, fut nommé par Constantin précepteur de son fils Crispus. Il est probable que dès lors il ne quitta plus la cour ; mais on ignore la date et le lieu de sa mort.

Au point de vue moral, Lactance est une nature calme, pondérée, amie de la paix, un chrétien sincère qui accomplit sans bruit son devoir. Au point de vue intellectuel, c'est le type du rhéteur et de l'homme d'école. Bien écrire pour lui n'est pas traduire d'une façon originale et forte des idées personnelles : c'est imiter du plus près possible les grands modèles de l'antiquité latine, surtout Cicéron, en mettant partout dans ses phrases l'ordre, la mesure, l'harmonie. C'est un classique. Il compose clairement et reste puriste dans sa langue autant que son sujet et son temps le lui permettent ; mais il reste aussi forcément froid et compassé. Quant à sa théologie, elle est médiocre : comme Arnobe, il confond à peu près le christianisme avec le déisme. Le dogme de la Providence est le seul qu'il se soit persévéramment appliqué à mettre en lumière.

Si l'on fait abstraction des ouvrages écrits par Lactance avant sa conversion et de ses deux livres de *Lettres à Demetrianus*, écrites pendant la période chrétienne et que nous n'avons plus, nous connaissons de lui quatre ouvrages d'apologétique, une œuvre historique et probablement un poème.

L'œuvre apologétique maîtresse de Lactance porte le titre d'*Institutions divines* (*Divinae institutiones*) et compte sept livres. Le premier paraît avoir été achevé en 307 et tout l'ouvrage en 311. Le but de l'auteur était d'établir la vérité du christianisme et d'en exposer les croyances et la morale sous une forme élégante et qui plût aux lettrés. Pour le réaliser, il a, dans le

livre 1^{er}, prouvé l'unité de Dieu et réfuté le polythéisme ; dans le 11^e, établi la nécessité d'une religion et démontré que les cultes païens ne sauraient être le vrai culte dû à Dieu ; dans le 111^e, montré que la philosophie est impuissante à donner aux hommes l'enseignement religieux dont ils ont besoin. Qui donc leur donnera cet enseignement ? C'est le christianisme, dont le livre iv fait ressortir la vérité, et dont les livres v-vii exposent la morale, la discipline et les croyances sur la fin du monde et la vie future.

Aux *Institutions divines* Lactance avait donné une sorte d'introduction par le petit traité *De opificio Dei*, qui date probablement des derniers mois de 305, et dont l'objet est de prouver l'existence de Dieu par les merveilles du corps humain. Il leur donna un complément dans le *De ira Dei* (*De la colère de Dieu*, 310-311), qui montre Dieu punissant le crime comme il récompense la vertu. Enfin il en donna, dans l'*Epitome*, postérieur à 311, un résumé ou mieux une seconde édition très abrégée, à l'usage de ceux que rebutait la longueur du premier ouvrage.

Dans le *De ira Dei* cependant, l'auteur n'avait pas épuisé l'idée d'un Dieu vengeur des crimes ; il avait posé seulement le principe de l'existence d'une rétribution. Vint un moment où, après le triomphe de Constantin, cette vengeance de Dieu sur les persécuteurs lui parut manifeste et éclatante, et lui fit écrire, entre 314-320, le *De mortibus persecutorum*. Le traité *De la mort des persécuteurs* est à la fois une histoire et une apologie : une histoire — d'une remarquable exactitude — des événements qui se succédèrent, et surtout des persécutions qui sévirent depuis le commencement du règne de Dioclétien jusqu'en 313 ; une apologie qui montre, dans la fin misérable des tyrans, le juste prix de leurs cruautés. On a contesté

à Lactance la parenté de cet écrit, mais sans apporter en somme d'autre raison sérieuse de cette opinion que le contraste que l'on saisit entre le style ordinairement froid et régulier de Lactance et le style coloré et vivant du *De mortibus*. Et il est vrai que ce contraste existe; mais il s'explique suffisamment par la différence des sujets et par la passion profonde qui, dans ce dernier ouvrage, a soulevé malgré elle l'âme naturellement calme de l'auteur des *Institutions*.

Enfin on a attribué à Lactance un petit poème *Sur le Phénix (De ave Phoenix)*, qui raconte la légende de cet oiseau telle que le iv^e siècle la connaissait. Cette attribution est vraisemblable sans être certaine.

§ 5. — Les écrivains de Rome. Saint Hippolyte¹

La littérature chrétienne de Rome, au III^e siècle, est représentée surtout par deux noms, ceux d'Hippolyte et de Novatien.

Peu de mémoires ont été autant obscurcies par la légende que celle de SAINT HIPPOLYTE. C'est dans ces derniers temps seulement que l'on a pu reconstituer, d'une façon bien imparfaite, la carrière de cet homme considérable.

On pense qu'il était né vers l'an 170-175 : où exactement, on l'ignore. Il se désignait lui-même comme disciple de saint Irénée; mais cela peut s'entendre de sa formation intellectuelle dans les livres

1. Édition de FABRICIUS dans *P. G.*, x, très insuffisante. Pour les œuvres scripturaires surtout, édit. N. BONWETSCH et H. ACHELIS, *Hippolytus' Werke*, 1 (dans les *Schriftsteller* de Berlin), Leipzig, 1897. Pour les *Philosophoumena*, édit. P. CRUCE, Paris, 1860, ou bien *P. G.*, xvi (entre les œuvres d'Origène), ou encore P. WENDLAND, dans *Hippolytus' Werke*, dritt. Band, Leipzig, 1916. Pour les *Chroniques*, édit. BAUER (*Texte und Unters.*, xxix, 1), Leipzig, 1905. Voir A. D'ALÈS, *La théologie de S. Hippolyte*, Paris, 1906.

de l'évêque de Lyon. Quoi qu'il en soit, saint Hippolyte nous apparaît, vers l'an 212, prêtre de l'Église romaine et docteur déjà estimé. Origène, venu à Rome à cette époque, eut l'occasion de l'entendre. A cette date, Zéphyrin était pape et avait pour conseiller Calliste. Hippolyte ne s'entendait pas avec eux sur la solution à donner aux difficultés doctrinales soulevées par le patripassianisme. L'avènement de Calliste en 217 amena la rupture complète. Hippolyte fit schisme, et constitua, à Rome même, une église dissidente dont il devint l'évêque. Cette situation dura dix-huit ans, jusqu'en l'année 235. A ce moment éclata la persécution de Maximin, dirigée surtout contre les chefs de l'Église. Sans distinguer entre les deux rivaux, le pape et l'antipape, l'empereur fit saisir à la fois et déporter Pontien et Hippolyte dans l'île insalubre de Sardaigne, où ils ne tardèrent pas à mourir. Mais, avant son départ, Hippolyte avait reconnu sa faute et, revenant lui-même à l'unité de l'Église, avait recommandé à ses partisans de réintégrer le vrai bercail. Rien ne s'opposait dès lors à ce qu'il fût considéré comme un martyr légitime et honoré comme tel. La *Depositio martyrum* insérée dans le Catalogue libérien de 354 marque, au 13 août d'une année qu'elle ne précise pas, la déposition de son corps sur la voie Tiburtine : *Ypolitii in Tiburtina et Pontiani in Callisti*. Il est peu probable cependant que la statue d'Hippolyte, retrouvée en 1551 près de sa sépulture, lui ait été élevée par l'Église romaine officielle : elle a dû l'être plutôt par ses partisans, de son vivant ou peu après sa mort.

A en juger par le nombre et la variété de ses œuvres, saint Hippolyte était évidemment très richement doué. Son esprit a embrassé toutes les formes de la science sacrée, exégèse, apologie, dogmatique,

morale, discipline, histoire et géographie, peut-être même poésie religieuse. Il est cependant d'abord et avant tout exégète. Inférieur à Origène, dont il ne possède ni l'érudition ni la pénétration, il lui ressemble pourtant par son goût pour l'allégorisme, mais pour un allégorisme plus sobre et plus rationnel. C'est, malgré tout, un occidental. Théologien, il a bataillé aux côtés de Tertullien contre les gnostiques et les sabelliens. Prédicateur et homéliste, il a témoigné d'un vrai talent oratoire. Photius trouvait son style clair, noble, sans recherche. En fait, saint Hippolyte s'est peu préoccupé de bien écrire : il vise surtout aux idées et au fond, et le mouvement que l'on remarque dans sa phrase vient plus de la vivacité du sentiment que de l'effort littéraire. Ajoutons d'ailleurs que, sur beaucoup de points, nous ne pouvons que très imparfaitement juger de son talent. Bien que vivant à Rome, saint Hippolyte a écrit en grec, au moment où le latin allait devenir la langue de l'Église romaine ; et cette circonstance, jointe au souvenir fâcheux que son schisme avait laissé, a fait que le plus grand nombre de ses écrits se sont perdus.

Nous connaissons par leur titre ou nous possédons environ trente-cinq ouvrages de saint Hippolyte. La liste en est fournie en partie par un catalogue gravé sur sa statue, en partie par Eusèbe, saint Jérôme, Théodoret, Photius et autres auteurs. On peut les diviser en ouvrages scripturaires, — ouvrages contre les hérésies, — ouvrages d'apologie et de dogmatique, — ouvrages d'histoire et de chronologie, — enfin ouvrages de discipline et d'édification.

I. *Ouvrages scripturaires.*

Les œuvres scripturaires de saint Hippolyte n'affectent pas, la plupart du temps, la forme de commentaires suivis : ce sont plutôt des homélies sur des morceaux

choisis du texte sacré. C'est ainsi qu'il a commenté certaines parties de la Genèse, des Nombres, du Deutéronome, de Ruth, du premier livre des Rois, des Psaumes, d'Isaïe et d'Ézéchiël. Mais il avait commenté entièrement les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, Daniel et Zacharie. De tout cela il ne reste guère que des fragments. Seuls se sont conservés, pour une bonne part le commentaire sur le Cantique, et presque en entier le commentaire sur Daniel. Ce dernier, qui est de l'an 204 environ, se trouve être le plus ancien commentaire sur l'Écriture que l'on connaisse.

Pour le Nouveau Testament, saint Hippolyte semble avoir expliqué des textes épars. Son seul ouvrage suivi est un commentaire sur l'Apocalypse, mentionné par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 61) et dont il reste quelques citations.

II. *Ouvrages contre les hérésies.*

Contre l'ensemble des hérésies signalées de son temps saint Hippolyte a écrit deux ouvrages. Le premier, que Photius représente comme une réfutation abrégée de trente-deux hérésies (Σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λβ'), est perdu, mais on en retrouve le fond dans le Pseudo-Tertullien, Philastrius et saint Épiphane qui y ont puisé. Le second, Κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος, auquel on donne le titre abrégé de *Philosophoumena*, est conservé presque en entier. Le plan de l'auteur y est magnifique. Il veut, dit-il, exposer tous les systèmes des anciens philosophes et de la sagesse grecque. Après quoi, il fera connaître ceux des hérétiques et montrera que c'est dans la doctrine des philosophes que ceux-ci ont pris leurs erreurs. Les hérétiques apparaîtront ainsi comme les continuateurs des philosophes païens et les tenants de la raison dévoyée contre la sagesse divine. L'exécution répond en effet

à ce plan. Sur les dix livres dont l'ouvrage se compose, les quatre premiers (nous n'avons plus les livres II et III) s'occupent des philosophes et des théories astrologiques. Les livres V-VIII font connaître et réfutent les hérésies chrétiennes jusqu'à celle des encratites. Dans le livre IX, l'auteur traite de Noët et de Sabellius et raconte ses démêlés avec Zéphyrin et Calliste. Le livre X récapitule tout l'ouvrage. La partie qui concerne les philosophes est, en somme, assez faible. On a élevé des doutes (Salmon, Staehlin) sur la valeur des documents hérétiques dépouillés par saint Hippolyte; et surtout les rapprochements qu'il établit entre les hérésies et les systèmes philosophiques grecs apparaissent souvent fantaisistes et forcés. On voudrait plus de sûreté dans cette érudition tumultueuse. Les *Philosophoumena* sont postérieurs à l'an 222; peut-être faut-il les mettre dans les dernières années de l'auteur.

Outre ces deux compositions, d'un intérêt général, on possède un très important fragment *Contre Noët*, que l'on soupçonne avoir fait partie, avec l'écrit *Contre Artémon* cité par Eusèbe (*H. E.*, v, 28, 1), d'un ouvrage plus considérable contre l'hérésie monarchienne. On connaît encore une réfutation de Marcion (*Πρὸς Μαρξίωνα*), que l'on identifie volontiers avec le livre *Sur le bien et d'où vient le mal*; puis un écrit *Sur les charismes*, dirigé probablement contre le montanisme. L'ouvrage *Sur l'évangile de saint Jean et sur l'Apocalypse* visait les aloges, et les *Capita adversus Caium* revendiquaient pour saint Jean l'évangéliste la paternité de l'Apocalypse. On a quelques citations de ces deux écrits.

III. *Ouvrages d'apologie et de dogmatique.*

Le seul ouvrage de dogmatique de saint Hippolyte, et le seul même de tous ses écrits que nous ayons en entier, est la *Démonstration d'après les saintes Écri-*

tures de ce qui regarde le Christ et l'Antéchrist, généralement désignée par le titre *De antichristo*. Il est de l'an 200 environ, et expose, d'une façon vivante, les diverses circonstances de la venue, du triomphe transitoire et de la ruine de l'antéchrist. — Les ouvrages suivants sont totalement perdus ou connus seulement par des citations : une apologie *Contre les Grecs et contre Platon ou sur l'univers*, en deux livres (PHOTIUS, *cod.* 48); un *Discours sur la résurrection à l'impératrice Mammaea*, qu'il faut identifier probablement avec l'ouvrage *Sur Dieu et sur la résurrection de la chair*, signalé sur la statue et par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 61); une *Exhortation à Sévérina*; un traité sur l'incarnation, mentionné par Ebedjésu; et enfin une *Démonstration contre les juifs*, dont l'authenticité n'est pas sûre.

IV. *Ouvrages d'histoire et de chronologie.*

Il y en a deux indiqués dans le catalogue de la statue. Le premier est intitulé *Chroniques* (Χρονικά). On en possédait déjà des remaniements latins, mais on en a récemment découvert une partie en grec. C'était une sorte de manuel d'histoire et de géographie profane et sacrée, compilé d'après les livres de l'époque et d'assez peu de valeur scientifique. Le second comprenait un calcul de l'époque de la Pâque et un canon pascal (Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ πάσχα καὶ τὰ ἐν τῷ πίνακι). On y trouvait donc deux parties : une introduction théorique, dans laquelle Hippolyte expliquait son comput pascal et le justifiait; et des tables ou canons qui présentaient le résultat de ses calculs. Une partie de ces tables a été gravée sur la chaire qui supporte la statue. Hippolyte partait de ce principe faux qu'une période de seize ans correspond à un nombre entier et fixe de mois lunaires, et, par conséquent, que la Pâque revient à la même date tous les seize ans. Il se trompait de

trois jours, et il fallut, dès 242-243, corriger son comput et plus tard l'abandonner. On pense qu'il l'avait composé vers l'an 224.

V. *Ouvrages de discipline et d'édification.*

Parmi les œuvres disciplinaires d'Hippolyte, il faut signaler les deux écrits que saint Jérôme lui attribue sur cette question : *Faut-il jeûner le samedi?* et sur cette autre : *Doit-on communier chaque jour?* D'autre part, on possède, dans une traduction arabe, une collection de canons en 261 numéros, qui se donne comme l'œuvre d'Hippolyte. Ces *Canones Hippolyti*¹ sont de la plus haute importance pour l'histoire des institutions chrétiennes, mais, sous leur forme actuelle du moins, ne sauraient être considérés comme l'œuvre du docteur romain. Quant aux *Odes sur toutes les Écritures* mentionnées par le marbre de la statue, on ignore complètement, à supposer que la lecture de ce titre soit exacte, ce que pouvait être cet ouvrage.

En somme, cette revue rapide des écrits de saint Hippolyte confirme bien ce que nous avons dit plus haut de la variété de ses aptitudes et de la fécondité de son génie.

§ 6. — Novatien et les papes du III^e siècle.

Les débuts de NOVATIEN² sont connus principalement par les lettres du pape Corneille à Fabius d'Antioche dont Eusèbe a donné des extraits, *H. E.*, VI, 43. Originaire probablement de Rome ou de l'Italie, Novatien fut considéré pendant quelque temps comme possédé

1. Traduction latine de HANEBERG reproduite par H. ACHELIS, *Texte und Unters.*, VI, 4, Leipzig, 1891, et par L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 3^e édit., Paris, 1902.

2. Œuvres dans *P. L.*, III. Pour le *De trinitate*, édit. de W. YORKE FAUSSET, Cambridge, 1909. Pour les lettres, édit. de S. Cyprien par HARTEL.

du démon et exorcisé; puis, étant tombé gravement malade, reçut le baptême des cliniques sans la consignation épiscopale, c'est-à-dire sans la confirmation. Cette circonstance le rendait irrégulier pour l'ordination. Mais Novatien avait des qualités intellectuelles remarquables. Malgré l'opposition du clergé et de beaucoup de laïques, le pape d'alors, Fabien ou même Pontien, le promut au sacerdoce et, en 250, nous le trouvons jouissant à Rome d'une situation considérable. C'est lui qui, pendant la vacance du siège, écrivit à saint Cyprien, au nom du clergé romain, la lettre xxxi et presque sûrement aussi la lettre xxxvi entre celles de l'évêque de Carthage. Dès lors, Novatien pouvait se croire désigné pour succéder à Fabien. Cependant le choix du clergé et du peuple tomba sur Corneille (mars 251). Dépité, Novatien se fit sacrer par trois évêques de la campagne et fonda une église schismatique que l'on trouve florissante encore en Orient au v^e siècle. Après cet éclat on ne sait de lui presque plus rien de certain. Socrate (*H. E.*, iv, 28) dit qu'il mourut martyr dans la persécution de Valérien (257-258); mais cette donnée est sujette à caution.

Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 70), sans prétendre énumérer toutes les œuvres de Novatien, rapporte qu'il avait écrit sur la Pâque; sur le sabbat; sur la circoncision; sur le [grand-]prêtre; sur la prière; sur les aliments juifs; sur la persécution; sur Attale et sur la Trinité. De tous ces écrits il nous reste seulement les deux lettres à saint Cyprien dont il a été question ci-dessus, le *De trinitate* et le *De cibis judaicis*.

Les lettres, qui datent de 250-251, ont pour objet de communiquer à saint Cyprien le sentiment du clergé romain sur l'affaire des *lapsi*. Ce sentiment est, en somme, conforme à celui de l'évêque de Carthage.

Le traité *De la Trinité* est l'œuvre maîtresse de No

vation. C'est le commentaire d'une formule de foi moins longue que le symbole des apôtres, plus longue que la simple formule baptismale. Les chapitres 1-8 traitent de Dieu et de ses perfections, de la création et de la révélation mosaïque; les chapitres 9-28 de Jésus-Christ, vrai homme et vrai Dieu, et de sa distinction d'avec le Père; le chapitre 29 du Saint-Esprit et de son action dans l'Ancien et le Nouveau Testament; les chapitres 30 et 31 reviennent sur le Père et le Fils, pour montrer qu'ils ne sont qu'un même Dieu. Le *De trinitate* était le premier ouvrage écrit à Rome, en latin, sur un sujet théologique, et il l'a été avec un ordre logique et une netteté de style qui en ont fait pour longtemps le modèle des ouvrages de ce genre. Sa composition est antérieure à l'an 250.

Quant au traité *Sur les aliments juifs* (*De cibis judaicis*), c'est une œuvre de Novatien schismatique, une sorte de lettre pastorale qu'il adresse à ses fidèles, et dans laquelle il explique allégoriquement la distinction des aliments imposée aux juifs. On y remarque certaines idées philosophiques qui confirment ce que saint Cyprien a dit de la tournure d'esprit stoïcienne de son auteur.

Il ne s'est conservé aucun ouvrage proprement dit des papes du III^e siècle. Tout ce que nous avons se borne à quelques lettres ou fragments. Entre les documents plus importants, il faut citer l'édit d'indulgence de Calliste (217-222) dont il a été question ci-dessus; quelques lettres de Corneille (251-253) à saint Cyprien et à Fabius d'Antioche; les lettres d'Étienne (254-257) à saint Cyprien et aux Églises d'Asie sur le baptême des hérétiques; et enfin la lettre du pape Denys (259-268) à son homonyme d'Alexandrie sur la divinité de Jésus-Christ.

§ 7. — Écrivains de Gaule et de Pannonie.
Victorin de Pettau.

L'unique écrivain de la Gaule que nous connaissons au III^e siècle est l'évêque RETICIUS d'Autun. Son épiscopat se place avant l'an 313, car il assista cette année-là même au concile de Rome tenu sous le pape Miltiade et, au mois d'août 314, au grand concile d'Arles qui s'occupa du donatisme. Quelques auteurs mettent sa mort en 334.

Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 82) connaissait deux écrits de Reticus : un *Commentaire sur le Cantique* dont il appréciait fort le style, mais dont le fond lui paraissait très médiocre (*Epist.*, xxxvii); et un grand ouvrage *Contre Novatien*. On croit que c'est à ce dernier écrit que saint Augustin a emprunté les citations qu'il fait de Reticus dans le *Contra Julianum*, I, 7 et le *Contra Julianum opus imperfectum*, I, 55. Les deux ouvrages ont péri.

Le temps a un peu moins maltraité l'œuvre de VICTORIN¹, évêque de Pettau, dans la Pannonie supérieure (actuellement en Hongrie). Victorin était probablement grec d'origine, car saint Jérôme (*Vir. ill.*, 74) remarque qu'il savait mieux le grec que le latin. C'est en latin cependant qu'il a écrit, vers la fin du III^e siècle, dans une langue obscure et embarrassée, des ouvrages dont saint Jérôme ne faisait pas grand état, car il trouvait à l'auteur plus de bonne volonté que de science (*Epist.*, lxx, 5). Victorin mourut martyr, dans la persécution de Dioclétien probablement (303-311).

Son œuvre était surtout exégétique. Il avait commenté les livres, ou du moins des passages choisis de

1. P. L., v, et J. HAUSSLEITER, *Corp. script. eccles. latinorum*, XLII, Wien, 1916. Voir deux articles de D. MORIN, dans *Journal of Theologic. Studies*, VII (1906).

la Genèse, de l'Exode, du Lévitique, d'Isaïe, d'Ézéchiel, d'Habacuc, de l'Ecclésiaste, du Cantique, de l'Apocalypse et de saint Matthieu. En dehors de quelques maigres indications, il ne s'est conservé de tout cela que la fin du commentaire sur l'Apocalypse, découverte en 1895. Victorin s'y montre nettement millénariste.

Après ces commentaires, saint Jérôme mentionne de l'évêque de Pettau un écrit *Contre toutes les hérésies*, où plusieurs critiques ont voulu voir le *Libellus adversus omnes haereses* imprimé à la suite du *De praescriptione* de Tertullien ; mais cette identification soulève des difficultés.

Quant à l'idée de D. Morin que le fragment de Muratori, c'est-à-dire le célèbre catalogue des Livres saints du Nouveau Testament découvert en 1740 pourrait bien, dans sa forme actuelle, être l'œuvre de Victorin, c'est, jusqu'ici, une simple hypothèse dont la justification réclame de nouvelles études.

APPENDICE A LA PREMIÈRE PARTIE

LES ACTES DES MARTYRS¹.

De bonne heure on se préoccupa, dans les commu-

1. Les Actes authentiques des anciens martyrs ont été réunis par D. TH. RUINART, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Parisiis, 1689, souvent réimprimés. Il y aurait lieu seulement de supprimer dans ce recueil certaines pièces et d'en ajouter quelques autres récemment découvertes. Deux recueils d'*Actes choisis* ont été donnés par O. VON GEBHARDT, *Ausgewaelte Martyreracten*, Berlin, 1902, et par R. KNOPF (même titre), Tubingue, 1901. Traduction française publiée par D. H. LECLERCQ : *Les Martyrs, recueil des pièces authentiques... depuis les origines du christianisme jusqu'au XX^e siècle*, Paris, 1902 et suiv. Voir A. DUFOURQ, *Etudes sur les Gesta martyrum romains*, Paris, 1900-1907. Id., Article *Actes des martyrs grecs et latins* dans le *Dictionnaire d'hist.*

nautés chrétiennes, de recueillir, sur les derniers moments des martyrs, les détails qui devaient faire honneur à leur mémoire et intéresser la piété des fidèles. Ces détails, mis par écrit, et souvent communiqués sous cette forme aux Églises voisines, constituent ce que nous appelons les *Actes des martyrs*. L'importance de ces écrits est grande, on le comprend, aussi bien pour l'apologie que pour l'histoire ; et il ne sera pas inutile d'en dire ici un mot.

On peut diviser en trois catégories les Actes des martyrs. Il y a d'abord les *Actes* proprement dits, à savoir les procès-verbaux officiels, dressés par les greffiers du tribunal, de la comparution, de l'interrogatoire et de la condamnation des martyrs. Ces pièces, généralement courtes et sèches, sont assez rares : on en a cependant quelques-unes que les chrétiens ont pu copier et qu'ils ont simplement reproduites en les faisant précéder d'une brève introduction et suivre d'une conclusion que l'on distingue très bien du corps du procès-verbal. Tels sont, par exemple, les Actes de saint Justin et de ses compagnons ; ceux de saint Cyprien, etc. Évidemment, l'autorité de ces documents est de premier ordre.

Il y a, en second lieu, des relations de martyres qui ne sont pas des procès-verbaux officiels, mais qui ont été écrites par des témoins oculaires ou absolument contemporains des faits qu'ils racontent. Tel le récit de la mort de saint Polycarpe écrit au lendemain de sa mort au nom des chrétiens de Smyrne, ou encore le récit des combats des martyrs lyonnais adressé par l'Église de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie et de Phrygie. Pour n'avoir pas le caractère officiel des Actes de

la première catégorie, il est clair que ces écrits ne leur sont pas inférieurs en autorité et méritent, comme eux, toute créance.

Viennent enfin les Actes qui ne sont plus des pièces officielles ni l'œuvre de témoins oculaires et contemporains, mais des compositions postérieures souvent de plusieurs siècles aux faits qu'ils racontent. Ce sont de beaucoup les plus nombreux. Ces documents ne sauraient évidemment prétendre à la même autorité que ceux des deux premières catégories; mais on conçoit que cette autorité varie à l'infini selon qu'ils reproduisent plus ou moins fidèlement une tradition ancienne ou des relations primitives. Suivant les cas, elle sera considérable ou presque nulle.

Eusèbe avait écrit, aussitôt après la persécution de Dioclétien, vers 312, l'histoire des martyrs qui avaient souffert en Palestine pendant cette persécution, et l'avait ajoutée en appendice à son *Histoire ecclésiastique*. Nous l'avons encore. Mais de plus, il s'était appliqué, et cela dès avant l'an 303, à constituer un recueil de tout ce qu'il avait pu se procurer de récits authentiques sur les martyrs des trois premiers siècles. Malheureusement, ce recueil, auquel il fait lui-même plusieurs fois allusion, a péri; et c'est par d'autres voies que l'on a conservé quelques-unes des pièces qu'il contenait.

On possède, pour les persécutions des trois premiers siècles, une quarantaine environ d'Actes de martyrs qui rentrent dans les deux premières catégories signalées, ou qui, s'ils sont, dans leur forme actuelle, d'une époque plus tardive, reproduisent cependant dans leur rédaction une partie au moins des Actes primitifs¹. Mentionnons seulement, parmi les plus anciens et les plus

1. On en trouvera la liste complète dans BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchlichen Literatur*, II, 615-641.

connus, le *Martyre de saint Polycarpe*, écrit en 155-157, et dont il a été déjà question; les Actes des saints Carpus, Papyrus et Agathonices († 161-169), œuvre d'un témoin oculaire; les Actes de saint Justin et de ses compagnons († 163-167), procès-verbal officiel; la lettre de l'Église de Lyon et de Vienne sur les martyrs de 177, écrite en 177 ou 178; les Actes des martyrs scillitains († 17 juillet 180), œuvre d'un témoin oculaire si ce n'est le procès-verbal lui-même; les Actes d'Apollonius († 180-185) qu'Eusèbe avait insérés dans sa collection (*H. E.*, v, 21, 5); la Passion des saintes Perpétue et Félicité († probablement le 7 mars 203) dont la recension longue, œuvre d'un témoin oculaire, est la plus ancienne; les Actes proconsulaires de saint Cyprien († 14 septembre 258), procès-verbal officiel, etc. Dans tous ces récits — par opposition aux compositions plus ou moins légendaires, — l'attitude des juges et des martyrs nous apparaît telle qu'elle a dû être en effet, celle de magistrats qui appliquent la loi souvent à contre-cœur, mais parce qu'ils s'y croient obligés; et celle de chrétiens qui meurent simplement, sans bravades ni récriminations, pour leur foi.

DEUXIÈME PÉRIODE

APOGÉE DE LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE (313-461)

La période qui va d'Eusèbe à saint Léon est regardée, à bon droit, comme l'âge d'or de l'ancienne littérature ecclésiastique. Jamais cette littérature ne jeta un plus vif éclat. Au premier rang des causes qui l'ont conduite à cet apogée, il faut mettre sans doute le génie même des écrivains qui ont paru à cette époque. Mais des circonstances extérieures aussi favorisèrent le développement de ce génie : la liberté dont jouit l'Église depuis l'an 313, et qui donna aux chrétiens plus de facilités de tout genre pour se livrer à l'étude ; la magnificence des cérémonies et des édifices sacrés ; un public et des auditoires plus lettrés et plus instruits, auxquels dut répondre nécessairement, de la part des écrivains et des orateurs, une parole plus cultivée ; une défiance moindre contre les modèles païens devenus intellectuellement inoffensifs par suite de la défaite du paganisme ; en conséquence, une fusion intime chez quelques auteurs de la forme classique et du fond chrétien, qui a toujours été depuis le caractère de la grande littérature ; l'importance capitale enfin des controverses qui agitèrent cette époque et qui élevèrent

naturellement à leur niveau l'esprit des combattants : tout cela a été pour quelque chose dans l'efflorescence théologique et littéraire qui se produisit alors et qui dura environ un siècle et demi.

Dans ce grand mouvement, si l'on met à part saint Augustin, les Grecs occupent le premier rang. Ils le doivent à leur génie plus spéculatif, à leur culture plus raffinée, à leur langue plus souple et aussi à leur plus grande originalité. Ils n'ont que très peu connu et utilisé les Latins, tandis que ceux-ci ont beaucoup connu, traduit et utilisé les Grecs. Et cependant il est remarquable que les formules adoptées pour clore les controverses ont été finalement des formules latines. Rome et l'occident, avec leur esprit positif, ont fermé d'un mot des discussions que la subtilité grecque aurait éternisées.

Quant aux divers genres de la littérature sacrée, ils sont tous représentés dans la longue série d'ouvrages que nous aurons à énumérer : exégèse, dogmatique, apologie et polémique, liturgie, discipline et morale, prédication et ascétisme. L'histoire fait son apparition avec Eusèbe, et la poésie religieuse avec Juvencus et Prudence. Dans ce dernier domaine même, les Latins précèdent les Grecs et les surpassent.

Parlons d'abord des Grecs.

Au point de vue des tendances, les écrivains grecs des iv^e et v^e siècles se divisent nettement en deux écoles : les écrivains d'Alexandrie qui cultivent, en exégèse, l'allégorisme et insistent, en christologie, sur l'unité de Jésus-Christ; et ceux d'Antioche qui s'appliquent à dégager le sens littéral de l'Écriture et étudient, de préférence, le côté humain de la personne du Sauveur. Ce sont des tendances qui, poussées à l'excès, conduiront quelques-uns des représentants de ces deux écoles à l'hérésie, mais qui seront d'ailleurs

maintenues dans de justes bornes par les meilleurs d'entre eux. Entre ces deux écoles, les écrivains de l'Asie Mineure occupent une place intermédiaire : par leur formation les Cappadociens se rattachent cependant plutôt à celle d'Alexandrie.

Au point de vue géographique, les auteurs grecs se partagent, comme nous venons de l'insinuer, et comme nous l'avons déjà constaté dans la section précédente, en écrivains alexandrins et égyptiens, écrivains de l'Asie Mineure et de la Thrace et écrivains d'Antioche et de la Syrie. C'est cette division que nous suivrons, en faisant précéder cette étude d'un chapitre sur les écrivains hétérodoxes, et en la faisant suivre d'un chapitre sur les écrivains de langue syriaque de cette époque.

CHAPITRE VII

LA LITTÉRATURE GRECQUE HÉTÉRODOXE.

§ 1. — Les ariens.

ARIUS était né probablement en Libye, vers le milieu du III^e siècle (256?) et, après avoir étudié à Antioche sous la direction du martyr Lucien, se trouvait chargé, en 313, de la direction de l'église de Baucalis à Alexandrie. Intelligent, instruit, d'un extérieur austère et grave, il conquit rapidement une popularité dont il devait abuser. C'est en 318 qu'il paraît avoir émis sur le Verbe les erreurs qui portent son nom : le Verbe est un être créé, non éternel, différent du Père en substance, changeant. Condamné par un concile d'Alexandrie en 320 ou 321, il dut s'exiler et se retira d'abord en Palestine, puis à Nicomédie chez l'évêque Eusèbe, son ancien condisciple. Le concile de Nicée (325) le condamna de nouveau et l'empereur le bannit dans l'Illyricum; mais il parvint à rentrer dans les bonnes grâces de Constantin, et allait être solennellement réconcilié avec l'Église quand il mourut subitement à Constantinople en 336, à l'âge de plus de 80 ans.

Le plus célèbre des écrits d'Arius est sa *Thalie* (θάλιαι, *banquet*), composée à Nicomédie entre 321 et

325. C'était, semble-t-il, un mélange de prose et de pièces versifiées, chants populaires pour les voyageurs et les gens de métier, dans lesquels il avait glissé ses erreurs. On en a conservé seulement quelques citations par S. Athanase (*Contra arianos*, I, 5, 6, 9; *De synodis*, 15). — En revanche nous avons en entier deux lettres d'Arius : l'une à Eusèbe de Nicomédie, écrite vers 321 (S. ÉPIPHANE, *Haer.* LXIX, 6); l'autre à l'évêque d'Alexandrie, Alexandre, antérieure de peu au concile de Nicée (S. ATHANASE, *De synodis*, 16, et S. ÉPIPHANE, *Haer.* LXIX, 7, 8). — Enfin Socrate (*H. E.*, I, 26) et Sozomène (*H. E.*, II, 27) ont reproduit la profession de foi adressée par Arius à Constantin en 330 ou 331.

A peine née, la doctrine de l'hérésiarque trouva un chaud partisan dans le sophiste ASTERIUS de Cappadoce, ancien disciple, comme Arius, de Lucien d'Antioche. Saint Jérôme rapporte de lui (*Vir. ill.*, 94) qu'il avait composé, sous Constance, des commentaires sur les Psaumes, sur les Évangiles, sur l'épître aux Romains et d'autres écrits estimés de son parti. Parmi ces écrits il faut mettre sous doute un recueil de textes (συνταγματίον) destiné à prouver que le Verbe est créé, et dont saint Athanase a cité et réfuté quelques passages (*Contra arianos*, I, 30-34; II, 37; III, 2, 60; *De decretis*, 8, 28-31; *De synodis*, 18-20, 47). Marcel d'Ancyre attaqua aussi cet ouvrage, ce qui lui attira une réponse d'Astérius (*Vir. ill.*, 86). A part les citations d'Athanase, l'œuvre du sophiste a péri.

Un autre partisan de la première heure d'Arius fut l'évêque de Nicomédie, EUSÈBE, dont il a été ci-dessus question. En 339, il devint évêque de Constantinople. C'était un des hommes les plus habiles et les moins consciencieux de son temps. De sa correspondance, qui dut être assez vaste, il reste en entier seulement une

lettre à Paulin de Tyr, donnée par Théodoret (*H. E.*, I, 5)¹.

Eusèbe a été, à la suite du concile de Nicée, le vrai chef politique du parti arien et, jusqu'en 341 ou 342, année de sa mort, il parvint à y maintenir à peu près la cohésion. Mais après lui, et surtout après l'année 356, on vit éclater les divergences doctrinales réelles qui se dissimulaient dans la secte et que, seules, les nécessités de la lutte avaient jusque-là empêchées de se produire. Trois groupes se formèrent : celui des ariens purs ou *anoméens*, proclamant que le Fils n'est pas semblable au Père (*anomoios*); celui des *semi-ariens* rejetant l'*homoousios*, mais se rapprochant d'ailleurs autant que possible des orthodoxes pour le fond des choses, et regardant le Verbe comme semblable au Père en substance et en tout (*homoiousios*); et enfin un troisième groupe dit des *homéens*, groupe surtout politique qui voulait ménager tout le monde et se contentait de dire vaguement que le Verbe est semblable au Père (*homoios*).

Au premier groupe appartient PHOTIN, évêque de Sirmium, en Pannonie, bien qu'il se rattache plus directement à Paul de Samosate : rien n'a subsisté de ses ouvrages. Mais les vrais chefs du groupe sont Aétius et Eunomius. AÉTIUS était originaire d'Antioche même ou des environs et, après avoir exercé plusieurs métiers, après s'être formé dans Alexandrie à la dialectique aristotélicienne où il excellait, fut élevé, par l'évêque d'Antioche Léonce, au diaconat vers l'an 350. Sa logique s'accommodait mal des formules équivoques et imprécises des eusébiens. Il reprit donc les principes d'Arius et les poussa à fond : Dieu est nécessairement unique et ne saurait engendrer : le Verbe ou

1. Il sera longuement question plus loin d'Eusèbe de Césarée, l'historien.

Fils est simplement une créature plus parfaite. Cette franchise ne pouvait que déplaire aux politiques. Repoussé un peu de partout, plusieurs fois exilé, Aétius finit cependant, sous Julien (361-363), par être consacré évêque sans siège fixe. Il mourut en 367. On a de lui un écrit *Sur Dieu inengendré et sur l'engendré* (Συντάγματιον περὶ ἀγεννήτου θεοῦ καὶ γεννητοῦ), série de quarante-sept courts raisonnements pour établir que ce qui est engendré ne peut être Dieu. On n'imagine rien de plus sec. Saint Épiphane, qui a conservé cet ouvrage (*Haer.* LXXVI, 11), dit qu'Aétius avait composé trois cents de ces syllogismes. Socrate (*H. E.*, II, 35) lui attribue encore un certain nombre de lettres. Une seule est connue par la *Doctrina Patrum de incarnatione Verbi* (édit. DIEKAMP, 311-312).

Aétius eut pour disciple EUNOMIUS, originaire de Cappadoce, puis diacre à Antioche et évêque de Cyzique vers 361. Il avait écrit des lettres et un commentaire sur l'épître aux Romains qui sont perdus. Il reste de lui un *Livre apologétique* (Ἀπολογητικός), composé vers l'an 362 et que saint Basile a réfuté; une réponse à cette réfutation de saint Basile, *Apologie de l'apologie*, qui doit être de 379 et dont saint Grégoire de Nysse a conservé des fragments; et enfin une *Profession de foi* (Ἐκθεσις πίστεως) présentée à Théodose en 383¹.

Après Aétius et Eunomius il faut nommer, toujours dans le groupe anoméen, EUDOXIUS, d'abord évêque d'Antioche (358), puis de Constantinople (360-369), et GEORGES, évêque de Laodicée entre 331-335. Le premier était l'auteur d'un traité *Sur l'incarnation* (Περὶ σαρκώσεως) dont on a deux fragments, et de scolies sur les Psaumes. Le second avait écrit des lettres dont une est conservée (SOZOMÈNE, *H. E.*, IV, 13), une bio-

1. *Patr. grecque*, xxx, 835-868; SOCRATE, *Hist. ecclés.*, v, 10, note de l'édition de Valois.

graphie d'Eusèbe d'Émèse que Socrate a analysée (*H. E.*, II, 9) et enfin un traité (perdu) contre les manichéens (S. ÉPIPHANE, *Haer.* LXVI, 21).

Le deuxième groupe, des semi-ariens, eut pour chef l'évêque d'Ancyre, BASILE, qui succéda sur ce siège à Marcel en 336 et mourut vers 366¹. On a de lui un long mémoire théologique, rédigé en 358 et conservé par saint Épiphané (*Haer.* LXXIII, 2-11). Un second mémoire, reproduit encore par saint Épiphané (*ibid.*, 12-22), est aussi en partie son œuvre. Outre cela, saint Jérôme (*Vir. ill.*, 89) dit qu'il avait écrit *Contre Marcel* et *Sur la virginité*. Le *Contra Marcellum* est perdu. M. Cavallera a cru reconnaître le *De virginitate* dans l'ouvrage de ce titre adressé à Letoïus et attribué à saint Basile (*P. G.*, xxx, 669-810). Basile d'Ancyre a joui, durant sa vie, d'une réputation de savant.

Il compta quelque temps dans son parti un EUSTATHE, évêque de Sébaste, dont la critique s'est beaucoup occupée dans ces derniers temps². Eustathe, né vers l'an 300 à Sébaste même, finit par en occuper le siège en 357. Au point de vue dogmatique, nulle consistance : il a signé toutes les formules ; au point de vue moral, figure d'ascète : il a été le vrai fondateur du monachisme en Asie Mineure et le maître de saint Basile : son maître d'abord et, plus tard, son ennemi et son calomniateur. Ses écrits sont perdus ; mais il est certain que l'*Epistula ad Apollinarem... de divina essentia*, aussi bien que les lettres CCCLXI-CCCLXIV, insérées dans la correspondance de saint Basile, sont des faux qui ont eu pour auteurs Eustathe et ses amis.

1. Voir J. SCHLADEBACH, *Basilii von Ancyra*, Leipzig, 1898. F. CAVALLETA, Le « *De virginitate* » de Basile d'Ancyre, dans *Revue d'Hist. ecclés.* VI (1905), 5-14.

2. Voir F. LOOFS, *Eustathius von Sebaste*, Halle a. S., 1898, et du même, l'article EUSTATHIUS dans *Realencykl. für prot. Theol.*, v, 627-630 : réhabilitation poussée trop loin.

A nommer encore parmi les semi-ariens l'évêque (intrus) de Césarée, Euzoïus, qui y fut installé en 376 à la place de Gélase. S. Jérôme (*Vir. ill.*, 113) dit de lui qu'il avait composé de nombreux écrits très connus sur différents sujets. C'est tout ce que nous en savons.

Entre les deux groupes anoméen et semi-arien se glissait, avons-nous remarqué, le groupe des homéens politiques, sans doctrine bien accusée. Le chef de ce groupe est le successeur d'Eusèbe à Césarée, ACACE (340-366), qui continua d'enrichir la bibliothèque qu'Origène y avait fondée. Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 98) lui attribue un commentaire en dix-sept livres sur l'Ecclésiaste, six livres de mélanges et plusieurs autres traités. Saint Épiphane a cité de lui un écrit contre Marcel d'Ancyre (*Haer.* LXXII, 5-10), et Socrate a connu un éloge qu'il avait fait de son prédécesseur Eusèbe (*H. E.*, II, 4). Il ne reste de ses travaux scripturaires que des fragments dispersés dans les Chaînes.

Deux autres évêques de même nuance homéenne doivent être signalés après Acace : Théodore d'Héraclée et Eusèbe d'Émèse. THÉODORE a été évêque vers 335 et est mort vers 355. Suivant saint Jérôme (*Vir. ill.*, 90), qui loue l'élégance et la clarté de son style et le caractère littéral de son exégèse, il aurait composé des commentaires sur saint Matthieu, sur saint Jean, sur les épîtres de saint Paul et sur les Psaumes. On incline à croire qu'il avait aussi commenté Isaïe; mais on n'a de ses œuvres que des citations¹. Quant à EUSÈBE, c'était un esprit très cultivé qui avait étudié successivement à Édesse, à Antioche et à Alexandrie et qui, après avoir refusé le siège de cette dernière ville, accepta celui d'Émèse en Phénicie, qu'il occupa de 341 à 359 environ. Il ne s'occupa que fort peu de la

1. Voir *Patr. grecque*, XVIII, 1307 et XXIX, p. CCV.

question dogmatique. Saint Jérôme (*Vir. ill.*, 91) le présente surtout comme un rhéteur élégant et comme un commentateur se rattachant, par ses principes, à l'école d'Antioche. Parmi ses ouvrages exégétiques on signale des *Questions sur l'Ancien Testament* et un *Commentaire sur l'épître aux Galates* en dix livres. Ses traités comprenaient des écrits contre les païens, les juifs et les novatiens, contre les marcionites et les manichéens, un livre *Sur la foi* et une *Bénédiction sur le peuple*. Quant à ses homélies, la partie la plus remarquable de ses travaux, on en connaît par leurs titres un certain nombre et on en possède quelques-unes; mais l'édition de ses œuvres est encore à faire. La presque totalité des pièces que les éditions lui prêtent ne sont pas de lui; et les fragments authentiques que contiennent les Chaînes sont souvent difficiles à identifier¹.

Les ariens ne se contentèrent pas d'ailleurs de plaider leur cause dans des traités, des homélies et des lettres : ils eurent aussi des historiens qui s'efforcèrent de présenter sous un jour avantageux les événements qui les concernaient. On sait que l'évêque semi-arien, SABINUS d'Héraclée, avait écrit une histoire (perdue) des conciles du iv^e siècle, depuis celui de Nicée jusqu'aux conciles tenus sous Valens (364-378)². Socrate, qui a connu son récit, l'accuse d'avoir plusieurs fois altéré les faits. D'autres écrits anonymes ont été mis à profit par l'eunomien Philostorge³. PHILOSTORGE lui-même composa en douze livres une *Histoire ecclésiastique* qui commençait avec Arius et se poursuivait jus-

1. *Patr. grecque*, LXXXVI, 1. Cf. BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchl. Liter.*, III, 263.

2. Voir P. BATIFFOL, *Sozomène et Sabinos*, dans *Byzant. Zeitschrift*, VII, 1898.

3. Voir P. BATIFFOL, *Un historiographe anonyme arien du IV^e siècle*, dans *Roemische Quartalschrift*, IX, 1895.

qu'en l'an 425. L'ensemble de son ouvrage est perdu ; mais il s'en est conservé de longs fragments par Photius qui en a fait une analyse (cf. *Bibl., codex 40*), et dans des documents postérieurs¹. C'est un plaidoyer en faveur de l'arianisme plus qu'une histoire impartiale, précieux cependant pour la connaissance des idées de cette époque.

§ 2. — Apollinaire et ses disciples².

APOLLINAIRE, né aux environs de l'an 310, était fils du prêtre Apollinaire dit l'Ancien, qui professait la grammaire à Laodicée de Syrie. Le jeune Apollinaire fit des études excellentes, se rompit à la dialectique aristotélicienne, et enseigna d'abord la rhétorique tout en exerçant à l'église les fonctions de lecteur. Nicéen ardent, il reçut chez lui Athanase à son retour d'exil en 346 et, vers 360-361, devint évêque de Laodicée ou plutôt des orthodoxes de Laodicée, les ariens ayant, de leur côté, choisi Pélage. C'est à cette époque d'ailleurs qu'il commença à répandre son erreur. Elle se formulait en opposition au diophysisme exagéré de Diodore de Tarse, et consistait essentiellement à dire qu'en Jésus-Christ il n'avait pas existé d'âme humaine raisonnable et que le Verbe en tenait lieu. Le Verbe était ainsi uni substantiellement au corps de Jésus-Christ, et cette union seule, dans la pensée de l'auteur, pouvait faire que Jésus-Christ fût vraiment un. En 362

1. Édit. J. BIDEZ, *Philostorgius Kirchengeschichte*, dans la collection des *Schriftsteller* de Berlin, Leipzig, 1913. Voir P. BATTIFOL, *Quaestiones philostorgianae*, Paris, 1891.

2. Œuvres scripturaires dans MAI, *Nova Patrum bibliotheca*, VII, Romae, 1854; M. FAULHABER, *Die Propheten-Catenen nach roemisch. Handschr.*, Fribourg-en-Br., 1899. Œuvres polémiques et dogmatiques dans H. LIETZMANN, *Apollinaris von Laodicea und seine Schule*, I, Tubingue, 1904. Voir G. VOISEN, *L'apollinarisme*, Louvain, 1901.

le concile d'Alexandrie s'occupa de cet enseignement ; mais grâce à son orthodoxie trinitaire bien connue, c'est en 373 seulement qu'Apollinaire devint sérieusement suspect. Condamné en 377 par le pape Damase, il vit son système rejeté encore par le concile général de 381. On croit qu'il mourut entre 385-392.

Les anciens écrivains s'accordent à présenter Apollinaire comme un homme remarquablement doué, ardent au travail, d'une érudition profane et sacrée peu commune, pieux d'ailleurs et d'une vertu au-dessus de tout soupçon. Il lui a manqué sur la *nature* et la *personne* des distinctions qui ne furent définies que plus tard, et qui l'auraient probablement empêché de verser dans le monophysisme. Au moins a-t-il eu le mérite de poser nettement, le premier, le problème christologique.

Apollinaire, comme on va le voir, avait beaucoup écrit. De ce qui reste de ses œuvres quelques parties nous sont parvenues sous son nom, d'autres sous des noms empruntés. Après les décrets impériaux qui ordonnaient de détruire ses livres, en effet, ses disciples, pour les conserver, en firent circuler un certain nombre sous le nom de docteurs orthodoxes, les papes Jules et Félix, saint Grégoire le Thaumaturge, saint Athanase, etc. Saint Cyrille d'Alexandrie se laissa prendre à cette fraude, et son autorité ne contribua pas peu à l'accréditer. Cependant, après le concile de Chalcédoine, on commença à la soupçonner et, au *vi*^e siècle, un auteur inconnu, en qui on a vu quelquefois Léonce de Byzance, la dévoila dans le livre *Contre les fraudes des apollinaristes* (*Adversus fraudes apollinaristarum*). Ce travail critique, repris de nos jours, a permis de discerner assez exactement les ouvrages d'Apollinaire sous les faux noms qu'ils portent.

I. *Exégèse.*

Saint Jérôme qui reçut, en 374, des leçons d'Apollinaire, lui attribue « d'innombrables ouvrages sur les Saintes Écritures » (*Vir. ill.*, 104). Et de fait, il mentionne de lui en divers endroits un commentaire sur l'Écclésiaste, un sur Isaïe, deux sur Osée, un sur Malachie, d'autres sur d'autres prophètes, un sur saint Matthieu, un sur la première épître aux Corinthiens, un sur l'épître aux Galates, un sur l'épître aux Éphésiens. Ces commentaires, généralement courts, expliquaient littéralement le texte et s'attachaient à en faire ressortir les leçons de morale. Il n'en reste que des citations et fragments qui n'ont pas tous été réunis et édités.

II. *Apologie.*

On connaît surtout deux apologies d'Apollinaire : l'une était une réfutation de Porphyre en trente livres ; l'autre (*Sur la vérité*) réfutait Julien l'Apostat. Celle-ci a péri entièrement ; de la première, fort estimée, saint Jérôme a conservé un morceau (*In Daniel.*, ix, 24).

III. *Polémique et dogmatique.*

Les premiers écrits polémiques et dogmatiques d'Apollinaire eurent pour objet la doctrine trinitaire. Il avait composé un ouvrage *Contre Eunomius* (S. JÉRÔME, *Vir. ill.*, 120), un autre contre Marcel d'Ancyre (*ibid.*, 86), un ou deux écrits *Contre Origène* et un *Contre Denys d'Alexandrie*, ces derniers visant probablement le subordinatianisme qui était reproché à ces deux auteurs. Tous ces écrits sont perdus.

Puis, dans la seconde phase de son activité, Apollinaire s'attaqua à la question christologique, et dirigea contre les docteurs d'Antioche trois traités : un *Discours syllogistique contre Diodore* (Λόγος συλλογιστικὸς κατὰ Διοδώρου) ; un ouvrage divisé en chapitres encore contre Diodore (Πρὸς Διοδώρον ἢ κατὰ κεφαλαίων βιβλίον) ; un

autre *Contre Flavien*, probablement le futur évêque d'Antioche. Il reste des citations de ces trois ouvrages, surtout du second.

Enfin il était une troisième série d'écrits dans lesquels Apollinaire exposait sa propre doctrine. C'est à ces derniers surtout que l'on a donné de faux noms d'auteurs : une profession de foi détaillée (Ἡ κατὰ μέρος πίστις) qui date de 380, conservée sous le nom de Grégoire le Thaumaturge; un traité *Sur l'union dans le Christ du corps avec la divinité*, conservé sous le nom du pape Jules; un petit écrit *Sur la foi et l'incarnation* ou *Contre les adversaires*, conservé en syriaque sous le nom du même pape Jules; un ouvrage *Sur l'unité*, en deux livres au moins, dont il ne reste qu'un fragment; un traité *Sur l'incarnation* (Περὶ σαρκώσεως) dont Théodoret a sauvé six fragments; un autre encore *Sur l'incarnation* (Περὶ σαρκώσεως) ou, comme l'intitule Léonce de Byzance, Εἰς ἀπόδοσιν τῆς ἀποτάξεως καὶ τῆς πίστεως, dont on a deux citations; une homélie sur la maternité divine de la Vierge (Μαρίας ἐγκώμιον καὶ περὶ σαρκώσεως) : deux citations; une *Démonstration de l'incarnation divine en la ressemblance de l'homme* (Ἀπόδειξις περὶ τῆς θείας σαρκώσεως τῆς καθ' ὁμοίωσιν ἀνθρώπου), un des ouvrages les plus importants d'Apollinaire et qui doit être de 376-380 : à défaut du texte, on en a de nombreuses citations et une analyse suivie dans l'*Antirrheticus contra Apollinarium* de saint Grégoire de Nysse; un traité *Sur la manifestation de Dieu dans la chair* (deux fragments); un petit écrit *Contre ceux qui disent que le Verbe a assumé un homme* (un fragment); des *Syllogismes* qui ont été cités par les auteurs plus récents; une *Récapitulation* (Ἀνακεφαλαιώσεις), série de syllogismes qui établissent que Jésus-Christ est vraiment Dieu; un livre cité sous le titre de *Discours*; un autre

qui comprenait des *Dialogues*; de plus, des lettres à Pierre, à Julien, dont il reste peu de chose; une lettre de 363 à l'empereur Jovien, qui porte le nom de saint Athanase; une autre à Sérapion de Thmuis, de 371 environ (trois fragments); une autre à Terentius, de 375 environ (deux fragments); une lettre aux évêques égyptiens exilés à Diocésarée, de 374 environ, entièrement conservée; deux autres à Denys, un disciple d'Apollinaire probablement : la première s'est conservée sous le nom du pape Jules; et enfin une lettre synodale (τόμος συνοδικός) que l'on attribue avec vraisemblance à Apollinaire.

IV. *Poésie.*

Socrate a rapporté (*H. E.*, III, 16) que, lorsque Julien l'Apostat interdit aux chrétiens l'étude des classiques païens, les deux Apollinaire, père et fils, composèrent sur des thèmes chrétiens, et notamment sur la Bible, des ouvrages dans lesquels ils s'efforçaient de reproduire les modèles anciens. C'est ainsi que, d'après Sozomène, Apollinaire le jeune aurait écrit une épopée en vingt-quatre livres sur les origines juives, des tragédies, des comédies, des chants lyriques imités d'Euripide, de Ménandre, de Pindare; et de plus des chants liturgiques et des cantiques pieux à l'usage privé des chrétiens. Tout cela a péri. La paraphrase en vers des psaumes qu'on lui attribue (*P. G.*, xxxiii, 1313-1538) a peu de chance d'être son œuvre.

Plusieurs des disciples d'Apollinaire ont laissé, comme lui, des écrits que l'on a retrouvés sous de faux noms. Peu de ces pièces toutefois nous sont parvenues entières. Parmi ces dernières il faut mentionner une profession de foi de VITALIS adressée au pape Damase et mise sous le nom du pape Jules; une

lettre de TIMOTHÉE à Prosdocius, mise encore sous le nom du pape Jules; une profession de foi de l'évêque JOBIUS; un écrit de VALENTIN contre Timothée et Polémon; une *Encyclique* d'un auteur inconnu, attribuée au pape Jules; un *Exposé de foi* anonyme, qui est censé l'œuvre d'un des conciles d'Antioche réunis contre Paul de Samosate; un traité *Que le Christ est un*, prétendu de saint Athanase; un autre *Sur l'incarnation du Dieu Verbe*, mis encore sous le nom d'Athanase; une troisième lettre censée du pape Jules et un traité *De la foi*, tous deux conservés en syriaque. Des écrits des autres disciples connus d'Apollinaire, POLÉMON, EUNOMIUS, JULIEN, HOMONIUS, il ne subsiste que des fragments ou des citations.

§ 3. — Nestorius et les nestoriens¹.

NESTORIUS, né à Germanicie vers l'an 380, étudia d'abord à Antioche et se consacra à la vie religieuse dans le monastère d'Euprepios, situé près de la ville; puis, ordonné prêtre, se livra avec succès à la prédication. Cette circonstance attira sans doute sur lui l'attention de l'empereur Théodose II, qui, à la mort du patriarche Sisinnius de Constantinople, le choisit pour lui succéder (428). Le nouvel élu ne tarda pas à tromper les espérances qu'il avait fait naître. Condamné dès 430 pour ses erreurs christologiques par le pape Célestin, de nouveau condamné et déposé par le concile d'Éphèse en 431, il rentra dans son couvent d'Euprepios et y séjourna jusqu'en 435. Il fut alors exilé à Petra, en Arabie, puis à Oasis en Égypte. Sa mort doit se mettre vers l'an 450-451, avant le concile de Chalcédoine.

1. Je renvoie à la période suivante de parler des eutychiens et monophysites.

Les premiers écrits de Nestorius¹ ont été des *homélies*, dont on possède quatre entières et des fragments d'une trentaine environ; ensuite des *lettres* dont il reste dix entières et des fragments: le tout de 429-432. En 430 ou 431, il répond aux anathématismes de saint Cyrille par douze contre-anathématismes que Marius Mercator a conservés dans une traduction latine; et, après sa condamnation, il s'efforce de se justifier dans trois apologies: le *Théopaschite* (quelques fragments), qui est de 431-435; la *Tragédie* ou *l'Histoire* (un fragment) écrite un peu plus tard, et le *Livre d'Héraclide* (traduction syriaque), postérieur à 449².

Nestorius eut pour ami et pour protecteur à Éphèse et auprès de Théodosius II le comte IRÉNÉE qui, d'abord exilé à Pétra, devint, vers 445, évêque de Tyr et mourut en 448-451. Il avait raconté, vers 437-438, dans un ouvrage en trois livres intitulé *Tragédie*, les événements auxquels il s'était trouvé mêlé. Cet ouvrage est perdu, mais on le trouve cité dans une compilation latine anonyme du VI^e siècle, le *Synodicon adversus tragoediam Irenaei*³.

Les autres amis de la première heure de Nestorius, ceux qu'on appelle les Orientaux, Jean d'Antioche, Théodoret, etc. furent plutôt des amis de sa personne que des partisans de ses erreurs, et finirent par se réconcilier avec Cyrille d'Alexandrie. Entre les irrés-

1. Ce que l'on connaissait de Nestorius jusqu'en 1905 a été réuni et édité par F. LOORS, *Nestoriana*, Halle, 1905. Pour le *Livre d'Héraclide*, édité par P. BÉDJAN, Paris, 1910, se servir de F. NAU, *Nestorius, Le Livre d'Héraclide de Damas, traduit en français*, Paris, 1910. Voir M. JUGIE, *Nestorius et la controverse nestorienne*, Paris, 1912. F. NAU, *Nestorius d'après les sources orientales*, Paris, 1911.

2. Des doutes ont été élevés sur l'authenticité ou du moins l'intégrité de ce dernier écrit.

3. *Patr. grecque*, LXXXIV, 549-564, et *Bibl. Cassinensis*, t. II, 49 et suiv.; *Floril.*, p. 5-47.

ductibles cependant il faut nommer l'évêque de Tyane, EUTHERIUS, qui fut plus tard déposé et mourut en exil à Tyr vers 435. Outre quelques lettres, on possède de lui des fragments importants d'un grand ouvrage contre les *Scholia* de saint Cyrille sur l'incarnation. Photius (*cod.* 46), qui attribuait cet ouvrage à Théodoret, dit qu'il comprenait vingt-sept articles. Les éditions n'en comprenaient jusqu'ici que dix-sept, intitulés *Confutationes quarumdam propositionum*; quelques autres parties ont été récemment retrouvées¹.

1. *Patr. grecque*, xxviii, 1337 (parmi les *spuria* de saint Athanase) et G. FICKER, *Eutherius von Tyana*, Leipzig, 1908.

CHAPITRE VIII

LES ÉCRIVAINS D'ALEXANDRIE ET DE L'ÉGYPTE.

§ 1. — Saint Athanase.

On a dit un mot ci-dessus d'Arius et de ses erreurs. Ces erreurs rencontrèrent immédiatement un adversaire et un juge dans l'évêque d'Alexandrie, ALEXANDRE (313-328)¹. Il a existé un recueil des homélies d'Alexandre dont on retrouve les traces dans des fragments syriaques, et dont il reste probablement une pièce entière dans un *Discours sur l'âme et le corps et sur la passion du Seigneur*. Mais de plus, on possède de lui deux lettres encycliques adressées aux évêques et relatives à l'hérésie et à la condamnation d'Arius. La première, qui porte l'inscription erronée *A Alexandre de Constantinople*, est donnée par Théodoret (*H. E.*, I, 3) et a dû être écrite vers 322 ; la seconde, un peu plus récente, est donnée par Socrate (*H. E.*, I, 6)². Elles sont l'une et l'autre importantes pour l'histoire du dogme.

Le 8 juin 328, Alexandre recevait pour successeur

1. Écrits dans *P. G.*, XVIII. Voir aussi D. PITRA, *Analecta sacra*, IV, 199-200; 433-434.

2. Elle se trouve encadrée dans une petite pièce intitulée *Deposition d'Arius et de ses fauteurs*, qui doit venir du concile d'Alexandrie d 320-321.

Athanase. ATHANASE¹ est né à Alexandrie même, probablement en 295. Si ses parents furent païens, il dut se convertir de bonne heure, car on le trouve, vers 318-320, diacre de l'évêque Alexandre, avec qui il assista au concile de Nicée en 325. A partir de son épiscopat, son histoire se confond avec celle de l'orthodoxie nicéenne. Adversaire toujours visé par les ariens, il est cinq fois exilé : une première fois à Trèves, par Constantin, à la fin de 335 ou au début de 336 : il rentre à Alexandrie le 23 novembre 337 ; une seconde fois par Constance le 19 mars 340, lors de l'intrusion de Grégoire de Cappadoce : il ne peut rentrer que le 21 octobre 346, après la mort de l'intrus. Une troisième fois, déposé par les conciles d'Arles et de Milan, il doit fuir devant les soldats de Constance le 9 février 356, et ne rentre que le 21 février 362, après la mort de l'empereur. Mais Julien l'Apostat le trouve bientôt gênant : il faut qu'Athanase se retire dans la Thébaïde le 24 octobre 362, pour revenir à son siège moins d'un an après, le 5 septembre 363. Enfin, une dernière fois, sur l'ordre de Valens, l'évêque prend le chemin de l'exil le 5 octobre 365 : il n'y reste que peu de temps : devant les troubles que cette mesure occasionne Valens juge opportun de rappeler le vieil athlète. Athanase revient le 1^{er} février 366 et jouit enfin de la paix jusqu'au jour de sa mort, 2 mai 373.

Athanase est avant tout un caractère : on n'en trouverait pas de plus résolu ni de plus noblement inflexible. Absolument convaincu que sa cause était celle de la vérité et que Dieu ferait tôt ou tard triompher cette vérité,

1. Œuvres dans P. G., xxv-xxviii. Voir J. A. MOEHLER-J. COHEN, *Athanase le Grand et l'Église de son temps*, Paris, 1840. E. FIALON, *Saint Athanase*, Paris, 1877. F. CAVALLERA, *Saint Athanase* (Collect. *La pensée chrétienne*), Paris, 1908. G. BARDY, *Saint Athanase* (Coll. *Les Saints*), Paris, 191

l'évêque d'Alexandrie n'a jamais fléchi ni transigé sur le fond du débat : même dans les plus mauvais moments de la lutte, il n'a jamais désespéré, jamais douté de la victoire finale. Mais il n'a pas d'ailleurs attendu cette victoire d'une intervention miraculeuse de la Providence : car tout ce qui se pouvait faire humainement pour l'assurer, il l'a fait. Avec une âme de martyr, il n'a pas voulu inutilement être martyr. Attaqué et calomnié, il s'est défendu ; poursuivi et traqué, il a fui. Joignant la souplesse des procédés à la fermeté des convictions, il a su temporiser, retenir ses amis trop zélés et parler aux hésitants le langage de la conciliation. C'était un vrai chef dont l'autorité jusqu'à la fin n'a pas été contestée.

Au point de vue littéraire, saint Athanase n'est pas un écrivain affiné et érudit comme Basile ou Grégoire de Nazianze, connaissant, comme eux, les classiques. Mais c'est un esprit très clair, qui sait bien ce qu'il veut dire et qui met dans ses écrits toute son âme. Sa composition ferme, précise, sans vains ornements, brille surtout par la logique qui en lie les parties. Beaucoup de ses livres d'ailleurs ne sont que des plaidoyers où les faits et les pièces justificatives jouent un grand rôle. Athanase notait attentivement les moindres événements et conservait avec soin les documents issus des partis. Au moment voulu, il produisait à leur place les uns et les autres pour confondre ses adversaires. Cette éloquence par les faits convenait bien à un homme qui n'a jamais écrit simplement pour écrire, et dont tous les livres sont des actes.

Enfin, au point de vue théologique, Athanase, tout appliqué à faire triompher la vérité du *consubstantiel*, s'en tient simplement au dogme et évite d'y mêler des spéculations et des théories qui en compliqueraient l'exposé et la défense. Il n'a point, comme Origène,

rêvé de synthèse religieuse ni de système scientifique. Mais il a profondément médité les enseignements qu'il développe et en a saisi les rapports intimes avec l'ensemble de l'économie chrétienne. Le dogme n'est pas pour lui une vérité purement métaphysique : c'est une vérité dont notre vie surnaturelle de chaque jour doit traduire l'influence.

La célébrité de saint Athanase lui a fait attribuer beaucoup d'écrits qui ne sont pas sortis de sa plume ou dont l'authenticité est douteuse : on en parlera à leur place. Dans ses ouvrages à lui, on peut distinguer des ouvrages d'exégèse, d'apologie, de polémique dogmatique, de polémique historique, de morale et de discipline, et enfin des lettres.

I. *Exégèse.*

L'antiquité a connu beaucoup d'œuvres exégétiques de saint Athanase. Saint Jérôme a signalé de lui un écrit *Sur les titres des psaumes* ; Photius un commentaire sur l'*Ecclésiaste* et un autre sur le *Cantique des cantiques*. Les Chânes ont fourni quelques fragments sur *Job*. La seule partie importante qui subsiste est une série de passages d'une *Exposition sur les Psaumes* (*P. G.*, xxvii, 55-590 ; *PITRA*, *Analecta sacra*, I, p. 3-20), dans laquelle l'auteur développe surtout le sens moral et mystique. La *Synopsis Scripturae sacrae*, mise sous son nom (*P. G.*, xxviii, 283-438), n'est pas authentique.

II. *Apologie.*

A l'apologie se rapportent les plus anciens vraisemblablement des écrits d'Athanase : le *Discours contre les Grecs* (Λόγος κατὰ Ἑλλήνων) et le *Discours sur l'incarnation du Verbe* (Λόγος περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως τοῦ Λόγου). Ces deux traités primitivement n'en formaient qu'un en deux livres. Dans le premier, l'auteur explique d'abord l'origine de l'idolâtrie (1-10), réfute les diffé-

rentes formes sous lesquelles elle se présente (11-29), et enfin indique comment l'homme peut s'élever à la connaissance du vrai Dieu et du Verbe par la connaissance de son âme spirituelle (30-34) et par la vue du monde extérieur (35-47). Dans le second livre ou *Discours sur l'incarnation*, Athanase traite d'abord du but de l'incarnation, qui est de réparer notre nature en lui rendant l'immortalité perdue, de restaurer aussi la connaissance oblitérée de Dieu; puis à partir du chapitre 33, il esquisse une démonstration directe de la vérité du christianisme par l'accomplissement des prophéties (33-40) et la rénovation morale du monde, fruit de la nouvelle religion (41-55). On met généralement la composition de ces deux livres en 318-320.

III. *Dogmatique et polémique.*

En tête des ouvrages dogmatiques et polémiques à la fois d'Athanase, il faut mentionner les *Discours contre les ariens*. Les éditions actuelles en comptent quatre; mais les trois premiers seuls sont authentiques. C'est une défense, contre les ariens, de la définition du concile de Nicée. Le premier discours ou λόγος réfute les objections, tirées de l'Écriture ou de la raison, que l'on apportait contre l'éternité, la génération divine et l'immutabilité du Verbe. Le second est consacré presque tout entier à l'éclaircissement du fameux texte des *Proverbes*, VIII, 22, *Dominus creavit me*, auquel orthodoxes et hérétiques accordaient une importance capitale. Le troisième discours, le plus remarquable des trois, continuant de résoudre les objections, explique l'unité de nature du Père et du Fils et, abordant le mystère de l'incarnation, montre qu'on ne saurait attribuer au Verbe en soi les infirmités de la nature humaine qu'il a prise. Les mauristes ont fixé la composition de ces discours entre les années 356-362; d'autres auteurs (Cavallera) l'avanceraient aux

années 347-350, ou même (Loofs) aux années 338-339.

De même que l'on a rejeté l'authenticité du quatrième discours contre les ariens, on a mis en doute celle du traité *De l'incarnation et contre les ariens* (P. G., xxvi, 983-1028), de l'opuscule qui a pour titre *Sur le texte, Toutes choses m'ont été livrées* [Matth., xi, 27] (P. G., xxv, 207-220) et d'un *Exposé de la foi* (P. G., xxv, 199-208) qui résume la croyance sur le Fils considéré avant et après l'incarnation. Les raisons apportées contre l'authenticité de ces écrits ne sont pourtant pas décisives. Il en va autrement pour le *De trinitate et Spiritu sancto* (P. G., xxvi, 1191-1218) en latin, qui a vu le jour en Occident; pour les deux livres *De incarnatione contra Apollinarium* (P. G., xxvi, 1093-1166), qui peuvent dater de 380; pour le *Sermo major de fide* (P. G., xxvi, 1263-1294), qui n'est qu'une compilation postérieure; pour l'*Interpretatio in symbolum* (P. G., xxvi, 1231-1232), et pour les deux traités *De incarnatione Dei Verbi* (P. G., xxviii, 25-30) et *Quod unus sit Christus* (*ibid.*, 121-132), œuvres d'Apollinaire et de son école. Quant au symbole *Quicumque vult*, dit *Symbole de saint Athanase*, il y faut voir une composition latine du v^e ou du vi^e siècle dont l'évêque d'Alexandrie n'est certainement pas l'auteur.

IV. Histoire et polémique.

C'est autant par l'histoire et par les faits que par les idées, nous l'avons remarqué, que saint Athanase a bataillé contre les ariens. Au nombre de ses ouvrages d'apologie historique il faut mentionner : l'*Apologie contre les ariens*, composée vers 348 et dans laquelle il résume les événements écoulés depuis 330; un écrit *Contre Valens et Ursace*, signalé par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 17) et qui est perdu; puis l'*Apologie à l'empereur*

Constance, qui est du milieu de l'année 357, et où l'auteur se justifie de l'accusation d'avoir favorisé l'usurpateur Magnence; puis l'*Apologie sur sa fuite*, écrite vers la même époque, où il légitime la défiance que lui inspirent ses persécuteurs. — Et en même temps qu'il se défend personnellement, Athanase défend ses prédécesseurs et son œuvre; il montre aux semi-ariens l'abîme où les anoméens les entraînent. Dans la lettre *De sententia Dionysii*, il prouve que les ariens ont tort de se réclamer de Denys d'Alexandrie; dans le *De decretis nicaenae synodi*, il explique pourquoi et comment le concile de Nicée a adopté les mots ἐκ τῆς οὐσίας et ὁμοούσιος; dans le *De synodis Arimini in Italia et Seleucia in Isauria celebratis*, un de ses plus longs et importants ouvrages, écrit en 359, il fait l'histoire de ces deux lamentables conciles et tend la main à Basile d'Ancyre et à son parti. Enfin l'*Histoire des ariens aux moines*, malheureusement mutilée par les copistes, était comme un résumé, à l'usage des solitaires, de tous les débats suscités par l'hérésie depuis les origines jusqu'en 357, l'ouvrage datant lui-même de 358.

V. *Morale et discipline.*

Le plus connu des écrits d'édification de saint Athanase est la *Vie de saint Antoine*, dont on est à peu près d'accord actuellement pour reconnaître l'authenticité. C'est moins une histoire suivie qu'une série de souvenirs et un tableau de la vie ascétique du saint. Le succès en fut énorme. Les mauristes datent l'ouvrage de 365 environ; d'autres critiques le font remonter à 357-361. Saint Antoine lui-même est mort en 356.

L'authenticité du traité *De la virginité* (P. G., xxviii, 251-282) a été contestée. Une des difficultés qui arrête les critiques, et qui se présente pour d'autres ouvrages, est l'emploi du mot ὑπόστασις dans le sens exclusif de

personne, alors que saint Athanase le fait plutôt synonyme d'ὄσια ou *substance*. Bardenhewer, qui admet l'authenticité de l'ouvrage, en fixe la composition vers la fin de la vie de l'auteur, entre 353-373.

D'autres écrits, une *Doctrina ad Antiochum ducem*, des *Canons ecclésiastiques*, découverts en 1904 sous le nom d'Athanase, et toute une série d'homélies (*P. G.*, xxviii, 133-250 ; 905-1114) ne sont pas ou ne sont qu'insuffisamment garantis.

VI. *Lettres.*

Les lettres de saint Athanase sont d'autant plus importantes que plusieurs d'entre elles sont de véritables traités. C'est le cas, par exemple, du *De sententia Dionysii*, du *De decretis nicaenae synodi* et du *De synodis*, écrits en forme de lettres et déjà signalés. C'est le cas encore de plusieurs des lettres que nous allons indiquer.

Dans la correspondance de saint Athanase il faut distinguer :

1° Les lettres *synodales*, écrites au nom de conciles d'Alexandrie dont elles font connaître les décisions. On en a trois : le *Tome aux Antiochiens*, issu du concile de 362 ; la *Lettre à l'empereur Jovien*, envoyée au nom du concile de 363, et enfin la *Lettre aux Africains*, au nom du concile de 369.

2° Les lettres *encycliques*, adressées aux évêques au nom personnel d'Athanase, et dans lesquelles il se défend contre les calomnies de ses adversaires : telles l'*Epistula ad episcopos encyclica*, écrite vers le mois d'avril 340, et l'*Epistula encyclica ad episcopos Ægypti et Libyae contra arianos*, qui est de 356 ou 357.

3° Les lettres *dogmatiques*. De ce nombre les lettres à Sérapion de Thmuis, écrites entre 356-362, ont pour objet la divinité du Saint-Esprit. Les lettres à Epic-

tête de Corinthe, à Adelphius et à Maxime le philosophe traitent de l'incarnation, et réfutent certaines erreurs répandues par les ariens et les apollinaristes. Elles datent de 370 ou 371.

4° Les lettres *d'édification et de morale*. Telles les lettres au moine Amunes, à l'évêque Rufinien, à Dracontius, à Marcellinus. La lettre aux moines (*P. G.*, xxvi, 1185-1188) met les solitaires en garde contre les ménées ariennes. Les deux lettres à Lucifer de Cagliari (*P. G.*, xxvi, 1181-1186) en latin seulement, si elles ne sont pas complètement des faux, outrent certainement la pensée d'Athanase.

5° Un groupe spécial est formé par les *Lettres festales*, dont treize se sont conservées entières dans une traduction syriaque (*P. G.*, xxvi, 1351-1444). Elles sont importantes pour la chronologie de la vie de l'auteur. Celle de l'année 367 (elle porte le numéro 39), dont on a un long fragment, contient un canon complet des Livres saints.

En somme les écrits d'Athanase ont été nombreux et, dans leur forme, assez variés ; mais ils n'ont eu tous qu'un but principal : la défense de la foi.

§ 2. — Didyme ¹.

Cette défense de la foi contre les ariens trouva un autre champion à Alexandrie dans DIDYME L'AVEUGLE. Né à Alexandrie en 313, Didyme avait perdu la vue à l'âge de quatre ans. Il s'obstina cependant à vouloir étudier et s'instruire et, grâce à sa persévérante application, put être bientôt cité comme un des plus savants hommes de son temps. Saint Antoine, Palladius, Éva-gre le Pontique, saint Jérôme, Rufin vinrent l'écouter

1. Œuvres dans *P. G.*, xxxix. Voir G. BARDY, *Didyme l'Aveugle*, Paris, 1910.

ou suivre ses leçons. Respecté des ariens mêmes, après une vie toute consacrée à la prière et au travail, il s'éteignit à l'âge de 85 ans, en 398.

Didyme est, autant qu'un docteur, un ascète dont la piété est profonde et dont la science se tourne volontiers en amour. Le ton de sa controverse est bienveillant, mesuré, fait pour ramener l'adversaire plus que pour en triompher. Mais son style est terne et prolix. Obligé par sa cécité de dicter toujours, il a de la peine à se condenser et à se corriger. Au point de vue des idées, c'est un origéniste modéré sans doute, mais qui a encore trop retenu des erreurs du maître. Cette circonstance a nuï beaucoup à sa mémoire. Son nom apparaît, à côté de celui d'Origène, dans la condamnation qui fut portée contre celui-ci par le sixième concile général de 680 ; et cette condamnation a contribué sans doute à la mauvaise conservation de ses ouvrages.

Son œuvre *exégétique* d'abord a péri presque entière. Elle était pourtant considérable. Didyme avait commenté en tout ou en partie la Genèse, l'Exode, le premier livre des Rois, Isaïe, Jérémie, Osée, Zacharie, les Psaumes, les Proverbes, Job, le Cantique des cantiques, l'Ecclésiaste, Daniel, saint Matthieu, saint Jean, les Actes des apôtres, les épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Éphésiens et les épîtres catholiques. De tous ces écrits nous ne possédons que des fragments plus ou moins longs. Le commentaire sur les épîtres catholiques, traduit en latin par les soins de Cassiodore sous le nom de Didyme, paraît n'être lui-même qu'une compilation postérieure de textes empruntés à divers auteurs.

L'œuvre *dogmatique* de Didyme n'était guère moins étendue. Elle comprenait notamment un *Volume de Dogmes* (*Dogmatum volumen*) cité par Didyme lui-

même (*De Spiritu sancto*, 32), et qu'il faut confondre peut-être avec le *Sectarum volumen* (*ibid.*, 5, 21); un traité *Sur le Saint-Esprit*; un opuscule *Sur la mort des petits enfants*; *Deux livres contre les ariens*; un ouvrage *Contre Eunomius*; un autre sur le Saint-Esprit probablement; trois livres *Sur la Trinité*; des *Commentaires sur le Périarchon d'Origène*; un traité *Contre les manichéens*; des traités *A un philosophe*; *De l'incorporel*; *De l'âme*; *De la foi*; *De la Providence*; peut-être d'autres encore. De tout cela il ne s'est conservé, en dehors de quelques fragments ou citations, que les deux ouvrages sur le Saint-Esprit et sur la Trinité et une partie du traité contre les Manichéens. On a bien proposé d'identifier quelques-uns des autres ouvrages énumérés avec certains ouvrages anonymes du même temps que nous possédons, mais sans pouvoir rien conclure d'une façon décisive.

Le traité *Sur le Saint-Esprit*, contre les pneumatomaques, n'existe qu'en latin, dans une traduction de saint Jérôme achevée en 389. Comme saint Ambroise, pour composer en 381 son propre ouvrage *Sur le Saint-Esprit*, a puisé largement dans celui de Didyme, on en doit conclure que celui-ci est antérieur à cette date. — Les trois livres *Sur la Trinité* nous sont parvenus dans le texte original, mais par un seul manuscrit et avec quelques lacunes. Le livre premier s'occupe de la divinité du Fils; le deuxième, de celle du Saint-Esprit; le troisième répond aux objections des ariens et des macédoniens contre ces deux dogmes. L'ouvrage a dû être écrit entre les années 380-392.

Quant au morceau *Contre les manichéens*, on en a contesté, bien à tort probablement, l'attribution à Didyme; car celui-ci montre vis-à-vis de cette hérésie une préoccupation constante, et saisit toutes les occasions de l'attaquer. La réfutation qu'il en fait ici par

l'Écriture et la raison n'offre d'ailleurs rien de remarquable.

§ 3. — Saint Cyrille d'Alexandrie.

Le successeur immédiat de saint Athanase sur le siège d'Alexandrie, PIERRE II (373-381), et son second successeur TIMOTHÉE (381-385) n'ont pas laissé d'ouvrages importants. Mais son troisième successeur THÉOPHILE (385-412)¹, l'oncle de saint Cyrille, a dû certainement beaucoup écrire. C'était une personnalité puissante, douée de beaucoup d'intelligence et d'énergie qui, malheureusement, fit trop servir ces qualités à la satisfaction de son orgueil, de sa cupidité et de ses rancunes. La déposition illégale de saint Chrysostome restera toujours comme une tache sur sa mémoire. On trouve mentionnés ou cités de lui un canon pascal allant de 380 à 479, des fragments exégétiques et oratoires, mais surtout des lettres. Quelques-unes de celles-ci ont été conservées entières, en grec ou par des traductions de saint Jérôme. Telles les lettres festales de 401, 402 et 404, dirigées contre Origène et Apollinaire, et une lettre synodale, vraisemblablement de 399, écrite aux évêques de Palestine et aux cypriotes encore contre l'origénisme. On doit regretter que saint Jérôme se soit commis avec un homme si peu estimable.

Théophile fut remplacé sur le siège d'Alexandrie par son neveu CYRILLE². De l'enfance et de la jeunesse de saint Cyrille on ne sait que peu de chose. Né à

1. Œuvres dans *P. G.*, LXV, 33-68, fort incomplet. Cf. PITRA, *Iuris ecclesiastici Graecorum historia et monumenta*, I, 646-649; F. DIEKAMP, *Doctrina Patrum de incarnat. Verbi*, p. 120, 180-183.

2. Œuvres dans *P. G.*, LXVIII-LXXVII; à quoi on pourrait encore ajouter un peu. Voir A. LARGENT, *Études d'hist. ecclés.*, S. Cyrille d'Alexandrie, Paris, 1892. J. MAHÉ, article S. CYRILLE dans le *Dict. de théol. catholique*.

Alexandrie, probablement vers 370-375, et instruit dans les écoles de la ville, il paraît s'être retiré quelque temps au désert avec les moines. En 403, on le trouve au concile du Chêne à côté de son oncle. En 412, malgré une vive opposition, il lui succède. Les opposants redoutaient probablement de voir revivre l'oncle dans le neveu; et quelques mesures sévères, quelques incidents malheureux même, trop exploités contre le nouveau patriarche, parurent d'abord leur donner raison. C'est en 417 seulement que Cyrille se décida à rétablir dans les diptyques le nom de Chrysostome. Sa véritable action dans l'Église et le rôle capital qu'il y a joué n'ont commencé qu'en 428 ou 429 avec l'éclat nestorien. Nestorius avait à peine formulé ses erreurs que Cyrille les réfutait, l'invitait lui-même à les rétracter et, sur son refus, sollicitait l'intervention du pape Célestin. Au concile d'Éphèse de 431 qu'il présida, il fit triompher la cause de l'orthodoxie qui était la sienne; mais il ne put vaincre d'abord la résistance de Jean d'Antioche et des évêques orientaux. La paix avec eux ne se fit qu'en 433, et encore paix précaire qu'il fallut légitimer et défendre contre les exaltés des deux partis. Cyrille y consacra les dernières années de sa vie. Il mourut le 27 juin 444.

On jugerait très mal saint Cyrille si on tenait compte uniquement, pour le faire, des accusations de ses adversaires et des haines que sa conduite a soulevées. Il était né avec un caractère naturellement dominateur et impatient, dont les exemples de son oncle n'avaient pu que développer les tendances. Mais la grâce et l'expérience tempérèrent peu à peu en lui ces dispositions fâcheuses et l'aidèrent à en étouffer les éclats. Il sut, quand la paix de l'Église l'exigea, sacrifier ses idées personnelles et accepter même d'être suspect à ses amis, afin de ne pas prolonger la rupture avec ses

adversaires. Pour la pénétration et la force d'esprit, il vient au premier rang des Pères grecs. Chez les Occidentaux, il ne le cède qu'à saint Augustin. C'est un théologien de race qui voit juste et profond, et chez qui la puissance du travail a doublé l'effet des dons naturels. Aussi son influence a-t-elle été grande et son autorité officiellement reconnue. Au point de vue littéraire, sa valeur est moindre. Précis et vigoureux dans la polémique et la discussion purement doctrinale, son style devient ailleurs diffus, affecté et obscur. Il ne connaît ni l'art ni la simple élégance des bons écrivains : avec lui le byzantinisme commence.

Les ouvrages fort nombreux de saint Cyrille comprennent des écrits exégétiques, apologétiques, dogmatiques et polémiques, enfin des homélies et des lettres.

I. *Exégèse.*

En tête des écrits exégétiques on peut mettre les dix-sept livres *De l'adoration et du culte en esprit et en vérité*, interprétation mystique des lois et des institutions juives, montrant que, si elles ont été abrogées quant à la lettre, on en doit toujours garder l'esprit. Ces premières vues générales se trouvent complétées par treize livres de « Commentaires soignés » (*Glaphyra*) sur des passages choisis du Pentateuque (sept livres sur la Genèse, trois sur l'Exode, un sur le Lévitique, un sur les Nombres, un sur le Deutéronome). On a en entier un commentaire sur Isaïe en cinq livres, et un commentaire sur les douze petits prophètes, plus des fragments sur les livres des Rois, les Psaumes, les Proverbes, le Cantique, sur Jérémie, Baruch, Ézéchiel et Daniel. L'exégèse en est surtout allégorique. — L'interprétation littérale est plus marquée dans les commentaires sur le Nouveau Testament. Les principaux sont : un commentaire sur saint Jean en

douze livres, dont deux sont perdus, et un commentaire sur saint Luc, originairement en cent cinquante-six homélies, qui s'est conservé presque complet en syriaque. Il reste de plus quelques fragments d'explications de saint Matthieu, de l'épître aux Romains, des deux aux Corinthiens et de l'épître aux Hébreux. — Les écrits sur l'Ancien Testament sont antérieurs à 428, aussi bien, semble-t-il, que le commentaire sur saint Jean; les autres sont postérieurs à cette date.

II. *Apologie.*

L'œuvre apologétique de saint Cyrille est représentée par son traité *Contre Julien*, réfutation de l'écrit de l'Apostat contre les chrétiens. L'ouvrage, composé au plus tôt en 433, devait compter trente livres; mais on ne possède que les dix premiers et quelques fragments grecs et syriaques des dix suivants. Conformément à la méthode d'Origène contre Celse, l'auteur reproduit le texte de son adversaire, et lui oppose au fur et à mesure ses arguments.

III. *Dogme et polémique.*

Deux dogmes surtout, ceux de la Trinité et de l'incarnation, ont attiré l'attention de notre auteur.

Au premier il a consacré deux grands traités, le *Trésor (Thesaurus) sur la sainte et consubstantielle Trinité*, en trente-cinq assertions, et les *Sept dialogues sur la Trinité*, qui représentent l'état de la théologie trinitaire orthodoxe vers les années 420-425 où ils ont été écrits. L'opuscule *Desancta et vivifica Trinitate* (P. G., LXXV, 1147-1190) n'est pas authentique.

Plus nombreux et plus importants sont les écrits concernant l'incarnation. Dès que la controverse fut ouverte entre Nestorius et lui, Cyrille se hâta de mettre la cour de Byzance en garde contre l'erreur par trois mémoires : le *Livre de la vraie foi à l'empereur Théodose*, et les *Deux livres de la vraie foi*

aux reines, c'est-à-dire à la femme et aux sœurs de Théodose. Ils sont de 430. Le dialogue *De incarnatione Unigeniti* n'est guère qu'un remaniement du mémoire à l'empereur. De cette même année 430 sont les cinq livres *Contre les blasphèmes de Nestorius*, qui répondent à un recueil de sermons publié par l'hérésiarque. Puis, saint Cyrille doit défendre, contre les attaques dont ils sont l'objet, les douze anathématismes ajoutés par lui à sa lettre synodale xvii. Il écrit donc, toujours en 430, l'*Apologeticus pro XII capitibus adversus orientales episcopos*, et l'*Apologeticus contra Theodoretum pro XII capitibus*. En 431, le concile d'Éphèse a lieu; Théodose, prévenu contre Cyrille, le fait garder à vue. Le patriarche profite de ce repos forcé pour composer, sur la demande du concile, une troisième apologie des anathématismes, *Explicatio duodecim capitum Ephesi pronuntiata* et, de retour à Alexandrie (31 octobre 431), justifie toute sa conduite par un mémoire à l'empereur, *Apologeticus ad imperatorem Theodosium* (431). Tous ces écrits se datent assez bien. Quelques autres, d'un caractère moins personnel, ou paraissent être de la même époque, ou du moins se rapportent à la même controverse christologique : ce sont les *Scholia de incarnatione Unigeniti*, que l'on possède surtout en latin par une traduction de Marius Mercator; le *De incarnatione Dei Verbi*; le dialogue sur l'unité de Jésus-Christ, *Quod unus sit Christus*; et deux opuscules sur la maternité divine de Marie, *Quod sancta Virgo deipara sit et non christipara*, et *Contra eos qui sanctissimam Virginem noblebant constiteri deiparam*.

Outre ces écrits entiers on a quelques fragments d'un ouvrage *Contre les synousiastes* (les apollinaristes); d'un autre en trois livres *Contre Diodore et Théodore* (de Mopsueste), et de quelques autres en-

core. Photius (*cod.* 54) paraît mentionner et citer un écrit à Théodose contre les Pélagiens. Quant aux traités *De incarnatione Domini* et *Contre les anthropomorphites*, ils ne sont ni l'un ni l'autre l'œuvre de saint Cyrille.

IV. *Homélies.*

Il reste de saint Cyrille vingt-neuf homélies (ou lettres) *pascales*, qui abordent un peu tous les sujets, dogmatiques ou moraux, suivant les circonstances. Six autres homélies furent prononcées par lui à Éphèse, à l'occasion du concile de 431, et une septième à Alexandrie, lors de la conclusion de la paix avec Jean d'Antioche en 433. L'authenticité des autres discours mis sous son nom demeure douteuse ou doit être certainement rejetée.

V. *Lettres.*

Plus importantes que ses homélies sont les lettres proprement dites de saint Cyrille. L'édition de ses œuvres en donne quatre-vingt-huit, dont dix-sept sont des lettres qui lui ont été adressées. Elles sont presque toutes postérieures à l'an 428. Une quinzaine sont des lettres dogmatiques dans lesquelles l'auteur expose, précise et défend sa doctrine; une cinquantaine d'autres sont précieuses pour l'histoire de la controverse nestorienne et du concile d'Éphèse; un petit nombre seulement traitent de questions disciplinaires.

Une table pascale dressée par saint Cyrille entre 412 et 417 et qui s'étendait de 403 à 512 est perdue. On en a conservé seulement en arménien la lettre d'envoi à l'empereur Théodose II.

§ 4. — Auteurs moins importants. Évêques et moines.

Athanase, Didyme, Cyrille sont les trois grands théologiens de l'Église d'Alexandrie à l'époque que

nous étudions. A côté d'eux, d'autres écrivains de moindre envergure illustraient aussi l'Égypte.

Parmi les évêques, nommons d'abord l'ami de saint Athanase et de saint Antoine, SÉRAPION, évêque de Thmuis dès avant 339 jusque vers 360¹. Saint Jérôme vante la distinction de son esprit (*Vir. ill.*, 99), et lui attribue d'abord un ouvrage *Contre les manichéens*, que l'on possède à peu près complet, plus un écrit sur les titres des Psaumes, qui est perdu, et enfin un recueil de lettres qui devaient être assez nombreuses et dont on a retrouvé deux entières. Mais ce qui a attiré davantage en ces derniers temps l'attention sur Sérapion est la découverte d'un *Euchologe* comprenant trente prières dont quelques-unes lui sont nommément attribuées, et dont le recueil est probablement son œuvre. Dix-huit de ces prières appartiennent à la liturgie de la messe : sept se rapportent au baptême et à la confirmation ; trois, à l'ordination ; une, à l'huile des infirmes, une aux funérailles. Originaires sûrement du iv^e siècle et peut-être plus anciennes dans leur substance, elles sont du plus haut intérêt pour l'histoire du culte et des sacrements.

C'est une figure bien originale que celle de SYNESIUS de Cyrène². Élevé dans le paganisme, et nourri à Alexandrie de la philosophie néoplatonicienne qu'il étudia à l'école de la célèbre Hypatie, puis à demi converti au christianisme, Synesius ne songeait qu'à couler doucement, dans l'opulence et les lettres, une

1. Œuvres dans *P. G.*, XL; à compléter par A. BRINCKMANN, *Die Streitschrift des Serapions von Thmuis gegen die Manichaeer*, dans *Sitzungsberichte der k. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1894, 479-494. L'euchologe a été édité par G. WOBBERMIN, dans *Texte und Untere.*, XVII, 3 b, 1899, et par F. X. FUNK, *Didascalia et Constitutiones apostolorum*, II, Paderborn, 1905.

2. Œuvres dans *P. G.*, LXVI; trad. franç. par H. DRUON, Paris, 1878. Voir H. DRUON, *Étude sur la vie et les œuvres de Synesius*, Paris, 1859. C. VELLAY, *Études sur les hymnes de Synesius de Cyrène*, Paris, 1904.

vie honnête quand il fut, en 406 ou 409, élu évêque de Ptolémaïs. Il accepta la charge épiscopale à contre-cœur, et s'efforça toutefois d'en remplir consciencieusement les devoirs, surtout le devoir de subvenir aux misères matérielles causées par l'invasion des barbares. Mais les enseignements de l'Évangile restèrent toujours à la surface de son âme, et sa religion ne fut jamais en définitive qu'un spiritualisme élevé teinté de christianisme. Sa mort paraît avoir précédé l'an 415.

Nous avons de Synesius six traités antérieurs à son épiscopat, et qui n'ont rien de chrétien ; deux discours entiers et des fragments de deux homélies ; dix hymnes de facture classique, dont les hymnes VII et IX seules sont vraiment d'inspiration chrétienne ; enfin et surtout cent cinquante-six lettres qui sont la partie la plus intéressante de son héritage littéraire. Elles datent de la période 399-413, et fournissent des détails précieux sur l'état et l'histoire de la Pentapole à cette époque. Photius en admirait la grâce du style et la force des pensées (*cod.* 26).

Les auteurs de ce temps, qu'il nous reste maintenant à signaler en Égypte, ne sont plus des évêques, ce sont des moines. Au IV^e siècle en effet la vie proprement monastique ou cénobitique y a commencé avec saint Antoine et saint Pacôme et, avec elle, une littérature spéciale dont l'objet est d'instruire les âmes des règles de la spiritualité chrétienne et de les pousser dans les voies de la perfection. L'influence de cette littérature fut énorme.

SAINT ANTOINE (251-356) a sûrement écrit ou plutôt dicté (car il ne savait pas écrire) en copte des lettres dont il est fait mention dans les anciens auteurs. Saint Jérôme notamment (*Vir. ill.*, 88) connaissait un recueil de sept lettres à divers monastères ; mais il est

douteux que celles que nous possédons actuellement (*P. G.*, XL, 977-1000) représentent ce recueil. Les vingt lettres traduites de l'arabe (*id.*, 999-1066) sont un faux. En somme, il n'y a de sûrement authentique que la lettre à l'abbé Théodore citée par l'évêque Ammonius (*id.*, 1065).

PACÔME¹ est le fondateur de la vie cénobitique. Né vers l'an 290 dans le paganisme, il se convertit, se voua à l'ascétisme, et fonda en 318 à Tabennesi la première maison où l'on mena la vie commune. Huit autres furent établies de son vivant. Il mourut le 9 mai 346. Pacôme a laissé en copte une *Règle* dont on a une traduction latine faite par saint Jérôme en 404. Elle avait pu déjà recevoir quelques retouches. Une autre règle dite *angélique* (PALLADIUS, *Hist. lausiacque*, 32) a peu de chance d'être authentique. Saint Jérôme a traduit également quelques exhortations de Pacôme et surtout onze lettres, entre lesquelles on remarque les lettres aux abbés Cornelius et Syrus, rédigées en partie en langage conventionnel.

Pacôme eut pour successeur Horsiesi, qui prit pour coadjuteur Théodore. De THÉODORE († 368) on a deux lettres dont une en latin seulement². HORSIESI († vers 380) a laissé une *Doctrina de institutione monachorum*³ en cinquante-six chapitres, qui est comme son testament spirituel.

Horsiesi et Théodore eurent deux contemporains célèbres dans les deux MACAIRE, l'un surnommé l'Alexandrin, l'autre surnommé l'Égyptien, l'Ancien ou le Grand. Le premier n'a laissé aucun écrit authentique. Le second, né vers l'an 300, moine au désert de Scété

1. Voir *P. L.*, XXIII, 61-99. P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachomien*, Louvain, 1898.

2. *P. L.*, XXIII, 99-100.

3. *P. G.*, XL, 809-894.

depuis 330, mort en 390, est resté célèbre parmi les solitaires pour sa sagesse et son éloquence naturelle. Gennadius (*Vir. ill.*, 10) a mentionné de lui une lettre aux jeunes moines que nous avons encore probablement (c'est la lettre *Ad filios dei*), et qui est peut-être la seule authentique de celles qu'on lui attribue. Les sentences ou *apophthegmata* mis parmi ses œuvres paraissent bien aussi représenter son enseignement. Mais surtout on a sous son nom, en grec, cinquante-sept *Homélies spirituelles* où l'on admire une doctrine profonde, traduite en un langage plein de couleur et de vie. On en a contesté l'authenticité : la dernière critique ne leur est pas favorable¹.

Parmi les disciples de Macaire il faut nommer EVAGRIUS dit le *Pontique*², parce qu'il était né dans le Pont, à Ibora, vers 345. Ordonné lecteur par saint Basile, diacre par saint Grégoire de Nazianze, il suivit celui-ci au concile de Constantinople en 381, et resta quelque temps dans la ville impériale. Puis il partit pour Jérusalem, y rencontra Mélanie l'Ancienne et, en 382, passa en Égypte où il embrassa la vie monastique au désert de Nitrie et aux Cellules. Théophile d'Alexandrie lui offrit en vain un évêché. Evagrius voulut rester moine et pauvre. Il mourut en 399. Plus tard, sa mémoire souffrit de l'accusation d'origénisme portée contre lui par saint Jérôme. L'anathème qui frappa Origène au vi^e siècle l'atteignit aussi.

Evagrius avait écrit d'assez nombreux ouvrages qui

1. P. G., xxxiv, et G. L. MARIOTT, *Harvard theol. Studies*, v, 1918. VOIR AMÉLINEAU, *Vie de S. Macaire de Scété; Vertus de S. Macaire, Apophthegmes de S. Macaire*, dans les *Annales du musée Guimet*, xxv (1894). J. STOFFELS, *Die mystische Theologie Makarius*, Bonn, 1908. A. WILMART, *L'origine véritable des homélies pneumatiques*, dans *Rev. d'ascét. et de myst.*, I (1920), p. 361-377.

2. Œuvres dans P. G., xl. Voir O. ZOECKLER, *Evagrius Ponticus*, Munich, 1893.

offrent tous cette particularité d'avoir été composés pour les moines : 1° Un ouvrage intitulé *Antirrheticus* en huit livres, contenant les textes scripturaires que le moine peut opposer aux suggestions des huit vices capitaux : la gourmandise, la luxure, l'avarice, la tristesse, la colère, la paresse, l'envie, l'orgueil. Le texte grec original est perdu, aussi bien que la traduction latine de Gennadius. On peut cependant reconstituer à peu près l'ouvrage au moyen de fragments latins et syriaques. 2° Un premier recueil de sentences en cent chapitres intitulé *Le moine*. On en a le texte grec, quoique altéré. 3° Un second recueil en cinquante chapitres, intitulé *Le gnostique*, pour les moines plus instruits (perdu). 4° Un troisième recueil de *Six cents problèmes scientifiques*, sorte de théologie universelle, dogmatique, morale, ascétique. Il en reste une traduction syriaque inédite. 5° Des *Maximes* pour les cénobites, et 6° des *Maximes* pour les vierges, que l'on a en latin. 7° Un recueil de quelques sentences très obscures, dit Gennadius (*Vir. ill.*, 11), et seulement intelligibles pour les moines, dont on croit posséder encore une partie en grec (*P. G.*, XL, 1263-1268). 8° Enfin un livre *Sur l'insensibilité* (Περὶ ἀπαθείας), signalé par saint Jérôme, et une lettre à Mélanie qui s'est peut-être conservée (*S. JÉRÔME, Epist.* cxxxiii, 3). Mais ce n'est pas là toute l'œuvre d'Évagrius : il doit en rester une partie encore inédite dans les manuscrits grecs, latins et syriaques.

SAINT ISIDORE DE PÉLUSE¹ est certainement un des meilleurs épistoliers de l'Église grecque. Alexandrin d'origine, rhéteur et philosophe, puis disciple de saint Chrysostome, il s'établit à Péluse et, de son monastère,

1. Œuvres dans *P. G.*, LXXVIII. Voir A. BOUVY, *De S. Isidoro Pelusiota libri tres*, Nîmes, 1885. L. BAYER, *Isidors von Pelusium klassische Bildung*, Paderborn, 1915.

exerça sur les hommes les plus considérables de son temps la plus heureuse influence. Sa mort doit se mettre vers 440. On possède de lui un recueil d'environ deux mille lettres, distribuées en cinq livres et admirées de l'antiquité comme des modèles de sobre élégance. La plupart ont un caractère exégétique : l'auteur y suit les principes d'interprétation de l'école d'Antioche. Un certain nombre sont dogmatiques ou s'occupent de questions de morale et d'ascèse. D'autres enfin sont purement personnelles : toutes portent l'empreinte d'un esprit pondéré, ami de la paix.

CHAPITRE IX

LES ÉCRIVAINS DE L'ASIE MINEURE ET DE LA THRACE.

§ 1. — Saint Basile.

Saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse forment le groupe que l'on a appelé des « grands Cappadociens ». Étroitement unis par le sang et l'amitié, ils ont contribué à faire triompher en Orient et surtout en Asie Mineure la foi des conciles de Nicée et de Constantinople. Au point de vue du talent, on peut dire qu'ils se complètent : Basile plus homme de gouvernement et d'action ; Grégoire de Nazianze plus orateur ; Grégoire de Nysse plus philosophe. Des trois le mieux doué était assurément saint Basile.

SAINTE BASILE¹ est né vers l'an 330, à Césarée de Cappadoce, d'une famille depuis longtemps et profondément chrétienne. Sa grand'mère paternelle, sainte Macrine, avait été la disciple de saint Grégoire le

1. Œuvres dans P. G., XXIX-XXXII. Voir L. ROUX, *Étude sur la prédication de Basile le Grand*, Strasbourg, 1867. E. FIALON, *Étude historique et littéraire sur S. Basile*, 2^e éd., Paris, 1869. A. BAYLE, *S. Basile, archevêque de Césarée*, Avignon, 1878. VASSON, *S. Basile le Grand, ses œuvres oratoires et ascétiques*, Paris, 1894. P. ALLARD, *S. Basile* (Coll. Les saints), Paris, 1889. W. K. CLARKE, *St Basil the Great, a study in monasticism*, Cambridge, 1913.

Thaumaturge; le père de sa mère avait été martyr. Des dix enfants dont saint Basile fut l'aîné trois furent évêques, Basile, Grégoire et Pierre; l'aînée des filles fut religieuse. C'est dans ce milieu de foi que Basile fut élevé d'abord par son père, rhéteur et avocat distingué. Il fréquenta ensuite les écoles de Césarée, puis celles de Constantinople et enfin, pendant quatre ou cinq ans, celles d'Athènes où il se lia avec Grégoire de Nazianze d'une indissoluble amitié. De retour à Césarée en 356, il se fit baptiser, et, résolu à se faire moine, visita les plus célèbres ascètes de l'Égypte, de la Palestine et de la Mésopotamie. Revenu une seconde fois dans sa patrie, il établit, sur les bords de l'Iris, et à l'imitation d'Eustathe de Sébaste, une colonie de moines qui partageaient leur temps entre la prière, l'étude et le travail des champs.

En 360, il dut quitter sa solitude pour accompagner à Constantinople l'évêque de Césarée, Dianius. Dianius, mort en 362, reçut pour successeur Eusèbe. Une brouille momentanée sépara d'abord Basile du nouvel évêque. Mais celui-ci reconnut son tort, éleva Basile au sacerdoce et se l'attacha. En 370, après une élection laborieuse, Basile montait à son tour sur le siège de Césarée.

Dès lors, son activité se partagea entre deux occupations : à l'intérieur, instruire son peuple et en soulager les misères par des fondations de bienfaisance; au dehors, s'opposer aux ariens et aux tentatives de Valens, mais surtout attirer les dissidents à la foi de Nicée, pacifier l'Église d'Antioche divisée, solliciter l'appui de l'Occident et des latins. Ce fut le travail de son épiscopat, dont il ne vit pas malheureusement le succès final. Il mourut le 1^{er} janvier 379.

Au lendemain même de sa mort, saint Basile fut surnommé *le Grand*. Grand, il le fut vraiment de toute

façon, par son intelligence, par sa parole, par son caractère. L'Église a possédé peu d'hommes aussi complets et aussi bien équilibrés. On a dit de lui qu'il était « un romain parmi les grecs » : le mot est juste. L'éloquence de saint Basile est moins savante, moins recherchée que celle de Grégoire de Nazianze; mais son esprit est plus solide, plus judicieux, plus pratique : son discours est plus familier et plus simple. Par la force de son caractère, par son art de mener les hommes, il a exercé sur ses contemporains une influence décisive. Les difficultés ne l'ont jamais arrêté; l'insuccès ne l'a pas abattu : jusqu'au bout il a lutté pour la vérité et pour la paix. Aussi l'Église d'Orient, pour qui il s'était tout entier dépensé, l'a-t-elle mis au premier rang de ses grands docteurs œcuméniques : docteur par ses exemples autant que par ses écrits.

On peut distinguer dans l'œuvre littéraire de saint Basile les traités dogmatiques, les discours et les homélies, les ouvrages ascétiques et liturgiques, les lettres.

1. Dogme.

Deux traités de saint Basile se rapportent plus spécialement au dogme :

1^o Le traité *Contre Eunomius* (Ἀνατρεπτικὸς τοῦ ἀπολογητικοῦ τοῦ δυσσεβοῦς Εὐνομίου). L'auteur y réfute l'*Apologétique* d'Eunomius dont il a été question ci-dessus. Cette réfutation compte actuellement cinq livres; mais il est avéré que, seuls, les trois premiers sont de saint Basile. Le premier combat l'erreur qui fait de l'innascibilité l'essence de Dieu; le deuxième prouve que le Fils est consubstantiel au Père; et le troisième que le Saint-Esprit est Dieu. L'ouvrage date de 363-365.

2^o La question de la divinité du Saint-Esprit forme l'objet exclusif du second traité dogmatique de saint

Basile, *Sur le Saint-Esprit*, composé en 375 et adressé à Amphiloque. Il répond aux difficultés que soulevaient les pneumatomaques contre la divinité et la consubstantialité de la troisième personne de la Trinité. On a remarqué que l'auteur, tout en démontrant et supposant cette consubstantialité, évite cependant les formules explicites et trop tranchantes : simple précaution, remarque déjà saint Grégoire de Nazianze, pour ne pas froisser des adversaires qu'il s'agissait de ramener au vrai.

II. *Discours et homélies.*

Des homélies éditées sous le nom de saint Basile, il faut retenir comme authentiques : 1° les neuf homélies sur l'Hexaëmeron, un des ouvrages les plus populaires de l'auteur, explication littérale des œuvres des cinq premiers jours de la création : le sixième jour manque. 2° Treize homélies sur les psaumes 1, 7, 14, 28, 29, 32, 33, 44, 45, 48, 59, 61, 114 (Septante). D'autres ont dû se perdre : l'exégèse est allégorique et vise à l'édification. 3° Vingt et une homélies sur divers sujets (*P. G.*, xxxi), la deuxième et la dix-septième cependant sont à rejeter ; la vingt-deuxième n'est pas une homélie, mais un petit traité fort intéressant, et qui a été très lu, sur la façon d'étudier les classiques païens et sur l'utilité qu'on en peut retirer. — Quant aux sermons donnés au tome xxxi, col. 1429-1514, ils sont à exclure de l'œuvre de saint Basile, sauf peut-être le sermon *In sanctam Christi generationem* et le sermon *Adversus eos qui per calumniam dicunt dici a nobis deos tres*.

III. *Ascétisme et liturgie.*

Si saint Basile n'a pas été le premier fondateur du monachisme en Asie Mineure, il en a été le législateur. Ses écrits ascétiques sont une des parties les plus importantes de son héritage littéraire. Tout sans doute

n'y est pas original, et il est probable que, dans bien des cas, l'auteur n'a fait qu'y codifier des prescriptions et des usages déjà existants. Ils n'en ont pas moins servi de règle au seul grand ordre religieux qu'ait possédé l'Orient, et ont exercé sur l'Occident, par l'intermédiaire de saint Benoît, une influence certaine.

Parmi les écrits ascétiques de saint Basile il faut regarder comme sûrement authentiques : 1° Le traité ou sermon *De judicio Dei* et le traité ou sermon *De fide* qui précèdent les *Moralia* et les annoncent. 2° Les *Moralia* (τὰ ἠθικά) qui comprennent quatre-vingts règles ne définissant pas spécialement les devoirs des moines, mais ceux généralement des chrétiens et des pasteurs de l'Église. 3° Les *Regulae fusius tractatae* ou *Grandes Règles*, ordinairement énoncées sous forme de réponses à des questions. Elles comprennent actuellement cinquante-cinq chapitres : il est possible que le texte en ait reçu des retouches même du vivant de l'auteur et de sa main. On en met la composition en 358-359 ou 362-365. 4° Les *Regulae brevius tractatae*, ou *Règles courtes*, au nombre de trois cent treize, aussi par questions et par réponses, mais qui résolvent plutôt des cas de conscience. Elles sont postérieures aux *Grandes Règles*.

On peut regarder comme assez probable, bien qu'avec des réserves, l'authenticité de la *Praevia institutio ascetica*, qui présente le moine comme le soldat de Dieu, du *Sermo asceticus de renuntiatione saeculi* et du *Sermo de ascetica disciplina quomodo monachum ornari oporteat*, recueil de sentences vives et tranchantes. Les autres pièces sont ou fort douteuses ou sûrement à rejeter.

Quant à l'œuvre liturgique de saint Basile, on en peut trouver la substance dans la liturgie qui porte son nom et dont les Églises d'Orient se servent encore.

Mais il est évident que cette liturgie a subi, au cours des siècles, bien des modifications.

IV. *Lettres.*

Les lettres de saint Basile sont peut-être de tous ses écrits celui où se montrent le mieux la finesse de son esprit, la grandeur sympathique de son caractère et la perfection de son style. L'édition bénédictine de ses œuvres en compte trois cent soixante-cinq, divisées en trois catégories : lettres antérieures à l'épiscopat, de 357 à 370 (I-XLVI); lettres de l'épiscopat, de 370 à 378 (XLVII-CCXCI); lettres de date incertaine, douteuses ou non authentiques (CCXCII-CCCLXV). Depuis l'édition des mauristes, deux autres ont été retrouvées. Ces lettres traitent d'ailleurs des sujets les plus divers, depuis les plus humbles jusqu'aux plus relevés et à ceux qui touchent à la vie de l'Église universelle.

§ 2. — Saint Grégoire de Nazianze¹.

SAINT GRÉGOIRE est né à Arianze ou près d'Arianze, en Cappadoce, vers l'an 328-329 : il était d'un ou deux ans plus âgé que saint Basile, et fils d'un converti du paganisme qui devint évêque de Nazianze. Le jeune homme fréquenta d'abord les écoles de Césarée de Cappadoce, puis celle de Césarée de Palestine, puis celles d'Alexandrie et d'Athènes. De retour dans sa patrie, il reçut le baptême vers 360, et se retira d'abord avec Basile sur les bords de l'Iris pour y mener la vie monastique. C'est à cette époque vraisemblablement que les deux amis composèrent le recueil des morceaux

1. Œuvres dans P. G., xxxv-xxxviii. Voir A. BENOIT, *S. Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople*, Paris, 1876, 2^e édit., 1883. E. DUBEDOUT, *De D. Gregorii Naz. carminibus*, Paris, 1901. L. F. M. DE JONGE, *De S. Gregorii Naz. carminibus quae inscribi solent* *Ἐπι εὐατοῦ*, Amsterdam, 1910. M. GUIGNET, *S. Grégoire de Naz. et la rhétorique*, Paris, 1911. Id., *Les procédés épistolaires de S. Grégoire de Naz. comparés à ceux de ses contemporains*, Paris, 1911.

choisis d'Origène qui porte le nom de *Philocalie*.

En 361, Grégoire dut revenir à Nazianze. Son père fort âgé avait besoin de son aide pour administrer son diocèse : il l'ordonna prêtre et, de 362 à 370, le garda auprès de lui. Mais, en 370, Basile était fait évêque de Césarée. Estimant que Grégoire lui serait utile pour soutenir ses prétentions contre l'évêque de Tyane avec qui il avait des difficultés, il le créa, en 371 ou 372, évêque de Sasima. Sasima était une bourgade perdue de la Cappadoce, sans intérêt et sans vie : Grégoire n'y mit jamais les pieds. Après avoir fermé les yeux à son père en 374, il se retira, en 375, à Isauris, dans la solitude, et y apprit, en 379, la mort de saint Basile.

C'est là que, aux premiers mois de cette année, une délégation vint le trouver pour le prier de secourir les catholiques sans pasteur de Constantinople. Grégoire se rend à leur prière, groupe ses fidèles dans la petite chapelle de l'Anastasis, et y prononce ses fameux discours sur la Trinité. Le 27 novembre 380, il est installé par Théodose archevêque de Constantinople. Mais, en 381, le deuxième concile général se réunit. A la suite de difficultés élevées contre son élection à Constantinople, Grégoire donne sa démission. Il se retire à Nazianze, en fait choisir le nouvel évêque Eulalius, et rentre probablement dans sa petite patrie d'Arianze où il meurt en 389 ou 390.

Saint Grégoire s'est dépeint lui-même au naturel dans les poèmes qu'il a écrits sur sa vie. C'était une âme délicate, impressionnable, un esprit légèrement chimérique, que les réalités de la vie froissaient douloureusement. Il n'était pas fait pour l'action, au moins pour l'action persévérante et prolongée. Se sentant mal à l'aise dans le monde, il recherchait d'instinct la solitude; et cependant son désir de servir les âmes et son admirable talent de parole le ramenaient malgré lui dans

le monde. Il n'aurait pu donner toute sa mesure que dans un milieu calme et sympathique, et ce milieu, sauf peut-être à Nazianze, lui a toujours manqué. En revanche, il était né orateur, orateur à l'intelligence claire, à l'imagination chaude et colorée. Toutes les ressources de l'art oratoire, il les connaissait : il laisse même trop voir — et c'est sa faiblesse — qu'il les connaît. Sa composition est ornée, fleurie, un peu maniérée, son style fin et délicat, visant trop à l'effet. Ce n'est pas encore la décadence, mais on l'entrevoit : la noble simplicité de Basile est passée. Malgré cela cependant, et même à cause de cela, il n'y a pas d'auteur chrétien que l'époque byzantine ait plus admiré. Au fond, ce qu'il y a en lui de plus remarquable est sa langue théologique. Dans les questions trinitaires et christologiques, il a su trouver des formules heureuses, précises, qui fixent en quelque sorte l'expression du dogme. On n'a pas eu, après lui, à y revenir.

L'œuvre littéraire de Grégoire comprend des discours, des poèmes et des lettres.

Les *Discours*, la partie la plus remarquable de cette œuvre, sont au nombre de quarante-cinq, dont plus de la moitié datent de la période de Constantinople, 379-381 : les autres ont été prononcés à Nazianze. On y trouve des discours *dogmatiques*, entre lesquels il faut distinguer les cinq discours théologiques (xxvii-xxxi) sur la Trinité; des discours *sur les fêtes chrétiennes* (Épiphanie, Pâques, Pentecôte, etc.), et des *panégyriques* de saints (saint Cyprien d'Antioche, saint Athanase, etc.) où l'orateur a déployé toutes les ressources de son art; des *Oraisons funèbres* (Césarius, saint Basile, etc.), genre que Grégoire a inauguré dans l'Église, et où il a suivi les règles des *encomia* païens¹;

1. VOIR ICI F. BOULENGER, *Grégoire de Naz., Discours funèbres en l'hon*

deux *invectives* contre Julien l'Apostat, et enfin quelques discours de circonstance où l'auteur explique et justifie sa conduite.

Les *poèmes* datent des dernières années de la vie du saint (383-389). On les a divisés en deux livres, *Poèmes théologiques* et *Poèmes historiques*, subdivisés eux-mêmes en deux sections, les poèmes théologiques en *Poèmes dogmatiques* et *Poèmes moraux*; les poèmes historiques en *Poèmes personnels* (*Poemata de seipso*) et *Poèmes sur d'autres que l'auteur* (*Poemata quae spectant ad alios*). On ne trouve guère de vraie poésie que dans les *Poèmes personnels* dans lesquels l'émotion est profonde et sincère. Le poème xi *De vita sua* (1.949 vers) forme une autobiographie précieuse pour l'histoire. La longue tragédie *Christus patiens* (*P. G.*, xxxviii, 133-338) est une œuvre byzantine du xi^e ou du xii^e siècle.

Le recueil des *lettres* en compte deux cent quarante-quatre auxquelles on peut ajouter un simple billet à saint Basile récemment découvert, mais dont il faut retrancher les lettres xli-xliii et peut-être la lettre ccxliii à Evagrius dont l'attribution n'est pas sûre. Cette correspondance, agréable d'ailleurs et où l'esprit ne va pas sans quelque recherche, n'a pas l'importance historique de celle de saint Basile. Quelques pièces cependant sont des documents théologiques de premier ordre. Telles les deux lettres ci et cii au prêtre Cledonius, écrites vraisemblablement en 382, et la lettre ccii, écrite en 387, toutes trois dirigées contre l'apollinarisme.

Sur l'authenticité du *Testament* de saint Grégoire (*P. G.*, xxxvii, 389-396) les critiques sont partagés. Tillemont ne voit aucune raison solide de la rejeter.

neur de son frère Césaire et de Basile de Césarée, texte grec, trad. franç., introduct. et index (Textes et documents), Paris, 1908.

§ 3. — Saint Grégoire de Nysse ¹.

SAINTE GRÉGOIRE DE NYSSE, frère cadet de saint Basile, né aux environs de 335, fut éduqué dans son pays natal et destiné de bonne heure à l'Église. Détourné cependant de l'état clérical par une crise de conscience, il professait depuis quelque temps la rhétorique quand les exhortations de Grégoire de Nazianze (*Epist.* xi) le ramenèrent à sa vocation. Il rejoignit sur les bords de l'Iris la société des ascètes fondée par son frère. C'est là que celui-ci le prit, en 371, pour le faire évêque de Nysse.

L'épiscopat, dans ces temps difficiles, demandait, pour être bien exercé, des hommes avisés, et Grégoire ne répondit pas d'abord aux espérances de Basile. Mais, inférieur dans les questions d'administration, il reprit son avantage dans les questions doctrinales. Déposé par les ariens en 376, il put rentrer à Nysse en 378, assista en 379 au concile d'Antioche, en 381 au concile général de Constantinople, et s'y acquit une telle autorité que Théodose le désigna parmi les évêques dont la communion était le gage de l'orthodoxie. En 384 ou 386, on le retrouve encore à Constantinople, prononçant les oraisons funèbres de la princesse Pulchérie et de sa mère Flaccilla. A partir de 394 sa trace disparaît. Il dut mourir cette année-là ou peu après.

On a caractérisé les trois cappadociens en disant que Basile était le bras qui agit, Grégoire de Nazianze la bouche qui parle, Grégoire de Nysse la tête qui pense.

1. OEuvres dans P. G., XLIV-XLVI. Voir FR. BOEHRINGER, *Die drei Kapadozier*, 2, *Gregor von Nyssa*, Stuttgart, 1876. L. MÉRIDIÉ, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse*, Rennes, 1906.

La formule est juste à condition de n'être pas entendue d'une façon trop exclusive, car Basile savait aussi penser et parler. Mais il est vrai que Grégoire de Nysse ne possédait ni la science des affaires de son frère aîné, ni l'éloquence claire et élégante de Grégoire de Nazianze. Basile s'est plus d'une fois plaint de ses maladresses, et les critiques peuvent lui reprocher son style souvent obscur et sa rhétorique de convention. Mais c'était un philosophe. Il s'est efforcé de justifier, au regard de la raison, les enseignements de la foi et de montrer comment ils s'accordent entre eux. Il s'est plu à définir, à classer, à mettre partout de la logique et de l'ordre. Sa philosophie est généralement celle des néoplatoniciens; un de ses maîtres en théologie est évidemment Origène. Cette dernière influence n'a pas toujours été heureuse pour lui. Mais elle n'a pas empêché son autorité doctrinale d'être décisive. Aux Pères du concile de 381 il apparut comme l'héritier de la pensée de saint Basile, chargé par la Providence d'assurer le triomphe de l'orthodoxie que l'habileté de son frère avait préparé.

Les écrits de Grégoire de Nysse touchent à presque tous les genres de la littérature chrétienne. On y peut distinguer des écrits exégétiques, — dogmatiques et polémiques, — ascétiques, — des discours et des lettres.

I. *Écrits exégétiques et homélies.*

L'exégèse de Grégoire de Nysse suit des voies différentes selon le but qu'il se propose. Littérale dans les œuvres dogmatiques, elle est souvent allégorique dans ses œuvres d'édification. Disciple d'Origène, l'auteur a poussé l'allégorisme plus loin que les autres cappadociens. Ses traités exégétiques proprement dits comprennent : 1° Un écrit *Sur la formation de l'homme* (*De hominis opificio*), qui est une explication de *Genèse* I, 26, composée peu après la mort de saint Basile, et

pour combler la lacune laissée par celui-ci dans son commentaire sur l'Hexaemeron. 2° Une *Explication apologétique sur l'hexaemeron*, réponse à son frère Pierre sur quelques obscurités et contradictions apparentes du récit biblique : écrite peu après l'ouvrage précédent. 3° Un écrit *Sur la vie de Moïse*, composé vers 390. Ici on est en pleine allégorie : la vie de Moïse est présentée comme le modèle de la vie chrétienne et de l'ascension de l'âme à Dieu. 4° *De la Pythonisse (I Rois, xxviii, 12 et suiv.)* : contre Origène Grégoire y soutient, avec Methodius et Eustathe d'Antioche, que ce n'est pas le prophète mais un démon qui s'est montré à Saül. 5° *Sur les titres des Psaumes*, en deux parties. Beaucoup d'allégorie : la division des psaumes en cinq livres correspond aux cinq degrés de la perfection chrétienne (I) ; chaque titre de psaume contient d'ailleurs une instruction morale (II). — D'autre part, on possède de saint Grégoire une homélie sur le titre du psaume vi, *De octava* ; huit homélies sur l'Ecclésiaste ; quinze sur le Cantique des cantiques ; cinq sur l'Oraison dominicale ; huit sur les Béatitudes ; une sur *I Corinthiens*, vi, 18, et une explication de *I Corinthiens*, xv, 28 contre les ariens.

II. Traités dogmatiques et polémiques.

1° Au premier rang il faut mettre le traité *Contre Eunomius* (Πρὸς Εὐνόμιον ἀντιρρητικοὶ λόγοι), un des ouvrages les plus forts dirigés contre l'anoméisme. Eunomius avait défendu son *Apologétique* contre les attaques de saint Basile en écrivant une *Apologie de l'apologie* qui ne parut qu'après la mort de l'évêque de Césarée. C'est cette défense que Grégoire entreprit à son tour de réfuter. Cette réfutation comprend, suivant les éditions, douze ou treize livres, le douzième étant parfois divisé en deux. D'autre part, le livre second a été indûment introduit dans l'ouvrage : c'est un écrit

à part, un examen critique de la profession de foi qu'Eunomius présenta à Théodose en 383. Le traité contre Eunomius a été commencé en 380 ou 381 et terminé peu après.

2° Contre Apollinaire Grégoire dirigea deux écrits : l'un, plus court, postérieur à 385, *Adversus Apollinarem ad Theophilum episcopum alexandrinum* ; le second, plus étendu, *Antirrheticus adversus Apollinarem*, qui est la plus importante réfutation d'Apollinaire que nous ayons. Elle date des dernières années de la vie de l'auteur.

3° Contre les pneumatomaques il faut signaler un *Sermo de Spiritu sancto adversus pneumatomachos macedonianos*, dont l'authenticité est reconnue ; puis

4° Sur la Trinité en général quatre brèves compositions dont la seconde surtout est souvent citée : *Ad Eustathium de Trinitate* ¹ ; *Ad Ablabium, quod non sint tres dii* ; *Adversus Graecos ex communibus notionibus* ; et enfin *Ad Simplicium de fide*.

5° Un *Contra fatum*, dirigé contre le fatalisme astrologique, complète l'œuvre polémique de saint Grégoire.

Dans les ouvrages suivants l'exposé est plus calme : l'auteur n'y fait pas, directement du moins, œuvre de controverse.

6° C'est d'abord la *Grande catéchèse* (*Oratio catechetica magna*) ², synthèse doctrinale à la fois par l'Écriture et par la raison des enseignements fondamentaux de la foi, trinité, incarnation, rédemption, baptême, eucharistie, fins dernières. Cet écrit est un des plus importants de l'auteur pour l'étude de sa théologie. Il est antérieur à 385.

1. Ce traité ne se trouve pas dans la *Patrologie grecque* : on le trouve dans OEHLER, *Bibliothek der Kirchenväter*, 1, 2, Leipzig, 1858.

2. Voir l'édition de L. MÉRIDIÉ, *Grég. de Nysse, Discours catéchétique* (*Textes et documents*), Paris, 1908.

7° Puis le *Dialogue sur l'âme et la résurrection* (*Dialogus de anima et resurrectione qui inscribitur Macrinia*), imitation du *Phédon* de Platon. Grégoire y fait exposer, par la bouche de sa sœur Macrine, ses propres idées sur la mort, l'âme et son immortalité, sur la résurrection et la restitution finale. L'ouvrage est de peu postérieur à la mort de Macrine survenue en 380.

8° Notons enfin un petit opuscule sur les vues de Dieu dans la mort prématurée des petits enfants, *Ad Hierium... de infantibus qui praemature abripiuntur*.

III. Œuvres ascétiques.

Les écrits ascétiques de saint Grégoire n'ont point l'importance de ses traités dogmatiques. Deux d'entre eux cependant ont joui d'une certaine popularité : le traité *De la virginité*, composé vers 370-371, et surtout la *Vie de sainte Macrine*, composée en 380. Macrine est cette sœur de Grégoire, religieuse au couvent de l'Iris, qui est censée parler dans le *Dialogue sur l'âme et la résurrection*. Outre ces deux écrits, on en peut signaler quatre autres sur la vie chrétienne ou religieuse : *Ad Harmonium, quid nomen professiove christianorum sibi velit*; *Ad Olympium monachum, de perfectione*; *De proposito secundum Deum et exercitatione juxta virtutem*; et enfin *Adversus eos qui castigationes aegre ferunt*.

IV. Discours.

En dehors des homélies dont il a été question ci-dessus, Grégoire a laissé bon nombre de discours sur des sujets très divers. Il s'y trouve des sermons dogmatiques, des exhortations morales, des discours sur les grandes fêtes liturgiques, des panégyriques de saints, quelques oraisons funèbres. On sait que l'éloquence de Grégoire était assez goûtée à la cour de Constantinople : elle a cependant, nous l'avons re-

marqué, quelque chose de factice et de trop étudié. Ce défaut, très sensible dans les oraisons funèbres, l'est beaucoup moins dans les exhortations morales où l'orateur s'abandonne simplement à son zèle de pasteur des âmes.

V. *Lettres.*

La collection des lettres de saint Grégoire de Nysse en compte vingt-six, auxquelles il faut ajouter un fragment d'une lettre au moine Philippe et l'épître canonique à Letoius, écrite vers 390. Entre ces lettres, qui se rapportent généralement à diverses circonstances de la vie de l'auteur, on remarquera la lettre II, *De iis qui adeunt Ierosolyma*, sur les inconvénients que les pèlerinages entraînaient trop souvent. On voit cependant, par la lettre III, que Grégoire lui-même avait visité les saints lieux.

§ 4. — **Amphiloque** ¹.

Aux trois grands cappadociens dont il vient d'être question il en faut joindre un autre dont le nom est resté moins célèbre que le leur, mais qui était leur ami et qui a partagé leurs combats : c'est l'évêque d'Iconium, SAINT AMPHILOQUE.

Il dut naître en Cappadoce vers l'an 340-345 et était, semble-t-il, cousin germain de saint Grégoire de Nazianze. Élève de Libanius à Antioche, il exerça d'abord la profession d'avocat à Constantinople, puis, en 371, à la suite d'un désagrément sur le caractère du-

1. Œuvres dans P. G., XXXIX (incomplet). Voir K. HOLL, *Amphilochius von Ikonium in seinem Verhaeltnis zum den grossen Kappadoziern*, Tubingue, 1904. G. FICKER, *Amphilochiana*, I, Leipzig, 1906. L. SALTET, *La théologie d'Amphiloque*, dans *Bulletin de littér. ecclés.*, 1905, p. 121-127. F. CAVALLERA, *Les fragments de S. Amphiloque...*, dans la *Revue d'hist. ecclés.*, VIII (1907), p. 473-497.

quel nous ne sommes pas fixés, se retira près de Nazianze et se tourna vers la vie ascétique. En 373, saint Basile, qui avait en lui beaucoup de confiance, le fit évêque d'Iconium. Il assista au concile de Constantinople de 381, présida, en 390, à Side en Pamphylie, un concile tenu contre des hérétiques encratites et, en 394, se trouva encore à un concile de Constantinople ; mais à partir de ce moment l'histoire est muette sur lui. Il paraît certain qu'il mourut avant l'an 403.

Les correspondances de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, qui sont nos sources principales pour connaître la vie d'Amphiloque, le représentent comme un homme du plus agréable commerce, zélé pour la foi et tout appliqué à son ministère. C'était un esprit bien équilibré, ne parlant et n'écrivant que pour un but précis et pratique, en somme plus un pasteur et un évêque qu'un spéculatif et un orateur.

Son œuvre littéraire était assez considérable ; mais on en a conservé peu de pièces entières. Dans ce nombre il faut mettre une lettre synodale, écrite au nom du concile d'Iconium de 376, sur la divinité du Saint-Esprit ; les *Iambes à Seleucus* (*P. G.*, xxxvii, 1577-1600), petit-fils du général Trajan, que l'évêque exhorte au travail et à la vertu ; et huit sermons sûrement authentiques en y comprenant le sermon *In mesopentecosten* et les homélies découvertes par Holl et Ficker. On a encore la majeure partie d'un traité contre les hérétiques encratites (apotactites et gémelites) fourni par un manuscrit de l'Escorial, et qui date de 373-381.

Parmi les écrits perdus ou dont il ne subsiste que des fragments, on doit mentionner un traité *Sur le Saint-Esprit* signalé par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 133),

plusieurs homélies contre les ariens citées par les auteurs postérieurs, et quelques lettres.

§ 5. — Historiens et hagiographes.

C'est à Césarée de Palestine, nous le verrons, qu'a commencé, avec Eusèbe, la vraie histoire ecclésiastique. Mais Eusèbe devait avoir des imitateurs et des continuateurs. Ce paragraphe en fera connaître quelques-uns appartenant aux régions que nous étudions.

Il ne subsiste que très peu de chose d'une *Histoire chrétienne* (Χριστιανική ιστορία) en trente-six livres, publiée vers 430 par le prêtre PHILIPPE DE SIDE en Pamphylie, œuvre assez mal ordonnée et peu critique. En revanche, nous avons en entier les deux *Histoires* de Socrate et de Sozomène, les deux vrais continuateurs d'Eusèbe.

SOCRATE était né à Constantinople vers 408 ; il y fit son éducation et y devint avocat. Son *Histoire ecclésiastique*¹, en sept livres, qui prolonge celle d'Eusèbe depuis l'an 323 jusqu'à l'an 439, a dû être achevée entre 439-443. Malgré quelques inexactitudes et de visibles préférences, l'auteur s'y montre bien informé, sincère et en somme assez impartial.

SOZOMÈNE, originaire de Gaza en Palestine, embrassa, comme Socrate, la profession d'avocat à Constantinople. Son *Histoire*² en neuf livres, achevée en 443 ou 444, et qui va de l'an 323 à l'an 423 où elle s'arrête brusquement, n'est bien souvent qu'un plagiat de celle de Socrate. Cependant, comme il a consulté à nouveau les sources que celui-ci avait utilisées et quelques

1. Édition de VALOIS dans la *Patrologie grecque*, LXVII.

2. Édit. de VALOIS, même tome de la *Patrologie grecque*.

autres, il a pu, souvent aussi, en tirer de nouveaux détails et donner à son récit plus d'ampleur.

Philippe, Socrate et Sozomène ont voulu faire, dans leurs ouvrages, l'histoire de toute l'Église. Les écrivains suivants sont surtout des hagiographes.

PALLADIUS¹, né en Galatie vers l'an 363-364 et devenu moine en 386, a visité les monastères de Palestine, d'Égypte et a séjourné au désert de Nitric et aux Cellules. En 400, il est consacré évêque d'Hélénopolis en Bithynie, prend parti pour saint Jean Chrysostome au concile du Chêne et, en 405, se rend à Rome. Exilé de 406 à 412 à Syène, il revoit les solitaires d'Égypte et, à son retour en Galatie, est transféré au siège d'Aspuna. Sa mort doit se mettre probablement en 425.

On a de Palladius deux ouvrages, une *Vie de saint Jean Chrysostome* en forme de dialogue, écrite en 407 ou 408 dans l'exil de Syène, et l'*Histoire lausique*. L'*Histoire lausique*, ainsi appelée du nom de Lausus, grand chambellan de Théodose II, pour qui elle a été écrite, est un recueil de mémoires sur les moines et les femmes ascètes que Palladius avait connus ou dont on lui avait parlé dans ses voyages. L'ouvrage date de 419-420. Par la fraîcheur du récit et la vivacité simple du sentiment, c'est une des sources les plus importantes de l'histoire du monachisme. Le texte primitif, qui avait été altéré par l'adjonction d'une *Histoire des moines*, composée probablement par TIMOTHÉE archidiacre d'Alexandrie, en 412, a été récemment dégagé par D. Butler.

Palladius a parlé plusieurs fois, dans l'*Histoire lausique*, de sainte Mélanie la Jeune qu'il avait eu l'occa-

1. Le dialogue *De vita S. Joannis Chrysostomi* se trouve dans P. G., XLVII. Pour l'*Histoire lausique*, voir l'édition de D. E. C. BUTLER, *Texts and Studies*, VI, ou mieux celle d'A. LUCOT, *Palladius, Histoire lausique*, texte, introd. et traduct. franç., Paris, 1912 (*Textes et documents*).

sion de rencontrer. La vie de cette pieuse femme fut écrite, probablement vers 440-450, par son chapelain GERONTIUS, mort en 485. Le texte original en est perdu, mais le fond s'en est conservé dans deux *Vies*, l'une grecque, l'autre latine, dont la grecque paraît être plus près de la source¹.

A signaler enfin une *Vie* de l'abbé Hypatius, mort en 446 dans le monastère Rufinien près de Chalcédoine, écrite par un de ses moines nommé CALLINICUS en 447-450².

§ 6. — Auteurs moins importants.

Parmi les auteurs moins importants d'Asie Mineure signalons d'abord, à la première période de l'arianisme, l'évêque d'Ancyre, MARCEL. Marcel était un nicéen fervent, plus fervent qu'adroit et perspicace. Dans un livre dirigé contre le sophiste Astérius et achevé en 335, mais dont on ignore le titre exact, il trouva moyen, par opposition à l'arianisme, d'émettre sur la Trinité des vues que les ariens condamnèrent comme sabelliennes, que les orthodoxes n'excusèrent qu'en les présentant comme des essais d'explication nullement définitifs. On a de ce livre, par Eusèbe qui l'a réfuté et par saint Épiphane, cent vingt-neuf citations³. Les autres écrits que saint Jérôme attribue à Marcel (*Vir. ill.*, 86) sont probablement les diverses apologies, lettres et professions de foi qu'il composa pour sa défense. Il n'en reste que sa profession de foi au pape Jules I. Marcel mourut en 374.

1. Voir Card. RAMPOLLA, *Santa Melania Giuniore*, Roma, 1905. G. GOYAU, *Sainte Mélanie* (Coll. *Les Saints*), Paris, 1908.

2. Voir *Callinici de vita sancti Hypatii liber*, Leipzig, 1895.

3. Réunies par RETTBERG, *Marcelliana*, Goettingen, 1794, et mieux par E. KLOSTERMANN dans *Eusebii Werke*, tome IV (Collect. de Berlin), Leipzig, 1906, p. 185-215. Voir TH. ZAHN, *Marcellus von Ancyra*, Gotha, 1867.

Un peu plus tard, vers l'an 400, florissait ASTERIUS, évêque d'Amasée¹, renommé pour son éloquence solide et vivante. On connaît de lui des discours que le second concile de Nicée a cités, dont Photius a donné des extraits (*cod.* 271) et dont vingt et un nous sont parvenus entiers. Les chaînes scripturaires en contiennent d'assez nombreux fragments.

Du même temps est l'évêque de Magnésie en Carie ou en Lydie, MACARIUS, qui assista au concile du Chêne en 403. On le croit l'auteur d'une apologie en cinq livres, en forme d'objections et de réponses, intitulée *Le Monogène ou Réplique aux Grecs*, qui a dû être écrite vers 410. Les objections sont tirées pour la plupart de l'ouvrage de Porphyre contre les chrétiens. On a également sous son nom quelques fragments d'homélies sur la Genèse².

Plus tard, dans la lutte qui commença en 429 entre saint Cyrille et Nestorius, c'est du côté de Cyrille généralement que se rangèrent les écrivains de l'Asie Mineure. On y trouve notamment MEMNON, évêque d'Éphèse, dont il reste une lettre de 431 au clergé de Constantinople³; THÉODOTE D'ANCYRE en Galatie, qui avait écrit contre Nestorius six livres à Lausus (perdus) et des homélies signalées par le septième concile général. Nous avons sous son nom six homélies dont trois certainement authentiques, prêchées à Éphèse et une *Exposition du symbole de Nicée* qui réfute le nestorianisme⁴. Il y faut joindre FIRMUS de Césarée en Cappadoce, auteur de quarante-cinq lettres d'agréable

1. Œuvres dans P. G., XL.

2. Édit. C. BLONDEL, *Macarii Magnetis quae supersunt*, Paris, 1876. Voir L. DUCHESNE, *De Macario Magnete et scriptis ejus*, Paris, 1877. H. HAUSCHILDT, *De Porphyrio philosopho Macarii Magnetis apologetae christiani in libris ἀποκριτικῶν auctore*, Heidelberg, 1907.

3. P. G., LXXVII, 1463.

4. P. G., LXXVII, 1313.

facture, mais qui ne touchent pas aux questions doctrinales¹; ACACE de Mélitène, d'abord ami, puis adversaire ardent de Nestorius, dont il subsiste seulement une homélie donnée à Éphèse et deux lettres²; l'évêque de Side, AMPHILOQUE (un fragment de lettre)³; l'évêque de Cyzique, PROCLUS, transféré en 434 à Constantinople et mort en 446 : on a sous son nom vingt-cinq sermons dont le premier, *De laudibus Mariæ*, est célèbre, et quelques lettres⁴; et enfin l'archimandrite DALMATIUS, de Constantinople, dont on a une Apologie et deux lettres⁵.

Quant à l'évêque DIADOCHUS de Photice en Illyrie, au milieu du v^e siècle, il ne fut pas mêlé à la controverse, et paraît avoir simplement exposé la doctrine orthodoxe. Il reste de lui *Cent chapitres sur la perfection spirituelle* et un sermon sur l'Ascension⁶.

1. P. G., LXXVII, 1481.
2. P. G., LXXVII, 1467.
3. P. G., LXXVII, 1515.
4. P. G., LXV, 679.
5. P. G., LXXXV, 1797.
6. P. G., LXV, 1141.

CHAPITRE X

ÉCRIVAINS D'ANTIOCHE ET DE LA SYRIE.

1. — Eusèbe de Césarée¹.

Eusèbe naquit probablement à Césarée même vers l'an 265, y fut élevé et y suivit les leçons scripturaires du prêtre Dorothee. Puis, ordonné prêtre par l'évêque Agapius, il se lia avec Pamphile et, avec lui, s'occupa d'enrichir de nouveaux manuscrits la bibliothèque de sa ville natale. On peut croire qu'il commença aussi dès cette époque à extraire des ouvrages qu'elle contenait les passages qui lui paraissaient les plus intéressants, et qui sont plus tard entrés dans ses propres œuvres.

La persécution de Dioclétien le surprit dans ces travaux. Elle emporta Pamphile en 309. Eusèbe la traversa indemne et il ne semble pas, malgré certaines

1. Œuvres dans *P. G.*, XIX-XXIV. Dans la collection de Berlin ont paru jusqu'ici : *La vie de Constantin*, le *Discours de Constantin à l'assemblée des Saints*; le *Discours à Constantin pour ses tricennalia* (I. A. HEIKEL, 1901); l'*Histoire ecclésiastique* (E. SCHWARTZ et TH. MOMMSEN, 1903-1909); *Onomasticon* (E. KLOSTERMANN, 1904); la *Théophanie* (H. GRESSMANN, 1904); *Contre Marcel* et *De la Théologie ecclésiastique* (E. KLOSTERMANN, 1906); la *Chronique* (J. KARST, 1911); la *Démonstration évangélique* (I. A. HEIKEL, 1913); la *Chronique de S. Jérôme* (R. HELM, 1913). Dans la collection *Textes et documents* on trouve l'*Histoire ecclésiastique*, texte, trad. franç. et commentaire par E. GRAPIN, Paris, 1903-1913. Voir F. J. STEIN, *Eusebius, Bischof of Caesarea*, Würzburg, 1859; et l'article de J. B. LIGHTFOOT dans *Dictionary of christian biography*, n, 308-348.

accusations, que ç'ait été aux dépens de sa conscience.

En 313, peu après l'édit de Milan, il fut élu évêque de Césarée. Dix ou douze ans se passèrent pendant lesquels il put écrire en paix les livres qui lui valurent la réputation d'être l'homme le plus savant de son temps. Malheureusement, la théologie d'Eusèbe n'était pas à la hauteur de son érudition. Partisan zélé d'Origène, il en avait plutôt retenu, sur le Verbe, quelques formules fâcheuses et, sans accepter les thèses violentes d'Arius, il partageait, au fond, sa façon de voir. Il souscrivit cependant au concile de Nicée : Constantin l'exigeait ; mais il s'efforça d'atténuer le sens de cette démarche et, dans la suite, s'unit aux ennemis du concile pour en combattre les décisions. Il assista au concile d'Antioche de 330 qui déposa Eustathe, à celui de Tyr de 335 qui condamna Athanase, à celui de Constantinople de 336 qui condamna Marcel d'Ancyre. Resté vigoureux jusqu'à la fin de sa vie, il continuait d'écrire ; mais il ne devait pas survivre longtemps à Constantin. Celui-ci mourut le 22 mai 337 ; la mort d'Eusèbe doit se placer en 339 ou, au plus tard, en 340.

Eusèbe paraît avoir été d'un caractère doux, agréable, ami surtout de la tranquillité et de la paix. Il en avait besoin pour ses études ; et l'on peut croire qu'un de ses griefs contre Athanase et les orthodoxes était qu'ils troublaient, par un zèle intempestif, le repos de l'Église. C'était un homme à concessions, qui oubliait qu'en matière de doctrine les concessions sont interdites. On l'a accusé, vis-à-vis de Constantin, d'adulation et de servilisme. Et il est certain, en effet, qu'il a beaucoup aimé et admiré Constantin : c'était un sentiment assez général parmi les chrétiens qui avaient traversé la persécution de Dioclétien, sentiment accru, chez Eusèbe, par l'estime dont il savait que l'empereur l'honorait lui-même. Au moins Eusèbe n'a-t-il

point profité, pour ses intérêts, de la faveur dont il jouissait à la cour. Il a préféré, aux honneurs du siège d'Antioche qu'il aurait pu obtenir, les joies plus calmes de ses études à Césarée.

Eusèbe en effet a été un des plus grands liseurs et travailleurs que l'Église ait connus. Sacré ou profane, traités grands et petits, simples lettres, il a tout lu et fait des extraits de tout ce qu'il a pu se procurer. En théologie, il n'a été fort que dans sa réfutation du sabellianisme. Mais il a été bon apologiste. On peut même dire qu'il a été surtout apologiste, car même ses œuvres d'histoire devaient, dans sa pensée, fournir la preuve de la vérité du christianisme. Quant à son style, il est généralement terne, monotone, et sans beaucoup de vie. Ses discours d'apparat montrent qu'il connaissait les règles de la rhétorique : cependant son éloquence est toute de convention : il y manque le vrai souffle oratoire.

L'héritage littéraire d'Eusèbe comprend des ouvrages historiques — apologétiques — exégétiques et scripturaires — dogmatiques, — des discours et des lettres.

I. *Histoire.*

Les ouvrages historiques d'Eusèbe sont :

1° Une *Vie de Pamphile*, le martyr de 309, en trois livres, que saint Jérôme qualifie de « *libros elegantissimos* ». Elle a été écrite en 309 ou 310 : il n'en reste qu'un court extrait.

2° Une relation *Sur les martyrs de Palestine* (Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων). Eusèbe aurait souhaité que l'on recueillît un peu partout le souvenir des chrétiens morts pour la foi dans la persécution de Dioclétien (303-311). Il l'a fait lui-même dans cet ouvrage pour les martyrs de Palestine. On a cet écrit en deux rédactions : l'une, plus courte, imprimée généralement

après le livre VIII ou à la suite de l'*Histoire ecclésiastique*; l'autre, plus longue, qui ne subsiste entière que dans une traduction syriaque. Toutes deux sont de la plume d'Eusèbe; mais les critiques ne s'accordent pas sur celle qu'il faut mettre chronologiquement la première.

3° Une collection des *Actes des anciens martyrs* (Ἀρχαίων μαρτυρίων συναγωγή), c'est-à-dire des martyrs antérieurs à la persécution de Dioclétien. Cette collection, infiniment précieuse, a péri. Il s'en est conservé seulement quelques pièces, indépendamment d'Eusèbe, et des fragments ou résumés par son *Histoire ecclésiastique*. L'auteur avait dû la former avant l'an 303.

4° La *Chronique*. Imitée de celle de Jules Africain, mais mieux informée, elle présentait un tableau des événements du monde depuis la naissance d'Abraham jusqu'en 323 après Jésus-Christ. Une première partie fixait la chronologie; une seconde partie relatait les événements à leur date. L'ouvrage s'est conservé entier dans une traduction arménienne un peu retouchée; et la deuxième partie dans une traduction latine, remaniée et augmentée, de saint Jérôme.

5° L'*Histoire ecclésiastique*, le plus important et le plus cité des ouvrages d'Eusèbe. Les huit premiers livres paraissent avoir été achevés en 312; le livre IX a été ajouté en 315; une grande partie du livre X en 317, et enfin tout l'ouvrage a été revu et terminé en 324 ou peu après. Le livre I résume l'histoire de Notre-Seigneur; le livre II celle des apôtres jusqu'à la guerre de Judée; les livres III-V vont jusqu'à Origène; à Origène est consacrée la presque totalité du livre VI; le livre VII traite des quarante années qui vont de 260 à 300; le VIII^e aborde l'histoire contemporaine de l'auteur et la suit jusqu'en 411; les livres IX et X racontent les événements de 411 à 424.

La valeur de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est inappréciable; car c'est là qu'ont puisé les historiens postérieurs et, sans elle, les trois premiers siècles de l'Église nous seraient restés à peu près inconnus. Ce n'est pas à dire qu'elle soit parfaite. Telle qu'elle est, c'est plutôt un recueil de faits et d'extraits qu'une histoire suivie où les faits s'enchaînent et sont décrits avec leurs causes et leurs conséquences. Mais il faut peut-être s'en féliciter, puisque, de cette façon, l'auteur nous a livré en partie les textes mêmes qui constituaient ses sources. D'autre part, on n'a contesté ni la sincérité de l'historien ni même, dans l'ensemble, son esprit critique. Il est remarquable, en particulier, qu'il ait su si bien se tenir en garde contre la masse d'écrits apocryphes qui circulaient de son temps et qu'il connaissait bien. Mais Eusèbe ne savait que peu de latin, et cette ignorance l'a privé de bien des renseignements. Sa chronologie est souvent en défaut; ses citations sont trop courtes, ce qui empêche d'en saisir parfois le sens exact; surtout il manque de synthèse: c'est à trois ou quatre fois qu'il s'est repris pour parler du canon du Nouveau Testament, et nulle part il n'a traité complètement le sujet. L'*Histoire ecclésiastique* n'est donc pas sans défauts: elle n'en reste pas moins un livre de premier ordre.

6° Une *Vie de Constantin* (Εἰς τὸν βίον τοῦ μακαρίου Κωνσταντίνου), sorte de complément à l'*Histoire ecclésiastique* écrit entre 337 et 340. A vrai dire c'est plus un panégyrique qu'une relation complète et impartiale. L'auteur n'y envisage son héros que dans ses rapports avec la religion et avec l'Église, et n'a retenu de sa vie que les bonnes actions et les vertus. On y trouve cependant quelques données historiques précieuses.

II. Apologie.

1° et 2° La principale œuvre apologétique d'Eusèbe

comprend les deux traités de la *Préparation évangélique* et de la *Démonstration évangélique*, qui sont comme les deux parties d'une composition unique. Le premier, en quinze livres, est dirigé contre le paganisme et démontre que ce paganisme est inférieur à la religion juive au point de vue de la doctrine, de l'influence morale et de l'antiquité : d'innombrables citations d'auteurs païens corroborent le raisonnement. Le second est dirigé contre les juifs, et établit par les prophéties que leur religion ne devait être qu'une préparation au christianisme. Sur les vingt livres que l'auteur avait consacrés à prouver cette thèse, nous n'en possédons plus que dix et un fragment assez long du livre xv. Les deux ouvrages datent de 315-325.

3° et 4° Outre ces deux traités, on connaît d'Eusèbe une *Introduction générale élémentaire* (Καθόλου στοιχειώδης εἰσαγωγή), dont les livres vi-ix, entièrement conservés, forment un recueil des prophéties de l'Ancien Testament réalisées en Jésus-Christ; puis une courte étude des prophéties faites par Jésus-Christ lui-même, qui est entrée plus tard dans la *Théophanie* dont elle forme le livre iv. La *Théophanie* en cinq livres, écrite après 323, peut-être vers 333, n'est guère qu'un résumé de la *Démonstration évangélique* dont elle reproduit des morceaux entiers. Elle n'existe complète que dans une version syriaque.

5° L'écrit *Contre Hiéroclès* est une réfutation du *Philalète* que ce gouverneur de Bithynie avait composé contre les chrétiens vers l'an 307. Le livre d'Eusèbe, qui doit être de 311-313, s'attaque surtout à la vie d'Apollonius de Tyane qu'Hiéroclès comparait à Jésus-Christ.

6° et 7° Deux livres de *Réponses et apologie* signalés par Photius (*cod.* 13) sont perdus. Une réfutation

de Porphyre en vingt-cinq livres, et qui était postérieure à 325, a péri également.

III. *Travaux scripturaires.*

Eusèbe a beaucoup étudié la Bible, et a contribué certainement à la faire mieux connaître ; mais c'est un commentateur médiocre. Son tempérament d'historien le portait naturellement vers l'exégèse littérale, pendant que l'influence d'Origène l'entraînait vers l'interprétation allégorique. C'est à cette dernière influence qu'il a plutôt cédé.

1° et 2° On ne connaît de lui que deux commentaires, l'un sur les Psaumes, qui fut traduit plus tard en latin par Eusèbe de Verceil, et dont il reste en grec des parties importantes ; et un commentaire sur Isaïe en dix ou quinze livres, dont nous avons seulement des fragments.

3° Sur la géographie palestinienne, Eusèbe, à la demande de Paulin de Tyr, par conséquent avant 331, écrivit quatre ouvrages dont le dernier seul s'est conservé : un traité sur les noms de peuples mentionnés dans la Bible et notamment dans la table ethnographique de la Genèse ; une description de la Palestine ancienne et de son partage entre les douze tribus ; un plan de Jérusalem et du temple ; et enfin l'*Onomasticon*, c'est-à-dire une liste des divers lieux et villes mentionnés dans la Bible, avec ce que l'on savait de leur situation et de leur histoire. Saint Jérôme a traduit et complété ce dernier ouvrage.

4°, 5° et 6° Deux opuscules, l'un *Sur la polygamie et la fécondité des patriarches*, l'autre, dédié à Constantin en 332, *Sur la fête de Pâques* ne sont connus que par des fragments. Un écrit plus considérable de *Problèmes et solutions dans les Évangiles* est connu surtout par un résumé qu'on en fit plus tard. L'auteur y résolvait les difficultés relatives aux récits de l'en-

fance, de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ.

7° Plus étudiés et plus utilisés que ces travaux ont été les *Canons évangéliques*, précédés de la *Lettre à Carpianus*. Le but de l'auteur dans ces *Canons* a été de mettre en évidence les récits parallèles des évangiles et d'en faciliter la recherche. Le partage des récits en un certain nombre de sections disposées sur des colonnes parallèles et accompagnées de numéros de renvoi permet de retrouver rapidement les passages correspondants de ces récits dans les autres évangiles. L'ouvrage, qui s'est conservé, a exercé une grande influence sur les *harmonies évangéliques* composées dans la suite.

IV. Dogme.

Eusèbe a laissé seulement deux traités dogmatiques, tous deux dirigés, en 337-338, contre Marcel d'Ancyre et son système : le *Contra Marcellum*, en deux livres, et le *De ecclesiastica theologia*, en trois livres. Très net dans son rejet du sabellianisme, Eusèbe l'est beaucoup moins dans l'explication de ses propres vues. Sa théologie imprécise se prêtait mal à un exposé vigoureux et clair.

V. Discours et lettres.

Des nombreux discours d'Eusèbe on n'a conservé que quelques discours d'apparat : le discours prononcé à Tyr en 314 ou 315 pour la consécration d'une basilique ; le discours prononcé à Constantinople le 25 juillet 335 pour les *tricennalia* de l'empereur ; un discours sur les martyrs (en syriaque) prêché à Antioche probablement. Quant au *Discours de Constantin à l'assemblée des saints*, donné en appendice à la *Vie de Constantin*, plusieurs le croient de la main d'Eusèbe lui-même, d'autres le croient de celle de l'empereur.

Enfin Eusèbe a dû sans doute écrire beaucoup de lettres ; mais il ne semble pas qu'on les ait jamais réunies. On a de lui seulement trois lettres entières : à Carpianus, à Flaccillus d'Antioche, à son église de Césarée ; quelques autres sont connues par des citations.

§ 2. — Saint Cyrille de Jérusalem¹.

SAINT CYRILLE est né à Jérusalem ou dans les environs de cette ville en 313-315 et y a fait des études assez complètes. Ordonné prêtre en 343-345, évêque en 348-350, il se trouve presque immédiatement en conflit avec Acace de Césarée qui pourtant l'a fait élire, soit pour des questions de juridiction, soit surtout pour la question de foi. Bien que Cyrille, en effet, ait été de ceux que le mot *ὁμοούσιος* effrayait comme favorisant le sabellianisme, et qu'il ait évité de s'en servir dans ses ouvrages, il n'est pas douteux qu'il n'ait admis ce que ce mot signifiait et qu'il n'ait été, au fond, avec Athanase. Les ariens le comprirent bien qui le firent exiler trois fois, en 357 ou 358, en 360 et en 367. Son dernier exil, sous Valens, dura près de douze ans. Il rentra en 379, sous Théodose, assista au concile de 381 où il accepta la formule de Nicée, à un second concile de Constantinople en 382, et mourut le 18 mars 386.

Cyrille n'est ni un esprit supérieur ni un écrivain original. C'est un catéchiste, un prédicateur populaire, mais vivant, clair, dont la parole familière et abandonnée est pleine de mouvements, de saveur et d'action. Ses auditeurs le goûtaient beaucoup. En négli-

1. Œuvres dans P.G., xxxiii. Trad. fr. par A. FAIVRE, Lyon, 1844. Voir G. DELACROIX, *Saint Cyrille de Jérusalem*, Paris, 1865. PH. GONNET, *De S. Cyrilli hierosolym. archiep. catechesibus*, Paris, 1876.

geant les règles de l'éloquence classique, il a rencontré souvent la vraie éloquence du cœur.

Les *Catéchèses*, au nombre de vingt-quatre, constituent son œuvre principale. C'est une série d'instructions faites aux catéchumènes ou aux nouveaux baptisés, pour leur expliquer le symbole de foi dont ils vont réciter la formule et les cérémonies de l'initiation chrétienne à laquelle ils sont admis. La première est *préparatoire* (Προκατηχήσις) : elle attire l'attention des candidats sur l'importance de l'action qu'ils vont faire. Les dix-huit suivantes appelées *Catéchèses de ceux qui vont être illuminés* (κατηχήσεις φωτιζομένων), c'est-à-dire de ceux qui vont recevoir le baptême, expliquent, article par article, le symbole baptismal de Jérusalem. Les cinq dernières, dénommées *catéchèses mystagogiques*, traitent des trois sacrements de l'initiation : le baptême, la confirmation, l'eucharistie. Ces discours ont été prêchés probablement en 348, pendant les semaines qui ont précédé et celle qui a suivi la fête de Pâques. C'est la plus ancienne explication méthodique que nous ayons du symbole. La lecture en est agréable et facile, l'importance théologique très grande.

En dehors des *Catéchèses*, on possède de saint Cyrille une homélie entière sur le paralytique de la piscine et des fragments d'autres discours. Une lettre à Constance à propos de l'apparition d'une croix lumineuse en 351 paraît être authentique, mais a dû, plus tard, recevoir une addition finale.

§ 3. — Saint Épiphané ¹.

SAINT ÉPIPHANE est né vers l'an 315 d'une famille

1. ŒUVRES dans P. G., xli-xliii. Voir J. MARTIN, *Saint Épiphané*, dans *Annales de philosophie chrétienne*, clv, clvi (1907-1908).

chrétienne, au hamcau de Besanduke près d'Éleuthéropolis en Palestine, et l'éducation pieuse qu'il a reçue dès son enfance a donné à toute sa vie une définitive orientation. De bonne heure, il visite l'Égypte et ses moines, et revenu chez lui, à l'âge de vingt ans, il fonde près d'Éleuthéropolis un monastère dont il prend la direction. Il y passe trente ans dans l'étude et la retraite. En 367, il est choisi comme évêque de Constantia, l'ancienne Salamine, dans l'île de Chypre, et traverse, sans en souffrir, le règne de Valens. En 376-377, on le trouve activement mêlé à la controverse apollinariste, écrivant contre son ancien ami Apollinaire qu'il condamne à regret. En 382, il est à Rome en compagnie de saint Jérôme, reçu chez Paula qu'il confirme dans sa résolution de venir aux lieux saints. Puis commence la controverse origéniste et la querelle avec Jean de Jérusalem. Il y fait, sans s'en douter, le jeu de Théophile d'Alexandrie. Au dernier moment cependant, il paraît comprendre, à la ferme attitude de saint Chrysostome, qu'il s'est trompé, et quitte précipitamment Constantinople pour rentrer à Constantia. Il meurt sur le vaisseau qui le ramène, en 413.

De son vivant, Épiphane était déjà considéré comme un saint à miracles, et la postérité n'a pu porter sur sa vertu que le même jugement. On est d'accord aussi pour louer son érudition qui était considérable. L'évêque de Constantia connaissait le grec, l'hébreu, le syriaque, le copte et même un peu le latin : pour l'époque, c'était un prodige. Il avait lu beaucoup, et il a inséré dans ses ouvrages un grand nombre de documents précieux. Malheureusement, sa critique est peu sûre : dès qu'il sort des faits contemporains, ses renseignements doivent être contrôlés : ils sont confus et imprécis. Une certaine étroitesse d'esprit le rend d'ailleurs incapable de se mettre au point de vue de

ses adversaires ; une orthodoxie tâtilonne et soupçonneuse lui fait voir, dans de simples opinions ou des erreurs bénignes, des monstres d'hérésie. C'était un tempérament tout d'une pièce, manquant d'une certaine finesse intellectuelle et de l'expérience du monde. Ses erreurs de conduite n'ont été chez lui que l'effet d'une simplicité dont on a abusé.

Quant à son style, il est sans caractère : Épiphane n'en prend aucun soin. Son grand défaut est surtout la prolixité. Il semble à l'auteur qu'il n'a jamais assez confondu l'erreur, et il multiplie les pages là où quelques lignes suffiraient. On ne saurait le regarder comme un grand écrivain.

Un des plus anciens ouvrages de saint Épiphane est l'*Ancoratus*, le *Bien-ancré*, composé pour satisfaire à une demande qu'on lui avait faite de donner un exposé de la croyance chrétienne. L'*Ancoratus* date de 374 et contient en effet un exposé des principaux dogmes, complété à la fin par deux symboles de foi dont le second est l'œuvre de l'auteur.

A la suite de l'*Ancoratus* vient le *Panarion*, *Boîte à remèdes* (contre les hérésies), le principal écrit de l'évêque de Constantia, achevé en l'an 377. C'est une revue de toutes les hérésies, accompagnée d'une réfutation appropriée à chacune d'elles. Saint Épiphane en compte quatre-vingts ; mais pour arriver à ce chiffre (celui des concubines dans le Cantique), il a dû compter comme telles de simples erreurs philosophiques ou juives : c'est ainsi que les Barbares, les Scythes, les Hellènes, les Épicuriens, les Stoïciens, les Phari-siens, etc. sont qualifiés d'hérétiques. La valeur de l'ouvrage n'est pas la même dans toutes les parties. Assez faible pour les trois premiers siècles quand l'auteur n'utilise pas saint Irénée ou saint Hippolyte, elle est fort grande pour le deuxième et le troisième quart

du iv^e siècle où l'auteur a vécu. Les réfutations qui suivent les exposés offrent généralement peu d'intérêt. Tout le livre se termine par un résumé de la doctrine et de la discipline chrétiennes.

L'*Anacéphaléosis* ou *Récapitulation* du Panarion qui le suit dans les éditions n'est pas de la main de saint Épiphane, bien qu'elle ait été composée peu après l'apparition de l'ouvrage complet.

D'autre part, on a de saint Épiphane deux traités d'archéologie biblique. L'un, *Sur les mesures et les poids des Hébreux*, dépasse de beaucoup l'objet de son titre. En trois parties, il s'occupe successivement du canon et des versions de l'Ancien Testament, des poids et des mesures, de la géographie biblique : c'est plutôt un essai qu'un écrit achevé. L'autre traité *Sur les douze pierres* du pectoral du grand prêtre est une explication allégorique de leur symbolisme. L'ouvrage n'est complet que dans une version latine mutilée vers la fin : il est antérieur de peu à 394.

Signalons enfin deux lettres, conservées en latin, qui sont tout ce qui reste de la correspondance de saint Épiphane. Un fragment de lettre contre le culte des images est un faux iconoclaste. Les sermons, commentaires et autres écrits attribués à l'évêque de Constantia sont également à rejeter comme apocryphes.

§ 4. — Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste.

Aucune ville de l'empire peut-être n'eut à souffrir des querelles ariennes autant que celle d'Antioche. Au moment du concile de Nicée, elle avait pour évêque EUSTATHE¹, né à Side en Pamphylie, peut-être vers

1. Œuvres dans P. G., XVIII; PITRA, *Analecta sacra*, II, IV; F. CAVALLERA, *S. Eustathii ep. Antioch. In Lazarum, Martham et Martham homilia christologica*, Paris, 1903. Voir id., *Le schisme d'Antioche*, Paris, 1905.

275, évêque d'abord de Bérée, puis transféré à Antioche en 323 ou 324. A Nicée, il se prononça nettement contre Arius et agit vigoureusement contre ceux de ses clercs qui partageaient les erreurs condamnées. Aussi fut-il une des premières victimes de la réaction arienne. Illégalement déposé en 330, il fut exilé à Trajanopolis, et mourut à Philippes en 337.

Eustathe avait beaucoup écrit, et Sozomène loue en lui une pensée forte, un style classique d'une belle allure, une composition agréable et facile. Malheureusement, un seul de ses ouvrages nous est parvenu en entier : c'est le traité *De la pythonisse*, dans lequel l'auteur soutient, contre Origène, que ce n'est pas Samuel lui-même qui est apparu à Saül et, à cette occasion, attaque vivement la méthode allégorisante des alexandrins. D'autres essais exégétiques, écrit sur l'Hexaemeron, explication des Psaumes, commentaire du texte des Proverbes VIII, 22, des traités *Contre les ariens* en huit livres au moins, *Sur l'âme*, en deux parties probablement, des homélies, des lettres ne sont connus que par l'indication des auteurs ou par quelques fragments.

Les caractères de l'école d'Antioche sont en tout cas très marqués déjà dans l'œuvre d'Eustathe : méthode d'interprétation littérale, en christologie affirmation nette que l'humanité de Jésus-Christ est complète : c'est à ce point de vue qu'on peut le citer comme un précurseur des docteurs antiochiens de la fin du IV^e siècle.

La déposition d'Eustathe fut le signal, à Antioche, d'une division entre chrétiens qui dura jusqu'en 415. Tandis que les ariens donnaient à Eustathe une série de successeurs ariens, tels que Paulin, évêque de Tyr (330-331) et plus tard Eudoxius, les orthodoxes se partageaient : les uns, fidèles à la mémoire d'Eustathe, e

pour cela appelés *eustathiens*, se groupant autour du prêtre Paulin, consacré évêque en 362 et de son successeur Evagrius (388-393); les autres jugeant de meilleure politique de ne pas se séparer ostensiblement de l'Église officielle, mais ayant cependant des réunions à part sous la direction de deux prêtres, Diodore et Flavien. Ce dernier parti finit par triompher des ariens d'abord par l'élection, puis par la reconnaissance de Méléce en 361 et 378 : mais il ne parvint qu'en 415 à gagner complètement les eustathiens.

DIODORE DE TARSE¹ est ce prêtre qui, avec Flavien — le futur successeur de Méléce —, réunissait à part les orthodoxes d'Antioche. Il était né à Antioche même d'une famille distinguée et, après avoir complété ses études à Athènes, se retira pendant dix ans près d'Antioche dans un monastère qu'il gouverna de concert avec Carterius. C'est là qu'il eut pour disciples Théodore, le futur évêque de Mopsueste et saint Jean Chrysostome, qui y vinrent également.

La défense de la foi menacée le fit sortir de sa retraite. Avec l'aide de Flavien, il préserva de la contagion arienne les orthodoxes d'Antioche non ralliés à Paulin, combattit contre Julien l'Apostat et reprit la lutte contre l'arien Valens. Exilé en Arménie en 372, il rentre en 378 et devient évêque de Tarse en Cilicie. En 381, il assiste au deuxième concile général et se trouve désigné parmi les évêques dont la communion est une preuve d'orthodoxie. Sa mort peut se mettre en 391-392.

Diodore a joué, pendant sa vie et durant les cinquante années qui ont suivi sa mort, d'une extraordinaire estime. Il la méritait pour son zèle, sa vertu, son déta-

1. Œuvres dans P. G., XXXIII; P. DE LAGARDE, *Analecta syriaca*, Lipsiæ, 1858, 91-100. Voir V. ERMONI, *Diodore de Tarse et son rôle doctrinal*, dans le *Muséon*, nouv. série, II, 1901.

chement et aussi pour la méthode rationnelle d'exégèse qu'il a sinon inaugurée, du moins renouvelée dans l'école d'Antioche, et dont saint Chrysostome est le plus illustre représentant. Malheureusement, le soin qu'il mit à affirmer contre Apollinaire que le Sauveur est pleinement homme, et à faire ressortir dans ses écrits le caractère humain de sa vie, l'entraîna à exagérer en Jésus-Christ la distinction des deux natures divine et humaine et à les présenter, ou à peu près, comme étant deux personnes. S'il avait nettement entrevu les conséquences de ses formules, il les eût très probablement désavouées. Elles n'en subsistent pas moins, et l'ont fait considérer depuis comme un précurseur du nestorianisme. Condamné par un concile de Constantinople en 499, il fut cependant épargné par le concile de 553, qui condamna les Trois Chapitres.

L'activité littéraire de Diodore fut considérable, mais la presque totalité de ses ouvrages est perdue.

Ses écrits *exégétiques* comprenaient, au dire de Suidas, des commentaires sur tout l'Ancien Testament, la Genèse, l'Exode et les autres livres, sur les Psaumes, les quatre livres des Rois, sur les passages les plus difficiles des Paralipomènes, sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, sur les Prophètes, les quatre évangiles, les Actes des apôtres, l'Épître de Jean. Saint Jérôme ajoute qu'il avait commenté « l'Apôtre », c'est-à-dire les écrits de saint Paul. De tout cela il ne reste que des scolies fournies par les Chaînes scripturaires et peut-être le commentaire sur les Psaumes.

Puis, dans son énumération, Suidas a glissé les titres de deux autres ouvrages qui intéressent la Bible : *Quelle est la différence entre la théorie et l'allégorie?* et *Chronique rectifiant les calculs d'Eusèbe sur les temps*. Tous deux sont perdus. Par *théorie*, Diodore

entendait l'exégèse littérale qui recherche le sens réel du langage figuré, l'objet réel des figures et des prophéties, les enseignements moraux à tirer des faits.

Les écrits *dogmatiques* de Diodore n'étaient pas moins nombreux. Photius (*cod.* 223) a donné une notice et de longs extraits d'un ouvrage en huit livres *Contre les astronomes et les astrologues et le Destin*; il a signalé (*cod.* 85) un ouvrage en vingt-cinq livres *Contre les manichéens* et (*cod.* 102) un ouvrage *Sur le Saint-Esprit*. Suidas mentionne des traités *Sur l'unité de Dieu dans la Trinité*; *Contre les melchisédéciens*; *Contre les juifs*; *Sur la résurrection des morts*; *De l'âme*; *De la Providence*; *Contre Platon sur Dieu et les dieux*; *Sur Dieu et la prétendue matière (éternelle) des Grecs*; *Au philosophe Euphronius*, sur la création des natures invisibles; *Contre Porphyre, sur les animaux et les sacrifices*; puis des *Capita ad Gratianum*; des écrits sur ces questions : *Comment Dieu éternel peut-il vouloir et ne pas vouloir? Comment l'ouvrier peut-il être éternel et ses œuvres peuvent-elles être dans le temps?* A son tour, Théodoret signale un ouvrage *Contre Photin, Paul de Samosate, Sabellius et Marcel d'Ancyre*; Léonce de Byzance cite un traité *Contre les synousiastes* (apollinaristes); Ebedjésu parle d'un livre *Sur l'incarnation*.

Que l'on ajoute à cette liste cinq autres ouvrages nommés par Suidas, et qui sont plutôt des livres de science profane, et l'on aura une idée de la fécondité littéraire de Diodore. De tous ces écrits il reste relativement peu de chose : cependant les œuvres de Diodore ayant été de bonne heure traduites en syriaque par les nestoriens, il se peut que l'on fasse en cette langue de nouvelles découvertes ¹.

1. Les quatre traités pseudo-justiniens que M. Harnack attribue à Diodore ont peu de chances d'être de lui.

THÉODORE ¹ était né à Antioche, vers 350, de parents fortunés. Lié de bonne heure avec saint Jean Chrysostome, il suivit d'abord avec lui les leçons du rhéteur Libanius et l'accompagna au monastère de Carterius et de Diodore. Peu s'en fallut cependant que le monde ne le reprît : deux exhortations de Jean (*Ad Theodorum lapsum*) le retinrent dans la vie religieuse. De 369 à 383, il resta l'élève de Diodore, étudiant avec lui l'Écriture, fut ordonné prêtre en 383 environ et exerça le ministère à Antioche : en 392, il fut élevé sur le siège de Mopsueste en Cilicie. On a peu de détails sur son épiscopat. On le voit cependant, en 394, assister à un concile de Constantinople et attirer sur lui, par sa science, l'attention de Théodose; en 404-407, soutenir énergiquement saint Chrysostome contre ses ennemis; mais, en 418, il reçoit chez lui le pélagien Julien d'Éclane dont il défend la doctrine, doctrine que, au dire de Mercator, il a plus tard condamnée. Enfin, en 428, il offre l'hospitalité à Nestorius, quand celui-ci va prendre possession du siège de Constantinople, et meurt dans la paix de l'Église à la veille du conflit nestorien, « heureux, écrit Facundus, non seulement par l'éclat de sa vie, mais aussi par l'opportunité de sa mort » (II, 1).

Plus que celle de Diodore, en effet, la mémoire de Théodore eut à souffrir de la censure de la postérité. Réputé dans les milieux nestoriens et persans comme une des lumières de l'Église, comme « le commentateur » par excellence, il a été dénoncé dès 431 par Mercator, dès 438 par Cyrille d'Alexandrie, comme le vrai théoricien du nestorianisme et condamné comme tel par le v^e concile général.

1. Œuvres dans P. G., LXVI; H. B. SWETE, *Theodori ep. Mops. in epistolas B. Pauli commentarii*, Cambridge, 1880-1882; CHABOT, *Commentarius Theodori Mops. in evangelium Johannis*, Paris, 1897. Voir L. PIROT, *L'œuvre exégétique de Théodore de Mopsueste*, Rome, 1913.

On peut distinguer dans son œuvre littéraire les écrits *exégétiques* et les écrits *dogmatiques* ou proprement doctrinaux.

I. Ses écrits *exégétiques* comprennent : 1° Un commentaire en trois tomes sur la Genèse, dont on a des fragments grecs, latins et syriaques; 2° Un commentaire en cinq livres sur les Psaumes, œuvre de jeunesse conservée en partie dans une traduction latine; 3° Un commentaire en deux tomes sur les douze petits prophètes, le seul dont le texte original subsiste presque en entier; 4° Un commentaire (perdu) sur chacun des quatre grands prophètes; 5° Un commentaire (perdu) sur les deux premiers livres des Rois; 6° Un commentaire (perdu) en deux tomes sur Job; 7° Un commentaire (perdu) sur l'Ecclésiaste; 8° Un commentaire ou un écrit sur le Cantique des cantiques, dont il reste quatre citations; 9° Un commentaire sur saint Matthieu (quelques fragments); 10° Un commentaire sur saint Luc (quelques fragments); 11° Un commentaire sur saint Jean en sept livres, conservé en syriaque; 12° Un commentaire sur les Actes des apôtres, presque entièrement perdu; 13° Un commentaire particulier sur chacune des épîtres de saint Paul, conservé en grande partie soit en grec, soit dans une traduction latine du vi^e siècle.

Œuvre considérable, qui a soulevé bien des critiques. Théodore ne voulait reconnaître l'inspiration ni de Job, ni du Cantique, ni de l'Épître de saint Jacques. Il réduisait à une simple assistance l'inspiration de certains livres, surtout des livres sapientiaux et restreignait singulièrement le nombre des passages messianiques et prophétiques : l'exégèse littérale dégénérait souvent chez lui en rationalisme.

II. Des écrits *dogmatiques* de Théodore on connaît les suivants : 1° Un livre *Sur les mystères* (perdu);

2° Un livre *Sur la foi* qui est peut-être simplement le symbole cité et condamné par le concile d'Éphèse (MANSI, IV, 1347), lequel symbole formait, pense-t-on, appendice à quelque traité plus étendu, le *Catéchisme* de Mercator ou le *Livre aux baptisés* de Facundus; 3° Un livre (perdu) *Sur le sacerdoce*; 4° Deux livres *Sur le Saint-Esprit* dont il reste, en syriaque, une *Relation* d'une discussion de Théodore avec des évêques macédoniens à Anazarbe ¹, écrite par lui-même et qui semble avoir servi d'introduction ou de conclusion au traité; 5° Un traité *Sur l'incarnation*, en quinze livres, écrit entre 382-392, le plus connu et le plus cité des ouvrages de Théodore : on en a de nombreux fragments; 6° Deux tomes (perdus) *Contre Eunomius* en vingt-cinq ou vingt-huit livres, plaidoyer en faveur de saint Basile contre les anoméens; 7° Deux tomes *Contre ceux qui disent que les hommes sont pécheurs par nature et non par volonté*, en cinq livres : l'ouvrage, dirigé contre saint Jérôme, reproduisait les vues de Pélage; Marius Mercator en a traduit des fragments; 8° Un traité en trois livres *Contre la magie des Perses*, c'est-à-dire contre le dualisme zoroastrien, connu par Photius (*cod.* 81); 9° Un livre *Aux moines*; 10° Un autre *De obscura locutione*; 11° Un troisième *De perfectione operum*, dont les titres seuls subsistent; 12° Un ouvrage *Sur l'allégorie et le sens historique* contre Origène, mentionné par Facundus; 13° Un traité *De assumente et assumpto* que l'on croit être le même que celui que Facundus intitule *De Apollinario et ejus haeresi*, et qui date de 412-422; 14° Un sermon sur la Loi ancienne et nouvelle; 15° Un écrit *Sur les miracles*, cité par le v° concile général et qui ne formait peut-être pas

1. Éditée par F. NAV, dans *Patrologia orientalis*, IX, 635-667.

un ouvrage spécial. — Notons enfin que les lettres de Théodore avaient été réunies sous le titre de *Liber margaritarum*, et que certaines églises nestoriennes se servent encore d'une liturgie ou *Anaphore de Théodore* dont le fond au moins paraît bien être authentique.

§ 5. — Saint Jean Chrysostome¹.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME naquit à Antioche, probablement en 344, d'une famille noble et aisée, et fut élevé d'abord par sa mère Anthuse qui, veuve à vingt ans, refusa de se remarier pour se consacrer tout entière à l'éducation de son fils. Ce fils donna de bonne heure les meilleures espérances. Après avoir suivi les cours du rhéteur Libanius et les leçons de philosophie d'Andragathius, il plaida pendant quelque temps, puis, sur les conseils d'un de ses amis nommé Basile, s'adonna chez lui, et sans quitter sa mère, à la vie ascétique. En 369 ou 370, l'évêque, qui l'avait remarqué, lui conféra le baptême et l'ordre de lecteur.

En 374, il fit dans l'ascétisme un nouveau pas. Sa mère était morte probablement : Jean se retira dans un monastère au penchant d'une montagne près d'Antioche et, quatre ans après, dans une caverne où il vécut seul et redoubla ses austérités. Vers 380, sa santé ne pouvant plus supporter ce régime, il rentra à Antioche.

En 381, il y était ordonné diacre par Méléce et,

1. Œuvres dans P. G., XLVII-LXIV (édit. MONTFAUCON). Traduct. franç. de J. BAREILLE, Paris, 1865-1873 et de JEANNIN, Bar-le-Duc, 1863-1867 et Arras, 1887-1888. Voir E. MARTIN, *S. Jean Chrysostome, ses œuvres et son siècle*, Montpellier, 1860. A. PUECH, *S. Jean Chrysostome*, Paris, 1900. Id. *S. Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, Paris, 1891. H. DACIER² *S. Jean Chrysostome et la femme chrétienne au IV^e siècle de l'Église grecque*, Paris, 1907. CHR. BAUR, *S. Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire*, Louvain, 1907.

en 386, prêtre par Flavien. Alors commença pour lui cette carrière de prédicateur qui devait être si féconde. C'est d'Antioche que datent la plupart de ses discours qui nous sont parvenus. Son éloquence avait rendu Jean célèbre. En 397, Constantinople ayant besoin d'un évêque, le choix d'Arcadius se fixa sur lui. L'honneur était grand, mais la charge lourde et périlleuse pour qui voulait faire tout son devoir. Dans le clergé, dans les monastères, à la cour, parmi le peuple le relâchement était général. Chrysostome n'épargna personne et donna aux plus puissants des avertissements sévères. Une coalition de mécontents ne tarda pas à se former contre lui, favorisée par l'impératrice Eudoxie et comprenant, avec des membres du clergé et de la cour, quelques évêques du dehors. Le chef en fut le patriarche d'Alexandrie, Théophile. Par une procédure des plus illégales, Théophile, venu à Constantinople pour y être jugé, s'érigea en juge de l'archevêque et, sur des motifs controuvés ou futiles, le fit déposer au conciliabule du Chêne, près de Chalcedoine, par quelques prélats complaisants (403). Jean, exilé, dut quitter la ville : ce fut pour y rentrer en triomphe quelques jours après. Le peuple menaçant avait réclamé son archevêque, et la cour effrayée avait dû le rappeler. Malheureusement, cette paix fondée sur la peur dura peu. De nouveaux désordres attirèrent de nouvelles protestations de Jean, et ces protestations amenèrent contre lui de nouvelles mesures. Déposé une seconde fois d'une façon aussi illégale que la première, il fut d'abord exilé, en 404, à Cucuse, dans la vallée du Taurus, puis, en 407, transféré à Arabissus et à Pityus aux pieds du Caucase. Il mourut pendant le voyage, près de Comane, le 14 septembre 407.

Au physique, Chrysostome était d'apparence chétive,

petit; il avait le visage agréable mais émacié, le front ridé, la tête chauve, les yeux profonds, singulièrement vifs et perçants. Ses goûts étaient des plus simples; sa vie, d'une austérité continue. C'était une nature délicate, sentant vivement les choses et traduisant d'une façon tranchante ses impressions. Gracieux, bon, affectueux et gai avec ses familiers, il restait, dans ses relations extérieures, toujours réservé et un peu froid. En somme, il lui a manqué un peu de sens diplomatique et l'esprit pratique de combativité. Placés dans sa situation, Athanase et Basile se seraient défendus et auraient triomphé de leurs adversaires. Chrysostome attaqué, calomnié, refusa la lutte et aima mieux céder que de combattre. En face d'ennemis sans conscience, il eut des scrupules et ne fit même pas valoir ses droits.

En théologie, saint Chrysostome est avant tout un moraliste qui tire de la doctrine courante les conséquences pratiques qu'elle comporte. Il connaît d'ailleurs très bien cette doctrine et, dans certains discours de controverse, l'a savamment exposée; mais il ne l'a pas approfondie pour elle-même et n'a pas été mêlé aux discussions théologiques. Son exégèse offre le même caractère. Il recherche d'abord le sens littéral, et ne craint pas de porter en chaire, quand il le faut, des considérations grammaticales et linguistiques pour expliquer un passage difficile; mais ce n'est là qu'une préparation pour dégager le sens typique ou l'enseignement moral de son texte. L'utilité de ses auditeurs est toujours l'unique fin qu'il se propose.

Au point de vue de l'éloquence, il a dépassé tous les Pères grecs¹; mais, comme sa théologie et son exégèse, son éloquence a été éminemment populaire et

1. Le surnom de *Chrysostome* (*Bouche d'or*) ne lui a cependant pas été donné avant le vi^e ou le vii^e siècle.

pratique. Il connaissait admirablement les règles de l'art oratoire, et aucun écrivain grec chrétien ne saurait lui être comparé pour la pureté de la langue. Toutefois, cette pureté n'est jamais du purisme, et c'est avec la plus grande liberté qu'il applique les règles du bien dire. Rien en lui qui sente le rhéteur ou qui rappelle l'école. Dans ses discours, peu de philosophie, de raisonnements abstraits, mais plutôt des images, des comparaisons, des arguments familiers. Comme il connaît à fond la vie de son peuple, ses tableaux de mœurs n'ont rien d'artificiel et de forcé. C'est un père qui cause avec ses enfants et qui, avec abandon, les instruit, les corrige, les encourage. Cette causerie se prolonge parfois longtemps : Chrysostome a déjà quelque chose de la prolixité asiatique : ceci tient à la richesse même de sa veine oratoire et aussi au genre adopté pour ses discours. Comme ils ont ordinairement pour objet l'explication d'une partie de l'Écriture, la matière ne faisait jamais défaut, et l'orateur ne s'arrêtait que lorsqu'il le jugeait bon. Aussi faut-il nous garder d'apprécier les sermons de saint Chrysostome d'après nos méthodes et nos goûts d'occidentaux et de latins. Au regard de nos règles, ces sermons manquent d'unité et de proportion : on y trouve traités plusieurs sujets différents et leur longueur est démesurée. Les auditeurs de Chrysostome cependant n'étaient point choqués de ces défauts : ils suivaient sans fatigue cette parole harmonieuse et claire qui les entraînait doucement, et dont l'intelligence ne leur demandait point d'effort.

Aucun Père grec — sauf peut-être Origène — n'a laissé un héritage littéraire aussi étendu que saint Chrysostome. Encore sommes-nous certains de ne pas avoir tout ce qu'il a produit. Plusieurs de ses écrits ou se sont perdus, ou sont à démêler parmi d'autres

qu'on lui a faussement attribués. De longtemps encore on n'aura pas de ses œuvres une édition vraiment complète.

On peut distinguer dans ces œuvres les homélies exégétiques, — les discours indépendants, — les traités — et les lettres.

I. *Homélies exégétiques.*

Saint Chrysostome n'a pas commenté l'Écriture autrement que dans ses homélies. De celles-ci on peut compter plus de six cent quarante, consacrées à expliquer soit l'Ancien soit le Nouveau Testament. Elles se répartissent ainsi :

Sur la Genèse, deux séries de neuf et de soixante-sept homélies, la première de l'an 386, la seconde de 388 ou 395.

Sur les livres des Rois, cinq homélies *Sur Anne*, trois homélies *Sur David et Saül*, toutes de 387.

Sur les psaumes, homélies sur cinquante-huit psaumes, IV-XII, XLI, XLIII-XLIX, CVIII-CXVII, CXIX-CL : elles datent de la fin de sa carrière à Antioche.

Sur les prophètes en général, deux homélies qui sont de 386 ou 387; et sur Isaïe, VI, six homélies; sur le même prophète d'autres homélies encore qu'une main postérieure a transformées en commentaire proprement dit.

Sur saint Matthieu, quatre-vingt-dix homélies, prêchées vers 390.

Sur saint Luc, sept homélies *Sur Lazare*, prêchées probablement en 388.

Sur saint Jean, quatre-vingt-huit homélies, prêchées vers 383.

Sur les Actes des apôtres, cinquante-cinq homélies, données en 400 ou 401; de plus huit homélies plus anciennes, prêchées à Antioche en 388.

Sur les diverses épîtres de saint Paul, plus de deux cent cinquante homélies prêchées à Antioche ou à

Constantinople. Les homélies sur l'Épître aux Galates ont été réduites en commentaire par une autre main.

Entre toutes ces homélies les plus remarquables sont les homélies sur les Psaumes et celles sur l'Épître aux Romains.

II. *Discours indépendants.*

Nous appelons ainsi les discours qui ne font point partie d'une série suivie d'homélies sur l'Écriture : ils dépassent sensiblement la centaine, et forment diverses catégories. La plupart sont des sermons *moraux et ascétiques*, tels que les sermons *Sur les kalendes, Contre les jeux du cirque et les théâtres, Sur l'aumône*, etc. D'autres sont *dogmatiques et polémiques*, tels que les douze homélies *Contre les anoméens* et les huit *Contre les Juifs*. Distinguons encore les *Sermons pour les fêtes chrétiennes* (Noël, l'Épiphanie, la Passion, Pâques, etc.); les *panégyriques* de saints de l'Ancien et du Nouveau Testament (Job, Éléazar, Romanus, Ignace, Babylas, etc.) : les plus remarquables sont les sept discours *Sur les louanges de saint Paul*; enfin les *discours de circonstance*, au premier rang desquels il faut mettre les vingt et un discours *Sur les statues* prêchés en 387.

III. *Traité.*

Outre cette œuvre oratoire, saint Chrysostome a laissé un certain nombre de traités généralement assez courts et destinés à la lecture.

Deux ont un caractère apologétique : l'un, *Contre les Juifs et les Gentils sur la divinité du Christ*, est une démonstration, par les prophéties, de la divinité de Notre-Seigneur; l'autre *Sur saint Babylas*, écrit vers 382, est dirigé contre Julien l'Apostat et les païens.

Deux sont des écrits disciplinaires qui datent probablement de 397 : *Adversus eos qui apud se habent*

virgines subintroductas et Quod regulares feminae (αἱ χανονικαί) viris cohabitare non debeant.

Quatre traitent de la vie monastique : les deux *Paraeneses ad Theodorum lapsum*, écrites en 369 ou entre 371-378, et dont la dernière se présente comme une lettre ; les deux livres *De la componction*, qui sont de 375-376 ou de 381-385 ; les trois livres *Contre les ennemis de la vie monastique*, composés en 376 ou 381-385 ; et l'opuscule *Comparaison du roi et du moine* qui les a suivis de près.

Trois s'occupent de la virginité et de la continence : le livre *De la Virginité*, écrit à Antioche ; l'épître consolatoire *A une jeune veuve*, composée vers 380, et le *De non iterando conjugio*, probablement du même temps.

Sur le sacerdoce on a les six livres *De sacerdotio*, en forme de dialogue, un des écrits les plus cités de l'auteur, et qui est de 381-385. Sur l'éducation des enfants, on a le traité *De la vanité, et comment les parents doivent élever leurs enfants*. Et enfin sur l'utilité des souffrances, on a d'abord les trois livres *Ad Stagirium a daemone vexatum* (de 381-385), puis les deux petits écrits *Quod nemo laeditur nisi a seipso* et *Ad eos qui scandalizati sunt ob adversitates*, qui sont du temps de l'exil (405-406).

IV. *Lettres.*

Il reste de saint Chrysostome environ deux cent quarante lettres, généralement courtes, et qui datent toutes du second exil. La plupart sont adressées à des amis pour leur donner des nouvelles de l'exilé et relever leur courage. Quelques-unes s'occupent de la situation de l'Église dans telle ou telle contrée, et traitent de l'évangélisation des païens. Entre ces lettres il faut distinguer les deux lettres au pape Innocent I, écrites en 404 et 406, et les dix-sept lettres à la diaconesse Olympias qui exaltent surtout la vertu sancti-

ficatrice de la souffrance : nulle part mieux que là ne se révèlent la profondeur de la foi et l'éminente sainteté de Chrysostome.

§ 6. — Théodoret et le groupe des Orientaux.

La condamnation de Nestorius à Éphèse, on le sait, ne rallia pas tous les suffrages. Bon nombre des évêques du patriarcat d'Antioche, des *Orientaux* (du diocèse civil d'Orient) comme on les appelait, restèrent fidèles au condamné quelque temps encore. Le plus illustre de tous fut l'évêque de Cyr, Théodoret.

THÉODORET¹ était né à Antioche, vers 393, d'une famille riche et fit, semble-t-il, ses études dans les écoles monastiques de cette ville ou des environs. Théodore de Mopsueste fut son maître en exégèse et Nestorius son condisciple. Il était depuis sept ans au monastère de Nicerte quand on vint le chercher pour le faire évêque de Cyr dans la Syrie euphratéenne. Le diocèse était grand, peuplé en partie de païens, de juifs et d'hérétiques : le nouvel évêque s'appliqua avec ardeur à leur conversion, n'interrompant son labeur que pour venir, chaque année, porter à Antioche l'éclat de sa parole. Quand Nestorius fut condamné par le pape, Théodoret se joignit d'abord à Jean d'Antioche pour lui conseiller la soumission ; mais la publication des anathématismes de saint Cyrille le révolta. Persuadé qu'ils contenaient l'apollinarisme, il lès attaqua avec violence, et conserva, vis-à-vis de leur auteur, même après que celui-ci se fut expliqué, des préventions qui

1. Œuvres dans P. G., LXXX-LXXXIV (édit. GARNIER-SCHULZE). Pour les lettres découvertes par J. SAKKELION, voir son édition, Athènes, 1885. Une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique* a été donnée dans la collection de Berlin par L. PARMENTIER, Leipzig, 1911. Voir les Dissertations du P. GARNIER réimprimées dans P. G., LXXXIV et AD. BERTRAM, *Theodoretī ep. Cyrensis doctrīna christologica*, Hildeslae, 1883

ne tombèrent jamais complètement. A Éphèse, il fut naturellement dans le camp de Jean d'Antioche contre Cyrille, refusa d'abord de souscrire à l'union de 433, bien que le symbole de cette union fût son œuvre, et ne s'y rangea en 435 qu'avec l'expresse réserve de ne pas condamner Nestorius. En 438, on le voit reprendre la plume pour défendre, contre les attaques de Cyrille et de Rabulas, la mémoire de Théodore de Mopsueste. Il avait espéré que la mort de Cyrille en 444 donnerait la paix à l'Église. L'éclat d'Eutychès et le brigandage d'Éphèse le détrompèrent cruellement. Déposé par les partisans de Dioscore et traité comme un excommunié à éviter, il fut interné dans son monastère de Nicerte comme dans une prison. Mais il en avait appelé au pape saint Léon. En 450 tout changea. Convoqué au concile de Chalcédoine, il y fut reçu malgré l'opposition des évêques d'Égypte et de Palestine : toutefois il dut nettement anathématiser Nestorius. Il put alors rentrer dans son diocèse et y finir tranquillement sa vie. Genadius le fait vivre jusqu'en 457 ou 458 : Tillemont met sa mort au plus tard en 453.

Théodoret avait une âme droite, un caractère sympathique. Pieux, modeste, aimant naturellement le silence et la paix, dévoué à son peuple, il serait honoré par l'Église comme un de ses saints les plus authentiques, s'il n'avait poussé à l'excès son attachement à Nestorius. Cette fidélité dans l'amitié — honorable en soi — troubla parfois la rectitude de son jugement et le jeta dans de regrettables écarts de conduite. Au point de vue littéraire, Théodoret est le dernier des grands écrivains de l'Église grecque. Il a passé pour un des meilleurs orateurs de son temps, et ses commentaires « excellents de fond et de forme, de concision et de clarté » feraient de lui le prince des exégètes s'ils n'étaient en somme, comme il le dit lui-même, une

compilation de ce que l'école d'Antioche avait produit de mieux avant lui. Sa mémoire, comme celle de ses maîtres Diodore et Théodore, a souffert de l'âpreté des luttes théologiques. Cependant le concile de 553, qui a condamné quelques-uns de ses écrits, n'a pas flétri sa personne ni contesté la sincérité intime de ses vues.

Dans les ouvrages de Théodoret on trouve des écrits exégétiques, — apologétiques, — dogmatiques et polémiques, — historiques, — et enfin des discours et des lettres.

I. *Exégèse.*

L'œuvre exégétique de Théodoret comprend d'abord une série d'explications détachées sur les passages les plus difficiles du Pentateuque, de Josué, des Juges, de Ruth, des quatre livres des Rois et des Paralipomènes. L'auteur y procède par questions et par réponses et les a écrites vers la fin de sa vie. Elle comprend, en second lieu, un commentaire suivi sur le Cantique, qui est de 425; un autre sur les Psaumes, qui est de 433-445; un troisième sur les Prophètes grands et petits (le commentaire sur Daniel est de 426); et enfin un quatrième sur les épîtres de saint Paul, qui date de 431-434.

II. *Apologie.*

L'apologétique doit à Théodoret la dernière et la plus complète des apologies qu'ait produites l'Église grecque : *Guérison des maladies des Grecs* (*Graecarum affectionum curatio*) en douze livres. L'auteur y compare entre eux les enseignements païens et les enseignements chrétiens pour conclure à la vérité de ceux-ci. L'écrit est de 429-437. A ce grand ouvrage il faut ajouter dix discours *Sur la Providence* que l'on croit avoir été prononcés à Antioche avant 431. Un traité contre les Mages de Perse est perdu : d'un autre *Contre les juifs* on possède un fragment.

III. *Dogme et polémique.* -

En tête des écrits polémiques de Théodoret, il faut mentionner sa réfutation des anathématismes de saint Cyrille, qui est de 430, et qui a été conservée (en entier probablement) dans la réponse de l'évêque d'Alexandrie. Elle fut suivie d'assez près par le *Pentalogium de incarnatione*, composé vers 432 et dont on a seulement des fragments en grec et en latin : la théologie cyrillienne y était aussi attaquée. Puis, entre 431 et 435, Théodoret donna deux ouvrages, *Sur la sainte et vivifiante Trinité* et *Sur l'incarnation du Seigneur*, imprimés tous deux parmi les œuvres de saint Cyrille (*P. G.*, LXXV, 1147-1190; 1419-1478) et qu'il faut restituer à son adversaire. Enfin dans un dernier et plus considérable écrit, il revint sur la question christologique. Cet écrit est l'*Eranistes* (le *Mendiant* ou le *Versatile*) en quatre livres (447), dans lesquels, l'auteur établit successivement contre les eutychiens que le Verbe est resté, dans l'incarnation, sans changement (ἀτρεπτος), sans mélange (ἀσύγχυτος) et impassible (ἀπαθής), le quatrième livre résumant les trois premiers. Quant à la *Lettre à Sporacius* ou *Libellus contra Nestorium*, son authenticité est fort douteuse.

IV. *Histoire.*

Théodoret a écrit trois ouvrages historiques : 1° Une *Histoire ecclésiastique* (vers 450) en cinq livres, qui raconte les faits de la période 323-428. Outre Eusèbe, l'auteur a utilisé Socrate, Sozomène et probablement Rufin. 2° Une *Histoire religieuse*, série de notices sur les moines les plus célèbres de l'Orient, composées vers 440, et auxquelles un petit écrit *Sur la divine et sainte charité* sert de complément. 3° Enfin une *Histoire abrégée des hérésies* (*Haereticarum fabularum compendium*) en cinq livres, qui

est de 453. La partie qui concerne Nestorius à la fin du livre iv est peut-être interpolée. Le livre v est rempli par un exposé de la doctrine orthodoxe.

V. *Discours et Lettres.*

En dehors des sermons sur la Providence dont il a été ci-dessus question, on ne possède que quelques fragments ou citations des discours de Théodoret. Mais on a de lui environ deux cent trente lettres du plus haut intérêt historique et dogmatique, et qui révèlent au mieux le talent et les qualités d'âme de leur auteur. Sur ce nombre quarante-huit ont été éditées seulement en 1885.

Parmi les Orientaux qui ont mené, avec Théodoret, la lutte contre Cyrille, quelques-uns ont laissé des écrits. Nommons d'abord l'évêque d'Antioche, JEAN, chef officiel du parti, dont il reste plusieurs lettres¹; puis l'évêque de Samosate, ANDRÉ, qui attaqua, au nom du groupe, les anathématismes de saint Cyrille : des fragments de son écrit ont été conservés dans la réplique du patriarche d'Alexandrie. On a également de lui quelques lettres². Faisait aussi partie de ce groupe PAUL, évêque d'Émèse, qui, en 433, négocia l'accord entre Cyrille et Jean d'Antioche : il a laissé une lettre et des homélies³. Enfin il faut signaler l'évêque d'Édesse, IBAS, dont la fameuse lettre à Maris d'Ardaschir date probablement de 433⁴. Elle était violemment injurieuse pour Cyrille et fut condamnée au concile de 553.

§ 7. — Auteurs moins importants.

Les noms que nous avons donnés jusqu'ici des

1. P. G., LXXVII, 1449.

2. P. G., LXXXV, 1641.

3. P. G., LXXVII, 1433; cf. LXXXVI, 2, 1828.

4. MANSI, *Concil.*, VII, 241.

écrivains du patriarcat d'Antioche, pendant la période 313-460, ne sont pas, il s'en faut, tous ceux que l'on pourrait citer. Afin d'être moins incomplet, nous en ajouterons ici quelques autres choisis parmi les plus connus.

HEGEMONIUS est un auteur qui a dû vivre dans la Syrie septentrionale, mais sur lequel on n'a aucun renseignement. En revanche, son livre a été très lu : ce sont les *Actes de la discussion d'Archelaus avec Manès*, actes d'une discussion qui n'a jamais eu lieu, et qui sert de cadre à une réfutation du manichéisme. L'ouvrage est précieux pour les détails puisés à de bonnes sources qu'il donne sur cette hérésie. Il a été composé entre 325 et 348 et, à part quelques citations grecques, n'existe qu'en une version latine du iv^e siècle ¹.

A Antioche même, on a vu qu'à l'évêque des eustathiens, Paulin, avait succédé, en 388, EVAGRIUS. Saint Jérôme, dont il était l'ami, assure qu'il avait composé des traités qui, en 392, n'avaient pas encore été édités (*Vir. ill.*, 125). Il reste de lui une traduction latine de la *Vie de saint Antoine* par saint Athanase ².

Parallèlement à Evagrius, les orthodoxes méléciens d'Antioche eurent pour évêque, de 381 à 404, FLAVIEN, l'ami de Diodore de Tarse, l'évêque de saint Jean Chrysostome. On a de lui un sermon entier sur la charité fraternelle et des fragments d'autres discours. Photius (*cod.* 52) en a connu aussi deux lettres relatives à l'affaire des messaliens ³.

— Nous venons de nommer saint Chrysostome. Entre ses ennemis les plus acharnés dont il avait d'avance

1. Édition CH. H. BEESON, *Acta Archelai*, Leipzig, 1906 (collection des *Schriftsteller* de Berlin).

2. *P. G.*, xxvi, 835.

3. Voir *P. G.*, XLVIII, 945-952; LXXXIII, 77, 204; LXXXVI, 4, 1313; 2, 1840.

récusé la sentence se trouvaient ACACE DE BÉRÉE, Antiochus de Ptolémaïs et Sévérien de Gabala. Le premier fut évêque de Bérée de 378 à 432 et mourut plus que centenaire : homme zélé, mêlé à toutes les questions de son temps, mais dont le jugement n'était pas toujours droit. De son énorme correspondance nous ne possédons plus que trois lettres ¹. ANTIUCHUS († 403-408) était un orateur harmonieux et élégant, fort goûté à Constantinople, et que ses contemporains surnommèrent Chrysostome. Gennadius (*Vir. ill.*, 20) lui attribue un traité (perdu) *Contre l'avarice*; un seul de ses discours s'est conservé en entier ². SÉVÉRIEN aussi s'acquit une réputation d'orateur et, malgré son rude accent syrien, prêcha à la cour avec succès. Son commentaire sur l'Épître aux Galates, signalé par Gennadius (*Vir. ill.*, 21), est perdu, mais il s'est conservé de lui en grec, en arménien, en syriaque ou en copte, au moins vingt-six discours entiers et des fragments et citations dont une bonne édition est encore à faire ³.

Théodore de Mopsueste avait un frère nommé POLYCHRONIUS, qui devint évêque d'Apamée en Syrie et mourut entre 428 et 431. Il avait écrit sur Job, Ézéchiel, Daniel et probablement sur d'autres livres des commentaires dont il reste dans les Chaînes des scolies assez nombreuses. Il appartenait naturellement à l'école historique d'Antioche; mais rien ne prouve qu'il ait partagé les erreurs de son frère ⁴.

Un autre exégète de l'école d'Antioche, ADRIEN,

1. P. G., LXXVII, 99-102; LXXXIV, 647, 658.

2. Voir l'édition de saint Jean Chrysostome de SAVILES, Eton., 1612, v, 648-653.

3. Voir, pour le détail, BARDENHEWER, *Gesch. der althkirchl. Liter.*, III, p. 363 et suiv.

4. P. G., CLXII. Voir O. BARDENHEWER, *Polychronius*, Fribourg-en-Br., 1879.

prêtre et moine (début du v^e siècle), a laissé une *Introduction aux divines Écritures*¹.

De l'évêque d'Émèse en Phénicie, NEMESIUS, que l'on met généralement au commencement du v^e siècle, on ne connaît qu'un ouvrage, surtout philosophique, *Sur la nature de l'homme*. L'auteur s'y montre fortement imbu de néoplatonisme. Son livre, traduit en plusieurs langues, a été très lu au moyen âge².

Un peu plus tard, nous trouvons, au nord-est d'Antioche en Isaurie, l'évêque prédicateur BASILE DE SÉLEUCIE († vers 459). D'abord avec Flavien de Constantinople contre Eutychès, puis avec Dioscore contre Flavien, puis avec saint Léon contre Dioscore, il a fini dans l'orthodoxie. On a de lui quarante et un sermons dont quinze, connus de Photius (*cod.* 168), sont sûrement authentiques. La composition en est imagée, savante, mais recherchée et peu naturelle. Une vie de sainte Thècle, en vers, qu'il aurait écrite, est perdue³.

Que si de la région d'Antioche nous passons à celle de Jérusalem, nous rencontrons d'abord un GÉLASE, neveu de saint Cyrille de Jérusalem, qui succéda, en 367, à Acace sur le siège de Césarée; mais, nicéen convaincu, il dut céder la place, en 373, au semi-arien Euzoïus pour ne revenir qu'en 379. Il assista, en 381, au concile de Constantinople et mourut en 395. C'était, dit saint Jérôme (*Vir. ill.*, 130), un auteur au style soigné et limé qui ne publiait point ce qu'il écrivait. La *Doctrina Patrum de incarnatione Verbi* cite cependant de lui quelques ouvrages (p. 31, 92, 102). Il semble aussi avoir composé une continuation de l'*His-*

1. P. G., xcviij et F. GOESSLING, Berlin, 1988.

2. P. G., xl, 574-817. Voir B. DOMANSKI, *Die Psychologie des Nemesius*, Munster, 1900.

3. P. G., lxxxv; PHOTIUS, *Bibl.*, *cod.* 168. La vie en prose de sainte Thècle (P. G., *ibid.*, 477-618) n'est probablement pas l'œuvre de Basile.

toire ecclésiastique d'Eusèbe que Photius a connue (cod. 89).

A Jérusalem même, il faut nommer l'évêque JEAN (386-417), homme d'éloquence et de vertu, dont la vie fut troublée par sa querelle avec saint Jérôme et saint Épiphane à propos de l'origénisme, et par la controverse pélagienne. Il reste de sa plume une profession de foi écrite en 415 et de nombreux extraits d'un mémoire à Théophile d'Alexandrie, composé en 397, sur l'origénisme. D'autres lettres sont perdues¹.

Un peu plus tard, à Jérusalem encore, un moine nommé HÉSYCHIUS († après 451) se distinguait surtout par ses travaux scripturaires. On a de lui un commentaire sur les Psaumes, édité entre les œuvres de saint Athanase (*P. G.*, xxvii, 649-1344), et des gloses sur les Prophètes. Un commentaire en latin sur le Lévitique, une Histoire ecclésiastique citée sous son nom et d'autres écrits ou fragments d'écrits sont moins bien attestés².

Non loin de Jérusalem, à Bethléem probablement, vivait un ami de saint Jérôme, SOPHRONIUS. Il avait écrit (*Vir. ill.*, 134) un livre sur Bethléem, un autre sur la destruction du Sérapéum d'Alexandrie, et traduit en grec plusieurs des ouvrages latins de saint Jérôme. De ces traductions il s'est peut-être conservé la *Vie d'Hilarion* et la *Vie de Malchus*.

Plus célèbre a été l'évêque de Bostra, TIRUS, qui eut affaire à Julien l'Apostat, et mourut sous le règne de Valens (364-378). Il est connu surtout pour un ouvrage *Contre les manichéens* en quatre livres. Les deux premiers et le troisième jusqu'au milieu du chapitre VII se sont conservés en grec : le reste n'existe

1. CASPARI, *Ungedruckte... Quellen zur Gesch. des Taufsymbols*, 1, Christiania, 1866, p. 161-212.

2. *P. G.*, xciii.

plus que dans une traduction syriaque qui paraît fidèle. L'écrit un peu long et diffus est intéressant par les citations qu'il contient de livres manichéens. Outre cela, Titus a laissé, en forme d'homélies, un commentaire sur saint Luc que l'on a pu reconstituer en partie, et des morceaux d'un sermon sur l'Épiphanie¹.

Un siècle plus tard, un de ses successeurs sur le siège de Bostra, ANTIPATER, écrivait contre l'*Apologie* d'Origène par Pamphile et contre les apollinaristes. On n'a conservé de lui que des fragments de ces deux ouvrages avec quatre homélies ou fragments d'homélies².

C'est plus au sud de l'Arabie, dans la montagne même du Sinaï, que se retira, vers 390, un disciple de saint Chrysostome qui avait été préfet du prétoire à Constantinople, SAINT NIL. Il y vécut avec son fils jusque vers l'an 430 où il mourut. L'autorité de ses écrits était grande et le resta toujours parmi les ascètes. Ils comprennent une douzaine de traités sur la vie et les vertus chrétiennes et monastiques, un recueil de sentences et plus de mille lettres dogmatiques, exégétiques ou morales, dont un bon nombre ne font que reproduire des passages choisis d'auteurs et de Pères antérieurs, saint Irénée, saint Basile, etc., mais qui sont d'ailleurs précieuses pour l'histoire³.

MARC L'ERMITE fut, comme Nil et à la même époque, un disciple de saint Jean Chrysostome. D'abord abbé de monastère en Galatie, il s'établit, à la fin de ses jours, probablement au désert de Juda pour y vivre

1. P. G., XVIII, 1069-1264, et mieux P. DE LAGARDE, *Titi Bostreni quae ex opere contra Manichaeos... servata sunt graece*, Berolini, 1859; Id., *Titi Bostreni contra Manichaeos libri quatuor syriace*, Berolini, 1859. J. SICKENBERGER, *Titus von Bostra, Studien zu dessen Lukashomilien*, Leipzig, 1901 (T. U.).

2. P. G., LXXXV, 1763-1796.

3. P. G., LXXIX. VOIR FESSLER-JUNGMANN, *Institutiones patrologiæ*, II, 2, p. 103-128.

seul. Photius (*cod.* 200) a connu de lui neuf traités ascétiques ou même dogmatiques que nous avons encore. Un traité *Contre les nestoriens* est suspect et les *Chapitres sur la tempérance* sont une compilation postérieure ¹.

Un autre MARC, diacre de Gaza, écrivit, vers 420, la vie de son évêque saint Porphyre (395-419) ².

Nommons enfin deux évêques cypriotes : l'un, TRI-PHYLLIUS, évêque de Lédra sous le règne de Constance, signalé par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 92) comme un des hommes les plus éloquents de son époque : ses écrits sont perdus ; l'autre, PHILON, évêque de Carpasia vers l'an 400, dont il reste, dans une traduction latine et en un abrégé grec, un commentaire sur le Cantique ³.

§ 8. — Les Constitutions apostoliques et autres écrits disciplinaires.

Sous le titre de *Constitutions des saints apôtres par Clément* (Διαταγαὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων διὰ Κλήμεντος) ⁴, on possède un long ouvrage en huit livres dans lequel on distingue nettement trois parties. Les six premiers livres sont un remaniement et une amplification de la *Didascalie des apôtres* dont il a été question ci-dessus (p. 132) : les modifications ont porté surtout sur les parties plus strictement disciplinaires et liturgiques, afin de les adapter à l'époque et au milieu du nouvel écrit. Le livre VII, dans ses chapitres 1-32, est un

1. P. G., LXV. Voir J. KUNZE, *Markus Eremita*, Leipzig, 1895.

2. P. G., LXV, et mieux l'édition de la Société philologique de Bonn, Leipzig, 1895. Voir A. NUTH, *De Marci diaconi Vita Porphyrii, episc. Gazensis*, Bonnæ, 1897.

3. P. G., XL. Cf. BARDENHEWER, *Gesch. der altkirch. Liter.*, III, p. 303.

4. P. G., I et mieux F. X. FUNK, *Didascalia et Constitutiones apostolorum*, Paderbornæ, 1905. Cf. F. X. FUNK, *Die apostolischen Constitutionen*, Rottenburg, 1891.

remaniement de la *Doctrine des apôtres* (*supra*, p. 25), et, dans ses chapitres 33-49, contient des formules de prières (33-38, 47-49), des ordonnances pour la préparation des catéchumènes et la collation du baptême (39-45) et une liste des premiers évêques ordonnés par les apôtres (46) : ces formules et ces ordonnances reproduisent évidemment des textes plus anciens. Enfin le livre VIII, pour nous le plus original, s'occupe d'abord des charismes (1, 2), puis des cérémonies des ordinations (3-27) dans lesquelles se trouve comprise une liturgie eucharistique (6-15), et en dernier lieu trace diverses prescriptions relatives à la vie de la communauté chrétienne (28-46). Ces prescriptions se terminent (47) par l'énoncé des quatre-vingt-cinq canons dits *apostoliques*. Le tout se donne comme l'œuvre de Clément, disciple des apôtres et évêque de Rome.

Bien que les *Constitutions apostoliques* soient une compilation de plusieurs ouvrages, et qu'on y remarque même entre les diverses parties de légères contradictions sur des points secondaires, elles sont cependant l'œuvre d'un seul auteur qui a dû les rédiger à la fin du iv^e ou au commencement du v^e siècle, en Syrie, puisque la liturgie qu'elles contiennent correspond exactement à celle qui était usitée à Antioche vers l'an 400. Cet auteur est inconnu : on incline toutefois à croire qu'il est le même que l'apollinariste ou le semi-arien qui a interpolé les épîtres de saint Ignace dans la recension longue. Mais son écrit n'est pas un écrit de doctrine ni de polémique : c'est simplement une œuvre disciplinaire. Sa tentative de faussaire n'eut d'ailleurs qu'un demi-succès. Le concile quinisexte de 692 accepta bien les 85 canons apostoliques : mais, tout en admettant que le reste des constitutions était l'œuvre des apôtres et de Clément, il en consi-

déra le texte comme altéré par les hérétiques et finalement le repoussa. En Occident, on ne connut, jusqu'au xvi^e siècle, que les 50 premiers canons apostoliques insérés dans sa collection par Denys le Petit.

Aux Constitutions apostoliques se rattachent un certain nombre d'écrits disciplinaires qui en sont dérivés, ou qui, suivant quelques auteurs, en auraient au contraire fourni les éléments.

1^o La *Didascalie arabe et éthiopienne*, remaniement des six premiers livres des *Constitutions* et, par conséquent, de la *Didascalie des apôtres* primitive. La version éthiopienne est, pense-t-on, une traduction du copte, lequel a été traduit de l'arabe, lequel est traduit du grec¹.

2^o Les *Constitutiones per Hippolytum* ou *Építome*, qui ne sont, en cinq parties, que des extraits presque littéraux du viii^e livre des *Constitutions* apostoliques (chap. 1-2 ; 4-5 ; 16-18 ; 30-34 ; 42-46). La deuxième partie seule se donne comme l'œuvre de saint Hippolyte. Le tout, d'après Funk, daterait de 425 environ².

3^o La *Constitution apostolique égyptienne* qui serait, d'après Achelis, la seconde partie du Code ecclésiastique monophysite égyptien, code dont les *Canons ecclésiastiques* (*supra*, p. 134) seraient la première partie. Elle comprend trente-deux ordonnances (31-62) ou canons relatifs au personnel ecclésiastique, aux catéchumènes, au baptême, au jeûne, etc., et s'est conservée en copte, en éthiopien, en arabe, et aussi partiellement en latin. Funk la regarde comme dérivée de l'écrit précédent et composée vers l'an 450³.

1. Voir TH. PELL PLATT, *The ethiopic Didascalia*, Londres, 1834; FUNK, *Didascalia et Constitut. apost.*, II, p. 120 et suiv.

2. FUNK, *Op. cit.*, II, p. 72 et suiv.

3. FUNK, *loc. cit.*, p. 97 et suiv.

4° Le *Testament de Notre Seigneur*, en deux parties : l'une, eschatologique, comprenant des prédictions de Jésus-Christ sur la fin des temps et qui a dû former d'abord un écrit indépendant : la seconde, disciplinaire, qui se rattache étroitement au texte de la *Constitution apostolique égyptienne*, et qui a pu voir le jour vers 475 en Syrie (Funk)¹.

5° Enfin les *Canons d'Hippolyte* (v. *supra*, p. 172) au nombre de trente-huit, en 261 numéros, document fort important que l'on possède en arabe et en éthiopien, et que Funk considère encore comme dérivé, dans sa forme actuelle, de la *Constitution apostolique égyptienne* à la fin du v^e siècle au plus tard².

Nous avons déjà remarqué ci-dessus que plusieurs auteurs conçoivent autrement, et en sens inverse, la dépendance entre eux de tous ces écrits. D'après Achelis, les *Canons d'Hippolyte*, antérieurs à 235, auraient été la source de la *Constitution apostolique égyptienne* (vers 300), et de celle-ci seraient dérivés les *Constitutiones per Hippolytum* ou *Epitome* (avant 400), puis le livre VIII des *Constitutions apostoliques* (peu avant 400) et enfin le *Testament de Notre Seigneur* (après 400). Dom R. H. Connolly regarde la *Constitution apostolique égyptienne* comme la source première et immédiate des autres documents sauf l'*Epitome*³.

1. Édition du texte syriaque et traduction latine par I. E. RAHMANI, Mayence, 1899. Édition du texte éthiopien et traduction française par L. GUERRIER, dans *Patrologia orientalis* (GRAFFIN-NAU), IX, fasc. 3, Paris, 1913. Voir L. GUERRIER, *Le Testament de N. S. J.-C.*, Lyon, 1903.

2. Édition de D. B. VON HANEBERG, Munich, 1870. Traduction latine reproduite dans L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 3^e édit., et H. ACHELIS, *Die Canones Hippolyti*, Leipzig, 1891 (*T. U.*, VI, 4).

3. *The so-called Egyptian order and derived documents*, Cambridge, 1916 *Texts and Studies*, VIII, 4).

CHAPITRE XI

LES ÉCRIVAINS DE LANGUE SYRIAQUE.

§ 1. — Aphraate et saint Éphrem.

L'histoire de la littérature syriaque chrétienne se divise en trois périodes : une première période qui va de l'établissement de l'Église en Mésopotamie (vers 150) jusqu'au concile de Chalcédoine et à la rupture à la fois nestorienne et monophysite en 451 ; une seconde période qui va de cette date à la conquête par les Arabes de la Syrie et de la Babylonie en 636 ; enfin une dernière période qui comprend les temps de la domination arabe jusqu'au XIII^e siècle. Nous n'avons, dans ce chapitre, qu'à nous occuper de la première.

Au II^e et au III^e siècle, la littérature syriaque, en dehors des traductions bibliques, ne présente que quelques ouvrages originaux dont il a été déjà question : *Diatessaron* de Tatien, écrits de Bardesane, apocryphes du Nouveau Testament. Mais, au IV^e siècle, elle prend tout son essor avec Aphraate et saint Éphrem.

On ne sait presque rien de la vie d'APHRAATE ¹. Il dut

1. Édition D. PARISOT, dans *Patrologia syriaca* (GRAFFIN), tom. I et II. Voir J. FORGET, *De vita et scriptis Aphraatis sapientis persae*, Louvain, 1882. J. M. CHAVANIS, *Les lettres d'Afrahat, le sage de la Perse*, Saint-Étienne, 1908.

naître vers l'an 275-285 de parents païens (?), se convertit et se fit moine. Puis, il devint évêque d'un siège qui n'est pas sûrement connu (peut-être Mar Mattaï au nord de Mossoul), mais qui se trouvait dans le royaume des Perses, comme l'indique le qualificatif de *Sage de la Perse* donné à son titulaire. Aphraate semble, à son ordination, avoir pris le nom de Jacques, circonstance qui l'a fait confondre plus tard par quelques écrivains avec Jacques de Nisibe. Sa mort, dont on ignore la date, est, en tout cas, postérieure à l'an 345.

Nous avons d'Aphraate vingt-trois lettres appelées quelquefois *Homélie*s, *Discours* ou *Démonstrations*, commençant chacune par une des consonnes de l'alphabet syriaque suivant leur ordre. Les dix premières, réponses à un ami, ont été écrites en 336 et 337; les douze suivantes l'ont été en 343-344; la dernière est du mois d'août 345. Ce sont des instructions dogmatiques et surtout parénétiqúes sur la foi, le jeûne, la prière; sur la résurrection, sur le Christ vrai Fils de Dieu, etc. Ce sont aussi des écrits de polémique préservatrice contre les juifs et leurs pratiques, la circoncision, le sabbat, etc... Ce sont enfin, la dernière surtout, des cris d'angoisse sur le « grand carnage de chrétiens » que faisait alors la persécution de Sapor II. Malgré leur style inexpérimenté et prolix, leurs obscurités et leurs redites fatigantes, ces lettres sont du plus haut intérêt pour l'histoire intérieure de l'Église et du monachisme perses, aussi bien que pour celle de la théologie.

Le nom de SAINT ÉPHREM ¹ est le plus grand de ceux

1. Le gros des œuvres de saint Éphrem est contenu dans quatre collections principales : 1° L'édition romaine : *S. Patris nostri Ephraem syri opera omnia quae exstant, graece, syriace et latine recens.* P. BENEDICTUS, Ios. ET ST. EVOD. ASSEMANUS, Romae, 1737-1746. Les écrits syriaques occupent les trois premiers volumes I-III; les écrits grecs les

qui ont illustré le christianisme orthodoxe syrien. La vie de celui qui l'a porté est cependant peu exactement connue, car elle a été de bonne heure déformée par la légende. Saint Éphrem est né à Nisibe, vers l'an 306, de parents chrétiens probablement, et a été attiré jeune encore vers la vie religieuse et monastique. Estimé et honoré de la confiance de son évêque Jacques († vers 338), il paraît avoir, durant les années 338, 346 et 350 où Nisibe fut assiégée par les armées de Sapor II, rendu à ses concitoyens de notables services, en soutenant leur courage contre l'assaillant. En 363, Nisibe fut cependant, par un traité de paix, cédée au roi de Perse. Avec la masse des chrétiens de la ville, Éphrem se retira alors en territoire romain, à Édesse. C'est là qu'il passa les dix dernières années de sa vie, partagé entre l'instruction des disciples qui venaient à lui, la prédication et la composition de nombreux écrits. Il resta néanmoins toujours simple diacre. Sa mort se place en 373, probablement le 9 juin.

Écrivant surtout pour le peuple et pour les moines, saint Éphrem n'a point visé aux spéculations philosophiques ou théologiques ni creusé très avant dans le dogme. La foi qu'il expose et qu'il défend est simplement la foi de l'Église telle qu'elle l'enseigne au commun des fidèles. Mais il a mis dans ses ouvrages, et surtout dans ses exhortations morales un feu, une vivacité, une ardeur de zèle qui les rendent impressionnants et leur ont valu, dans l'antiquité, la plus grande diffusion.

trois derniers numérotés également I-III. 2° J. OVERBECK, *S. Ephraemi syri, Rabulae... opera selecta*, Oxford, 1865. 3° G. BICKELL, *S. Ephraem syri Carmina nisibena*, Leipzig, 1866. 4° J. LAMY, *S. Ephraem syri Hymni et sermones*, 3 vol., Malines, 1882-1889. M. S. J. MERCATI a commencé une cinquième collection dont un seul fascicule a paru : *S. Ephraem syri opera*, Romae, 1915. Voir J. LAMY, *Saint Ephrem*, dans *l'Université catholique*, 1910, tome III et IV; G. EIRAINER, *Der hl. Ephraem der Syrer*, Kempten, 1880; et la notice de FESSLER-JUNGMANN, *Instit. patrol.*, II, 1, p. 10 et suiv.

Ame de poète à la façon orientale, Éphrem possède une imagination riche, colorée, abondante à l'excès; sa composition n'a rien de la régularité logique des écrits de l'Occident; elle est entraînée par le sentiment plus qu'ordonnée par la raison; mais, en cela même, elle répondait mieux aux habitudes d'esprit de ceux à qui ses ouvrages étaient destinés. Il n'est pas jusqu'à la prolixité de l'auteur et aux longueurs qu'on lui reproche qui ne fussent pour lui, aux yeux de ses lecteurs immédiats, un titre de gloire et un mérite. Et c'est parce qu'il a ainsi reflété parfaitement le génie syrien avec ses qualités et — nous dirions — ses défauts, que les chrétiens dont il parlait la langue l'ont toujours considéré comme leur plus grand écrivain.

Nous ne possédons pas d'édition complète et exacte des œuvres de saint Éphrem. Beaucoup de ses productions ont péri; beaucoup d'autres, traduites en grec, en arménien, en copte, en arabe, en éthiopien, ont reçu dans ces traductions des remaniements qui en ont altéré le texte primitif. C'est même dans divers recueils qu'il faut aller chercher les écrits authentiques.

Ces écrits se divisent, au point de vue de la forme, en écrits en prose et écrits en vers; au point de vue du contenu, en écrits exégétiques, dogmatico-polémiques, moraux et ascétiques.

I. *Écrits en prose.*

Si l'on met à part quelques rares discours en prose, les œuvres en prose de saint Éphrem coïncident avec ses œuvres exégétiques. Saint Éphrem avait commenté toute la Bible, sauf probablement les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament. De ces commentaires on n'a conservé en entier et en syriaque que ceux de la Genèse et de l'Exode (jusqu'au chapitre xxxii, 26). On possède de plus des fragments syriaques tirés de la Chaîne de Sévère d'Edesse (851-861) sur le Penta-

teuque, Josué, les Juges, les quatre livres des Rois, Job, tous les Prophètes. En traduction arménienne on a d'abord un commentaire sur les Paralipomènes, plus un commentaire sur le *Diatessaron* de Tatien, et enfin un commentaire sur les épîtres de saint Paul (l'épître à Philémon exceptée). En général, la méthode exégétique de saint Éphrem se rapproche de celle de l'école d'Antioche. Dans les commentaires elle est historique et littérale; dans les hymnes et les discours, elle devient aisément allégorique

II. *Écrits en vers.*

Les autres œuvres, dogmatiques ou morales, de saint Éphrem, affectent presque toutes la forme métrique. Le vers syriaque est fondé non sur la valeur, brève ou longue, des syllabes, mais uniquement sur leur nombre. Le vers à peu près exclusivement employé par saint Éphrem est le vers de sept syllabes. Dans les discours ordinaires et les homélies ces vers se suivent simplement; dans les hymnes proprement dites, ils sont groupés en strophes qui vont de quatre à douze vers, entremêlés parfois de strophes plus courtes qui servent de refrain. Homélies et discours poétiques (*Mimré*) et Hymnes (*Madrásché*, proprement *instructions*) peuvent d'ailleurs avoir le même objet spéculatif ou pratique : la forme seule diffère un peu.

1° Parmi les écrits à la fois dogmatiques et polémiques de saint Éphrem, il faut ranger les cinquante-six discours contre les hérésies (II syr., 437-560), dirigés surtout contre Bardesane, Marcion et Manès; les quatre-vingts discours *Contre les scrutateurs* (III syr., 1-150), c'est-à-dire contre les hérétiques qui s'attaquaient à la Trinité ou à l'incarnation; les sept sermons *Sur la Perle* ou *Sur la Foi* (III syr., 150-164) et les trois encore *Sur la foi* (*ibid.*, 164-208); le discours contre les juifs (*ibid.*, 209-224); le discours *De Domino no-*

stro (sur l'incarnation, LAMY, I, 145-274); les quatre chants contre Julien l'Apostat et les deux discours (en prose) contre les hérétiques et les juifs (OVERBECK, 1 et suiv.).

2^o Aux homélies proprement dites on peut rapporter douze sermons exégétiques sur divers passages de l'Ancien Testament (II syr., 316-395); douze discours sur le Paradis (III syr., 562-598) et dix discours sur Joseph vendu par ses frères (LAMY, III, 249-640).

3^o Les discours sur les mystères de Notre-Seigneur et les panégyriques des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament forment dans l'œuvre de notre auteur une partie importante. On y trouve vingt-deux sermons sur la Nativité de Jésus-Christ (II syr., 396-436; III syr., 599; LAMY, II, 427-516); quinze discours sur l'Épiphanie (LAMY, I, 1-144); quarante et un autres sur divers mystères (LAMY, *passim*); vingt discours sur la Sainte Vierge (LAMY, II, 517-642) et d'autres encore sur les apôtres, les martyrs et les confesseurs.

4^o Dans les écrits que nous venons d'énumérer, saint Éphrem n'a jamais négligé de donner aux exhortations pratiques une large place. Mais il a traité aussi exclusivement de matières morales et ascétiques dans bon nombre de discours et de chants dont quelques-uns passent pour ses meilleures compositions. Dans quatre discours, il établit les fondements de la morale en s'occupant du libre arbitre (III syr., 359-366). Viennent ensuite toute une série de traités ou de sermons relatifs à la vie chrétienne, sacerdotale ou monastique, dans le détail desquels il serait trop long d'entrer. Entre tous il faut signaler les soixante-seize exhortations à la Pénitence (III syr., 367-561) et les discours sur les Rogations (LAMY, 1-126). Les *Carmina nisibena*, ainsi nommés parce que beaucoup de ces chants en effet s'occupent de Nisibe et de son histoire, peuvent aussi, dans

l'ensemble, être rangés parmi les ouvrages de morale chrétienne (BICKELL).

5° Enfin on a de saint Éphrem quatre-vingt-cinq discours ou hymnes funèbres, prononcés ou chantés aux funérailles de chrétiens de tout ordre et de toute condition, évêques, prêtres, moines, simples laïques, pères et mères de famille, etc., intéressants pour la connaissance des mœurs et de la liturgie du temps (III syr., 225-359).

L'authenticité du *Testament* de saint Éphrem (II gr., 395-410) est contestée.

§ 2. — Auteurs moins importants.

Entre les disciples de saint Éphrem, on cite comme ayant écrit quelques ouvrages MAR ABA, auteur d'un commentaire sur les évangiles et d'écrits exégétiques ; ZENOBIUS, diacre d'Édesse, auteur d'épîtres, de traités contre Marcion et contre Pamphile et d'une vie de saint Ephrem ; et enfin un certain PAULONAS, auteur également de traités contre les hérétiques et d'hymnes sacrées¹.

A la fin du iv^e siècle appartiennent les noms de CYRILLONA et de Grégoire. Du premier, qu'il faut peut-être identifier avec ABSAMYA, le neveu de saint Éphrem, on a six pièces de vers dont l'une est datée de 397, et qui dénotent un vrai talent poétique². De GRÉGOIRE, contemporain de saint Épiphanes, on possède des lettres et un traité sur la vie ascétique³.

Avec l'évêque MAROUTA de Maipherkat nous entrons dans le v^e siècle. Marouta fut surtout un historien.

1. V. Rubens DUVAL, *La littérature syriaque*, p. 337.

2. Éditées par G. BICKELL, dans *Zeitschrift der deutsch. Morgenländischen Gesellschaft*, XXVII (1873), 566-598.

3. ASSEMANI, *Biblioth. orientalis*, I, 170-174; III, 1, p. 191.

Vers l'an 410, il fit une collection des Actes des martyrs perses morts dans la persécution de Sapor II (309-379), et parmi lesquels deux au moins, SIMÉON BAR SABBAAÉ, patriarche de Sélcucie, et MILES, évêque de Suse, avaient composé des ouvrages. Il écrivit aussi une histoire du concile de Nicée et des homélies¹.

C'est au v^e siècle également qu'il faut mettre BALAI chorévêque, semble-t-il, de la région d'Alep ou Bérée au temps de la mort d'Acace (432). Certains manuscrits lui attribuent un long poème sur Joseph, fils de Jacob, en vers de sept syllabes, que d'autres manuscrits attribuent à saint Éphrem. Ses hymnes, dont on a quelques-unes, sont ordinairement écrites en vers de cinq syllabes : elles sont riches en données théologiques².

Le nom de RABBOULA (Rabulas)³ se trouve intimement lié à l'histoire de la controverse nestorienne, et est resté un des plus connus de la littérature syriaque. Rabboula était né de parents païens à Kennesrin, et occupa d'abord dans l'État une charge importante. Plus tard il se convertit, devint moine et succéda, en 412, à Diogène sur le siège épiscopal d'Édesse. Son zèle s'employa d'abord ardemment à la réforme du clergé et des communautés religieuses d'hommes et de femmes. En 431, on le trouve mentionné parmi les évêques qui protestèrent contre le vrai concile d'Éphèse. Peut-être l'a-t-il été sans son aveu : en tout

1. Édit. P. BEDJAN, *Acta martyrum et sanctorum*, II, Paris, 1891. O. BRAUN, *De s. nicaena synodo*, Munster-im-W., 1898. Cf. A. HARNACK, *Der Ketzerkatalog des Bischof Maruta*, Leipzig, 1899 (T. U., XIX, 1).

2. I. OVERBECK, *S. Ephraemi syri, Rabulae... Balaei aliorumque opera selecta*, Oxford, 1865, p. 251-336. G. BICKELL, *Conspectus rei syror. litterariae*, 46, n° 5. K. V. ZETTERSTÉEN, *Beitraege zur Kenntniss der religioesen Dichtung Balai's*, Leipzig, 1902.

3. OEUVRES dans I. OVERBECK, *Op. cit.*, 210-248; 362-378; cf. 159-209. Voir M. J. LAGRANGE, *Un évêque syrien du V^e siècle, Rabulas, évêque d'Édesse* dans *Mélanges d'histoire religieuse*, Paris, 1915.

cas, Rabboula ne tarda pas à se déclarer nettement pour saint Cyrille, travailla à faire condamner Théodore de Mopsueste et, jusqu'à la fin de sa vie (435), s'efforça d'éloigner d'Édesse les tendances nestorienne que son successeur, Ibas, devait favoriser.

Rabboula s'est servi, dans ses écrits, tantôt du grec, tantôt du syriaque. Ses lettres notamment ont d'abord été rédigées en grec. Un de ses panégyristes en signale une collection de quarante-six dont il reste une entière et des fragments. Une homélie prêchée à Constantinople l'a été aussi en grec. En revanche, ses canons et ordonnances pour la conduite du clergé et des moines ont été composés en syriaque. Plusieurs de ses hymnes paraissent d'ailleurs n'être que des traductions syriaques faites par lui de ménées grecques.

Du patriarche de Séleucie DADJÉSUS (421-456) il reste, dans les manuscrits, des commentaires sur Daniel, sur les livres des Rois et sur l'Écclésiaste. Une collection de canons du XI^e siècle contient des canons d'un concile tenu par lui en 430¹.

L'auteur le plus célèbre de cette époque, avec Rabboula, est ISAAC D'ANTIOCHE, surnommé le Grand. Né à Amid vers 365 et éduqué à Édesse sous la direction de Zénobius; il fit le voyage de Rome et, à son retour, se retira dans un couvent près d'Antioche, où il mourut entre les années 459-461. Isaac fut un écrivain extrêmement fécond : l'ensemble de ses ouvrages atteint deux cents numéros; mais M. Bedjan pense que les homélies mises sous son nom ne sont pas toutes de lui, et qu'il en faut attribuer une partie à un autre ISAAC D'AMID, catholique, alors qu'Isaac d'Antioche était sûrement monophysite. Quoi qu'il en soit, ces

1. ASSEMANI, *Bibl. or.*, III, 1, p. 214.

pièces, écrites pour la plupart en vers de sept syllabes, sont diffuses et n'ont guère de poétique que la forme. On y trouve principalement des discours ascétiques sur les vertus chrétiennes et monastiques et aussi quelques discours dogmatiques ; mais les plus précieuses sont celles qui traitent des guerres des Perses et des invasions des Arabes¹.

Mentionnons enfin un autre moine d'Amid, DADA, contemporain d'Isaac, qui avait écrit, dit-on, trois cents traités et des hymnes dont rien ne subsiste.

1. G. BICKELL, *S. Isaaci Antiocheni opera omnia*, Giessen, 1873, 1877. P. BEDJAN, *Homiliae S. Isaacis syri antiocheni*, I, Paris, 1903. P. ZINGERLE, *Monumenta syriaca*, Oeniponte, 1869, 13-20 ; *Chrestomathia syriaca*, Romae, 1871, 299-306 ; 387-416.

CHAPITRE XII

LES ÉCRIVAINS DE L'OCCIDENT.

Pendant que l'Orient était tout occupé des controverses trinitaires et christologiques, l'Occident, sans y rester complètement étranger, tournait son attention vers les questions d'ordre plus pratique soulevées par les hérésies priscillianiste, donatiste et pélagienne. Les écrivains qu'il produisit alors — et dont un au moins, saint Augustin, dépasse en puissance d'esprit les meilleurs des Grecs, — sans se rattacher à des écoles proprement dites, forment cependant des groupes à tendances parfaitement reconnaissables. Hilaire, Rufin, Cassien, Jérôme lui-même se sont largement inspirés des grecs : saint Augustin, saint Léon, saint Ambroise — ce dernier malgré ses emprunts — sont des génies exclusivement latins : de leur côté, les théologiens de Lérins ont un air de famille commun. Tous les genres de littérature religieuse ont d'ailleurs été cultivés parmi eux, et jusque dans la poésie ils peuvent montrer, en Prudence, un véritable maître. L'apologétique elle-même — qui décline naturellement, ou du moins qui change d'objet avec la victoire du christianisme — est encore dignement représentée et, après le curieux écrit *De errore profanorum religionum* de FIRMICUS MATERNUS (346-350), produit le

grand ouvrage de saint Augustin *Sur la cité de Dieu*.

Nous allons, dans ce chapitre, donner un aperçu des principaux écrivains qui ont illustré, à l'époque que nous envisageons, l'Église latine, en le faisant précéder toutefois, comme pour les écrivains grecs, de courtes indications sur les auteurs hétérodoxes de cette même époque.

§ 1. — Écrivains hétérodoxes.

Les principales manifestations hérétiques qui se produisirent en Occident au iv^e et au v^e siècle vinrent de l'arianisme, du novatianisme, du donatisme, du manichéisme, du priscillianisme, du pélagianisme ou encore de quelques erreurs isolées. Nous les parcourons successivement.

I. Si l'on excepte quatre ou cinq évêques plus zélés pour elle, la cause arienne ne compta point, au iv^e et au v^e siècle en Occident et dans le monde romain, de partisans qui lui fussent sérieusement attachés ¹. Les noms de POTAMIUS de Lisbonne (355-357), de GERMIANIUS de Sirmium (366), d'AUXENCE de Dorostorium et de MAXIMIN, l'évêque goth qui se mesura plus tard avec saint Augustin, se lisent seulement en tête de quelques lettres, dissertations et sermons de doctrine arienne plus ou moins prononcée. Un certain CANDIDUS est l'auteur d'un traité *Sur la génération divine* (P. L., VIII) que réfuta Marius Victorinus. D'autres ouvrages ariens sont anonymes. Mais on connaît bien le chorévêque ULFILA († vers 383), le premier traducteur de la Bible en langue gothique et le propagateur de l'hérésie chez les Goths de la Mésie inférieure. On sait qu'il avait écrit des sermons et des commentaires qui

1. Sur la littérature arienne de cette époque, voir BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchl. Liter.*, III, 593, suiv.

sont perdus. Une confession de foi de lui, qui s'est conservée, est peu explicite sur le Fils, mais très nette contre la divinité du Saint-Esprit (HAHN, *Biblioth.*, § 198).

II. De la littérature novatienne nous connaissons surtout l'existence de quatre écrits au moins que le novatien SYMPRONIANUS envoya à Pacien de Barcelone, et que celui-ci a réfutés.

III. La rigueur novatienne se retrouvait en partie dans le donatisme qui troubla si longtemps et si profondément l'Église d'Afrique, et qui se rattachait, par sa doctrine sur les sacrements, au parti rebaptisant de saint Cyprien. Le donatisme a été l'occasion d'une littérature énorme ¹, et les donatistes que l'on peut qualifier d'écrivains ont été assez nombreux. Il faut nommer : DONAT LE GRAND, successeur de Majorinus sur le siège de Carthage (313-vers 355), qui avait écrit « nombre d'opuscules en faveur de son hérésie » (S. JÉRÔME, *Vir. ill.*, 93), entre autres une *Lettre sur le baptême* (vers 336), réfutée par saint Augustin, et un livre *Sur le Saint-Esprit* (vers 345) entaché de subordinatianisme. — Puis VITELLIUS (337-350), auteur d'ouvrages apologétiques, polémiques, disciplinaires ou dogmatiques, tous perdus (GENNADIUS, *Vir. ill.*, 4). — MACROBIUS (GENN., *Vir. ill.*, 5), auteur d'un livre aux confesseurs et aux vierges que certains critiques identifient avec le *De singularitate clericorum* (parmi les *spuria* de saint Cyprien) : les manuscrits lui attribuent aussi la *Passion des saints Maximin et Isaac*, qui peut être de 366. — PARMÉNIEN le successeur de Donat à Carthage (355-391 environ), qui écrivit, vers 362, les *Cinq traités contre l'Église des traditeurs* réfutés par saint Optat, et une *Lettre à Tuconius* (vers 378) ré-

1. Voir le bilan dressé par P. MONCEAUX, *Histoire littér. de l'Afrique chrétienne*, IV, 487-510.

futée par saint Augustin. — TYCONIUS, que saint Augustin qualifie de « acri ingenio praeditum et uberi eloquio ». Tyconius était un esprit indépendant qui se sépara des donatistes sur la question de l'Église et en fut excommunié, sans se rallier cependant aux catholiques. Outre deux ouvrages (perdus) sur la question donatiste, il avait écrit (vers 382) un *Liber regularum* ou *De septem regulis*, exposé des principes généraux de l'herméneutique, qui est conservé et que saint Augustin et Cassiodore ont apprécié. De lui également un commentaire sur l'Apocalypse dont on a des citations, et qui rompait définitivement avec l'interprétation littérale de l'œuvre de saint Jean. — PETILIANUS, auteur de plusieurs lettres réfutées par saint Augustin et d'un livre *Sur l'unité du baptême* (vers 409). — CRESCONIUS, auteur d'une *Lettre* à saint Augustin (401). — EMERITUS, prédicateur (412-418). — FULGENTIUS, auteur d'un traité *Sur le baptême* (412-420). — Et enfin GAUDENTIUS (vers 420), combattu par saint Augustin.

IV. Cependant le donatisme n'occupait pas seul l'évêque d'Hippone. En même temps que celui-ci réfutait les donatistes, il avait affaire avec les manichéens dont il avait autrefois partagé les erreurs. Nous sommes fort peu renseignés sur la littérature de cette secte à cette époque. Le livre d'ADIMANTUS sur l'opposition de l'Ancien et du Nouveau Testament est peut-être antérieur à cette période; mais il y faut mettre sûrement celui de FAUSTE, qui enseignait à Carthage en 383 et 386, et que saint Augustin a longuement réfuté; ceux de FÉLIX, avec qui saint Augustin a discuté en décembre 404; la lettre de SECUNDINUS à l'évêque d'Hippone, que nous avons encore (*P. L.*, XLII, 571-578) et qui donna lieu au *Contra Secundinum manichaeum* en 405; d'autres écrits encore certainement sur lesquels

nous ne possédons que des indications générales et imprécises.

V. Du manichéisme on peut rapprocher le priscillianisme qui lui avait emprunté, pensent les anciens auteurs, plusieurs de ses doctrines, et qui agita sérieusement, à la fin du iv^e siècle, l'Espagne et l'Aquitaine. L'évêque d'Avila, PRISCILLIEN (vers 380)¹, qui a donné son nom à la secte, a laissé des *Canons sur les épîtres de saint Paul* au nombre de quatre-vingt-dix, qui en présentent comme un résumé et qui nous ont été transmis par un certain Pérégrinus. De plus, Orose (*Commonitorium*) a cité de lui un fragment de lettre d'une couleur manichéenne prononcée. Quant aux onze traités édités par Schepss en 1889, on n'avait point douté qu'ils ne fussent aussi de Priscillien, jusqu'à ce que D. Morin (1913) les eût revendiqués pour un autre priscillianiste, INSTANTIUS. Ces traités comprennent une apologie de la secte, une supplique au pape Damase (381-382), un mémoire sur les livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, sept homélies et une prière liturgique. — Puis, après Priscillien et Instantius, il faut nommer, parmi les écrivains priscillianistes, l'évêque d'Astorga, DICTINIUS, auteur d'un livre intitulé la *Balance (Libra)* et d'autres œuvres fort lues, et le poète LATRONIANUS (S. JÉRÔME, *Vir. ill.*, 122). Enfin D. Morin a édité² un traité *De Trinitate fidei catholicae*, anonyme, qui paraît bien venir de la secte, comme on est disposé aussi à en faire venir les *Prologues monarchiens sur les Évangiles* et une *Regula censoria monachorum*, qui se trouve à la suite des œuvres de saint Benoît.

1. Œuvres dans G. SCHEPSS, *Priscilliani quae supersunt*, Wien, 1889 (*Corpus script. eccl. lat.*, xviii). Sur ce qui suit, voir K. KUENSTLE, *Anti-priscilliana*, Fribourg-en-Br., 1905. E. CH. BABUT, *Priscillien et le priscillianisme*, Paris, 1909.

2. *Études, textes, découvertes*, I, Paris, 1913, p. 151-205.

VI. Bien plus important et, en un sens, plus redoutable que le priscillianisme, fut l'hérésie pélagienne, contre laquelle saint Augustin dut déployer toutes les ressources de son génie. Le père de cette hérésie était le moine breton PÉLAGE, dont il reste une *Épître à Démétriade* écrite vers 412 ou 413, et un *Libellus fidei* adressé au pape Innocent en 417. On sait qu'il avait aussi composé des traités *Sur le libre arbitre* et *Sur la nature* qui ne sont connus que par des citations. C'est également par des citations que nous connaissons les ouvrages du moine CELESTIUS, son disciple. Quant à l'évêque JULIEN D'ÉCLANE, un autre de ses disciples, nous possédons en grande partie, par saint Augustin, le texte des objections qu'il avait formulées contre la doctrine de la grâce dans ses *Libri IV* et *Libri VIII adversus Augustinum*; mais de plus on lui a récemment restitué quatre commentaires sur Osée, Joël, Amos et Job dont il est le véritable auteur. Enfin, l'évêque breton pélagien FASTIDIUS (début du v^e siècle) a laissé un traité *De la vie chrétienne*, un autre *Sur les richesses* et cinq lettres que nous avons encore. On sait assez que la doctrine pélagienne se résumait dans une négation du péché originel et de la nécessité de la grâce pour l'accomplissement des œuvres surnaturelles méritoires.

Restent les trois hérétiques HELVIDIUS, JOVINIEN¹ et VIGILANCE² que saint Jérôme a si vigoureusement réfutés. Tous trois avaient soutenu leurs erreurs dans des ouvrages que nous n'avons plus ou dont il ne reste que quelques fragments conservés par saint Jérôme. Le premier niait la perpétuelle virginité de Marie et la supériorité du célibat sur l'état du ma-

1. Voir W. HALLER, *Jovinianus, Die Fragmente seiner Schriften*, etc. (T. U., xvii), Leipzig, 1897.

2. Voir A. RÉVILLE, *Vigilance de Calagurris*, Paris, 1902.

riage : saint Jérôme le combattit vers l'an 383. Le second, qui était moine, niait aussi que l'état du mariage fût inférieur à celui du célibat, et prêchait, au fond, le salut par la foi seule et l'inutilité des bonnes œuvres : il fut condamné par un synode romain en 390, et mourut avant l'an 406. Le troisième, originaire d'Aquitaine et prêtre, critiquait la vie monastique et le culte des saints. Les écrits de saint Jérôme contre lui sont de 404 et 406.

§ 2. — Saint Hilaire ¹.

Le principal défenseur de l'orthodoxie nicéenne en Occident est SAINT HILAIRE.

Hilaire est né probablement à Poitiers même vers l'an 315, d'une famille riche et païenne. Peu avant 350, étant déjà marié, il se convertit en étudiant l'Ancien et le Nouveau Testament, et ne tarda pas à être porté, par le suffrage populaire, sur le siège épiscopal de sa ville natale. L'année 355 le mit en plein relief. Constance s'efforçait alors d'amener les évêques gaulois à souscrire à des formules ariennes. Quelques-uns avaient déjà signé au concile de Milan de 355. Saturnin d'Arles, l'homme de l'empereur, se flatta de gagner les autres à un concile de Béziers, tenu en 356. Hilaire résista et encouragea la résistance : il fut banni en Phrygie. Au fond, cet exil lui fut avantageux. Dans ses loisirs forcés, il apprend le grec, s'initie à toute la controverse arienne qu'il ne connaissait que superfi-

1. Œuvres dans P. L., IX, X; J. F. GAMURRINI, *S. Hilarii Tractatus de mysteriis et Hymni*, Romae, 1837; L. FEDER, dans *Corpus script. eccl. latin.*, LXV, Wien, 1916. Voir DORMAGEN, *Saint Hilaire de Poitiers et l'arianisme*, Paris, 1864. P. LARGENT, *Saint Hilaire*, Paris, 1902 (*Les Saints*). J. A. QUILLACQ, *Quomodo latina lingua usus sit S. Hilarius Pictaviensis episcopus*, Tours, 1903. L. FEDER, *Studien zu Hilarius von Poitiers*, I, II, III, Wien, 1910-1912.

ciellement, compose le *De trinitate* et le *De synodis*, et offre à ses adversaires de discuter avec eux devant l'empereur. Sous prétexte qu'il trouble l'Orient, on le renvoie en Gaule. Il s'y emploie immédiatement à ramener les égarés et à réconcilier ceux qui, plus par faiblesse que par conviction, avaient souscrit aux formules hétérodoxes. De concert avec Eusèbe de Verceil, il entreprend, de 362 à l'automne de 364, la même œuvre en Italie. Il rentre alors à Poitiers, où il meurt le 13 janvier 367 ou 368.

On a appelé saint Hilaire l'Athanase de l'Occident. Et il est vrai qu'il ressemble à Athanase par la fermeté du caractère, la noblesse des vues, l'art de manier les esprits, par le rôle aussi qu'il a joué dans les débats doctrinaux du temps. Mais ce rôle a été moins important et moins décisif que celui de l'évêque d'Alexandrie, d'abord parce que l'Occident n'avait pas été troublé autant que l'Orient par la nouvelle hérésie, puis parce qu'Hilaire n'a consacré que dix ans à peine de sa vie à la combattre.

Mais si Hilaire est inférieur à Athanase comme homme d'action, s'il a même moins écrit que lui, il lui est supérieur comme homme de spéculation et d'étude. Il pénètre plus avant que lui dans les questions, et sa pensée a quelque chose de plus original et de plus fort. Il devait certainement beaucoup aux Grecs en théologie et surtout en exégèse. Néanmoins saint Jérôme a singulièrement exagéré en le présentant comme un simple plagiaire ou traducteur d'Origène. Hilaire était capable de pensée personnelle, et il a su, quand il le fallait, s'écarter des opinions d'Origène. Son style a beaucoup occupé la critique. Saint Jérôme le trouvait noble, élevé, mais trop savant et peu compréhensible pour le commun des lecteurs : Hilaire avait chaussé le cothurne gaulois (*Epist* LVIII, 10). Ce jugement a du

vrai : on croit généralement que l'évêque de Poitiers avait pris Quintilien pour modèle (SAINT JÉRÔME, *Ep.* LXX, 5). En tout cas, il soignait de près son style et croyait devoir ce soin à la majesté des mystères dont il traitait. Il y a donc dans sa composition de l'effort, et parfois de l'obscurité et de l'embarras : mais il faut dire, à la décharge de l'auteur, qu'il était à peu près le premier auteur gaulois écrivant en latin sur des matières théologiques, et qu'il a dû pour cela, un peu comme Tertullien, créer une langue nouvelle. Celle qu'il a parlée est, en somme, remarquablement expressive et forte.

L'œuvre littéraire de saint Hilaire comprend des commentaires bibliques, des traités dogmatiques, des mémoires historico-polémiques, des lettres et des hymnes.

I. *Exégèse.*

On a de saint Hilaire un *Commentaire sur saint Matthieu* à peu près complet, écrit entre les années 353-355. Sans négliger le côté historique, l'auteur y vise surtout à l'édification. Un *Commentaire sur les Psaumes* ¹, qui date de 365 environ et qui s'étendait à tous les psaumes, n'est conservé actuellement que pour les psaumes I, II, IX, XIII, XIV, LI-LXIX, XCI, CXVIII-CL. Le texte expliqué est celui des Septante, et l'auteur s'y est largement inspiré d'Origène. Un *tractatus* ou même des homélies sur Job n'ont laissé que peu de traces ; mais on peut rapporter à l'exégèse le *Liber mysteriorum*, en deux sections, attesté par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 100) et retrouvé pour une bonne partie par Gamurrini. Cet ouvrage, en effet, n'est pas, comme on le pourrait croire, un traité liturgique : c'est une explication des figures que contient l'Ancien Testament par

¹ P. L., IX, 231-008, et mieux édit. ZINGERLE, *Corpus script. eccles. latin.*, XXII, 1891.

rapport au Nouveau. Il est postérieur à l'an 360.

II. Dogme.

Le principal écrit dogmatique de saint Hilaire est le traité *De la Trinité* en douze livres, composé entre les années 356-359, et qui a pour objet, non d'exposer toute la doctrine trinitaire, mais de traiter à fond de la divinité pleine et entière du Fils. C'est une des œuvres les plus solides qu'ait produites la théologie nicéenne. Les manuscrits y joignent assez souvent, comme livre XIII, le *De synodis seu De fide Orientalium*, qui comprend lui-même deux parties très distinctes. La première (10-63), surtout historique, est une sorte de mémoire adressé aux évêques de Germanie, de Gaule et de Bretagne pour les renseigner sur les vicissitudes de la controverse arienne en Orient depuis le concile de Nicée. La seconde (66-91) est un appel aux semi-ariens du groupe de Basile d'Ancyre pour leur faire accepter l'homousios, et obtenir d'eux qu'ils s'unissent avec les nicéens contre les anoméens et les partisans d'Acace. Cette attitude conciliante d'Hilaire fut plus tard critiquée par certains orthodoxes : il répondit à ces critiques par son petit écrit *Apologetica ad reprehensores libri De synodis responsa* (P.L., x, 545-548).

III. Histoire et polémique.

Saint Hilaire a laissé des *Fragmenta ex opere historico* très importants pour l'histoire, mais dont la provenance est difficile à déterminer. D'après les plus récents travaux, ces fragments seraient des extraits d'un grand ouvrage (*Opushistoricum*) obtenu lui-même par la réunion de trois autres ouvrages moins considérables, à savoir : le *Livre I à l'empereur Constance* (P. L., x, 557-564, abrégé d'un écrit plus étendu postérieur au synode de Béziers); un second ouvrage sur l'histoire des conciles de Rimini et de Séleucie,

composé en 359-360; et enfin un troisième ouvrage auquel a appartenu l'*Epistula Germinii ad Rufianum* (fragment 15), et qui était postérieur à l'an 366.

Le deuxième livre d'Hilaire à Constance (*Liber II ad Constantium Augustum*, P. L., x, 563-572), écrit en janvier 360, demandait à l'empereur une confrontation de son auteur avec Saturnin d'Arles. Cette audience lui ayant été refusée, Hilaire, pour qui la mauvaise foi de Constance ne faisait plus de doute, écrivit le *Contra Constantium imperatorem* (printemps de 360), pamphlet qui ne vit le jour qu'après la mort de l'empereur (3 novembre 361). — Au séjour de l'évêque de Poitiers en Italie se rapporte le traité *Contre les ariens* ou *Contre Auxence de Milan*, qui raconte le ministère d'Hilaire dans la péninsule, et invite les évêques à se retirer de la communion d'Auxence. Un petit écrit *Contre le médecin Dioscore*, signalé par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 100), est perdu.

IV. *Lettres et hymnes.*

On sait que saint Hilaire avait écrit de nombreuses lettres. Toutes ont disparu, même la lettre à sa fille Abra, dont la *Patrologie latine* (x, 549-552) donne un texte de fabrication postérieure. L'évêque de Poitiers était également l'auteur d'un *Liber hymnorum*; mais entre les hymnes qui lui sont attribuées, trois seulement, découvertes par Gamurrini, sont sûrement authentiques. Elles sont d'ailleurs de texture savante et peu faites pour le chant populaire.

§ 3. — Autres adversaires de l'arianisme.

A côté de saint Hilaire, d'autres auteurs latins combattirent l'arianisme qui n'avaient ni sa fécondité ni son génie, mais qui méritent cependant d'être signalés.

Nommons d'abord Hosius, l'évêque de Cordoue qui

présida probablement le concile de Nicée et qui ne cessa, jusqu'à la fin, de soutenir Athanase : il n'avait écrit que fort peu. Puis EUSÈBE DE VERCEIL, qui partagea le sort d'Hilaire et fut exilé en Palestine, ensuite en Cappadoce et finalement dans la Haute-Égypte d'où il revint en 361. Sa mort se place en 370 ou 371. C'est par sa parole et par son influence plus que par ses écrits qu'il lutta, lui aussi, contre l'arianisme. Une traduction du commentaire d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes, que saint Jérôme lui attribue (*Vir. ill.*, 96), est perdue.

Tout autre a été l'action de C. MARIUS VICTORINUS l'Africain¹. Né vers l'an 300 dans l'Afrique proconsulaire, il étudia à fond la grammaire, la rhétorique et surtout la philosophie et obtint à Rome, où il vint vers 340, les plus brillants succès. Païen, il attaquait alors le christianisme; mais l'ayant étudié pour le mieux connaître et le mieux réfuter, il y fut gagné et se convertit (vers 355). On perd sa trace à partir de 362. Victorin a laissé des écrits profanes sur des sujets de grammaire et de rhétorique; mais il a laissé de plus des traités dogmatiques, des hymnes et des commentaires.

Les traités sont tous dirigés contre l'arianisme. Ce sont : le traité *De la génération du Verbe divin* (358), réponse à un libelle arien; les quatre livres *Contre Arius* (359) et l'opuscule *De homoousio recipiendo* (360). Ces ouvrages, écrits en un style obscur et abstrait, sont des essais de justification du dogme par la philosophie, et par la philosophie néoplatonicienne que professait Victorin. — Les trois hymnes (vers 360), écrites en prose découpée en lignes à peu près égales,

1. Œuvres dans P. L., VIII. Voir sur lui S. AUGUSTIN, *Confessions*, VIII.

2. KOFFMANN, *De Mario Victorino philosopho christiano*, Breslau, 1880.
P. MONCEAUX, *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, III; Paris, 1905.

sont encore des élévations à la Trinité. — Quant aux commentaires, composés dans une langue plus accessible et d'un caractère surtout littéral, ils expliquent le texte des épîtres aux Galates, aux Éphésiens et aux Philippiens, et sont postérieurs à l'an 360.

D'origine africaine, comme Victorin, l'évêque de Vérone, ZÉNON¹ (362-371 ou 380) a laissé des sermons dont il existe un recueil de quatre-vingt-treize pièces plus ou moins complètes, de contenu très varié et dont une partie est dirigée contre l'arianisme. Ils ont littérairement une vraie valeur, et dénotent en leur auteur un esprit délicat et orné.

Moins cultivé, mais plus vigoureux que Zénon, l'évêque PHOEBADIUS d'Agen attaquait, de son côté, la seconde formule de Sirmium dans un traité *Contre les ariens*², écrit en 357 ou 358, et dont le fond est tiré de Tertullien et de saint Hilaire. Quelques autres opuscules de lui, signalés par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 108), n'existent plus.

Ces écrivains représentent contre l'arianisme le mouvement régulier et orthodoxe. Mais, à côté de celui-ci, il s'en produisait un autre, violent et impitoyable : c'est le mouvement luciférien. LUCIFER DE CAGLIARI et ses partisans refusaient de réconcilier les ariens repentants et de maintenir sur leurs sièges les évêques simplement coupables de faiblesse. Les écrits de Lucifer lui-même³, qui datent tous de son exil et s'échelonnent entre 355 et 361, ne sont que des invectives : *De non conveniendo cum haereticis* ; *De regibus apostaticis* ; *Pro sancto Athanasio* ; *De non parcendo in Deum delinquentibus* ; *Moriendum pro Dei Filio*.

1. Oeuvres dans *P. L.*, XI. Voir A. BIGELMAIR, *Zeno von Verona*, Munster-im-W., 1904. P. MONCEAUX, *Op. cit.*, III.

2. *P. L.*, XX, 13-30.

3. *P. L.*, XIII ; meilleure édition par W. HARTEL dans le *Corpus script. eccles. latin.*, XIV, Wien, 1886.

Malgré le feu qui les anime, ils paraissent longs et monotones, parce qu'ils sont toujours montés au même diapason. — Un partisan de Lucifer, le diacre HILAIRE de Rome, allait plus loin encore, et demandait dans ses livres que l'on rebaptisât les ariens repentants (S. JÉRÔME, *Alterc. lucifer. et orthod.*, 26, 27). — Puis, venant toujours du même milieu, on possède le *Libellus precum* (383-384) des deux prêtres FAUSTIN et MARCELLIN (*P. L.*, XIII, 83-107) et, de Faustin en particulier, un traité de la Trinité (*De fide adversus arianos*, vers 380), peu original (*ibid.*, 37-80), et une *Fides Theodosio imperatori oblata* (*ibid.*, 79-80) que l'on met entre 379-381. — Toutefois le meilleur écrivain du parti est évidemment l'évêque d'Elvire (près Grenade) GRÉGOIRE († après 392) ¹. Son héritage littéraire, un peu négligé jusqu'ici, a été mis récemment en lumière par D. Wilmart. Grégoire paraît bien être l'auteur du *De fide* (*P. L.*, xx, 31-50) que d'autres ont revendiqué pour Phœbadius. Il est certainement l'auteur des cinq homélies sur le Cantique découvertes par Heine : il est aussi le vrai auteur des *Tractatus Origenis de libris ss. Scripturarum* (20 homélies) édités par M^{sr} Batiffol, et enfin d'un *Tractatus de arca Noe* : autant d'ouvrages qui dénotent en Grégoire un écrivain et un prédicateur plein d'originalité et de vie.

§ 4. — Les adversaires du novatianisme, du donatisme et du priscillianisme.

Nous avons dit ci-dessus que le novatianisme, né un

1. Voir G. MORIN, *Les nouveaux Tractatus Origenis et l'héritage littéraire de l'évêque espagnol Grégoire d'Illyrie* dans *Revue d'hist. et de littér. relig.*, v (1900), 145-161. Id., *L'attribution du De fide à Grégoire d'Elvire* dans *Revue bénédictine*, XIX (1902), 229-235. A. WILMART, *Les Tractatus sur le Cantique attribués à Grégoire d'Elvire* dans *Bulletin de littér. ecclésiastique* (1906), 435-457. Id., *Arca Noe*, dans *Revue bénédict.*, xxvi (1909), 1-12.

siècle plus tôt, continuait, au milieu du iv^e siècle, à avoir des adeptes. Un certain Sympronianus avait composé en sa faveur au moins quatre écrits qu'il avait envoyés à saint Pacien, évêque de Barcelone. PACIEN (360-390 environ)¹ y répondit par les trois lettres *A Sympronianus*, que nous avons encore, et qui sont postérieures à 375. On possède en plus de lui un sermon *Sur le baptême*, un traité intitulé *Paraenesis sive exhortatorius libellus ad paenitentiam*, dans lequel il s'occupe des différentes sortes de péchés et de la pénitence publique, et D. Morin lui attribue un *De similitudine carnis peccati* dirigé contre les manichéens². Enfin, un petit écrit appelé *Cervulus* qu'il avait composé contre les mascarades païennes du premier jour de l'an a péri. Ce que nous avons justifie bien le jugement que saint Jérôme a porté de Pacien : « castigatae eloquentiae et tam vita quam sermone clarus » (*Vir. ill.*, 106 ; cf. 132).

Le principal adversaire du donatisme au iv^e siècle fut SAINT OPTAT, évêque de Milève en Numidie. Il n'est guère connu que par son traité *De schismate Donatistarum* ou *Contra Parmenianum donatistam*³, paru vers 366 en six livres, auxquels il en ajouta un septième vers 385. Il y combat l'ouvrage de Parménien contre les catholiques et, s'appuyant tantôt sur la tradition, tantôt sur les faits, réfute les théories donatistes de l'Église, des sacrements et du baptême (II, IV, V), et rejette sur les schismatiques la responsabilité des maux et des violences qui désolent les communautés chrétiennes (I, III, VI, VII). Un dossier de pièces justificatives annexé à la première édition de 366,

1. Œuvres dans P. L., XIII. Voir A. GRUBER, *Studien zu Pacianus*, Munich, 1901. R. KAUER, *Studien zu Pacianus*, Wien, 1902.

2. *Études, textes, découvertes*, I, Paris, 1913, p. 81-150.

3. P. L., XI ou C. ZIWSA dans le *Corp. script. eccles. latin.*, XXVI, Wien, 1893.

sous le titre de *Gesta purgationis Caeciliani et Felicis*, est en partie conservé ; mais il est plus ancien que le livre d'Optat et a dû être formé entre 330 et 347. Optat est un esprit positif et précis : son traité est parfois obscur par suite de l'abus du langage figuré, et le style en est rude et gauche ; mais la composition est vigoureuse et pleine d'originalité.

Contre le priscillianisme l'autorité séculière sévit avec rigueur , mais de multiples réfutations partirent aussi du côté de l'Église. Entre les auteurs qui s'élevèrent contre la doctrine et la morale de Priscillien, il faut signaler IDACIUS de Mérida ; l'évêque d'Ossonuba, ITHACIUS, plus tard excommunié pour sa participation à la mort violente des priscillianistes ; les évêques AUDENTIUS et OLYMPIUS, nommés par Gennadius (*Vir. ill.*, 14, 23) ; puis dans la première moitié du v^e siècle, le moine BACHIARIUS avec son traité *De la foi* (vers 410) ¹ ; les évêques PASTOR de Galice et SYAGRIUS, le premier, auteur d'un *Libellus in modum symboli* que l'on a retrouvé ², le second, auteur d'un traité *De la foi*, retrouvé également ³ (GENNADIUS, *Vir. ill.*, 65) ; puis enfin, au milieu du v^e siècle, TURRIBIUS d'Astorga, dont les écrits au pape saint Léon (vers 440-445) le prévenaient des périls que l'hérésie faisait toujours courir aux catholiques d'Espagne ⁴.

Toutes les hérésies ensemble rencontrèrent d'ailleurs un historien à la fois et un adversaire dans l'évêque de Brescia, PHILASTRIUS, qui nous a laissé, dans son *Liber de haeresibus* ⁵, une de nos principales sources héréséologiques. Sur les cent cinquante-six hérésies qu'il compte et qu'il décrit, Philastrius a connu les

1. P. L., XX. Voir KUENSTLE, *Antipriscilliana*, p. 163, suiv.

2. V. KUENSTLE, *Op. cit.*, p. 40 et suiv.

3. *Ibid.*, p. 126-159.

4. La lettre de Turribius à Idace et Ceponius ne paraît pas authentique.

5. P. L., XII, 1111-1302. F. OEHLE, *Corpus hereseologic.*, 1, Berlin, 1856.

quatre-vingt-douze premières par les catalogues antérieurs au sien, notamment par le *Syntagma* de saint Hippolyte; pour les soixante-quatre dernières, il semble être original. Son livre est d'ailleurs monotone, lourd et d'un style médiocre. On en met la composition entre 383-391. La mémoire de l'auteur fut célébrée par son successeur à Brescia, GAUDENTIUS, dont le dernier sermon, sur les dix-neuf que nous possédons de lui, est intitulé *De la vie et de la mort du bienheureux Philastrius*.

§ 5. — Saint Ambroise et les évêques de la fin du IV^e siècle.

SAINT AMBROISE¹ naquit probablement à Trèves, en 333, d'un préfet des Gaules du même nom, et reçut à Rome une éducation chrétienne. Après avoir fait son droit et plaidé avec succès, il fut nommé, jeune encore (vers 370), gouverneur consulaire de l'Émilie et de la Ligurie avec Milan pour capitale. Il administrait au gré de tous, quand la mort de l'évêque arien de Milan, Auxence, vint donner à sa vie une autre direction. Réclamé pour évêque par le peuple dans les circonstances que l'on sait, Ambroise dut consentir à son ordination. Elle eut lieu probablement le 7 décembre 374.

Dès lors, tout son temps fut partagé entre l'étude des sciences sacrées, où il avait tout à apprendre, le gouvernement de son Église et le soin des affaires de son peuple, qui le consultait incessamment et sur tout, et le soin même des intérêts des princes et de l'Em-

1. ŒUVRES dans P. L., XIV-XVII. VOIR A. BAUNARD, *Hist. de S. Ambroise* Paris, 3^e éd., 1899. A. DE BROGLIE, *S. Ambroise*, Paris, 1899 (*Les Saints*). P. DE LABRIOLLE, *S. Ambroise*, Paris, 1903 (*La pensée chrétienne*). R. THAHN, *S. Ambroise et la morale chrétienne au IV^e siècle*, Paris, 1895.

pire dont il fut le conseiller et le soutien. Saint Ambroise, en effet, est le premier de ces évêques politiques, qui se sont efforcés d'unir étroitement l'Église à l'État, et dont la sollicitude s'est étendue à la prospérité de l'une et de l'autre. Le jeune Gratien (375-383) le révérait comme un père. Trois fois il entreprit, pour Valentinien II, le voyage des Gaules. Il fut l'ami de Théodose, et prononça, le 25 février 395, son oraison funèbre. En même temps, il s'opposait au rétablissement de l'autel de la Victoire, se maintenait, contre l'impératrice Justine, en possession de la basilique porcienne, invitait Théodose à la pénitence publique, s'occupait de la conversion d'Augustin, présidait des conciles, introduisait dans l'Église le chant des hymnes et étendait bien au delà de ses limites naturelles l'influence de son siège. Cette influence persévéra même après sa mort, survenue le 4 avril 397.

Ambroise a dû l'extraordinaire considération dont il a joui à son inlassable dévouement pour son troupeau, à la dignité de son caractère et à la hauteur de ses vues, mais aussi à ses rares aptitudes administratives et au don de gouvernement qu'il possédait au suprême degré. Il apporta dans l'exercice de l'épiscopat les idées nettes, la fermeté, l'esprit pratique, la juste mesure dont il avait fait preuve dans sa magistrature civile. Au point de vue intellectuel, il offre un remarquable exemple de la réaction que l'esprit peut exercer sur les idées dont on le nourrit. Possédant bien ses classiques grecs et latins, il dut improviser en quelque sorte sa formation théologique, et c'est chez les grecs qu'il en chercha les éléments. Philon et Origène furent ses maîtres en exégèse; Athanase, Basile, Cyrille de Jérusalem, Didyme, Grégoire de Nazianze ses maîtres de dogme et de morale. Entre les occidentaux, il n'utilisa guère

que saint Hippolyte, le plus grec de tous. Et malgré cela, saint Ambroise est resté un écrivain bien occidental et bien latin, dont l'enseignement est avant tout catéchistique, positif, pratique. Écrivain, il n'avait guère d'ailleurs le temps de l'être. La plupart de ses œuvres ne sont que des discours qu'il a revus et dont il a fait des traités. Dans ces compositions hâtives il est naturel que l'on trouve de la diffusion et de la négligence. Saint Ambroise n'a ni la profondeur originale de saint Augustin, ni la verve et la langue incisive de saint Jérôme : « c'est un littérateur de second ordre » (DE LABRIOLLE). Mais il règne dans son style une certaine force tempérée, une douceur et une harmonie facile qui charmaient saint Augustin et rendent agréable la lecture de ses œuvres. Une légère teinte mystique, fruit de son commerce avec les grecs et de sa piété personnelle, y relève ce qu'aurait eu de terne et de froid la parole officielle du magistrat romain.

L'œuvre littéraire de saint Ambroise comprend des ouvrages d'exégèse, de morale, de dogme, des discours, des lettres et des hymnes.

I. *Exégèse.*

Nous avons dit que saint Ambroise avait suivi en exégèse Philon et Origène. C'est dire qu'il allégorise souvent et qu'il voit volontiers, sous les personnages ou les événements historiques dont il est question dans le texte, d'autres personnages ou d'autres événements dont les premiers sont la figure. Il y est conduit d'ailleurs par son désir d'être utile aux âmes, et de dégager avant tout de la lettre de l'Écriture la leçon morale qu'elle contient. Il ne nie pas pour autant la réalité du sens historique.

C'est dans cet esprit que sont écrits : les *Six livres sur l'hexaëmeron* (après 389), dont le fond est emprunté à l'ouvrage analogue de saint Basile ; les traités

Sur le paradis (375); *Sur Caïn et Abel* (vers 375); *Sur Noé et l'Arche* (378-386 suivant les auteurs); *Sur Abraham*, en deux livres (387) : le premier livre, série d'homélie à des catéchumènes; le second, série d'homélie à des fidèles baptisés; *Sur Isaac et l'âme* (vers 388); *Sur Jacob et la vie heureuse*, en deux livres (vers 388); *Sur le patriarche Joseph* (vers 389); *Sur les bénédictions des patriarches* (vers 389); *Sur Hélié et le jeûne*, composé de sermons donnés au carême de 387, 389 ou 391; *Sur Naboth de Jesrahel* (394); *Sur Tobie* (antérieur à 380); *Sur la question de Job et de David* (*De interpellatione Job et David*), quatre sermons sur le problème du mal et de la prospérité des méchants (vers 383); *Apologie du prophète David à Théodose auguste*, sur la pénitence de David (383-389); *Enarrationes in XII psalmos davidicos*, c'est-à-dire sur les psaumes I, XXXV-XL, XLIII, XLV, XLVII, XLVIII, LXI, recueil d'homélie prononcées à diverses époques; *Expositio in psalmum CXVIII*, divisée en vingt-deux « sermons », suivant le nombre des lettres de l'alphabet hébreu; et enfin une *Explication du prophète Isaïe*, antérieure à 389, et dont il s'est conservé quelques citations. — Sur le Nouveau Testament, nous n'avons qu'un seul commentaire de saint Ambroise, mais le plus long de ses ouvrages, l'*Exposé de l'évangile selon saint Luc*, en dix livres, recueil d'homélie fait en 389, sauf le livre III qui est un remaniement des *Questions évangéliques* d'Eusèbe de Césarée. L'auteur s'y préoccupe de l'harmonie des évangiles et de l'accord des textes, mais la note morale reste toujours dominante.

II. *Morale et ascétisme.*

Le plus important écrit de morale de saint Ambroise est le *De officiis ministrorum*, la première synthèse de morale chrétienne qu'ait possédée l'Occident. L'ou-

vrage, divisé en trois livres, est une transposition du *De officiis* de Cicéron : le premier livre traite de l'honnête, le second de l'utile, le troisième des conflits qui peuvent se produire entre l'honnête et l'utile. Mais saint Ambroise a partout christianisé son modèle, fait rentrer la morale naturelle dans la morale surnaturelle, remplacé les exemples païens par des exemples bibliques. Avec cela cependant l'ouvrage a bien des défauts. L'auteur s'adressant aux clercs, on ne voit pas toujours si c'est de morale simplement chrétienne qu'il s'agit ou de règles propres au clergé. La marche du traité, incertaine déjà chez Cicéron, l'est encore davantage chez son imitateur. Des éléments étrangers y ont été introduits qui en gâtent la structure générale. En somme, l'écrit vaut plus par les détails que par l'ensemble. On le date de 391.

Les deux opuscules *De bono mortis* et *De fuga saeculi* sont deux recueils de discours démarqués, que l'on met respectivement en 388 et 390.

Sur la virginité — un sujet que l'évêque de Milan traitait volontiers, trop souvent et trop bien au gré de quelques-uns —, nous avons quatre écrits de saint Ambroise : 1° *Trois livres sur les vierges à sa sœur Marcelline*, composés en 377 à la prière de sa sœur qui, dès 353, avait reçu du pape Libère le voile des vierges; 2° *Sur les vierges* (vers 378), réponse aux reproches qu'on lui faisait de pousser trop les jeunes filles au célibat; 3° *De institutione virginis et sanctæ Mariæ virginitate perpetua ad Eusebium*, discours de prise de voile de la vierge Ambrosia (391-392); 4° *Exhortatio virginitatis*, remaniement d'un discours prononcé en 393. — Des traités sur la virginité on peut rapprocher le traité *Sur les veuves* (377-378), qui recommande l'état de viduité de préférence aux secondes noces.

III. *Dogme.*

Saint Ambroise n'était point par tempérament, comme on l'a remarqué, un dogmaticien ni un spéculatif. Son but, dans ses traités doctrinaux, est, ou bien d'instruire simplement les fidèles de ce qu'ils ont à croire, ou bien de combattre certaines erreurs menaçantes pour la foi. De ces traités on possède les suivants : 1° *Cinq livres à Gratien sur la foi*, c'est-à-dire sur la Trinité. Les deux premiers livres, traitant de la divinité du Fils, sont antérieurs au mois d'août 378; les livres III-V ajoutés après coup sont de 379-380. 2° *Du Saint-Esprit, à l'empereur Gratien*, complément de l'ouvrage précédent, paru vers Pâques 381. Le fond en est emprunté au traité analogue de Didyme l'Aveugle; mais l'auteur a utilisé également les lettres de saint Athanase à Sérapion et le traité de saint Basile. 3° *Du mystère de l'incarnation du Seigneur (De incarnationis dominicae sacramento)*, discours contre les ariens (381-382). 4° *Sur les mystères (De mysteriis, 387)*, ouvrage des plus cités, et qui est probablement composé de catéchèses faites aux catéchumènes, analogues à celles de saint Cyrille de Jérusalem. Ambroise y traite du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie. 5° *De la pénitence*, en deux livres (384-390), contre les novatiens. L'auteur y revendique pour l'Église le pouvoir de remettre tous les péchés et indique les conditions mises à ce pardon. — Outre cela, on sait que saint Ambroise avait composé un *Exposé de la foi* mentionné par Théodoret, et un *De sacramento regenerationis sive de Philosophia* que saint Augustin a cité. — Quant au *De sacramentis* édité parmi ses œuvres, on est à peu près d'accord pour lui en refuser la paternité. L'auteur inconnu de cet ouvrage a sans doute suivi et imité de très près le *De mysteriis*, mais il s'en est écarté cependant par le style et dans cer-

tains détails. On met son œuvre au iv^e ou au v^e siècle.

IV. *Discours et lettres.*

Nous avons dit que la plupart des écrits de saint Ambroise ne sont que des discours retouchés pour être publiés en commentaires ou en traités. Il reste cependant de lui, dans leur forme primitive, quelques discours dont quatre sont des oraisons funèbres. Ce sont les premières que l'on trouve dans la littérature ecclésiastique de l'Occident et, tout en suivant, comme celles de Grégoire de Nazianze, les règles classiques du genre, elles sont plus chrétiennes d'allure que les siennes. Ambroise en prononça deux à l'occasion de la mort de son frère Satyre, en 377 ou 378 (*De excessu fratris sui Satyri libri duo*) : la première, qui est un long cri de douleur, est pleine de beautés. Puis, au mois de juillet ou d'août 392, il fit l'éloge funèbre de Valentinien II, assassiné le 15 mai à l'âge de vingt ans (*De obitu Valentiniani consolatio*). Trois ans après, le 25 février 395, l'évêque de Milan célébrait la mémoire de Théodose le Grand, mort le 17 janvier (*De obitu Theodosii oratio*). En dehors de là, on possède un *Sermon contre Auxence sur la livraison des basiliques*, prononcé en 386 dans la basilique porcienne, et quelques autres discours qu'il a reproduits dans ses lettres xxii et xli.

Les lettres conservées de saint Ambroise, au nombre de quatre-vingt-onze, sont généralement des lettres d'affaires et d'administration ou des réponses à des questions sur la théologie et l'Écriture. Elles sont utiles pour l'histoire. Il en est peu d'intimes et de personnelles. Tout au plus peut-on signaler parmi ces dernières ses lettres à sa sœur Marcelline, xx, xxii, xli, et ses lettres à l'évêque Sabinus de Plaisance, xlvi, xlviii.

V. *Hymnes.*

On a vu que saint Hilaire avait écrit quelques hymnes

sur des sujets théologiques, mais que ces hymnes, trop savantes et trop longues, auraient pu difficilement être introduites dans le service divin. Le véritable créateur de l'hymne liturgique en Occident est saint Ambroise. Ses hymnes sont toutes composées en vers dimètres iambiques acatalectiques : quatre iambes (ou spondées aux mètres 1 et 3), avec quatre vers à la strophe. C'était une forme populaire et aisée à retenir. Le mètre y est basé sur la quantité classique ou réelle, non sur l'accent tonique. Chaque pièce compte huit strophes et est rédigée en un style extrêmement simple et nu. Le succès de ces hymnes fut énorme, et l'on donna depuis le nom d'*ambrosiennes* à toutes celles qui furent écrites sur leur modèle. Mais il ne reste guère actuellement qu'une douzaine de pièces qui puissent légitimement prétendre à être l'œuvre de l'évêque de Milan. — En dehors de ces hymnes, saint Ambroise avait composé des inscriptions métriques : nous en avons quelques-unes.

Il existe, parmi les œuvres de saint Ambroise, un commentaire des treize épîtres de saint Paul — l'épître aux Hébreux exclue — clair, pénétrant, original et qui dénote en son auteur un sens assez affiné de l'histoire. Cet auteur, qui a dû écrire vers l'an 370, n'est pas saint Ambroise; mais, comme le livre a passé longtemps pour être de l'évêque de Milan, on en a nommé l'auteur *Ambrosiaster*. C'est un nom évidemment qui ne dit rien. Saint Augustin attribuait l'ouvrage à saint Hilaire de Poitiers. Depuis 1899, on l'attribuait assez généralement à un certain ISAAC, juif converti, puis relaps, auteur d'une *Fides Isaatis ex judaeo* (*P. G.*, xxxiii, 1541-1546) sur la Trinité et l'incarnation. Plus récemment, D. Morin a mis en avant le nom d'un ancien proconsul d'Afrique, devenu préfet de Rome en

408, DECIMIUS HILARIANUS HILARIUS. Une chose reste certaine, c'est que l'auteur du commentaire sur les épîtres de saint Paul est le même que celui des *Quaestiones veteris et novi Testamenti* (*P. L.*, xxxv, 2213-2416)¹.

Entre les correspondants de saint Ambroise, on peut nommer SIMPLICIANUS, qui lui succéda en 397; VIGILE de Trente, qui mourut martyr en 405, et surtout CHROMATIUS d'Aquilée (388-407) qui a laissé dix-huit homélies remarquables par la correction et l'agrément du style (*P. L.*, xx, 323-368).

NICETA de Remesiana² n'a pas été le correspondant de saint Ambroise; mais il a été son contemporain, et l'ami de saint Paulin de Nole par qui surtout nous le connaissons³. Il dut naître vers 335-338, et devint, à une époque que nous ignorons, évêque de Remesiana (la Béla Palanka actuelle) dans la Dacie méditerranéenne. Sa vie fut celle d'un missionnaire et d'un apôtre entièrement dévoué à son peuple et se dépensant pour lui sans mesure. Bien qu'habitant une contrée placée sur les confins des deux civilisations grecque et latine, et où les deux langues devaient se parler, Niceta fut résolument latin et n'écrivit qu'en latin. Son style manque d'élégance, mais il est net, clair et convenablement ajusté à la pensée.

L'œuvre principale de Niceta comprend six livres d'instructions aux catéchumènes qui, peut-être, ont

1. Texte dans *P. L.*, xvii, 45-508. Voir G. MORIN, *L'Ambrosiaster et le juif converti Isaac*, dans *Revue d'hist. et de littér. religieuses*, iv (1899) 97-121. Id., *Hilarius l'Ambrosiaster*, dans *Revue bénédict.*, xi (1903) 113-131. F. CUMONT, *La polémique de l'Ambrosiaster contre les païens*, dans *Revue d'hist. et de littér. relig.*, viii (1903), 417-440. A. SOUTER, *A study of Ambrosiaster (Texts and Studies, vii, 4)*.

2. Édit. d'E. BURN, *Niceta of Remesiana, his life and his works*, Cambridge, 1905. Voir W. A. PATIN, *Niceta Bischof von Remesiana*, Munich, 1909.

3. Voir ses poèmes xvii et xxvii.

eu d'abord chacun une existence indépendante. Des deux premiers on ne possède que quelques fragments ; le troisième subsiste entier en deux parties, *De ratione fidei* ; *De Spiritus sancti potentia* ; le quatrième et le sixième sont perdus ; mais nous avons le cinquième, *De symbolo*, une des plus anciennes explications du symbole romain. Les livres III et V sont probablement postérieurs de peu à l'an 380.

A cet ouvrage important de Niceta il faut ajouter d'abord deux sermons, l'un sur les Vigiles, l'autre sur les avantages de la Psalmodie ; puis un écrit *Ad lapsam virginem*, que l'on identifie généralement avec le *De lapsu virginis consecratae* qui se trouve parmi les œuvres de saint Ambroise ; et enfin un petit traité *De diversis appellationibus*, sur les divers noms donnés à Jésus-Christ. On sait aussi que Niceta avait composé des hymnes. Toutes ont péri, sauf le *Te Deum*, que beaucoup de critiques, en se basant sur les manuscrits, s'accordent à lui attribuer.

§ 6. — Historiens et chronographes. Rufin, Sulpice Sévère.

L'époque que nous étudions a produit en Occident trois historiens, Rufin, Sulpice Sévère et Paul Orose, à qui on peut rattacher quelques chronographes et hagiographes de moindre importance.

TYRANNIUS RUFINUS¹ naquit en 345 à Concordia, près d'Aquilée, d'une famille chrétienne. A Rome, où il fit ses études, il se lia avec saint Jérôme, puis devint moine à Aquilée. En 371, en compagnie de Mélanie l'Ancienne, il visita l'Égypte, où il séjourna six ans,

1. Œuvres personnelles dans *P. L.*, XXI. Les traductions doivent être cherchées généralement dans les œuvres des auteurs traduits. Voir J. BROCHET, *Saint Jérôme et ses ennemis*, Paris, 1905.

et Jérusalem, près de laquelle il finit par s'établir. Il y bâtit sur le mont des Oliviers, non loin du monastère de Mélanie, des cellules pour les moines qui se joignirent à lui, et s'occupa avec eux de vie ascétique et de travaux d'érudition. Vers 390, Jean de Jérusalem, semble-t-il, l'ordonna prêtre.

A cette même époque, saint Jérôme édifiait de son côté, avec Paula, les monastères de Bethléem. Entre les deux groupes d'ascètes les relations furent d'abord des plus cordiales : puis la question origéniste brouilla tout. Une réconciliation intervint cependant, en 397, entre saint Jérôme et Rufin. Mais celui-ci, revenu en Italie, eut la maladresse — ou la malice — de rappeler, dans ses traductions d'Origène, les admirations de saint Jérôme pour le docteur alexandrin devenu suspect. Cette fois la division fut complète, et les deux anciens amis échangèrent les écrits les plus aigres. Rufin finit par ne plus répondre (401 ou 402). En 407, il dut s'enfuir d'Aquilée menacée par les Visigoths et, en 409, passa en Sicile. Il mourut à Messine en 410.

Il ne faut pas juger Rufin sur les caricatures qu'en a faites saint Jérôme : saint Augustin témoigne qu'il était universellement estimé. C'était un moine vertueux, mortifié, et qui répandait largement sur les pauvres les ressources de son patrimoine. Au point de vue intellectuel, il est bien inférieur à saint Jérôme : c'est un esprit moyen. N'ayant pas beaucoup d'idées personnelles, il a fait des traductions ; mais, comme traducteur, il a bien des défauts. Le principal est qu'il ne serre pas ses textes de près, qu'il les modifie, les corrige, les abrège ou les paraphrase à sa fantaisie, en sorte que l'on n'est jamais sûr d'avoir exactement par lui la pensée et les expressions de l'auteur original. A cause de cela, son œuvre ne rend pas les services

qu'elle devrait rendre en l'absence de beaucoup de textes perdus qu'elle représente.

Rufin a traduit d'Origène les quatre livres *Des principes* en 398; une partie du commentaire sur l'épître aux Romains en 404, et une partie du commentaire sur le Cantique en 410; de plus cent vingt homélies environ sur diverses parties de l'Écriture; — du Pseudo-Origène (Adamantius), il a traduit le *De recta in Deum fide* (entre 400-409); — de Pamphile de Césarée, le livre 1 de l'*Apologie pour Origène* (398), auquel il a ajouté l'épilogue *De l'altération des livres d'Origène*; — de Sextus et d'Evagrius le Pontique, une partie des sentences; — des romans clémentins, la *Lettre* de Clément à Jacques et les *Récognitions* (celles-ci vers 405); — d'Eusèbe de Césarée, l'*Histoire ecclésiastique* entière en 403; — de saint Basile, les deux règles monastiques en 397, et huit discours en 399-400; — de saint Grégoire de Nazianze neuf discours, en 399-400; — d'Evagrius le Pontique de nouveau, plusieurs recueils de sentences en 400-401. Son *Histoire des moines d'Égypte ou Vies des Pères*, que l'on a crue longtemps un ouvrage original, n'est elle-même qu'une traduction large d'un ouvrage grec dont on a retrouvé le texte.

Les écrits personnels de Rufin comprennent d'abord les deux livres d'*Histoire ecclésiastique* qu'il a ajoutés à sa traduction d'Eusèbe, et qui racontent les événements de 324 à 395, date de la mort de Théodose. Entreprise sans les études et les recherches préalables nécessaires, cette œuvre a surtout le mérite d'être la première de ce genre qui ait vu le jour en Occident. Puis le *Commentaire sur le symbole des apôtres*, écrit vers 404, justement estimé, qui nous donne le premier texte latin certain et complet du symbole romain. Ajoutons à cela deux apologies personnelles :

l'une au pape Anastase (*Apologia ad Anastasium romanae urbis episcopum*) vers 400, dans laquelle l'auteur présente sa confession de foi et justifie sa traduction d'Origène ; l'autre contre saint Jérôme (*Apologia in Hieronymum*) en deux livres, le premier dans lequel il se défend, le second dans lequel, à son tour, il attaque rudement son adversaire. Et enfin un petit traité en deux livres *Sur les bénédictions des patriarches* (406-407), où il explique allégoriquement la bénédiction de Jacob à ses enfants. On sait par Gennadius (*Vir. ill.*, 17) que Rufin avait écrit bon nombre de lettres d'édification. Il n'en est rien resté.

En même temps à peu près que Rufin traduisait et continuait Eusèbe, SULPICE SÉVÈRE¹ composait sa *Chronique*. Sulpice Sévère est né en Aquitaine vers 363, et a été avocat ; puis, ayant perdu sa femme encore jeune, il s'est fait moine sur le conseil de saint Martin de Tours, et s'est retiré à Primuliacum, près de Vendres. C'est là qu'il a écrit et qu'il est mort entre 420 et 425.

Ses deux livres de *Chroniques* (*Chronicorum libri duo*), intitulés à tort *Histoire sacrée*, sont un résumé de l'histoire juive et chrétienne depuis la création jusqu'au consulat de Stilicon en 400. Le fond, naturellement, en est peu personnel sauf, vers la fin, pour l'histoire du priscillianisme ; mais la composition en est ordonnée avec beaucoup de soin, le style châtié et agréable. L'auteur évidemment voulait attirer les lecteurs. Et les lecteurs cependant furent peu nombreux. Aux récits élégants des *Chroniques* le public préféra le

1. Œuvres dans *P. L.*, xx et mieux édit. C. HALM, dans le *Corpus script. eccl. latin.*, 1, Wien, 1866. A. LAVERTUJON, *La Chronique de Sulpice Sévère*, texte, traduct. et commentaire, Paris, 1896-1899. Voir F. MOURET, *Sulpice Sévère à Primuliac*, Paris, 1907. E. CH. BABUT, *Paulin de Nole, Sulpice Sévère, saint Martin dans les Annales du Midi*, xx (1908), 18-44.

merveilleux des ouvrages où Sulpice Sévère célébrait les gestes de saint Martin : la *Vie de saint Martin*, publiée en 397 ; les trois *lettres* à Eusèbe, au diacre Aurelius, à Bâssula, et enfin les deux *Dialogues* (vers 404) où les vertus et les miracles de saint Martin sont mis en parallèle avec ceux des moines d'Égypte. Inférieurs aux Chroniques au point de vue du style et d'un caractère plus populaire, ces écrits eurent un succès énorme, qui dura pendant tout le moyen âge.

Un troisième historien à signaler à cette époque est le prêtre PAUL OROSE¹. Il était vraisemblablement originaire de Braccara (Braga en Portugal) et, vers 413 ou 414, se rendit à Hippone auprès de saint Augustin. D'Hippone il passa en Palestine où, à côté de saint Jérôme, il batailla contre les pélagiens, puis revint en Afrique. C'est là que, en 417-418, il composa ou acheva, à la demande de saint Augustin, ses *Sept livres d'Histoires contre les païens*, qui vont de la création du monde jusqu'à l'an 417 après Jésus-Christ. Le but de l'ouvrage, tout apologétique, est de montrer que le monde, avant Jésus-Christ, a été encore plus désolé par les guerres et les calamités qu'il ne l'a été depuis l'introduction du christianisme, et que celui-ci, par conséquent, n'est pas responsable des calamités présentes : c'était un complément à la démonstration du livre *De la cité de Dieu*. Sauf pour les quarante dernières années où Paul Orose peut prétendre à être personnel, la matière de son livre est toute empruntée à l'Écriture et aux historiens ecclésiastiques ou profanes antérieurs. Le moyen âge cependant l'a beaucoup apprécié. — Outre cet ouvrage, on a de l'auteur un

1. Œuvres dans P. L., xxxi ; C. ZANGEMEISTER dans le *Corpus script. eccl. latin.*, v, Wien, 1882. Le *Commonitorium* dans SCHEPSS, *ibid.*, xviii, Wien, 1889. Voir TH. DE MOERNER, *De Orosii vita ejusque historiarum libris*, Breslau, 1844. E. MÉJEAN, *Paul Orose et son apologétique contre les païens*, Strasbourg, 1862.

mémoire sur les erreurs priscillianistes et origénistes (*Commonitorium de errore priscillianistarum et origenistarum*) adressé à saint Augustin en 414, et un livre contre Pélagé (*Liber apologeticus contra Pelagium de arbitrii libertate*), écrit en 415.

De la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère on peut rapprocher la *Vie de saint Ambroise* (P. L., XIV, 27-46) écrite par son secrétaire PAULIN DE MILAN († v. 420), sur la demande de saint Augustin : c'est, comme la Vie de saint Martin, une œuvre d'édification. On possède du même auteur un *Libellus* contre le pélagien Celestius, présenté au pape Zosime, et un autre *Libellus* sur les bénédictions des patriarches (P. L., XX, 711-716 et 715-732).

A côté de ces travaux proprement historiques, signalons trois œuvres de chronographie. Dans une vaste compilation en forme de calendriers à l'usage des habitants de Rome, qui a dû être composée en 354 et qui comprend onze parties, quatre de ces parties intéressent spécialement la vie chrétienne et la littérature ecclésiastique. Ce sont : 1° l'indication des jours où la fête de Pâques doit être célébrée pour les années 312-411; 2° une *Depositio episcoporum* et une *Depositio martyrum* qui notent le jour de la mort et le lieu de sépulture des papes, depuis Lucius I († 254) jusqu'à Jules I († 352) et des martyrs honorés à Rome : c'est notre plus ancien martyrologe; 3° une liste des papes depuis saint Pierre jusqu'à Libère (352-369) : c'est ce qu'on nomme le *Catalogue libérien*; 4° enfin une chronique du monde (*Chronica Horosii*) qui va jusqu'en 334, et qui est un remaniement de celle de saint Hippolyte¹. Les numéros 2 et 3 surtout sont pré-

1. Édit. TH. MOMMSEN, *Monum. Germ. histor., Auct. antiquiss.*, IX, *Chronica minora*, 1, Berlin, 1892. Le catalogue des papes et les deux *Depositiones* sont aussi dans C. DE SMEDT, *Introd. generalis ad Histor.*

cieux. — Deux autres ouvrages de chronographie, *De ratione paschae et mensis* et *De cursu temporum*, dus à un certain QUINTUS JULIUS HILARIANUS, africain, qui écrivait en 397, n'ont que peu de valeur.

Cependant, en même temps que l'on cherche à conserver le passé plus ancien, quelques auteurs commencent à consigner par écrit leurs propres souvenirs. Un pèlerin, parti de Bordeaux, arrivait à Constantinople à la fin de mai 333, visitait la Terre Sainte et revenait à Milan en passant par Rome. Il a laissé son journal de voyage, sec, concis, mais d'une minutieuse précision : c'est l'*Itinerarium burdigalense*¹. Plus détaillée et plus vivante est la relation, incomplète malheureusement (le manuscrit est mutilé au commencement et à la fin), écrite par la religieuse Ætheria ou Egeria — une espagnole ou une gauloise — de son voyage en Palestine, en Égypte et à Édesse, accompli à la fin du iv^e siècle et qui dura trois ans. La voyageuse a curieusement tout remarqué et tout noté, et ce qu'elle rapporte, notamment de la liturgie de Jérusalem, est du plus haut intérêt².

§ 7. — Les poètes. Prudence, saint Paulin de Nole.

L'Église n'a pas compté, avant le iv^e siècle, d'écrivains en vers dont le style et la versification eussent vraiment du mérite. Mais, au iv^e siècle, alors que naît la poésie liturgique, la poésie extra-liturgique se

eccles. critice tractandam, Gandavi, 1876, p. 509-514. Voir L. DUCHESNE, *Le Liber pontificalis*, I, *Introduc.*, p. vi et suiv.

1. P. L., VIII, 783 et suiv., et mieux P. GEYER, *Itinera hierosolymit. saec. IV-VIII*, p. 1-33, dans *Corp. script. eccl. latin.*, XXXIX, Wien, 1898.

2. Edit. J. F. GAMURRINI, *Hilarii tractatus... et S. Silviae Aquit. peregrinatio*, Romae 1887, et P. GEYER, *op. cit.* Voir M. FÉROTIN, *Le véritable auteur de la Peregrinatio Silviae*, dans *Revue des quest. histor.*, LXXIV (1903), 367-397.

développe aussi sous la plume de quelques auteurs dont un au moins, Prudence, est un vrai poète.

Prudence a eu un prédécesseur dans le prêtre, espagnol comme lui, GAIUS VETTIUS AQUILINUS JUVENCUS. Juvencus¹ n'est connu que par saint Jérôme (*Vir. ill.*, 84) qui le dit de famille très noble. Il a laissé un poème, *Evangeliorum libri quatuor*, composé vers l'an 330, qui est une mise en vers, sobre et fidèle, du récit évangélique. Sauf quelques descriptions de lieux et les circonlocutions qu'exigeait la métrique, l'auteur a scrupuleusement respecté son texte. Le vers est clair, facile, généralement correct, et la langue est empruntée aux meilleurs classiques. En somme, c'est un ouvrage réussi. D'autres pièces liturgiques, que saint Jérôme attribue à Juvencus, n'existent plus.

AURELIUS PRUDENTIUS CLEMENS² est né en 348, probablement à Saragosse, d'une famille distinguée et, semble-t-il, chrétienne. Ses études furent soignées et complètes : il possède bien ses classiques, au moins les poètes ; mais, quoiqu'il ait donné à ses ouvrages des titres grecs, il est douteux qu'il ait connu un peu à fond cette langue. Devenu avocat, il ne tarda pas à s'élever aux plus hautes charges (gouverneur de province ou *defensor civitatis*). Théodose, qui était espagnol, lui donna un grade militaire important, ou même un grand office dans le palais impérial.

Mais Prudence finit par mépriser tous ces honneurs. Vers l'âge de 45-50 ans, l'approche de la vieillesse ou une crise d'âme le ramena à des pensées toutes chrétiennes, et il consacra dès lors son talent à combattre l'erreur et à chanter Dieu et les saints. Vers 400, il fit un

1. P. L., XIX, et J. HUEMER, dans *Corp. scr. eccl. latin.*, XXIV, Wien, 1891. Voir H. WIDMANN, *De Gaio Vettio Aquilino Juvenco*, Breslau, 1905.

2. OUVRES dans P. L., LIX, LX. Voir A. PUECH, *Prudence*, Paris, 1883. F. MAIGRET, *Le poète chrétien Prudence*, Paris, 1903. G. BOISSIER, *La fin du paganisme*, II, 123-177

voyage à Rome; en 404-405, il publia lui-même la collection de ses œuvres. A partir de cette date, nous n'avons plus sur lui aucun renseignement.

Son héritage littéraire comprend sept poèmes, que l'on peut logiquement ranger dans l'ordre suivant :

1° Les deux livres *Contre Symmaque* (*Contra Symmachum libri duo*). Symmaque, comme on le sait, fut à Rome, vers la fin du iv^e siècle, le grand défenseur du paganisme expirant. Par deux ou trois fois, en 382, 384 et peut-être en 403 ou 404, il demanda le rétablissement au Sénat de l'autel de la Victoire enlevé par Constance. C'est contre ces efforts qu'est dirigé le poème de Prudence. Dans le premier livre (658 hexamètres), il fait le procès du paganisme romain, et en particulier du culte du soleil (Mithra); dans le second (1.131 hexamètres), il réfute point par point le mémoire présenté par Symmaque à Valentinien II en 384. L'ouvrage est de fin 402 commencement de 403.

2° *Psychomachia* (*Combat de l'âme*). Il s'agit du combat que se livrent dans l'âme les vertus chrétiennes et les vices païens. Deux à deux nous voyons lutter entre elles la Foi et l'Idolâtrie, la Pudeur et l'Impureté, la Patience et la Colère, l'Humilité et la Jactance, la Sobriété et la Luxure, la Miséricorde et l'Avarice, la Concorde et la Discorde ou Hérésie. Les vertus ont le dessus et on élève, en action de grâces, un temple à Jésus-Christ. Le poème qui compte 915 hexamètres et 68 vers d'introduction est, au point de vue esthétique et littéraire, un des plus faibles de Prudence; mais il a inauguré toute cette littérature d'allégories personnifiées qu'a développée le moyen âge. Aussi l'a-t-on beaucoup goûté et copié.

3° *Apotheosis*. Encore un ouvrage de polémique, dirigé cette fois contre les hérétiques et les juifs. Après une profession de foi et une introduction, l'au-

teur réfute d'abord les patripassiens (vers 1-177), puis les sabelliens (178-320). Il se retourne alors contre les juifs négateurs de la Trinité (321-550); prouve, contre les ébionites, la divinité de Jésus-Christ (551-781), et, contre les manichéens, la réalité de son humanité (952-1061). Les vers 782-951 forment une digression sur la nature de l'âme. Prudence a su triompher du caractère métaphysique et abstrait de son sujet en faisant une part à l'histoire. On ignore la date précise de cette composition : on a seulement supposé quelquefois que l'apparition en Espagne du priscillianisme sabellicien avait pu y donner lieu.

4° *Hamartigenia* (Ἄμαρτιγένεια, *Origine du mal*, 970 vers hexamètres). C'est une réfutation du marcionisme qui attribuait à un dieu inférieur l'origine du mal. L'auteur du mal n'est pas Dieu : c'est le démon, l'ange déchu qui a entraîné l'homme au péché, et Dieu a permis cette chute pour apprendre à l'homme à se gouverner soi-même. L'hamartigénie est peut-être littérairement le meilleur des ouvrages de Prudence.

5° *Liber Cathemerinon*. Recueil de douze hymnes pour les différentes heures du jour et pour différentes fêtes et circonstances de la vie. Trois (I, II, VI) sont écrites dans le mètre ambrosien; les autres dans un rythme approprié au sujet. Ces hymnes sont fort longues (80 à 220 vers) : la dernière seule (pour l'Épiphanie) a été utilisée dans la liturgie : on en a tiré les hymnes *Quicumque Christum quaeritis* (Transfiguration), *O sola magnarum urbium* (Épiphanie), *Audit tyrannus anxius* et *Salvete, flores martyrum* (Saints Innocents).

6° *Péristéphanon* (*Sur les couronnes* [des martyrs]). Recueil de quatorze hymnes consacrées à raconter la vie et la mort d'un certain nombre de martyrs espa-

gnols ou autres, les saints Emeritus, Laurent, Vincent, Eulalie, Pierre et Paul, Cyprien, Hippolyte; Agnès, etc. Les six dernières pièces ont été composées à Rome, vers 400 ou peu après. Prudence a puisé ses récits dans la tradition populaire. On lui a souvent reproché dans ces poèmes le réalisme des descriptions et le goût de l'horrible que trahissent ses peintures de supplices. Mais il faut se rappeler que l'auteur est un espagnol qui écrit pour des gens qui ont vu les jeux sanglants de l'amphithéâtre. Dans l'ensemble, le *Péristéphanon* est un ouvrage fort remarquable, un de ceux qui ont contribué le plus à la réputation de l'auteur.

7° *Dittochaëon* (*Διττοχᾶϊον*, double nourriture ou rafraîchissement). Recueil de quarante-neuf inscriptions de quatre vers chacune, destinées probablement à être mises au-dessous de peintures représentant des objets ou des faits de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Ces pièces sont souvent médiocres : le génie de l'auteur s'y est trouvé évidemment trop à l'étroit.

Les détails que nous venons de donner montrent que Prudence était capable de traiter également les sujets lyriques, épiques et didactiques. C'était un poète de race, à l'imagination vive, au style chaud et coloré, connaissant à fond la technique du vers et ses appropriations aux différents genres, le meilleur poète sans contredit du iv^e siècle. Il a dû cette supériorité à la fusion en lui de la foi chrétienne et de la culture classique. La foi lui fournit une pensée pleine, ce dont manquaient généralement les poètes païens de l'époque : la culture classique lui fournit une langue souple et nombreuse, ce dont manquaient souvent les poètes chrétiens. Non pas que ses compositions soient sans défaut : on peut lui reprocher de l'emphase, des longueurs, parfois du mauvais goût ; son style présente

des néologismes et d'autres signes de la décadence littéraire. Mais ce sont là, en somme, des taches qui ne nuisent que peu à l'ensemble de son œuvre, et qui ne sauraient en faire oublier le mérite.

En face des deux Espagnols, Juvencus et Prudence, l'Italie ne présente à cette époque que des poètes bien inférieurs. La femme de C. Celsinus Adelphius, préfet de Rome en 351, PROBA, entreprit, vers 360, de mettre toute la Bible en centons virgiliens : elle ne réussit qu'à produire une œuvre obscure et équivoque, très incomplète ¹. Le pape DAMASE (366-384) a écrit, pour les catacombes ou les monuments qu'il a fait construire ou restaurer, des inscriptions métriques dont il reste une soixantaine. Elles ont une certaine gravité qui convient bien à leur destination, mais sont très pauvres au point de vue poétique. Il a laissé aussi deux petits poèmes sur David et sur saint Paul ². Le meilleur des poètes italiens de cette période est sans doute le prêtre CAELIUS SEDULIUS qui, sous le titre de *Pascale carmen* (*Chant pascal*), composa, vers 430, un ouvrage en cinq livres sur les miracles de Notre Seigneur. Il ne parle que des miracles et ne serre pas de près, comme Juvencus, le texte évangélique; mais son style a de la vie et sa pensée est originale. On a de lui encore une sorte de paraphrase en prose du *Pascale carmen*, et deux hymnes dont la seconde est entrée en partie dans la liturgie et a fourni les hymnes *A solis ortus cardine* (Noël) et *Crudelis Herodis Deum* (Épiphanie) ³.

1. P. L., XIX, 803-818 et C. SCHENKL, dans le *Corp. script. eccl. latin.*, XVI, Wien, 1888.

2. P. L., XIII et IHM, *Damasi Epigrammata*, Lipsiae, 1895. Voir C. WEYMAN, *De carminibus damasianis et pseudodamasianis observationes* dans *Revue d'hist. et de litt. relig.*, I (1896), 53-73.

3. P. L., XIX, et I. HUEMER, dans *Corp. script. eccl. lat.*, X, Wien, 1885. Voir I. HUEMER, *De Sedulii poetac vita et scriptis commentatio*, Wien, 1878.

Plus riche fut la veine gauloise. Sans doute AUSONE (né à Bordeaux vers 300, mort vers 395) peut à peine être compté parmi les poètes chrétiens. Son christianisme était peu profond, et il y avait dans son talent même plus de virtuosité que de force réelle. Il reste de lui cependant quelques pièces (*Prière pascalle*, *Prière du matin*, etc.) où sa foi s'exprime d'une façon non équivoque ¹.

Mais Ausone eut un disciple plus chrétien que lui, PONTIUS MEROPIUS ANICIUS PAULINUS. Paulin ² est né à Bordeaux ou près de Bordeaux, probablement en 353, d'une famille distinguée et extraordinairement riche. Après avoir été l'élève d'Ausone qui resta son ami, il devint précepteur à la cour impériale et gouverneur de la Campanie; puis, après son mariage avec une espagnole, Thérasia, se retira sur ses terres pour y jouir honnêtement de sa fortune. C'est là que la grâce le saisit pour l'entraîner plus haut. En 389-390 il reçoit le baptême, donne aux pauvres une partie de ses biens, se retire d'abord à Barcelone où il est ordonné prêtre vers 394 et, en 395, se rend à Nole, en Campanie, où il s'établit auprès du tombeau de saint Félix, pour y mener, avec sa femme, une existence pauvre et consacrée à l'ascétisme. En 409, l'évêque de Nole étant mort, Paulin lui succède, et le reste de sa vie s'écoule dans les labeurs d'un ministère qui embrasse les besoins à la fois matériels et spirituels

1. Œuvres dans *P. L.*, xix, 817 et suiv. et mieux dans K. SCHENKL *Monum. Germ. histor., Auctor antiqu.*, v, 2, Berlin, 1883. Voir A. PUECH, *De Paulini Nolani Ausonicique epistularum commercio*, Paris, 1887. L. VILLANI, *Quelques observations sur les chants chrétiens d'Ausone*, dans *Revue des études anciennes*, VIII (1906). P. DE LABRIOLLE, *La correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole*, Paris, 1910. R. PICHON, *Les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906, Appendices III et IV.

2. Œuvres dans *P. L.*, lxi, et mieux dans G. HARTEL, *Corp. scr. eccl. lat.*, xxix, xxx, Wien, 1894. Voir F. LAGRANGE, *Histoire de saint Paulin de Nole*, Paris, 1877. A. BAEDRILLART, *S. Paulin, év. de Nole*, Paris, 1903 (*Les Saints*). G. BOISSIER, *La fin du paganisme*, II, 57-121.

de son troupeau et le soulagement de toutes les misères. Il mourut le 22 juin 431.

Paulin a été en relation avec les hommes les plus remarquables de son temps, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, et a joui de l'universelle considération que lui méritaient ses vertus. Il était d'ailleurs d'un caractère doux, bienveillant, naturellement sympathique. Comme poète, il est bien inférieur à Prudence en originalité, en puissance, en richesse verbale, en coloris surtout; mais il lui est supérieur par le goût, le tact, la mesure et la simplicité de l'expression. Paulin est un classique. Son vers est facile, harmonieux, coulant de source, trop facile même, car il arrive parfois qu'il n'a rien de poétique et n'est plus que de la prose mesurée. C'est l'œuvre d'un honnête homme qui ne se pique pas de grand art. Et de fait, Paulin n'est pas un grand poète, mais c'est un poète qui se fait lire volontiers, grâce à ses images reposantes et douces.

Si l'on néglige quelques pièces ou fragments antérieurs à son baptême, Paulin a composé, avant de s'établir à Nole en 395, les poèmes VI (édit. HARTEL) sur saint Jean Baptiste, les poèmes VII, VIII et IX, paraphrases des psaumes I, II et CXXXVI, et les deux lettres à Ausone dans lesquelles il justifie sa résolution de quitter le monde, une des plus belles parties de ce qu'il a écrit.

Au séjour à Nole (395-431) appartiennent d'abord les quatorze poèmes sur saint Félix (sauf le poème XII composé en Espagne), dans lesquels il célèbre les vertus du saint, raconte quelques-uns de ses miracles et décrit sa basilique et les pèlerinages à son tombeau; puis deux lettres, l'une *Ad Antonium* (carm. XXXII) dirigée contre le paganisme (vers 395), l'autre *Ad Jovium* (carm. XXII) sur la Providence. Viennent

ensuite le poème d'adieu (carm. xvii) à Niceta de Remesiana (398), l'épithalame (carm. xxv) pour les noces de celui qui devint plus tard Julien d'Eclane (403), et le *carmen* xxxi, *De obitu Celsi*, pièce de consolation adressée à des parents pour la mort de leur fils.

Saint Paulin a laissé aussi des inscriptions métriques. Sulpice Sévère lui en ayant demandé pour les constructions qu'il avait fait élever à Primuliacum en l'honneur de saint Martin, Paulin lui envoya, avec sa lettre xxxii, la copie de celles qu'il avait fait mettre à Nole et le texte de celles qu'il avait composées pour Primuliacum. Elles ont beaucoup de rapport avec celles de Damase. Une série d'autres inscriptions destinées à expliquer des peintures murales, *Obitus Baebiani diverso modo et metro dictus*, n'est pas d'une authenticité certaine.

Quant aux œuvres en prose de saint Paulin, elles ne valent pas, dans l'ensemble, ses productions en vers. Son panégyrique de Théodose (fin de 394) est perdu, mais on a un sermon sur la bienfaisance (*De gazophylacio*) qui a été mis parmi ses lettres (*Ep.* xxxiv). Ses lettres elles-mêmes, au nombre de cinquante et une, se ressentent un peu de l'enflure et de l'abondance stérile qui caractérisaient alors la rhétorique gauloise. Cependant, elles sont pleines de sentiments élevés et délicats, et instructives pour la connaissance de l'histoire et des mœurs du temps.

Parmi les correspondants de saint Paulin, il faut compter le rhéteur gaulois SEVERUS SANCTUS ENDELECHIUS, à qui l'on doit un petit poème en forme de bucolique *Sur la vertu du signe de la Croix*¹. — A un autre Gaulois, CYPRIEN LE GAULOIS, on attribue une mise en vers de tous les livres historiques de

1. P. L., xix, 797-800.

l'Ancien Testament, dont on ne possède un peu complètement que la première moitié. La composition en est monotone, le vocabulaire pauvre, et les vers eux-mêmes sont souvent incorrects : l'œuvre se fixe assez bien entre 408 et 430¹. — Meilleurs et plus vivants sont deux petits poèmes, *De Sadoma* et *De Jona*, qui racontent, le premier le châtement de Sodome, le second la délivrance de Ninive, et qu'on a attribués ou à Cyprien ou mieux à un de ses contemporains. L'auteur a de l'imagination et du coloris, un sentiment vrai de la nature². — Un peu plus tard (vers 430), un évêque d'Auch, ORIENTIUS (saint Orens), écrivait en vers un *Commonitorium* moral en deux livres, d'un style sans art mais plein de chaleur. Quelques autres pièces qui lui sont attribuées sont d'une authenticité douteuse³. — Enfin on a, sous le nom d'un certain PAULIN (de Béziers? vers 400-419) une satire des mœurs de l'époque⁴; et, sous le nom de CLAUDIUS MARIUS VICTOR *orator massiliensis*, un poème intitulé *Alethia* (Ἀλήθεια), en trois livres, qui raconte les événements accomplis depuis la création du monde jusqu'à la ruine de Sodome et de Gomorrhe. L'ouvrage témoigne de beaucoup de talent et de goût. Il en faut sans doute identifier l'auteur avec le *Victorius rhetor massiliensis* dont parle Gennadius (*Vir. ill.*, 60), et qui mourut après l'an 425⁵.

1. Édit. R. PEIPER, *Cypriani Galli poetae Heptateuchos*, dans *Corp. script. eccl. lat.*, XXIII, Wien, 1891. Voir H. BEST, *De Cypriani quas feruntur metris in Heptateuchum*, Marpurgi Catt., 1891.

2. P. L., II, 1101-1114 et mieux PEIPER, *op. cit.*

3. P. L., LXI, 977-1000, et mieux R. ELLIS, *Poetae christiani minores* I, dans *Corp. script. eccl. lat.*, XVI, Wien, 1888, p. 191-251. Voir L. BEL-LANGER, *Le poème d'Orientius*, Paris, 1903. Id., *Recherches sur saint Orens, évêque d'Auch*, Auch, 1903.

4. P. L., entre les œuvres de Marius Victor, LXI, 969-972, et C. SCHENKL *Poetae christ. minores*, I, dans *Corp. script. eccl. lat.*, XVI, Wien, 1888 p. 490-510.

5. P. L., LXI, 937-970, sous le titre de *Commentarii in Genesim*, et

§ 8. — Saint Jérôme ¹.

Peu de vies ont été plus mouvementées et aussi bien remplies que celle de SAINT JÉRÔME. Né à Stridon en Dalmatie, vers l'an 342, d'une famille chrétienne, Eusebius Hieronymus vint à Rome à l'âge de vingt ans pour y parfaire son instruction. Il y reçut les leçons du célèbre grammairien Donat et se livra, avec passion, à l'étude. Il y connut aussi des entraînements de jeunesse; mais il ne tarda pas à les déplorer et reçut le baptême des mains du pape Libère vers 364-365.

Alors commence pour lui une première série de voyages. Il va d'abord jusqu'à Trèves et y prend la résolution de se faire moine, revient à Aquilée où il fréquente Rufin et fait partie quelque temps d'une petite société de jeunes gens épris à la fois de science et de vertu. Puis, vers 373, il part pour l'Orient. Après avoir entendu, à Antioche, Apollinaire de Laodicée, il s'enfonce dans le désert de Chalcis et y mène la vie d'anachorète dans toute son austérité. Là, il occupe ses loisirs à lire l'Écriture et commence l'étude de l'hébreu. Au bout de quelques années, les controverses théologiques le chassent du désert. Il revient à Antioche, y est ordonné prêtre par l'évêque Paulin dont il adopte la communion, se rend à Constantinople

C. SCHENKL, *loc. cit.*, 335-493. Voir A. BOURGOIN, *De Claudio Mario Victore*, Paris, 1833. SAINT-GAMBER, *Un rhéteur chrétien au v^e siècle*, *Claudius Marius Victor*, Marseille, 1884.

1. Œuvres dans P. L., XXII-XXX; G. MORIN, *Anecdota maredsolana*, III, 1-3, Maredsous, 1895-1903; B. DE MATOUCUES, *Œuvres de S. Jérôme*, Paris, 1833. Voir P. LARGENT, *S. Jérôme*, Paris, 1898 (*Les Saints*). L. SANDERS, *Études sur saint Jérôme*, Paris, 1903. A. THIERRY, *Saint Jérôme, la société chrétienne à Rome et l'émigration romaine en Terre Sainte*, Paris, 3^e édit., 1876. P. DE LABRIOLLE, *Saint Jérôme : Vie de Paul de Thèbes et Vie d'Hilarion*, Paris, 1907. F. LAGRANGE, *Lettres choisies de S. Jérôme*, Paris, 1900. F. CAVALIERA, *S. Jérôme, sa vie et son œuvre*, Louvain et Paris, 1922.

en 381 et y voit saint Grégoire de Nazianze, et enfin, en 382, accompagne à Rome Paulin d'Antioche et saint Épiphanes.

C'est alors que sa vie prend sa définitive orientation. Devenu, à Rome, le secrétaire du pape Damase, qui sans cesse lui demande de nouveaux travaux, Jérôme accumule les traductions et les commentaires. En même temps, il forme et il entretient, dans la maison de Marcella, un petit cercle de femmes distinguées par leur naissance et leurs vertus, à qui il explique l'Écriture et qu'il pousse dans les voies du détachement chrétien. Le monde s'en émeut, et une partie du clergé romain lui-même s'élève contre les hardiesses de sa critique scripturaire. Damase mort en 384, Jérôme doit céder à l'orage. Il part, en 385, avec Paula et Eustochium, pour l'Orient, visite Alexandrie et l'Égypte et, en 386, s'établit définitivement à Bethléem dans une grotte aménagée non loin du monastère de Paula.

C'est là qu'il passe la dernière et la plus féconde partie de sa vie, étudiant, dictant, multipliant les écrits de tout genre. De 386 à 392, cette vie est calme et, en somme, heureuse. De 392 à 404, elle est troublée par les querelles origénistes et les escarmouches contre Jovinien et Vigilance. De 405 à 420, elle est attristée par la maladie et la pauvreté, par la mort de ses amis, par les menaces des barbares. Le vieil athlète cependant fait face à tout et travaille sans relâche, jusqu'à ce que la mort brise sa plume le 30 septembre 420.

Saint Jérôme n'a été ni un penseur et un théologien comme saint Augustin, ni un orateur et un pasteur des peuples comme saint Ambroise ou saint Léon : il a été un érudit, le plus érudit incontestablement des Pères latins, sans en excepter saint Augustin. Cette

érudition s'étendait même à la littérature profane dont il avait lu au moins toutes les productions latines; mais elle embrassait surtout la littérature chrétienne dont tous les monuments, grecs ou latins, lui étaient connus. Il possédait bien les trois langues, latine, grecque et hébraïque, et assez bien la chaldaïque ou araméenne; avec cela l'histoire et la géographie bibliques, l'histoire ecclésiastique et les vies des Pères.

C'est à traduire et à expliquer l'Écriture qu'il a spécialement consacré ses connaissances et ses efforts. Sur ce terrain, il est sans rival en Occident. Ses traductions scripturaires, malgré quelques défauts, sont tout à fait remarquables, et doivent être regardées comme la meilleure partie de son œuvre. La science profonde que l'auteur possédait de la langue, des usages, de l'histoire des juifs l'y a admirablement servi. Ses commentaires sont plus faibles. Composés trop vite, faits souvent de morceaux empruntés aux exégètes antérieurs, Origène, Eusèbe, Apollinaire, Didyme, etc., ils sont plutôt des recueils de matériaux que des ouvrages où se montre la fermeté d'une pensée originale et une. Dans les premiers en date, l'interprétation allégorique est plus sensible; dans les derniers, saint Jérôme donne la préférence à l'interprétation littérale à laquelle l'ont ramené ses études sur le texte et aussi son opposition à Origène. Au commencement aussi, il mettait très haut, comme tous ses contemporains, la traduction des Septante : à la fin il donne le pas à l'original hébreu et, par contre-coup, rabaisse l'autorité des livres deutérocanoniques.

Les défauts du caractère de saint Jérôme sont connus : c'était une ardeur naturellement immodérée et violente qui le poussait aux extrêmes, et lui faisait soutenir à outrance le parti qu'il avait une fois em-

brassé; c'était aussi une susceptibilité ombrageuse qui ne supportait ni la contradiction ni la critique. Ces défauts lui ont inspiré parfois des démarches et des paroles regrettables. Il en souffrait, sans parvenir toujours à se maîtriser. Mais, si l'homme, chez lui, est imparfait, l'écrivain est de premier ordre. Nul, parmi les Pères, n'a manié aussi bien que lui la langue latine. Il a, quand il le veut, toute la correction de Lactance, mais il a en plus toute la vie, la couleur, la verve caustique, la variété de Tertullien. Seulement, il est plus clair que Tertullien : son style est plus châtié et sa composition a plus d'ordre. Si l'on y trouve parfois de la rhétorique et de l'enflure, c'est là un tribut payé au goût du temps. Il est plutôt surprenant que Jérôme, qui a tant voyagé, et séjourné si longtemps en Orient, ait conservé, comme il l'a fait, la pureté et le génie de l'idiome latin.

L'autorité de saint Jérôme, dès son vivant, a été très grande, et ses écrits ont été relativement très bien conservés. Parmi ces écrits, il faut mettre à part ses traductions; puis, dans ses productions personnelles, distinguer ses commentaires — ses œuvres dogmaticopolémiques — ses œuvres historiques — homilétiques — et enfin ses lettres.

I. Traductions.

Saint Jérôme a traduit d'Origène d'abord soixante-dix-huit homélies sur Isaïe, Jérémie, Ézéchiël, le Cantique et saint Luc; ensuite, vers 398, le livre *Des principes*. Son *Liber interpretationis hebraicorum nominum* était aussi dans sa pensée, pour l'Ancien Testament, la traduction d'une œuvre de Philon et, pour le Nouveau, la traduction d'une œuvre d'Origène. — D'Eusèbe de Césarée, il a traduit, en 380, la deuxième partie de la *Chronique*, à laquelle il a ajouté une continuation qui va de 325 à 378; et de

plus l'*Onomasticon*, qu'il a d'ailleurs corrigé et remanié. — De Didyme l'Aveugle il a traduit, entre 384 et 392, le traité *Du Saint-Esprit*; — de saint Épiphane une lettre antiorigéniste à Jean de Jérusalem; — de Théophile d'Alexandrie une lettre synodale de 399, quatre lettres pascales et le pamphlet (perdu) de 404 contre saint Jean Chrysostome; — enfin de l'abbé Pacôme et de ses successeurs la règle monastique et quelques autres écrits (404).

Toutefois l'œuvre capitale de saint Jérôme traducteur est sa version de l'Ancien Testament.

Saint Jérôme a fait, sur le texte biblique, trois séries de travaux, destinés à améliorer l'ancienne version latine et à donner une nouvelle traduction de la Bible.

Un premier travail, commencé dès 383 sur la demande du pape Damase, consista à revoir le texte de la vieille *Itala*, afin de le rétablir dans son intégrité primitive, et de le corriger là où besoin en était. Saint Jérôme a révisé ainsi tout le Nouveau Testament, puis les Psaumes en se réglant sur les Septante. Le texte du Nouveau Testament ainsi revu fut immédiatement adopté dans la liturgie; le texte des Psaumes, qui reçut le nom de *Psalterium romanum*, fut adopté et s'est maintenu à Saint-Pierre de Rome.

Un second travail, entrepris vers 386 en Palestine, consista à réviser non plus seulement les Psaumes, mais la plupart des livres de l'Ancien Testament d'après les hexaples d'Origène. De ce second travail il ne reste plus que le livre de Job et celui des Psaumes. Ce texte révisé des Psaumes a reçu le nom de *Psalterium gallicanum*, parce qu'il fut adopté d'abord en Gaule. C'est celui que nous avons dans nos Bibles latines.

Enfin, à partir de 391, saint Jérôme entreprit un

dernier travail plus original, celui de donner une traduction latine nouvelle de tout l'Ancien Testament (sauf généralement les deutérocanoniques), non plus faite sur le grec, mais sur l'hébreu. Vers 405, l'œuvre était terminée. Dans l'ensemble, cette traduction est très fidèle, bien que certaines parties soient faibles. Il fallut cependant plus de deux cents ans pour qu'elle fût universellement acceptée. Au XIII^e siècle on lui donna le nom de *Vulgate*, qu'elle a conservé depuis.

II. *Commentaires.*

Les commentaires de saint Jérôme sur l'Ancien Testament comprennent : 1^o ses *Questions hébraïques* sur les passages les plus difficiles de la Genèse, qui sont de 389 environ ; 2^o ses *Commentarioli* sur les Psaumes, courtes notes et gloses sur certains psaumes choisis (vers 392) ; 3^o un commentaire sur l'Écclésiaste d'après l'hébreu (389 environ) ; 4^o des commentaires sur les petits prophètes entrepris vers 391, d'abord sur Nahum, Michée, Sophonie, Aggée, Habacuc ; puis, vers 394, sur Jonas et Abdias ; en 406, sur Zacharie, Malachie, Osée, Joël, Amos ; 5^o des commentaires sur les grands prophètes : Daniel, vers 407 ; Isaïe, en 408-410 ; Ézéchiel, en 410-415 ; Jérémie, en 415-420. Ce dernier commentaire, le meilleur de tous, mais resté incomplet, est exclusivement historique. Dans les autres, comme on l'a dit, saint Jérôme mêle à doses différentes l'histoire et l'allégorie ou la morale, et dépend le plus souvent des auteurs qui l'ont précédé, surtout d'Origène.

Moins nombreux sont ses commentaires sur les livres du Nouveau Testament : ils comprennent seulement : 1^o des commentaires sur les quatre épîtres de saint Paul à Philémon, aux Galates, aux Ephésiens, à Tite : ils sont de 386-387 ; 2^o un commentaire sur

saint Matthieu, écrit en 398, et qui est surtout littéral et historique; 3° enfin un remaniement du commentaire de Victorin de Pettau sur l'Apocalypse, que l'on a en deux recensions, mais dont la plus courte seule représente l'œuvre de saint Jérôme.

III. Dogme et polémique.

Saint Jérôme n'a point, à proprement parler, écrit de traités de dogme : ce n'est qu'occasionnellement qu'il a touché aux questions théologiques pour défendre la foi ou la morale chrétienne. La première de ses compositions en ce genre est l'*Altercatio luciferiani et orrhodoxi*, de 382 environ, qui réfute, d'une façon objective et calme, le rigorisme luciférien. Puis, vers 383, se place l'ouvrage *Contre Helvidius sur la perpétuelle virginité de Marie*; vers 393, l'écrit *Contre Jovinien*, en deux livres, plaidoyer quelque peu outré en faveur de la continence parfaite; en 406, le pamphlet *Contre Vigilance*, dicté en une nuit, pour légitimer le culte des saints et des reliques; enfin, en 415, le *Dialogue contre les pélagiens* en trois livres, où sont discutées les questions de la grâce et de la prédestination, composition mesurée, rédigée de près, mais bien inférieure aux traités analogues de saint Augustin.

Les ouvrages écrits à l'occasion de la controverse origéniste doivent être mentionnés à part. C'est d'abord l'ouvrage *Contre Jean de Jérusalem* (398-399), réfutation d'un long mémoire de l'évêque de Jérusalem dans lequel il se justifiait contre le reproche d'origénisme; puis et surtout ce sont les trois livres contre Rufin, *Apologia adversus libros Rufini* (401), et *Liber tertius seu ultima responsio adversus scripta Rufini* (401-402), philippiques éloquents par la passion qui les inspire et la verve qui les anime, mais où l'esprit remplace quelquefois les bonnes raisons.

IV. *Histoire.*

On a déjà mentionné la traduction par saint Jérôme de la *Chronique* d'Eusèbe, et les additions qu'il y fit. Le principal de ses ouvrages historiques personnels est le *De viris illustribus*, le premier essai d'histoire littéraire chrétienne que nous possédions. En cent trente-cinq chapitres, saint Jérôme y énumère tous les écrivains chrétiens qu'il a pu connaître, depuis saint Pierre jusqu'à lui-même, et donne les titres et l'objet de leurs ouvrages. Quelque incomplète et même fautive que soit cette histoire, composée en 392, elle n'en est pas moins pour nous extrêmement précieuse.

A cela il faut ajouter quelques *Vies* édifiantes des Pères, la *Vie de Paul* (le solitaire), écrite vers 376; la *Vie de Malchus*, qui date de 390 ou 391; et la *Vie d'Hilarion*, le fondateur du monachisme palestinien, commencée en 391. Plusieurs des lettres de saint Jérôme contiennent d'ailleurs, sur des personnages contemporains, des notices nécrologiques intéressantes. Quant au martyrologe dit *hiéronymien*, il n'a rien à voir avec saint Jérôme : c'est une compilation auxerroise du vi^e siècle.

V. *Homélies.*

L'œuvre homilétique de saint Jérôme a été mise en lumière par D. Morin, qui a pu éditer une centaine environ de ses discours sur les Psaumes, sur Isaïe, saint Marc, etc. Ces discours, d'un caractère tout familier, ont été tenus à Bethléem aux moines du monastère ou des monastères environnants, et commentent généralement les passages lus dans l'assemblée liturgique. Les textes que nous en avons reproduisent des copies prises par des sténographes et non revues par l'auteur, ce qui en explique la forme négligée.

VI. *Lettres.*

Enfin saint Jérôme a été un épistolier remarquable

et fécond. On peut même dire que, de tous ses écrits, ses lettres sont la partie la plus universellement lue et appréciée, la meilleure au point de vue littéraire. Plus écrivain qu'orateur, il exerçait son action surtout par la plume et, destinant souvent ses lettres à la publicité, il en soignait à la fois le fond et la forme. Lui-même en avait fait plusieurs recueils : lettres à Marcella, à Paula et à Eustochium, à d'autres encore. Nous en possédons actuellement cent vingt-cinq environ qu'Ebert partage en sept classes différentes : les lettres ordinaires ayant pour objet de donner ou de demander des nouvelles à ses amis ; les lettres de condoléance et de consolation, auxquelles se rattachent les notices nécrologiques ; les lettres ascétiques, puis les lettres polémiques et d'apologie, enfin celles qui traitent de sujets scientifiques et théologiques, surtout de questions d'exégèse. Elles sont toutes instructives et intéressantes.

§ 9. — Saint Augustin ¹.

SAINT AUGUSTIN est né à Tagaste, petite ville de Numidie, le 13 novembre 354, d'un père païen, Patritius, et d'une mère chrétienne, Monique. Admirablement doué, il fit d'excellentes études à Tagaste d'abord, puis à Madaure, et enfin à Carthage en 371. A Carthage cependant, il contracta une liaison irrégulière qui dura seize ans et dont il eut Adéodat (372), et versa dans le manichéisme (374). Ses études achevées à dix-neuf ans, il enseigna successivement à Tagaste et à Carthage et, en 383, s'embarqua pour l'Italie et pour Rome, où

1. Œuvres dans *P. L.*, xxxii-xlvii. On signalera à l'occasion les éditions spéciales des ouvrages principaux. Voir POUJOULAT, *Histoire de S. Augustin*, 7^e édit., Paris, 1886. A. HATZFELD, *S. Augustin*, Paris, 1897 (*Les Saints*). L. BERTRAND, *S. Augustin*, Paris, 1913. Id., *Les plus belles pages de S. Augustin*, Paris, 1914.

il obtint, par la protection du préfet Symmaque, une chaire de rhétorique à Milan (384). C'est là que la grâce l'attendait. A Milan, il entend saint Ambroise et confère parfois avec lui; il lit quelques écrits néoplatoniciens traduits par Marius Victorinus; la crise finale se produit au mois d'août 386; saint Augustin, converti, reçoit le baptême à Pâques 387 et, après la mort de sa mère, dont les larmes et les prières avaient obtenu son retour à Dieu, rentre en Afrique à l'automne de 388. Il séjourne quelque temps à Tagaste avec quelques amis; puis, à l'occasion d'un voyage à Hippone en 391, est réclamé comme prêtre par la communauté chrétienne de cette ville et ordonné. Trois ans après, en 394 ou 395, il devient, par la consécration épiscopale, le coadjuteur de l'évêque Valère et, en 395 ou 396, son successeur sur le siège d'Hippone.

A partir de ce moment, sa vie fut toute partagée entre la lutte contre les hérétiques et les schismatiques du dehors, l'administration de son diocèse, l'instruction de son peuple, le soin de son clergé et, l'on peut dire, la sollicitude de l'Église entière. L'invasion des Vandales mit le comble à ses travaux et à ses peines. Le 28 août 430, dans Hippone assiégée, Augustin rendait son âme à Dieu, au milieu des sentiments les plus vifs de pénitence. Il était dans sa soixante-seizième année.

Saint Augustin est le plus grand génie qu'ait possédé l'Église. Son intelligence, naturellement pénétrante, s'enfonçait avec aisance dans les problèmes les plus abstraits et les plus ardues, ou bien abordait sans effort les plus hautes considérations. Sa conception était vive, rapide, variée à l'infini, capable d'embrasser les sujets les plus dissemblables et de s'accommoder à tous. Il a été métaphysicien et psychologue, théologien et orateur, moraliste et historien; il s'est appliqué à la

controverse et à l'exégèse, et il s'est occupé de nombres et d'esthétique, de musique et de grammaire : il a même cultivé la poésie. Aucun travail, semble-t-il, ne pouvait lasser cet infatigable esprit. Joignons à cette puissance intellectuelle une sensibilité exquise, un caractère généreux et sympathique toujours porté à l'indulgence et au pardon; une piété profonde, le don des larmes, celui de lire dans son âme — dans toutes les âmes — et d'en traduire excellemment les émotions les plus secrètes; puis un sens pratique et un art d'administrer les affaires et de conduire les hommes qu'on n'eût pas attendu de ce contemplatif et de ce philosophe. On comprend que la réunion de toutes ces qualités ait valu à saint Augustin, pendant sa vie, une notoriété et une considération exceptionnelles, après sa mort la plus grande autorité que l'Église ait jamais attachée au nom de l'un de ses docteurs. Et cette autorité a paru telle qu'elle n'a pas été invoquée seulement par les orthodoxes : les hétérodoxes aussi se sont efforcés de s'en prévaloir et d'abriter sous le patronage de l'évêque d'Hippone leurs systèmes et leurs erreurs.

Cependant l'écrivain n'a pas été, chez Augustin, à la hauteur du penseur. Ce n'est pas qu'il ignore les règles de la composition et de l'art de bien dire, ayant été professeur d'éloquence. Son style est, comme sa pensée, noble, élevé, plein d'originalité, de variété, de mouvement et de vie. Mais il porte les marques de la décadence. On y trouve trop de subtilité et de pointes, d'antithèses recherchées, d'assonances voulues. L'auteur n'hésite pas d'ailleurs, quand il le croit utile à ses lecteurs ou à ses auditeurs, à parler le langage populaire et à paraître « barbare ». Sa règle suprême était toujours le bien des âmes.

Saint Augustin est l'auteur le plus fécond des Pères occidentaux. Lui-même, à la fin de sa vie, a fait, dans

ses *Rétractations* (vers 427) ¹, une revue de ses ouvrages qui en indique l'occasion et en corrige les fautes surtout dogmatiques, et qui porte sur quatre-vingt-quatorze écrits. Entre ces écrits il faut mettre à part et au premier rang les *Confessions*, en treize livres composés vers l'an 400, et dont les neuf premiers racontent la vie de l'auteur jusqu'à la mort de sa mère en 387 ². Tout l'ouvrage est une effusion de cœur au Dieu qui sait tout d'Augustin, et qui l'a ramené à la vérité et au bien. C'est des *Confessions* surtout qu'il est vrai de dire que l'auteur y a fait passer toute son âme, et que « sur telle de ses pages il tombera toujours des larmes » (L. DUCHESNE).

Les autres écrits de saint Augustin peuvent se classer en ouvrages 1° philosophiques; 2° apologétiques; 3° exégétiques; 4° dogmatiques; 5° polémiques; 6° écrits de morale et de pastorale; 7° œuvres oratoires; 8° lettres et poésies.

I. Philosophie ³.

Si l'on excepte un écrit *De apto et pulchro*, composé avant sa conversion et que nous n'avons plus, les ouvrages philosophiques de saint Augustin datent tous de la période qui précéda ou qui suivit immédiatement son baptême. Les conversations qu'il eut avec ses amis dans la retraite de Cassiciacum, pendant l'hiver de

1. Le mot *Rétractations* ne doit pas s'entendre ici au sens que nous lui donnerions aujourd'hui, mais au sens étymologique, *traiter de nouveau, révision*.

2. Le mot *Confessions* doit être entendu ici dans le sens de *louanges* (à Dieu) plutôt que dans celui d'*aveux* ou *confidences*. Éditions spéciales très nombreuses, par exemple P. KNOELL, dans le *Corp. script. eccles. latin.*, xxxiii. Traduct. franç. de L. MOREAU, Paris, 1841 et de P. JANET, Paris, 1872. Voir C. DOUAI, *Les Confessions de S. Augustin*, Paris, 1893.

3. Sur saint Augustin philosophe, voir J. F. NOURISSON, *La philosophie de S. Augustin*, 2^e édit., Paris, 1866. FERRAZ, *De la psychologie de S. Augustin*, Paris, 1862. L. GRANDGEORGE, *S. Augustin et le néoplatonisme*, Paris, 1896. J. MARTIN, *S. Augustin*, Paris, 1901.

386-387, amenèrent la composition des trois livres *Contre les Académiciens*, qui établissent la possibilité d'atteindre la vérité; du traité *De la vie heureuse* (*De beata vita*), qui prouve que le bonheur consiste dans la parfaite connaissance de Dieu; et du traité *De l'ordre*, qui traite de l'ordre divin du monde et aborde, sans l'approfondir encore, la question de l'origine du mal. Ces ouvrages sont en forme de dialogues. Ils se continuèrent par deux livres de *Soliloques* (authentiques), sur la recherche des vérités suprasensibles, auxquels l'auteur en ajouta un troisième à Milan, en 387, sous le titre *De l'immortalité de l'âme*. En même temps, il commençait, sur les sept arts libéraux, une suite d'écrits dont il reste seulement quelques extraits *Sur la grammaire*, et des ébauches sur la Dialectique (*Principia dialecticæ*) et la Rhétorique (*Principia rhetoricæ*). Seul, le traité sur la Musique, ou du moins sur le Rythme (*De musica libri sex*), est achevé. Si l'on ajoute à cela les deux dialogues sur l'immatérialité de l'âme (*De quantitate animæ*) et *Sur le maître*, composés après Pâques 387, l'un à Rome, l'autre en Afrique, on aura la liste des œuvres philosophiques sûrement sorties de la plume d'Augustin. La philosophie qu'il y développe est généralement la doctrine du néoplatonisme, celle qui avait manifestement ses préférences comme la plus spiritualiste, et qu'il croyait la plus capable d'amener l'intelligence au christianisme; mais il se garde d'ailleurs contre l'illumination qui était le péril de ce système, et contre les erreurs qu'on lui pouvait reprocher.

II. Apologie.

Le principal ouvrage d'apologétique de saint Augustin est son traité *Dè la cité de Dieu*¹, son ouvrage le

1. Édit. spéciales de B. DOMBART, 3^e éd., Leipzig, 1905-1908, et de C. HOFFMANN dans le *Corp. scr. eccl. lat.*, XI, Wien, 1899-1900. Traduct.

plus lu après les *Confessions*. La prise de Rome par Alaric en 410 avait été l'occasion pour les païens de renouveler contre le christianisme l'accusation d'être la cause de la ruine de l'empire. Saint Augustin voulut répondre à ce reproche, mais il élargit son sujet, et, en vingt-deux livres, écrits entre les années 413 et 426, il traita complètement des rapports du christianisme et du paganisme, et du plan divin dans la conduite des événements du monde. L'ouvrage se divise en deux parties : les dix premiers livres réfutent la croyance populaire que la prospérité des États est liée au culte polythéiste (I-V), et l'opinion des philosophes que ce même culte, bien compris, est nécessaire au bonheur de la vie future (VI-X). Dans la deuxième partie, qui comprend les douze derniers livres, l'auteur met en parallèle les *deux cités*, cité du bien, représentée par la vraie religion (monothéisme, judaïsme, christianisme), et cité du mal, représentée par l'erreur et le paganisme. Il les étudie dans leur origine (XI-XIV), leur développement et leurs progrès (XV-XVIII) et dans la fin qui les attend (XIX-XXII). Dans cet immense cadre l'auteur a fait entrer toute une théologie et toute une philosophie de l'histoire. L'idée générale est fortement conçue et les détails intéressants sont nombreux ; mais, peut-être parce que l'auteur a mis treize ans à les composer, les divers livres de l'ouvrage ne sont pas rigoureusement enchaînés et se présentent trop comme des dissertations indépendantes. Ce même défaut se retrouve d'ailleurs à l'intérieur de chaque livre, où abondent les digressions qui détournent du sujet principal et le font perdre de vue.

A côté de cette grande apologie de saint Augustin, nommons deux autres de ses écrits qui poursuivent

un but analogue : une dissertation contre la divination païenne, *De divinatione daemonum* (406-411), et un traité ou sermon *Contre les juifs*.

III. Exégèse¹.

Saint Augustin a commenté les Livres Saints soit dans ses homélies adressées aux fidèles, soit dans des traités et commentaires écrits. Le texte qu'il expliquait était généralement celui de l'ancienne *Itala* usité en Afrique, car il ignorait l'hébreu et ne savait qu'imparfaitement le grec. Dans ses traités écrits, il recherche le sens littéral, qu'il sent bien être le sens fondamental et vrai; mais, dans ses homélies, il développe volontiers le sens spirituel et allégorique, que son génie libre et fécond mettait aisément en lumière.

Entre les écrits exégétiques de saint Augustin, il faut signaler, comme les plus importants, d'abord les quatre livres *De la doctrine chrétienne* (397-426), petit manuel d'herméneutique, dans lequel il indique les règles à suivre pour découvrir le vrai sens des Écritures (I-III) et pour bien les expliquer aux fidèles (IV); puis les homélies sur les Psaumes (*Enarrationes in psalmos*), prédications populaires pleines de vie et d'originalité; les cent vingt-quatre *tractatus* sur saint Jean (*In Joannis evangelium*), prêchés vers 416, remarquables par leur théologie et leur doctrine mystique; et enfin les quatre livres *De consensu evangelistarum* (vers l'an 399), où l'auteur soutient l'absolue inerrance des évangiles.

Mentionnons après cela, pour l'Ancien Testament :
1° Trois commentaires sur la Genèse, dont aucun ne satisfaisait son auteur : *De Genesi contra manichaeos*, antérieur à 391 (trop allégorique); *De Genesi ad lite-*

1. Voir C. DOUAI, *S. Augustin et la Bible*, dans *Revue biblique*, II et III (1893-1894). E. MOIRAT, *Notion augustiniennne de l'herméneutique*, Clermont-Ferrand, 1906.

ram imperfectus liber (vers 393, n'explique que le premier chapitre), et les douze livres *De Genesi ad litteram* (401-415), qui ne vont pas au delà du chapitre troisième. 2° Deux ouvrages sur l'Heptateuque, *Locutionum libri septem* et *Quaestionum in heptateuchum libri septem* (tous deux vers 419), éclaircissements de mots ou de passages difficiles de cette partie de la Bible. 3° Enfin des *Adnotationes in Job*, simples notes non rédigées. — Pour le Nouveau Testament : 1° Deux livres de *Questions sur les évangiles* (de saint Matthieu et de saint Luc, vers 399); 2° Deux livres *Sur le sermon sur la montagne* (vers 393); 3° Dix *tractatus* ou homélies sur la première épître de saint Jean (vers 416); 4° deux essais sur l'épître aux Romains, *Expositio quarundam propositionum ex epistola ad Romanos* et *Epistolae ad Romanos inchoata expositio* (vers 394); 5° un autre essai sur l'épître aux Galates, *Epistolae ad Galatas expositio* (vers 394); 6° enfin une explication (perdue) de l'épître de saint Jacques.

IV. Dogme.

Quel que soit cependant le mérite de saint Augustin exégète, c'est comme théologien surtout qu'il est sans rival. Nul n'a porté dans les vérités du monde surnaturel un regard aussi profond, n'en a mieux saisi le lien et la signification intime et n'en a mieux révélé les mystères. Il est la source à laquelle tout le moyen âge a puisé et qui alimente encore la théologie moderne.

Le plus important et le plus étendu de ses ouvrages dogmatiques est le traité *De la Trinité* en quinze livres, commencé en 398 environ et achevé après 416, où l'auteur a tout à la fois résumé la tradition antérieure et renouvelé son sujet. Les sept premiers livres exposent le dogme d'après l'Écriture; les huit derniers

s'efforcent de le justifier et de l'éclairer rationnellement dans la mesure du possible : c'est le prélude aux efforts du moyen âge dans ce sens. — Après le *De Trinitate*, il faut mettre, par ordre d'importance, l'*Enchiridion ad Laurentium*¹ (vers 421), abrégé net et précis de la doctrine chrétienne. — Le livre *De la foi et du symbole* (393) explique le symbole baptismal ; le *De fide rerum quae non videntur* (après 399) est une justification de la foi aux vérités surnaturelles ; le *De fide et operibus* (413) établit la nécessité des bonnes œuvres pour le salut. Dans les deux livres *De conjugis adulterinis* (vers 419), l'auteur soutient l'absolue indissolubilité du mariage ; et dans le *De cura gerenda pro mortuis* (vers 421), il s'explique sur la façon dont nous devons secourir les morts. Enfin trois ouvrages, ou plutôt trois recueils de réponses traitent de sujets mêlés de dogme et d'exégèse ; ce sont : *De diversis quaestionibus* LXXXIII (commencé en 388) ; *De diversis quaestionibus ad Simplicianum libri duo* (vers 397), et *De octo Dulcitii quaestionibus* (422 ou 425).

V. Polémique.

Les écrits dogmatiques de S. Augustin se continuent par ses écrits polémiques, puisque ceux-ci ont, en définitive, le dogme pour objet, et que c'est en bataillant contre les schismatiques et les hérétiques que l'évêque d'Hippone a précisément émis ses idées les plus neuves et les plus fécondes pour la théologie de l'avenir. Manichéisme, priscillianisme, donatisme, pélagianisme, arianisme, Augustin a combattu toutes les erreurs de son temps, tantôt renforçant contre elles des réfutations déjà anciennes, tantôt créant presque de toutes pièces — contre le pélagianisme par exemple — l'arsenal des armes à leur opposer, mais toujours maintenant la

1. Edit. spéciales de J. B. FAURE, reprise par PASSAGLIA, Naples, 1847, et de KRABINGER, Tubingue, 1861.

discussion à cette hauteur impersonnelle d'où elle ne doit pas descendre et où elle ne se passionne que pour la vérité.

Mettons d'abord à part le traité *Des hérésies*, écrit vers 428, et qui est surtout historique.

Contre les manichéens¹, les premiers qui attirèrent son attention, saint Augustin écrivit une douzaine d'ouvrages dans lesquels il réfutait leurs principes et dévoilait l'immoralité réelle de leur vie : *Des mœurs de l'Église catholique et des mœurs des manichéens*, en deux livres publiés vers 389; *Du libre arbitre*, en trois livres publiés vers 395; *De la vraie religion* (390); *De l'utilité de croire, à Honorat* (391); *Des deux âmes, contre les manichéens* (391); *Actes ou Discussion contre le manichéen Fortunat* (392); *Contre Adimantus, disciple de Manès* (vers 394); *Contre l'épître de Manès qu'on appelle du Fondement* (396-397); *Contre Fauste le manichéen*, en trente-trois livres, l'ouvrage le plus étendu de tous (vers 400); *Actes* (de la discussion) *avec Félix le manichéen*, en deux livres (404); *De la nature du bien contre les manichéens* (après 404); *Contre Secundinus le manichéen* (vers 405), petit ouvrage achevé. On a signalé ci-dessus, à l'exégèse, le commentaire de la Genèse contre les manichéens; et ce sont encore eux qui sont visés dans le *Contra adversarium Legis et prophetarum* (420), où saint Augustin réfute l'erreur qui attribue au diable l'origine de l'Ancien Testament. — Quant aux priscillianistes, avec qui l'évêque d'Hippone ne fut pas en rapport direct, il écrivit seulement contre eux un *Livre à Orose contre les priscillianistes et les origénistes* (415).

Avec les donatistes, le sujet de la controverse descendait des hauteurs de la métaphysique aux questions

1. Voir C. DOUAI, *Saint Augustin contre le manichéisme de son temps*, Paris, 1895.

plus positives de la sainteté de l'Église et de la valeur des sacrements administrés par les pécheurs notoires. Saint Augustin trouvait le parti donatiste fortement organisé : il l'attaqua résolument et eut la joie, avant sa mort, de le voir sensiblement décliner. Nous possédons de lui, contre le schisme, onze ouvrages : *Psaume contre le parti de Donat* (393), psame abécédaire, en style populaire, destiné à être chanté dans l'église¹ ; *Contre l'épître de Parménien* (vers 400) ; *Du baptême contre les donatistes* (vers 400) en sept livres, très important ; *Contre les lettres de Pétilien le donatiste* (400-402) en trois livres, important aussi ; *Contre le grammairien Cresconius* (vers 406), en quatre livres. Vers 410, Augustin donne *Du baptême unique contre Pétilien* ; en 411, l'abrégé des actes de la conférence de Carthage, *Breviculus collationis cum donatistis* ; en 412, *Aux Donatistes, après la conférence*. Mentionnons enfin un *Sermon au peuple de l'Église de Césarée* ; une relation de ce qui s'est passé entre lui et l'évêque Emeritus (*De gestis cum Emerito caesarensi donatistarum episcopo*, 418), et deux livres *Contre Gaudentius évêque des donatistes* (vers 420). Huit autres ouvrages contre le schisme, dont nous connaissons les titres, sont perdus.

Contre le pélagianisme, la plus récente des erreurs qu'il ait eu à combattre, puisqu'elle est née de son temps, saint Augustin a dirigé une quinzaine d'écrits : en 412, *De peccatorum meritis et remissione*, ouvrage classique, puis *De l'esprit et de la lettre* ; en 415, *De la nature et de la grâce*, contre Pélage ; en 415 encore, *Liber de perfectione justitiae hominis*, contre Celestius ; en 417, *De gestis Pelagii*, important pour l'histoire ; en 418, les deux livres *De la grâce du Christ et*

1. Voir C. DAUX, *Chant abécédaire de saint Augustin contre les donatistes*, Arras, 1905.

du péché originel; en 419, les deux livres *Des noces et de la concupiscence*; et cette même année encore les quatre livres *De l'âme et de son origine*; en 420 environ, quatre livres *Contre deux lettres des pélagiens*; en 421 ou peu après, six livres *Contre Julien*. Puis, comme des difficultés sur sa doctrine troublaient les moines d'Adrumète, il leur adresse, en 426 ou 427, le traité *De la grâce et du libre arbitre* et celui *De la correction et de la grâce*, un des écrits où il a poussé le plus loin son système. Ajoutons-y, en 428-429, les deux ouvrages, qui d'abord n'en faisaient qu'un, *De la prédestination des saints* et *Du don de la persévérance*, envoyés à Prosper et à Hilaire, et enfin une seconde réponse à Julien d'Eclane qui est restée inachevée, *Contra Julianum opus imperfectum* (429-430).

Quant à l'arianisme, saint Augustin l'a combattu indirectement par son beau traité *De la Trinité*, déjà mentionné. Il l'a combattu aussi directement, en refusant un manuel de théologie arienne dans son *Contra sermonem arianorum liber unus* (418), et en publiant sa réponse à l'évêque arien Maximin, *Contra Maximinum haereticum, arianorum episcopum* (427 ou 428).

VI. *Morale et pastorale*¹.

En même temps que polémiste redoutable et fécond, saint Augustin a été un moraliste judicieux et exact. On a de lui sous ce rapport un *De agone christiano*, de 396-397, qui est un encouragement au chrétien dans sa lutte contre le mal, et un *Speculum* (vers 427), qui n'est qu'un recueil de prescriptions tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Plus spécialement, il a établi le caractère absolument illicite du mensonge dans deux traités, *Du mensonge* (vers 395),

1. Sur la morale de S. Augustin, voir J. MAUSBACH, *Die Ethik des hl. Augustinus*, Fribourg-en-B., 1909.

écrit obscur et mal venu, et *Contre le mensonge* (vers 420) où se trouve sa pensée définitive. Les deux ouvrages *De la continence* (vers 395) et *De la patience* (antérieur à 418) sont, en partie, des reproductions de discours. Vers 401, les attaques de Jovinien contre la virginité l'amènent à composer d'abord le *De bono conjugali*, où il prouve l'excellence du mariage, mais ensuite le *De sancta virginitate*, où il montre la supériorité de la continence. De ce dernier ouvrage on peut rapprocher le livre *De bono viduitatis* (vers 414). Un autre livre *Sur le travail des moines* (vers 400) condamne les religieux oisifs, et veut qu'ils unissent à la prière le travail manuel. Enfin, à la théologie pastorale se rapporte l'opuscule *De catechizandis rudibus* (vers 400), la première théorie connue de catéchétique. On a perdu un livre *Contra Hilarum*, qui justifiait la récitation des psaumes pendant le sacrifice eucharistique.

VII. Prédication¹.

Cependant saint Augustin n'écrivait pas seulement, il parlait. A ses chrétiens d'Hippone, population rude et inculte de pêcheurs, il adressait chaque dimanche et aux jours de fête des instructions courtes, familières, toujours pleines d'intérêt et de vie. La note moralisante y domine, quel que soit d'ailleurs le sujet traité : l'orateur vise avant tout à convertir et à édifier son auditoire ; mais cette morale n'est ni vague ni languissante. Elle se présente souvent sous la forme d'un dialogue pressé, rapide, que le prédicateur imagine entre son peuple et lui, et dans lequel son génie dé-

1. Sur S. Augustin prédicateur, voir COLINCAMP, *Étude critique sur la méthode oratoire de S. Augustin*, Paris, 1848. G. LONGHAYE, *S. Augustin prédicateur*, dans *Études religieuses*, XLIII (1888), 161-176 ; 293-312. A. DEGERT, *Quid ad mores ingeniaque Afrorum cognoscenda conferant S. Augustini sermones*, Paris, 1894. A. REGNIER, *La latinité des sermons de S. Augustin*, Paris, 1887.

plioie toute sa souplesse. L'auditeur, surpris par cette parole si originale et si directe, ne saurait être ni distrait ni assoupi : l'évêque d'Hippone s'est, dès le premier instant, imposé à son attention, en attendant qu'il gagne son cœur et l'amène à mieux vivre.

L'édition bénédictine des œuvres de saint Augustin compte trois cent soixante-trois sermons certainement authentiques, en dehors des *Enarrationes* et des *Tractatus* suivis sur des textes bibliques. Ces sermons se divisent en sermons *sur l'Écriture* (I-CLXXXIII), prononcés sur des leçons de l'Ancien ou du Nouveau Testament qu'ils expliquent et commentent ; sermons *pour le temps* (liturgique, CLXXXIV-CCLXXII), prêchés à l'occasion des grandes fêtes chrétiennes de Notre Seigneur ou du temps du Carême ; sermons *sur les saints* (CCLXXIII-CCCXL), panégyriques de martyrs et d'autres saints ; sermons *sur divers sujets* (CCCXLI-CCCLXIII), discours qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, sur le dogme, la morale, ou discours de circonstance. En dehors de ce chiffre, on en a découvert et édité, depuis les bénédictins, un certain nombre dont quelques-uns seulement peuvent être tenus pour authentiques. Il n'est pas douteux d'ailleurs que beaucoup des discours de saint Augustin sont perdus. L'orateur parlait le plus souvent sans avoir écrit, et ses allocutions n'étaient pas toujours recueillies.

VIII. *Correspondance. Poésies.*

On possède de saint Augustin environ deux cent vingt lettres, qui vont de l'an 386 ou 387 à l'an 429. La plupart sont des réponses à des questions philosophiques, théologiques ou autres que l'on posait à l'évêque, et quelques-unes constituent de véritables traités. Une douzaine sont des lettres de consolation ; trente-sept environ ont un caractère intime et personnel plus marqué.

Enfin, en dehors du *Psaume contre le parti de Donat*, saint Augustin a laissé quelques pièces de poésie, peu nombreuses et de peu d'intérêt. On comprend qu'un tel homme, et si occupé, n'ait pu enchaîner son génie aux règles étroites que le rythme lui imposait. Pour les grandes questions qu'il devait approfondir et les sujets si variés qui sollicitaient son attention, il avait besoin de toute la liberté de sa pensée et de sa plume.

§ 10. — Les disciples et amis de saint Augustin.
Saint Prosper.

Saint Augustin était une personnalité trop sympathique et trop puissante pour n'avoir pas beaucoup d'amis et de disciples. De ce nombre furent l'évêque d'Uzalis, Evodius († après 426), dont il reste quelques lettres et peut-être un traité *De la foi contre les manichéens*¹; l'évêque de Carthage Aurélien, auteur d'une lettre encyclique contre les pélagiens en 419², et le successeur d'Aurélien, Capreolus († 435), dont on a deux lettres remarquables contre Nestorius et sa doctrine³. A saint Augustin encore se rattachent le moine Leporius que l'évêque d'Hippone amena, en 418, à écrire une rétractation (*Liber emendationis*) de ses erreurs nestoriennes et pélagiennes⁴, et surtout deux théologiens, Marius Mercator et saint Prosper qui menèrent vivement, après lui, la campagne contre les pélagiens.

MARIUS MERCATOR⁵, africain d'origine, se trouvait

1. P. L., xxxi, et D. MORIN, dans *Revue bénédictine*, xiii (1896), 481-486 et xviii (1901), 253-256.

2. P. L., xx, 1009-1014.

3. P. L., liii, 843-858.

4. P. L., xxxi, 1221-1230.

5. Œuvres dans P. L., xlviii. L'édition est défectueuse, mais il n'en existe pas de meilleure.

probablement à Rome lorsque, en 418, il adressa à saint Augustin deux ouvrages que nous n'avons plus. En 429, il est à Constantinople, où il écoute Nestorius et recueille ses sermons. C'est là, selon toute apparence, qu'il passa le reste de sa vie, simple laïque ou du moins dans les rangs inférieurs du clergé, s'intéressant aux controverses et poursuivant de ses écrits les pélagiens et les nestoriens. Sa mort doit vraisemblablement se placer après le concile de Chalcédoine (451).

Mercator a laissé à la fois des ouvrages de son cru et des traductions latines de documents grecs, celles-ci plus précieuses pour nous que ses écrits originaux, parce qu'elles ont conservé certaines pièces qui, autrement, auraient péri. Contre les pélagiens nous avons : 1° un *Commonitorium super nomine Caelestii*, qui dénonçait l'hérésie de Julien, de Celestius et de leurs auteurs, venus à Constantinople : l'ouvrage, écrit d'abord en grec en 429, fut traduit en latin par l'auteur en 431 ; 2° un *Liber subnotationum in verba Juliani* (431 ou 432), réfutation des erreurs de l'évêque d'Elane sur le péché originel et la vraie cause de la mort ; 3° des traductions latines de divers opuscules concernant les pélagiens : on y trouve trois lettres de Nestorius au pape Célestin et à Celestius, quatre sermons de Nestorius contre le pélagianisme et des extraits du livre de Théodore de Mopsueste contre le péché originel. — Puis, contre Nestorius, nous possédons de Mercator : 1° une *Epistola de discrimine inter haeresim Nestorii et dogmata Pauli Samosateni, Ebionis, Photini atque Marcelli*, écrite en 429 ; 2° *Nestorii blasphemiarum capitula XII*, réfutation, écrite en 431, des douze contre-anathématismes que Nestorius avait opposés aux anathématismes de saint Cyrille ; 3° enfin des traductions latines de di

vers documents relatifs au nestorianisme, discours et lettres de Nestorius, discours de Proclus de Cyzique, lettres et opuscules de saint Cyrille, sixième session du concile d'Éphèse, extraits de Théodore de Mopsueste, etc. Dans ses traductions, Mercator vise surtout à une fidélité rigoureuse plus qu'à l'élégance et au beau style, dont il ne semble guère d'ailleurs avoir eu le secret.

SAINT PROSPER¹ vint au monde en Aquitaine, autour de l'an 390, et y fit des études sérieuses et complètes. En 429, on le trouve en Provence, en compagnie d'un nommé Hilaire, s'occupant, bien que simple laïque, des questions de la grâce, et se prenant, pour l'évêque d'Hippone et pour sa doctrine, d'une admiration qui ne se démentit jamais. C'est de là et à cette date que les deux amis écrivirent à saint Augustin chacun une lettre², pour l'informer de l'opposition que son enseignement rencontrait dans les monastères du sud de la Gaule — à Lérins et à Saint-Victor de Marseille, — et des erreurs (semi-pélagiennes) qui y avaient cours. En même temps, Prosper commençait, contre les pélagiens et ceux qu'on nomma plus tard semi-pélagiens, la campagne de plume, en prose et en vers, qui ne se termina qu'avec sa vie. Un voyage qu'il fit à Rome, en 430-431, dans l'intention de faire condamner les opposants par le pape Célestin, n'obtint qu'un demi-résultat. Revenu en Provence, il continua d'écrire et, dans son *Contra collatorem*, attaqua celui qu'il jugeait être la tête du parti adverse, Cassien. Puis la controverse parût s'assoupir. On pense, d'après Gennadius (*Vir. ill.*, 84), que lorsque saint Léon, élu pape (440),

1. Oeuvres dans P., L.LI. Voir L. VALENTIN, *Saint Prosper d'Aquitaine*, Paris, 1900. M. JACQUIN, *La question de la prédestination aux V^e et VI^e siècles*, dans la *Revue d'hist. ecclésiastique*, VII (1906), 269 et suiv.

2. Ce sont, entre les lettres de S. Augustin, les lettres CCXXV (celle de Prosper) et CCXXVI (celle d'Hilaire).

retra de Gaule à Rome, Prosper l'accompagna et remplit à la chancellerie pontificale des fonctions importantes. Il y continua, en tout cas, ses études sur les œuvres de saint Augustin dont il donna encore des résumés doctrinaux. Sa mort est mise généralement aux environs de l'an 463.

Prosper était un esprit vraiment cultivé, vigoureux et précis — *sermone scolasticus et adsertionibus nervosus*, dit Gennadius, — dont le style a bénéficié encore de l'ardeur des convictions qui l'animaient. Cette ardeur a communiqué à ses compositions un mouvement et une vie que semblait exclure l'aridité des sujets qu'il traitait. Il ne faut chercher dans ses vers ni imagination ni poésie proprement dite, mais on y trouvera de la facilité, de l'élégance et un art peu commun de plier aux exigences du rythme les idées les plus abstraites. D'autre part, il a pénétré à fond dans la pensée de saint Augustin, et peut passer, dans l'ensemble, pour son meilleur interprète. C'est un théologien peu original, mais qui précisément n'a pas visé à l'être parce qu'il a voulu n'être qu'un écho de celui qui incarnait, à ses yeux, toute la théologie de la grâce.

On peut diviser en trois classes les ouvrages de saint Prosper.

La première et la principale comprend ses ouvrages de controverse contre le pélagianisme et le semi-pélagianisme. Ce sont, à peu près par ordre de date : sa lettre à saint Augustin (ccxxv), écrite en 429 ; puis la *Lettre à Rufin*, le poème *De ingratis* (*Des ennemis de la grâce*) et les *Epigrammata in obtrectatorem Augustini*, qui sont de 429 ou 430. Ensuite peut-être les *Pro Augustino responsiones ad excerpta Genuensium*, explications fournies à deux prêtres de Gênes sur neuf passages de saint Augustin ; puis les *Pro Augustino responsiones ad capitula objectionum Gallorum ca-*

lumniantium, les *Pro Augustino responsiones ad capitula objectionum vincentianarum*, deux répliques à des libelles lancés par les moines provençaux, et l'*Építaphe des hérésies nestorienne et pélagienne*, écrites en 431-432. En 433-434, Prosper compose contre Cassien le *De gratia Dei et libero arbitrio liber contra Collatorem*. Plus tard, vers 450, il publie un recueil de 392 sentences extraites de saint Augustin et qui résument sa doctrine (*Sententiarum ex operibus sancti Augustini delibatarum liber*), et il présente encore une partie du même recueil sous la forme de distiques, *Epigrammatum ex sententiis sancti Augustini liber*. — Quant à l'ouvrage *De vocatione omnium gentium* qu'on a quelquefois attribué à saint Prosper, il n'est pas de lui, mais plutôt d'un augustinien modéré qui écrivait probablement entre les années 434-460, et qui a adouci, autant qu'il l'a pu, l'enseignement du maître.

La seconde classe des écrits de saint Prosper comprend une explication des cinquante et un derniers psaumes, c-cl, tirée des *Enarrationes in psalmos* de saint Augustin. Il est probable que le travail de l'auteur s'était étendu à tout le psautier et que les deux premiers tiers de l'ouvrage ont été perdus.

Enfin, il reste de saint Prosper une *Chronique*, qu'il semble avoir conduite d'abord jusqu'en 433, puis jusqu'en 445, puis, dans une dernière rédaction, jusqu'en 455. Pour les événements qui ont précédé l'année 378, elle résume, avec quelques additions et retouches, les chroniques d'Eusèbe et de saint Jérôme. Pour la période 379-455, c'est une œuvre originale et par là même précieuse surtout pour l'histoire ecclésiastique.

§ 11. — Les écrivains du sud de la Gaule. Cassien.

L'opposition aux doctrines de saint Augustin que

saint Prosper avait combattue avait son siège principal dans les deux monastères provençaux de Saint-Victor de Marseille et de Lérins. Là, on ne se contentait pas de prier : on étudiait et on écrivait aussi. De ces deux centres, du second surtout, sortit, au v^e et au vi^e siècle, toute une pléiade d'hommes et d'évêques non moins remarquables par leur science que par leur piété, et dont plusieurs ont laissé des ouvrages.

L'un des plus connus est l'abbé de Saint-Victor, JEAN CASSIEN¹. Il était né, vers 360-370, en Scythie sur la rive droite du Bas-Danube, d'une famille chrétienne et aisée, et avait fait de bonnes études qu'il put encore compléter à Bethléem, où il passa deux ou trois ans (387-389) dans un monastère. Ses dix années suivantes s'écoulèrent à peu près complètement dans la Basse-Égypte : il en visita les solitaires et s'initia à leur doctrine et à leur vie. Vers l'an 400, on le trouve à Constantinople; il y est ordonné diacre par saint Chrysostome, assiste à la disgrâce du grand archevêque et, en 405, vient à Rome porter à Innocent I^{er} l'appel du clergé fidèle en faveur de l'exilé. S'il retourna à Constantinople, son séjour y fut de peu de durée. Il revint à Rome, puis se fixa définitivement à Marseille (vers 410), où il fonda, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, deux monastères que sa direction fit prospérer. Sa mort se place en 435. Bien que la vie religieuse et cénobitique existât déjà en Gaule avant Cassien, l'impulsion décisive et les règles qu'il lui donna l'ont fait considérer comme le père du monachisme dans notre pays. Plusieurs Églises de Provence l'honorent comme un saint.

1. Œuvres dans *P. L.*, XLIX, L; meilleure édition par M. PETSCHENIG, dans *Corp. script. eccl. lat.*, XIII, XVII, Wien, 1895-1898. Voir O. ABEL, *Studien zu dem gallischen Presbyter Joh. Cassianus*, Munich, 1904. J. LAUCIER, *S. Jean Cassien et sa doctrine de la grâce*, Lyon, 1908.

Il reste de Cassien trois ouvrages considérables.

Le premier en date, *De institutis coenobiorum et de octo principalium vitiorum remediis libri XII*, fut écrit entre 419-426 à la demande de l'évêque d'Apt, Castor. Il traite, dans les livres I-IV, de l'habit et de la prière des moines et de la réception des novices; dans les livres V-XII, de la lutte contre les huit vices capitaux.

Le deuxième, *Collationes summorum Patrum*, est le plus connu des écrits de Cassien. Ces *Conférences*, au nombre de vingt-quatre, rapportent les entretiens que Cassien et son ami Germain avaient eus en Égypte avec les principaux solitaires qui y habitaient. L'ouvrage se divise en trois parties, précédées chacune d'une préface, et publiées d'abord séparément. Les conférences I-X, achevées vers 426, sont adressées à Léonce, évêque de Fréjus et au moine Hellade; les conférences XI-XVII le sont à saint Honorat de Lérins et à Eucher, le futur évêque de Lyon : elles datent de 426; enfin les sept dernières conférences (XVIII-XXIV) sont dédiées aux moines des îles d'Hyères (428). C'est dans ces entretiens, et surtout dans la conférence XIII, que Cassien laisse percer les erreurs semi-pélagiennes contre lesquelles saint Prosper s'éleva si vivement. Cette circonstance n'empêcha pas le succès du livre. Saint Eucher fit un extrait des *Conférences* comme des *Institutions*, et de bonne heure les deux ouvrages furent traduits en grec. Les *Conférences*, remarquait Cassien lui-même, complétaient les *Institutions*, celles-ci traitant surtout de l'extérieur, celles-là de l'intérieur de la vie des moines.

Enfin, nous avons de l'abbé de Saint-Victor un troisième ouvrage, *De l'incarnation du Seigneur, contre Nestorius*, réfutation de l'hérésiarque écrite à la demande du diacre, plus tard pape Léon, en 430 ou

431, avant le concile d'Éphèse. Le traité, qui comprend sept livres, a naturellement été éclipsé par les réfutations de saint Cyrille venues après lui.

On a vu que plusieurs des conférences de Cassien sont dédiées à saint Honorat et à saint Eucher. HONORAT est, au commencement du v^e siècle, le fondateur du célèbre monastère de Lérins. En 426, il devint archevêque d'Arles, et mourut en 428 ou 429. Sa *Règle* et sa correspondance ne sont connues que par des citations fragmentaires. SAINT EUCHER ¹, d'abord moine à Lérins et à l'île Sainte-Marguerite après avoir quitté le monde vers 410, fut élevé, vers l'an 434, sur le siège de Lyon, et mourut vers l'an 450-455. Outre l'extrait des œuvres de Cassien dont il a été question ci-dessus, il a laissé une lettre à Hilaire *De laude eremi*, une autre à Valérien *De contemptu mundi et saecularis philosophiae* et, à ses deux fils, Veranus et Salonius, deux ouvrages destinés à leur faciliter l'intelligence de l'Écriture : *Formularum spiritualis intelligentiae ad Veranum liber unus; Instructionum ad Salonium libri duo*. Il est probable qu'Eucher est aussi l'auteur du fameux récit du martyre de la Légion thébaine (*Passio agaunensium martyrum, sanctorum Mauricii et sociorum ejus*). Quant à la collection de ses homélies, le travail reste à faire de démêler celles dont il est l'auteur de celles qu'on y a jointes. Tous les critiques ont loué en saint Eucher l'art difficile de persuader et la pureté du style. — De ses deux fils, SALONIUS, évêque de Genève (ou de Vienne), a écrit des *Explications mystiques* sur les Proverbes et sur l'Écclésiaste ².

1. Œuvres dans *P. L.*, L. VOIR A. MELLIER, *De vita et scriptis S. Eucherii, Lugdun. episcopi*, Lyon, 1878. A. GOULLAUD, *Saint Eucher et l'Église de Lyon au V^e siècle*, Lyon, 1881.

2. *P. L.*, LIII, 967-1012.

Saint Honorat eut pour successeur, soit à Lérins, soit à Arles, SAINT HILAIRE († vers 449) ¹, esprit de haute distinction, qu'il avait conquis à la vie religieuse. On a de saint Hilaire une *Vie de saint Honorat* et une courte lettre à saint Eucher; mais son biographe lui attribue en outre des homélies, une explication du symbole, de nombreuses lettres et des vers. Ce biographe est, pense-t-on, l'évêque de Marseille appelé aussi HONORAT (vers 492-496), auteur en plus de nombreuses homélies et de *Vies* édifiantes (perdues).

De Lérins encore sortit SAINT LOUP, évêque de Troyes (427-479), dont la vaste correspondance a péri à peu près complètement ². Mais à Lérins même a vécu et est mort (avant l'an 450) le moine VINCENT, l'auteur du fameux *Commonitorium* si connu des théologiens ³. C'est en 434 que Vincent, qui s'était retiré du monde à Lérins, écrivit non pas un mais deux *Commonitoria* (notes consignées par écrit pour aider la mémoire), ne formant à vrai dire qu'un seul ouvrage, et destinés à fixer les règles à suivre par les catholiques pour discerner, quand surgissait une controverse, où se trouvait la vérité. Le premier *Commonitorium* indique comme règles de foi l'Écriture et la tradition, et définit la vraie tradition *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est*. Le second *Commonitorium*, dont on n'eut peut-être jamais qu'un résumé rédigé par l'auteur lui-même, faisait l'application de ces principes aux hérésies récentes, et notamment au nestorianisme. Ce petit livre, écrit en

1. P. L., L.

2. P. L., LVIII, 66-68. La lettre à saint Sidoine Apollinaire est apocryphe.

3. P. L., L, 637-686, et autres nombreuses éditions. Traduct. franç. avec introduction et notes critiques par P. DE LARRIGOLE, *S. Vincent de Lérins*, Paris, 1906 (*La pensée chrétienne*). Voir A. LOUIS, *Étude sur S. Vincent de Lérins et ses ouvrages*, dans *Revue du clergé français*, 11 (1895).

un style élégant et relativement pur, a obtenu auprès des controversistes le plus grand succès, encore qu'on ait contesté la parfaite justesse de quelques-unes de ses formules. Il est probable que l'auteur professait sur la doctrine de la grâce de saint Augustin les idées de Cassien, et que l'augustinisme lui-même est visé aux chapitres 26 et 28 de son livre. Mais il n'est pas démontré que Vincent soit l'auteur des *Objectiones Vincentianae* réfutées par saint Prosper.

Le monastère de Lérins devait encore donner, dans la suite, des écrivains remarquables : nous les retrouverons. Signalons seulement ici, avant de quitter le midi de la Gaule, deux autres écrivains de cette époque qui lui appartiennent : le [prêtre et moine EVAGRIUS (GENNADIUS, *Vir. ill.*, 50), auteur de l'*Altercatio Simonis judaei et Theophili christiani*, œuvre faite de morceaux empruntés (vers 440)¹ ; et l'évêque de Cemele (près de Nice), VALÉRIEN (milieu du v^e siècle), dont on a vingt homélies et une *Épître aux moines*, de caractère ascétique².

§ 12. — Saint Léon et les écrivains d'Italie de 400 à 461.

Si l'on excepte le pape Damase dont on a signalé ci-dessus (p. 330) les compositions métriques, les papes de la période qui s'étend du concile de Nicée au pontificat de saint Léon n'ont guère laissé que des lettres. On en possède deux de Jules I^{er} (327-352); treize de Libère (352-366), en y comprenant les quatre lettres relatives à sa « chute » et dont l'authenticité est contestée; dix environ de Damase (366-384); six de Siri-

1. P. L., XX, 1165-1182, et E. BRATKE, dans *Corp. script. eccl. lat.*, XLV, Wien, 1904.

2. P. L., LII, 691-758.

cius (384-398); trois d'Anastase (398-401); trente-huit d'Innocent I (401-417); quinze de Zosime (417-418); neuf de Boniface (418-422); seize de Célestin (422-432); huit de Xyste III (432-440).

Xyste III eut pour successeur saint Léon. SAINT LÉON¹ était né probablement à Rome vers 390-400, et, devenu diacre de l'Église romaine, s'était acquis déjà sous Célestin une situation considérable. Il se trouvait en Gaule, où il avait été envoyé pour rétablir la paix entre les généraux Aétius et Albinus, quand le choix du clergé et du peuple l'appela, en août 440, à succéder à Xyste III. La situation était difficile aussi bien dans l'Église que dans l'Empire. Mais le nouveau pape était à la hauteur de sa tâche. En Orient, il appuie, contre Eutychès et Dioscore, le patriarche Flavien, casse les décisions du brigandage d'Éphèse et fait définitivement condamner le monophysisme au concile de Chalcédoine (451). En même temps, il combat l'ambition d'Anatolius et des patriarches de la ville impériale. En Occident, il réprime les hérésies manichéenne et priscillienne et, par ses lettres ou ses légats, intervient en Afrique, en Gaule et jusque dans l'Illyricum pour restaurer ou maintenir la discipline ecclésiastique. Attila menaçant Rome en 452 le trouve devant lui et, cédant à ses exhortations, revient sur le Danube. En 455, Rome lui doit encore de voir épargnés par Geisérich ses monuments et la vie de ses citoyens. Quand il meurt, le 10 novembre 461, après vingt et un ans de règne, on peut dire que l'Église perd en lui un de ses meilleurs papes et l'État un de ses plus fermes soutiens.

Saint Léon a été justement par l'histoire surnommé

1. Œuvres dans *P. L.*, LIV-LVI. Voir A. DE SAINT-CÉRON, *Histoire du pontifical de saint Léon le Grand et de son siècle*, Paris, 1846. AD. RÉGNIER, *Saint Léon le Grand*, Paris, 1910 (*Les Saints*).

le Grand, comme saint Grégoire à qui il ressemble par plus d'un côté. C'était un esprit net, vigoureux et précis, ami des formules claires et se refusant à engager la doctrine de l'Église dans les subtilités orientales. Il suffit de lire ses écrits pour voir qu'il avait à loisir et personnellement approfondi les questions théologiques qui se posaient de son temps, et qu'il possédait à la perfection les réponses à y donner. Mais c'était surtout un homme de gouvernement à qui l'exercice de l'autorité semblait naturelle, et qui y portait ces vues pratiques, ce tempérament de force et de ménagement qui distingue les hommes faits pour commander. Pleinement convaincu du pouvoir œcuménique qui lui était échu comme au successeur de saint Pierre, il a, le premier, en termes exprès et dans des circonstances multiples, proclamé l'existence de ce privilège, et a vu, dans la mise en œuvre de ce pouvoir, le moyen de maintenir à la fois l'unité de croyance et la fermeté disciplinaire de l'Église. Quant à l'écrivain, il n'est pas, chez lui, inférieur au théologien ni au gouvernant. On en jugera moins par ses lettres, dont beaucoup ont été rédigées par sa chancellerie, que par ses sermons, d'une éloquence si majestueuse et si simple, d'une harmonie si forte et si pleine. Son style est remarquablement pur, et peut passer, après celui de saint Jérôme, pour un des meilleurs que nous présentent les Pères latins. « Inébranlable dans la sérénité de son âme, Léon parle comme il écrit, comme il ne cessa jamais de penser, de sentir et d'agir, en romain » (DUCHESNE).

Les œuvres de saint Léon comprennent des discours et des lettres.

Les *discours* authentiques, au nombre de quatre-vingt-seize, datent tous du pontificat de saint Léon. La moitié environ ont été prononcés à l'occasion des fê-

tes de Notre Seigneur ou des saints. Les autres traitent du dogme contre Eutychès, du jeûne, de l'aumône, du pouvoir papal, ou expliquent quelque passage du Nouveau Testament. Ils sont, en général, fort courts.

Les lettres conservées sont au nombre de cent quarante-trois ¹, et vont de l'an 442 à l'an 460. Six d'entre elles (les lettres xxviii, lix, cxxiv, cxxix, cxxxix, clxv) ont un caractère exclusivement dogmatique, et au premier rang il faut mettre à ce point de vue la lettre xxviii à Flavien, adoptée comme règle de foi par le concile de Chalcédoine². D'autres sont plutôt historiques et ont rapport aux événements de l'Orient. Un grand nombre règlent des points de discipline ecclésiastique, et neuf, en particulier, s'occupent de la fixation chronologique de la fête de Pâques à propos d'un dissentiment survenu à ce sujet avec l'Église d'Alexandrie. En toutes se manifestent à la fois l'autorité, la sagesse et la modération du pape.

Outre ces ouvrages principaux, M^{gr} Duchesne³ a attiré l'attention sur quelques petits vers écrits par saint Léon. On croit volontiers aussi que c'est saint Léon, encore diacre, qui a ajouté à la lettre xxi de saint Célestin les *Praetitorum sedis apostolicae episcoporum auctoritates de gratia Dei* qui y font suite actuellement. Quant au sacramentaire léonien, il est probable qu'il contient plus d'une oraison composée par lui, mais on ne saurait le regarder, dans l'ensemble, comme l'œuvre de saint Léon.

Parmi les contemporains et les amis de saint Léon, il faut nommer SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE⁴. Né vers

1. L'édition compte cent soixante-treize lettres, mais il en faut défalquer trente qui sont des lettres adressées à S. Léon.

2. On la trouvera presque entièrement traduite en français dans l'ouvrage cité d'A. Régner, p. 57-69.

3. *Histoire ancienne de l'Église*, III, 681, note.

4. Œuvres dans P. L., LH. VOIF FL. VON STABLEWSKI, *Der hl. Kirchenvater Petrus von Ravenna Chrysologus*, Posen, 1871.

406 à Forocornelium (Imola), il devint évêque de Ravenne vers 433, exerça un apostolat actif et fécond et paraît être revenu mourir dans son lieu d'origine vers 450. Il ne reste qu'une seule de ses lettres, adressée en 448 à Eutychès¹. Eutychès avait tenté, après sa condamnation par le concile de Constantinople, de gagner à sa cause l'évêque de Ravenne. Celui-ci lui répond en le renvoyant au jugement du pape, en qui le bienheureux Pierre « enseigne, à ceux qui la cherchent, la vérité de la foi ». Mais, en plus, on a de l'évêque de Ravenne une collection de sermons, comptant cent soixante-seize numéros et réunis au VIII^e siècle par un de ses successeurs, Félix (707-717). Tout n'y est pas authentique; cependant il semble bien, d'autre part, qu'il existe ailleurs et sous des noms étrangers des discours qui sont vraiment l'œuvre de Pierre Chrysologue. Quoi qu'il en soit, les discours recueillis par Félix, généralement très courts comme ceux de saint Léon, sont remarquables par la variété du ton et du style, la multiplicité des images et des antithèses et la fréquence des sentences vives et concises qui, d'un mot, peignent une situation ou inculquent une vérité. La plupart ont pour objet l'explication de quelque texte de l'Écriture : les sermons LVI-LXII commentent le Symbole des apôtres.

En même temps que saint Pierre Chrysologue édifiait Ravenne par sa parole, un autre prédicateur illustrait Turin : c'était l'évêque MAXIME². Sa vie est peu connue; on suppose seulement qu'il devint évêque vers l'an 430, et l'on sait qu'il assista à un concile de Milan en 451 et à un concile de Rome en 465. Le fait que,

1. C'est la lettre xxv entre celles de saint Léon (*P. L.*, LIV, 739-744).

2. Œuvres dans *P. L.*, LVII; *The journal of theological studies*, janvier et avril 1915 (xvi); avril et juillet 1916 (xvii). Voir FERRERI, *S. Massimo vescovo di Torino*, Turin, 1858.

dans les actes de ce dernier concile, il est nommé immédiatement après le pape conduit à penser qu'il était alors le doyen des évêques présents et qu'il ne dut pas vivre bien longtemps après cette date.

Gennadius (*Vir. ill.*, 40) attribue à saint Maxime des *tractatus* ou homélies sur différents sujets et, en particulier, des exposés sur des leçons des évangiles et des Actes des apôtres. L'édition actuelle de ses œuvres par le P. Bruni donne deux cent trente-neuf sermons, homélies ou *tractatus*, et vingt-trois exposés de leçons d'évangile, mais aucun de péricopes des Actes. Il est douteux d'ailleurs que les exposés édités par Bruni soient bien l'œuvre de saint Maxime; et, parmi les autres discours, il est certain que plusieurs ne lui appartiennent pas non plus. En somme, nous n'avons pas encore de bonne édition de ses écrits. On peut dire cependant que les sermons authentiques qui nous restent de lui présentent des qualités analogues à celles des sermons de saint Pierre Chrysologue, un tour vif et rapide, une force pénétrante qui a sa source principale dans le zèle de l'orateur.

Enfin, un dernier écrivain à signaler ici est ARNOBE LE JEUNE¹, ainsi nommé pour le distinguer de l'Arnobé maître de Lactance. Sur sa personne on est peu renseigné. Il était peut-être d'origine africaine, mais il était sûrement moine à Rome vers le milieu du ve siècle. D'abord engagé dans l'erreur de Pélage, « il dut s'en dégager peu à peu, d'une façon plus ou moins sincère, selon que l'action toujours plus nette de l'autorité romaine...lui en faisait voir l'opportunité » (D. MORIN). On ignore la date de sa mort, mais il est probable qu'il ne survécut pas de beaucoup à saint Léon.

1. Œuvres dans P. L., LIII. Voir D. G. MORIN, *Études, textes, découvertes*, I, *Arnobé le Jeune*, p. 309 et suiv., 340 et suiv. H. KAYSER, *Die Schriften des sogenannten Arnobius junior*, Gütersloh, 1912

La détermination de l'héritage littéraire d'Arnobé est un des points que la critique moderne a le plus discutés. D'après les derniers travaux de D. Morin, Arnobé est l'auteur : 1° de longs *Commentaires sur les Psaumes*, de caractère généralement allégorique, composés, semble-t-il, entre les années 432-439 (*P. L.*, LIII, 327-570); 2° du fameux *Praedestinatus* (même époque), réfutation sournoise de saint Augustin et de sa doctrine de la grâce avec des arguments souvent empruntés à Julien d'Eclane (*P. L.*, LIII, 587-672)¹; 3° du *Conflictus Arnobii catholici cum Serapione aegyptio*, écrit vers 454-460 (*P. L.*, LIII, 239-322), relation d'une discussion fictive où se trouvent successivement vaincus le sabellianisme, l'arianisme, le pélagianisme et surtout le monophysisme; 4° du *Livre à Gregoria* (*Liber ad Gregoriam in palatio constitutam*) sur la patience et la lutte contre les vices, attribué par Isidore de Séville à saint Chrysostome²; 5° enfin et probablement aussi des *Expositiunculæ in Evangelium*, sortes de notes détachées sur divers passages de saint Jean, de saint Matthieu et de saint Luc³.

1. Voir H. VON SCHUBERT, *Der sogen. Praedestinatus*, Leipzig, 1903 (*T. U.*, XXIV).

2. Édité par D. MORIN, *Op. cit.*, p. 383-439.

3. Rééditées plus complètement par D. MORIN, *Analecta maredsolana*, III, 3, p. 129-151, Maredsous, 1903. Cf. *Revue bénédictine*, xx (1903), 54-76.

TROISIÈME PÉRIODE

DÉCADENCE ET FIN DE LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE (461-750).

La période de trois siècles (461-750) où nous entrons maintenant dans ce *Précis*, a vu se produire dans la littérature chrétienne une décadence profonde. La cause en est sans doute et d'abord dans la moindre valeur des hommes qui s'y rencontrent, mais aussi et pour une bonne part dans l'état de trouble et d'incessantes révolutions qu'occasionnent dans l'Empire les invasions des barbares. En Orient, Perses et musulmans ravissent à la civilisation grecque d'immenses territoires. En Occident, Ostrogoths et Visigoths, Hérules, Francs, Lombards et Vandales établissent partout leur domination et s'emparent de Rome elle-même. Ajoutons que la controverse s'épuise ou se porte sur des sujets secondaires. Aux grands débats trinitaires et christologiques succèdent les disputes monothélites et du culte des images; aux rudes affirmations de Pélage les atténuations semi-pélagiennes. Aussi la veine s'appauvrit-elle des créations originales, des œuvres vraiment personnelles et puissantes, de la grande et simple littérature. Ce n'est pas

que l'on ne trouve çà et là des écrivains qui émergent encore dans la foule, et qui peuvent revendiquer, auprès des plus grands, une place honorable. Le Pseudo-Aréopagite, Sévère le monophysite, Léonce de Byzance, saint Maxime, saint Jean Damascène, saint Fulgence sont des théologiens très bien armés; saint Germain de Constantinople et saint Césaire d'Arles sont d'éloquents homélistes; Evagrius continue heureusement la tradition historique d'Eusèbe et Grégoire de Tours raconte avec charme sinon toujours avec critique. La littérature ascétique est dignement représentée par saint Jean Climaque et saint Grégoire le Grand; le genre épistolaire par les lettres de saint Grégoire encore. Il est même un domaine, celui de la poésie liturgique, où des Grecs, comme Romanos le Mélode, ont surpassé les poètes plus anciens. Mais ce ne sont là que d'heureuses exceptions qui ne détruisent pas l'impression de l'ensemble. Il reste que l'âge est arrivé des *Chaines* scripturaires, c'est-à-dire des commentaires faits de citations juxtaposées, des florilèges de textes théologiques, du plagiat oratoire et des chroniques arides. Cette décadence ne sera suivie, dans l'Église grecque, d'aucune réaction : dans ce grand corps, la vie théologique semblera éteinte pour longtemps. Dans l'Église latine, la ruine sera moins profonde, et les éléments de la culture antique à la fois sacrée et profane ne seront pas perdus. Conservés par Boèce, Cassiodore et saint Isidore de Séville dans leurs compilations, ils germeront un jour comme des semences d'où s'élèvera une nouvelle moisson.

CHAPITRE XIII

LES GRECS ¹.

§ 1. — Écrivains hétérodoxes. Sévère d'Antioche.

Quatre hérésies surtout ont troublé, pendant la période que nous étudions, l'Église grecque : le nestorianisme, le monophysisme, le monothélisme et l'erreur iconoclaste. Mais la première, exilée d'abord à Édesse, puis chassée de l'empire en 457 et 489, n'est guère plus représentée que par des auteurs de langue syriaque. Photius a seulement signalé (*cod.* 42 et 107) un prêtre nestorien d'Antioche, BASILE DE CILICIE (première moitié du VI^e siècle), qui écrivit, en trois livres, une histoire commençant avec le règne de Marcien (450) et se poursuivant jusqu'à la fin du règne de Justin (527) et, en seize livres, un ouvrage d'invectives et de controverse contre Jean de Scythopolis ² : le tout est perdu. D'autre part, les premiers adversaires des images ne paraissent pas avoir écrit. Nous n'aurons donc à parler ici que des écrivains grecs *monophysites* et *monothélites*.

Parmi les monophysites eux-mêmes, il faut distin-

1. Sur tout ce chapitre on peut voir J. PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 847*, Paris, 1905.

2. Photius soupçonne (*cod.* 93) qu'il était aussi l'auteur d'un ouvrage *Contre Nestorius*, réfuté par Jean de Scythopolis; mais cela paraît bien invraisemblable, puisque cet ouvrage soutenait le monophysisme.

guer avec soin le parti *eutychien*, qui admettait une sorte de fusion en une seule nature des deux éléments, divin et humain, qui composaient la personne de Jésus-Christ, et le parti proprement *monophysite* qui, tout en confessant la distinction réelle de ces éléments même après l'union, se refusait à dire « deux natures » et repoussait la terminologie et les décisions du concile de Chalcédoine.

L'eutychianisme avait sa source dans l'enseignement personnel d'EUTYCHÈS, lequel avait déclaré, au concile de Constantinople de 448, qu'il ne regardait pas l'humanité de Jésus-Christ comme consubstantielle à la nôtre. Il ne semble pas qu'Eutychès ait écrit autre chose que quelques lettres. Plus tard, vers 515-519, un de ses partisans, SERGIUS LE GRAMMAIRIEN, eut, avec Sévère d'Antioche, une discussion par correspondance dont les pièces existent encore, et à la fin de laquelle Sergius s'avoua vaincu ¹. Par contre, Sévère rencontra une absolue résistance dans un autre monophysite à tendance eutychienne, l'évêque d'Halicarnasse, JULIEN, chef des *aphthartodocètes* ou *incorrupticoles*, qui regardaient le corps de Jésus-Christ, même pendant sa vie mortelle, comme incorruptible et immuable dans ses éléments. La controverse commença avant 528. C'est dans des traductions syriaques surtout que se sont conservées les œuvres de Julien. Elles comprennent des lettres, un *tome* de discussions patristiques, des *Additions*, une *Apologie*, des traités notamment contre les eutychianistes et les manichéens, etc. Un commentaire sur Job, conservé en grec, n'a été édité complètement que dans une traduction latine ².

1. Voir J. LEBON, *Le monophysisme sévérien*, Louvain, 1909, p. 163 et suiv.; 538 et suiv.

2. Voir J. LEBON, *Op. cit.*, p. 173 et suiv. et les références qu'il donne.

Cependant le parti eutychien ne comptait en somme que le plus petit nombre des adversaires du concile de Chalcédoine. Le gros de l'opposition était formé par le parti proprement monophysite. C'est là aussi que se trouvaient les meilleures têtes. Entre les écrivains qui l'ont illustré, il faut nommer le patriarche DIOSCORE, successeur de saint Cyrille à Alexandrie, déposé en 451 et mort en exil en 454 : on connaît de lui des lettres et fragments de lettres et peut-être six anathématismes contre le concile de Chalcédoine¹ ; puis son successeur monophysite, TIMOTHÉE ÆLURE († vers 477), auteur de deux écrits contre le même concile et le tome de saint Léon, de lettres et d'un *Livre de récits* sur les controverses du temps² ; puis un moine nommé CYRUS, signalé par Gennadius (*Vir. ill.*, 81), auteur d'un ouvrage contre Nestorius ; — et enfin et surtout le patriarche d'Antioche, Sévère.

SÉVÈRE³, né à Sozopolis en Pisidie, de parents païens, avait étudié à Alexandrie et à Beyrouth avant d'être baptisé à Tripoli en 488. Devenu moine à Maïouma près de Gaza et ordonné prêtre, il fait à Constantinople un premier séjour en 508-511, et est élevé par les monophysites sur le siège d'Antioche en 512. Mais il doit se retirer en Égypte en 518, à la suite du triomphe de l'orthodoxie sous l'empereur Justin. Justinien cepen-

Édition d'Origène par GÉNÉBRARD, Paris, 1574. H. USENER, *Rhein. Museum*, N. F., LV (1900), 321-340.

1. Voir J. LEBON, *Op. cit.*, p. 84 et suiv.

2. Voir J. LEBON, *Op. cit.*, p. 93 et suiv., et son article *La Christologie de Timothée Ælure* dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, IX (1908), 677 et suiv.

3. On n'a aucune collection un peu complète de ses œuvres. L. W. BROOKS, *The sixth book of the select Letters of Severus*, Londres, 1902-1904. Homélie, hymnes et lettres dans *Patrol. orient.* IV, VI-VIII, XII, XIV, XVI, XVIII. Fragments et citations dans *P. G.*, LXXXVI, 1 et 2. *Doctrina Patrum* (édit. DIEKAMP), etc. Voir J. LEBON, *Le monophysisme sévérien*, p. 118 et suiv. M. PEISKER, *Severus von Antiochien*, Halle, 1903 ; et les ouvrages sur Léonce de Byzance.

dant le rappelle à Constantinople en 534-535 : il y reste un an ou deux. Obligé de quitter la ville impériale par une nouvelle réaction chalcédonienne, il va mourir à Xoïs, au sud d'Alexandrie, le 8 février 538.

Au point de vue moral, Sévère est impérieux et dur : c'est un sectaire intrigant et hardi : au point de vue intellectuel, c'est un esprit puissant et souple, le meilleur théologien, le mieux équilibré et le plus fécond de son parti. Prétendant n'être que le fidèle disciple de saint Cyrille d'Alexandrie, s'il combat de toutes ses forces contre l'orthodoxie chalcédonienne, il ne bataille pas avec moins d'ardeur contre l'eutychianisme proprement dit, et contre ce qui lui paraît y conduire, l'erreur de Julien d'Halicarnasse. Ses œuvres, traduites de bonne heure en syriaque, sont encore en grande partie inédites. On connaît de lui des lettres, des homélies, des hymnes, des écrits de polémique et de controverse ; deux traités contre Nephalius ; un *Cyrille ou Philalète*, qui est de 509-511 ; une défense du Philalète, qui est de 510-512 ; un ouvrage — le plus important de tous — contre Jean le Grammairien (vers 519) ; une réfutation de deux ouvrages de Julien d'Halicarnasse (avant 528), etc. Sa plume infatigable renouvelle sans cesse ses arguments ; quand ses adversaires croient l'avoir saisi, il est encore assez subtil pour leur échapper.

Du monophysisme sortit la secte des Agnoètes dont le fondateur ou du moins le principal défenseur fut un diacre sévérien d'Alexandrie nommé THEMISTIUS (vers 540). Photius (*cod.* 108) a connu de lui une *Apologie* dans laquelle il soutenait son erreur et (*cod.* 23) un écrit contre Jean Philopon.

Ce JEAN PHILOPON, grammairien alexandrin du milieu du VI^e siècle, est le principal représentant de ces monophysites qui, par suite d'un abus de terminologie,

encoururent le reproche de trithéisme. On a de lui un ouvrage trinitaire et christologique intitulé l'*Arbitre*, conservé en partie en grec ¹ et entièrement en syriaque, des traités *Sur l'éternité du monde* contre Proclus ², un commentaire *Sur la création du monde* ³, et un livre *Sur la Pâque* ⁴ : un traité *Sur la résurrection* est perdu. A ce parti trithéiste appartenait aussi ÉTIENNE GOBAROS (vers 600) dont Photius (*cod.* 232) a analysé une compilation singulière, suite de témoignages contradictoires sur le même sujet, qui rappelle le *Sic et non* d'Abailard.

Les auteurs mentionnés jusqu'ici sont tous des théologiens; mais les monophysites grecs se sont aussi servis de l'histoire pour combattre leurs adversaires orthodoxes.

Le premier en date de leurs historiens et l'un des plus importants est ZACHARIE, évêque de Mitylène, surnommé le Rhéteur. Peu après 491 et étant encore laïque, il écrivit une *Histoire* fort précieuse des événements qui vont de 450 jusqu'en 491. L'original grec de cette histoire a péri, mais elle s'est retrouvée traduite ou remaniée en syriaque et engagée dans une compilation historique du VI^e siècle en douze livres, dont elle forme les livres III-VI. On possède encore de Zacharie, en grec un dialogue *Sur la création du monde* et un fragment d'ouvrage contre les manichéens et, dans des traductions syriaques, une *Vie du moine Isaïe* († 488) et une *Vie de Sévère* d'Antioche. Ses *Vies* de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoë sont perdues ⁵.

C'est peu après Zacharie (vers 515) que l'évêque de

1. Voir S. JEAN DAMASCÈNE, *De haeresibus*, 83.

2. Édit. H. RABE, Leipzig, 1899.

3. Édit. G. REICHARDT, Leipzig, 1897.

4. Édit. C. WALTER, Iena, 1899.

5. Traductions de l'*Histoire* par K. AHRENS et G. KRUEGER, *Die sogen Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor*, Leipzig, 1899, et par HAMILTON

Maïouma, JEAN RUFUS, composa ses *Plérphories*¹, conservées encore dans une traduction syriaque. Elles ne méritent guère le nom d'histoire, car elles ne font que rapporter une suite de visions, de prédictions et de prodiges, tous dirigés contre le concile de Chalcédoine : c'est une œuvre de basse polémique.

Enfin, vers l'an 700, l'évêque JEAN de Nikiou écrivit, au point de vue monophysite, une chronique qui commence avec l'origine du monde, et qui est importante pour ce qu'elle rapporte du VII^e siècle de notre ère. Elle s'est conservée dans une traduction éthiopienne. On se demande seulement si la langue originale en était le grec ou le copte².

La littérature monothélite est infiniment moins riche que la littérature monophysite en œuvres et en écrivains. Ses principaux chefs, SERGIUS de Constantinople (610-638), CYRUS de Phasis et ensuite d'Alexandrie (631-641), PYRRHUS (638-641) et PAUL (641-654) de Constantinople n'ont guère écrit que des lettres, dont quelques-unes sont restées célèbres, celle de Sergius au pape Honorius par exemple. On les trouve dans les collections des conciles. Le plus fécond écrivain de la secte paraît avoir été l'évêque de Pharan, THÉODORE, condamné au concile de Latran de 649. Le concile fit lire, dans la troisième session, divers extraits de ses œuvres, notamment d'un traité *Des opérations du Christ*, adressé à Sergius d'Arsinoë, d'un commentaire sur divers passages des saints Pères et d'une *Lettre à*

et BROOKS, Londres, 1899. La *Vie de Sévère* est dans la *Patrologia orientalis*, II (KUGENER); la *Vie d'Isaïe* dans *Corpus script. christ. orient.*, *Script., syri.* série III, vol. XXV, Paris, 1907 (BROOKS). Les textes grecs dans *P. G.*, LXXXV, 1011-1144, et PITRA, *Analecta sacra*, I, 67-70.

1. Édit. F. NAU, dans *Patrologia orientalis*, VIII.

2. Édit. H. ZOTENBERG, dans *Extrait des Notices des manuscrits*, XXIV, 1, Paris, 1883.

Paul. Le patriarche d'Antioche, MACAIRE, condamné au concile de Constantinople de 681, est également l'auteur d'une *Profession de foi* présentée au concile.

§ 2. — Le Pseudo-Denys l'Aréopagite¹.

Entre les autorités souvent invoquées dans les luttes monophysites et surtout monothélites, se trouvent les écrits d'un auteur qui se nomme lui-même DENYS et veut évidemment passer pour saint Denys l'Aréopagite, disciple de saint Paul et évêque d'Athènes. Nous avons encore ces écrits. Ils comprennent quatre traités et dix lettres.

Les traités sont dédiés par l'auteur à son collègue en presbytérat (συμπρεσβύτερος), Timothée. C'est d'abord un livre *Sur la hiérarchie céleste* (Περὶ τῆς οὐρανίας ἱεραρχίας) en quinze chapitres, qui traite des anges, de leurs fonctions et de leurs noms, et de leurs ordres respectifs. C'est là que, pour la première fois, on trouve les anges distribués en trois classes comprenant elles-mêmes chacune trois chœurs : ce sont, par ordre descendant, les séraphins, les chérubins et les trônes, occupés seulement de Dieu; les dominations, les puissances et les vertus, à qui est confié le soin du monde en général; les principautés, les archanges et les anges, qui doivent veiller sur les hommes en particulier.

Le second traité, *De la hiérarchie ecclésiastique* (Περὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱεραρχίας), en sept chapitres, montre d'abord que cette hiérarchie est calquée sur la hiérarchie céleste, et exerce des fonctions analogues. Puis il décrit les rites du baptême, de l'eucharistie,

1. Œuvres dans *P. G.*, III, IV. Traduct. franç. par DARBOY, 1845 et DULAË, 1865. Les travaux capitaux sont ceux de J. STIGLMAYR, dans de nombreux articles, 1895-1900, et de KOCH, Mayence, 1900-1904.

de la confirmation, des diverses ordinations (évêques, prêtres et diacres) et de la profession monastique solennelle. Viennent enfin des indications sur les cérémonies des funérailles et sur le baptême des enfants. C'est dans cet ouvrage que l'on a cru trouver plus tard indiqués les trois degrés de la vie spirituelle, voie *purgative*, voie *illuminative*, voie *unitive*.

Le troisième traité *Des noms divins* (Περὶ θείων ὀνομάτων) explique, en treize chapitres, les noms que Dieu s'est donnés à lui-même dans l'Écriture, et qui nous font connaître ses perfections.

Enfin, le quatrième traité, *De la théologie mystique* (Περὶ τῆς μυστικῆς θεολογίας), en cinq chapitres, traite de Dieu comme de l'être superintelligible et ineffable, à qui cependant nous pouvons être unis, dès cette vie, d'une union intime et plus ou moins extatique.

Les dix lettres que nous possédons sont adressées, les quatre premières au thérapeute (moine) Caius ; la cinquième au liturge (diacre) Dorothee sur l'obscurité divine ; la sixième au prêtre Sosipater ; la septième au hiérarque (évêque) Polycarpe ; la huitième au moine Démophile ; la neuvième au hiérarque Tite ; la dixième « à Jean le Théologien, apôtre et évangéliste, exilé dans l'île de Patmos ». Trois autres lettres qui n'existent plus qu'en latin, à Allophanes, à Timothée et à Tite, ne sont pas de l'auteur des écrits aréopagitiques.

C'est au colloque qui se tint, en 533, à Constantinople, entre catholiques et monophysites sévériens, que ces écrits firent, pour la première fois, leur apparition. Cités par les sévériens comme l'œuvre de Denys l'Aréopagite, ils furent repoussés par les catholiques comme un faux. Au siècle suivant cependant, les catholiques eux-mêmes, sous l'influence surtout de saint Maxime le Confesseur qui les commenta, en admirent l'authenticité, et cette acceptation persévéra

pendant tout le moyen âge. Peu d'ouvrages ont joui, parmi les théologiens de cette époque, d'autant de prestige et d'autorité.

Il n'est pas douteux cependant qu'ils ne soient l'œuvre d'un faussaire. L'auteur n'est sûrement pas, comme il le prétend, un contemporain des apôtres, de Tite, de Timothée, de Polycarpe ; il n'a connu ni la Sainte Vierge ni saint Jean. Ses livres supposent le monachisme florissant et organisé ; il a lu et il exploite les écrits du néoplatonicien Proclus (411-485), et cite notamment son traité *De malorum subsistentia* ; il parle de l'usage de chanter le *Credo* à la messe, usage qui n'a été introduit par les monophysites à Antioche qu'en 476 et que les catholiques n'adoptèrent qu'après eux. Comme, d'autre part, ses ouvrages sont cités par Sévère d'Antioche et, au plus tard, en 533, il s'ensuit qu'il a dû écrire vers la fin du v^e ou dans les premières années du vi^e siècle. On ne saurait le faire remonter plus haut.

Qui est, en réalité, cet auteur ? On n'a pu, jusqu'à présent, le déterminer. Seulement, le fait qu'il a été mis en avant d'abord par les monophysites, et le soin qu'il a pris lui-même, en parlant de Jésus-Christ, d'éviter les termes *une* ou *deux natures*, tout en enseignant l'existence d' « une nouvelle opération théandrique », font soupçonner que cet auteur était un partisan de l'hénotique promulgué en 482, c'est-à-dire un monophysite politique, s'intéressant peut-être assez peu aux controverses de son temps. Il semble qu'il ait écrit en Syrie plutôt qu'en Égypte.

C'était sûrement un philosophe et un esprit qui ne manquait ni d'originalité ni de puissance. L'intérêt de son œuvre est dans la tentative qu'il a faite, d'une part, pour introduire dans la théologie chrétienne les conceptions et les procédés néoplatoniciens et, de

l'autre, « pour donner un exposé rigoureux de la théologie mystique et la souder étroitement à la théologie ecclésiastique, dont elle ne paraît être, dans son système, qu'une interprétation plus haute ». Son style est généralement maniéré et obscur, rempli de mots forgés exprès et de termes empruntés à la langue des anciens mystères païens. Il lui a paru que cette obscurité voulue convenait bien à la hauteur des enseignements qu'il voulait donner.

Le pseudo-Aréopagite fait plusieurs fois mention, dans ses œuvres, d'un certain Hiérothée qui aurait été son maître, et à qui il attribue des ouvrages. On ne sait ce qu'il en faut croire. Il existe bien, en syriaque, un *Livre d'Hiérothée sur les mystères cachés de la Divinité*, que l'on croit composé par le moine panthéiste Bar Sudaïli (vers 500); mais Bar Sudaïli a pu prendre lui-même ce nom aux ouvrages de Denys.

§ 3. — Les adversaires du monophysisme. Léonce de Byzance.

Le premier paragraphe de ce chapitre a brièvement énuméré les écrivains grecs qui attaquèrent les décisions du concile de Chalcedoine ¹. Nous parlerons ici de ceux qui les ont défendues. On les voit apparaître surtout au commencement du vi^e siècle. Plusieurs d'entre eux, il est vrai, font à leurs adversaires des concessions excessives : dans l'ensemble cependant ils leur opposent des réponses victorieuses, et fournissent sur le problème dogmatique des explications que la théologie ultérieure a ratifiées.

Voici les principaux : le moine palestinien ΝΕΡΦΑ-

1. Pour avoir une idée plus complète de l'armée des attaquants, il faut joindre aux grecs les monophysites syriens dont il sera question au chapitre suivant, § 1.

LIUS, qui composa, avant l'an 508, un discours contre Sévère d'Antioche et une apologie du concile de Chalcedoine¹; — le patriarche de Constantinople, MACEDONIUS (496-511), auteur d'un florilège patristique contre le monophysisme²; — JEAN LE GRAMMAIRIEN, donné parfois comme évêque de Césarée (en Palestine), qui écrivit une critique du *Philalète* de Sévère (vers 510) et une *Apologie* du concile de Chalcedoine (vers 515-520) à laquelle Sévère répondit par le *Contra Grammaticum*³; — JEAN DE SCYTHOPOLIS, auteur lui aussi, vers 515-520, d'une longue apologie du concile de Chalcedoine et, plus tard, d'un ouvrage contre Sévère cité par le sixième concile général de 680⁴; le moine JEAN MAXENCE, le porte-parole des moines scythes, adversaire à la fois du nestorianisme, du monophysisme et du pélagianisme : on a de lui un mémoire aux légats d'Hormisdas (519), une réponse à la lettre du pape (520), des *Dialogues contre les nestoriens*, un *Livre contre les acéphales* (monophysites) et quelques autres menus écrits⁵; — un autre moine nommé JOBUS (première moitié du vi^e siècle), dont Photius (*cod.* 222) a signalé un ouvrage contre Sévère et analysé longuement un *Commentaire sur l'Incarnation*⁶; — un troisième moine, nommé EUSTATHE, auteur d'une lettre remarquable contre Sévère *Sur les deux natures*⁷; — puis ceux que l'on peut considérer comme les trois précurseurs et maîtres de Léonce de Byzance, de leur temps aussi appréciés que lui : l'évêque de Chalcedoine, HERACLIEN (commencement du vi^e siècle), auteur d'un

1. Voir LEBON, *Le monoph. sévérien*, p. 119 et suiv.

2. LEBON, *ibid.*, p. 126.

3. LEBON, *ibid.*, p. 128-163.

4. LEBON, *ibid.*, p. 149 et suiv. Cf. F. LOOFS, *Leontius von Byzanz*, p. 269 et suiv., note.

5. P. G., LXXXVI, 1, 73-158.

6. Voir P. G., LXXXVI, 2, 3313-3320.

7. P. G., LXXXVI, 1, 901-942.

ouvrage contre Sotericus, évêque eutychien de Césarée de Cappadoce, et d'une réfutation du manichéisme en vingt livres que Photius (*cod.* 85) a louée¹ ; — le patriarche d'Antioche ÉPHREM (527-545), un des hommes les plus estimés de son époque². Il avait été d'abord comte d'Orient et fut, comme saint Ambroise, élevé ensuite à l'épiscopat. Photius (*cod.* 228) signale de lui plusieurs volumes dont trois étaient entre ses mains, mais il n'en a analysé que deux. Le premier (*cod.* 228) était un recueil de lettres dogmatiques, auxquelles faisaient suite huit discours pour différentes fêtes ou circonstances liturgiques. Le second (*cod.* 229) contenait un ouvrage en quatre livres, ayant tous pour objet — le deuxième excepté — la justification de l'orthodoxie chalcédonienne et la réfutation de Sévère. Éphrem n'a certainement pas composé ces écrits avant de devenir évêque en 527 ; mais il l'a sans doute fait peu après cette date, car, vers 537, il était déjà considéré comme le représentant le plus en vue de l'orthodoxie. — Enfin le troisième précurseur de Léonce de Byzance est l'auteur de la *Panoplia dogmatica* éditée par Mai³, auteur que l'on croit être PAMPHILE de Jérusalem, l'ami de Cosmas Indicopleustes. L'ouvrage est antérieur à l'an 540 et offre, avec les écrits de Léonce, les ressemblances les plus frappantes d'expressions et d'idées.

Venons à LÉONCE lui-même⁴. Il était né plus probablement à Byzance, vers l'an 485, d'une famille noble, et de bonne heure embrassa la vie monastique. Un

1. Voir J. P. JUNGLAS, *Leontius von Byzanz*, p. 56, 57.

2. *P. G.*, LXXXVI, 2, 2103 et suiv. Voir JUNGLAS, *Op. cit.*, p. 49 et suiv.

3. *Nova Patrum bibliotheca*, Romæ, 1844, II, 293-662. Voir JUNGLAS, *Op. cit.*, p. 57 et suiv.

4. Œuvres dans *P. G.*, LXXXVI, 1 et 2. Voir les deux *Leontius von Byzanz* de F. LOOFS (Leipzig, 1887) et de J. P. JUNGLAS (Paderborn, 1908). V-ERMONI, *De Leontio byzantino*, Paris, 1895.

moment, il traversa ou côtoya du moins le nestorianisme : de nouveaux maîtres qu'il rencontra dans ses voyages le ramenèrent à des idées plus saines. On croit qu'il fut un des quatre moines scythes qui, en 519, plaidèrent, auprès des délégués d'Hormisdas, en faveur de la formule *Un de la Trinité a souffert dans la chair*, et allèrent à Rome trouver le pape. Revenu en Orient, il se retira près de Jérusalem dans la Nouvelle Laure, prit part, en 533, au colloque de Constantinople entre sévériens et orthodoxes et, après un nouveau séjour dans sa laure en 538, revint dans la capitale où il mourut vers 543.

Le cardinal Mai à qui l'on doit, pour une grande partie, la plus ancienne édition des ouvrages de Léonce, le regarde comme le premier de beaucoup des théologiens de son temps : *in theologica scientia aevo suo facile princeps*. Cet éloge est peut-être exagéré, car il semble bien qu'Éphrem d'Antioche ne lui ait pas été bien inférieur, et qu'il ait même joui, de son vivant, d'une plus grande autorité que la sienne. Le jugement de Mai suppose d'ailleurs authentiques certains écrits que la critique a reconnus depuis n'être pas de Léonce. Mais, ces réserves faites, on doit bien reconnaître dans le moine byzantin un esprit pénétrant, précis et vigoureux, habile à éclaircir les notions et à trouver des formules heureuses, qui profite admirablement des recherches de ses devanciers et les met définitivement au point. Le but de tous ses travaux a été surtout de montrer comment les définitions d'Éphèse et de Chalcédoine s'harmonisaient ensemble, comment on pouvait admettre en Jésus-Christ à la fois deux natures et une seule personne, être chalcédonien sans être nestorien, se rattacher à saint Cyrille sans être monophysite. Ces explications très opportunes allaient à dissiper le malentendu persistant qui existait entre

catholiques, nestoriens et sévériens. Elles n'ont pas sans doute réussi complètement à le faire cesser ; mais elles ont du moins apporté à la théologie de l'incarnation des aperçus nouveaux et les éléments d'un réel progrès.

On possède de Léonce de Byzance trois ouvrages certainement authentiques : 1° *Trois livres contre les nestoriens et les eutychiens* (*P. G.*, LXXXVI, 1, 1267-1396), le premier livre attaquant les deux hérésies à la fois ; le second s'en prenant aux monophysites et surtout aux apthartodocètes ; le troisième, plus historique, visant les nestoriens et en particulier Théodore de Mopsueste ; 2° une *Réfutation des arguments de Sévère* (2, 1915-1946) ; 3° *Trente thèses contre Sévère* (2, 1901-1916) : ces écrits se placent entre 536 et 543. Trois autres écrits, *De sectis* (1, 1193-1268), *Adversus nestorianos* (1, 1399-1768 j) ; *Contra monophysitas* (2, 1769-1902), seraient, d'après Loofs, des fragments remaniés d'un autre grand ouvrage de Léonce, intitulé *Scolies*, qui serait en partie perdu. D'autres critiques (Junglas) pensent que ces prétendues *Scolies* n'ont jamais existé¹.

Tout près de Léonce et ayant très probablement subi son influence théologique, il faut nommer ici l'empereur JUSTINIEN². Justinien (527-565) a été un grand législateur : il a voulu être aussi un théologien ; mais il n'a guère fait, naturellement, que reproduire les doctrines et les formules courantes autour de lui. Entre les ouvra-

1. Quant au remarquable traité *Adversus fraudes apollinaristarum* (2, 1947-1976), le premier écrit où soient dénoncées les manœuvres des apollinaristes pour faire passer les œuvres de leur secte sous le nom de maîtres vénérés (Grégoire le Thaumaturge, Athanase, Jules, etc.), il n'est pas non plus l'œuvre de Léonce, mais d'un auteur anonyme un peu plus ancien que lui.

2. Œuvres théologiques dans *P. G.*, LXXXVI, 1, 945-1452. Voir A. KNECHT, *Die Religionen politik Kaiser Justinians I*, Wurzburg, 1896. G. GLAIZOLLE, *Justinien, son rôle théologique dans les controverses*, Lyon, 1905.

ges de théologie qui portent son nom, les principaux sont : en 536, une lettre à Ménas de Constantinople ou *Constitutum contre Anthime, Sévère, Pierre et Zoaras*; en 542 ou 543, un traité *Contre les monophysites*; en 543, un mémoire (λόγος) *Contre Origène*, suivi, en 553, d'un écrit au sixième concile général sur le même objet¹; en 543 ou 544, un long édit (perdu, sauf quelques phrases) contre les Trois chapitres, sujet repris dans la *Confession de foi* (Ὁμολογία πίστεως) de 551, dans une ordonnance au concile, du 5 mai 553 (Τύπος πρὸς τὴν ἁγίαν σύνοδον) et dans une réponse aux partisans des Trois chapitres (Πρὸς τινὰς γράψαντας κτλ.) peut être antérieure au concile. — Evagrius (*H. E.*, iv, 39-41) rapporte que, sur la fin de sa vie, Justinien tomba dans l'erreur des aphanthodocètes et promulgua un édit pour en prescrire l'acceptation. Cette pièce a péri.

L'empereur rencontra, à cette occasion, une vive opposition dans le patriarche d'Antioche, ANASTASE I² (559-599), qui dut passer une bonne partie de son épiscopat (570-593) dans l'exil auquel l'avait condamné Justin II. On sait qu'il avait écrit, pendant cet exil surtout, des lettres, des discours et un traité contre le trithéiste Jean Philopon, qui sont, en grande partie, perdus. Il reste néanmoins de lui cinq discours dogmatiques sur la Trinité et l'incarnation (*De nostris relictis dogmatibus... orationes quinque*, en latin seulement), quatre sermons d'une authenticité douteuse, une *Brève explication de la foi orthodoxe* et quelques fragments.

C'est principalement à l'intervention de saint Grégoire le Grand auprès de l'empereur Maurice qu'Anas-

1. A ces mêmes débats antiorigénistes du vi^e siècle se rapportent un mémoire de l'évêque THÉODORE de Scythopolis et un écrit attribué à saint BARSANUPHIUS, tous deux du milieu du vi^e siècle (*P. G.*, LXXXVI, 1, 231-236 et 891-902).

2. Œuvres dans *P. G.*, LXXXIX.

tase avait dû d'être rétabli sur son siège en 593. Ce pape fut aussi le correspondant et l'ami du patriarche catholique d'Alexandrie EULOGIUS (580-607)¹. Nous ne possédons plus aujourd'hui d'Eulogius qu'un discours pour le jour des Rameaux et des fragments, dont un fort important, d'un ouvrage *Sur la sainte Trinité et l'incarnation divine*. Mais on sait par ailleurs qu'il fut, surtout contre les diverses factions de monophysites qui s'agitaient à Alexandrie, un adversaire redoutable. Photius a connu et analysé de lui : 1° six livres *Contre les novatiens et sur l'administration [ecclésiastique]* (cod. 182, 208, 280); 2° un ouvrage en deux livres contre Timothée et Sévère, qui comprenait une justification de la lettre de saint Léon à Flavien (cod. 225); 3° un livre ayant le même objet contre Théodose (d'Alexandrie) et Sévère (cod. 226); 4° une invective contre les théodosiens et les gaïanites à propos de leurs dissensions (cod. 227), et enfin 5° onze mémoires (λόγοι), la plupart dogmatiques ou polémiques, sur la Trinité ou l'incarnation (cod. 230). Photius n'apprécie pas beaucoup le style d'Eulogius : il le trouve peu correct; mais il avoue que, dans l'ensemble, c'est un auteur qui instruit et qui plaît.

L'épiscopat d'Eulogius nous conduit au commencement du vi^e siècle. C'est à ce moment qu'ont écrit : d'abord le moine THÉODORE DE RAITHU², auteur d'un traité *De l'incarnation*, dirigé contre les diverses hérésies qui attaquent ce mystère, d'une dissertation (*De terminis philosophicis*) sur le sens des mots qu'on emploie pour le définir, et aussi, pense Junglas, du traité *De sectis* dont il a été question ci-dessus; puis

1. P. G., LXXXVI, 2, 2913-2964, et O. BARDENHEWER, *Theolog. Quartalschrift*, LXXVIII (1896), 353-401.

2. P. G., XCI, 1479 et suiv. Voir JUNGAS, *Leontius v. Byz.*, p. 15 et suiv.

l'évêque de Thessalonique, EUSÈBE, dont Photius a lu deux réfutations, la seconde en dix livres, d'un certain incorrupticole nommé André (*cod.* 162); puis le prêtre TIMOTHÉE de Constantinople, à qui l'on doit un petit traité *De la réconciliation des hérétiques*, très riche en renseignements sur les erreurs de cette époque¹.

Nous fermerons cette liste des adversaires grecs du monophysisme par le nom d'ANASTASE LE SINAÏTE (630-700)². Anastase, le nouveau Moïse, comme on l'appela plus tard, était abbé d'un couvent sur le mont Sinaï. C'est une des grandes figures de cette période de décadence. Malheureusement, sa vie est peu connue et son héritage littéraire n'est pas encore nettement et complètement délimité. On possède sous son nom : 1° un grand ouvrage intitulé *Le Guide* (Ὁδηγός), qui date de 683-688, et qui est dirigé contre les diverses sectes monophysites sévériennes et gaïanites; 2° un livre de *Questions et réponses*, au nombre de cent cinquante-quatre (en partie inauthentiques), sur divers sujets doctrinaux; 3° des *Considérations anagogiques* (ou *spirituelles*) sur l'œuvre des six jours, en douze livres. A ces trois grands ouvrages il en faut joindre quelques autres de moindre étendue : un écrit sur la sainte communion; trois dissertations sur la création de l'homme à l'image de Dieu; un bref exposé de la foi chrétienne, etc. On est disposé aussi à lui attribuer l'important florilège *Doctrina Patrum de incarnatione Verbi*³, qui est une de nos sources les plus précieuses pour l'histoire de la théologie à cette époque.

1. P. G., LXXXVI, 1, 11-68.

2. Œuvres dans P. G., LXXXIX; PITRA, *Iuris ecclesiast. Graecorum hist. et monum.*, II, Romæ, 1868, 257-273. Voir I. B. KUMPFMUELLER, *De Anastasio Sinaita*, Wirceburgi, 1865.

3. Édit. F. DIEKAMP, Munster en Westph., 1907.

§ 3. — Les adversaires du monothélisme.
Saint Maxime le Confesseur.

Avant que la politique d'Héraclius ne suscitât officiellement l'hérésie monothélite en 619, on s'était déjà occupé dans les deux camps, monophysite et orthodoxe, de la question des opérations et des volontés en Jésus-Christ; et c'est ainsi que plusieurs des adversaires déjà nommés du monophysisme, Jean de Scythopolis, le moine Eustathe, Éphrem d'Antioche, Léonce de Byzance, le patriarche Eulogius surtout peuvent être mentionnés aussi parmi les adversaires du monothélisme. D'autre part, même après qu'elle eut été condamnée au concile de 680, cette erreur continua d'être combattue par les théologiens venus plus tard, et cette circonstance nous permettrait de compter encore au nombre de ceux qui l'ont réfutée Anastase le Sinaïte et même saint Jean Damascène. Mais c'est dans la période 620-680 surtout que la lutte a été plus vive, et que se rencontrent les vrais champions de l'orthodoxie contre la nouvelle secte. Les deux principaux sont le patriarche de Jérusalem Sophronius et le moine saint Maxime le Confesseur.

SOPHRONIUS¹ était originaire de Damas et, devenu moine vers 580, paraît avoir résidé d'abord en Palestine avec le célèbre Jean Moschus dont il fut l'ami intime, et dont il publia plus tard le *Pré spirituel*. Puis, ensemble, ils visitèrent l'Égypte et ses solitaires, les îles de la Méditerranée, Rome où Moschus mourut. Revenu en Palestine vers 620, Sophronius consacrait ses loisirs à des travaux d'hagiographie et de liturgie

1. Œuvres dans P. G., LXXXVII, 3, 3147-4014. Voir S. VAILHÉ dans la *Revue de l'Orient chrétien*, VII (1902), 360-383; VIII (1903), 356-387. Ed. BOUVY, *Poètes et mélodes*, Nîmes, 1886, p. 169-182.

quand commencèrent les intrigues monothélites. Il s'efforça aussitôt de s'y opposer et de détourner de leurs projets Cyrus d'Alexandrie et Sergius de Constantinople. Ce fut en vain. Mais, élevé en 634 sur le siège patriarcal de Jérusalem, Sophronius n'implora plus : il jugea et condamna. Malheureusement son épiscopat dura peu. Déjà fort âgé, il mourut en 638, après avoir vu la ville sainte prise par les Arabes.

Sophronius fut un écrivain fécond et varié. Nous l'avons rangé parmi les théologiens : nous aurions pu aussi bien le mettre parmi les hagiographes ou les poètes. Ses œuvres, d'un style généralement boursoufflé et prolix, comprennent des écrits doctrinaux, des discours, des travaux disciplinaires et historiques, des poésies. Aux premiers appartiennent sa Lettre synodale ou intronistique de 634, en faveur du dyothélisme, et un gros dossier patristique (perdu) qui contenait en deux livres six cents témoignages sur le même sujet. Des discours nous avons une douzaine environ sur Notre Seigneur, la Vierge, les saints ou le baptême. Dans la troisième catégorie nous trouvons un écrit *Sur la confession des péchés*, un fragment *Sur le baptême des apôtres*, puis un long *Éloge des saints Cyrus et Jean* (*Laudes in ss. Cyrum et Joannem*) martyrs sous Dioclétien, un récit de leurs miracles (*Eorumdem miracula*) et une *Vie de sainte Marie Égyptienne*. Enfin dans les œuvres poétiques, il faut signaler un recueil de vingt-trois odes anacréontiques (ἀνακρεόντεια) pour les fêtes ecclésiastiques ; quelques hymnes liturgiques (ἰδιόμελα) d'un caractère plus populaire, destinées à être chantées ; un tropaire et deux épitaphes.

Au moment où Sophronius se trouvait à Alexandrie, suppliant le patriarche Cyrus de renoncer à son projet d'union avec les monophysites, il était accompagné

d'un autre moine qui partageait ses sentiments et qui devait, mieux et plus longtemps que lui, défendre la foi contre les monothélites : c'était SAINT MAXIME le Confesseur¹. Maxime était né vers 580 à Constantinople, de parents pieux, et fut d'abord secrétaire et conseiller de l'empereur Héraclius. Puis, à l'âge de cinquante ans, il se retira au monastère de Chrysopolis, en face de Byzance (Scutari), et en devint abbé. En 633, on le trouve avec Sophronius à Alexandrie ; en 640, commence son grand rôle de défenseur de la foi. Il fortifie de ses exhortations et de ses enseignements les évêques d'Afrique ; soutient contre Pyrrhus, le patriarche monothélite de Constantinople, la fameuse discussion de 645 d'où il sort vainqueur ; se rend à Rome vers 646 ou 647, y prend une part importante au concile de 649, et consacre à la composition de ses ouvrages la paix dont il jouit.

Elle dura jusqu'en 653. A ce moment, l'empereur Constant II le fait saisir et conduire à Constantinople. Sur son refus d'accepter le *Type* que le pape repoussait, on le condamne d'abord à l'exil (655), puis plus tard, en 662, à la mutilation et à un nouvel exil à Lazique, sur les bords de la mer Noire. Il y mourut le 13 août 662. Avec lui souffrirent deux de ses disciples, Anastase l'apocrisiaire et Anastase le moine. Nous avons les Actes de leur jugement et de leur martyre.

Maxime est, avant saint Jean Damascène, le dernier grand théologien de l'Église grecque. Ayant fait de sérieuses études profanes, il s'est formé à la science

1. OEuvres dans *P. G.*, xc, xci. Le commentaire sur le Pseudo-Aréopagite est au tome IV. Le *Comput* se trouve parmi les œuvres d'Eusèbe de Césarée, au tome XIX, 1217-1280. La *Chronologie succincte*, qui manque dans Migne, a été éditée par BRATKE dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XIII (1892), 382-384. Voir H. STRAUBINGER, *Die Christologie des hl. Maximus Confessor*, Bonn, 1906.

ecclésiastique par la lecture des Pères du iv^e siècle (saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse), par celle des écrivains plus rapprochés de lui (Léonce de Byzance, Anastase d'Antioche, etc.), mais surtout par la méditation des écrits du Pseudo-Aréopagite dont il a contribué beaucoup à établir l'autorité dans l'Église. Au fond, c'est, comme le Pseudo-Denys, un mystique, mais un mystique doublé d'un métaphysicien et d'un ascète, et qui a acquis, en fréquentant la philosophie aristotélicienne, une rigueur et une précision de pensée que l'on chercherait en vain dans l'Aréopagite. Il lui a manqué d'exposer, dans un grand ouvrage synthétique, sa doctrine et ses vues. Celles-ci se trouvent dispersées en une foule d'écrits sous forme de sentences ou de commentaires; mais on peut les retrouver aisément, car l'auteur s'est souvent expliqué et répété sur les mêmes sujets.

On peut diviser en six catégories les écrits de saint Maxime :

1^o Les ouvrages *exégétiques* où le saint commente de plus ou moins près des textes scripturaires. Tels sont les *Questions à Thalassius*; les *Questions et réponses*; l'*Explication du psaume LIX*; l'*Explication de l'oraison dominicale*; l'écrit *A Théopemptus le Scolastique*.

2^o Les commentaires de *théologie mystique* : *Sur les œuvres de saint Denys l'Aréopagite*; *Sur divers passages difficiles des saints Denys et Grégoire le Théologien* (Grégoire de Nazianze); et encore *Sur quelques difficultés de saint Grégoire le Théologien* (*Ambigua in Gregorium Theologum*).

3^o Les œuvres proprement *dogmatiques et polémiques*. D'abord toute une série de petits traités compris sous le titre d'*Opuscules théologiques et polémiques*, généralement dirigés contre le monophysisme et le

monothélisme; puis la *Discussion avec Pyrrhus*, et un traité *De l'âme* ¹.

4° Les écrits *moraux et ascétiques*, dont le principal est *Le livre ascétique (Liber asceticus)*; puis quatre recueils de sentences (*capita*) : *Sentences sur la charité*; *Autres sentences*; *Sentences théologiques et pratiques (oeconomica)*; *Diverses sentences théologiques et pratiques*, ces deux derniers recueils mêlant, comme leur titre l'indique, la théologie mystique à l'ascèse. Un cinquième recueil qui porte le nom de *Lieux communs (Loci communes)*, et qui comprend des extraits de l'Écriture, des Pères et même des écrivains profanes, n'est sûrement pas, en entier du moins, de la plume de saint Maxime.

5° Les œuvres *disciplinaires et liturgiques* : une *Mystagogie*, qui explique le symbolisme de l'église et des cérémonies qui s'y accomplissent; trois *hymnes*; un *Comput ecclésiastique* auquel on peut ajouter une *Chronologie succincte de la vie du Christ*, simple extrait d'un ouvrage plus considérable.

6° Enfin des *lettres*, au nombre de quarante-cinq, dont plusieurs constituent de vrais traités théologiques.

Tous ces écrits dénotent un esprit pénétrant et délié, mais sont, en général, d'une lecture difficile. L'auteur y traite de sujets abstraits en un style qui manque de naturel et de simplicité.

§ 4. — Exégètes et orateurs.

L'ardeur des controverses et la nécessité de lutter contre les nouvelles erreurs avaient stimulé la théo-

1. Straubinger signale de plus un traité inédit : *Dix sentences (κεφάλαια) sur les volontés et les opérations avec des témoignages patristiques.*

logie, et lui avaient fait produire, même en ces temps troublés, des œuvres solides, sinon toujours élégantes. L'exégèse, qui n'avait pas ce stimulant, ne se soutint pas aussi bien et tomba rapidement dans la médiocrité. Au lieu d'étudier eux-mêmes le texte sacré et de l'éclaircir par des explications originales, certains exégètes trouvèrent plus simple de copier, en face ou au-dessous de chaque phrase de l'Écriture, des passages tirés des meilleurs interprètes anciens qui avaient commenté ces portions du texte : ils écrivirent ce qu'on appelle des *chaînes* scripturaires, œuvres de pure érudition dans lesquelles la personnalité de l'auteur disparaît plus ou moins, et qui sont le signe évident de la stérilité et de la faiblesse.

Ce caractère impersonnel apparaît déjà dans les commentaires écrits peut-être au v^e siècle par un prêtre d'Antioche nommé VICTOR : son commentaire sur saint Marc¹ et même son commentaire sur Jérémie² sont, en majeure partie, empruntés aux exégètes d'Antioche. Mais il s'accuse absolument dans les travaux autrement vastes du sophiste PROCOPÉ DE GAZA. Procope³ (465-528 environ) a été le maître le plus illustre de l'école de Gaza et, malgré les sollicitations dont il a été l'objet de la part d'autres villes, a voulu passer dans sa petite patrie sa vie presque tout entière. On connaît de lui de nombreuses lettres et un panégyrique de l'empereur Anastase prononcé entre 512-515, mais surtout des commentaires en

1. Édit. J. A. CRAMER, *Catena Patrum*, Oxford, 1844, 1, 239-447.

2. Voir M. FAULHABER, *Die Propheten-Katene*, Fribourg-en-Br., 1899.

3. Œuvres dans P. G., LXXXVII, 1-3. Voir J. SEITZ, *Die Schule von Gaza*, Heidelberg, 1892. E. LINDL, *Die Oktateuchkatene des Prokop von Gaza*, Munich, 1902. On ne confondra pas Procope de Gaza avec ENÉE DE GAZA, son contemporain, auteur d'un ouvrage sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection du corps, intitulé *Théophraste*, ni avec l'historien Procope de Césarée, un peu plus jeune que lui, auteur du *De bello persico*.

forme de chaînes. D'abord un grand commentaire sur l'Octateuque encore inédit, utilisé cependant dans des travaux analogues plus récents; puis un extrait de ce commentaire fait par Procope lui-même, et qui cite principalement saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Cyrille d'Alexandrie; un grand commentaire sur Isaïe, et enfin des Scolies sur les quatre livres des Rois et les Paralipomènes, dans lesquelles Théodoret surtout est mis à contribution. Quant aux commentaires et aux chaînes sur les Proverbes et sur le Cantique qui se trouvent parmi ses œuvres (*P. G.*, LXXXVII, 1, 1221-1544 et 2, 1545-1800), leur authenticité n'est pas sûre.

C'est à cette même catégorie de commentaires impersonnels qu'appartiennent encore ceux du diacre d'Alexandrie, OLYMPIODORE¹ (première moitié du VI^e siècle), sur l'Ecclésiaste, Jérémie, les Lamentations et Baruch. Ses travaux sur Job, les Proverbes et saint Luc ne sont plus représentés que par des scolies ou des fragments.

Cependant, tout en puisant dans les œuvres de leurs devanciers, tous les exégètes de cette période n'ont pas adopté pour leurs commentaires cette forme de pure transcription : quelques-uns ont été plus originaux, mais ne méritent d'ailleurs qu'une simple mention. Un prêtre d'Alexandrie, nommé AMMONIUS, qui vivait sous l'empereur Léon I^{er} (457-474), avait rédigé des commentaires sur les Psaumes, sur Daniel, saint Matthieu, saint Jean, sur les Actes des apôtres et la première épître de saint Pierre : on en retrouve des fragments dans les Chaînes². — De l'évêque de Girgenti (Agrigente, au nord de la Sicile), GRÉGOIRE (vers 600), on possède

1. *P. G.*, XCIII.

2. *P. G.*, LXXXV, 1361-1610.

une longue explication de l'Écclésiaste¹; — de l'évêque de Tricca en Thessalie, ŒCUMENIUS (vers 600), un commentaire (inédit) sur l'Apocalypse; — de l'archevêque de Césarée en Cappadoce, ANDRÉ, encore un commentaire sur l'Apocalypse², antérieur à 637. — Un certain PIERRE DE LAODICÉE, au milieu du VII^e siècle, avait composé un commentaire sur les évangiles, dont on a édité le commentaire sur saint Matthieu et des fragments³. — Le patriarche ANASTASE III de Nicée, vers 700, a laissé un commentaire (inédit) sur les Psaumes.

La transition des exégètes aux orateurs se fera aisément sur le nom du patriarche de Constantinople, GENNADIUS I^{er} (458-471), à la fois exégète et homéliste. Son homonyme de Marseille (*Vir. ill.*, 89), qui le qualifie de *vir lingua nitidus et ingenio acer*, lui attribue un commentaire sur tout Daniel et de nombreuses homélies. Il aurait encore, d'après la chronique de Marcellin (*anno* 470), expliqué en entier les épîtres de saint Paul. De tout ceci il ne subsiste que des fragments⁴. — De l'un de ses successeurs, EUTYCHIUS (552-582), nous possédons un important discours, malheureusement incomplet, *Sur la Pâque et la sainte eucharistie* et une lettre au pape Vigile⁵. — A nommer encore ici le moine ALEXANDRE de Salamine (sous Justinien)⁶, le patriarche GRÉGOIRE d'Antioche⁷ (570-593) et le patriarche MODESTUS de Jérusalem⁸ (631-634). — D'autres prédicateurs plus importants, André de

1. P. G., xcviII, 741-1182.

2. P. G., cvi, 215-458.

3. P. G., lxxxvi, 2, 3321-3336, et G. HEINRICI, *Des Petrus von Laodicea Erklaerung des Matthaeus evangeliums*, Leipzig, 1908

4. P. G., lxxxv, 1613-1734.

5. P. G., lxxxvi, 2, 2391-2406.

6. P. G., lxxxvii, 3, 4015-4106.

7. P. G., lxxxviii, 1847-1886, et x, 1177-1190.

8. P. G., lxxxvi, 2, 3273-3312, PHOTIUS, *cod.* 275.

Crète, saint Germain de Constantinople, saint Jean Damascène seront mentionnés ailleurs.

§ 5. — **Historiens et hagiographes. Evagrius.**

Plus que l'exégèse, l'histoire et surtout l'hagiographie trouvèrent à notre époque des auteurs qui s'y exercèrent avec succès. On ne sait presque rien de la personne de GÉLASE DE CYZIQUE en Propontide, sinon que son père fut prêtre à Cyzique et que lui-même composa en Bithynie, vers 475-476, l'ouvrage dont il va être question. Cet ouvrage est une histoire du concile de Nicée en trois livres, dont Gélase dit avoir puisé les éléments dans « un très vieux livre écrit sur parchemin » que son père lui avait transmis, dans le récit d'un prêtre nommé Jean, « homme ancien et habile écrivain », et dans les écrits d'historiens plus récents. Mais le vieux livre et le récit de Jean sont très probablement des mythes, et l'Histoire de Gélase n'est au fond qu'une compilation « où abondent les erreurs » des travaux d'Eusèbe, de Rufin, de Socrate et de Théodoret. Les deux premiers livres seuls en sont complètement connus¹.

Un peu plus tard, au commencement du vi^e siècle, un lecteur de Sainte-Sophie à Constantinople, nommé THÉODORE, composait d'abord en quatre livres une *Histoire tripartite* tirée des ouvrages de Socrate, de Sozomène et de Théodoret ; puis y ajoutait un supplément indépendant, également en quatre livres, qui poussait le récit jusqu'au règne de Justin I^{er} (518). Le premier ouvrage est encore inédit ; du second on ne possède que des fragments².

1. P. G., LXXXV, 1191-1360, et M. HEINEMANN, *Gelasius Kirchengeschichte*, Leipzig, 1918.

2. P. G., LXXXVI, 1, 163-228. Voir I. EIDEX, *La tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur*, Leipzig, 1908.

Le véritable historien digne de ce nom qu'a possédé le vi^e siècle est EVAGRIUS¹. Il était né à Épiphanie, en Céléstyrie, vers l'an 536, et exerça à Antioche la profession d'avocat, d'où son surnom de *Scolastique*. Intimement lié avec le patriarche Grégoire, il plaida sa cause, en 588, devant l'empereur Maurice avec tant de succès que celui-ci le combla d'honneurs. On ne sait à quelle date il mourut, mais ce fut sûrement après l'année 594.

Des écrits d'Evagrius il ne subsiste que l'*Histoire ecclésiastique*, en six livres, son principal titre littéraire. Elle se présente comme une continuation de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, et commence au concile d'Éphèse en 431 pour aller jusqu'à la douzième année de l'empereur Maurice, en 594. L'auteur s'est fait une haute idée de son entreprise; il a sérieusement étudié son sujet, consulté les sources; il cite les documents originaux, lettres, écrits, rapports officiels; mais il a conservé pour le merveilleux l'attrait et la crédulité de son temps. Sa narration, bien conduite dans l'ensemble, est parfois défectueuse dans la disposition des détails. Quant au style, on peut lui reprocher une certaine emphase: cependant Photius le trouvait agréable bien qu'un peu diffus. En somme l'*Histoire* d'Evagrius est la meilleure, que nous possédions dans l'antiquité, des hérésies nestorienne et monophysite.

A côté des histoires proprement dites il faut placer les *chroniques*. Evagrius a cité une chronique d'EUSTATHIUS d'Épiphanie qui s'arrêtait à l'an 502, et une autre de JEAN LE RHÉTEUR, d'Antioche probablement, qui atteignait l'an 526. Ces ouvrages sont perdus;

1. P. G., LXXXVI, 2, 2415-2886; et mieux édition par J. BIDEZ et L. PARMENTIER, Londres, 1899.

mais nous possédons la *Chronique* dite *pascale*¹, parce qu'elle débute par une longue discussion sur la fixation annuelle de la fête de Pâques. Elle embrasse l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la vingtième année d'Héraclius (630), et ajoute aux indications chronographiques des notices historiques importantes surtout pour les premières décades du VII^e siècle. L'auteur en devait appartenir au clergé de Constantinople, et à dû achever son ouvrage peu après 630.

Avant de passer aux hagiographes, mentionnons ici une œuvre originale de géographie et de cosmographie, la *Topographie chrétienne du monde* (Χριστιανική τοπογραφία παντός κοσμοῦ) de COSMAS surnommé *le navigateur des Indes* (Ὁ Ἰνδοκοπλεύστης)². Cosmas était un commerçant alexandrin qui, sous Justin et Justinien, visita, dans ses longs voyages, la mer Rouge, le golfe Persique, Ceylan et les côtes de l'Inde; puis, de retour en Égypte, fatigué de ses pérégrinations, se fit moine et consacra le reste de sa vie à écrire. Des ouvrages d'exégèse et de cosmographie qu'il dit lui-même avoir composés, il ne subsiste que sa *Topographie*, qui date de 547. C'est, en douze livres, un singulier mélange des hypothèses les moins scientifiques sur la forme de la terre et les principaux phénomènes qui s'y passent — hypothèses données comme des vérités révélées — et des renseignements les plus intéressants sur les choses que l'auteur a vues et les pays qu'il a parcourus. Cosmas a observé avec soin, et ses descriptions sont vivantes et sincères; mais son style est médiocre.

Les VI^e et VII^e siècles ont été par excellence les

1. P. G., XCI.

2. P. G., LXXXVIII, 51-470. Voir l'article d'E. VENABLES dans le *Dictionary of christian Biography*.

siècles des hagiographes. A cette époque, les saints personnages, évêques ou moines, trouvèrent aisément, après leur mort, des auteurs qui racontèrent leur vie; et cette forme d'écrits devint encore, entre les mains des factions théologiques, une manière d'apologie pour plaider leur cause et justifier leurs idées. Le meilleur de ces hagiographes au vi^e siècle est CYRILLE DE SCYTHOPOLIS. Il était né, vers 522, à Scythopolis, l'ancienne Bethsan de la Bible, connut saint Sabas en l'an 532, et en 544 entra au monastère de saint Euthyme. De là, il passa dans la Nouvelle Laure près de Jérusalem en 554, et en 557 dans la Grande Laure de saint Sabas où il finit sa vie. Ce qui distingue Cyrille, c'est le souci de l'exactitude, le soin qu'il a pris pour s'informer et n'avancer que des choses certaines. Il est très attentif surtout à l'ordre chronologique. Aussi, malgré son amour du merveilleux qui lui est commun avec tous les auteurs du temps, passe-t-il pour un des hagiographes les plus dignes de foi de l'antiquité. On a de lui une *Vie de saint Euthyme*, qui est de 555, une *Vie de saint Sabas*, de 556, et cinq *Vies*, plus courtes, de saint Jean le Silentiaire (557), de saint Cyriaque l'Anachorète († 556), de saint Théodose le Cénobiarque († 529), de saint Théognius évêque de Béthélie († 522), et de saint Abramius évêque de Cratée et moine au couvent de Scholarios. — La vie de saint Théodose avait été déjà écrite en 547 par un de ses moines nommé THÉODORE, devenu plus tard évêque de Pétra, et celle de saint Théognius, vers l'an 526, par l'abbé PAUL D'ELUSA en Idumée¹.

1. Les *Vies* de saint Euthyme et de saint Sabas dans COTELIER, *Ecclesiae graecae monumenta*, III, IV; la vie de Jean le Silentiaire dans *Acta Sanctorum*, Mai, III, 16*-21*; la vie de saint Cyriaque, *ibid.* Septembre, VIII, 147-159. Les deux *Vies* de saint Théodose (par Cyrille et par Théodore) dans USENER, *Der hl. Theodosios*, Leipzig, 1890; les deux *Vies* de saint Theognius (par Cyrille et Paul) dans les *Analecta bollandiana*

Après Cyrille, il suffira de nommer, à la fin du vi^e siècle, le prêtre EUSTRATE de Constantinople, auteur d'une Vie du patriarche Euty chius (552-582)¹ et, au commencement du vii^e siècle, le patriarche d'Alexandrie JEAN L'AUMÔNIER († 617), auteur d'une Vie de saint Tychon². Jean l'Aumônier lui-même eut un premier biographe dans le célèbre moine JEAN MOSCHUS.

Il est difficile de retracer en détail et d'une façon précise la carrière de Moschus. Il entra au cénobium de Théodose vers l'an 575, résida successivement dans diverses laures et, après un séjour aux environs d'Antioche, passa en Égypte vers l'an 605, en compagnie de son ami Sophronius. Il y resta une huitaine d'années, en rapport avec les plus fameux solitaires. L'arrivée des Perses le força d'en partir. Fuyant jusqu'à Rome, il y composa *Le Pré* (Λειμών), que les Latins ont appelé *Le Pré spirituel*, et y mourut en 619, laissant à Sophronius le soin de publier son livre.

Jean a écrit, avec l'aide de Sophronius, une *Vie de saint Jean l'Aumônier* dont il subsiste une partie; mais son titre littéraire principal est ce *Pré spirituel* dont on vient de parler³. C'est un recueil d'anecdotes, de récits édifiants, de paroles et de discours instructifs et pieux qu'il avait entendus, dont il avait été témoin ou qu'on lui avait rapportés dans les différents monastères qu'il avait visités. L'ouvrage, écrit en style populaire, eut un succès énorme : il est intéressant et fait connaître au mieux la vie monastique de l'époque; mais le texte en a subi, au cours des âges, des modifications,

x (1891), 73-118; la vie d'Abramius, *ibid.*, xxiv (1905) et dans *Byzantinische Zeitschrift*, tom. XLIX (1906). Voir R. GÉNIEP, *Vie de saint Euthyme le Grand*, Paris, 1909.

1. P. G., LXXXVI, 2, 2273-2390.

2. Édit. H. USENER, *Sonderbare Heilige*, I, Leipzig, 1907.

3. P. G. LXXXVII, 3, 2851-3112; P. L., LXXIV, 119-240. Voir S. VAILLÉ, *Jean Mosch* dans les *Echos d'Orient*, v (1902), 107-116.

suppressions ou additions qui en ont altéré l'intégrité première. Au temps de Photius déjà, les manuscrits ne comptaient pas le même nombre de chapitres. Nos éditions actuelles en portent deux cent dix-neuf.

Après Jean Moschus, il ne reste plus, pour épuiser la liste des principaux hagiographes, qu'à signaler un LÉONCE DE NÉAPOLIS en Chypre (première moitié du VII^e siècle), dont il reste une Vie de saint Jean l'Aumônier, une autre du moine Siméon « devenu fou pour le Christ », quelques sermons et des fragments d'un grand ouvrage contre les Juifs, cité au VII^e concile général ¹; puis un autre LÉONCE (même époque) abbé du couvent de Saint-Sabas à Rome, auteur d'une Vie de saint Grégoire de Girgenti ²; et enfin un THÉODORE, évêque de Paphos, en Chypre, qui écrivit, en 655, une Vie de saint Spyridion de Trimithus, le saint populaire de l'île ³.

§ 6. — Auteurs ascétiques et canonistes. Saint Jean Climaque.

Les hagiographies dont nous venons de parler sont déjà, à leur manière, des livres d'ascétisme; mais d'ailleurs les auteurs de spiritualité spéculative ne manquèrent pas du VI^e au VIII^e siècle. On a parlé ci-dessus du Pseudo-Aréopagite, de saint Sophronius, de saint Maxime, d'Anastase le Sinaïte; et il sera question plus loin de saint Germain de Constantinople et de saint Jean Damascène. Dans la première moitié du VI^e siècle, l'abbé d'un couvent proche de Césarée de Palestine, ZOSIMAS, donne à ses moines une série de conférences que l'un d'eux peut-être a mises par écrit ⁴.

1. P. G., XCIII, 1565 et suiv.

2. P. G., XCVIII, 549-716.

3. Édit. SP. PAPAGEORGIOS, Athènes, 1901.

4. P. G., LXXVIII, 1679-1702.

— De l'abbé DOROTHÉE, supérieur d'un monastère aux environs de Gaza (vers 540-550), on possède vingt-quatre discours et huit lettres sur la perfection chrétienne et monastique¹. Si ce Dorothee était, comme le dit Evagrius (*H. E.*, iv, 33), monophysite sévérien, il n'en a rien laissé percer dans ses discours. — SAINT SIMÉON STYLITE le Jeune († 596), qui vécut un peu plus tard, passe pour l'auteur de trente traités analogues². Le septième concile général a cité de lui deux lettres. — Plus tard encore, vers 620, un moine du couvent de Saint-Sabas, ANTIOCHUS, compose des *Pandectes de la sainte Écriture*, soit cent trente chapitres sur les divers devoirs de la vie chrétienne et religieuse, où chaque enseignement se trouve appuyé par des citations de l'Écriture et des Pères. Le tout se termine par une prière pour la délivrance de Jérusalem, alors sous la domination des Perses³.

Ces écrits sont, en somme, fort peu connus; mais en voici un dont la fortune a été meilleure. C'est l'*Échelle* (Κλίμαξ) ou *Échelle du paradis*, d'où son auteur, SAINT JEAN CLIMAQUE, a tiré son surnom⁴. On ignore où était né saint Jean Climaque; on sait seulement qu'il se retira de bonne heure dans la solitude et vécut d'abord en ermite. Puis il dirigea un couvent du mont Sinaï dont on l'avait élu supérieur; mais, à la fin, il se démit de sa charge et regagna sa retraite où il mourut vers l'an 649. C'est à la prière d'un de ses amis, l'abbé Jean, supérieur du couvent de Raithu, que Jean Climaque, alors supérieur lui-même, composa l'*Échelle*. Ce livre est, au fond, un traité complet de

1. *P. G.*, LXXXVIII, 1641-1842.

2. Édit. J. COZZA-LUZI, dans *Nova Patrum Bibliotheca*, viii, Romae, 1871, 3, 4-156.

3. *P. G.*, LXXXIX, 1421-1856.

4. Œuvres dans *P. G.*, LXXXVIII, 631-1248. Voir J. PARGOIRE dans les *Échos d'Orient*, viii (1905), 372 et suiv.

la vie spirituelle et monastique. Elle y est comparée à une échelle par laquelle on monte au ciel, et qui compte trente échelons ou degrés. A chacun de ces degrés correspond une vertu à pratiquer ou un vice qu'il faut fuir. L'ouvrage, fruit d'une longue expérience, assez bien écrit d'ailleurs et agrémenté d'exemples concrets, jouit d'une grande vogue, et fut même commenté par JEAN DE RAITHU d'abord, puis par d'autres auteurs après lui. Outre cet ouvrage, Jean Climaque a composé, toujours pour l'abbé de Raithu, un *Livre* ou une *Lettre au Pasteur* (Πρὸς τὸν ποιμένα), dans laquelle il définit les devoirs de l'abbé du monastère, et lui apprend la manière de les remplir. On y trouve la même expérience et la même sagesse que dans l'*Échelle du paradis*.

Après saint Jean Climaque, une simple mention suffira pour l'abbé THALASSIUS, supérieur (vers 650) d'un monastère en Libye, auteur de quatre cents maximes *Sur la charité et la continence*, divisées en quatre centuries ¹; et pour un JEAN DE CARPATHUS, probablement l'évêque de l'île de ce nom, qui assista au concile de 680. Photius (*cod.* 201) a lu de lui un livre de *Consolation aux moines de l'Inde*, en cent maximes ou sentences. On a encore sous son nom d'autres sentences, toujours à l'usage des moines ².

Cependant la vie administrative se compliquant de plus en plus dans l'Église grecque, le besoin se faisait sentir de collections de canons plus complètes et plus commodes que celles que l'on avait eues jusque-là. Les anciennes collections, en effet, présentaient simplement les canons de chaque concile dans leur ordre chronologique. Un nouveau système fut inauguré par JEAN LE SCOLASTIQUE ou le Juriste, patriarche (intrus) de Cons-

1. P. G., xci, 1427-1470.

2. P. G., lxxxv, 791-826.

tantinople de 565 à 577. Il rangea les canons des conciles par ordre de matière sous cinquante titres, et y ajouta quatre-vingt-neuf canons des apôtres, vingt-deux canons de Sardique et soixante-huit canons des lettres canoniques de saint Basile. Ce premier ouvrage est antérieur à son épiscopat. Devenu patriarche, il en publia comme une seconde édition augmentée, et y joignit un choix des Nouvelles de Justinien en quatre-vingt-sept chapitres¹. C'est de ce dernier ouvrage, dont on remania et combina les éléments, qu'est sorti plus tard le premier *Nomocanon* connu, c'est-à-dire la première collection présentant sur le même sujet à la fois le texte de la législation civile (*νόμος*) et de la législation ecclésiastique (*κανών*)². Un autre nomocanon de ce genre, attribué à Photius, est, croit-on, antérieur à ce patriarche, qui n'aurait fait que le compléter, et daterait du VII^e siècle³. — Un autre patriarche de Constantinople, JEAN LE JEUNEUR (582-595), avec qui saint Grégoire le Grand eut des difficultés au sujet du titre de patriarche œcuménique que Jean s'était arrogé, est l'auteur d'un *Rescrit sur le sacrement de baptême* (perdu), adressé à saint Léandre de Séville, et peut-être d'un *Sermon sur la pénitence, la continence et la virginité*, d'une *Doctrine pour les religieuses* et de quelques autres opuscules⁴. Mais le *Pénitentiel* et le *Sermon pour les pénitents* édités sous son nom sont en réalité des œuvres du XI^e ou du XII^e siècle.

1. Édit. G. VOELLI et H. IUSTELLI, *Biblioth. iur. canonici veteris*, II, Paris, 1661, 499-602; E. HEIMBACH, *Anecdota*, II, Leipzig, 1840, p. 202-234; I. B. PITRA, *Iuris eccl. Graecorum historia et monumenta*, II, Romae, 1868, 368 et suiv., 383-405. Photius (*cod.* 75) a signalé de Jean le Scolastique un *Discours catéchétique*, prononcé en 566.

2. Édit. G. VOELLI et H. IUSTELLI, *loc. cit.*, 603-660; PITRA, *loc. cit.*, 416-420.

3. Édit. PITRA, *loc. cit.*, 433-640.

4. P. G., LXXXVIII, 1937-1978; PITRA, *Spicileg. solesmense*, IV, Paris, 1858, 416-444; *Iuris eccl. Graecor. hist. et monum.*, II, 222-237.

§ 7. — Poètes¹.

Jusqu'au vi^e siècle, les auteurs chrétiens grecs qui écrivaient en vers avaient simplement suivi, avec plus ou moins de bonheur, les règles de la poésie classique qui basait tout le rythme sur la valeur quantitative des syllabes. C'est ce que l'on peut voir dans les poésies de saint Grégoire de Nazianze, de Synésius et, au v^e siècle, de l'impératrice Eudocie, de Nonnus de Panopolis et autres. Cependant, on trouve déjà, dans saint Grégoire, deux hymnes, l'*Hymne du soir* et l'hymne *Aux vierges*, dont le rythme est fondé non plus sur la quantité des syllabes, mais sur l'accent tonique des mots. C'était une innovation qui se fit très vite accepter. Elle venait à point au moment où était levée pratiquement la défense qui interdisait, dans les églises grecques, le chant de pièces de poésie autres que celles des Livres Saints et où la magnificence du culte, dans la métropole byzantine, atteignait son apogée. Il s'ensuivit un splendide essor de l'hymnologie religieuse qui jeta sur la littérature en décadence un dernier éclat, et prouva que, dans cette société superficielle, la piété savait encore faire vibrer les âmes.

Des premiers hymnograpes grecs au v^e siècle nous ne connaissons que quelques-uns et par leur nom seulement : ANTHIME et TIMOCLÈS, cités par Théodore le Lecteur; MARCIANUS, JEAN LE MOINE, SÉTA et surtout AUXENTIUS dont son biographe, Georges, a conservé une hymne². Il se peut que, dans la masse des pièces

1. Sur tout ce paragraphe, voir W. CHRIST et M. PARANIKAS, *Anthologia graeca carminum christianorum*, Lipsiae, 1871. I. B. PITRA, *Analecta sacra Spicileg. solesm. parata*, 1, Paris, 1876. EDM. BOUVY, *Poètes et mélodes*, Nîmes, 1886. F. CABROL, *L'hymnographie de l'Église grecque*, Angers, 1893.

2. P. G., cxiv, 1416 et L. CLUGNET, *Revue de l'Orient chrétien*, viii (1903), p. 1 et suiv.

anonymes que nous possédons, quelques-unes doivent être attribuées à ces auteurs, mais aucune précision jusqu'ici n'est possible.

Au vi^e siècle, le premier hymnographe qu'il faille nommer est ROMANOS surnommé le Mélode. D'après les ménées grecs, qui mettent sa fête au 1^{er} octobre, Romanos serait né à Émèse, aurait été diacre à l'église de la Résurrection à Beyrouth, puis serait devenu, à Constantinople, membre du clergé qui desservait la grande église des Blachernes. Ceci se serait passé sous Anastase. — Quel Anastase? — Les plus récents critiques pensent qu'il s'agit d'Anastase I^{er} (491-518), et fixent, en conséquence, le principal moment de l'activité littéraire de Romanos entre 536 et 556. Cette activité fut très grande. Les ménées lui attribuent la composition de près de mille hymnes ou *κοντάκια*, dont on ne possède guère que quatre-vingts environ. Son œuvre dispersée, mutilée, se reconstitue difficilement. Mais d'ailleurs on est d'accord pour voir en lui le meilleur incontestablement des hymnograpes grecs et peut-être des hymnograpes connus, le mieux doué au point de vue poétique, celui chez qui l'inspiration est la plus vive, le sentiment le plus profond et l'expression la plus noble. Un seul défaut peut lui être reproché, qui lui est commun avec tous les poètes byzantins, la diffusion¹.

Il a été déjà question ci-dessus des poésies du patriarche de Jérusalem, Sophronius. Son collègue, SERGIUS de Constantinople, le monothélite (610-638), serait, d'après plusieurs critiques, l'auteur de la fameuse hymne *ἀκάθιστος* (du jour où l'on ne s'assied pas), qui se chantait solennellement le samedi de la quatrième semaine

1. Voir sur lui spécialement les études de KRUMBACHER, dans *Sitzungsberichten der kgl. bayer. Akademie*, Munich, 1898, 1899, 1901, 1904, et *Abhandl. der kgl. bayer. Akad.*, 1907.

de carême. C'est une longue hymne d'action de grâces à la Vierge, comprenant vingt-quatre parties, « le *Te Deum* grec », plein d'élan, d'effusion mystique et d'harmonie ¹. Mais d'autres critiques l'attribueraient plutôt à GEORGES PISIDÈS ², contemporain de Sergius, diacre et gardien des vases sacrés ou des archives de Sainte-Sophie à Constantinople. Cependant, à l'encontre des hymnographes de son époque, Georges a cultivé de préférence la poésie classique, en s'attachant à la quantité effective des syllabes et non à l'accent tonique des mots. Outre quelques poèmes profanes, on a de lui, en partie du moins, un poème sur la création du monde, un autre sur la vanité de la vie, un troisième contre Sévère d'Antioche, une hymne sur la Résurrection de Notre Seigneur, et de nombreuses pièces de moindre importance : tout cela écrit en vers toujours corrects, coulants, d'une élégance un peu froide.

Avec ANDRÉ DE CRÈTE ³, la poésie d'Église revient au vers basé sur l'accent tonique. André est né à Damas dans la seconde moitié du VII^e siècle ; puis il a été longtemps moine à Jérusalem et y a composé la plupart de ses œuvres. De là, les sources liturgiques le font aller à Constantinople où il aurait combattu le monothélisme et aurait été ordonné diacre. Ce qui est certain c'est que, avant l'an 711, il fut promu archevêque de Crète. Sous Léon l'Isaurien (717-741), il défendit la cause des saintes images, et mourut en l'an 720 ; les Grecs l'honorent le 4 juillet. André a laissé des sermons généralement fort étendus sur divers

1. Éditée par CHRIST et PARANIKAS, *Op. cit.*, 140-147 ; P. G., XCII, 1335-1348 ; PITRA, *loc. cit.*, 250-262 ; reproduite dans NILLES, *Kalendarium manuale*, II, 168-183. Voir PL. DE MEESTER, *L'inno acatisto*, Roma, 1905.

2. Œuvres dans P. G., XCH, 1197-1754 ; L. STERNBACH, *Georgii Pisidae carmina inedita*, dans *Wiener Studien*, XIII (1891) ; XIV (1892).

3. Œuvres dans P. G., XCVII, 789-1444.

sujets, notamment sur la naissance et sur la mort de la Sainte Vierge, et des poésies liturgiques ayant leur chant propre (ἰδιόμελα); mais il est connu surtout comme le créateur de ces sortes d'hymnes appelées *canons* (κανόνες). Le canon est un chant composé de neuf odes ou hymnes plus courtes, comprenant à leur tour plusieurs tropaires ou strophes. Entre les nombreux canons que nous possédons d'André, le plus célèbre est le *Grand canon*, qui se chante en entier le jeudi de la quatrième semaine de carême : il ne contient pas moins de deux cent cinquante strophes. C'est un chant de pénitence qui parcourt tous les exemples de prévarication et de repentir rapportés dans l'Ancien et le Nouveau Testament¹. André a mis en général dans ses compositions beaucoup de théologie, et on ne peut lui refuser de la profondeur dans la pensée et les sentiments; mais il ne sait ni écrire simplement, ni se borner dans l'expression de ses idées. On lit avec peine ses ouvrages longs et monotones.

Après lui, l'Église grecque compta encore trois bons hymnographes : les deux Cosmas et saint Jean Damascène. Le plus ancien des COSMAS² était un moine fort instruit, venu de Sicile, que le père de saint Jean Damascène délivra de l'esclavage des Sarrasins, et qui fut le maître de Jean et du plus jeune Cosmas. On sait qu'il écrivit des poésies religieuses; malheureusement, elles se trouvent mêlées, dans les manuscrits, avec celles de son homonyme, et il est impossible, la plupart du temps, de distinguer lequel des deux Cosmas est l'auteur de telle ou telle pièce. — COSMAS LE JEUNE, surnommé *le Chantre* ou *le Mé-*

1. Sur le chant de ce canon voir les détails donnés par NILLES, *Kalend. manuale*, II, 147 et suiv. On se prosterne environ un millier de fois pendant sa récitation.

2. Sur les deux Cosmas, voir P. G. XCIII, 459-524, et XXXVIII, 339-680; CHRIST et PARANIKAS, *Op. cit.*, 161-204.

Iode, était un orphelin qui fut élevé avec Jean de Damas et qui, après avoir été moine, comme lui, à Saint-Sabas, devint, en 743, évêque de Maïouma, près de Gaza. Il avait beaucoup étudié les poésies de saint Grégoire de Nazianze sur lesquelles il a laissé des scolies. A l'imitation d'André de Crète, il écrivit des *canons*, plus courts, il est vrai, que ceux de son devancier, mais où il sacrifie souvent à la subtilité de la pensée et à la technique extérieure du vers l'élan de l'inspiration et la clarté du style. La postérité byzantine néanmoins l'a beaucoup admiré : elle ne l'a pas séparé de saint Jean Damascène, et les a mis tous deux au premier rang des hymnographes de l'Église grecque.

§ 8. — Les défenseurs des saintes images.
Saint Jean Damascène.

La question du culte des saintes images n'est pas née en 726 avec l'édit de Léon l'Isaurien : elle avait été débattue bien auparavant entre juifs et chrétiens, les premiers s'appuyant sur l'Ancien Testament pour blâmer chez les seconds non seulement le culte mais l'usage même des représentations figurées de Dieu et des saints. Léonce de Néapolis (première moitié du VII^e siècle), dont il a été ci-dessus question, leur avait déjà répondu. Un siècle plus tard (au début du VIII^e siècle), ÉTIENNE, évêque de Bostra réfutait de nouveau leurs arguments dans un gros ouvrage dont quelques fragments seulement ont survécu¹. Mais la mesure de l'Isaurien qui proscrivait les images inaugurait la controverse entre chrétiens et jetait la division dans l'Église même : elle constituait une hérésie.

1. Voir J. M. MERCATI dans *Theolog. Quartalschrift*, LXXVII (1895), 662-668.

Les saintes images trouvèrent des défenseurs éloquents et courageux qui surent, pour elles, parler, écrire et souffrir. Nous avons déjà dit un mot d'André de Crète. L'objet et les limites de cet ouvrage nous permettent d'en nommer deux autres seulement, dont le second fut, en même temps, le dernier grand théologien de l'Église grecque, saint Germain de Constantinople et saint Jean Damascène.

GERMAIN¹, né vers l'an 635 d'une noble famille, était déjà évêque de Cyzique et âgé de quatre-vingts ans environ, quand il fut promu, en 715, patriarche de Constantinople. Dans sa nouvelle charge, son gouvernement fut troublé d'abord par les révolutions politiques et les attaques dont Constantinople fut l'objet de la part des Arabes; mais il le fut bien davantage par le décret de l'empereur, publié en 726 contre les saintes images. Le patriarche s'efforça en vain de ramener Léon et ses partisans à des idées plus saines. Contraint de démissionner en 730, il se retira chez lui et mourut en 733, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Il s'est conservé de saint Germain d'abord des ouvrages dogmatiques : un livre *Sur les hérésies et les conciles* écrit peu après 726; des *Lettres dogmatiques*, importantes pour l'histoire de la controverse iconoclaste; une *Épître des Grecs aux Arméniens pour soutenir les décrets du concile de Chalcedoine*; — puis neuf discours dont sept sur la Très Sainte Vierge; — un ouvrage moral *Sur la limite de la vie* (*De vitæ termino*); — enfin une explication mystique de la liturgie (*Rerum ecclesiasticarum contemplatio*) et quelques hymnes. Un livre analysé par Photius (*cod.* 233), qui justifiait saint Grégoire de Nysse du reproche

1. OEuvres dans P. G., xcviii.

d'origénisme, est perdu. Photius en loue beaucoup la composition et le style. Saint Germain présente cependant, dans ses discours, les défauts communs à tous les orateurs byzantins, l'absence de sobriété et la monotonie qui résulte de l'emploi indéfiniment répété du même procédé d'amplification.

Cependant, en même temps que saint Germain protestait à Constantinople contre l'édit de Léon l'Isaurien, une autre protestation, plus savante, partait de Damas : celle de SAINT JEAN DAMASCÈNE.

On ne connaît de la vie de saint Jean¹ que fort peu de détails certains. Il était né à Damas avant la fin du VII^e siècle, d'une famille chrétienne dans laquelle se transmettait une charge importante sous le gouvernement des Arabes, maîtres alors de la ville. Son père se nommait Sergius, et à Jean on donnait aussi le nom arabe de Mansour (*le rançonné*). Il eut pour maître ce moine venu de Sicile, Cosmas l'Ancien, que son père avait délivré, et en suivit les leçons avec l'orphelin Cosmas le Jeune, que son père avait recueilli. Son éducation finie, il exerça probablement quelque fonction civile ; mais, en 726, son nom devint célèbre par la publication de sa première apologie des images contre l'édit de l'empereur. A Damas, Jean était hors de l'atteinte de l'Isaurien, et pouvait parler plus haut et plus net. Peu après il entra, comme moine, au couvent de Saint-Sabas près de Jérusalem, et, avant l'an 735, y fut ordonné prêtre. Dès lors, sa vie fut partagée entre la prière, l'étude et la composition de ses nombreux ouvrages. Sa mort doit se mettre certainement avant l'an 754, époque où sa mémoire fut condamnée

1. Œuvres dans P. G., XCIV-XCVI. Voir D. AINSLEE, *John of Damascus*, 3^e édit., Londres, 1903. V. ERMONI, *Saint Jean Damascène*, Paris, 1904 (*La pensée chrétienne*) ; et le bon article de J. H. LUPTON dans *Dictionary of christ. Biography*, III.

par un synode iconoclaste. Le P. S. Vailhé la fixe au 4 décembre 749.

Saint Jean Damascène a été à la fois philosophe, théologien, auteur ascétique, orateur ; il s'est occupé d'histoire, d'exégèse et a composé des hymnes d'église ; mais, si l'on excepte sa polémique sur les images et ses poésies, il n'a guère fait, en tout le reste, que coordonner les éléments de la tradition, résumer les auteurs qui l'avaient précédé et donner à leur enseignement sa dernière forme. Il l'a fait d'ailleurs, et pour la théologie, d'une façon remarquable. Son traité *De la foi orthodoxe* est méthodique, clair, à peu près complet, écrit d'un style vigoureux et précis : il est resté la *somme* de la théologie grecque, « à laquelle les siècles suivants n'ont ajouté ni changé que fort peu ». Quant à ses poésies religieuses, elles l'auraient mis peut-être à la tête des hymnographes grecs si l'art s'y faisait moins sentir, et si l'on y trouvait plus de simplicité et d'abandon. C'est pourtant par ce défaut même qu'elles ont plu à ses contemporains et qu'elles ont supplanté, dans les livres liturgiques, celles de Romanos. Les byzantins ont surnommé Jean Damascène *Chrysoorroas* (qui roule de l'or), et ce nom dit assez toute l'admiration que la postérité a vouée à sa personne et à ses travaux.

L'héritage littéraire de saint Jean comprend donc des ouvrages dogmatiques, polémiques et ascétiques, des essais d'histoire et d'exégèse, des homélies et enfin des hymnes : nous allons rapidement les parcourir.

I. *Écrits dogmatiques.*

Le principal des écrits dogmatiques de Jean est la *Source de la science* (Πηγή γνώσεως) dans laquelle il a condensé toute sa théologie, et dont certains travaux spéciaux dont nous aurons à parler ont ébauché ou

développé diverses parties. L'ouvrage dédié à Cosmas, évêque de Maïouma, et par conséquent postérieur à l'an 743, comprend trois grandes divisions. La première, intitulée *Chapitres philosophiques*, devait mettre sous les yeux du lecteur « ce qu'il y a de meilleur chez les philosophes grecs » ; mais elle se borne, en fait, à expliquer les catégories d'Aristote et les cinq universaux de Porphyre, et c'est pourquoi on l'intitule communément *De la dialectique*. La seconde division, toute historique, est un bref exposé des hérésies (Περὶ αἱρέσεων ἐν συντομίᾳ) parues dans l'Église jusqu'à celle des iconoclastes. Les éléments en sont empruntés à la *Récapitulation* de saint Épiphane, à Théodoret, au prêtre Timothée et à Sophronius. Seules les notices sur les hérésies des Sarrasins et des iconoclastes sont originales. La troisième division de la *Source*, intitulée *De la foi orthodoxe*, constitue proprement l'exposé théologique et est de beaucoup la plus importante. L'auteur l'avait partagée seulement en cent chapitres : on l'a partagée en Occident en quatre livres — vraisemblablement d'après les quatre livres des *Sentences* de Pierre Lombard. Le premier (ch. I-XIV) traite de Dieu et de la Trinité ; le deuxième (ch. XV-XXIV) de la création, des anges, du monde visible, de l'homme et de la Providence ; le troisième (ch. XXV-LXXIII) expose surtout la doctrine de l'incarnation contre les diverses hérésies qui l'ont altérée ; et enfin le quatrième (ch. LXXIV-C), d'un contenu un peu mêlé, parle d'abord de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, puis de la foi, du baptême et de l'eucharistie, du culte des saints, des reliques et des images, du canon de l'Écriture, etc., et, pour terminer, des fins dernières. Les grandes autorités suivies par Jean sont avant tout les Pères cappado-ciens et souvent aussi le Pseudo-Aréopagite.

Après la *Source de la science*, on peut citer parmi les œuvres dogmatiques de saint Jean Damascène quatre autres écrits beaucoup plus courts, dont la composition est sans doute postérieure à l'an 743. Ce sont le *Petit livre sur la doctrine orthodoxe*, profession de foi écrite à la prière d'un évêque nommé Élie, suspect d'hérésie, pour être présentée par lui au métropolitain de Damas ; puis une *Introduction élémentaire aux dogmes*, ayant beaucoup de rapports avec la *Dialectique* de la *Source de la science* ; un petit traité *De la sainte Trinité*, par demandes et par réponses, mais où il est aussi question de l'incarnation ; enfin une lettre *Sur l'hymne du Trisagion*, adressée à l'archimandrite Jordanès, pour établir que le triple *Sanctus* de cette hymne s'adresse aux trois personnes divines et non au Fils seul, et que, par conséquent, l'addition de Pierre le Foulon « *toi qui as été crucifié pour nous* » est inacceptable¹.

II. *Polémique.*

Les polémiques de saint Jean ont toutes porté sur des questions de croyance et de foi, et les ouvrages qu'elles lui ont inspirés sont donc aussi, à leur manière, des œuvres dogmatiques. Contre les manichéens il a dirigé deux ouvrages : un long *Dialogue contre les manichéens* où il réfute le dualisme de la secte ; et un écrit plus court, de contenu analogue, *Discussion de l'orthodoxe Jean avec un manichéen*. — Contre les mahométans il a composé une *Discussion d'un sarrasin et d'un chrétien*, encore sous forme de dialogue, et dont on a deux recensions (*P. G.*, xciv, 1585-1598 et xcvi, 1335-1348) : il y est question du fatalisme et de

1. Cinq autres traités dogmatiques attribués à saint Jean, *Exposition de la foi* (*P. G.*, xcv, 417-436) ; *Du corps et du sang de Jésus-Christ* (*ibid.*, 401-412) ; *De ceux qui sont morts dans la foi* (*ibid.*, 247-278) ; *Sur les azymes* (*ibid.*, 387-396) ; *Sur la Confession* (*ibid.*, 283-304), sont ou douteux ou certainement inauthentiques.

l'incarnation. Les deux fragments *Sur les dragons et les vampires* combattent des superstitions musulmanes et juives. — Puis viennent contre les nestoriens les traités *Contre l'hérésie des nestoriens* et *Sur la foi contre les nestoriens*; — contre les monophysites le petit écrit *Sur la nature composée* (Περὶ συνθέτου φύσεως) et un autre écrit envoyé, au nom de l'évêque de Damas, *A l'évêque jacobite de Daraea*. — A son tour, le monothélisme est réfuté dans la dissertation *Des deux volontés dans le Christ*, qui reproduit de près l'argumentation de saint Maxime. — Enfin, il faut donner une place à part au plus original et plus important des ouvrages polémiques de saint Jean Damascène, les trois discours apologétiques *Contre ceux qui rejettent les saintes images*. Le premier date probablement de 726, le deuxième de 730 environ, le troisième d'un peu plus tard; le contenu des trois est d'ailleurs sensiblement le même. Jean montre que, depuis l'incarnation, on peut représenter Dieu incarné, la Vierge et les saints; il réfute les objections tirées de l'Ancien Testament et établit qu'un culte, un culte relatif et de second ordre (non l'adoration proprement dite), peut être rendu à tous les objets possédant une excellence religieuse. Les images, d'autre part, sont un moyen d'instruction pour les ignorants, un mémorial des mystères de Notre Seigneur et des vertus des saints, un excitant pour le bien et, à leur manière, des canaux de la grâce. Chacun des trois discours se termine par une série de témoignages patristiques en faveur de la thèse développée. On peut dire que, après ce plaidoyer, la question était vraiment épuisée. Très habilement, l'auteur avait élevé le débat, et montré qu'on ne pouvait attaquer les images sans aller contre les usages les plus universellement reçus dans l'Église¹.

1. Les trois ouvrages *Adversus Constantinum Cabalinum* (xcv, 309-

III. Ascétisme.

Des écrits ascétiques de saint Jean le plus important est celui qu'il avait intitulé 'Ιερά, *Les [textes] sacrés*, et qu'on désigne actuellement par le nom de *Sacra parallela* (*Les parallèles sacrés*)¹. C'est un recueil de textes de l'Écriture et des Pères, que l'auteur avait d'abord divisé en trois livres. Dans les deux premiers qui avaient pour objet Dieu et la Trinité (I), l'homme et ce qui le concerne (II), ces textes étaient rattachés à certains mots caractéristiques rangés eux-mêmes par ordre alphabétique. Dans le troisième livre, qui s'occupait des vertus et des vices, chaque vice était mis en opposition avec une vertu, d'où le nom de *Parallèles* spécialement donné à cette partie de la compilation. Malheureusement des remaniements postérieurs ont troublé cet ordre, et l'ouvrage ne nous est point parvenu dans son intégrité première. Il n'en est pas moins précieux pour certains textes des anciens Pères qu'il a conservés et qui ne se retrouvent plus que là. — En dehors des *Sacra parallela*, saint Jean a écrit une lettre au moine Cometas *Sur les saints jeûnes*, relative à la durée du jeûne quadragésimal; une autre à un autre moine *Sur les huit esprits mauvais*, c'est-à-dire sur les huit vices capitaux; et un petit traité *Sur les vertus et les vices*, qui touche au même objet.

IV. Histoire, exégèse, homélies.

L'unique essai historique de saint-Jean Damascène est le résumé héréséologique qui fait partie de la *Source de la science*². — Son unique ouvrage exégé-

344); *Epistola ad Theophilum imperatorem* (*ibid.*, 345-386) et *Adversus Iconoclastas* (xcvi, 1347-1362) ne sont pas de saint Jean.

1. Édition spéciale et critique de K. HOLL, *Die Sacra Parallela des Johannes Damascenus*, Leipzig, 1897 (*Texte und Unters.*, xvi, 1).

2. La *Vie de Barlaam et de Ioasaph*, œuvre d'un moine de Saint-

tique est un commentaire des Epîtres de saint Paul, tiré principalement et souvent mot à mot des discours de saint Jean Chrysostome, de Théodoret et de saint Cyrille d'Alexandrie. — Des treize homélies qu'on lui attribue les plus importantes sont les trois homélies sur la mort et l'assomption de la Sainte Vierge ¹. On a sérieusement contesté l'authenticité des homélies sur la Nativité de Marie. Les deux homélies sur l'Annonciation sont sûrement à rejeter.

V. Poésie.

Saint Jean a cultivé à la fois la poésie classique basée sur la valeur des syllabes, et la poésie rythmique basée uniquement sur l'accent tonique du mot. Au premier genre appartiennent les trois hymnes ou canons en vers iambiques pour la Nativité de Notre Seigneur, pour l'Épiphanie et pour la Pentecôte, et une pièce en vers anacréontiques. Au second se rattachent les quatre canons pour Pâques, l'Ascension, la Transfiguration et la Dormition de la Vierge ². Notons encore un *idionela* (hymne à chant spécial) pour l'office des morts. Ceci à titre de simple exemple, car l'héritage poétique de saint Jean Damascène était bien plus considérable, et il est à croire que de nouvelles découvertes enrichiront cette partie de ses œuvres.

Sabas dans la première moitié du VII^e siècle, et la *Passion de saint Artemius* ne sont pas de saint Jean Damascène.

1. On remarquera que, dans la deuxième de ces homélies, on a plus tard interpolé (chap. 18) l'histoire des relations de Juvénal de Jérusalem avec l'impératrice Pulchérie au sujet du tombeau de la Vierge.

2. Les six canons édités par Mai et reproduits dans *P. G.*, xcvi, 1371-1408 ne sont pas authentiques. — L'ancienne tradition attribuait à saint Jean la composition de l'*Octoèque*, recueil des canons, hymnes, tropaires et chants divers des dimanches, classés suivant les huit tons sur lesquels on doit les chanter : on en a récemment contesté l'exactitude. — Sur l'*Octoèque* voir NILLES, *Kalendarium manuale*, I, p. LII et suiv.; II, p. 433 et suiv.

CHAPITRE XIV

ÉCRIVAINS SYRIENS ET ARMÉNIENS

§ 1. — Syriens ¹.

Dans la période précédente, qui va du iv^e au milieu du v^e siècle, la littérature syriaque nous a présenté quelques noms éminents, Aphraate, saint Ephrem, Rabboula, Marouta, Isaac le Grand. Les siècles suivants, le vi^e surtout, ne furent pas moins féconds. Il suffit de parcourir le volume de M. Rubens Duval pour voir que tous les genres d'études chrétiennes, versions et commentaires de la Bible, apologie, théologie, droit canonique, histoire de l'Eglise, hagiologie, ascétisme, poésie y furent cultivés et eurent des représentants. Mais, indépendamment du grand nombre et de l'obscurité de beaucoup de ces auteurs, une circonstance nous empêche d'accueillir trop largement leurs noms dans un ouvrage comme celui-ci : c'est que presque tous vécurent séparés de l'Eglise. Les syriens que l'on appelle *Orientaux*, et qui habitaient la Perse (Nisibe et Séleucie), professèrent surtout le nestorianisme ; ceux qu'on appelle syriens *occidentaux*, et qui habitaient la Syrie et même l'Os-

1. Sur ce paragraphe, voir RUBENS DUVAL, *Anc. litt. chrétiennes, La littérature syriaque*, 3^e édit., Paris, 1907. A. BAUMSTARK, *Geschichte der syrischen Literatur*, Bonn, 1922.

rhoène, professèrent généralement le monophysisme. On peut dire que, sauf quelques exceptions, — tels l'auteur de la *Chronique* dite de *Josué le Stylite* (vers 518)¹, et celui de la *Chronique d'Édesse* (vers 540)² — les écrivains de langue syriaque, à partir du milieu du v^e siècle, se partagent entre ces deux hérésies. Dans ces conditions, nous devons nous contenter ici de signaler les plus célèbres d'entre eux, ceux dont le souvenir se rencontre plus fréquemment dans l'histoire.

I. Nestoriens.

En premier lieu, les nestoriens.

Le nestorianisme, pourchassé dans l'empire officiel, avait trouvé d'abord un refuge à Édesse, dont l'évêque Ibas (435-457), tout en blâmant ses excès, favorisait ses tendances. IBAS, comme Rabulas, écrivait dans les deux langues, grecque et syriaque, et les anciens connaissaient de lui, dans cette dernière langue, un commentaire sur les Proverbes, des homélies, des hymnes et un ouvrage de controverse. Mais, après la mort d'Ibas, ou même un peu plus tôt, en 449-450, une réaction orthodoxe força de s'exiler à Nisibe, en Perse, les professeurs nestoriens de l'école d'Édesse. Les plus connus d'entre eux sont Barsauma (Barsumas) et Narsès.

BARSAUMA devint évêque de Nisibe, et, à force de politique et d'énergie, parvint à faire accepter du roi de Perse, Péroz, le nestorianisme comme l'unique forme de christianisme tolérée dans l'État. Il mourut en 489. Outre des discours, des hymnes, des lettres et une liturgie, on lui doit les premiers statuts de l'École de

1. Édit. de W. WRIGHT, *The Chronicle of Joshua the Stylite*, Cambridge, 1882.

2. Éditée dans ASSEMANI, *Bibliotheca orient.*, I, 388-417; rééditée par L. HALLIER, *Texte und Untersuch.*, IX, 1, Leipzig, 1892.

Nisibe, dont son successeur OSÉE ou ÉLISÉE donna une révision que nous avons encore ¹.

NARSÈS accompagna Barsauma à Nisibe et, pendant quarante-cinq ans — il mourut vers 502 —, dirigea l'école que Barsauma avait fondée. Ses ennemis le surnommaient le *Lépreux*; mais les nestoriens, admirateurs de ses œuvres, n'ont pas tari d'éloges pour celui qu'ils ont appelé « le Docteur admirable, la Langue de l'Orient, le Poète de la religion chrétienne, la Harpe de l'Esprit-Saint ». Narsès avait beaucoup écrit. L'historien littéraire Ebedjésu, dans son catalogue composé vers 1298, lui attribue trois cent soixante homélies métriques formant douze volumes, des commentaires sur diverses parties de l'Écriture, une liturgie, un exposé des mystères (eucharistiques) et du baptême et un livre intitulé *De la corruption des mœurs*. On a édité quelques hymnes et cantiques, une partie d'un poème sur Joseph, un certain nombre d'homélies, etc. ². Son œuvre est encore très imparfaitement connue.

Parmi les professeurs distingués que posséda, après Narsès, l'école de Nisibe, il faut citer MAR ABA, converti de la religion mazdéenne, qui étudia à Nisibe et à Édesse, revint professer à Nisibe et, en 536, occupa le siège de Séleucie jusqu'en 552. On lui attribue une version de l'Ancien Testament, des commentaires, des canons ecclésiastiques et lettres synodales, des homélies et des hymnes ³. — Il avait

1. I. GUIDI, *Gli Statuti della scuola di Nisibi*, Rome, 1890. J.-B. CHABOT, *L'école de Nisibe, son histoire, ses statuts*, dans le *Journal de la Société asiatique*, juillet-août 1896.

2. Voir les homélies de Narsès publiées par A. MINGANA, Mossoul, 1905; H. CONNOLLY, *The liturgical homilies of Narsai*, Cambridge, 1909 (*Texts and Studies*, VIII, 1). F. MARTIN, *Narsès, Homélie sur les trois docteurs nestoriens* (*Journal de la Soc. asiatique*, 1899).

3. Sa *Vie* a été publiée par le P. BEDJAN, *Histoire de Mar Jabalaha*,

eu lui-même à Édesse, pour maître de grec, THOMAS D'ÉDESSE, qui écrivait d'ailleurs en syriaque. D'après Ebedjésu, Thomas avait composé des traités sur la Nativité et l'Épiphanie de Notre-Seigneur, une épître contre les tons musicaux de la psalmodie, des sermons, des ouvrages contre les hérétiques et sur l'astrologie. On a conservé ses traités sur la naissance de Notre Seigneur et sur l'épiphanie ¹.

Un autre professeur fameux de l'école de Nisibe est HENANA d'Adiabène († vers 590-596) qui attira près de lui les étudiants en foule, mais dont l'enseignement, jugé hérétique, troubla singulièrement l'église nestorienne. On l'accusait d'être chaldéen, origéniste et monophysite. En fait, il pensait, au point de vue christologique, comme les catholiques orthodoxes et admettait le péché originel; peut-être seulement s'était-il laissé gagner à certaines opinions d'Origène. Ses partisans furent anathématisés par un concile tenu en mai 596 sous le patriarche Sabriso. Il avait écrit de nombreux commentaires scripturaires où il s'inspirait de saint Chrysostome plutôt que de Théodore de Mopsueste, et avait publié, en 590, une révision des statuts de l'école de Nisibe.

Henana trouva un adversaire redoutable dans l'abbé du monastère d'Izla, BABAÏ LE GRAND (569-628). Babaï était à la fois un penseur et un homme d'action, d'une orthodoxie (nestorienne) farouche, énergique jusqu'à la dureté. Nommé, par les métropolitains du nord de la Perse, inspecteur des monastères, il rechercha avec soin les hérétiques hénaniens et s'opposa avec succès à leur propagande. En même temps,

de trois autres patriarches, etc., Paris, 1895. Voir J. LABOURT, *Le christianisme dans l'empire perse*, Paris, 1904, p. 163 et suiv.

1. S. J. CARR, *Thomae Edesseni tractatus de nativitate Domini nostri Christi*, Romae, 1898.

il écrivait contre eux son traité *De l'union* (des deux natures en Jésus-Christ) et ses lettres au moine Joseph de Hazza, partisan de Henana. On lui doit encore un commentaire sur toute l'Écriture Sainte, des biographies de saints personnages et martyrs, des hymnes et des ouvrages d'ascétisme et de liturgie ¹.

Le zèle de Babaï n'empêcha pas cependant la conversion au catholicisme en 630 de l'évêque de Mahozé d'AREWAN, SAHDONA. Excommunié et déposé pour ce fait, Sahdona s'enfuit à Édesse, dont il devint évêque et où il prit le nom grec de Martyrius. Il reste de lui une biographie et une oraison funèbre de son maître Rabban Jacques et un traité ascétique *De la bonté de Dieu et des différentes vertus* ².

Citons enfin, pour terminer cette liste, un ascète célèbre, ISAAC, qui, entre les années 660 et 680, devint pour quelques mois évêque de Ninive, puis se démit de sa charge et se retira dans la solitude où il mourut fort âgé. Son enseignement, qui se rapprochait probablement de celui des catholiques, avait donné lieu contre lui à des oppositions de la part de l'évêque Daniel de Beit-Garmaï. Isaac fut un écrivain extrêmement fécond. Ses œuvres, d'après Ebedjésu, comprenaient sept volumes : elles avaient trait surtout à la vie ascétique. Une traduction arabe en fut faite qui est divisée en quatre volumes, et on en fit encore une version éthiopienne et une version grecque. On en a publié certaines parties ³.

1. M. Labourt, *Op. cit.*, p. 280 et suiv., a donné des citations du traité *De l'union*.

2. Voir H. GOUSSEN, *Martyrius Sahdona's Leben und Werke*, Leipzig, 1897; et l'édition des œuvres de Sahdona par le P. BEDJAN, Leipzig, 1903.

3. Voir J.-B. CHABOT, *De S. Isaaci ninivitaë vita, scriptis et doctrina*, Louvain, 1892. ZINGERLE, *Monumenta syriaca*, Insprück, 1869, 1, p. 97-101. Voir aussi P. G., LXXXVI, 1, 799-888 (sous le nom d'Isaac d'Antioche).

II. *Monophysites.*

Quel que fût le talent de plusieurs des écrivains nestoriens, ils restèrent cependant inférieurs, dans l'ensemble, aux écrivains monophysites. Ceux-ci généralement sont d'ailleurs mieux connus. Au premier rang, on peut nommer JACQUES DE SAROUG, né à Kourtam sur l'Euphrate, d'abord chorévêque de Haura, puis, en 519, évêque de Batnan au district de Saroug, et mort deux ans après en 521. Il consacra entièrement à l'étude une vie que ni les polémiques ni les persécutions ne troublèrent. Son héritage littéraire extrêmement riche comprend : — *en prose*, des lettres en grand nombre, « une liturgie, un ordre du baptême, six homélies festales, des sermons sur les péchés, sur le vendredi de la troisième semaine du carême et sur la Pâque, des oraisons funèbres et une *Vie* de Mar Hannina » ; — *en vers*, des homélies métriques que Barhébraeus dit avoir été au nombre de sept cent soixante, et dont la moitié à peine nous est parvenue avec des remaniements qui ont introduit beaucoup de variantes dans le texte. Ce sont ces homélies surtout qui ont valu à leur auteur les titres de « Flûte du Saint-Esprit » et de « Harpe de l'Église orthodoxe » dont l'ont salué ses admirateurs monophysites. Jacques de Saroug est, en fait, un des meilleurs écrivains de langue syriaque¹.

Il eut cependant, en prose, son égal ou même son supérieur dans l'évêque PHILOXÈNE DE MABBOUG, dont l'existence fut aussi agitée que celle de Jacques avait

1. Voir J.-B. ABELOOS, *De vita et scriptis S. Jacobi Batnarum Sarugi in Mesopotamia episcopi*, Louvain, 1857. P. MARTIN, *Correspondance de Jacques de Saroug avec les moines du couvent de Mar Bassus* (*Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellschaft*, xxx (1876), p. 217 et suiv. Ce qui a été édité des œuvres de Jacques de Saroug est dispersé dans une foule d'ouvrages et de revues qu'il est impossible d'indiquer ici. Voir R. DUVAL, *La littérature syriaque*, pages 353-355 surtout.

été calme. Philoxène (en syriaque Aksenâyâ) était né en Perse dans le Beit-Garmaï, et étudia à Edesse sous Ibas. Mais, au lieu d'embrasser le nestorianisme, il en prit le contre-pied, fut nommé, en 485, évêque de Mabboug près de l'Euphrate par Pierre le Foulon, et passa sa vie à intriguer et à batailler, dans le camp de Sévère d'Antioche, pour la doctrine de l'unique nature en Jésus-Christ. Banni par l'empereur Justin I en 518, il mourut en Paphlagonie vers l'an 523. Il n'a laissé, en vers, qu'une hymne sur la Nativité de Notre Seigneur; mais ses œuvres en prose sont importantes. On connaît et on possède de lui, du moins en partie, un commentaire sur les évangiles, treize homélies morales et ascétiques *Sur la correction des mœurs*, trois liturgies, un ordre du baptême et des prières eucharistiques, des traités sur la Trinité et l'Incarnation, plusieurs ouvrages de polémique, des discours, des règles monastiques, de nombreuses lettres ¹. Quant à la version du Nouveau Testament à laquelle il a donné son nom et qui parut en 508, elle n'est pas de lui mais a été faite pour lui par son chorévêque POLYCARPE². Amis et adversaires s'accordent pour louer en Philoxène la pureté, la force et l'élégance du style.

Or, entre les lettres de Philoxène, nous en trouvons une dirigée contre un moine qui, du monophysisme, avait glissé dans le panthéisme : c'est le fameux

1. Voir l'article d'E. VENABLE dans *Dict. of christ. Biogr.*, PHILOXENUS (4), et A. VASCHALDE, *Three letters of Philoxenus*, Roma, 1902. Les principales publications des œuvres de Philoxène sont : W. BUDGE, *The discourses of Philoxenus*, Londres, 1894. I. GUIDI, *La lettera di Filosseno ai monaci di Tell Adda*, Roma, 1886. A. VASCHALDE, *Op. cit.*, et *Philoxeni Mabbugensis Tract. de Trinit. et Incarn.* (*Corpus script. christ. oriental.*, série 2, tom. xxvii, Paris, 1907. M. BRIÈRE, *Patr. or.*, xv

2. Voir J. GWYN dans *Dict. of christ. Biog.*, art. POLYCARPUS (5). J. LEBON, *La version philoxénienne de la Bible dans Revue d'hist. eccl.*, xii (1911).

ÉTIENNE BAR SOUDAÏLI, né dans la deuxième moitié du v^e siècle à Edesse. Combattu par Jacques de Saroug et par Philoxène, chassé de l'Eglise pour ses erreurs, il se retira à Jérusalem où il trouva des moines origénistes partageant ses idées. Des ouvrages qui lui sont attribués, le plus connu est le *Livre d'Hiérophée*, commenté par le patriarche Théodose (887-896) et Barhébraeus, et dont le titre semble emprunté aux indications du Pseudo-Aréopagite sur son maître Hiérophée¹.

A côté de Philoxène on peut nommer JEAN BAR CURSUS, de même nuance doctrinale que lui, évêque de Tella en 519, expulsé de son siège en 521, et mort en 538. Il est auteur d'un commentaire sur le *Trisagion*, d'une profession de foi aux couvents de son diocèse et de canons pour les clercs. On a édité ses réponses aux questions du prêtre Sergius².

Jean put connaître à Tella JACQUES BARADÉE qui y était né à la fin du v^e siècle, et qui fut le grand réorganisateur, en Syrie et en Asie Mineure, de l'Eglise monophysite menacée de ruine par les rigueurs impériales. Consacré évêque d'Edesse vers 543, mais en réalité avec une autorité universelle, Jacques, infatigablement, parcourut les deux grandes provinces confiées à ses soins et y releva partout son parti abattu. C'est de son nom que l'Eglise monophysite s'est appelée *jacobite*. Il mourut en 578. Jacques Baradée a peu écrit, et c'est plutôt pour sa notoriété que pour ses ouvrages que nous l'avons signalé ici. Mais il eut pour ami et fit nommer évêque d'Ephèse l'historien le plus important de cette époque, JEAN D'ASIE. Celui-ci était né à Amid, au commencement du vi^e siècle.

1. VOIR J. FROTHINGAM, *Stephen bar Sudaili, the syrian mystic, and the Book of Hierotheos*, Leyde, 1886.

2. TH. J. LAMY, *Dissertatio de Syrorum fide et disciplina in re eucharistica*, Louvain, 1859.

D'abord diacre au couvent de Saint-Jean en 529, il dut fuir la persécution de l'évêque d'Antioche et se retira à Constantinople. Justinien l'y accueillit avec faveur et le chargea de différentes missions dont il s'acquitta avec succès. Ce fut la période la plus heureuse de son existence. Après la mort de Justinien (565), il eut à souffrir cruellement de l'animosité des patriarches de Constantinople, Jean III le Scolastique et Eutychius. Sa vie ne dut pas se prolonger beaucoup au delà de 585.

Jean d'Asie ou Jean d'Ephèse, comme on le nomme souvent, a écrit et réuni, vers l'an 569, une collection des *Vies des bienheureux orientaux* : ces bienheureux sont tous des monophysites contemporains de l'auteur et leurs *Vies* sont pour nous du plus haut intérêt. Mais il a écrit de plus une précieuse *Histoire ecclésiastique*. Cet ouvrage comprenait originairement trois parties. La première, qui commençait à Jules César, est entièrement perdue. On a, dans les manuscrits, des fragments considérables de la deuxième qui finit en 572, et l'on croit d'ailleurs qu'elle a été littéralement et intégralement reproduite dans la *Chronique* attribuée à DENYS DE TELLMAHRÉ et qui est l'œuvre d'un moine écrivant vers 775. La troisième partie, qui va jusqu'en 585, s'est conservée avec de nombreuses et importantes lacunes¹. Cette *Histoire* est une source de premier ordre pour la connaissance des vicissitudes de l'Église jacobite au VI^e siècle. L'auteur, bien que monophysite déclaré, s'y montre généralement impartial et soucieux de la vérité. Il règne seulement, comme il l'avoue

1. Voir J. P. N. LAND, *Johannes, Bischof von Ephesus*, Leyde, 1856. Les *Vies des bienheureux* sont imprimées dans LAND, *Anecdota syriaca*, II, Leyde, 1868, p. 2-288. M. F. NAU a donné, dans le *Supplément de l'Orient chrétien*, 1897, p. 33 et suiv., une analyse de la deuxième partie de l'*Histoire*, dont Land avait déjà publié certains fragments, *loc. cit.*; 289-329, 363 et 385-391. La troisième partie a été éditée par W. CURETON, Oxford, 1853, et traduite en anglais par P. SMITH en 1860 et en allemand par SCHOENFELDER en 1862.

lui-même, beaucoup de confusion dans sa rédaction par suite des difficultés matérielles au milieu desquelles il écrivait. Malgré cela et malgré leur diffusion, ses récits, bien vivants pour les faits dont il a été témoin, ne laissent pas que d'impressionner et de captiver le lecteur.

On doit à PAUL, évêque de Tella en Syrie, une traduction des Septante d'après les Hexaples d'Origène, composée en 616-617 : c'est ce que l'on nomme l'*Hexaplaire syriaque*, qui jouit pendant un certain temps d'une grande notoriété. Elle ne nous est pas parvenue intégralement, et on en a édité seulement quelques parties¹. Plus importante, au point de vue de la critique textuelle, est la révision de la version philoxénienne du Nouveau Testament que fit en 616 THOMAS D'HÉRACLÉE ancien évêque de Mabboug². Malheureusement, il règne beaucoup d'incertitude sur l'identification de son travail dans les manuscrits.

Nous arrivons enfin à deux écrivains dont le premier surtout jeta sur les lettres syriaques le plus vif éclat, JACQUES D'ÉDESSE et Georges, évêque des Arabes. Jacques, né à Endêba vers 640, avait étudié au couvent de Kennesré et à Alexandrie. Nommé évêque d'Édesse probablement en 684, il abandonna son siège en 688, professa en divers monastères et, en 708, revint à Édesse. Mais ce fut pour quatre mois seulement : il mourut le 5 juin 708. Jacques fut une sorte d'encyclopédiste qui cultiva toutes les branches de la science sacrée, bon écrivain d'ailleurs et possédant parfaite-

1. Voir R. DUVAL, *La littér. syr.*, p. 64 et suiv.

2. La version harkléenne a été publiée par J. WHITE sous le titre de *Version philoxénienne*, *S. Evangeliorum versio syriaca philoxeniana*, Oxford, 1778-1803, édition complétée par BENSLEY, *The heracleian version of the epistle to the Hebrews*, Cambridge, 1889. Sur toute cette question, voir E. JACQUIER, *Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne*, II, p. 236 et suiv.

ment sa langue. Ses travaux scripturaires comprennent une revision du texte de l'Ancien Testament de la Peschitto, des scolies et commentaires sur divers passages de la Bible¹ et notamment sur l'œuvre des six jours (*Hexaemeron*)², et la traduction d'une histoire des Réchabites par Zosime³. Pour le service divin, il écrivit une liturgie et révisa celle de saint Jacques, composa son *Livre des Trésors* ou recueil de prières officielles, rédigea un *ordo* et un calendrier. Pour la discipline ecclésiastique et monastique, il publia des canons⁴. Orateur, il prononça des homélies en prose et en vers⁵. Puis il traduisit des homélies de saint Grégoire de Nazianze et les *Homélies festales* (*Homiliae cathedrales*) de Sévère d'Antioche⁶ ainsi que son *Octoèque*. Une chronique qu'il avait composée en 692 est malheureusement perdue⁷. Perdu aussi son traité *De la cause première créatrice... qui est Dieu*; mais on a conservé son *Enchiridion* ou traité des termes techniques de la philosophie. D'autre part, il rédigea les premiers traités systématiques de grammaire syriaque et s'occupa de l'orthographe des mots et de leur ponctuation⁸. Si à tout cela on ajoute de nombreuses lettres sur toute espèce de sujets⁹, on aura quelque idée de

1. Publiés en partie par PHILIPPS, WRIGHT, SCHROETER, NESTLE.

2. Voir l'analyse de cet ouvrage par P. MARTIN dans le *Journal asiatique*, XI (1888), p. 153-219, 401-490.

3. Édit. NAU dans la *Revue sémitique*.

4. Quelques-uns édités par KAYSER, *Die Kanones Jacob's von Edessa übersetzt und erläutert*, Leipzig, 1886.

5. Celles-ci éditées par UGOLINI dans le volume *Al Summo Pontifico Leone XIII*, Roma, 1888.

6. M. Rubens DUVAL a édité les homélies LII à LVII dans *Patrologia orientalis*, IV, Paris, 1906; M. BRIÈRE les homélies LVIII-LXXVI, *ib.*, VIII, XII.

7. Elle est longuement citée dans celle de Michel le Syrien, livre VII, éditée par J.-B. CHABOT, Paris, 1899 et suiv.

8. Fragments de ces écrits dans WRIGHT, *Fragments of the syriac Grammar of Jacob of Edessa*, Londres, 1871. P. MARTIN, *Jacobi Edeseni epistola ad Georgium*, Paris, 1869.

9. Quelques-unes ont été publiées dans différents recueils.

l'activité prodigieuse de cet infatigable travailleur.

GEORGES¹, qu'on appelait évêque des Arabes, parce que, résidant à Akoula, il exerçait sa juridiction sur les tribus arabes monophysites, fut un ami de Jacques d'Édesse. Son épiscopat se place en 687 ou 688. Comme son ami, Georges fut un écrivain fécond. On lui doit des scolies sur les Écritures et des scolies sur les homélies de saint Grégoire de Nazianze, plusieurs homélies personnelles, un commentaire sur les sacrements de l'Église, un traité en vers sur le calendrier, et surtout — la plus importante de ses œuvres — une traduction de l'*Organon* d'Aristote². Il y faut ajouter des lettres, une chronique (perdue) et l'achèvement de l'*Hexaemeron* de Jacques d'Édesse dont celui-ci, prévenu par la mort, n'avait pu écrire la fin.

Nous arrêterons ici cet aperçu de la littérature syriaque chrétienne du v^e au vii^e siècle. Si rapide et incomplet qu'il soit, il donnera cependant une idée de la grande application aux études sacrées dont témoignèrent à cette époque les communautés nestorienne et monophysites séparées de l'Église.

§ 2. — Arméniens³.

La conversion de la Grande Arménie au christianisme date de la fin du iii^e siècle. Elle fut l'œuvre combinée du roi Tiridate (261-317) et d'un arménien élevé en Cappadoce, Grégoire surnommé l'Illuminateur. Grégoire, consacré évêque à Césarée de Cappa-

1. Voir RYssel, *Georgs der Araber-Bischofs Gedichte und Briefe*, Leipzig, 1891, où l'on trouvera la traduction d'un certain nombre de ses ouvrages.

2. Quelques extraits dans HOFFMANN, *De hermeneuticis apud Syros aristoteleis*, p. 148-151.

3. Sur tout ce paragraphe on peut voir J. NIRSCHL, *Lehrbuch der Patrologie*, III, 215-262.

doce et revenu dans son pays, instruisit ses compatriotes, organisa le culte et fonda des Églises. A ce moment, il n'existait point encore, peut-on dire, de littérature arménienne. L'arménien s'écrivait avec des caractères grecs, syriaques ou persans : ce n'est qu'au v^e siècle que fut inventée pour lui une écriture spéciale, et que l'on put parler proprement d'une littérature nationale. Créée par des gens d'Église et cultivée par eux, elle fut d'abord et est restée exclusivement chrétienne. Mais, parvenue très vite à son apogée au v^e siècle, elle eut aussi dans l'antiquité un déclin rapide. Sa décadence commença dès le vi^e siècle, et le vii^e qui fit de l'Église arménienne une Église monophysite vit diminuer de plus en plus son activité et sa fécondité intellectuelle.

GRÉGOIRE L'ILLUMINEUR mourut vers 332. On lui a attribué une collection de lettres et d'homélie^s comprenant vingt-trois numéros : il est fort douteux que ces écrits lui appartiennent¹. Quant à son histoire et à celle de la conversion de l'Arménie, elle a été racontée, sous le titre d'*Histoire du règne de Tiridate et de la prédication de saint Grégoire l'Illuminateur*, par un certain AGATHANGE qui se dit témoin oculaire et chargé par Tiridate de composer sa relation, relation écrite par conséquent dans le premier quart du iv^e siècle. Mais c'est là évidemment une prétention inacceptable. L'*Histoire du règne de Tiridate* n'est pas antérieure à l'an 450 environ, bien qu'elle ait utilisé des écrits plus anciens, et nous ne savons au juste quel écrivain se cache derrière le pseudonyme d'Agathange².

1. Voir J. M. SCHMID, *Reden und Lehren des hl. Gregorius des Erleuchters*, Regensburg, 1872.

2. L'œuvre d'Agathange qui existe sous deux formes, en grec et en arménien, se trouve dans V. LANGLOIS, *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, t, Paris, 1867, p. 97-193.

En somme, nous ne nous trouvons, pour la littérature arménienne, sur un terrain solide qu'à partir du v^e siècle. Alors deux hommes apparaissent qui en sont les initiateurs : ce sont le catholicos SAHAG (Isaac) LE GRAND (vers 390-440) et MESROB († 441). Tous deux possédaient, avec leur langue maternelle, les langues grecque et syriaque. Un de leurs premiers soins fut de chercher pour l'arménien un alphabet spécial avec lequel on le pût écrire. Cette invention fut particulièrement l'œuvre de Mesrob. Vers 410, une traduction de toute la Bible faite sur le syriaque, et due au travail concerté du catholicos, de Mesrob et de quelques-uns de leurs disciples, parut écrite en caractères nouveaux. Elle fut révisée vers 432 d'après le texte grec des Septante et du Nouveau Testament. — A Sahag personnellement on attribue de plus un manuel liturgique¹ et des hymnes. Trois lettres de lui à Théodose II, au patriarche Atticus et au maître de milice, Anatolius ont été reproduites par Moïse de Khorène (*Histoire d'Arménie*, III, 57). — Quant à Mesrob, il est l'auteur probable des homélies mises sous le nom de Grégoire l'Illuminateur et mentionnées ci-dessus, d'hymnes de pénitence pour le carême, et certainement aussi de plusieurs traductions en arménien d'ouvrages grecs et syriaques, traductions qui datent du v^e siècle, mais qu'il est impossible de déterminer d'une façon plus précise. Sa vie fut écrite, vers l'an 445-451, par son disciple GORIOUN, évêque en Géorgie².

Mesrob en effet avait fait école, et les meilleurs écrivains du v^e siècle ou ont été formés par lui, ou ont subi son influence. Nous ne savons que peu de chose

1. Voir F. CONYBEARE dans *The American Journal of Theology*, II (1898), 828-848.

2. On en a deux recensions : la plus courte est traduite dans V. LANGLOIS, *Collection...*, II, 3-16.

des deux traducteurs CHOSROVIG et ANANIAS, mais EZNIG est mieux connu. Il était originaire de Coghp et fut envoyé par Mesrob à Édesse pour y traduire en arménien les écrits syriaques. De là il passa à Constantinople, y étudia le grec de 426 à 432 environ, et en rapporta les actes du concile d'Éphèse et des manuscrits grecs de la Bible qui servirent à la première révision de la version arménienne faite vers 432. Nommé ensuite évêque de Pakrévant, il assista, en cette qualité, au concile d'Aschdischad en 449 : on ignore la date de sa mort.

Eznig est un des meilleurs écrivains de l'Arménie, et son style passe, dans sa langue natale, pour un modèle d'élégance classique. Il contribua à la révision de la Bible arménienne dont on vient de parler, composa des homélies (perdus) et sans doute des traductions du grec et du syriaque. Mais son ouvrage principal — que nous avons encore — est la *Réfutation des sectes*, en quatre livres. Le premier s'attaque aux païens et notamment aux dualistes qui admettaient un premier principe mauvais ; le second est une réfutation du parsisme ; le troisième combat la philosophie grecque et, en particulier, ses théories astronomiques ; le quatrième est dirigé contre Marcion et contre ses prétentions à posséder une explication secrète du christianisme. — A la suite des éditions de la *Réfutation*, on trouve généralement un petit recueil de quatre-vingt-treize maximes attribuées à Eznig : elles ne sont que la traduction d'un recueil grec qui passe pour l'œuvre de saint Nil ¹.

Mesrob eut un autre disciple célèbre dans ÉLISÉE

1. La *Réfutation des sectes* a été traduite fort médiocrement en français par LEVAILLANT DE FLORIVAL, Paris, 1833 ; mieux en allemand par J. M. SCHMID, Wicz, 1900. V. LANGLOIS a donné, dans sa *Collection*, II, 369-382, la traduction française d'un extrait du livre.

LE DOCTEUR, qui vécut quelque temps au service du général Vartan le Mamigonien, puis devint peut-être évêque dans la satrapie des Amadouni et, comme tel, assista avec Eznig au concile de 449. A la fin, il abandonna son évêché et termina sa vie dans la solitude vers 480. On a édité sous son nom de nombreux ouvrages dont l'authenticité n'est pas toujours sûre : des commentaires sur Josué et les Juges, une explication du *Pater*, une épître (certainement authentique) aux moines d'Arménie, des canons pour le traitement des possédés, de multiples homélies. Son ouvrage le plus remarquable est, avec l'Épître aux moines, son *Histoire de Vartan et de la guerre des Arméniens*, dans laquelle il raconte, avec un sentiment chrétien et patriotique intense, la lutte héroïque soutenue de 449 à 451 par Vartan et les Arméniens contre les Perses¹.

Nommons encore, au v^e siècle, DAVID L'ARMÉNIEN, traducteur d'écrits aristotéliens et platoniciens, et auteur lui-même de traités philosophiques ; — puis LAZARE DE PHARBE, surnommé le Rhéteur, auteur d'une *Histoire d'Arménie* qui va de l'an 388 à l'an 485², et qui fait suite, dit-il, aux récits d'Agathange et de Faustus de Byzance : son style est déjà moins pur et a subi l'influence grecque ; — et enfin le catholicos JEAN MANDAKUNI († vers 498) à qui on attribue une série de sermons, des prières liturgiques et un canon pénitentiel³.

Il nous reste à parler du plus connu peut-être, mais

1. Édition complète d'Élisée à Venise, 1859. *L'Histoire de Vartan* a été traduite en français par V. LANGLOIS, *Collection...*, II, p. 177-251.

2. Traduite en français par S. GHÉSARIAN, dans LANGLOIS, *Collection*, II, 253-368.

3. Les sermons ont été traduits en allemand par J. M. SCHMID, Regensburg, 1871 ; le Canon pénitentiel l'a été en anglais par CONYBEARE, *Rituale Armenorum*, Oxford, 1905, p. 294, 295.

aussi du plus hypothétique des historiens de l'ancienne Arménie, MOÏSE DE KHORÈNE.

Nous possédons, sous le nom de Moïse de Khorène, trois ouvrages principaux : une *Histoire d'Arménie*, une *Géographie de l'Arménie* et un traité de rhétorique appelé aussi *Livre des Chries*. Le plus important est l'*Histoire*, divisée en trois livres. Le premier livre va des origines du monde à l'an 149 avant Jésus-Christ, date de l'avènement des princes Arsacides ; le deuxième continue le récit jusqu'à la mort de Tiridate et de saint Grégoire l'Illuminateur, vers 332 ; le troisième prend fin avec la chute des Arsacides en 428. Un quatrième livre, que nous n'avons plus, racontait encore les événements depuis cette date jusqu'au règne de l'empereur Zénon (474-491). Si l'on en croit l'auteur de ces ouvrages — car il est évidemment le même pour tous, — cet auteur aurait été, au v^e siècle, le disciple de Mesrob ; il aurait, sur l'ordre de Sahag le Grand, visité Édesse, Antioche, Alexandrie, Byzance, Athènes et Rome et, à son retour, aurait composé son *Histoire d'Arménie* sur la demande de Sahag le Bagratide, mort en 482. Mais il est clair, d'après les derniers travaux critiques, que ces assertions sont insoutenables. La famille des Bagratides, par exemple, qui donna en 885 un roi à l'Arménie, n'a commencé à devenir célèbre qu'à partir du vii^e siècle, et l'un des buts de notre auteur, dans son *Histoire*, est évidemment d'en exalter les vertus et les gloires. Le Pseudo-Moïse n'a donc pas écrit en réalité avant le viii^e ou le ix^e siècle. Nous avons affaire, en lui, à un auteur inconnu qui, pour se donner de l'autorité, a antidaté ses livres et les a présentés sous le nom d'un évêque du v^e siècle. Ces livres ne sont pas pour cela entièrement dénués de valeur historique. Le faussaire, sans doute, y a traité fort librement ses documents, il y a fait à la

poésie et à la légende une large place, mais il n'a pas absolument dénaturé les événements. On en peut encore tirer des renseignements utiles ¹.

1. Traduction française de l'*Histoire d'Arménie* dans LANGLOIS, *Collection...*, II, 45-173. Voir l'article de VETTER dans le *Kirchenlexikon*, 2^e édit., et les études d'A. CARRIÈRE, *Moïse de Khoren et les généalogies patriarcales*, Paris, 1891; *Nouvelles sources de Moïse de Kh.*, Vienne, 1893, 1894; *La légende d'Abgar dans l'Hist. d'Arm. de Moïse de Kh.*, Paris, 1895; *Les huit sanctuaires de l'Arménie païenne d'après Aghange et Moïse de Kh.*, Paris, 1899.

CHAPITRE XV

LES LATINS.

§ 1. — Gallo-romains et gallo-francs. Théologiens, homélistes et moralistes. Saint Césaire d'Arles.

On a vu, au chapitre xiī, § 11 de cet ouvrage, comment le monastère de Lérins avait été, dans la première moitié du v^e siècle, en Provence, une pépinière d'écrivains remarquables en même temps qu'une des forteresses du semi-pélagianisme. C'est de cette retraite que sortit l'évêque de Riez, FAUSTE¹. Il était breton (Bretagne insulaire) d'origine et, après de bonnes études de philosophie et de rhétorique, embrassa, jeune encore (vers 426), la vie monastique à Lérins. En 433, il y devint abbé et, en 452 environ, fut élu évêque de Riez. Dans sa nouvelle situation, Fauste conquit très vite une exceptionnelle autorité par l'austérité de sa vie, la force de sa parole et par son zèle pour le bien spirituel et temporel de son troupeau. Banni, vers 478, par le roi arien Eurich pour ses attaques contre l'arianisme, il put rentrer dans

1. OUVRES dans *P. L.*, LVIII, et mieux dans ENGELBRECHT, *Corp. script. eccl. lat.*, XXI, Wien, 1891. Voir E. SIMON, *Étude sur saint Fauste, évêque de Riez*, Toulon, 1879. A. KOCH, *Der hl. Faustus, Bischof von Riez*, Stuttgart, 1895.

son diocèse à la mort de ce prince en 485. On ignore l'époque où il mourut lui-même.

Les écrits de Fauste ont été fort nombreux, mais ne sont pas tous connus. De ceux que nous avons le plus important est le traité *De la grâce* (*De gratia libri duo*), écrit à la demande de Léonce d'Arles pour réfuter l'erreur prédestinatienne du prêtre Lucidus, vers 474. L'auteur y a glissé des propositions semi-pélagiennes. On possède encore un traité *Du Saint-Esprit*, longtemps attribué au diacre Paschasius et édité sous son nom¹, et un traité *De ratione fidei*, dont les deux parties assez dissemblables doivent probablement être identifiées avec les deux livres indiqués par Gennadius, *Contre les ariens et les macédoniens* et *Contre ceux qui disent qu'il y a dans les créatures quelque chose d'incorporel* : Fauste y soutient que les anges et les âmes humaines sont corporels en quelque façon. De sa correspondance il s'est conservé dix lettres, quelques-unes dogmatiques. Quant à ses discours, nous ne les avons certainement pas tous et, d'autre part, il en est, parmi ceux que la plus récente édition de ses œuvres (Engelbrecht) lui attribue, qui ne sont pas de lui. Le départ est souvent difficile à faire entre ce qui lui appartient en propre et ce qu'ont ajouté ou modifié à ses sermons ceux qui les lui ont empruntés.

L'erreur semi-pélagienne, à laquelle Fauste n'avait pas échappé, se vit définitivement condamnée en 529 par le second concile d'Orange dont le président et, on peut dire, l'âme fut saint Césaire, archevêque d'Arles². SAINT CÉSAIRE a été, pendant la première

1. P. L., LXII, 9-40.

2. Œuvres dans P. L., LXVII, fort incomplet. D. Morin a annoncé une nouvelle édition qui n'a pas encore paru. Il a seulement édité quelques sermons nouveaux dans *Revue bénédictine*, XIII (1896), XVI (1899), XXIII (1906); quelques opuscules *ibid.*, XIII (1896), XXI (1904), et *Mélanges de Cabrières*, I (Paris, 1899); et réédité le *Testament* dans *Revue benedict.*,

moitié du vi^e siècle, une des personnalités les plus en vue de l'épiscopat gallo-romain. Né à Chalon-sur-Saône en 470, il entra, comme Fauste, au monastère de Lérins vers 490, mais dut en sortir pour venir à Arles cinq ou six ans plus tard. L'évêque d'Arles, Eone, l'ordonna d'abord diacre et prêtre et, en 503, le choisit pour lui succéder. L'épiscopat de Césaire dura quarante ans : il mourut en 543. Pendant tout ce temps il ne cessa d'exhorter son peuple, de secourir les pauvres, de veiller à la discipline, de restaurer la régularité et la piété dans les monastères, de maintenir autant qu'il le put l'ordre matériel et moral au milieu des bouleversements politiques dont la Provence fut le théâtre. Au point de vue littéraire, il est surtout célèbre comme orateur : non pas orateur châtié et élégant, bien que son style soit relativement correct, mais orateur populaire, sachant parler à son auditoire un langage simple, clair, vif, émaillé d'images et de comparaisons familières, un langage ému aussi et plein de cœur. Son éloquence n'a rien de recherché ni de convenu : elle est spontanée, et tire sa force du désir de l'orateur, qui paraît partout, de faire du bien à ceux qui l'écoutent.

Les sermons de saint Césaire ne nous sont pas tous parvenus, il s'en faut de beaucoup ; et l'on attend encore une édition critique et un peu complète de ceux qui existent. On en compte actuellement environ cent cinquante ; mais ce chiffre augmentera certainement. La plupart s'adressent aux simples fidèles ; quelques-uns sont destinés aux moines. On y trouve des homélies proprement dites, d'un langage plus relevé, sur l'Écriture et sur les mystères chrétiens ; d'autres, plus

xvi (1899). Voir A. MALNORY, *Saint Césaire, évêque d'Arles*, Paris, 1894. M. CHAILLAN, *Saint Césaire (Les Saints)*, Paris, 1912. P. LEJAY, *Le rôle théologique de Césaire d'Arles*, Paris, 1906.

nombreux, sont de simples *admonitiones* d'une allure toute pratique. Le grand modèle que suit Césaire est saint Augustin : il l'a souvent copié et toujours imité dans le tour de causerie facile que l'évêque d'Hippone donnait à ses instructions.

En dehors des discours, les œuvres de saint Césaire comprennent deux règles monastiques, l'une pour les hommes (*Ad monachos*), l'autre pour les femmes (*Ad virgines*), celle-ci en deux rédactions. Elles comprennent encore quelques courts écrits sur la grâce et la liberté humaine destinés à combattre le semi-pélagianisme, trois ou quatre lettres et un *Testament* en forme de lettre à son successeur. Plusieurs des canons promulgués par les conciles qu'il a présidés (ceux du concile d'Agde, les *Statuta ecclesiae antiqua*) sont aussi de la plume de Césaire. Quelques critiques lui attribueraient volontiers le symbole *Quicumque vult*.

On a signalé ci-dessus l'opinion de Fauste sur la corporéité de l'âme. Cette erreur fut énergiquement réfutée, dans un écrit intitulé *De la nature de l'âme* (*De statu animae*), par le prêtre CLAUDIEN MAMERT¹ († vers 474), frère de saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné. L'ouvrage, composé entre les années 467 et 472, est divisé en trois livres, dont les deux premiers développent les preuves philosophiques et d'autorité de la spiritualité de l'âme, et le troisième combat les objections que Fauste y faisait. En plus de ce traité, on a de Claudien Mamert deux lettres. Une hymne que Sidoine Apollinaire (*Epist.* iv, 3) le félicite d'avoir écrite, n'a pu être identifiée. Les autres poésies qu'on lui attribue sont probablement ou même sûrement inauthentiques.

1. Œuvres dans P. L., LIII, ou A. ENGELBRECHT, dans *Corp. script. eccl. lat.*, xi, Wien, 1885. Voir R. DE LA BROISE, *Mamerti Claudiani vita ejusque doctrina de anima hominis*, Paris. 1890.

L'évêque Mamert eut pour second successeur à Vienne, ALCIMUS ECDICIUS AVITUS, de famille sénatoriale et parent peut-être de l'empereur Avitus. Avite naquit vers le milieu du v^e siècle, et de bonne heure renonça à ses biens pour embrasser la vie monastique. Mais sa réputation de science et de sainteté devint bientôt si grande que, à la mort de son père Isicius ou Hésychius, évêque de Vienne, il fut choisi pour lui succéder (490). Dès lors, toute son activité se dépensa au service de l'Église. Par ses soins, le roi burgonde Sigismond (516-523), à qui Vienne était soumise, se convertit de l'arianisme au catholicisme, les hérésies nestorienne, eutychnienne, semi-pélagienne furent combattues, la discipline fut restaurée, l'autorité du pape plus fermement reconnue : il n'est pas jusqu'au schisme entre Rome et l'Orient auquel il ne tâchât de remédier. Avite fut vraiment un grand évêque, dont l'influence dépassa de beaucoup les limites de son diocèse. Conseiller des prélats et des princes, il montra quelques-unes des qualités de gouvernement qu'avait montrées saint Ambroise à Milan, et qu'il semble qu'il tint de son origine sénatoriale. Il mourut en 518.

L'héritage littéraire de saint Avite comprend d'abord un long poème de 2.552 hexamètres, intitulé *Libelli de spiritalis historiae gestis*, et divisé en cinq livres : *De la création du monde, Du péché originel, De la sentence de Dieu, Du déluge, Du passage de la mer Rouge*. C'est, comme on le voit, une mise en vers des récits bibliques, mais traités avec une grande liberté. Un second poème, *Éloge consolant de la chasteté*

1. Œuvres dans P. L., lxx, mieux dans *Monumenta Germ. histor., Auctores antiquiss.*, vi, 2, ou dans U. CHEVALIER, *Œuvres complètes de saint Avite*, Lyon, 1890. Voir A. CHARAUX, *Saint Avit, évêque de Vienne en Dauphiné, sa vie, ses œuvres*, Paris, 1876. H. GOELZER, *Le latin de saint Avit*, Paris, 1909.

(*De consolatoria castitatis laude*), en 666 hexamètres, est adressé à sa sœur, la moniale Fuscina. Les vers de l'auteur sont corrects, souvent bien venus, et le style en est relativement pur et élégant. Ses ouvrages en prose sont bien inférieurs. On a de lui sous forme de lettres une réfutation des hérésies de Nestorius et d'Eutychès, de l'année 512 ou 513, et une réfutation de l'arianisme. Ses autres lettres, quatre-vingt-deux environ, sont des lettres exégétiques, disciplinaires ou familières. De sa prédication il s'est conservé deux homélies entières et d'assez nombreux fragments ou citations.

Si, de Vienne, nous descendons les rives du Rhône, nous trouvons à Marseille un des plus remarquables apologistes et moralistes du v^e siècle, le prêtre SALVIEN¹. Il dut naître, à la fin du iv^e siècle, aux environs de Trèves ou de Cologne et épousa une païenne, Palladia, dont il eut une fille. Sous son influence cependant, sa femme se convertit et les deux époux, d'un commun accord, vécurent même dans la continence. Vers l'an 424, Salvien fut ordonné prêtre et se retira à Lérins. Plus tard, il s'établit à Marseille et y parvint à l'extrême vieillesse. En 480 il vivait encore, entouré de l'estime universelle et salué par Gennadius du titre de *maître des évêques* (*episcoporum magister*). C'était évidemment une âme très forte, austère et légèrement impérieuse, ayant sur les choses et les événements des opinions tranchées, avec une pointe d'exagération et d'amertume qui rappelle Tertullien.

Des huit ou neuf ouvrages de Salvien que Gennadius avait lus et qu'il a énumérés (*Vir. ill.*, 67) on a con-

1. Œuvres dans P. L., LIII, ou FR. PAULY, *Corp. script. eccl. latin.*, VIII, Wien, 1883. Voir L. MÉRY, *Études sur Salvien*, Marseille, 1849. G. VALRAN, *Quare Salvianus presbyter massiliensis magister episcoporum a Gennadio dictus sit*, Paris, 1899.

servé seulement neuf lettres, les quatre livres *Contre l'avarice* et les huit livres *Du gouvernement de Dieu*. Les lettres ont un caractère intime et familier; l'écrit *Contre l'avarice* est une chaleureuse exhortation, d'une doctrine un peu outrée, à l'aumône et au dépouillement effectif des richesses; le traité *Du gouvernement de Dieu*, écrit entre 439 et 451, et dédié à l'évêque Salonius, est l'œuvre maîtresse de Salvien. Il y veut répondre aux impies et aux âmes faibles qui, en voyant les maux qui accablaient les meilleurs citoyens, et l'empire romain, devenu chrétien, succomber sous les coups des barbares païens ou hérétiques, accusaient la Providence divine et déclaraient que Dieu est injuste ou qu'il se désintéresse des affaires humaines. L'auteur les réfute d'abord par la raison, par l'expérience et par l'autorité; puis, entrant plus avant dans son sujet, il montre que les calamités dont souffrent les chrétiens et les sujets de l'Empire tout entier sont la juste punition de leurs vices et de l'intolérable contradiction qui existe entre leur conduite et leur foi. Les barbares sont plus vertueux que les soi-disant disciples du Christ, et c'est pourquoi Dieu leur donne la victoire. Cette victoire, au lieu de former une objection contre l'existence de la Providence, fournit une preuve de sa justice.

L'ouvrage de Salvien est précieux pour les renseignements qu'il fournit sur la vie sociale et privée au ^v^e siècle. Il est remarquable par la pureté du style, qui rappelle Lactance, et aussi par l'élan oratoire qui emporte la composition et entraîne le lecteur. L'auteur malheureusement manque souvent de mesure; il ne sait pas toujours s'arrêter à temps ni donner à ses invectives une juste borne : il lui arrive d'être déclamatoire et diffus.

Après avoir traité de Salvien, quelques mots nous

suffiront pour mentionner les autres écrivains moralistes et ascétiques de la Gaule à cette époque. Le prêtre JULIEN POMÈRE, africain d'origine, qui fut pendant quelque temps, à Arles, le maître de saint Césaire vers l'an 500, avait composé, d'après Gennadius (*Vir. ill.*, 95), huit livres sur l'âme et des ouvrages de spiritualité. Il reste de lui un beau traité intitulé *De la vie contemplative*, qui, en réalité, s'occupe aussi de la vie active et de la pratique des vertus chrétiennes¹. — L'évêque AURÉLIEN d'Arles (546-551 ou 553) retoucha et développa les deux règles *Aux moines* et *Aux vierges* de saint Césaire². — De saint REMI DE REIMS (459-533) on a conservé quatre lettres, un Testament (dont on a mis en doute l'authenticité) et une inscription métrique³. La collection de ses sermons est perdue. — Les deux évêques FERRÉOL d'Uzès († 591) et SEDATUS de Béziers (vers 589) ont laissé, le premier, une *Règle pour les moines*⁴, le second, quelques homélies⁵.

§ 2. — Historiens et hagiographes. Grégoire de Tours.

Le premier historien à nommer ici est GENNADIUS de Marseille⁶, l'auteur qui nous a si souvent renseignés sur les écrivains du v^e ou même du iv^e siècle. On ne sait à peu près rien de sa vie. La notice 97 ajoutée par une autre main à son *De viris illustribus* dit seu-

1. P. L., LIX, 415-520.

2. P. L., LXXIII, 385-408.

3. P. L., LXV, 963-975.

4. P. L., LXVI, 959-976.

5. P. L., LXXII, 771-774.

6. Œuvres dans P. L., LVIII. Éditions critiques du *Liber ecclesiasticorum dogmatum* par E. H. TURNER, dans *Journal of theolog. Studies*, VII (1906), 78-99, et du *De viris* par C. RICHARDSON, Leipzig, 1896 (*Texte und Unters.*, XIV, 1). On remarquera que le premier ouvrage avait subi des interpolations sérieuses.

lement qu'il était prêtre à Marseille, et qu'il vivait encore au temps de Gélase (492-496). Elle énumère aussi (incomplètement) ses écrits : huit livres contre toutes les hérésies ; cinq livres contre Nestorius ; dix contre Eutychès ; trois contre Pélage ; un ouvrage sur les mille ans de l'Apocalypse ; le catalogue *Des hommes illustres*, et une profession de foi au pape Gélase. Nous possédons actuellement un *Livre des dogmes ecclésiastiques*, qu'il faut peut-être identifier avec la profession de foi susdite ou qui est une conclusion de l'ouvrage contre les hérésies, et le *De viris illustribus*¹. Le *De viris* est la continuation du catalogue de saint Jérôme qui porte le même titre, et il est composé dans la même forme et d'après les mêmes principes. On y trouve 97 ou même 98 notices d'écrivains allant de la seconde moitié du iv^e siècle à la fin du v^e. L'ouvrage a été écrit de 467 à 480 et, semble-t-il, d'une façon discontinue. On s'accorde à voir dans Gennadius un historien sérieux, généralement impartial malgré ses tendances semi-pélagiennes et, dans son œuvre, une source des plus précieuses pour la connaissance de l'ancienne littérature chrétienne. La partie bibliographique de ses notices est plus sûre que la partie biographique, parce que, ordinairement, il a lu les écrits dont il parle.

L'évêque CYPRIEN de Toulon et un autre disciple de saint Césaire, MASSIANUS, ont laissé une *Vie* intéressante de leur maître, achevée peu après sa mort, en 542-549².

Si maintenant, du midi de la Gaule, nous passons chez les Francs neustriens, nous y trouverons, peu

1. D. Morin y ajoute quatre chapitres qui seraient l'œuvre de Gennadius dans l'*Indiculus de haeresibus* du Pseudo-Jérôme (OEHLER, *Corpus hereseologicum*, I, p. 297 et suiv.).

2. P. L., LXVII, 1001-1042, et *Monum. Germ. hist., Script. rer. Merov.*, III (1896), 433-501.

après cette époque, celui que l'on peut appeler le Père de l'histoire de France, SAINT GRÉGOIRE DE TOURS. Grégoire ¹ était né probablement à Clermont en Auvergne, le 30 novembre 538, d'une famille sénatoriale. Son vrai nom était Georgius Florentius : et c'est en souvenir de son arrière-grand-père, saint Grégoire de Langres, qu'il adopta plus tard celui de Grégoire. Pieusement et soigneusement élevé par son oncle Gallus, évêque de Clermont, et par le prêtre Avite, mais d'une santé débile et atteint d'une maladie grave, il fit, en 563, le voyage de Tours, et y obtint, au tombeau de saint Martin, la guérison qu'il souhaitait. Dix ans s'écoulèrent, et Grégoire se trouvait à la cour du roi de Neustrie Sigebert I^{er}, quand il fut choisi, en 573, pour succéder, à Tours, à l'évêque Euphronius. Le nouvel élu répondit pleinement aux espérances qu'on avait fondées sur lui. Dévoué à son peuple et s'occupant à la fois de ses intérêts matériels et spirituels, énergique vis-à-vis de Chilpéric pour défendre les droits de l'Église, honoré par Sigebert et Childebert pour sa sainteté et pour son habileté aux affaires de l'État, étendant bien au delà de son diocèse une influence qu'il devait autant à ses qualités personnelles qu'à l'importance de son siège, alors le centre religieux de notre pays, Grégoire conquit, avec l'affec-

1. Œuvres dans P. L., LXXI, et mieux édition de W. ARNDT et BR. KRUSCH, *Gregorii Turonensis opera*, Hannov., 1884-1885. Le *Liber de miraculis B. Thomae apostoli*, dans M. BONNET, *Acta Thomae (Suppl. cod. apocryphi*, I, Lipsiae, 1883); la *Passio SS. martyrum septem dormientium* dans *Analecta bollandiana*, XII (1893), 374-387. Édition et traduction française des œuvres ou seulement de l'*Histoire des Francs* par GUADET et TARANNE (Société de l'Histoire de France), 1836-1838; H. L. BORDIER, 1857-1864; 1859-1861; GUIZOT, 1823 et 1861. Voir A. DUPUY, *Vie de saint Grégoire, évêque de Tours*, Paris, 1854. A. LECOY DE LA MARCHÉ, *De l'autorité de Grégoire de Tours*, Paris, 1861. G. MONOD, *Études critiques sur l'époque mérovingienne*, I, 1872 (*Biblioth. de l'École des Hautes-Études*, fascic. 9). M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890.

tion de son troupeau, l'estime de toute la Gaule qui vit en lui un des grands évêques dont elle avait besoin dans les crises terribles qu'elle traversait. Il mourut le 17 novembre 593 ou 594.

Bien que saint Grégoire ait eu un épiscopat fort occupé, il trouva le temps de composer une huitaine d'ouvrages d'une authenticité certaine : un livre *Sur le psautier*, dont il ne reste que des fragments ; un autre, écrit en 575-582, sur le *Cursus* ecclésiastique, qui détermine, d'après l'observation des étoiles, l'ordre à suivre dans la récitation de l'office divin et des leçons qui en font partie ; un troisième (perdu) tiré des messes rédigées par Sidoine Apollinaire ; une traduction latine de la *Passion des martyrs les Sept dormants à Éphèse* ; un *Livre des miracles de saint André* et un *Livre des miracles de saint Thomas apôtre* ; puis, pour en venir à ses ouvrages plus importants, sa *Collection hagiographique* et son *Histoire des Francs*.

La *Collection hagiographique*, comme le mot l'indique, n'est pas un ouvrage un : c'est un assemblage d'écrits composés à différentes époques, n'ayant entre eux d'autre lien que l'identité générale du sujet, et que l'auteur a révisés et réunis peu avant sa mort. Elle comprend huit livres : 1° le livre *De la gloire des martyrs* (*In gloria martyrum*), qui est de 590 environ, et qui raconte des miracles de Notre Seigneur, des apôtres et de certains martyrs gaulois ; 2° le livre *Des miracles de saint Julien* de Brioude († vers 304), écrit en 581-587 ; 3°-6° quatre livres *Des miracles de saint Martin*, dont la composition s'étend sur tout l'épiscopat de Grégoire, et qui rapportent seulement les prodiges contemporains opérés par le thaumaturge ; 7° le *Livre de la vie des Pères*, contenant vingt-trois biographies de saints évêques ou moines de la Gaule ; 8° enfin, le livre *De la gloire des confesseurs*,

rédigé en 587 et remanié après 590 : relation de miracles accomplis par divers saints évêques, prêtres ou laïques.

L'*Histoire des Francs*, en dix livres, est l'œuvre capitale de Grégoire et celle qui a le plus illustré son nom. L'auteur y a voulu transmettre aux générations futures la connaissance de ce qui s'est passé de son temps, et écrire, en quelque sorte, ses mémoires. Ce caractère de mémoires n'apparaît cependant que vers la fin du livre quatrième. Le premier esquisse une histoire universelle depuis Adam jusqu'à la mort de saint Martin (397); le deuxième s'occupe surtout de Clovis; le troisième poursuit l'histoire des Francs jusqu'à la mort de Théodebert (548); le quatrième jusqu'à celle de Sigebert (575); les deux livres suivants (cinquième et sixième) embrassent les années 575-584; les quatre derniers les années 584-591. Les quatre premiers livres ont été écrits, pense-t-on, en 575; les livres cinquième et sixième en 580-585; les autres successivement au fur et à mesure des événements.

On ne saurait dire évidemment que l'*Histoire des Francs* est, d'après les règles du genre, une histoire bien composée. Les vues d'ensemble y font complètement défaut; l'enchaînement des faits y est tout extérieur; nulle part l'auteur n'examine leurs causes et leurs conséquences, ni ne songe à subordonner, dans son récit, les moins importants aux plus considérables; la longueur des développements qu'il leur consacre est uniquement déterminée par la connaissance plus ou moins détaillée qu'il en a ou l'intérêt personnel qu'il y prend. L'ouvrage manque donc de profondeur et de proportion. Et malgré cela il intéresse et il plaît. Il n'est pas seulement infiniment précieux parce qu'il est pour nous l'unique source où nous

puissions apprendre les faits qu'il rapporte : il plaît par le naturel, la naïveté, la fraîcheur de ses narrations. Si les idées générales et abstraites en sont absentes, les individus concrets s'y meuvent avec toute l'intensité de leurs désirs, de leurs haines, de leurs passions. Ajoutons que Grégoire s'y montre toujours sincère, impartial et véridique. Il y a sans doute dans son livre des lacunes et des erreurs : l'auteur a négligé parfois de s'informer de circonstances qu'il aurait pu mieux connaître ; il a, d'autre part, sur les hommes et les choses, ses préférences personnelles qu'il laisse paraître ; mais tout cela n'a pas nui à l'objectivité de ses récits. Il a rapporté fidèlement tout ce qu'il savait et tel qu'il le croyait être.

Grégoire de Tours écrit, naturellement, en un style peu classique, comme l'était celui de son temps. Il se reproche à lui-même de brouiller les genres et les cas, de ne pas donner aux prépositions la place qui leur convient, en un mot d'être un « rustique » en littérature. Cependant, il ne faut pas trop le prendre au mot. Grégoire avait fait certainement de bonnes études et, s'il n'écrit pas mieux, c'est que, dans le milieu où il a vécu, on ne savait pas mieux écrire. Son style, en tout cas, est un spécimen précieux de la langue de cette période de transition où le latin se décompose et adopte peu à peu les formes romanes.

A la fin de ce paragraphe consacré aux historiens gaulois, donnons une place à un historien breton qui a peut-être vécu quelque temps et écrit dans l'Armorique, SAINT GILDAS, surnommé le Sage. Sa personnalité est des plus énigmatiques, et l'on s'est demandé s'il n'avait pas existé plusieurs écrivains de ce nom. Quoi qu'il en soit, nous possédons, sous le nom de Gildas, un ouvrage en trois livres *Sur la ruine de la Bretagne* (*De excidio Britanniae*), écrit vers l'an 560. C'est

une peinture du misérable état auquel la Bretagne insulaire avait été réduite après la retraite des Romains, en même temps qu'un réquisitoire à la Salvien contre les vices des rois, du clergé et du peuple breton¹. La langue en est pauvre, et les accusations en sont évidemment trop violentes pour être toujours justes.

§ 3. — Poètes. Saint Sidoine Apollinaire.

On a déjà parlé ci-dessus des poèmes de saint Avite de Vienne : ces poèmes sont exclusivement chrétiens. Il en est autrement des poésies de Sidoine Apollinaire : non pas qu'elles soient, comme l'a dit Tillemont, « toutes payennes et quelquefois tout à fait idolâtres et impies », mais parce qu'elles ne traitent la plupart du temps que des sujets profanes ou badins, et empruntent souvent à la mythologie leurs expressions et leurs images.

CAIUS SOLLIUS MODESTUS APOLLINARIS SIDONIUS² était né à Lyon, le 5 novembre 431 ou 432, d'une famille appartenant à la plus haute noblesse gauloise, et, après avoir étudié sérieusement la rhétorique, la philosophie, l'histoire et le droit, avait épousé, vers 452, la fille du futur empereur Avitus de Clermont en Auvergne. En 456, 459 et 468, il prononça successivement les panégyriques des empereurs Avitus, Majorien et Anthemius, devint, en 468, préfet de Rome et,

1. P. L., LXIX, 327 et suiv., et mieux édit. MOMMSEN dans *Monumenta Germ. historica, Auctores antiquiss.*, XIII, 1, Berlin, 1898. Voir J. FONSSAGRIVES, *Saint Gildas de Ruis et la société bretonne au VI^e siècle*, Paris, 1908.

2. OEUVRES dans P. L., LVIII, et mieux édit. CHR. LUETJOMANN dans *Monum. Germ. hist., Auctor. antiquiss.*, VIII, Berlin, 1887. Traduct. française par J. F. GRÉGOIRE et F. Z. COLLOMBET, Lyon et Paris, 1836. Voir L. A. CHAIX, *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, Clermont et Paris, 1867. P. ALLARD, *S. Sidoine Apollinaire*, Paris, 1910 (*Les Saints*).

en 471, après une retraite de trois ans sur ses terres, fut élu évêque de Clermont. Sa vie jusque-là avait été celle d'un grand seigneur chrétien : à partir de cette époque, elle devint celle d'un pasteur entièrement dévoué à ses fonctions. Une des préoccupations de saint Sidoine fut d'empêcher que l'Auvergne ne tombât sous le joug des visigoths ariens. Il n'y put réussir, et s'efforça du moins, par l'influence que lui donnaient son talent et son rang, d'adoucir ce que ce joug avait de dur pour ses diocésains catholiques. Sa mort doit se placer probablement au 21 août 489.

Les œuvres conservées de saint Sidoine comprennent deux collections, une de poésies, l'autre de lettres en prose. La collection en vers, assemblée par l'auteur lui-même entre 468-471, se compose de vingt-quatre pièces, dont les principales sont les trois panégyriques ci-dessus mentionnés, le poème *eucharistique* adressé à Fauste de Riez, et les poèmes à Pontius Leontius et à Consentius de Narbonne. On en trouve quelques autres citées dans les lettres. — Le recueil épistolaire, réuni aussi par Sidoine, se divise en neuf livres dont l'auteur a publié successivement le premier en 477, puis les livres II-VII, puis, en deux fois, le huitième et le neuvième. Il contient surtout des lettres familières, dont plusieurs adressées aux évêques les plus connus du temps et qui sont précieuses pour les renseignements historiques qu'elles présentent.

En publiant ainsi ses œuvres, Sidoine songeait à sauver ce qu'il pouvait de la latinité, en opposant au langage informe des envahisseurs un monument, si humble fût-il, de la culture romaine. Pour lui l'empire romain, la civilisation et l'orthodoxie ne faisaient qu'un contre la barbarie arienne et païenne, et le premier devoir d'un chrétien et d'un évêque était de les défen-

dre contre la ruine qui les menaçait. En général cependant, on a très sévèrement jugé l'œuvre littéraire et surtout les poésies de Sidoine Apollinaire. On lui a reproché l'abus de la mythologie, la futilité des sujets qu'il traite, sa pauvreté d'idées parmi ses longueurs excessives. Ces reproches toutefois ne restent justes qu'à la condition d'être tempérés. Non, Sidoine n'est pas un « païen » ni un « idolâtre », c'est un chrétien sincère et sérieux, toujours chaste dans ce qu'il a écrit, et chez qui l'imagerie mythologique n'est qu'affaire d'imitation et de convention. D'autre part, s'il y a dans son recueil poétique beaucoup de pièces insignifiantes — vers de société n'ayant d'autre mérite que celui du tour agréable —, il en est d'autres — ses panégyriques par exemple — où l'auteur s'est proposé un but plus haut et a su faire entrer dans le cadre de l'éloge conventionnel les éléments d'un habile plaidoyer. Le malheur de Sidoine est plutôt d'avoir eu pour la versification trop de facilité, et de n'avoir guère su résister aux amis qui lui demandaient d'en faire preuve. Aussi ses vers sont-ils presque toujours le fruit de son esprit plus que d'une vraie inspiration poétique. Il y vise moins au naturel qu'au mérite de la difficulté vaincue, et les nombreuses réminiscences de Stace, de Claudien, de Virgile qui s'y trouvent, tout en témoignant de ses abondantes lectures, prouvent aussi que la mémoire avait une part dans la rapidité de sa composition.

Quant aux lettres de Sidoine, son ami Ruricius de Limoges les trouvait parfois obscures. M. Paul Allard n'hésite pas cependant à dire que ceux qui les apprécieraient trop durement montreraient qu'« ils les ont lues rapidement et incomplètement ». Elles forment, à son avis, une correspondance d'un prix inestimable pour l'histoire du temps, et à laquelle on ne saurait compa-

rer, sous ce rapport, au v^e siècle, que la correspondance de saint Augustin.

Terminons cette notice par ces lignes du même critique sur le style et la langue de notre auteur.

« Bien que d'une syntaxe assez correcte, la langue de Sidoine s'empreint déjà, quant aux règles et quant aux mots, d'un « modernisme » dont ne devaient point s'apercevoir les contemporains... et qui nous frappe surtout parce que nous n'estimons et nous ne connaissons à fond que le latin des siècles classiques. Mais, si nous consentons à placer notre idéal moins haut, le style de Sidoine nous paraîtra représenter encore la bonne tradition latine. Inférieur pour la prose non seulement à Pline qu'il croyait avoir pris pour modèle, mais encore à Symmaque et aux panégyristes gallo-romains du iv^e siècle, inférieur pour les vers à Claudien et même à Ausone et à Paulin de Nole, Sidoine parle encore un latin très pur, si on le compare à la prose de Grégoire de Tours ou à la poésie de Fortunat. Il semble marquer un point d'arrêt sur le chemin de la décadence. En certains jours, malgré ses complications et ses obscurités, il fait même figure de grand écrivain : c'est quand il s'abandonne tout à fait à la passion politique et à la ferveur religieuse, qui le rendent éloquent, ou à son esprit, qui est charmant. Il raconte à merveille : telle de ses narrations est un petit chef-d'œuvre ¹. »

Cependant, à côté de la poésie profane de Sidoine Apollinaire, nous trouvons à cette époque la poésie religieuse cultivée par deux auteurs, PAULIN DE PELLA et PAULIN DE PÉRIGUEUX. Le premier, né vers 376, était, semble-t-il, un petit-fils d'Ausone, venu en Gaule à l'âge de trois ans et qui, à l'âge de quatre-

1. *Saint Sidoine Apollinaire*, p. 196, 197.

vingt-trois ans, en 459, écrivit, en six cent seize hexamètres, son autobiographie sous la forme d'une action de grâces à Dieu (*Eucharisticos Deo sub Ephemeridis meae textu*). Les vers en sont incorrects, mais les sentiments sont fort beaux¹. — Le second est l'auteur d'un vaste poème (trois mille six cent vingt-deux hexamètres) en six livres sur saint Martin (*De vita sancti Martini episcopi libri VI*), où il a fait entrer la *Vie de saint Martin* et les *Dialogues* de Sulpice Sévère, et des renseignements sur les miracles du saint que lui fournit l'évêque de Tours, Perpetuus (458-488). L'ouvrage paraît avoir été terminé vers l'an 470. Un peu plus tard, Paulin écrivit encore en vers le récit de la guérison de son petit-fils et une inscription pour la basilique de saint Martin. Notre auteur connaît, mieux que son homonyme de Pella, son métier de versificateur, mais il est long et diffus².

Après un siècle écoulé, saint Martin devait de nouveau trouver un poète pour le célébrer : c'est Fortunat. VENANTIUS FORTUNATUS³ est né dans la Haute-Italie, près de Trévise, vers l'an 530 et a étudié à Ravenne la grammaire, la rhétorique et le droit. Puis, à la suite probablement d'une guérison de ses yeux obtenue par l'intercession de saint Martin, il est parti, vers 565, pour Tours, afin de visiter son tombeau. Il s'arrête d'abord deux ans environ à la cour de Sigebert, dont il gagne la faveur, puis voyage à petites journées jusqu'à Tours, se liant avec les personnages qualifiés qu'il rencontre et qu'il intéresse par ses vers. De Tours,

1. Édil. W. BRANDES dans *Corp. script. eccl. lat.*, xvi, Wien, 1888. Voir I. ROCAFORT, *De Paulini Pellaei vita et carmine*, Bordeaux, 1890.

2. Œuvres dans *P. L.*, lxi, 1009-1076, et dans M. PETSCHNIC, *Corp. script. eccl. lat.*, xvi.

3. Œuvres dans *P. L.*, lxxxviii, et mieux dans FR. LEO et BR. KRUSCH, *Mon. Germ. histor., Auctores antiquiss.*, iv, Berlin, 1881-1885. Voir F. HAMELIN, *De vita et operibus V. H. Cl. Fortunati, pictav. episc.*, Rennes, 1873. CH. NISARD, *Le poète Fortunat*, Paris, 1890.

il se rend à Poitiers. La veuve de Clotaire I, sainte Radegonde, y avait fondé le monastère de Sainte-Croix où elle s'était retirée, et dont sa fille adoptive Agnès était abbesse. Le commerce à la fois religieux et littéraire de ces pieuses femmes retient le poète. Il se fixe à Poitiers, y reçoit le sacerdoce et devient en quelque sorte l'aumônier du monastère. Sur la fin de sa vie, la ville le choisit pour son évêque ; mais l'épiscopat de Fortunat dura peu : il dut mourir dans les premières années du VII^e siècle.

Le principal recueil des poésies de Fortunat (*Carmina* ou *Miscellanea*), préparé par lui-même, comprend onze livres — que nous n'avons qu'incomplètement — remplis, en majeure partie, par de petites pièces de circonstance, qui n'ont d'autre intérêt que celui de nous renseigner sur la vie quotidienne de l'auteur. Il s'y en trouve cependant de plus considérables et d'une inspiration plus haute. Au premier rang, il faut mettre les deux hymnes *Vexilla Regis prodeunt* et *Pange, lingua, gloriosi praelium certaminis*, en l'honneur de la Croix ; puis l'épigramme, écrite à la demande de Radegonde, sur la ruine de la Thuringe (*De excidio Thoringiae*) et quelques autres encore. Outre ce premier recueil de vers, Fortunat, sollicité par Grégoire de Tours, a composé un long poème (deux mille deux cent quarante-cinq hexamètres), en quatre livres, sur la vie de saint Martin, où il utilise les récits de Sulpice Sévère et le poème de Paulin de Périgueux : l'ouvrage est antérieur à 576. Enfin, on a de notre auteur quelques écrits en prose : une explication du *Pater* et une explication du Symbole des apôtres, insérées dans les *Carmina* (x, 1 ; xi, 1) et des *Vies* de saint Hilaire de Poitiers, de saint Marcel de Paris († 436), de saint Albin d'Angers († 560), de saint Paternus d'Avranches († 563), de

saint Germain de Paris († 576) et de sainte Radegonde († 587). Les autres biographies mises sous son nom ne sont pas de lui.

Fortunat était évidemment un poète fort bien doué. Il excelle surtout à peindre les menus incidents de la vie courante, et ses poésies sont pour nous, à ce point de vue, très instructives. Mais, sauf en quelques pièces, le sentiment et la pensée sont chez lui superficiels, et l'on trouve dans son style toute la recherche et l'enflure des périodes de décadence. Son œuvre est, dans l'ensemble, plus religieuse que celle de Sidoine Apollinaire : elle est moins déparée par les souvenirs mythologiques. En revanche elle lui reste, comme on l'a déjà remarqué, inférieure pour la pureté et la correction de la langue. Entre les deux auteurs un siècle s'était écoulé, pendant lequel la barbarie progressait toujours.

§ 4. — Écrivains d'Afrique. Théologiens, exégètes, canonistes. Saint Fulgence.

Depuis 439, l'Afrique romaine était tombée tout entière au pouvoir des Vandales. Ceux-ci étaient ariens, et leurs rois Geisérich († 477), Hunérich (477-484), Thrasamund (496-523), les deux premiers surtout, persécutèrent durement les catholiques. De là, dans la littérature chrétienne d'Afrique à cette époque, un renouveau de polémique contre l'arianisme. On le constate par les écrits de l'évêque de Carthage, EUGÈNE (480-505)¹, de l'évêque de Castellum en Maurétanie césarienne, CEREALIS (vers 485)², de l'évêque de Cirta en Numidie, ANTONINUS HONORATUS³, des évêques

1. P. L., LVIII, 769-771 ; VICTOR DE VITA, *Historia persecutionis*, II, 3, 14 ; III.

2. P. L., LVIII, 757-768.

3. P. L., I, 567-570.

VICTOR DE CARTENNA (GENNADIUS, *De vir. ill.*, 77), ASCLEPIUS (*ibid.*, 73) et VOCONIUS de Castellum (*ibid.*, 78). Les œuvres de ces deux derniers ont péri : on possède peut-être de Victor son traité *Sur la pénitence publique* et sa *Lettre de consolation* à Basile¹.

A ce même cycle appartiennent aussi les écrits de VIGILE, évêque de Thapse², qui assista, le 1^{er} février 484 à Carthage, à la conférence contradictoire entre ariens et catholiques. On a imprimé sous son nom neuf traités dont deux seulement sont sûrement de lui : un *Dialogue contre les ariens, les sabelliens et les photiniens* et cinq livres *Contre Eutychès* ; mais on sait par lui-même qu'il avait composé de plus deux traités, qu'on n'a pu jusqu'ici identifier, *Contre l'arien Marivadus* et *Contre l'arien Palladius*.

A cette même controverse encore on peut rapporter en grande partie les ouvrages de celui qui fut, au vi^e siècle, le meilleur théologien de l'Occident, saint Fulgence.

SAINT FULGENCE³ était né en 468 à Thélepte, dans la Byzacène, d'une famille riche : son éducation fut très soignée. Déjà il avait commencé à s'occuper des affaires séculières quand se développa peu à peu en lui le désir de la vie monastique. Il la pratiqua d'abord en Afrique dans plusieurs couvents, puis essaye en vain de passer en Égypte, aborde en Sicile et, par Rome, revient en Afrique où il fonde un nouveau monastère. C'est là qu'on vient le prendre pour en faire, malgré lui, un évêque de Ruspe (507 ou 508). Il n'y

1. Le traité *De paenitentia* se trouve parmi les œuvres de saint Ambroise (*P. L.*, xvii, 971-1004) ; la lettre *De consolatione in adversis* parmi les œuvres de saint Basile (*P. G.*, xxxi, 1687-1704).

2. Œuvres dans *P. L.*, lxii. Voir G. FICKER, *Studien zu Vigilius von Thapsus*, Leipzig, 1897.

3. Œuvres dans *P. L.*, lxv. Voir l'article de FESSLER-JUNGSMANN, *Inst. patol.*, II, 2, p. 398-428.

reste que peu de temps. Exilé en Sardaigne par Thrasamund avec plus de soixante autres évêques de la Byzacène, il forme avec eux une sorte de conseil théologique permanent, mais ne peut revenir définitivement en Afrique et recouvrer son siège qu'à l'avènement de Hildérich (523). Sa mort se place en 533.

Saint Fulgence est un esprit pénétrant, net, vigoureux, capable d'exposer les questions les plus abstraites et d'y porter la lumière, solidement instruit de l'Écriture et de la Tradition, et sachant les faire valoir pour appuyer ses solutions. Il possédait à fond saint Augustin, et en a si fidèlement reproduit la doctrine sur les matières de la grâce qu'on a pu l'appeler lui-même « un saint Augustin abrégé ». Ce n'est toutefois qu'un talent de second ordre, et il n'a joui de tant d'estime de son temps et dans les siècles suivants que parce que ce temps et ces siècles étaient eux-mêmes fort pauvres en hommes vraiment supérieurs. Son style est moins pur et moins châtié que celui des écrivains du iv^e siècle, mais il est clair et facile; sa composition est souvent longue et diffuse.

On possède de saint Fulgence des traités théologiques, des lettres et des sermons.

Ses traités théologiques se rapportent presque tous à trois questions : la question trinitaire contre les ariens, la question de la grâce contre les semi-pélagiens et la question de l'incarnation, cette dernière souvent étudiée avec une des deux autres.

Contre les ariens, saint Fulgence a écrit, vers 515, le traité *Contre les ariens*, réponse à dix demandes d'éclaircissements que Thrasamund lui avait faites; puis les trois livres *A Thrasamund, roi des Vandales*, réponse à de nouvelles objections du roi, qui paraissent avoir été tirées du mystère de l'incarnation. A cette même époque appartiennent encore un traité (perdu)

*Contre Pinta*¹ et un petit commentaire *Sur le Saint-Esprit*, dont il reste deux fragments. Plus tard, saint Fulgence composa le livre *De la Trinité au notaire Félix*, le livre *A Victor, contre le discours de l'arien Fastidiosus* et les dix livres *Contre Fabien* dont il s'est conservé trente-neuf morceaux importants. L'ouvrage *A Scarila, sur l'incarnation du Fils de Dieu et sur le créateur des petits animaux* expose aussi la doctrine trinitaire, mais ne vise pas directement les ariens.

Ce sont les plaintes des moines scythes contre l'enseignement de Fauste de Riez qui amenèrent d'abord saint Fulgence à traiter de la question de la grâce. Consultés par eux, les évêques exilés en Sardaigne répondirent (vers 521) par la plume de l'évêque de Ruspe : c'est l'épître xvii, plus connue sous le titre de *Livre de l'incarnation et de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ*. En Sardaigne encore et vers la même époque, Fulgence écrit les trois livres *A Monime* dont le premier s'occupe de la prédestination, et les sept livres (perdus) *Contre Fauste*. De retour en Afrique (après 523), il compose les trois livres *De la vérité de la prédestination et de la grâce de Dieu*, adressés à Jean et à Venerius, et enfin l'épître xv, écrite au nom d'un synode de douze évêques, et qui est dirigée toujours contre les semi-pélagiens.

Restent, en dehors de ces cadres, deux ouvrages à signaler : deux livres *Sur la rémission des péchés à Euthymius*, dans lesquels l'auteur établit qu'on ne peut faire pénitence qu'en cette vie; et le *Livre à Pierre ou De la règle de la vraie foi*, petit exposé clair et précis des vérités qu'il faut croire pour appartenir à l'Église.

On possède de saint Fulgence treize lettres, dont plusieurs — on en a cité deux déjà — sont de petits

1. L'ouvrage imprimé sous ce titre, P. L., lxxv, 707-720, n'est pas authentique.

traités. Six touchent au dogme; les sept autres s'occupent de questions de morale. — Des sermons qu'on lui attribue dix seulement sont regardés comme authentiques : ils ont pour objet les mystères de Notre Seigneur ou les vertus des saints.

La controverse arienne se ralentit naturellement en Afrique lorsque Bélisaire eut défait les Vandales et rendu cette province à l'Empire (533). Mais, à ce moment-là même, la politique de Justinien mettait à l'ordre du jour une autre question théologique, celle des Trois chapitres. Après bien des résistances et des discussions, le cinquième concile général de 553 et le pape Vigile la résolurent en condamnant la personne et les écrits de Théodore de Mopsueste et certains écrits de Théodoret et d'Ibas. Les Africains, en général, firent échec tant qu'ils le purent à cette condamnation dans laquelle ils croyaient voir une mesure contraire à la tradition et peu respectueuse du concile de Chalcédoine¹. C'est ce que soutiennent notamment Fulgence Ferrand, Victor de Tunnunum, dont nous parlerons ci-après, puis l'évêque FACUNDUS d'Hermiane, pamphlétaire vigoureux, dans son ouvrage en douze livres *Pour la défense des Trois chapitres*, dans son *Livre contre Mocianus le scolastique* et dans son *Épître de foi catholique pour la défense des Trois chapitres*, ces deux derniers écrits de l'an 571 environ². C'était aussi le sentiment de l'évêque PONTIANUS (on ignore son siège) dans sa Lettre à Justinien³; de VERECUNDUS évêque de Junca dans la Byzacène († 552), auteur d'*Extraits des actes du concile de Chalcédoine*, de *Neuf livres de commentaires sur les cantiques* de l'Ancien Testament,

1. Sur cette attitude des Africains, voir H. LECLERCQ, *L'Afrique chrétienne*, Paris, 1904, II, 258 et suiv.

2. *P. L.*, LXVII, 527-878.

3. *P. L.*, LXVII, 936-998.

et d'un poème *Sur la satisfaction pénitentielle*, en deux cent douze hexamètres ¹, et enfin du diacre LIBÉRAT de Carthage, qui écrivit, entre 560-566, son *Abrégé* (*Breviarium causae nestorianorum et eutychianorum*), une des meilleures sources pour l'histoire du nestorianisme et du monophysisme de 428 à 553 ².

L'évêque d'Hadrumète, PRIMASIUS († avant 567), qui se trouvait à Constantinople en 553, parut, de son côté, partager d'abord le même avis, car il signa le premier *Constitutum* de Vigile du 14 mai 553 : plus tard cependant il se rallia à la décision du concile. Il n'a d'ailleurs rien écrit sur la question et n'est connu que comme exégète. On a de lui un commentaire sur l'Apocalypse où sont largement cités saint Augustin et le donatiste Tyconius ³; et l'on sait qu'il usa de son influence sur Junilius pour l'amener à composer ses *Instituta regularia divinae legis*. JUNILIUS était un laïque africain d'origine qui remplissait à Constantinople les fonctions de *quaestor sacri palatii*. Ses *Instituta* forment une introduction à l'étude de l'Écriture. Il les donne comme une traduction remaniée d'un ouvrage de Paul de Nisibe, mais tout le fond et les conclusions reproduisent en réalité l'enseignement scripturaire de Théodore de Mopsueste. Par sa clarté méthodique, ce petit volume obtint en Occident un succès très vif ⁴.

De saint Fulgence on peut rapprocher le diacre FUL-

1. PITRA, *Spicileg. Solesmense*, IV, Paris, 1858. Voir L. VERNIER, *La versification latine populaire en Afrique, Commodien et Verecundus*, dans la *Revue de Philologie*, XV (1891), p. 117-130.

2. P. L., LXVIII, 969-1052.

3. P. L., LXVIII, 793-936. On remarquera que le commentaire sur les épîtres de S. Paul qui précède n'est pas de Primasius.

4. P. L., LXVIII, 15-42. Meilleure édition et étude par H. KHM, *Theodor von Mopsuestia und Junilius Afrikanus als Exegeten*, Fribourg-en-Br., 1880.

GENCE FERRAND de Carthage, son disciple, peut-être son parent et, pense-t-on aussi, son biographe. Ferrand († avant 547) passait pour un des meilleurs théologiens de l'Afrique. Outre une *Vie de saint Fulgence*, il a laissé une douzaine de lettres, dont sept sur des matières théologiques, et un *Abrégé des canons* (*Breviatio canonum*) dans lequel, sous deux cent trente-deux titres, il donne, d'après les canons des conciles grecs et africains, un résumé de toute la discipline ecclésiastique¹. Ce travail de Ferrand, le premier de ce genre que l'Afrique ait connu, fut cité et complété plus tard par un certain CRESCONIUS, évêque africain pense-t-on, qui composa, en trois cents articles, une *Concorde des canons* (*Concordia canonum*) basée sur les textes de Denys le Petit. Cet ouvrage est sûrement antérieur au VIII^e siècle, mais on n'en saurait fixer la date d'une façon plus précise².

§ 5. — Historiens et poètes. Victor de Vita

La persécution vandale en Afrique trouva un historien dans l'évêque de Vita en Byzacène, VICTOR. Son *Histoire de la persécution de la province d'Afrique aux temps de Geisérich et de Hunérich, rois des Vandales*³, a été écrite deux ans à peine après la fin des événements, en 486. On la divise tantôt en cinq, tantôt en trois livres seulement, le premier racontant ce qui s'est passé sous Geisérich, jusqu'en 477, les deux

1. P. L., LXV, 117-150; LXVII, 887-962; A. REIFFERSCHIED, *Anecdota casinensia*, 5-7. Voir, sur la *Breviatio canonum*, F. MAASSEN, *Geschichte der Quellen und der Litcr. des kanonischen Rechts im Abendlande...*, 1, Graetz, 1870.

2. P. L., LXXXVIII, 829-942.

3. P. L., LVIII, 179-260 et mieux C. HALM dans *Mon. Germ. hist., Auct. antiquiss.*, III, 1, Berlin, 1879. Voir F. FERRÈRE, *De Victoris vitensis libro qui inscribitur Historia etc.*, Paris, 1893. Id., *Langue et style de Victor de Vita dans la Revue de philologie*, XXV (1901), 110-123, 320-336.

autres ce qui regarde le règne de Hunérich (477-484). Victor n'a parlé que par oui-dire ou d'après des sources étrangères de la persécution de Geisérich : ses renseignements sont maigres et imprécis ; par contre, il a été témoin oculaire et victime probablement lui-même de celle de Hunérich, et il en traite avec une netteté et une sûreté d'information qui font de son récit un document historique de premier ordre. Son style, peu châtié, se rapproche beaucoup du latin populaire ; mais il est chaud, coloré et tout frémissant des émotions qui agitent encore l'auteur.

Deux appendices que l'on joint d'ordinaire à l'*Histoire* de Victor n'en font point partie et ne sont pas de sa plume. Le premier est une *Passion* de sept martyrs qui ont souffert sous Hunérich en 483 ; le second est une *Notice des provinces et des cités de l'Afrique*, où les sièges des évêques convoqués à Carthage pour la conférence du 1^{er} février 484 sont classés par ordre de provinces.

Quatre-vingts ans après l'évêque de Vita, vers 568, un autre VICTOR, évêque de Tunnunum ou Tunnuna dans l'Afrique du Nord, écrivit une *Chronique*, imitée visiblement de celle de saint Prosper, et qui allait du commencement du monde jusqu'à l'an 567. Il s'en est conservé seulement la dernière partie, la plus intéressante, qui part de l'année 444 et s'occupe surtout des événements africains¹.

A côté des historiens signalons les poètes. On a déjà cité plus haut Verecundus de Junca, dont l'exégèse vaut mieux que la versification. Après lui, ou plutôt avant lui nous en connaissons un autre ÆMILIUS DRACONTIUS, qui écrivait sous le roi vandale

1. P. L., LXVIII, 937 et suiv. ; MOMMSEN, *Chronica minora*, II, 163 et suiv. dans *Monum. Germ. hist., Auct. antiqu.*, XI. Berlin, 1894.

Guntamund (484-496)¹. Dracontius était issu d'une riche famille africaine et il suivait lui-même avec honneur la carrière juridique, quand il eut l'imprudence de célébrer dans ses vers l'empereur de Byzance. Le roi vandale y vit une trahison. Le poète fut mis en prison et l'on ne sait s'il en sortit jamais. Quoiqu'il en soit, c'est dans sa prison qu'il composa ses deux plus beaux poèmes : une *Satisfaction* (*Satisfactio*) et des *Louanges de Dieu* (*Laudes Dei* ou *Carmen de Deo*). Le premier est une élégie en cent cinquante-huit distiques, où l'auteur reconnaît la faute dans laquelle Dieu a permis qu'il tombât à cause de ses péchés, célèbre la miséricorde de ce Dieu qui pardonne au pécheur repentant et, s'adressant au roi Guntamund, le prie de se montrer, lui aussi, miséricordieux à son égard. Cette pièce, transmise sans doute au roi, n'obtint aucun résultat. Une seconde la suivit, beaucoup plus étendue. C'est un poème en trois livres qui chante encore la bonté et la miséricorde de Dieu envers l'homme. Cette bonté se manifeste d'abord par la création (I, sept cent cinquante-sept vers), puis par l'incarnation et la mission de Jésus-Christ (II, huit cent dix-huit vers); nous devons donc lui être reconnaissants et avoir en lui une inébranlable confiance (III, sept cent cinquante-cinq vers). Le premier livre, de bonne heure, a circulé à part sous le titre de *Hexaemeron creationis mundi*.

Dracontius est un vrai poète, qui a un sentiment très vif des beautés de la nature et qui, pour traduire ses élans d'amour et de reconnaissance envers Dieu, a su écrire des tirades bien venues ou plutôt « des hymnes pleins d'effusions lyriques ». Ses vers, dans

1. Poèmes religieux dans *P. L.*, IX, 679-932. Édit. complète par FR. VOLLMER, dans *Mon. Germ. hist., Auct. antiqu.*, XIV, Berlin, 1905. Voir G. BOISSIER, *L'Afrique romaine*, Paris, 1901, p. 309 et suiv.

lesquels il s'efforce de se rapprocher des classiques, sont moins corrects que ceux de saint Avite ou de Marius Victorius de Marseille, mais ils présentent parfois plus d'harmonie et d'éclat. On trouve chez lui des descriptions délicieuses.

La *Satisfaction* et le premier livre des *Louanges de Dieu* furent plus tard corrigés, abrégés et édités à part, vers 642-649, par un évêque espagnol, EUGÈNE II de Tolède et, jusqu'au XVIII^e siècle, on ne connut que sous cette dernière forme les poèmes de Dracontius. C'est F. Arevalo qui en publia, en 1791, le texte intégral.

§ 6. — Écrivains d'Italie. Auteurs moins importants.

Tous les papes qui se sont succédé entre saint Léon et saint Grégoire le Grand, de 461 à 590 (sauf Jean I, Silvère et Benoît I), ont laissé des lettres ou des décrétales¹. Les plus nombreuses sont celles de GÉLASE (492-496), d'HORMISDAS (514-523), de VIGILE (537-555) et de PÉLAGE I (555-560). Entre les décrétales attribuées à Gélase, il faut distinguer le décret *De recipiendis et non recipiendis libris*, qui comprend en réalité cinq parties : *Du Saint-Esprit*; *Du canon des Écritures*; *Des sièges patriarcaux*; *Des conciles œcuméniques*; *Des livres à recevoir*. Les deux premières parties remontent à un concile tenu sous Damase probablement en 382, et la dernière partie, si elle est l'œuvre de Gélase, a été interpolée et remaniée après lui. D'autre part, en dehors de ses lettres, Gélase est l'auteur de six traités se rapportant pour la plupart

1. *Patrologie latine*, tomes LVIII et suiv. Pour la période qui va de S. Hilarus à Hormisdas (461-523), édit. A. THIEL, *Epistolae roman. pontificum genuinae*, Brunsbergae, 1868. Voir aussi S. LOEWENFELD, *Epistolae pontif. roman. ineditae*, Lipsiae, 1885.

au schisme acacien qui séparait alors l'Église grecque du siège de Rome, et offrant pour l'histoire du dogme une vraie importance¹. Le *Sacramentaire* qui porte son nom n'est pas de lui².

Parmi les auteurs que nous allons maintenant signaler, il en est dont les écrits intéressent grandement telle ou telle branche du savoir théologique : aucun d'eux cependant ne jouit, comme écrivain, d'une telle notoriété qu'il doive nous retenir longtemps.

Nommons en tête le polygraphe MAGNUS FELIX ENNODIUS³. Ennodius, né vers 473, était originaire du sud de la Gaule; mais il avait fait ses études à Milan, y avait probablement professé la rhétorique et, après quelques années de mariage, était entré dans le clergé. En 513, il devint évêque de Pavie. Sa mort se place en 521. Ennodius est un écrivain élégant, qui s'efforce d'imiter les classiques sans réussir à mettre dans son style toute la clarté désirable, qui a traité tour à tour les sujets profanes et les questions religieuses et qui, en somme, fait figure d'homme cultivé et de grand évêque. Ses œuvres comprennent des Lettres, des Opuscules, des Discours (*Dictiones*) et des Poésies. Les *lettres*, distribuées en neuf livres et toutes antérieures à son épiscopat, ne touchent que rarement aux matières religieuses. Entre les dix *opuscules*, il faut distinguer un panégyrique de Théodoric (507 ou 508), la défense du concile romain de 502 qui avait soutenu le pape Symmaque (*Libellus apologeticus pro concilio palmari*), une *Vie* de saint Épiphanes de Pavie

1. Voir l'édition de THIEL.

2. Édité dans P. L., LXXIV et par H. A. WILSON, Oxford, 1894.

3. Œuvres dans P. L., LXIII, 43-364, et édit. W. HARTEL dans *Corp. script. eccl. lat.*, VI, Wien, 1882. Voir ST. LÉGLISE, *S. Ennodius et la suprématie pontificale au VI^e siècle*, Lyon, 1890. P. FR. MAGANI, *Ennodio*, Pavie, 1886. A. DUBOIS, *La latinité d'Ennodius*, Paris, 1903.

(vers 503), une autre de saint Antoine de Lérins et une sorte d'autobiographie sous forme d'action de grâces (*Eucharisticum de vita sua*). Les *discours* sont au nombre de vingt-neuf, mais sept seulement traitent de sujets chrétiens. Quant aux *poésies*, elles forment deux livres contenant respectivement vingt et une et cent cinquante et une pièces. On y trouve des hymnes qui célèbrent les mystères de Notre Seigneur et les vertus des saints, des inscriptions métriques pour des basiliques ou des tombeaux et aussi beaucoup de compositions purement profanes.

Au temps d'Ennodius, l'éloquence sacrée est représentée par un LAURENTIUS surnommé l'Orateur melliflu, en qui les uns voient l'évêque de Milan de 490 à 512, d'autres un évêque de Novare de la même époque : on a de lui deux homélies ¹. — La science liturgique l'est par JEAN, diacre de Rome, auteur d'une épître importante pour l'histoire des cérémonies du baptême ². — En 529, SAINT BENOIT (né à Nursie en 480, mort en 543 au mont Cassin) écrit sa *Règle* qui devait, du VIII^e au XIII^e siècle, devenir celle de presque tous les moines d'Occident ³. — Un peu plus tard, VICTOR, évêque de Capoue († 554), s'occupe d'exégèse et nous conserve notamment une *Harmonie évangélique* qui est un remaniement du *Diatessaron* de Tatien ⁴. — Mais déjà DENYS LE PETIT ⁵ avait commencé les travaux canoniques qui devaient rendre son nom célèbre. Denys était un moine originaire de la Scythie, qui vint

1. *P. L.*, LXVI, 89-124.

2. *P. L.*, LIX, 399-408.

3. *P. L.*, LXVI, 215-932. Édit. critiques d'E. SCHMIDT, 1880; E. WOELFFLIN, 1895, et surtout D. BUTLER, 1912.

4. *P. L.*, LXVIII, 251-358; 1097, 1098; I. B. PITRA, *Spicilegium Solesmense*, I, Paris, 1852; *Analecta sacra*, I, Paris, 1888.

5. Œuvres dans *P. L.*, LXVII et *Spicilegium casinense*, I, 1893, p. 1-189 Voir J. M. VERSANNE, *Denys le Petit et le Droit canonique dans l'Église latine au VI^e siècle*, Villefranche, 1913.

à Rome vers l'an 500 et y vécut jusque vers l'an 540, occupé principalement à des traductions latines et à collectionner les documents disciplinaires parus jusqu'à lui. Cassiodore, qui l'avait beaucoup connu, loue son érudition et en parle comme d'un saint. On croit que le qualificatif de *Petit* est un surnom qu'il avait pris par humilité. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Denys comprend d'abord quelques traductions latines d'ouvrages grecs et un recueil de pièces relatives à la formule *Un de la Trinité a souffert dans la chair*, puis et surtout plusieurs collections de canons et de décrétales et un travail sur le comput ecclésiastique dont il faut dire un mot.

Pour le comput, il fit, d'une part, prévaloir sur les différents cycles dont se servaient les Églises pour déterminer la fête de Pâques, le cycle alexandrin de dix-neuf ans et, de l'autre, il fit abandonner l'ère dioclétienne et l'ère de la fondation de Rome et adopter, pour compter les années, l'ère chrétienne commençant avec la naissance de Jésus-Christ. Cette naissance fut fixée par lui en l'an 754 de Rome. De légères erreurs se sont glissées dans ses calculs : on les a, depuis, corrigées.

Sur la discipline ecclésiastique, Denys a composé trois recueils distincts : 1° Une collection latine des canons conciliaires et synodaux grecs et latins, qui commence avec les canons apostoliques, se continue par ceux de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Chalcédoine, et s'achève par ceux de Sardique et de divers conciles d'Afrique. L'ouvrage date de 500-510. 2° Une collection des décrétales des papes depuis Siricius (385-398) jusqu'à Anastase (496-498). Elle ne compte que trente-huit lettres et, par conséquent, est fort incomplète : il semble que l'auteur n'ait relevé que les pièces plus importantes.

Ce second recueil date du pontificat de Symmaque (498-514); plus tard, il fut réuni au premier et forma avec lui la *Collection dionysienne* (*Dionysiana*). 3° Enfin, sur l'ordre du pape Hormisdas (514-523), Denys fit une troisième collection d'où étaient exclus les canons apostoliques, et qui ne donnait que les canons des conciles et synodes grecs, mais avec le texte grec en face de la traduction latine. Ce dernier recueil est perdu. Tout imparfaite qu'elle fût, l'œuvre canonique de Denys constituait, sur ce qui existait auparavant dans ce genre, un progrès énorme, et bien qu'elle n'eût pas de caractère officiel, elle fit bientôt autorité.

Nous parlerons plus loin des œuvres historiques de Cassiodore : signalons ici quelques chroniqueurs ou biographes moins connus. L'abbé EUGIPIUS, africain d'origine et supérieur, depuis l'an 500, d'un couvent à Naples, a écrit en 511 une *Vie de saint Séverin*, l'apôtre du Norique (†482), qui est un document de premier ordre et jette une vive lumière sur la situation religieuse et politique de ces contrées au vi^e siècle. On lui doit encore des *Extraits des œuvres de saint Augustin*, d'un caractère ascétique et très lus au moyen âge¹. — Vers 535, un MARCELLINUS COMES, illyrien, composait une *Chronique*, allant de 379 à 534 (continué par une autre main jusqu'en 548), et s'occupant surtout de l'Empire d'Orient². — Elle fut utilisée une quinzaine d'années plus tard par l'historien JORDANÈS, qui abrégé le livre de Cassiodore *Sur les origines et les actes des Gètes*, et écrivit un précis d'histoire universelle dont la seconde partie n'est qu'une histoire romaine (*De summa temporum vel de origine actibusque gentis Ro-*

1. P. L., LXII, et KNOELL, dans *Corp. scr. eccl. lat.*, IX, 1-2, Wien, 1833-1886. Voir A. BAUDRILLART, *Saint Séverin apôtre du Norique*, Paris, 1908 (*Les Saints*).

2. P. L., LI et Th. MOMMSEN dans *Chronica minora*, II, (*Monum. Germ. hist.*, Auct. antiquiss., XI, Berlin, 1891.

manorum, 551) ¹. — Enfin, entre 581 et 593, un évêque de Lauzanne, MARIUS, donnait une suite à la chronique de saint Prosper, et y ajoutait des notices de l'an 455 à l'an 581 ²; tandis qu'un anonyme de Plaisance écrivait la relation de son pèlerinage en Palestine accompli vers 580 (*Itinerarium Antonini* ou *Anonymi Placentini*) ³.

Il y avait cependant une histoire qui, plus que celle des anciens Romains ou des rois goths, devait intéresser l'Église, c'est celle des papes. Un clerc romain d'assez humbles fonctions entreprit de l'écrire sous les pontificats d'Anastase II (496-498) et de Symmaque (498-514), et acheva son travail sous celui de Boniface II (530-532). C'est le *Liber pontificalis* ⁴ qui fut, dans la suite, continué par différentes mains jusqu'à Hadrien II († 872) et même plus loin encore. Il se compose de notices distinctes qui mentionnent, pour chaque pape, son origine, l'époque et la durée de son pontificat, ses actes disciplinaires, ses fondations, le nombre des ordinations qu'il a faites, la date et le lieu de sa sépulture, etc. L'autorité de ces renseignements varie naturellement beaucoup suivant les sources où l'auteur a puisé : pour les cinq derniers pontificats, elle est de premier ordre. Quant à la langue de l'ouvrage, c'est la langue populaire du temps : l'auteur n'a évidemment aucune prétention au style cultivé.

Reste à parler des poètes. Il a été déjà question ci-dessus des poésies d'Ennodius. Dans la première partie du vi^e siècle, nous trouvons un RUSTICUS ELPIDIUS

1. Édit. MOMMSEN, *Mon. Germ. hist., Auct. antiquiss.*, v, 4, Berlin, 1882.

2. *P. L.*, LXXII; MOMMSEN, *Chronica minora*, II, dans *Mon. Germ. hist., Auct. antiqu.*, XI.

3. *P. L.*, LXXII, 899-918, et mieux P. GEYER, *Itinera hierosolymitana*, dans *Corp. script. eccl. latin.*, XXXIX, 1898, p. 157-218.

4. Édit. L. DUCHESNE, *Le Liber pontific.*, texte, introd. et commentaire, Paris, 1886-1892. L'ancienne édition de BIANCHINI se trouve dans *P. L.*, CXXVII-CXXVIII.

que l'on identifie parfois avec le diacre médecin de Théodoric. On a de lui un poème en cent quarante-neuf hexamètres *Sur les bienfaits de Jésus-Christ*, d'un style élégant mais recherché jusqu'à l'obscurité, et vingt-quatre inscriptions de trois vers chacune, destinées à expliquer des tableaux de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'elles accompagnaient ¹. — Plus connu est le diacre ARATOR ², ancien avocat et intendant des finances d'Athalaric, protégé d'Ennodius et du pape Vigile. Prenant modèle sur le poète Sedulius, il mit en vers le récit des Actes des apôtres, et son poème, qui comprend deux livres et ensemble deux mille trois cent vingt-six vers, fut, sur le désir des lettrés de Rome, lu publiquement par lui en 544 dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens. C'était beaucoup d'honneur pour une composition qui compte quelques beaux vers, qui présente çà et là quelques passages ayant du mouvement et de la vie, mais où l'histoire est négligée au profit d'un allégorisme outré, et dont l'ensemble est embarrassé et lourd. Arator a laissé de plus une lettre versifiée (cinquante et un distiques) à un de ses amis nommé Parthenius : il lui rappelle leurs études communes en lui envoyant son poème.

§ 7. — Boèce et Cassiodore.

Quelle que soit l'opposition que l'on constate entre les tendances d'esprit de Boèce et de Cassiodore, on ne saurait cependant, pour en traiter, les séparer l'un de l'autre, puisque, contemporains et amis et suivant d'abord la même carrière, ils ont été l'un et l'autre, par leurs écrits, comme les instituteurs du moyen âge, ob-

1. *P. L.*, LXII, 543-548; nouvelle édition par W. Brandes, Brunswick, 1890.

2. Œuvres dans *P. L.*, LXVIII, 63-252.

jets de la part de ce moyen âge de la même admiration et de la même gratitude.

ANICIUS MANLIUS TORQUATUS SEVERINUS BOETHIUS¹ naquit à Rome vers 480. Il appartenait à l'ancienne famille des *Anicii*, et cette circonstance, jointe à ses qualités personnelles et à une excellente instruction, dans laquelle il avait acquis notamment une connaissance approfondie des lettres grecques, lui valut d'abord toute la faveur du roi des Ostrogoths, Théodoric, alors maître de Rome. Consul lui-même à trente ans (en 510), ayant eu la joie de voir ses deux fils, jeunes encore, consuls en 522, Boèce pouvait croire sa fortune solidement assise, quand la cruauté soupçonneuse de Théodoric la brisa sans retour. Des ennemis accusèrent Boèce de magie, et, ce qui était plus grave, d'entretenir des relations suspectes avec la cour de Constantinople. C'en fut assez pour qu'il fût emprisonné à Pavie et mis à mort en 524-526. S'il ne fut pas proprement martyr, sa foi catholique ne fut pas étrangère cependant à l'injuste rigueur avec laquelle le traita, en cette circonstance, le roi arien.

Boèce était un esprit distingué, porté aux spéculations abstraites et qui se plaisait aux études de métaphysique et de logique. Mais il n'était pas d'ailleurs exclusivement un philosophe sans communication avec le monde. C'était en même temps un érudit, un lettré, à ses heures un poète, quand il le fallait un orateur, et toujours un homme de société et de bonne compagnie. La langue que parle « le dernier des Romains » comme on l'a appelé, sans être exempt de quelque recherche, est pure et élégante et bien supérieure à celle de son

1. Œuvres dans P. L., LXIII, LXIV. Voir L. C. BOURQUARD, *De A. M. Boetio*, Angers, 1877. L. BIRAGHI, *Boezio, filosofo, theologo...*, Milan, 1865. H. F. STEWART, *Boethius*, Edinburgh, 1891. A. HILDEBRAND, *Boethius und seine Stellung zum Christentume*, Ratisbonne, 1885.

temps. On s'est demandé seulement s'il était chrétien autrement que de nom, et si l'auteur qui, en face de la mort, a pu écrire tout un traité sur la *Consolation de la Philosophie*, sans faire appel à la religion et sans y nommer Jésus-Christ, doit être compté parmi les écrivains qui honorent l'Église. Quelques-uns ont répondu par la négative. Mais d'abord, la note chrétienne n'est pas aussi absente qu'il semble de la *Consolation*; puis, il faut bien tenir compte du pli particulier que la fréquentation habituelle des philosophes avait donné à l'esprit de Boèce. Philosophe toute sa vie, il a pu, même aux approches de la mort, chercher dans la philosophie des motifs de résignation, sans abjurer pour autant ses convictions chrétiennes. Il ne faisait en cela que suivre une tradition courante chez les hommes de son caractère et de son époque.

Les œuvres de Boèce peuvent se diviser en trois catégories : les œuvres philosophiques, les œuvres théologiques et le traité *De la consolation de la philosophie*, le dernier qu'il ait écrit.

A la première catégorie appartiennent une vingtaine d'ouvrages, dont la plupart sont des traductions et commentaires de traités de logique ou des compositions personnelles sur le même sujet. Entre tous, les plus remarquables sont le second commentaire, écrit en 507-509, sur le livre *De l'interprétation* attribué à Aristote, et la traduction et les cinq livres de commentaires de l'*Isagoge* de Porphyre, écrits vers 510 et devenus classiques au moyen âge. Boèce s'était proposé de traduire et d'expliquer ainsi toutes les œuvres d'Aristote et de Platon, et de montrer comment ces deux grands génies s'accordaient, en somme, dans la solution des problèmes fondamentaux de la philosophie. Il n'a pu réaliser son plan qu'en ce qui concerne les ouvrages de logique d'Aristote : mais par là

du moins il en a mis l'étude à la portée de l'Occident et s'est trouvé l'initiateur de la scolastique.

A la catégorie des œuvres théologiques appartiennent quatre dissertations assez courtes, composées par l'auteur vers la fin de sa vie : *De sancta Trinitate; Utrum Pater et Filius et Spiritus sanctus de divinitate substantialiter praedicentur? Quomodo substantiae in eo quod sint, bonae sint, cum non sint substantialia bona? Liber de persona et duabus naturis contra Eutychen et Nestorium*. L'authenticité de ces quatre dissertations est certaine : celle d'un cinquième opuscule, *De fide catholica*, est contestée.

Enfin Boèce écrivit dans sa prison ses cinq livres *De la consolation de la philosophie (De consolatione philosophiae libri V)*. C'est son ouvrage le plus connu. Il est en forme de dialogue, et de courtes pièces de vers interrompent çà et là la composition en prose. Dans le premier livre, la Philosophie apparaissant à l'auteur lui demande le sujet de sa douleur. Boèce expose comment et pourquoi il a été mis dans les fers, et exprime quelque doute sur la Providence divine dont le gouvernement semble ne pas s'étendre jusqu'à l'homme. Le deuxième livre traite du sort et de la fortune dont il faut accepter les vicissitudes, d'autant plus que le vrai bonheur a son siège dans l'intérieur de l'homme, et est indépendant des biens extérieurs. Le livre troisième est une dissertation sur le souverain bien. Ce souverain bien existe : ce ne sont pas les richesses, ni les honneurs, ni la puissance et les plaisirs, biens imparfaits : c'est Dieu vers qui tout aspire, souvent sans le savoir. Dans le quatrième livre revient la question de la Providence. Pourquoi, en ce monde, les méchants sont-ils heureux et prospères tandis que les gens de bien restent sans récompense? La Philosophie conteste la vérité de cette assertion ainsi généralisée,

et montre dans la vie future le rétablissement de l'ordre. Les souffrances du juste sont fréquemment pour lui une épreuve nécessaire ou utile. Enfin le cinquième livre traite du hasard et de la prescience divine, dont Boèce établit l'accord avec la liberté humaine. Tout l'ouvrage, d'inspiration platonicienne teintée de stoïcisme, se lit avec intérêt et sans peine, grâce aux pièces de vers qui tempèrent l'aridité des considérations abstraites et sont elles-mêmes remarquables de facture. Sa fortune au moyen âge fut immense. Peu de livres ont été aussi souvent commentés et traduits¹.

Boèce était un spéculatif : Cassiodore fut, avant tout, un auteur pratique, n'écrivant pour ainsi dire que sous la pression de la nécessité, préoccupé de conserver aux âges futurs les monuments de la culture classique et chrétienne menacés de périr dans l'universelle barbarie, moins philosophe qu'érudit, plus étendu que profond, qui allait droit à l'utile, mais à qui les belles-lettres sont infiniment redevables. Car c'est lui qui, le premier, associa dans la vie des moines le travail intellectuel, le soin de copier et de corriger les manuscrits à la psalmodie et à la prière, et fit ainsi des monastères un asile pour les études et les sciences partout ailleurs abandonnées.

MAGNUS AURELIUS CASSIODORIUS SENATOR² (ce dernier nom est celui qu'on lui donnait de son vivant) était né dans la Calabre actuelle à Scilliacum, aux environs de l'an 477. Sa famille avait occupé dans l'Etat des charges importantes, et lui-même, à vingt

1. Voir L. DELISLE, *Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boèce conservées à la Bibliothèque nationale, notice...* dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1873, tom. xxxiv, 5-32.

2. ŒUVRES dans P. L., LXIX, LXX; H. USENER, *Anecdoton Holderi*, Bonn, 1877. Voir A. FRANZ, *M. A. Cassiodorius Senator*, Breslau, 1872. G. MINASI, *M. A. Cassiodoro Senatore*, Naples, 1895.

ans, était déjà secrétaire particulier du roi Théodoric qui lui donnait toute sa confiance. En 514, il fut consul et trois fois, dans la suite, préfet du prétoire. Contrairement à Boèce, la fortune lui resta fidèle même sous les successeurs de Théodoric. Ce fut lui qui peu à peu se déprit du monde. En 540, il se retira dans le monastère de Vivarium ou Viviers qu'il avait fondé sur ses terres de Calabre et, devenu moine, se consacra tout entier à l'étude des sciences ecclésiastiques et aux réformes qu'il projetait pour assurer leur diffusion. Il mourut en 570 environ, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les écrits de Cassiodore se divisent, comme sa vie, en deux parties bien distinctes : les écrits profanes et les écrits ecclésiastiques et religieux.

Les premiers, tous antérieurs à 540, comprennent : 1° Une *Chronique*, composée en 519, qui remonte jusqu'à la création mais qui est principalement une liste des consuls, à laquelle il a joint un certain nombre de notices historiques empruntées à saint Jérôme et à saint Prosper. A partir de 496, l'auteur parle uniquement d'après ses souvenirs personnels : on voit déjà percer dans cet ouvrage le désir de Cassiodore de réconcilier les Romains vaincus avec les Goths vainqueurs. 2° Une histoire des Goths (*De origine actibusque Getarum*) en douze livres, où ce désir est encore bien plus accusé. Nous n'avons plus de cet ouvrage, composé entre 526 et 533, que l'abrégé très superficiel fait en 551 par Jordanès. 3° Douze livres de *Variae (litterae)*, publiés entre 534 et 538. C'est un recueil d'environ quatre cents rescrits, expédiés par Cassiodore au nom des rois goths ou en son nom propre, et dont les formules sont devenues classiques dans les chancelleries du moyen âge. 4° Quelques panégyriques en l'honneur des rois et des reines des Goths, dont on n'a que

des restes incertains. 5° Enfin un petit traité *De l'âme* (535-540), où sont résolues les diverses questions qui la concernent surtout d'après saint Augustin et Claudien Mamert.

Des ouvrages que Cassiodore a publiés dans sa retraite le plus important porte le titre d'*Institutions des études divines et profanes* (*Institutiones divinarum et saecularium lectionum*). Il est divisé en deux livres composés en 544 environ. Le premier, qui compte trente-trois chapitres, est une introduction méthodique à l'étude des différentes sciences théologiques, notamment à l'étude de l'Écriture Sainte. L'auteur y parle de la copie des manuscrits et du soin qu'on y doit apporter, des auteurs que l'on doit consulter de préférence sur la Bible, la théologie dogmatique, la discipline ecclésiastique, l'histoire, de la marche à suivre pour profiter de ces lectures, etc. Ces indications devaient, dans sa pensée, suppléer dans une certaine mesure à l'absence d'une école de Théologie dont Cassiodore aurait vivement souhaité l'établissement en Occident, mais dont la situation politique rendait alors impossible la création. Le second livre, qui est donné souvent comme un ouvrage à part (*Liber de artibus ac disciplinis liberalium litterarum*), résume brièvement l'enseignement sur les sept arts libéraux : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie.

Après les *Institutions* de Cassiodore, que tous les siècles suivants ont consultées, il faut mettre, par ordre d'importance, son *Histoire ecclésiastique tripartite*, en douze livres, dont la vogue devait être aussi grande. C'est cependant un ouvrage assez superficiel. Cassiodore fit d'abord traduire en latin par son ami, ÉPIPHANE le Scolastique, les trois *Histoires* de Socrate, de Sozomène et de Théodoret ; puis des trois en fit une seule,

en empruntant tantôt à l'une, tantôt à l'autre le fond du récit, et en complétant ce récit par des détails pris aux deux autres. Cette *Histoire* se présenta ainsi comme une continuation, pour l'Occident, de celle de Rufin.

En dehors de ces deux écrits principaux, on possède encore de notre auteur : un vaste commentaire sur les psaumes (*Complexiones in Psalmos*), achevé après 544 et basé sur les *Enarrationes in psalmos* de saint Augustin ; des commentaires sur les Épîtres, sur les Actes des apôtres et sur l'Apocalypse, que le moyen âge n'a pas connus ; et un petit traité *De l'orthographe*, composé tout à la fin de sa vie, et qui devait servir de complément aux *Institutions*. On sait aussi que, par Épiphane et d'autres traducteurs, Cassiodore avait fait passer en latin bon nombre d'ouvrages grecs. Ainsi s'efforçait-il de mettre à la portée des occidentaux les chefs-d'œuvre qu'ils n'étaient plus capables de lire dans le texte original, et de leur fournir, par ses renseignements et ses manuels, les moyens de conserver parmi eux l'essentiel au moins de la science sacrée.

§ 8. — Saint Grégoire le Grand¹.

L'année même où Cassiodore se retirait du monde, en 540 probablement, naissait à Rome celui qui, plus que lui encore, devait être lu et révééré comme un maître par les siècles suivants, par qui le moyen âge devait se rattacher à l'antiquité chrétienne, et dont les

1. Œuvres dans *P. L.*, LXXV-LXXIX. Meilleure édition du *Registre* des lettres par P. EWALD et L. M. HARTMANN dans *Monum. Germ. hist., Epist.*, I-II, Berlin, 1891-1899. Traduct. française des *Dialogues* par CARTIER, Paris, 1875. Voir ED. CLAUSIER, *Saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Église*, Paris, 1886, 1891. F. H. DUDDEN, *Gregory the Great*, Londres, 1905. T. TARDUCCI, *Storia di Gregorio Magno*, Rome, 1909. G. MORIN, *Les véritables origines du chant grégorien*, Tournai-Maredsous, 3^e édit., 1912.

services conquirent à la papauté, même dans l'ordre temporel, l'influence qu'elle y devait un jour exercer : c'est SAINT GRÉGOIRE LE GRAND. Il appartenait à une famille riche et considérée et se destina d'abord lui-même à la carrière administrative : à l'âge de trente ans environ, il était préteur. Puis, peu à peu, l'attrait de la vie ascétique le gagna. Vers l'an 575, il renonça au siècle, vendit ses biens, fonda de leur produit sept monastères et se fit moine dans celui qu'il avait établi à Rome sur le mont Celius. Son séjour y fut de courte durée. Peu après, le pape Benoît I (574-578) l'ordonnait diacre régional et, en 578, le successeur de Benoît, Pélage II, l'envoyait en qualité d'apocrisiaire ou de nonce à la cour de Constantinople. Il y resta six ou sept ans et, sa mission terminée, en 584-585, était revenu à son couvent quand Pélage mourut le 7 février 590. Le choix unanime du sénat, du clergé et du peuple désigna Grégoire pour lui succéder. Malgré ses résistances, il dut se soumettre. Son pontificat ne dura que quatorze ans, mais pas une minute de ces années ne fut perdue pour le bien de l'Église. Indépendamment de sa sollicitude continuelle pour maintenir la foi en Occident, y combattre les hérésies, y ramener à l'unité les évêques schismatiques de l'Istrie, y faire fleurir la discipline ecclésiastique, le pape réforme la prière et organise le chant liturgique; il assiste les pauvres, remédie aux maux de la famine et de la peste, et s'efforce d'éloigner de Rome et des possessions impériales la menace des Lombards. Par ses soins, Augustin et ses moines vont évangéliser l'Angleterre. En Orient, il entretient des rapports d'amitié avec le patriarche Eulogius d'Alexandrie et s'unit à lui pour lutter contre les hérésies monophysite et nestorienne. Il réprime l'erreur des agnoètes et s'oppose, avec plus d'éclat encore, aux prétentions du patriarche de Constantinople, Jean le Jeû

neur, qui s'attribuait le titre de patriarche œcuménique. Intégrité de la doctrine, édification du clergé et des fidèles, évangélisation des païens, bien spirituel et temporel de son peuple, on doit dire que rien n'a échappé à sa vigilance et à son zèle. Quand il mourut, le 12 mars 604, on put lui rendre le témoignage d'avoir été le pasteur accompli dont il a tracé dans son *Pastoral* le portrait idéal.

La qualité intellectuelle qui domine en saint Grégoire paraît être un bon sens pratique poussé jusqu'au génie, qui lui a fait garder en tout l'exacte mesure et lui a suggéré en chaque occurrence le meilleur parti à suivre. Moins théologien que saint Léon, il possède éminemment, comme lui, l'art de gouverner : c'est un romain, un esprit modéré qui se garde des excès et ne tente pas l'impossible. Il veille avec un soin jaloux à la pureté de la foi, mais il ne veut pas que l'on taxe d'hérésies de simples imprudences de paroles ou de gestes; il s'inquiète de l'exacte observation de la discipline, mais, avant de commander ou de punir, il avertit et il exhorte; il a pleine conscience de l'autorité universelle que lui donne dans l'Église sa qualité de successeur de saint Pierre, et il sait, au besoin, l'affirmer, mais il n'en fait point parade et repousse les titres fastueux qu'on lui voudrait donner. Dans ses rapports avec les princes même usurpateurs il est toujours respectueux et déférent; avec les Lombards, il se contente de peu, puisqu'il n'en saurait obtenir que peu. Ajoutons à cela un grand amour de la justice, qui lui fait prendre, en cas de nécessité, les intérêts des juifs et des hérétiques; une puissance surprenante de travail dans un corps ruiné par la souffrance et la maladie; un dévouement absolu à l'Église, un zèle ardent pour les âmes et un zèle non moins ardent pour sa sanctification personnelle : c'est la réunion de toutes ces qualités et de toutes ces vertus

qui ont fait de saint Grégoire un des plus grands papes qui aient jamais occupé le siège de Rome.

Au point de vue littéraire, son mérite est bien inférieur, si l'on ne veut considérer que le côté extérieur de ses écrits. Grégoire n'a qu'indifférence ou dédain pour les auteurs classiques et païens et ne se soucie guère de les imiter. Cependant, bien qu'il ait payé, lui aussi, son tribut au goût du temps pour les allégories subtiles, les antithèses et les jeux de mots, son style offre, en général, une simplicité, une gravité qui conviennent bien au caractère de l'écrivain, et qui contrastent avec l'enflure et la recherche alors si communes. Le lexique et la syntaxe de ses ouvrages sont ceux de la décadence : ils n'empêchent pas sa pensée de se traduire avec force et clarté : c'est par le fond des choses surtout qu'il faut juger de cette éloquence un peu massive et terre à terre.

Les œuvres de saint Grégoire comprennent des commentaires et homélies sur l'Écriture, — des écrits ascétiques, — le registre de ses lettres, — et enfin des compositions liturgiques.

I. *Commentaires et homélies.*

Nous avons ici trois ouvrages à signaler : les *Morales*, les homélies sur Ézéchiël et les homélies sur les Évangiles.

Saint Grégoire était apocrisiaire à Constantinople quand il commença son commentaire sur Job, *Expositio in librum Job, sive Moralium libri XXXV*. L'ouvrage, entrepris sur les instances de saint Léandre, évêque de Séville, est fort long et ne fut achevé qu'après 590. Grégoire y veut donner du livre de Job une explication historique, typique ou allégorique et morale ; mais, en fait, cette dernière explication a été si développée que tout l'ouvrage a pris le nom de *Morales* et peut être considéré en effet comme un répertoire

complet et excellent d'éthique chrétienne. L'auteur remarque d'ailleurs que la lecture n'en convient pas aux fidèles peu instruits et leur serait plus nuisible qu'utile. — Les vingt-deux homélies sur Ézéchiël sont de l'année 593 et s'étendent, les douze premières sur les chapitres I-IV, les dix autres sur le chapitre XL du prophète. — Plus connues cependant que ces deux ouvrages sont les *Homélies sur les Évangiles*. On en compte quarante, distribuées en deux livres de vingt homélies chacun, et qui forment comme un cycle complet de prédication pour toute l'année. Le pape les prononça ou les fit lire, pense-t-on, en l'an 590-591, et les édita lui-même en 592 ou 593. La plupart de ces homélies, allocutions familières et graves d'un père à ses enfants, sont entrées plus tard dans les lectionnaires liturgiques et ont encore une place dans le Bréviaire.

II. Ascétisme.

Aux œuvres ascétiques de saint Grégoire il faut rapporter d'abord le *Pastoral* (*Liber regulæ pastoralis*), écrit vers l'an 591 et dédié à l'évêque Jean de Ravenne. L'auteur y veut justifier la résistance qu'il avait faite à son élection pontificale par un exposé des devoirs redoutables qui incombent aux pasteurs. Dans une première partie, il dit dans quelles conditions on doit accepter la charge de pasteur (*ad culmen quisque regiminis qualiter veniat*); dans une deuxième partie, il signale les vertus et les œuvres que doit pratiquer le pasteur (*ad hoc rite perveniens qualiter vivat*); la troisième partie — la plus importante — traite de la façon d'instruire et de diriger les diverses catégories de fidèles (*bene vivens qualiter doceat*); et enfin la quatrième partie, fort courte, invite le pasteur à revenir fréquemment sur lui-même pour s'examiner et se convaincre de sa propre misère (*recte docens infirmi-*

tatem suam quotidie quanta consideratione cognoscat). Cet ouvrage eut un succès énorme. Il fut traduit en grec et en anglo-saxon, et les conciles ne cessèrent d'en recommander l'étude aux prêtres chargés de la conduite des âmes.

Cependant, le *Pastoral* ne s'adressait directement qu'au clergé ou aux supérieurs de monastères. Les quatre livres des *Dialogues*, écrits par Grégoire en 593, s'adressent à tous les chrétiens et sont, par excellence, un ouvrage populaire d'édification. Dans les trois premiers livres, l'auteur raconte une suite de miracles ou de faits d'extraordinaire vertu dont il a été témoin ou qu'il a appris de bonne source, et qui ont été accomplis par de saints personnages vivant en Italie : le livre deuxième tout entier est consacré à saint Benoît. Un quatrième livre s'étend spécialement sur les prodiges qui vont à prouver la survivance de l'âme après la mort. Plus encore que le *Pastoral*, les *Dialogues* trouvèrent au moyen âge des lecteurs par milliers, grâce à l'attrait du merveilleux qui convenait si bien à l'esprit de cette époque.

III. *Lettres.*

Ce n'est pourtant point d'après les *Dialogues* qu'il convient de juger saint Grégoire. Si l'on veut avoir une idée juste de ce que fut en lui le pape, directeur de l'Église universelle, il faut lire le *Registre* de ses lettres. C'est là que se révèlent pleinement la puissance et la souplesse de son esprit aussi bien que sa science du gouvernement. Nous possédons actuellement huit cent quarante-huit de ces lettres, rangées par ordre d'indictions et formant quatorze livres. Mais elles ne sont que des restes d'une correspondance qui a été bien plus étendue, et dont une bonne partie est perdue pour nous. Le plus grand nombre de celles qui nous ont été conservées l'ont été dans

une collection choisie faite sous Hadrien I (772-795) et destinée à Charlemagne.

IV. Liturgie.

Quant aux œuvres liturgiques de saint Grégoire, il existe sous son nom un *Sacramentaire* et un *Antiphonaire*. Toutefois, ces deux ouvrages, auxquels il a certainement travaillé, ne sont plus tels qu'ils sont sortis de sa plume. Nos textes du *Sacramentaire* en particulier dérivent tous plus ou moins directement de l'exemplaire envoyé par Hadrien à Charlemagne entre 784-791, et cet exemplaire avait été déjà développé et modifié¹. Saint Grégoire est aussi l'organisateur de ce qu'on a appelé le chant *grégorien*, par opposition au chant *ambrosien*. On ne doit pas cependant regarder comme authentiques les quelques hymnes qu'on lui a attribuées, pas plus que les commentaires sur le premier livre des Rois, sur le Cantique et les psaumes de la Pénitence, et la concorde scripturaire qui se trouvent à la fin de ses œuvres.

§ 9. — Écrivains d'Espagne. Saint Isidore de Séville².

Parmi les provinces romaines de l'Occident, l'Espagne a été, dans la période que nous étudions, une de celles qui ont souffert le plus des invasions barbares et dont la condition s'est trouvée la plus instable. A partir de 409 environ, Alains, Suèves, Vandales, Goths, Bagaudes, Hérules envahissent son territoire et se le disputent. Vers 476, il se trouve partagé entre les Visigoths et les Suèves, ceux-ci n'en possédant toutefois que la moindre partie, la

1. Bonne édition par H. A. WILSON, *The Gregorian Sacramentary under Charles the Great*, Oxford, 1915.

2. Sur tout ce paragraphe on peut voir D. H. LECLERCQ, *L'Espagne chrétienne*, Paris, 1906.

Galice et un morceau de la Lusitanie. En 585, le royaume suève disparaît à son tour complètement sous les coups de Léovigild, et les Visigoths restent seuls maîtres du pays jusqu'à ce que leur empire soit détruit par les Arabes en 712.

Quelques-uns de ces événements sont connus par la *Chronique d'IDACE*, originaire de Galice et, depuis 427, évêque d'Aquae Flaviae (Chaves). Cette chronique¹, qui s'étend de 379 à 468 ou 470, se divise en deux parties : la première, de 379 à 427, est une continuation de la chronique de saint Jérôme et a pour sources des récits écrits ou oraux ; la seconde, de 427 à la fin, représente les souvenirs personnels de l'auteur. C'est un document capital pour l'histoire de l'Espagne et surtout de la Galice au v^e siècle. — Cent ans plus tard, un autre espagnol d'origine gothique, JEAN, abbé de Biclár, puis évêque de Gérone en 591, écrivit une suite à la Chronique de Victor de Tunnunum pour les années 567-590². Son œuvre aussi est précieuse pour la connaissance de la domination visigothique ; moins précieuse cependant que ne devait être l'*Histoire des Goths, des Vandales et des Suèves* de saint Isidore de Séville, dont il sera question ci-dessous.

L'exégèse espagnole est assez maigrement représentée à cette époque par APRINGIUS, évêque de Béja, auteur (vers 540) d'un commentaire sur l'Apocalypse dont il ne subsiste que des fragments³ ; et par l'évêque d'Urgel, JUSTUS († après 546), qui a laissé une courte explication du Cantique des cantiques⁴.

1. P. L., LI, 873-890, et LXXIV, 701-750 ; TH. MOMMSEN, *Chronica minora*, II, 13-36 dans *Monum. Germ. histor., Auctor antiquiss.*, XI, Berlin, 1894.-

2. P. L., LXXII, 859 et suiv. ; et MOMMSEN, *loc. cit.*, 163 et suiv.

3. Édité par D. FÉROTIN, Paris, 1900.

4. P. L., LXVII, 961-994.

Les trois frères de Justus, évêques comme lui, sont mentionnés par Isidore de Séville (*Vir. ill.*, 33, 34) comme ayant aussi publié quelques écrits. Le plus connu de ces frères paraît avoir été l'évêque de Valence, JUSTINIEN († après 546) dont Isidore signale un ouvrage dogmatique intitulé *Livre de réponses à un certain Rustique*. Cet ouvrage n'est peut-être pas entièrement perdu, car, d'après quelques critiques, on en retrouverait au moins le fond dans le traité de saint Ildefonse de Tolède, *De cognitione baptismi*¹, qui n'en serait qu'un remaniement. — Dans la controverse avec les ariens, l'orthodoxie eut un champion dans l'évêque SÉVÈRE de Malaga, l'adversaire de l'évêque arien Vincent de Saragosse. Il était de plus auteur d'un écrit sur la virginité dédié à sa sœur et intitulé *L'anneau*. On n'en a rien conservé.

Venons maintenant à des noms plus célèbres. Nous avons dit ci-dessus que, à un moment donné, le territoire de la péninsule ibérique s'était trouvé partagé entre les Visigoths et les Suèves. Les Suèves, dans le principe, étaient catholiques : mais, vers 466, leur roi Rémismond passa à l'arianisme et tout le peuple suivit. Une centaine d'années après, ils furent ramenés au catholicisme par saint MARTIN DE BRAGA². Martin, comme son homonyme de Tours, était un pannonien qui prit, en Palestine, l'habit monastique et vint, on ne sait pourquoi ni comment, échouer en Galice. On l'y trouve d'abord abbé du monastère, puis, en 563, titulaire de l'évêché de Dumio, près de Braga; en 572, il est archevêque de Braga. C'est en 560 que, sur ses

1. P. L., xcvi, 111-172.

2. Œuvres en partie dans P. L., lxxii; les *Verba seniorum*, *ibid.*, lxxiii, 1023-1062; les *Ægyptiorum patrum sententiae*, *ibid.*, lxxiv, 381-394; les *Capitula Martini*, *ibid.*, lxxxiv, 574-586; cxxx, 575-588.

instances, le roi des Suèves, Mir, fit profession de la foi catholique et que le catholicisme commença à reconquérir la nation tout entière. Martin lui-même est regardé par Grégoire de Tours comme un des hommes les plus savants de son temps; et ses ouvrages témoignent en effet d'une certaine culture classique. On lui doit : 1° Une *Formule d'une vie honnête*, la plus intéressante de ses compositions, dont l'objet est d'exposer au roi Mir, sur sa demande, les principales règles de la morale naturelle, rattachées aux quatre vertus cardinales de prudence, de force, de tempérance et de justice. 2° Un écrit *Sur la colère*, tiré de l'écrit de même titre de Sénèque. 3° Trois autres traités intimement liés entre eux, *Contre la jactance*, *De l'orgueil*, *Exhortation à l'humilité*, d'inspiration toute chrétienne. 4° Une instruction *De la correction des paysans* (*De correctione rusticorum*), pleine de précieux détails sur l'état moral et religieux des campagnes à cette époque. 5° Outre cela, deux collections de sentences ascétiques, *Ægyptiorum patrum sententiae* et *Verba seniorum*, traduites du grec, la première par Martin lui-même, la seconde, sous sa surveillance, par un moine de Dumio nommé PASCHASIUS. 6° Enfin, une collection de quatre-vingt-quatre canons grecs ou occidentaux; une épître *Sur la triple immersion* (*De trina mersione*) qui combat, comme sabellien, l'usage espagnol de ne plonger qu'une fois le baptisé dans la piscine; un petit écrit *Sur la Pâque*, et quelques vers. Un volume de lettres signalé par saint Isidore (*Vir. ill.*, 35) est perdu.

Ce que Martin de Braga avait été pour les Suèves, SAINT LÉANDRE ¹ le fut pour les Visigoths. Léandre était le fils aîné d'un certain Severianus, originaire

1. Œuvres dans P. L., LXXII, 873-898.

de la province de Carthagène, que la conquête byzantine probablement fit émigrer à Séville. La famille comptait trois fils, Léandre, Isidore et Fulgentius, qui furent tous trois évêques, et une fille, Florentina, qui se fit religieuse dans un couvent près d'Astigi (Eciga) ¹. Léandre avait d'abord été moine, et c'est pendant cette période de sa vie qu'il avait contribué à la conversion au catholicisme du fils aîné de Léovigild, Herménégild (vers 579), et s'était rendu à Constantinople pour lui chercher du secours dans sa lutte contre son père. En 584 environ, il fut élevé sur le siège de Séville et, après la mort de Léovigild (586), devint un des personnages les plus considérables de l'Église visigothique. On ne sait au juste quelle part personnelle Léandre prit à la conversion au catholicisme du second fils de Léovigild, Reccarède (587); mais ce fut lui certainement qui prépara la grande manifestation à laquelle donna lieu cette conversion et qui dirigea en fait le fameux concile de Tolède de mai 589, dans lequel la nation visigothique, représentée par son roi et ses princes, abjura officiellement l'arianisme et se déclara catholique. Le reste de la vie de saint Léandre se passa à administrer son Église et à aider dans son gouvernement le roi Reccarède, dont il resta constamment le conseiller et l'ami. Il mourut en 600 ou 601. Saint Isidore (*Vir. ill.*, 41) lui attribue trois traités contre l'arianisme, des écrits liturgiques et de nombreuses lettres; mais on n'a conservé de sa plume que deux écrits : l'*Homélie sur le triomphe de l'Église dans la conversion des Goths*, prononcée au concile de Tolède

1. Des auteurs relativement récents disent que Théodosia, première femme de Léovigild et mère d'Herménégild et de Reccarède, était une autre sœur de Léandre et d'Isidore. Il serait bien surprenant, si le fait était vrai, que les contemporains et surtout saint Isidore n'en aient pas fait la remarque.

de 589, et un *Opuscule à sa sœur Florentina sur l'institution des vierges et le mépris du monde*. L'opuscule comprend une lettre d'introduction et vingt et un chapitres qui tracent aux religieuses les règles qu'elles doivent suivre. Il est d'un style facile, agréable, et l'on y trouve un mélange de force et de tendresse, d'ardeur et de discrétion qui explique le grand ascendant que son auteur exerça durant sa vie.

Saint Léandre eut cependant, sur le siège de Séville, un successeur dont la célébrité éclipsa la sienne : ce fut son propre frère, SAINT ISIDORE ¹. On ne connaît que fort peu de détails de l'épiscopat d'Isidore. En 610, il souscrit au décret du roi Godemar concernant la dignité métropolitaine du siège de Tolède. En 619, il préside le deuxième concile de Séville; enfin, en 633, il préside encore le quatrième et grand concile de Tolède qui reconnaît solennellement les droits du roi Sisenand. Ce fut le dernier acte important de sa vie. Trois ans après, en 636, il mourait dans d'admirables sentiments de pénitence et d'humilité.

Saint Isidore a été regardé par les espagnols ses contemporains comme la merveille de son siècle. Moins de vingt ans après sa mort, le huitième concile de Tolède le proclamait « le grand docteur de notre âge, l'ornement le plus récent de l'Église catholique, le dernier dans l'ordre des temps mais non pas le moindre par la doctrine, et, pour mieux dire, le plus savant dans cette fin des siècles ». Il y a bien un peu d'exagération dans cet éloge, mais elle s'explique par la

1. Œuvres dans *P. L.*, LXXXI-LXXXIV. Édit. des *Etymologies* par W. M. LYNDSEY, 1911; de la *Chronique* et de l'*Histoire des Goths*, par TH. MOMMSEN, *Chronica minora*, II, dans *Monum. Germ. hist., Auct. antiqu.*, XI, Berlin, 1894. Voir H. SCHWARZ, *Observationes criticae in Isidori Hispalensis Origines*, Hirschberg, 1895; C. H. BEESON, *Isidor-Studien*. Munich, 1913; et le bon article de STANLEY LEATHES, dans *Dict. of christ. Biogr.*, III.

médiocrité de tout ce à quoi on pouvait comparer l'évêque de Séville. En réalité, Isidore n'est point un esprit créateur ni original; du moins, il n'en donne aucune preuve, mais c'est un érudit et surtout un compilateur, « peut-être le plus grand compilateur qu'il y ait jamais eu » (EBERT). Il s'est donné la mission de composer une somme des connaissances humaines de son temps, de léguer au moyen âge déjà commencé une sorte d'encyclopédie où fût résumée la science de l'antiquité païenne et chrétienne; et il a réalisé en effet son projet. Son œuvre évidemment est superficielle, faite de pièces et de morceaux pris de tout côté; mais elle dénote cependant un labeur immense, une information étendue, une intelligence ouverte et consciente des besoins de son époque. Qu'on y ajoute l'art d'exposer clairement ses idées, un style rapide, bien que gâté évidemment par un mélange énorme de mots étrangers (1640 environ), et l'on comprendra l'admiration dont l'auteur a été l'objet et le succès que ses travaux ont obtenu dans la suite. Avec Boèce, Cassiodore, saint Grégoire, saint Isidore a été l'instituteur du moyen âge et l'un des écrivains qui ont exercé sur lui le plus d'influence.

Dans ses ouvrages il a touché à tous les genres, au genre de répertoires plus ou moins universels, à l'histoire, à l'exégèse, à la théologie, à la liturgie, à l'ascétisme; il a enfin écrit des lettres.

I. *Répertoires.*

Le plus considérable en ce genre et d'ailleurs le plus connu des écrits de saint Isidore est celui qui porte le titre d'*Étymologies* ou *Origines*. Il ne l'acheva que peu avant sa mort, et c'est l'évêque de Saragosse, Braulio, à qui il en avait envoyé le manuscrit, qui probablement l'a édité et l'a divisé en vingt livres. C'est un résumé des connaissances que l'on avait alors

dans tous les domaines possibles. En tête de chaque livre est indiquée la matière ou la suite des matières dont il y sera question; puis, sur chaque matière, l'auteur parcourt les divers mots qui s'y rapportent, en donne l'étymologie et en développe la signification. Ces étymologies sont souvent tout ce qu'il y a de plus fantaisiste : par exemple *nox* vient de *nocere* et *amicus* de *hamus*; mais leur rôle, en somme, est ici secondaire : l'essentiel est dans les éclaircissements qui les accompagnent et qui instruisent le lecteur des choses qu'on lui veut apprendre. Et c'est ainsi qu'Isidore traite successivement de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique, des mathématiques, de la médecine, des lois et de la chronologie, des livres et offices ecclésiastiques, de Dieu et des anges, de l'Église et des diverses sectes, des langues et des nations, de l'homme, des animaux, du monde en général, de la terre, des métaux, etc., en un mot de tout ce qui intéresse notre curiosité et est objet de science.

A cet ouvrage fondamental on en peut rapporter quatre autres qui en imitent le procédé ou en développent certaines parties : 1° Les *Deux livres des Différences*, différences de mots (1), où sont indiquées les nuances de sens entre les mots qui sont ou paraissent être synonymes; et les différences de choses (11), où sont expliquées certaines notions théologiques. 2° Deux livres de *Synonymes*, recueil de locutions équivalentes, présentées sous forme d'un dialogue entre un homme malheureux et la raison. 3° Un traité de physique et de cosmographie intitulé *De la nature des choses* et dédié au roi Sisebut (612-621). 4° Un traité *De l'ordre des créatures*, résumé de nos connaissances sur les trois mondes céleste, terrestre et inférieur.

II. Histoire.

Les ouvrages historiques de saint Isidore sont au

nombre de trois. D'abord une *Chronique* dont il a tiré les éléments de Jules Africain, d'Eusèbe et de saint Jérôme, de Victor de Tunnunum, et qu'il a continuée jusqu'en 615 ; la petite chronique qu'il a insérée au livre VII des *Étymologies* n'est qu'un extrait de celle-ci. — Puis une *Histoire des rois goths, vandales et suèves*, dont la première partie seule — sur les rois goths — est assez amplement traitée, et qui est pour nous une source importante, bien qu'elle soit elle-même une compilation. — Et enfin un catalogue *Des hommes illustres* ou écrivains chrétiens, qui continue celui de Gennadius et compte trente-trois chapitres authentiques (les douze premiers dans la recension longue sont d'une autre main). L'ouvrage date de 616-618.

III. *Écriture Sainte.*

Sur l'Écriture, saint Isidore n'a pas composé de commentaires proprement dits : il a seulement publié des éclaircissements historiques ou autres. Un traité *De la naissance et de la mort des Pères qui sont loués dans l'Écriture* raconte l'histoire des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament. Des *Allégories de l'Écriture Sainte* indiquent ce que représentent les principaux personnages bibliques au point de vue typique. Un *Livre des nombres que l'on rencontre dans les Saintes Écritures* explique la signification mystique de ces nombres. Des *Introductions (Prooemia) aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* donnent, sur ces différents livres, quelques brefs renseignements préliminaires. Dans les *Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, quarante et une petites questions bibliques reçoivent une solution ; et enfin les *Explications des mystères cachés (Mysticorum expositiones sacramentorum)* ou *Questions sur l'Ancien Testament* présentent une interprétation allégorique des grands

événements racontés dans les livres de la Genèse, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, du Deutéronome, de Josué, des Juges, des Rois, d'Esdras et des Macchabées. Ces interprétations sont empruntées à des auteurs plus anciens.

IV. *Théologie.*

Les écrits proprement théologiques de saint Isidore sont peu nombreux. Ils comprennent seulement une apologie en deux livres contre les Juifs, *De fide catholica ex veteri et novo Testamento contra Judaeos ad Florentinam sororem suam*, et *Trois livres de sentences* tirées pour une bonne part de saint Augustin et de saint Grégoire, et formant un manuel complet de dogmatique et de morale.

V. *Liturgie.*

Plus intéressant pour nous que ces productions est l'ouvrage *De ecclesiasticis officiis*, dont le premier livre traite des diverses parties du culte et des sacrements (*De origine officiorum*), et le second des ministres du culte et des membres de l'Église (*De origine ministrorum*). C'est une source importante pour l'histoire de l'ancienne liturgie espagnole.

VI. *Ascétisme. Lettres.*

Enfin nous possédons de saint Isidore une *Règle pour les moines* en vingt-quatre chapitres, qui s'étend sur tout le détail de leur vie, et un recueil de onze lettres seulement. La lettre VII à Redemptus ne paraît pas être authentique. — Quelques hymnes attribuées à l'évêque de Séville ne sont sûrement pas de lui.

Le nom de saint Isidore est le dernier que nous inscrirons dans ce *Précis*. Déjà on a pu voir, dans la période de décadence que nous venons d'étudier, que nous nous sommes, vers la fin, heurtés partout, soit

en Orient, soit en Occident, à des peuples nouveaux avec qui commence un autre ordre de choses. Saint Jean de Damas vit au milieu des musulmans, Grégoire de Tours et Fortunat vivent au milieu des Francs, Boèce et Cassiodore écrivent parmi les Ostrogoths, saint Isidore travaille parmi les Visigoths, saint Fulgence est en controverse avec les Vandales. Les uns et les autres conservent ce qu'ils peuvent de la culture antique, mais ne sauraient empêcher son déclin : avec eux une civilisation disparaît ou plutôt semble disparaître pour un temps, afin de renaître plus tard dans des conditions différentes.

Car cette éclipse, en Occident surtout, n'était pas la mort. Ce qu'il y avait de bon et de beau dans la philosophie, les lettres, l'art païen, ne devait pas périr ; et le germe de résurrection et de vie déposé par le christianisme dans la société antique devait avoir un jour son plein épanouissement. Oui, un temps viendra où l'alliance de la forme classique et des idées chrétiennes, qui a fait la grandeur d'un Chrysostome ou d'un Augustin, sera renouée derechef, et où de nouveaux Pères, qui ne le céderont aux anciens ni en doctrine ni en éloquence, illustreront encore l'Église. Mais ils se feront gloire d'ailleurs d'avoir reçu de leurs devanciers toute leur science, et de n'être devant le monde que les échos de leur enseignement.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

- ABERCIUS (Inscription d'), 104, 105.
 ABSAMYA, 290.
 ACACE de Bérée, 276.
 ACACE de Césarée, 189.
 ACACE de Mélitène, 242.
 Actes d'André, 89.
 Actes d'André et de Mathias, 89.
 Actes de Jean, 89, 90.
 Actes de Jean le Théologien, 90.
 Actes de Matthieu, 91.
 Actes de Paul, 88.
 Actes de Paul et de Thècle, 88.
 Actes de Philippe, 90, 91.
 Actes de Pierre, 69, 87, 88.
 Actes de Pierre et de Paul, 88, 89.
 Actes de Pilate, 86.
 Actes des martyrs, 176-179.
 Actes de S. Polycarpe, 22, 23.
 Actes des saints Pierre et André, 89.
 Actes de Thaddée, 91.
 Actes de Thomas, 90.
Actus Petri cum Simone, 87, 88.
 ADIMANTUS, 297.
Ad Novatianum, 162.
 ADRIEN, exégète, 276, 277.
- Adversus fraudes apollinari starum*, 388.
 ÆTHERIA, 325.
 AETIUS, 186, 187.
 AGATHANGE, 434.
 AGRIPPA CASTOR, 95.
 ALEXANDRE d'Alex., 199.
 ALEXANDRE de Jérusalem, 130.
 ALEXANDRE, gnostique, 72.
 ALEXANDRE, moine, 399.
Allercatio Simonis et Theophili, 43.
 AMBROISE (S.), 310-317.
 AMBROISE d'Alex., 128.
Ambrosiaster, 317.
 AMMONIUS, 128.
 AMMONIUS, prêtre, 398.
 AMPHILOQUE (S.), 236-238.
 AMPHILOQUE de Side, 242.
 ANANIAS, 436.
Anaphora Pilati, 86.
 ANASTASE d'Ant., 389.
 ANASTASE de Nicée, 399.
 ANASTASE le Sinaïte, 391.
 ANASTASE, pape, 367.
 ANATOLIUS, 128.
 ANDRÉ de Césarée, 399.
 ANDRÉ de Crète, 411, 412.
 ANDRÉ de Samosate, 274.
 Anonyme antimontaniste, 102.

- ANTHIME, hymnographe, 409.
 ANTIOCHUS de Ptolémaïs, 276.
 ANTIOCHUS, moine, 406.
 ANTIPATER de Bostra, 279.
 ANTOINE (S.), 217, 218.
 ANTONINUS HONORATUS, 459.
 APELLE, 76.
 APHRAATE, 284, 285.
 APION, 96.
Apocalypse d'Abraham, 74.
Apocalypse de Paul, 94.
Apocalypse de Pierre, 93.
Apocalypse de Thomas, 94.
Apocalypse d'Etienne, 91.
Apocalypse de Zacharie, 94.
Apocryphe de Jean, 76.
Apocryphum Josephi, 81.
Apocryphum Zachariae, 81.
 APOLLINAIRE de Laodicée, 191-195.
 APOLLINAIRE d'Hiérapolis, 44, 102.
 APOLLONIUS, asiatic, 102.
 APRINGIUS, 488.
 ARABIEN, 96.
 ARATOR, 474.
 ARISTIDE, 44, 45.
 ARISTON, 43.
 ARIUS, 184, 185.
 ARNOBE l'Ancien, 162, 163.
 ARNOBE le Jeune, 371, 372.
 ASCLEPIUS, 460.
Assomption d'Isaïe, 74.
Assomption de Paul, 93, 94.
 ASTERIUS d'Amasée, 241.
 ASTERIUS de Cappadoce, 185.
 ATHANASE (S.), 199-207.
 ATHÉNAGORE, 56-58.
 AUDENTIUS, 309.
 AUGUSTIN (S.), 343-357.
 AURÉLIEN d'Arles, 447.
 AURÉLIEN de Carth., 357.
 AUSONE, 331.
 AUXENCE de Dorost., 295.
 AUXENTIUS, hymnographe, 409.
 AVITE (S.) de Vienne, 444, 445.
- BABAI le Grand, 425, 426.
 BACHIARIUS, 309.
 BALAI, 291.
 BARDESANE, 73.
Barkabbas (Prophétie de), 70.
 BARNABÉ (Pseudo-), 24, 25.
 BARSANUPHIUS, 389.
 BARSAUMA de Nisibe, 423.
 BAR SOUDAILI, 429.
Baruch, 74.
 BASILE d'Ancyre, 188.
 BASILE (S.) de Césarée, 222-227.
 BASILE de Cilicie, 375.
 BASILE de Séleucie, 277.
 BASILIDE, 71.
 BENOIT (S.), 470.
 BÉRYLLE de Bostra, 130.
 BOËCE, 474-478.
 BONIFACE, pape, 367.
- CAIUS, 102.
 CALLINICUS, 240.
 CALLISTE, 174.
 CANDIDUS, 96.
 CANDIDUS, arien, 295.
Canones Hippolyti, 172, 283
Canons apostoliques, 281, 282.
Canons ecclésiastiques des saints apôtres, 134, 135.
 CAPREOLUS, 357.
 CARPOCRATE, 74.
 CASSIEN, 362-364.
 CASSIODORE, 478-481.
 Catalogue libérien, 324.
 CÉLESTIN, pape, 367.
 CELESTIUS, 299.
 CEREALIS, 459.
 CÉSAIRE (S.) d'Arles, 441-443
 CHOSROVIG, 436.
 CHROMATIUS, 318.
Chronica Horosii, 324.
Chronique d'Edesse, 423.
 Chronique de Josué le Styl., 423.
Chronique pascalle, 402.
 CLAUDIEN MAMERT, 443.

CLÉMENT d'Alex., 108-114.
 CLÉMENT (S.), pape, 14-17.
 Clément (Deuxième épître de S.), 28-30.
Cohortatio ad Gentiles, 51.
 COMMODIEN, 160, 161.
Confutatio dogmatum quorundam ..., 51.
Constitution apost. égyptienne, 282, 283.
Constitutions apostoliques, 280-283.
Constitutiones per Hippolytum, 282, 283.
 CORNEILLE, pape, 174.
 Correspondance (apocryphe) de Paul et des Corinthiens, 88, 92.
 Correspondance de S. Paul et de Sénèque, 92, 93.
 COSMAS Indicopleustès, 402.
 COSMAS l'Ancien, 412.
 COSMAS le Mélode, 412, 413.
 CRESCONIUS, 297.
 CRESCONIUS, canoniste, 465.
 CYPRIEN (S.), 155-160.
 CYPRIEN de Toulon, 448.
 CYPRIEN le Gaulois, 333, 334.
 CYRILLE (S.) d'Alex., 210-215.
 CYRILLE (S.) de Jérusalem, 251, 252.
 CYRILLE de Scythopolis, 403.
 CYRILLONA, 290.
 CYRUS d'Alex., 380.
 CYRUS, moine, 377.
 DADA, 293.
 DADJÉSU, 292.
 DALMATIUS, 242.
 DAMASE, pape, 330, 366.
 DAVID l'Arménien, 437.
De aleatoribus, 162.
De bono pudicitiae, 162.
Degrés de Jacques, 67.
De Jona, 334.
De la foi, apollinariste, 196.

De laude martyrii, 162.
 DEMETRIUS d'Alex., 128.
De monarchia, 51.
 DENYS d'Alex., 125-127.
 DENYS de Corinthe, 103.
 DENYS de Tellmahré, 430.
 DENYS (Pseudo-) l'Aréop., 331-384.
 DENYS le Petit, 470-472.
 DENYS (S.), pape, 174.
De pascha computus, 162.
Depositio episcoporum, 324.
Depositio martyrum, 324.
De rebaptismate, 162.
De recta in Deum fide, 132.
De sacramentis, 315.
De Sodoma, 334.
De spectaculis, 162.
De Trinitate fidei catholicae, 298.
Deux voies, 25, 27.
 DIADOCHUS, 242.
 DICTINIUS, 298.
Didascalie arabe, 282.
Didascalie de Pierre, 87.
Didascalie des Apôtres, 132, 133.
 DIDYME l'Aveugle, 207-210.
 DIODORE de Tarse, 257-259.
 DIIGNÈTE (Épître à), 60-62.
 DIOSCORE d'Alex., 377.
Doctrina ad Antiochum ducem, 206.
Doctrina Patrum de incarn. Verbi, 391.
Doctrine d'Addaï, 91.
Doctrine des douze apôtres, 25-28.
 DONAT le Grand, 296.
Dormition de Marie, 86.
 DOROTHÉE, 406.
 DRACONTIUS, 466-468.
Duae viae, 134.
 EBEDJÉSU, 5.
 ELISÉE le Docteur, 436, 437.

- ELKASAI, 69.
 ELPIDIUS RUSTICUS, 473, 474.
 EMERITUS, 297.
Encyclique, apollinariste, 196.
 ENDELECHIUS, 333.
 ENÉE de Gaza, 397.
 ENNODIUS, 469, 470.
 EPHREM (S.), 285-290.
 EPHREM d'Ant., 386.
 EPIPHANE (S.), 252-255.
 EPIPHANE, gnostique, 74.
 EPIPHANE le Scolast., 480.
Epistula ad Zenam et Serenum,
 51.
Épître des apôtres, 91, 92.
 Épître de S. Paul aux Alexan-
 drins, 92.
 Épître de S. Paul aux Laodi-
 céens, 92.
 ETIENNE de Bostra, 413.
 ETIENNE GOBARE, 379.
 ETIENNE (S.), pape, 174.
Etrangers, 74.
 EUCHER (S.), 364.
 EUDOXIUS, 187.
 EUGÈNE de Carth., 459.
 EUGÈNE de Tolède, 468.
 EUGIPPIUS, 472.
 EULOGIUS d'Alex., 390.
 EUNOMIUS, 187.
 EUNOMIUS, apollinariste, 196.
 EUSÈBE de Césarée, 4, 243-251.
 EUSÈBE d'Emèse, 189, 190.
 EUSÈBE de Nicomédie, 185, 186.
 EUSÈBE de Thessal., 391.
 EUSÈBE de Verceil, 305.
 EUSTATHE d'Antioche, 255, 256.
 EUSTATHE de Sébaste, 188.
 EUSTATHE, moine, 385.
 EUSTATHIUS d'Epiphanie, 401.
 EUSTRATE de CP., 404.
 EUTHERIUS de Tyane, 198.
 EUTYCHÈS, 376.
 EUTYCHIUS de CP., 399.
 EUZOIUS de Césarée, 189.
 EVAGRIUS d'Antioche, 275.
 EVAGRIUS le Pontique, 219, 220
 EVAGRIUS le Scolastique, 401.
 EVAGRIUS, moine, 366.
 Evangile arabe de l'Enfance,
 85.
 Evangile de Barnabé, 85.
 Evangile de Barthélemy, 85.
 Evangile de Judas l'Isarioth,
 85.
Evangile de la perfection, 70
 Evangile de la vérité, 71.
 Evangile de Marie, 75, 76.
 Evangile de Mathias, 83.
 Evangile de Matthieu, 84, 85,
 Evangile de Nicodème, 85, 86.
 Evangile de Philippe, 83.
 Evangile de Pierre, 82, 83.
 Evangile des douze apôtres,
 82.
 Evangile des Ebionites, 82.
 Evangile des Egyptiens, 82.
 Evangile de Thaddée, 85.
 Evangile de Thomas, 83.
 Evangile d'Eve, 70.
 Evangile selon les Hébreux,
 81, 82.
 EVODIUS, 357.
Exhortatio ad paenitentiam,
 162.
Exposé de foi, apollinariste,
 196.
Expositio rectae fidei, 51.
 EZNIG, 436.
 FACUNDUS d'Hermiane, 463.
 FASTIDIUS, 299.
 FAUSTE, man., 297.
 FAUSTE de Riez, 440, 441.
 FAUSTIN, 307.
 FÉLIX, man., 297.
 FERRÉOL d'Uzès, 447.
 FIRMICUS MATERNUS, 294.
 FIRMILIEN de Césarée, 135.
 FIRMUS de Césarée, 241, 242.
 FLAVIEN d'Antioche, 275.
 FLORIN, 72.

FORTUNAT, '457-459.
 FULGENCE (S.), 460-463.
 FULGENCE FERRAND, 461, 465.
 FULGENTIUS, donat., 297.

GAUDENTIUS de Brescia, 310.
 GAUDENTIUS, donat., 297.
 GÉLASE de Césarée, 277, 278.
 GÉLASE de Cyzique, 400.
 GÉLASE, pape, 468, 469.
 GEMINUS, 131.
 GENNADIUS de CP., 399.
 GENNADIUS de Marseille, 5, 447, 448.
 GEORGES de Laodicée, 187, 188.
 GEORGES, év. des Arabes, 433.
 GEORGES Pisidès, 411.
 GERMAIN (S.) de CP., 414.
 GERMINIUS de Sirmium, 295.
 GERONTIUS, 240.
 GILDAS (S.) le Sage, 452, 453.
 GORIOUN, 435.
 GRÉGOIRE d'Agriente, 398, 399.
 GRÉGOIRE d'Antioche, 399.
 GRÉGOIRE d'Elvire, 307.
 GRÉGOIRE (S.) de Naz., 227-230.
 GRÉGOIRE (S.) de Nysse, 231-236.
 GRÉGOIRE (S.) de Tours, 448-452.
 GRÉGOIRE (S.) le Grand, 481-487.
 GRÉGOIRE, le Syrien, 290.
 GRÉGOIRE (S.) le Thaumaturge, 135-137.
 GRÉGOIRE (S.) l'Illumin., 433, 434.

HARMONIUS, 74.
 HEGEMONIUS, 275.
 HÉGÉSIPPE, 96, 97.
 HELVIDIUS, 299.
 HENANA, 425.
 HÉRACLAS, 125.
 HÉRACLÉON, 72.
 HÉRACLIEN de Chal., 385, 386.
 HÉRACLITE, 96.
 HERMAS, 30-35.

HERMIAS., 62.
 HESYCHIUS d'Al., 128.
 HESYCHIUS de Jér., 278.
 HIÉRACAS, 128.
 HIÉROTHÉE, 384.
 HILAIRE (S.), 300-304.
 HILAIRE (S.) d'Arles, 365.
 HILAIRE, diacre, 307.
 HILARIANUS (Qu. Jul.), 325.
 HILARIUS (Dec. Hil.), 317, 318.
 HIPPOLYTE (S.), 166-172.
Histoire de Joseph le Charpentier, 86.
 Homélie clémentines, 67-69.
 HOMONIUS, 196.
 HONORAT (S.), 364.
 HONORAT de Mars., 365.
 HORMISDAS, pape, 468.
 HORSIESI, 218.
 IOSIUS, 304, 305.

IBAS, 274, 423.
 IDACE, chroniqueur, 488.
 IDACIUS, 309.
 IGNACE (S.), 18-22.
 ILDEFONSE (S.) de Tolède, 5, 489.
 INNOCENT I, pape, 367.
 INSTANTIUS, 298.
 IRÉNÉE (S.), 97-102.
 IRÉNÉE de Tyr, 197.
 ISAAC d'Amid, 292, 293.
 ISAAC d'Antioche, 292, 293.
 ISAAC de Ninive, 426.
 ISAAC le juif, 317.
 ISIDORE (S.) de Péluse, 220, 221.
 ISIDORE (S.) de Séville, 5, 492-496.
 ISIDORE, gnostique, 71.
 ITHACIUS, 309.
Itinerarium Antonini placentini, 473.
Itinerarium burdigalense, 325.
 JACQUES BARADÉE, 429.
 JACQUES d'Edesse, 431, 432.
 JACQUES de Saroug, 427.
 JEAN (S.) Chrysostome, 263-270.

- JEAN (S.) Climaque, 406, 407.
 JEAN (S.) Damascène, 415-421.
 JEAN d'Antioche, 274.
 JEAN d'Asie, 429-431.
 JEAN de Biclär, 488.
 JEAN de Carpathus, 407.
 JEAN de Jérusalem, 278.
 JEAN de Nikiou, 380.
 JEAN de Raithu, 407.
 JEAN de Scythopolis, 385.
 JEAN de Tella, 429.
 JEAN, diacre, 470.
 JEAN l'Aumônier, 404.
 JEAN le Grammairien, 385.
 JEAN le Jeûneur, 408.
 JEAN le Moine, hymnogr., 409.
 JEAN le Rhéteur, 401.
 JEAN le Scolastique, 407, 408.
 JEAN MANDAKUNI, 437.
 JEAN MAXENCE, 385.
 JEAN MOSCHUS, 404, 405.
 JEAN Philopon, 378, 379.
 JEAN RUFUS, 379, 380.
 JÉRÔME (S.) 4, 335-343.
 JEXAÏ, 69.
 JOBIUS, 196.
 JOBIUS, moine, 385.
 JORDANÈS, 472.
 JOVINIEN, 299, 300.
 JULES AFRICAÏN, 129, 130.
 JULES I, pape, 366.
 JULIEN, apollinariste, 196.
 JULIEN d'Éclane, 299.
 JULIEN d'Halicarn., 376.
 JULIEN POMÈRE, 447.
 JULIUS CASSIANUS, 77.
 JUNILIUS, 464.
 JUSTIN (S.), 45-51.
 JUSTIN, gnostique, 74.
 JUSTINIEN de Valence, 489.
 JUSTINIEN, empereur, 388, 389.
 JUSTUS d'Urgel, 488.
 JUVENCUS, 326.
 LACTANCE, 163-166.
 LATRONIANUS, 298.
 LAURENTIUS, 470.
 LAZARE de Pharbe, 437.
 LÉANDRE (S.), 490-492.
 LÉON (S.), 367-369.
 LÉONCE, abbé, 405.
 LÉONCE de Byzance, 386-388.
 LÉONCE de Néapolis, 405.
 LEPORIUS, 357.
 LIBÉRAT, diacre, 464.
 LIBÈRE, pape, 366.
Liber judicii, 134.
Liber pontificalis, 473.
Liber propositi finis, 77.
Livres de Ialdabaoth, 70.
Livres de Jeü, 75, 76.
 LOUP (S.), 365.
 LUCIEN d'Antioche, 131, 132.
 LUCIFER de Cagl., 306.
 LUCIUS CHARINUS (Pseudo-), 88, 89.
 MACAIRE d'Antioche, 381.
 MACAIRE l'Alexandrin, 218.
 MACAIRE (S.) l'Égyptien, 218, 219.
 MACARIUS de Magnésie, 241.
 MACEDONIUS de CP., 385.
 MACROBIUS, donatiste, 296.
 MAR ABA, 290.
 MAR ABA de Séleucie, 424.
 MARC, diacre, 280.
 MARC l'Érmite, 279, 280.
 MARCEL d'Ancyre, 240.
 MARCELLIN, 307.
 MARCELLINUS Comes, 472.
 MARCIANUS, hymnographe, 409.
 MARCION, 76.
 MARCUS, gnostique, 72.
Marie (Grandes et Petites questions de), 74, 75.
 MARIUS de Lauzanne, 473.
 MAROUTA, 290, 291.
 MARTIN (S.) de Braga, 489, 490.
Martyre de S. André, 89.
Martyre de S. Paul, 88.
Martyrium B. Petri, 87

MASSIANUS, 448.
 MAXIME, 96.
 MAXIME (S.) de Turin, 370, 371.
 MAXIME (S.) le Confesseur, 394-396.
 MAXIMIN, arien, 295.
 MÉLITON, 44, 103, 104.
 MEMNON, 241.
 MERCATOR (Marius), 357-359.
 MESROB, 435.
 METHODIUS (S.), 137-139.
 MILES, 291.
 MILTIADE, 43, 44, 95, 102.
 MINUCIUS FELIX, 62-65.
 MODESTUS, 95.
 MODESTUS de Jérus., 399.
 MOÏSE de Khorène, 437-439.
 MONOIME, 74.
Mors Pilati, 86.
 MUSANUS, 95.

NARSÈS, 424.
 NEMESIUS d'Emèse, 277.
 NEPHALIUS, 384, 385.
 NÉPOS, 128.
 NESTORIUS, 196, 197.
 NICETA de Rémés., 318, 319.
 NIL (S.), 279.
Noria, 70.
 NOVATIEN, 172-174.

Octateuque, 134, 135.
 Octoèque, 421.
Odes de Salomon, 79.
 ŒCUMENIUS, 399.
 OLYMPIODORE, 398.
 OLYMPIUS, 309.
 OPTAT (S.), 308, 309.
 Oracles montanistes, 77.
Oratio ad Gentiles, 51.
Oratio Melitonis philosophi, 44.
 ORIENTIUS, 334.
 ORIGÈNE, 114-125.
 OROSE (Paul), 323, 324.
 OSÉE ou ELISÉE de Nisibe, 424.

PRÉCIS DE PATROLOGIE.

PACIEN (S.), 308.
 PACÔME (S.), 218.
 PALLADIUS, 239.
 PAMPHILE (S.), 130, 131.
 PAMPHILE de Jérus., 386.
 PANTÈNE, 108.
 PAPIAS, 36, 37.
 Papyrus de Bruce, 75, 76.
Paradosis Pilati, 86.
Paraphrase de Seth, 74.
 PARMÉNIEN, 296.
 PASCHASIUS de Dumio, 490.
Passio Joannis, 90.
 PASTOR, 309.
 PAUL de CP., 380.
 PAUL d'Elusa, 403.
 PAUL d'Emèse, 274.
 PAUL de Samosate, 131.
 PAUL de Tella, 431.
 PAULIN de Béziers, 334.
 PAULIN de Milan, 324.
 PAULIN (S.) de Nole, 331-333.
 PAULIN de Pella, 456, 457.
 PAULIN de Périgueux, 457.
 PAULONAS, 290.
 PÉLAGE, moine, 299.
 PÉLAGE I, pape, 468.
 PETILIANUS, 297.
 PHILASTRIUS, 309, 310.
 PHILÉAS de Thmuis, 128.
 PHILIPPE, bardesanite, 73.
 PHILIPPE de Gortyna, 95.
 PHILIPPE de Side, 238.
 PHILON de Carpasia, 280.
 PHILOSTORGE, 190, 191.
 PHILOXÈNE de Mabboug, 427, 428.
 PHOEBADIUS, 306.
 PHOTIN de Sirmium, 186.
 PHOTIUS de CP., 5.
 PIERIUS, 127.
 PIERRE (S.) Chrysologue, 369, 370.
 PIERRE (S.) d'Alex., 127, 128.
 PIERRE II d'Alex., 210.
 PIERRE de Laodicée, 399.

- Pistis Sophia*, 75, 76.
 POLÉMON, 196.
 POLYCARPE (S.), 22-24.
 POLYCARPE, chorévêque, 428.
 POLYCHRONIUS, 276.
 POLYCRATE d'Ephèse, 104.
 PONTIANUS, africain, 463.
 POTANIUS de Lisbonne, 295.
Prédication de Paul, 88.
Prédication de Pierre, 87.
Prédications de Pierre, 69.
 Presbytres, 37.
 PRIMASIUS, 464.
 PRISCILLIEN, 298.
 PROBA, 330.
 PROCLUS de CP., 242.
 PROCLUS, montaniste, 78.
 PROCOPE de Gaza, 397, 398.
 Prologues monarchiens, 298
 PROSPER (S.), 359-361.
 Protévangile de Jacques, 84.
 PRUDENCE, 326-330.
 PTOLÉMÉE, gnostique, 72.
 PYRRIUS, 380.

 QUADRATUS, 43.
Quaestiones christianorum, 51.
Quaestiones gentilium, 51.
Quod unus sit Christus, 196.

 RABULAS, 291, 292.
Récits de Thomas, 83, 84.
Reconitions, 68, 69.
Regula censoria monach., 298.
 RÉMI (S.) de Reims, 447.
Responsiones ad orthodoxos, 51.
Résumé des discours de Pierre,
 68, 69.
 RETICIUS d'Autun, 175.
Révélation simonienne, 70.
 RHODON, 95.
 ROMANOS le Mélode, 410.
 RUFIN d'Aquilée, 319-322.

 SABINUS d'Héraclée, 190.
Sagesse de Jésus-Christ, 76.

 SAHAG le Grand, 435.
 SAHDONA-MARTYRIUS, 426.
 SALONIUS, 364.
 SALVIEN, 445, 446.
 SECUNDINUS, 297.
 SEDATUS de Béziers, 447.
 SEDULIUS, 330.
 SÉRAPION d'Antioche, 103.
 SÉRAPION de Thmuis, 216.
 SERGIUS de CP., 380, 410.
 SERGIUS le Grammaire, 376.
 SÉTA, hymnographe, 409.
 SÉVÈRE d'Antioche, 377, 378.
 SÉVÈRE de Malaga, 489.
 SÉVÉRIEN de Gabala, 276.
 SEXTUS, 96.
 SIDOINE APOLLINAIRE, 453-456.
 SIMÉON BAR SABBAË, 291.
 SIMÉON (S.) Stylite Jeune, 406.
 SIMPLICIANUS, 318.
 SIRICIUS, pape, 366, 367.
 SOCRATE, 238.
 SOPHRONIUS, patriarche, 392,
 393.
 SOPHRONIUS, traducteur, 278.
 SOZOMÈNE, 238, 239.
 SULPICE SÉVÈRE, 322, 323.
Sur l'incarnation du Dieu Verbe,
 196.
 SYAGRIUS, 309.
 Symbole des apôtres, 37-39.
 SYMMAQUE, 67.
Symphonie, 74.
 SYMPRONIANUS, 296.
 SYNESIUS de Cyrène, 216, 217.
Synodicon adversus tragoediam
Irenaei, 197.

 TATIEN, 52-55.
 TERTULLIEN, 140-155.
Testament de Notre-Seigneur,
 283.
 THALASSIUS, abbé, 407.
 THÉMISON, 78.
 THEMISTIUS, 378.
 THÉODORE d'Héraclée, 189

- THÉODORE de Mopsueste, 260-263.
 THÉODORE de Paphos, 405.
 THÉODORE de Pétra, 403.
 THÉODORE de Pharan, 380.
 THÉODORE de Raithu, 390.
 THÉODORE de Scythop., 389.
 THÉODORE le lecteur, 400.
 THÉODORE, moine, 218.
 THÉODORET, 270-274.
 THÉODOTE d'Ancyre, 241.
 THÉODOTE, gnostique, 72.
 THÉOGNOSTE, 127.
 THÉOPHILE d'Alex., 210.
 THÉOPHILE d'Antioche, 58-60.
 THÉOTIME, 72.
 THOMAS d'Edesse, 425.
 THOMAS d'Héraclée, 431.
 TIMOCLÈS, hymnographe, 409.
 TIMOTHÉE Ælure, 377.
 TIMOTHÉE, apollinariste, 196.
 TIMOTHÉE d'Alex., 210.
 TIMOTHÉE, historien, 239.
 TIMOTHÉE, prêtre de CP., 391.
 TITUS de Bostra, 278, 279.
Traditions de Mathias, 83.
 TRIPHYLLIUS, 280.
 TRYPHON, 128.
 TURRIBIUS, 309.
 TYCONIUS, 297.
 ULFILA, 295, 296.
 VALENTIN, apollinariste, 196.
 VALENTIN, gnostique, 71.
 VALÉRIEN, 366.
 VERECUNDUS de Junca, 463.
 VICTOR (Cl. Marius), 334.
 VICTOR d'Antioche, 397.
 VICTOR de Capoue, 470.
 VICTOR de Cartenna, 460.
 VICTOR de Tunnunum, 466.
 VICTOR de Vita, 465, 466.
 VICTOR, pape, 103.
 VICTORIN de Pettau, 175, 176.
 VICTORINUS, l'africain, 305, 306.
 VIGILANCE, 299, 300.
 VIGILE de Thapse, 460.
 VIGILE de Trente, 318.
 VIGILE, pape, 468.
 VINCENT (S.) de Lérins, 365, 366.
Virtutes Joannis, 90.
 VITALIS, 195.
 VITELLIUS, donatiste, 296.
 VOCONIUS, 460.
Voyages de Pierre, 67, 68.
 Xyste III, pape, 367.
 ZACHARIE de Mitylène, 379.
 ZACHÉE de Césarée, 96.
 ZENOBIUS, 290.
 ZÉNON de Vérone, 306.
 ZOSIMAS, abbé, 405.
 ZOSIME, pape, 367.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------|-------------|
| AVANT-PROPOS..... | Pages. v |
|-------------------|-------------|

INTRODUCTION

| | |
|--|---|
| § 1. Notions préliminaires. Objet de cet ouvrage..... | 1 |
| § 2. Principaux travaux sur la patrologie et l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne..... | 4 |
| § 3. Principales collections patrologiques..... | 7 |

PREMIÈRE PÉRIODE

LES PÈRES DES TROIS PREMIERS SIÈCLES.

CHAPITRE PREMIER

Les Pères apostoliques.

| | |
|--|----|
| § 1. <u>Saint Clément</u> | 14 |
| § 2. <u>Saint Ignace</u> | 18 |
| § 3. <u>Saint Polycarpe</u> et les Actes de son martyre..... | 22 |
| § 4. <u>Le Pseudo-Barnabé</u> | 24 |
| § 5. La Doctrine des douze apôtres..... | 25 |
| § 6. L'homélie appelée Deuxième épître de saint Clément. | 28 |
| § 7. Hermas..... | 30 |
| § 8. Papias et les presbytres..... | 36 |
| § 9. Le symbole des apôtres..... | 37 |

CHAPITRE II

Les apologistes du II^e siècle.

| | Pages. |
|--|--------|
| § 1. Aperçu général..... | 40 |
| § 2. Apologies perdues. Aristide..... | 43 |
| § 3. Saint Justin..... | 45 |
| § 4. Tatien..... | 52 |
| § 5. Athénagore..... | 56 |
| § 6. Théophile d'Antioche..... | 58 |
| § 7. L'Épître à Diognète. Hermias..... | 60 |
| § 8. Minucius Felix..... | 62 |

CHAPITRE III

La littérature hérétique et apocryphe au II^e siècle

| | |
|--|----|
| § 1. La littérature judéo-chrétienne..... | 67 |
| § 2. La littérature gnostique..... | 69 |
| § 3. La littérature montaniste..... | 77 |
| § 4. La littérature apocryphe. Apocryphes chrétiens de l'Ancien Testament..... | 78 |
| § 5. Apocryphes du Nouveau Testament. Les évangiles... | 80 |
| § 6. Actes apocryphes des apôtres..... | 87 |
| § 7. Épîtres apocryphes..... | 91 |
| § 8. Apocalypses apocryphes..... | 93 |

CHAPITRE IV

Les adversaires de l'hérésie au II^e siècle.

| | |
|---|-----|
| § 1. Écrivains antignostiques. Hégésippe..... | 95 |
| § 2. Saint Irénée..... | 97 |
| § 3. Écrivains antimontanistes et autres..... | 102 |

CHAPITRE V

Les écrivains orientaux du III^e siècle.

| | |
|---|-----|
| § 1. Alexandrins et Égyptiens. Clément..... | 107 |
| § 2. Origène..... | 114 |
| § 3. Denys d'Alexandrie et auteurs moins importants.... | 125 |

| | Pages. |
|---|--------|
| § 4. Syriens et Palestiniens. Jules Africain; Pamphile; auteurs moins importants..... | 129 |
| § 5. Écrits anonymes et disciplinaires..... | 132 |
| § 6. Écrivains d'Asie Mineure. Saint Grégoire le Thaumaturge, Methodius..... | 135 |

CHAPITRE VI

Les écrivains occidentaux du III^e siècle.

| | |
|---|-----|
| § 1. Écrivains d'Afrique. Tertullien..... | 140 |
| § 2. Saint Cyprien..... | 155 |
| § 3. Commodien et anonymes contemporains..... | 160 |
| § 4. Arnobe et Lactance..... | 162 |
| § 5. Les écrivains de Rome. Saint Hippolyte..... | 166 |
| § 6. Novatien et les papes du III ^e siècle..... | 172 |
| § 7. Écrivains de Gaule et de Pannonie. Victorin de Pettau. | 175 |

| | |
|---|-----|
| APPENDICE A LA PREMIÈRE PARTIE : LES ACTES DES MARTYRS... | 176 |
|---|-----|

DEUXIÈME PÉRIODE

APOGÉE DE LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE

(313-461).

CHAPITRE VII

La littérature grecque hétérodoxe.

| | |
|--|-----|
| § 1. Les ariens..... | 184 |
| § 2. Apollinaire et ses disciples..... | 191 |
| § 3. Nestorius et les nestoriens..... | 196 |

CHAPITRE VIII

Les écrivains d'Alexandrie et de l'Égypte.

| | |
|---|-----|
| § 1. Saint Athanase..... | 199 |
| § 2. Didyme..... | 207 |
| § 3. Saint Cyrille d'Alexandrie..... | 210 |
| § 4. Auteurs moins importants. Évêques et moines..... | 215 |

CHAPITRE IX

Les écrivains de l'Asie Mineure et de la Thrace.

| | Pages |
|--------------------------------------|-------|
| § 1. Saint Basile..... | 222 |
| § 2. Saint Grégoire de Nazianze..... | 227 |
| § 3. Saint Grégoire de Nysse..... | 231 |
| § 4. Amphiloque..... | 236 |
| § 5. Historiens et hagiographes..... | 238 |
| § 6. Auteurs moins importants..... | 240 |

CHAPITRE X

Les écrivains d'Antioche et de la Syrie.

| | |
|--|-----|
| § 1. Eusèbe de Césarée..... | 243 |
| § 2. Saint Cyrille de Jérusalem..... | 251 |
| § 3. Saint Épiphanè..... | 252 |
| § 4. Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste..... | 255 |
| § 5. Saint Jean Chrysostome..... | 263 |
| § 6. Théodoret et le groupe des Orientaux..... | 270 |
| § 7. Auteurs moins importants..... | 274 |
| § 8. Les Constitutions apostoliques et autres écrits disciplinaires..... | 280 |

CHAPITRE XI

Les écrivains de langue syriaque.

| | |
|------------------------------------|-----|
| § 1. Aphraate et saint Ephrem..... | 284 |
| § 2. Auteurs moins importants..... | 290 |

CHAPITRE XII

Les écrivains de l'Occident.

| | |
|---|-----|
| § 1. Écrivains hétérodoxes..... | 295 |
| § 2. Saint Hilaire..... | 300 |
| § 3. Autres adversaires de l'arianisme..... | 304 |
| § 4. Les adversaires du novatianisme, du donatisme et du priscillianisme..... | 307 |
| § 5. Saint Ambroise et les évêques de la fin du iv ^e siècle.. | 310 |

| | Pages. |
|---|--------|
| § 6. Historiens et chronographes. Rufin, Sulpice Sévère.. | 319 |
| § 7. Les poètes. Prudence, saint Paulin de Nole..... | 325 |
| § 8. Saint Jérôme..... | 335 |
| § 9. Saint Augustin..... | 343 |
| § 10. Les disciples et amis de saint Augustin. Saint Prosper..... | 357 |
| § 11. Les écrivains du sud de la Gaule. Cassien..... | 361 |
| § 12. Saint Léon et les écrivains d'Italie de 400 à 461..... | 366 |

TROISIÈME PÉRIODE

DÉCADENCE ET FIN DE LA LITTÉRATURE PATRISTIQUE (461-750).

CHAPITRE XIII

Les Grecs.

| | |
|---|-----|
| § 1. Écrivains hétérodoxes. Sévère d'Antioche..... | 375 |
| § 2. Le Pseudo-Denys l'Aréopagite..... | 381 |
| § 3. Les adversaires du monophysisme. Léonce de Byzance. | 384 |
| § 4. Les adversaires du monothélisme. Saint Maxime le Confesseur..... | 392 |
| § 5. Exégètes et orateurs..... | 396 |
| § 6. Historiens et hagiographes. Evagrius..... | 400 |
| § 7. Auteurs ascétiques et canonistes. Saint Jean Climacque..... | 405 |
| § 8. Poètes..... | 409 |
| § 9. Les défenseurs des saintes images. Saint Jean Damascène..... | 413 |

CHAPITRE XIV

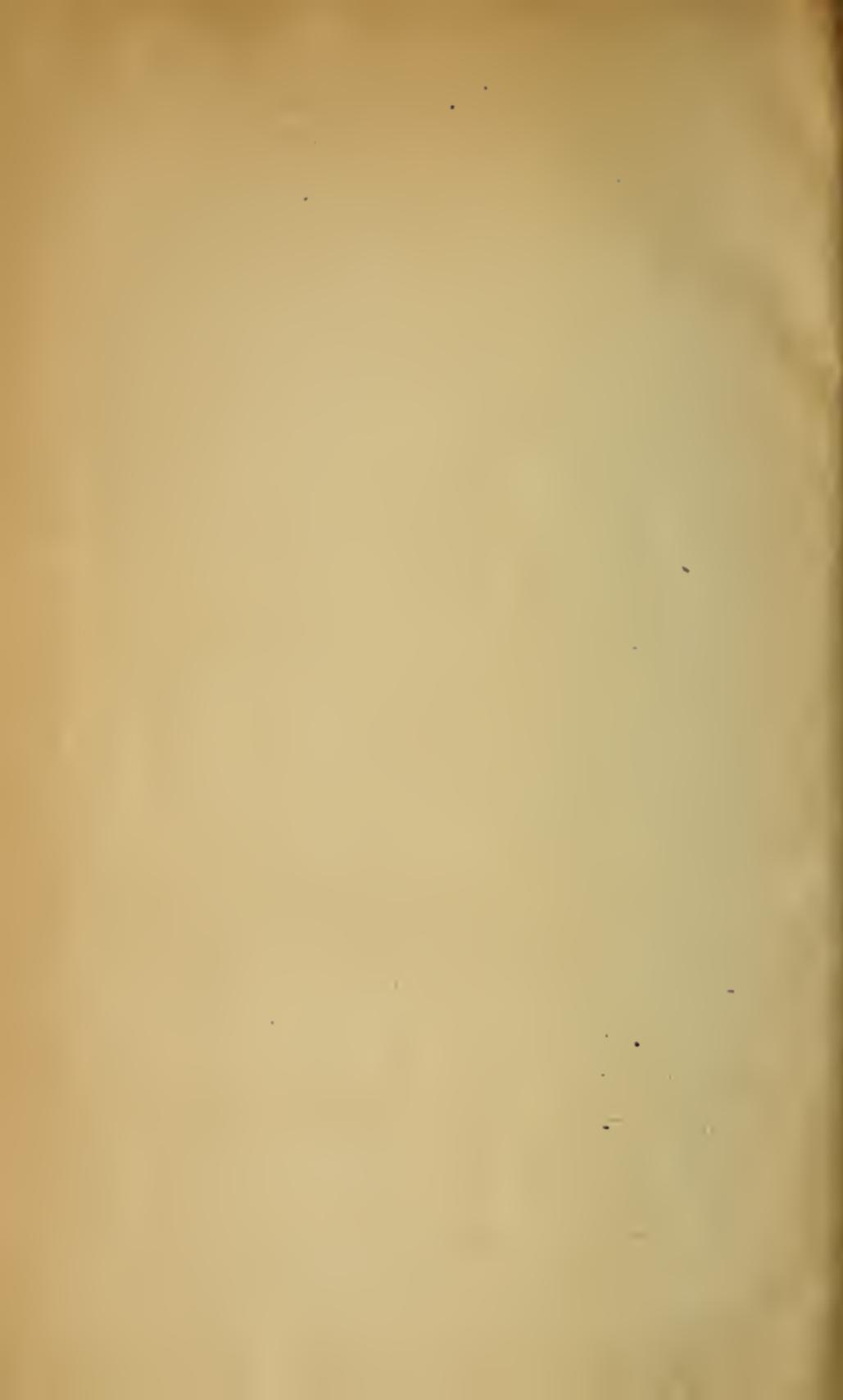
Écrivains syriens et arméniens.

| | |
|---------------------|-----|
| § 1. Syriens..... | 422 |
| § 2. Arméniens..... | 433 |

CHAPITRE XV

Les Latins.

| | Pages. |
|--|--------|
| § 1. Gallo-romains et gallo-francs. Théologiens, homélistes et moralistes. Saint Césaire d'Arles..... | 440 |
| § 2. Historiens et hagiographes. Grégoire de Tours..... | 447 |
| § 3. Poètes. Saint Sidoine Apollinaire..... | 453 |
| § 4. Écrivains d'Afrique. Théologiens, exégètes, canonistes. Saint Fulgence..... | 459 |
| § 5. Historiens et poètes. Victor de Vita..... | 465 |
| § 6. Écrivains d'Italie. Auteurs moins importants..... | 468 |
| § 7. Boèce et Cassiodore..... | 474 |
| § 8. Saint Grégoire le Grand..... | 481 |
| § 9. Écrivains d'Espagne. Saint Isidore de Séville..... | 487 |
| INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS..... | 499 |



BR 67 .T5 1918 SMC

Tixeront, J. (Joseph),
1856-1925.

Pricis de patrologie /

AKL-2912 (mcsk)

